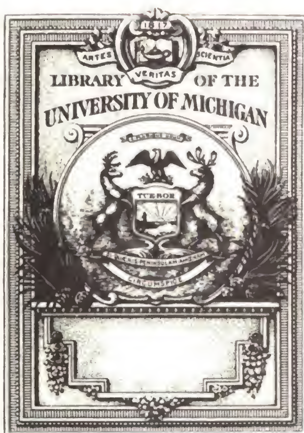
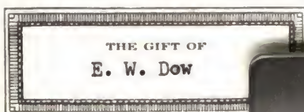


E. W. Dow
Jany 1925
Compliments of A. Hyma



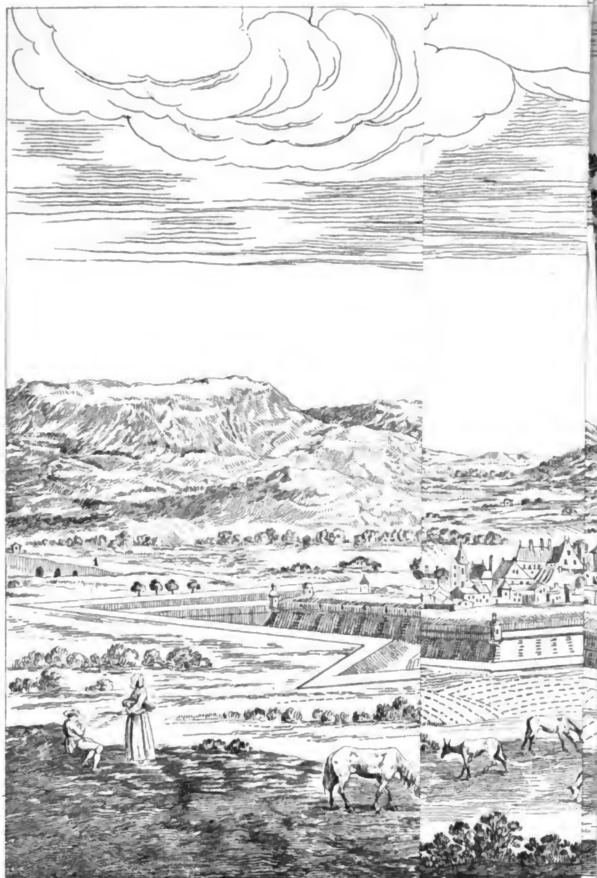


NANCY.

HISTOIRE ET TABLEAU.

PLACEMENT DES GRAVURES

PAR LE RELIEUR.



Thorelle d'après Israël Silvestre, tiré de la collection lorraine de M. le Pr

1 Pont de Margeville, Marzéville ou Malzéville.
2 Porte Notre-Dame ou de la citadelle.
3 Tours de la Porte intérieure de Notre-Dame ces de Lorraine, ainsi
4 Eglise des Cordeliers, où est le Tombeau de R
5 Dome des meubles du Prince, selon Israël S
étant placé dans le haut de l'escalier principal ou *gra*

NANCY.

HISTOIRE ET TABLEAU,

PAR P. G. DUMAST,

uerrier de

Auguste Prosper François, baron

SECONDE ÉDITION

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

AVEC LA PERSPECTIVE GRAVÉE
DE CETTE CAPITALE A L'ÉPOQUE DE SA PUISSANCE,

ET LA VUE DE L'ANCIEN PALAIS DUCAL, PRISE A VOL D'OISEAU.

ON Y A JOINT LES DESSINS
DE LA PORTERIE D'ANTOINE ET DE LA SALLE DES CERFS.



NANCY.

VAGNER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU MANÉGE, 3.

1847.

AVERTISSEMENT.

Conçu d'abord sous forme de simple article, pour le *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture* (qui l'avait demandé à l'auteur, et demandé de façon à tenir un peu lieu du mot Lorraine, dont le tour alphabétique était passé), ce morceau fut ensuite publié séparément par le libraire Conty, vers la fin de 1837.

Quoique depuis ce temps il ait paru d'utiles histoires de Nancy, — comme elles ne sont point exécutées d'après le même plan, — on a pu considérer comme non dépourvue d'un reste d'avantage et d'opportunité la reproduction du présent écrit, lequel manquait dans le commerce.

Il semble, en effet, y avoir place, sur le sujet, à

plusieurs ouvrages sensés, tant est grande la tâche qui s'offre à remplir, de *révéler* aux Français, et même aux Lorrains, la ville d'Europe assurément la plus mal connue, celle sur laquelle se débitent le plus de *quiproquo* stupides.

Aucune autre, sans contredit, n'est défigurée au même point, soit dans sa description actuelle, soit dans le récit de son passé, par les livres de géographie ou de statistique, les *handbooks,* les *landscapes,* et tous les manuels graves ou futiles que consultent les voyageurs. Ici, c'est un recueil où on la fait jadis appartenir aux Bourbons, qui, par démembrement de territoire, l'auraient cédée à Stanislas (prince sous lequel, tout au contraire, ont commencé ses rapports avec la France). Là, c'est un dictionnaire où l'on fait aligner et bâtir la *ville neuve,* non point par Charles III au seizième siécle, mais par le Roi de Pologne au dix-huitième : petite erreur de deux cents ans. Ailleurs un étourdi place à la *ville vieille* le tombeau des époux Leczinski, situé justement à l'extrémité du faubourg Saint Pierre. Ailleurs encore, d'autres barbouilleurs de papier changent en QUATRE les sept portes de Nancy, et, pour comble de déraison, ils les rendent toutes quatre visibles du pied de la statue centrale, d'où le premier passant venu peut savoir que l'on n'en voit que deux. Enfin, il n'est sorte d'absurdités ignares dont l'ancienne capitale de la Lorraine ne

soit devenue le thème ; et, à la grosseur des balourdises que débitent à ce sujet la plupart de ceux qui se sont mêlés d'en parler, on dirait qu'ils ont voulu concourir pour l'obtention d'un prix d'extravagance.

Quelques personnes, regrettant de voir borné à de si courtes dimensions notre petit travail, dont l'exactitude au moins n'était pas contestée, désiraient le voir acquérir assez d'étendue pour embrasser plus d'objets. Nous leur avons obéi, et la brochure est devenue un livre.

Toutefois, comme, par sa brièveté même, jointe au genre de style, rapide et un peu cavalier, qui, en pareil cas, est naturel.., notre labeur avait obtenu, à titre de RÉSUMÉ, une sorte d'adoption; comme, en acquérant bourgeoisie, il l'avait acquise TEL QU'IL ÉTAIT et sous une forme déterminée, — à tel point que certaines personnes studieuses, bienveillantes à l'égard du morceau, en avaient conservé mot pour mot des passages dans leur mémoire : — nous ne pouvions plus guère nous permettre de graves changements au texte. L'amplifier d'une manière considérable, c'eût été l'altérer.

Opérant donc par voie d'addition plutôt que de remaniement, nous n'avons pour ainsi dire point grossi, nous avons à peine retouché, l'opuscule primitif. Reconnaissable et non gonflé, il demeure le noyau du livre. — Seulement, au sujet de chaque

phrase un peu féconde, nous avons écrit une note, qui en développe la pensée; et cette série de morceaux accessoires, dont la plupart sont de petites monographies, fournit au lecteur tout ce qu'il lui fallait pour compléter ses notions. L'abrégé subsiste réimprimé; il reste, si l'on peut ainsi parler, le *catéchisme historique* de la chose; — mais les notes viennent l'étendre; et le lecteur, arrivé à la fin du volume, se trouve ne rien ignorer d'essentiel sur ce qu'il avait besoin de savoir.

Non que les sujets soient traités là avec le degré d'extension que plusieurs d'entre eux comporteraient. Mais il fallait se renfermer dans trois cents pages. Une peinture du Nancy passé et présent, même refaite, même agrandie, ne devait pas se transformer en une histoire de Lorraine.

Faute de longs détails néanmoins, faute de liaison avec tout un ensemble, quelques-unes des monographies dont il s'agit soulèveront force chicanes; elles sembleront téméraires. — Nous nous y sommes attendus, et n'avons pas pour cela reculé.

Il y a, nous le savons bien, des régions intellectuelles tellement envahies par l'erreur, que l'on ne peut y marcher droit quelques instants sans y heurter des préjugés. Sur ces terreins malencontreux, si l'on ne visait qu'à éviter les chocs, il faudrait ou se résigner à suivre les sentiers tortus, qui sont les seuls frayés, — ou du moins, en les redressant, ne

faire qu'un pas à la fois, puis s'arrêter au même instant, et, comme un *cantonnier,* se mettre à niveler et polir le chemin. — En d'autres termes, il faudrait ne hasarder aucune rectification sans en fournir immédiatement toutes les preuves.

A pareil jeu l'on n'avancerait guère; on aurait seulement le chétif plaisir, tout personnel, d'imposer silence à la Critique.

Ne vaut-il pas mieux la laisser parler? et l'intérêt de la science ne suffit-il pas, en ceci, pour faire oublier le *moi?* — La vie est courte; nul ne sait s'il aura le temps de mettre au jour les grands ouvrages qui, en étayant ses assertions, le mettraient à l'abri des démentis de la légèreté ou de l'ignorance. Or, en attendant, il y a, pour l'honnête homme, des obligations à remplir au jour le jour; et lorsque son travail d'enquête lui a fait découvrir des vérités méconnues, pourquoi, par un calcul égoïste, se dispenserait-il d'en faire part à ses frères! Ne fût-il encore à portée de les démontrer qu'en partie, et s'exposât-il ainsi, en les énonçant, à subir l'accusation de PARADOXE, si familière à la Routine.., ce ne lui est pas une raison pour se taire; il doit les articuler d'abord. Les articuler, c'est déjà rendre service.— Si la Providence le veut, il publiera plus tard les documents qui le justifieront; s'il meurt avant de les avoir mis au jour, il aura du moins payé sa dette.

Et, de la semence par lui jetée, tous les grains ne se perdront pas : il y en aura qui germeront (peut-être au bout d'un demi-siécle) dans des cœurs purs et des esprits bien faits.

En ce qui concerne, notamment, certaines questions historiques que le *Nancy* touche en passant, — bien des lecteurs, étonnés de nous voir émettre des jugements très-différents de ceux auxquels l'oreille s'est habituée comme à des refreins.., se scandaliseront de ces décisions inaccoutumées, toutes fondées qu'elles sont sur les faits. Croyant voir, par exemple, prédilection et faveur accordée, dans ce qui n'est que JUSTICE RENDUE et que VÉRITÉ RÉTABLIE, — ils supposeront peut-être sous notre plume quelque partialité native, se figurant pouvoir attribuer nos rectifications au zèle d'une sorte de sentiment austrasien que nous aurions reçu par le sang. Or la méprise serait lourde ; et, quand l'auteur de cet écrit,— moins fidèle en tous temps à l'indépendance d'esprit, moins désireux qu'il ne l'a toujours été de ramener à l'examen les diverses opinions émises autour de lui, — n'aurait pas eu toute sa vie LA HAINE DES PRÉVENTIONS QUELCONQUES.., s'étant appliqué dès sa jeunesse à s'en dégager autant que possible, de quelque bord qu'elles vinssent : — il n'y aurait pas encore lieu de lui prêter la disposition qu'on imagine ; car, à cette hypothèse chimérique, les premières bases font défaut ; l'hérédité, à laquelle

on assignerait chez lui de tels effets, N'EXISTE PAS. Fils et petit-fils de Français, de Parisiens, il n'appartient point par ses pères au sang de la nation lorraine; et ce qu'il s'est trouvé conduit à exprimer d'avantageux pour les anciens Lorrains, c'est l'étude seule, c'est l'équité seule, qui lui a fait loi de le dire.

Sans doute on pourra remarquer qu'outre les redressements obligés.., le pittoresque, et, pour ainsi parler, l'intérêt de style, se trouve aussi du même côté; — mais ceci ne vient pas de choix : pareil effet tient à la nature, à la nécessité des choses. — Comment se dispenser de mettre sur le premier plan, dans un tableau, ce qui en forme l'essence, ce qui en constitue la scène principale! Peut-on, avec quelque raison, si l'on entreprend l'histoire d'Athènes ou de Varsovie, se faire Perse ou Russe en l'écrivant? A moins de manquer aux premières conditions de l'art et du bon sens, on doit peindre Athènes du point de vue grec, et Varsovie du point de vue polonais. Ainsi l'esquisse de l'ANCIENNE CAPITALE DE LA LORRAINE ne saurait sans absurdité n'être pas prise du point de vue lorrain. — Du reste, tout impérieuses que sont ces sortes de convenances, elles n'empêchent nullement qu'on ne puisse rester véridique. Des tons plus chauds n'ont rien de commun avec des altérations de forme. L'espéce de prééminence distributive commandée par les sujets,

doit rester affaire de couleur, et ne pas aller jusqu'au dessin.

Vérité, vérité! c'est la loi qu'il faut embrasser; le culte qu'il est doux de répandre; le trésor dont la conquête mérite d'enflammer l'adolescence; l'unique passion que doive conserver l'âge mûr. Vérité, richesse attrayante, dont l'amour s'accroît pour le sage, à mesure que passent les années! Un temps arrive où, détrompé des exagérations diverses, et las de voir toujours les faits ou embellis ou enlaidis, on se sent dévoré du besoin du vrai, on en vient à ne plus pouvoir supporter de *romans* ni roses ni noirs.

Et plût au Ciel que les zélateurs de la Vérité eussent le bonheur d'en propager l'empire! Où elle règne, elle apporte la paix; car c'est sur des chimères que reposent une foule de théories haineuses qui divisent les hommes, et, dans la plupart des querelles, on ne se bat guère que pour des fantômes.

Ces opinions intolérantes, par exemple, qui, sur le terrein de la politique, portent tant de citoyens à vivre en désaccord brutal, se regardant réciproquement comme des méchants ou des fous.., ne tiennent-elles pas, en grande partie, aux images outrées, aux illusions qu'ils se sont formées en histoire! les uns et les autres se représentant d'une manière inexacte, trop ou trop peu avantageuse, l'ordre de choses antérieur.

Entre les panégyristes et les détracteurs des âges écoulés, une ligne raisonnable existe.., marquée par le crayon de tout homme consciencieux dont le soin s'attachera fidélement à reproduire CE QUI FUT. Plus que jamais, au siécle où nous vivons, après tant d'écarts dans les deux sens, et avec les ressources que nous fournissent de nombreux documents contradictoires, le moment est venu de la suivre. Il est temps de ne plus fausser, par la teinte de nos idées modernes, favorables ou défavorables, la peinture des anciennes époques. En d'autres termes, il est temps de ne plus commettre d'anachronismes, — ni *pour* ni *contre* le passé.

ORDRE DE LECTURE.

Les grandes notes, — celles qui sont indiquées par des chiffres et non par des lettres, — ne sont point destinées à se mêler au corps de l'ouvrage. La lecture doit en être rejetée à la fin de celle du texte, et ne pas venir l'interrompre.

Peut-être même, si l'on se sentait l'esprit libre et que l'on fût en veine de pensée, peut-être même serait-il bon de lire consécutivement les deux parties de l'opuscule principal (pages 3 à 28, et pages 131 à 164). On embrasserait ainsi sans intervalle l'*histoire* et le *tableau*, et l'on ne passerait qu'ensuite à l'étude des suppléments de l'une et de l'autre.

ERRATA.

Pages.	Lignes.		Lisez :
40,	27.	*quæsisti, Carole, cœlum,*	*quæsisti, Carole, cœlum* (sans virgule finale).
51,	33,	d'honneurs,	d'honneur,
51,	42,	Voir, ci-après, la note 36.	Voir, ci-après, la note 37.
83,	17.	constitutions à Bruxelles.	constitutions à Bude et à Bruxelles.
88,	13.	sonnerie à pendule musicale,	pendule à sonnerie musicale,
92,	30.	En 1742, la mère	En 1744, la mère
117,	40.	la dépensait à la faire prévaloir	la dépensait à faire prévaloir
127,	29,	le grand jour de l'histoire (*a*).	le grand jour de l'histoire (*b*).
127,	33,	(*a*) Ceci reste possible	(*b*) Ceci reste possible
157,	27.	on n'aperçoit la moindre	on ne découvre la moindre
164,	4.	que, tout observateur	que tout observateur
191,	21.	de ces cascades enfantines	de ses cascades enfantines
206,	16,	désigné pour devenir, trois ans plus tard,	désigné, trois ans plus tard, pour devenir
219,	11.	plus que tout cela, enfin le sage	plus que tout cela enfin, le sage
256,	38.	l'ingénieur envoyé de Paris	ingénieur envoyé de Paris
272,	38,	*Virg. Æneiod. VI.*	*Virg. Æneid. VI.*
280,	42,	tant de playdoyers	tant de plaidoyers

NOTANDA.

A la page 176, ligne 22, quelques personnes croiront voir une erreur dans le mot *illitérés*, et supposeront qu'il devrait être remplacé par *illettrés;* mais les deux termes ne sont nullement synonymes. — *Illettré* : qui n'a point fait d'études classiques et n'entend rien à la littérature. *Illitéré* : qui ne sait ni *a* ni *b* ; qui ne peut pas même signer son nom.

A la page 226, ligne 2, et au bas de la page 233, on lit *Emmanuel Chauvinel*, ce qui pourrait être pris pour une faute, mais n'est qu'une variante. Le nom de ce bienfaiteur des hospices de Nancy s'écrit de toutes sortes de manières : Chauvenel, Chavenel, Chavinel. — *Chauvenel* est plus usité, *Chavinel* paraît à M. Noël la leçon la plus correcte. *Chauvinel* aurait cela de bon qu'il tiendrait le milieu entre les deux orthographes. — Au reste, pour se fixer là dessus, il n'y a qu'à vérifier avec soin si, dans les titres, il y a ou il n'y a pas un *de*. S'il y a un *de*, et que le nom par conséquent doive être celui d'un lieu, il faut préférer Chavinel. Si, au contraire, le signe du génitif n'existe pas, alors Chauvinel (*calvinellus*, sous-diminutif de *calvus*) offre plus de probabilité.

Une véritable imperfection à signaler, c'est le désaccord entre les deux origines que notre livre donne à Saint-Lambert ; le texte (page 153, ligne 19) plaçant son berceau à Nancy, et les notes (page 99, ligne 23, page 190, ligne 14) faisant naître ce poète au village d'Affrâcourt près d'Haroué, lieu, du reste, certainement, où est né son frère, et où leur père avait des propriétés. C'est pour la première de ces deux opinions, — pour Nancy, — que définitivement il nous paraît préférable d'opter, avec M. Henri Le Page, et nous nous y tiendrons jusques à preuve contraire.

NANCY.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

NANCY.

HISTOIRE ET TABLEAU.

Parva, sed arctoo cunctis benè nota sub axe,
Urbs sedet, *irriguo quam lambit flumine Murtha* [1],
Leucenses inter populos, gentemque vosagam,
Ac barrense solum......................
Nancejum vocat hanc vetus incola; nomine quondàm
Obscuro, verùm, gestis jàm rebus et armis,
Percelebri, et quod nunc argentea transvolat astra.
(P. Blarrorivi, *Nanceidos liber.*)

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE.

I.

C'est inutilement que l'on chercherait à Nancy des débris d'antiquités austrasiennes ou romaines, à plus forte raison gauloises; car, loin de remonter si haut, le noyau même de cette ville n'était pas encore formé sous les Carlovingiens. A l'époque, en effet, dont il s'agit, elle n'aurait pas eu de raison d'existence, les populations descendues des Leuques et des Médiomatriciens ayant jusqu'alors conservé d'habituelles relations, sinon de dépendance, au moins de clientelle, avec leurs anciennes capitales, et d'ailleurs la suprématie d'Aix-la-Chapelle étant venue dominer sur le tout.

Mais lorsque, peu après la création du royaume de Lothaire ou de la Loher-Règne (855), ces rapports leuquois et

médiomatriques achevèrent de tomber en oubli, au milieu du désordre amené par les irruptions réitérées des Normands (876-900), puis des Huns-Abares (900-930), et par les guerres civiles qui suivirent ces longs désastres; — lorsque, chacun n'ayant plus songé pendant soixante ans qu'à sa sûreté particulière et locale, Toul et Metz furent devenus de simples individualités, de petites républiques dont le patriotisme rétréci finissait à quelques milliers de toises de leurs murailles; — lorsqu'en même temps, prise et pillée par les Barbares, la grande ville impériale, centre administratif des provinces d'entre Rhin et Meuse, de ces provinces qu'avait déjà groupées auparavant ensemble leur soumission commune à la couronne d'Austrasie; lorsque la ville de Charlemagne, disons-nous, cessa de les tenir liées et de faire sentir au loin son ascendant : — alors, — pour les contrées surtout les plus voisines des Vôges, et où les eaux de cette chaîne commencent seulement à couler vers le Nord, — l'état des choses se trouva changé, la cohésion détruite; le pays restait acéphale. Il dut tendre, dès cette époque, à se créer une tête.

Il le dut, disons-nous; et par conséquent le désir ne put que s'en accroître, dans la région dont nous parlons, quand le génie du fameux Brunon, frère d'Othon le Grand, coupant en deux l'ancien royaume de Lothaire (959), eut formé sous le nom de Mosellane, de Haute Lorraine ou de Lorraine propre, — séparée désormais de la Basse Lorraine ou du Lothier, — une nationalité bien conçue, bien distincte, qui réunissait tous les éléments de vie et de durée.

Non que la tête dont nous parlons se soit constituée aussitôt. Géographiquement déterminé par des circonstances politiques en désaccord avec la nature, le siége primitif du gouvernement nouveau ne pouvait guère devenir foyer de convergence, ni exercer une attraction réelle. Il n'était autre, en effet, que la résidence même de Frédéric de Bar, prince

à qui son crédit comme beau-frère de Hugues Capet, bien plus que les sympathies lotharingiennes, avait valu d'être choisi pour premier duc de Mosellane; ses possessions héréditaires se trouvant placées vers la Meuse et l'Ornain, c'est-à-dire sur l'extrême frontière de la Loher-Règne à l'occident. — Mais, quatre-vingt-dix ans plus tard, la famille de Gérard de Saintois, dit d'Alsace, ayant enfin reçu le sceptre ducal, que lui donnait la force des choses (1048), des conditions plus normales se trouvèrent remplies. Gérard et ses pères étaient nés dans les riches campagnes du comté de Vaudémont, au pied de la montagne historique de Sion, véritable cœur du pays, centre sacré de ses traditions millénaires; et l'on put dès lors prévoir que la Lorraine, sous une race de princes patriotes, légitimes enfants de ses entrailles, ne tarderait pas à se bâtir une capitale [2].

Cette capitale prit naissance, pour ainsi dire, toute seule. On ne saurait en assigner les commencements, ni dire à quelle époque précise les ducs des Lohérans quittèrent Châtenoy, pour venir fixer à Nancy le pavillon de leur souveraineté. Mais, de bonne heure, du moins, le séjour leur en plut; car la femme de Thierry Ier, qui, fils de Gérard d'Alsace, lui succéda en 1070, est déjà qualifiée, par le chroniqueur Albéric, duchesse de Nancy : *ducissa de Nanceio.* Un nom destiné à devenir si célèbre, n'était alors que celui d'un château, situé près du village de Saint-Dizier (*a*), et sur le terrain actuel des rues de la Source et de la Monnaie. Bientôt, avoisiné d'habitations, augmenté d'une église de prieuré (*b*), que firent successivement élever Thierry, Simon et Matthieu (1110-1165),

---

(*a*) Détruit sous Charles III, le village de Saint-Dizier, qui a donné son nom à la principale rue de Nancy, occupait la partie basse du côteau de Boudonville et les environs de Saint-Fiacre.

(*b*) Notre-Dame près de l'Arsenal, église maintenant détruite.

le château prit de l'importance; Ferry II y mourut (1213), et c'était devenu un palais, *palatium*, lorsqu'en 1298 Ferry III en donna une grande partie aux dames dominicaines prêcheresses, dont le nom est resté à la place *des Dames*.

II.

Comment et pourquoi ce lieu fut-il préféré à d'autres? La raison en est simple, quoique pas un historien ne paraisse l'avoir comprise.

Le beau vallon où vont se perdre l'un dans l'autre, devant Frouart, les deux principaux cours d'eau de la Lorraine (la Moselle et la Meurthe), n'offrait au XIe siècle aucun espace large et libre, qui pût inviter à y placer des constructions nombreuses. Épais abri des bêtes farouches, il était couvert tout entier par une des ailes de l'immense forêt de Hais, dont les verts et sombres fourrés renfermaient bien peu de clairières, si ce n'est autour des romantiques donjons de Bouxières et de Liverdun. — Mais, à deux petites lieues du confluent, s'ouvrait un bassin vaste et fertile, propre au labourage, au commerce, à tous les développements d'aisance que réclame une ville souveraine. Là, sur la limite des côteaux et des plaines, du pittoresque et de l'utile, de la région boisée et de la région cultivée; là, par la seule force des choses, s'élevèrent les édifices de la résidence ducale. — Placé au point de jonction de quatre anciennes contrées naturelles, le Saintois, le Scarponais, le Chaumontais et le Saulnois, Nancy représenta leur alliance [3]; il représenta surtout la réunion de la Meurthe et de la Moselle, et les sentiments des populations répandues le long de ces deux rivières et de leurs affluents. Aussi fut-il dès l'origine une idée grande et vraie, par conséquent une idée forte.

Si, comme on ne peut s'empêcher d'en être frappé,

Nancy fut appelé, de bonne heure et longtemps, à jouer un rôle bien au-dessus de ce qu'annonçait la médiocrité de son enceinte; s'il occupa, et s'il tient dans l'histoire, un rang pour le moins égal à celui de Metz, ville cependant plus étendue, plus ancienne, et qui semblait devoir l'éclipser à tous égards : c'est que, depuis le dixième siècle, Metz, renfermé dans ses remparts, et vivant d'une vie à lui propre, Metz, constitué en *cité,* dans toute la force du terme *(civitas, πόλις)*, n'avait malheureusement pu éviter de devenir indifférent, ou même hostile, aux intérêts généraux du territoire; tandis que, jusqu'à la fin, Nancy fut toujours, au contraire, leur écho sympathique, leur fidèle organe, et leur champion dévoué. C'est qu'en un mot, et malgré la juste célébrité des institutions messines au moyen-âge, Metz n'était l'expression *que de lui-même,* tandis que Nancy, moins considérable comme ville, était *l'expression de tout un pays.* — Ce seul mot, qu'on ne trouve nulle part, suffit pour éclaircir bien des choses : il est la clef de l'histoire de Lorraine [4].

III.

Revenons aux accroissements de Nancy. Le brillant Raoul, fils de Ferry IV, abandonnant la portion de palais conservée par Ferry III, s'en fit bâtir une autre (1322-1343), qui occupait l'emplacement d'une partie des jardins de la Préfecture actuelle (*a*), vers la Pépinière. C'est lui aussi qui fonda, sur le terrain de la Petite Carrière (*b*), la fameuse collégiale de Saint-Georges (1339), glorieux monument national, que

---

(*a*) Palais du Gouvernement, à l'extrémité de la Carrière.

(*b*) La Petite Carrière est l'espace contenu entre la Grande Rue de la ville vieille et l'hémicycle.

Stanislas a fait disparaître avec tant d'autres. Sous le duc Jean, vers 1463, on construisit, à l'opposite de la porte Saint-Nicolas (*a*), remplacée plus tard par la Porte Royale (*b*), la porte de la Craffe (*c*), si remarquable par ses deux tours, et l'on comprit dans l'enceinte des fortifications les rues des deux *Bourgets* (*d*). — Alors, Nancy se trouva renfermer tout ce qu'on nomme aujourd'hui la ville vieille; et telle était à peu près déjà son étendue, lorsque fut livrée sous ses murailles, en 1407, la bataille dite de Champigneulles, où Charles II, attaqué par les troupes du duc d'Orléans et de nombreux alliés, les mit en déroute, fit prisonniers le maréchal du duché de Luxembourg, les comtes de Salm, de Sarrebrück et de Sarverden, principaux chefs des confédérés,— et put le soir, dans sa capitale, les inviter, comme ses captifs et ses hôtes, au souper qu'ils avaient osé commander par défi, croyant bien se le faire servir en vainqueurs.

IV.

De 1430 à 1473, l'histoire spéciale de Nancy présente peu de faits mémorables, les princes de la maison d'Anjou ayant rarement pris le centre de la Mosellane pour théâtre de leur activité. C'est à l'avénement de René de Vaudémont, héritier du vrai sang de Lorraine, que recommence l'intérêt.

Nous n'entrerons point ici dans le détail de la guerre fameuse qui a fourni à Pierre de Blaru le sujet de sa *Nancéïde*, traduite de nos jours par M. Schütz : guerre dont les pages

(*a*) Arcade démolie au mois de mars 1847.
(*b*) Arc-de-Triomphe situé entre la Carrière et la place Stanislas.
(*c*) Porte Notre-Dame, qui conduit à la citadelle.
(*d*) Rues du Haut et du Petit Bourgeois.

de M. de Barante ont popularisé la connaissance, au moins approximative, mais que raconte bien plus fidèlement M. Huguenin jeune, dans une excellente monographie [5]. On sait comment René II, dont les sujets avaient reçu, en pleine paix, des soldats de Charles-le-Téméraire, mille offenses restées impunies, brûlait, malgré l'extrême inégalité des forces, de se mesurer en bataille avec ce prince, sur qui la raison n'avait aucun empire; — comment, après des réclamations inutiles, il osa lui envoyer devant Neuss le gant du défi: encouragé qu'il était à cette périlleuse provocation par Louis XI, qui, de sa propre bouche, lui avait promis assistance contre ce formidable adversaire; — comment, tout à coup, le roi de France, achetant à tout prix le plaisir de pouvoir mettre à mort le connétable Saint-Pol, manqua sans pudeur à sa parole, et laissa son jeune allié en butte à toute la fureur du puissant duc de Bourgogne (1475), qui marcha sur Nancy, dont on ne put l'empêcher de s'emparer momentanément, mais dont les Lorrains se remirent en possession l'année suivante; — comment enfin, l'obstiné successeur de Philippe-le-Bon étant accouru, furieux, recommencer le siège de cette place (1476), les Suisses vinrent prêter secours à René, leur noble compagnon d'armes, pour lui payer leur dette de Morat.., et l'aidèrent à rentrer dans sa ville ducale sous le plus bel arc-de-triomphe où prince eût jamais passé : sous un arceau composé des os de tous les animaux immondes dont avaient mieux aimé se nourrir les habitants de Nancy, que de ne pas pousser jusqu'au bout leur sublime défense.

La déroute des Bourguignons fut complète; Charles, tué au fort de la mêlée (5 janvier 1477), fut transporté dans les remparts ennemis, où il reçut avec magnificence l'hospitalité de la mort [6]. Soixante-trois ans après (1550), l'empereur Charles-Quint ayant fait redemander aux Nancéïens le corps de son aïeul, leur générosité n'hésita pas à le lui rendre;

mais le tombeau vide subsista, chargé d'inscriptions glorieuses [7]; jusqu'à l'époque où des mains trop vantées s'attachèrent, sous mille prétextes, à détruire un à un tous les souvenirs patriotiques de la Lorraine (1742). De nos jours, une demi-colonne, surmontée de la croix nationale à deux branches, indique seule, au milieu de l'étang Saint Jean, la place où succomba le vainqueur de Gand, de Liège et de Mont-l'Héry. Comme la fête patriotique qui se célébrait tous les ans à pareil jour [8] a cessé en 1737, ce fût de colonne est, avec la tapisserie de la tente du prince, conservée à la Cour royale, et avec les restes du pavé noir de l'hôtel de Rennel (ancienne maison de Georges Marque), où furent accordés à sa dépouille de pompeux honneurs funéraires [9], — l'unique témoignage local, encore existant, d'un événement du premier ordre, qui changea la face de l'Europe.

V.

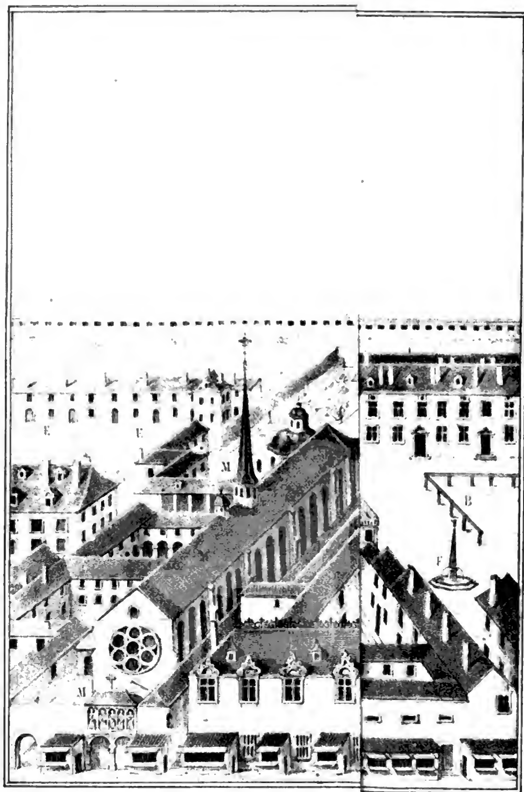
Le palais de Raoul ne pouvait plus suffire à l'importance de la cour de Lorraine, depuis que les descendants de Gérard d'Alsace avaient acquis, outre la possession réelle du duché de Bar, du comté de Blâmont, des seigneuries de Joinville, d'Harcourt, de Mayenne, d'Aumale et d'Elbœuf, les grands titres honorifiques de rois de Hongrie, d'Aragon, de Sicile et de Jérusalem.

René II, dans les dernières années de son règne (1502), fit jeter les fondements d'un autre édifice plus vaste, qui, s'appuyant pour sommet d'angle sur la chapelle de Saint-Georges (*a*), étendait en équerre ses deux ailes principales,

---

(*a*) Emplacement de la Petite Carrière, sous les fenêtres des bureaux de la Préfecture actuelle.

PALAIS DU



Thorelle ... Ruel

...ue de M.r NOEL Notaire

A. Portail d'Antoine dit *la Porterie*.
B. Barrières d'enceinte de la Carrière ou pl.ce des canonades.
C.C.C. La salle ducale, dite des Cerfs.
D. Dôme du trésor des chartes.
E.E. Écuries du palais des Ducs.
F.F. Fontaines de service.
G.G ...des tapisseries de la Couronne.
H. ...onde cour.
I.I. ...ecevaient la rampe du
J.J ...ontaines.
K. *Grand Rond* où pouvaient.

l'une le long de la Grande Rue jusques aux Cordeliers, l'autre de manière à longer et à dépasser le fond de la Carrière, place alors destinée aux carrousels et aux jeux chevaleresques. — Continué par ses successeurs, notamment par le brave et bon duc Antoine (1508-1544), à qui l'on doit la salle des Cerfs, ce troisième palais donnait entrée, par l'élégante *Porterie* (*a*), d'abord dans une grande cour, bâtie sur les quatre faces, et au fond de laquelle, à droite, se trouvait la belle tour de l'escalier, puis dans une seconde cour, disposée en parterre, dont Callot nous a laissé la vue, et qui s'étendait jusqu'au bastion *des Dames* (*b*), planté aussi en jardin. Masse énorme de corps de logis détruits presque tous, et non remplacés pour la plupart, c'était le séjour bien-aimé où se reposait de ses exploits l'héroïque vainqueur des *Rustauds* [10]; où vécut trop peu de temps son fils François; où Charles le législateur rendit tant de sages ordonnances. C'était l'auguste demeure princière où Louis XIV et la Reine, venus en 1673 avec leur double suite, se déclaraient aussi bien ou mieux logés qu'au Louvre (*c*); celle qui n'eût été surpassée que par le magnifique bâtiment dont Boffrand avait jeté les bases sous Léopold [11]; celle où notamment se dressait avec tant de parade le catafalque des souverains, honorés après leur mort par de si pompeux hommages. Car rien n'égalait en Europe la majesté de leur convoi funèbre : nous pouvons en juger encore, non seulement par les récits officiels, mais par les gravures du temps; et l'on disait, en façon de proverbe, que les trois plus belles cérémonies à voir au monde, étaient le

---

(*a*) C'est ainsi que s'appelait le beau portail encore existant, celui qui devrait servir d'entrée à un musée lorrain.

(*b*) Des Dames ou des héroïnes; on le voit nommé en latin *propugnaculum heroïnarum*.

(*c*) Nous en joignons ici la vue, prise à vol d'oiseau par De Ruet.

couronnement d'un empereur d'Allemagne à Francfort, le sacre d'un roi de France à Rheims, et l'enterrement d'un duc de Lorraine à Nancy [12].

VI.

A la différence de la ville vieille, qui s'était formée peu à peu, la ville neuve, conçue d'un seul jet et sur un dessin régulier, fut bâtie en moins de quarante ans. Charles III, dit le grand, digne petit-fils du duc Antoine, avait su, comme ce prince, par un mélange de force et de sagesse, maintenir dans ses états, au milieu des guerres de religion dont l'Europe était embrâsée, l'ordre, la richesse et la paix. Il commença en 1580 à réaliser son projet, et, de son vivant (1607), il put voir cette œuvre presque terminée. Henri (1608) en poursuivit l'achèvement, et, vers 1618 ou 1620, il ne restait plus rien à faire, sinon quelques embellissements, postérieurs au plan primitif; par exemple, les façades uniformes qu'on voulait donner à la Grande Place (marché actuel), devant un hôtel-de-ville qui n'existe plus, et la fontaine monumentale qu'on se proposait d'y élever, surmontée de la statue équestre du fondateur Charles III [13].

Alors, Nancy, heureux et florissant, atteignit un très-haut point de splendeur. Capitale de la Lorraine et du Barrois; résidence de ducs royaux, qui, n'étant vassaux de la France ni de l'Allemagne, ne relevaient que *de Dieu et de leur épée*, il renfermait, à côté d'une noblesse illustre, vertueuse et justement considérée, une bourgeoisie laborieuse et intelligente. Le sentiment religieux y brillait du plus pur éclat; les arts y étaient cultivés avec ardeur; l'industrie s'y développait dans une foule de manufactures [14]. Au dedans, on admirait ses rues tirées au cordeau, chose encore si peu commune à cette époque; au dehors, seize bastions gigantesques, décorés de sculptures, et liés par de longues courtines, for-

maient la ligne de son enceinte ; et cet ensemble de beaux et bons remparts, que protégeaient de vastes fossés et de puissantes demi-lunes, en faisait la plus forte place de l'Europe [15].

VII.

Henri mourut (1624), ne pouvant malheureusement s'empêcher de laisser la couronne à l'aîné de ses neveux, à l'époux de sa fille Nicolle, au trop fameux Charles IV. Ce prince, doué de rares talents pour la guerre, mais léger, sans aplomb et sans politique, détruisit, par cinquante années d'imprudences, l'édifice de grandeur que ses pères avaient élevé, et qui continuait à s'accroître.

L'origine de ses infortunes fut d'avoir chaudement embrassé la cause de quiconque, en France, réclamait respect pour les lois et résistait au servilisme. Par là, il se trouva lié aux intérêts de Gaston d'Orléans, à qui même il accorda en mariage sa sœur Marguerite. Par là aussi, il s'attira tellement l'inimitié du cardinal despote qui gouvernait Louis XIII, et qui, malheureusement, insatiable de pouvoir et de vengeance, ne pardonnait rien de contraire à ses combinaisons impérieuses, qu'on vit arriver en 1633, devant Nancy, l'armée française, commandée par le Roi en personne.

Celui-ci s'avançait persuadé qu'il allait réduire cette ville comme la Rochelle, — quoique rien ne fût moins assuré; car c'était un Lorrain (Thiriot) qui lui avait fait conquérir la fière citadelle du protestantisme, et cette fois, au contraire, tous les Lorrains étaient contre lui. Nancy, solidement fortifié, défendu par des soldats fidèles et par une artillerie bien servie, tint les Français à respectueuse distance. La mauvaise saison approchait; les secours allaient se montrer; et Louis, quelque dépit qu'il en éprouvât, était sur le point de lever le siége, — lorsque Richelieu, à qui tous les moyens parais-

saient bons pour réussir, le tira d'affaire... par un mensonge, suivi d'une violation du droit des gens. Le prélat-ministre alla trouver dans les Vôges le duc Charles, et, l'amenant avec adresse à signer des préliminaires de paix, fit tant qu'il l'engagea, par l'espérance de conditions meilleures, à venir parler personnellement au monarque, — lui promettant avec serment qu'il serait toujours libre de se retirer, quel que fût le résultat de l'entrevue. Incapable de soupçonner le roi d'une bassesse et le cardinal d'un parjure, Charles IV se présenta sans défiance au camp de La Neuve-Ville (*a*). Là, le trop faible fils du Béarnais, après l'avoir affectueusement reçu, ne rougit pas, au bout de quelques heures, — sans prétexte, sans motif d'excuses, — de le retenir prisonnier, au milieu d'égards illusoires, — et put ainsi lui arracher, à force d'instances, devenues des contraintes, l'ordre d'ouvrir pour un moment les portes de Nancy. Ce n'était, lui assurait-on, que pour y faire une pure entrée honorifique; une entrée destinée seulement à précéder la retraite du Roi, à la rendre plus explicable.., et à sauver ainsi, d'un affront aux yeux de l'Europe, la majesté des fleurs-de-lys.

Une héroïne enfermée dans la place, la princesse de Phalsbourg, voulait, et avec raison, que nul compte ne fût tenu de cette dépêche, œuvre d'un souverain réellement captif; mais le marquis de Mouy, gouverneur, l'un des princes du sang, crut devoir obéir. Ainsi que son parent et maître, il croyait encore à l'*honneur* : il ne pressentait pas à quel point les Français fouleraient aux pieds leur parole. — A peine introduits en assez grand nombre pour être devenus les plus forts, ils exigèrent qu'on mît bas les armes. La garnison trahie pleurait de rage. « Ah! si nous avions su cela,

---

(*a*) Entre Jarville et Saint-Nicolas de Port.

s'écriaient les Lorrains, le roi ne serait entré que par la brèche et sur nos corps. » Louis, indifférent aux ignobles caractères du triomphe qu'il venait de se procurer, osa bien proposer à Callot de consacrer par son immortel burin cet odieux et lâche exploit, — tout comme s'il se fût agi d'un fait semblable aux victoires de Saintonge et d'Aunis, que le grand artiste avait gravées. — « Sire, lui répondit Callot, avec un regard foudroyant, je me couperais plutôt le pouce [16]. »

Ayant dès lors l'ennemi dans son sein, Nancy, réduit à l'impuissance de prendre part à la lutte désespérée que soutenait le reste du pays avec une constance, avec une bravoure pour ainsi dire fabuleuse, contre ses oppresseurs cardinalistes (*a*) et leurs féroces et sacrilèges complices, allemands ou suédois [17]; Nancy, qui voyait en frémissant les trésors de son riche arsenal [18] servir de moyens d'attaque contre la sublime et malheureuse citadelle de la Mothe [19]; Nancy, pendant vingt-cinq ans n'eut plus d'histoire. Car ce n'en est pas une, — à moins qu'on ne veuille abuser des termes, — que le monotone récit de misères déplorables et sans fin, sous un despotisme à la turque (*b*). Qui ne sait jusqu'où fut poussé le règne du *bon plaisir*, par ces cruels gouverneurs français, tyrans indignes de leur rang et de leur naissance.., durs et vils concussionnaires qu'on appelait les *bachas de la Lorraine* [20] !

Cet horrible état de choses cessa lors de la paix des Py-

(*a*) C'était le mot du temps, pour désigner les partisans de Richelieu, en opposition aux défenseurs de la légalité, qu'à Paris on appelait alors royalistes.

(*b*) La *petite paix* (1641) fut trop courte pour valoir la peine qu'on y ait égard, dans un résumé des événements aussi rapide que l'est celui-ci.

rénées (1660); mais les adieux devaient être dignes du séjour : l'œuvre admirable de Galéan fut détruite de fond en comble, et l'on ne rendit au Duc qu'une capitale démantelée. — Toutefois, ses sujets en pleurs l'y reçurent avec ivresse (1663), et trouvèrent, au milieu de leur dénuement, des moyens de le fêter encore; mais, sept ans après, sur les plus frivoles prétextes, on s'empressa d'y rentrer en armes, à l'aide de tous les avantages, de tous les postes qu'on s'était fait céder. D'ailleurs, la retraite n'avait jamais été sincère : de honteuses lettres le prouvent [21]; et s'il est vrai que la mobilité d'esprit de Charles IV contribuait, avec sa juste exaspération, à le rendre peu fidèle, certes le cabinet de France l'était encore bien moins à son égard. On se sentait trop coupable envers ce prince, on lui avait fait trop de mal, pour ne pas désirer de l'anéantir.

VIII.

Quand les combattants sont vingt contre un, les miracles de résistance ont leur terme : il faut finir par succomber. La Lorraine, écrasée, ne bougeait plus; — mais son silence de mort déplaisait à Louis XIV, étonné qu'on pût rester insensible au bonheur de l'avoir pour maître.

Voyant donc qu'il lui restait à faire la conquête des esprits, il crut n'avoir du moins, pour l'opérer, qu'à se montrer de près; il vint, avec la reine, s'établir quelque temps à Nancy, dans tout l'appareil de sa cour (1673). Là, daignant s'humaniser avec l'élite de ses victimes, il ne négligea rien pour attirer à son service, ne fût-ce qu'en petit nombre, les notabilités du pays. — Mais, quoiqu'il eût fait, pour y parvenir, des avances très-peu ordinaires de sa part, il en fut pour ses frais de séduction. Ni l'appât des faveurs et des grâces, si puissant sur la noblesse d'alors; ni le désir, si naturel à des gentils-

hommes ruinés, de se tirer de la misère où les avaient réduits des pillages et des exactions sans exemple.., rien n'y fit. Il n'y eut pas une seule défection dans toute la chevalerie lorraine [22] : corps illustre et vraiment patriote, dont la fidélité coûteuse était ici d'autant plus admirable, d'autant plus méritoire, que ses droits politiques avaient été méconnus et violés par le Duc [23]. Le *grand roi* partit de Nancy comme il était venu, sans y avoir trouvé un flatteur, encore moins une recrue : il avait rencontré des hommes. — Habitué qu'il était aux servilités de Versailles, il ne pouvait revenir de sa surprise; il en laissa échapper le témoignage avec une sorte d'admiration; — mais ce bon mouvement n'alla pas chez lui jusqu'à la résolution d'être juste, et de rendre à l'indépendance, sous leur légitime souverain, les citoyens d'une nation qu'il avouait si digne de son estime.

Plus tard même, quand l'infortuné Charles IV, trop peu écouté des Alliés, à qui ses conseils eussent valu la victoire, expira, consolé du moins par une bataille gagnée à Consarbrück (1675), et par la prise du voleur Créqui, l'un des plus insignes brigands qui eussent pillé et torturé son peuple; quand la tombe, fermée sur ce prince, dont on avait si cruellement exploité les fautes, ne laissa plus aucun prétexte au scandale de l'usurpation; — les éminentes vertus de son successeur ne purent ramener Louis à des procédés moins iniques. D'un mot, l'arbitre de la France pouvait se réconcilier avec le sauveur de Vienne et le vengeur de la Chrétienté... Mais non : il aima mieux, SEUL EN EUROPE, affecter de méconnaître les droits du magnanime duc Charles V.., afin de pouvoir continuer de s'arroger son héritage; — quitte à prononcer, quinze ans après, à la nouvelle de la mort du héros lorrain (1690), ces paroles stériles : « Je viens de perdre le plus grand, le plus sage, et le plus généreux de tous mes ennemis [24]. »

IX.

Ce que n'avait pu obtenir de Louis XIV le sentiment de la justice, la nécessité le lui imposa, au traité de Riswick (1697). Alors enfin, il rendit gorge. Alors, — à quelques places près, situées sur la Meuse au delà de Verdun, — il restitua les possessions séculaires du sang de Gérard d'Alsace et de René d'Anjou; mais en faisant raser de nouveau la majeure partie des fortifications de Nancy. Car, après les avoir détruites pour les Ducs (1660), son ambition s'étant accrue, il les avait, en 1672, relevées à son profit.

Léopold arriva d'Allemagne, où il était né dans l'exil. Personne ne l'avait encore vu; tout le monde le connaissait. Au devant de lui s'élancèrent hommes, femmes, enfants, vieillards..., ce qui restait debout des populations décimées. Dans cet enthousiasme touchant, électrique, irrésistible, le sol même sembla s'émouvoir; et la voûte des deux mille églises de la Lorraine et du Barrois, vibra comme sous un tonnerre, aux chants universels, et si longtemps désirés avec larmes, du *Domine salvum fac Ducem*. — Le 10 novembre 1698, Nancy fut témoin de l'entrée du jeune prince, et, bientôt après (avril 1700), de celle de son glorieux père [25]. La Providence avait refusé à Charles V, tant qu'il avait possédé la couronne, de revoir la ville de ses aïeux : il y revint du moins, comblé d'honneurs, au fond d'un cercueil triomphal; il y revint, rapportant pour richesse, aux provinces qu'il avait tant aimées, la renommée européenne de ses vertus, de ses victoires, et les drapeaux conquis par l'épée lorraine sur les formidables armées du Grand-Seigneur [26].

Alors commença cet *âge d'or de trente années*, qu'on nomme le règne de Léopold : règne dont nous omettrons le détail,

parce qu'il fournirait trop à dire; règne d'une félicité, d'une perfection idéale, auquel il est difficile de rien trouver de comparable dans l'histoire [27], et dont l'esquisse, tracée par une main célèbre et presque contemporaine, forme la plus belle page peut-être que Voltaire ait jamais écrite [28].

X.

L'Antonin ferma les yeux (1729), mais il laissait son Marc-Aurèle; et déjà l'on s'applaudissait de retrouver tout entier Léopold dans le vertueux François III, qui lui avait succédé [29]. On rêvait un avenir immense de bonheur et d'illustration.... Hélas! on ne se doutait guère que, si florissante en apparence, la nation fût à la veille de mourir [30].

Il en était ainsi, pourtant. Après six cents années de vie propre et indépendante, qu'avait suivies plus d'un demi-siècle d'incroyables souffrances, couronnées enfin par trente-huit ans de consolations suprêmes, terrestre récompense et juste auréole de son martyre, la Lorraine se trouvait arrivée, sans le savoir au terme de son héroïque existence. — Restée prudemment étrangère à la guerre de 1733, elle n'avait pu être victime des querelles des potentats : elle le devint de leur réconciliation.

Dans cette guerre, entreprise par Louis XV pour assurer à son beau-père Stanislas le sceptre de Pologne, la France, qui n'avait pas atteint son but, avait néanmoins accru son ascendant; deux de ses vieilles célébrités, Villars et Berwick, lui avaient fait obtenir des succès qu'il fallut songer à lui payer. Or, on jugea que le plus sûr moyen de s'arranger aisément avec elle, et de la rendre facile et coulante sur une foule de points, serait de lui accorder l'objet de sa convoitise la plus tenace, les duchés de Lorraine et de Bar. Lui cédant donc ce qu'on n'avait nul droit de lui céder, c'est-à-dire *le bien d'autrui*, on lui offrit d'assurer à Stanislas, en échange de

la Pologne, les deux duchés dont l'acquisition était devenue pour le cabinet de Versailles une idée fixe; avec promesse qu'à la mort de ce roi, ils passeraient à Louis XV, époux de sa fille unique. — Quant au duc de Lorraine, dont les états servaient ainsi de gage à la paix générale, on lui réservait, il est vrai, sans parler du sceptre toscan des Médicis, la plus noble indemnité possible : la main de la belle Marie-Thérèse, héritière de Bohême et de Hongrie, et l'espérance du diadême impérial.... Il hésita six mois, cependant, à conclure un si magnifique échange; car il allait y perdre Nancy, ce Nancy au prix duquel Charles IV avait jadis refusé de racheter une couronne [31].

Mais quels moyens de résister possédait le fils de Léopold? La France et ses alliés exigeaient; l'Allemagne et ses alliés cédaient. — Seul contre la volonté de l'Europe entière, devait-il, pouvait-il, en appeler à l'amour de ses sujets fidèles.., qui, sans doute auraient encore essayé des prodiges, et seraient morts avec joie pour leur maître, — mais qui ne fussent point parvenus à lui conserver le sol paternel, même en se faisant tuer jusqu'au dernier!

Il fallut donc se taire et souffrir, et se résigner à l'élévation... Mais François pleura sa future grandeur, comme un autre eût pleuré sa chute. — Et pourtant, le nom d'*empereur*, — multiplié, vulgarisé depuis, — était alors unique sur la terre : il se liait à des idées d'un ordre sublime, dont l'équivalent n'existe plus. Siège auguste de la présidence des peuples chrétiens, premier poste laïque de l'univers, le trône où devait monter la maison de Lorraine dans la personne de François III, n'avait point encore perdu son caractère sacré; c'était toujours le trône des *Césars* et le *Saint Empire romain*.

XI.

Abrégeons. Il y a des infortunes qui se comprennent sans que la plume s'y appesantisse; et rien ici n'exige que nous nous arrêtions à dépeindre les angoisses d'une population gémissante, ses inconsolables douleurs au départ de la famille nationale : ce tableau serait trop déchirant. — Personne n'ignore quelles furent les scènes du désespoir universel. On sait ces pleurs de tous les citoyens, plus en deuil qu'à la mort d'un père; on connaît ce délire célèbre, cette touchante fureur de tendresse, de malheureux sujets éperdus, — qui, voyant partir les princesses, dernier reste du sang de leurs maîtres.., se cramponnaient aux voitures ducales, se pendaient aux portières, entravaient les roues, dételaient et redételaient les chevaux... Comme s'il eût dépendu d'eux, à ce moment suprême, d'arrêter le char de la destinée! Comme s'ils eussent encore pu, pauvres gens! à force de sanglots et de prières, empêcher de s'éloigner d'eux l'auguste et chère dynastie... en qui, par tant de siécles de succès ou de revers communs, par des gages si multipliés d'intelligence et d'amour réciproque, tout un peuple s'était incarné [32] !

XII.

Le 21 mars 1737, les commissaires de Louis XV et du roi de Pologne prirent possession de Nancy, et Stanislas y vint le 9 août suivant. L'accueil qu'il y reçut, fut convenable, mais froid. Comme il en paraissait péniblement frappé, les magistrats osèrent lui en expliquer la cause, et lui montrer, avec dignité, combien il aurait à faire pour remplacer les princes auxquels il succédait, et pour obtenir, un jour, des

regrets pareils à ceux dont la trace ne pouvait se cacher, même à ses yeux.

Le Roi fixa sa demeure au château de Lunéville; mais il s'occupa constamment de sa capitale : il y plaça le centre de beaucoup d'établissements utiles ou charitables. Réorganisant l'académie des sciences et beaux-arts qu'avait fondée Léopold, et l'étendant aux lettres, il y institua, en 1751, la société savante et littéraire à laquelle on donne généralement son nom : dès l'année précédente, il y en avait créé le germe, autour d'une bibliothèque publique, destinée à tenir lieu du dépôt de livres et du musée, dissous par le départ des princes lorrains (*a*). Ses architectes, surtout, opérèrent à Nancy, par ses ordres, des innovations nombreuses. Il réédifia Bon-Secours, il fit bâtir la porte Sainte Catherine, la porte de Toul, la place d'Alliance, et enfin, pour œuvre plus remarquable, la Place Royale, avec ses fontaines et son arc-de-triomphe. Ordonnant aussi que la Carrière, déjà régulière d'alignement, prît des façades uniformes, il lui donna pour fond le petit palais du *Gouvernement*, avec sa jolie entrée actuelle au milieu de deux hémicycles. Il lui fallut, à la vérité, pour cela, démolir la grande et belle façade, ouvrage de Boffrand; mais un tel scrupule ne pouvait l'arrêter : au contraire; car Stanislas n'aimait pas moins à renverser qu'à construire. En peu d'années, toutes les œuvres de l'art et du patriotisme lorrain, l'antique collégiale de Raoul, le noble hôtel-de-ville de Charles III, les perrons des jardins de Henri et leurs imposantes statues, la

(*a*) Le dépôt de livres ducal, n'étant pas encore très-considérable, put être remplacé avec avantage par la bibliothèque due à Stanislas. Il n'en est pas de même du musée léopoldin, précieuse collection de machines savantes et de chefs-d'œuvre artistiques, qui allèrent enrichir Bruxelles, Florence, etc., et dont Nancy ne retrouva jamais l'équivalent.

Malgrange de Léopold, l'admirable salle d'opéra que ce duc avait fait élever sur les dessins du Bibiane, et dont les machines étaient sans égales dans leur temps.., tout cela périt, sous les coups d'un vandalisme doucereux [33]. — Non que le Roi ne fût équitable et sage, ami du bien de ses nouveaux sujets; non qu'il ne fît preuve envers les hommes (autant, du moins, qu'on le lui permettait), d'une justice qui lui manquait envers les pierres [34]; mais, zélateur méticuleux des intérêts de la puissance à laquelle il devait son trône, et qui gouvernait plus que lui, il regardait comme une bonne fortune chaque nouvelle occasion d'effacer les nobles souvenirs d'un passé... dont il eut toujours la faiblesse de ressentir quelque peur. Mieux conseillé, il aurait pu tout à la fois *conserver et fonder :* à ce rôle plus intelligent, il eût mérité plus de gloire.

Du reste, — sans tomber dans l'erreur vulgaire qui, grâce au soigneux charlatanisme employé longtemps par la France, a fini par faire croire aux badauds que tout date à Nancy du Roi de Pologne, et que rien de beau n'y existait avant lui, — il convient de rendre de légitimes hommages à ce prince, surnommé à bon droit le *philosophe bienfaisant,* et dont les actes peuvent justifier, en partie, la réputation qu'on lui a faite.

Plus retentissant, il est vrai, plus fastueux que paternel [35], son règne n'égala sans doute, — ni pour l'éclat, la vraie grandeur, la mâle et digne indépendance, — ni même, quoi qu'on en dise, pour le bonheur matériel des masses, — le merveilleux règne de Léopold [36]. Il y a loin de ce qu'avait été le sort du peuple sous un duc qui l'aimait en père, qui le soignait, le ménageait, le gouvernait avec sollicitude, avec tendresse, avec égard, et se plaisait à l'entourer d'honneur en même temps que de bien-être, — à ce que fut sa condition sous un nouveau monarque, honnête et droit, mais

moins délicat, mais étranger, mais secrètement esclave d'autres étrangers; qui, tout philanthrope qu'il était, comprit peu, sentit faiblement, ne sut ou ne put empêcher, les souffrances de ses sujets.., quand ceux-ci, vainement défendus par le courage de magistrats impuissants, que l'on opprimait à leur tour, gémissaient à double titre, — humiliés par les caprices, foulés et appauvris par les actes, de son dédaigneux et dur chancelier [37]. — Les rayons de l'astre lorrain s'étaient couchés en 1737, et l'époque de Leszczinski (si favorablement qu'on veuille bien s'en présenter l'image, en oubliant les nuages qui l'obscurcirent,) ne pouvait être, — elle ne fut, — autre chose qu'un majestueux crépuscule. Ce monarque, néanmoins, mourut vivement regretté... Il avait droit de l'être pour ses vertus; IL L'EUT ENCORE ÉTÉ SANS ELLES [38], et par une puissante raison : — c'est que sa fin était la fin de tout; c'est que le bandeau souverain tombait du front de la ville de Nancy (*a*).

Avec François III s'était envolée la nationalité réelle : avec Stanislas, s'évanouissait la nationalité titulaire, et jusqu'au rêve de la patrie [39].

XIII.

Une fois la Lorraine arrachée à son existence autonome; une fois qu'absorbée dans un royaume voisin, elle se vit pour jamais dépouillée de la vie propre et de l'indépendance; quand son écusson ne fut plus qu'un souvenir; quand, de tout son patrimoine de gloire, il ne lui resta QUE SON NOM, — dernière consolation encore qui devait bientôt lui être

(*a*) 23 février 1766.

ravie dans la tempête [40], — Nancy, malgré quelques restes d'acquisitions matérielles, comme l'achèvement de la caserne Sainte Catherine (1768), l'érection du bâtiment de l'Université (1770-1784) et celle de la porte Stainville (1785) (*a*), tendit peu à peu à se rapprocher de la classe des villes ordinaires.

Néanmoins, tant qu'il demeura reconnu *capitale* (d'une province sinon d'un état), sa décadence fut à peine visible : il lui restait, en effet, bien des sources de prospérité. Son antique et riche aristocratie, qui n'avait point cessé de l'habiter; ses nombreux établissements, administratifs, judiciaires ou scientifiques, que l'on n'y avait pas détruits; ses états-majors d'élite, et le brillant personnel des régiments privilégiés qu'on lui donnait pour garnison : mille avantages, trop longs à dénombrer, contribuaient à lui laisser, avec tous les dehors du luxe, le vernis, plus précieux, d'une civilisation distinguée, d'une élégance de mœurs et de langage qu'auraient inutilement essayé de chercher ailleurs, hors de Paris et de Versailles, les hommes habitués à la délicatesse des sentiments et des formes, et rendus difficiles à cet égard par un long commerce des sociétés choisies [41].

Toutes ces marques de suprématie disparurent à la fois sous le nivellement de 1789. — Inévitable, peut-être, mais triste pourtant à observer, le mouvement de la Révolution, qui eut pour effet général d'aplatir, d'annuler, d'effacer, au profit de Paris seul, tous les centres d'activité de la France, fut proportionnellement plus fatal à la ville de Nancy qu'à tout autre; parce qu'il y rencontra debout plus de vestiges de force et

---

(*a*) Porte Neuve ou porte de Metz, à l'extrémité du cours de Grève.

d'intelligence, plus de choses encore saillantes, et par conséquent à briser. Faisant crouler en un moment toutes les institutions utiles ou célèbres qu'elle avait conservées, — la rabaissant jusqu'au rang misérable de *chef-lieu de département* (1790), — il dispersa sans retour sa population dorée, frappa d'une subite impuissance sa génération de savants et d'artistes, et mutila jusqu'à ses monuments (1792), objets de la colère imbécille des bataillons de Marseillais [42].

Nancy, pourtant, ne montra rien d'hostile au nouveau régime, qui lui faisait éprouver tant de pertes; il ne devint contre lui le foyer d'aucune tentative rétrograde. Loin de là : si l'on y fut à peu près d'accord pour blâmer non seulement les crimes, mais les désordres, — on n'y fut guère moins unanime pour se joindre à la foule entraînante des partisans de la grande réforme qui s'opérait en France. Sacrifiant au bien *public et présumé* le bien local et certain, on s'y laissa aller de bonne grâce à l'enthousiasme presque universel.

Cet élan généreux devint surtout remarquable, dès que l'Étranger voulut s'interposer dans nos discordes, et que la question politique se changea en une question de guerre; car aussitôt, Nancy, donnant l'exemple aux départements lorrains, leur communiqua la vive impulsion belliqueuse qui fit sortir en un instant, rien que de la Meurthe et des Vôges, vingt-huit bataillons de volontaires; ardeur constante, infatigable, jusqu'à la chute de l'Empire, et dont les succès furent tels, qu'à la paix de 1815, qui ramena chacun dans ses foyers, cette ville se trouva comme *peuplée* d'officiers généraux ou supérieurs, aussi nombreux que ses pavés.

XIV.

Du reste, depuis sa réunion à la France, elle n'a plus été le théâtre que d'un seul événement proprement dit, lequel encore ne l'intéressait que d'une manière indirecte : *l'affaire de Nancy,* comme on l'appelle (31 août 1790), — querelle purement militaire; combat livré dans ses rues, entre trois régiments que l'instigation des clubs avait poussés à la révolte, et les troupes restées fidèles à la monarchie constitutionnelle [43].

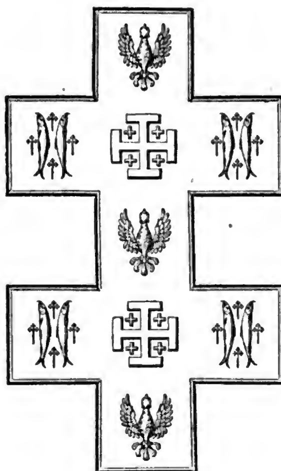
Plus tard, il ne reste à citer, dans les annales de Nancy, que deux solennités, nationales encore pour lui, mais véritable clôture de son histoire. L'une (1826), — que réclamaient depuis quinze ans les vétérans groupés autour de M. de Monthureux-Ficquelmont (*a*), — la réintégration sous les marbres du caveau ducal, aux Cordeliers, devant les commissaires extraordinaires de France et d'Autriche, des ossements des princes de Lorraine, pompeusement rapportés à leur tombe, du lieu où les avaient fait jeter en 93 quelques fougueux imitateurs des saturnales de Paris [45]; l'autre (1831), l'érection de la statue du Roi de Pologne, aux frais des trois départements lorrains, et en présence de leurs députés [46].

De ces deux fêtes commémoratives, si la seconde, quoique intéressante, a paru généralement moins animée, moins colorée que la première, il ne faut pas, comme on l'a fait, en aller chercher la cause dans la différence de leurs dates et des gouvernements sous qui elles ont eu lieu, mais bien

---

(*a*) Prononcez *Ficquémont*, d'après une ancienne règle française, restée en vigueur seulement dans certains noms propres [44].

dans la nature même des phases historiques qu'elles se trouvaient représenter. L'une de ces cérémonies, celle de 1826 ou des Ducs, était l'ombre d'une réalité; l'autre, celle de 1831 ou de Stanislas, n'était que l'ombre d'une ombre.



NOTES

DE

LA PREMIÈRE PARTIE.

NOTES DE LA PREMIÈRE PARTIE

OU

DE L'HISTOIRE.

Note première, page 3.

« *Parva, sed arctoo cunctis benè nota sub axe,*
Urbs sedet, irriguo quam lambit flumine Murtha. »

Urbs sedet, urbis habent si forsitan oppida nomen, dit le texte de Pierre de Blaru. Mais la restriction exprimée dans la seconde partie de ce vers, ne permettrait plus avec justesse, aujourd'hui, de le placer en épigraphe sans le modifier.

Bonne pour l'époque où Nancy se renfermait dans l'étroite enceinte qu'assiégèrent les Bourguignons, l'humble titre d'*oppidum* cessa de convenir à la ville souveraine de Charles III, de Léopold et de Stanislas. On ne saurait, depuis longtemps, continuer à la désigner sous cette expression, visiblement trop modeste ; et si, comparé aux autres capitales, Nancy peut encore être appelé petit, *parvum*, du moins y a-t-il impossibilité à ne point le classer au rang des cités supérieures ou maîtresses (en latin, *urbes*).

Note 2, page 5.

« Et l'on put dès lors prévoir que la Lorraine, sous une race de princes patriotes, légitimes enfants de ses entrailles, ne tarderait pas à se bâtir une capitale. »

Pour l'intelligence de ce livre, il peut n'être pas inutile de jeter les yeux sur le tableau ci-après. On y prendra une idée sommaire de l'histoire des pays lorrains, contrées dont Aix-la-Chapelle fut d'abord le centre politique, mais qui, peu à peu détachées de ce siége en décadence, lequel d'ailleurs servait à tout l'Empire, voulurent avoir leur capitale à part, et finirent par se la donner dans la ville de Nancy.

ROIS ET DUCS DE LORRAINE.

ROIS DE LOTHER-RÈGNE, LOHER-RÈGNE OU LORRAINE.

855. Lothaire, qui épouse Thietberge de Bourgogne (transjurane)
869. Charles le Chauve.
870. Charles le Chauve et Louis le Germanique.
876. Louis de Saxe et Louis le Bègue.
880. Louis de Saxe seul.
882. L'empereur Charles le Gros.
887. Arnoul.
895. Zwentibold.
900. Louis de Germanie.
912. Charles le Simple, sous qui Reynier, père de Giselbert, prend déjà le titre de duc de Lorraine.

DUCS BÉNÉFICIAIRES, ÉTABLIS PAR LE SAINT EMPIRE.

925. Giselbert, époux de Gerberge, fille de l'empereur Henri Ier.
940. Henri, fils de Giselbert.
944. Conrad de Franconie, époux de Liutgarde de Saxe.
953. Brunon, frère d'Othon le Grand, gouverne sous le titre d'*archiduc* les pays d'entre Rhin et Meuse. Il sépare de la Lorraine Mosellane la Basse Lorraine, autrement dite le Lothier.

DUCS DE MOSELLANE, INSTITUÉS PAR LE SAINT EMPIRE.

959. Frédéric Ier, comte de Bar; époux de Béatrix, sœur de Hugues Capet.
984. Thierry, son fils.

Charles de France, fait duc de Lothier en 977, paraît avoir gouverné aussi une partie de la Mosellane. Vers le même temps, ou peu après, on trouve qualifié du titre de *duc de Lorraine* un Adalbert de Bouzonville, de la maison d'Alsace. Toute cette époque est fort obscure.

1024. Frédéric II, fils de Thierry de Bar; ne laisse que deux filles.
1036. Gothelon, qui était duc de Basse Lorraine.
1043. Albert d'Alsace, de qui l'on devrait partir pour compter les ducs héréditaires, plutôt que de Gérard son neveu.

DUCS HÉRÉDITAIRES ET SOUVERAINS.

MAISON DE LORRAINE, PREMIÈRE BRANCHE.

1048. Gérard d'Alsace, neveu du précédent. Hadwide de Namur, son épouse (en qui survivait le sang de Charlemagne, épuisé quant aux héritiers mâles), lui donna Thierry, son successeur, et Gérard, tige des comtes de Vaudémont.

1070. Thierri Ier, marié à Gertrude de Flandre.

Commencements de Nancy.

1115. Simon ou Sigismond Ier, époux d'Adélaïde de Querfort, sœur de l'empereur Lothaire.

1139. Mathieu Ier, mari de Berthe de Souabe, sœur de Frédéric Barbe-Rousse.

1176. Simon II, époux d'Ide de Mâcon, de la maison bourguignonne de Vienne.

1205. Ferry Ier dit de Bitche, époux de Ludomille de Pologne.

1206. Ferry II, mari d'Agnès de Bar.

1213. Thiébault Ier, époux de Gertrude de Dasbourg.

1220. Mathieu II, époux de Catherine de Limbourg.

1251. Ferry III, marié à Marguerite de Navarre-Champagne.

1304. Thiébault II, époux d'Elisabeth de Rumigny.

1312. Ferry IV, tué à la bataille de Cassel; avait épousé Isabelle d'Habsbourg ou d'Autriche, fille de l'empereur Albert.

1328. Raoul, tué à la bataille de Crécy; avait épousé Marie de Blois, nièce du roi Philippe de Valois.

1346. Jean Ier, marié à Sophie de Würtemberg.

1391. Charles (dit II, à cause de Charles de France). De Marguerite de Bavière, fille de l'empereur Robert, il ne laisse que deux filles.

MAISON D'ANJOU-LORRAINE.

1431. René d'Anjou, en qualité d'époux d'Isabelle de Lorraine, succède à Charles II, au lieu d'Antoine de Vaudémont, l'héritier salique, contre lequel il livre et perd la bataille de Bullegnéville.

1453. Jean II obtient le duché, par cession de son père, qui ne meurt qu'en 1480. Il épouse Marie de Bourbon.

1470. Nicolas, qui meurt célibataire, quoiqu'on lui eût promis Anne de France et Marie de Bourgogne.

MAISON DE LORRAINE, SECONDE BRANCHE (VAUDÉMONT).

1473. René II, l'héritier de Lorraine par ses pères, joignait à ces droits, par sa mère Yolande, tous ceux de la maison d'Anjou. Il épousa Jeanne d'Harcourt, puis Philippine de Gueldres.

Claude de Guise, l'un de ses fils, fut la tige des princes du sang de Lorraine établis en France, qui ont fini en 1802 et 1825, par la mort du prince de Vaudémont et du duc d'Elbeuf.

1508. Antoine le loyal; se marie à Renée de Bourbon.

1544. François Ier, marié à Christine de Dannemarck.

1545. Charles III, dit le Grand, fondateur de la ville neuve de Nancy; époux de Claude de France, fille du roi Henri II.

1608. Henri le Bon (dit II par ceux qui comptent le fils de Giselbert). Il avait épousé d'abord Catherine de Bourbon, puis Marguerite de Gonzague, dont il ne laissa que deux filles.

1624. Charles IV, comme époux de Nicolle de Lorraine, fille du duc Henri le Bon.

1625. François II, fils de Charles III, comme héritier salique.

1625. Charles IV, comme successeur de son père François II.

1634. Nicolas-François, qui ne règne que par intervalles et sans préjudice des droits de son frère Charles IV. Il meurt en 1670.

1675. Charles V, *le meilleur des grands hommes;* fils de Nicolas-François et de la princesse Claude de Lorraine, seconde fille du duc Henri. Il laisse d'Eléonore d'Autriche, fille de l'empereur Léopold :

1690. Léopold, le père de la patrie; mari d'Elisabeth-Charlotte, fille du Régent.

1729. François-Etienne ou François III; époux de Marie-Thérèse d'Autriche, dite la reine de Hongrie.

Il est forcé, en 1737, de céder à Stanislas la Lorraine, pour laquelle on lui donne la Toscane, en attendant la couronne impériale, qu'il obtient le 13 septembre 1745.

DUC SOUVERAIN, MAIS VIAGER.

1737. Stanislas Leszczinski, époux de Catherine Opalinska, dont il eut Marie Leszczinska, femme du roi Louis XV.

1766. **Réunion de la Lorraine à la France.**

Louis XV, devenu par sa femme le quasi-héritier de la couronne lotharingienne, prend le titre de *duc de Lorraine et de Bar,* que Louis XVI porte après lui, et qui ne périt qu'en 1790.

Ainsi, la Lorraine a duré :

Six cent quatre-vingt quatorze ans, sous le sceptre héréditaire de sa propre dynastie (1043-1737).

Huit cent sept ans, à partir de sa séparation d'avec le Lothier, faite par l'archiduc Brunon; c'est-à-dire depuis l'investiture de Frédéric de Bar, le premier des ducs mosellans, jusqu'à la mort de Stanislas, le dernier de ces princes (959-1766).

Enfin, *neuf cent trente-cinq ans,* depuis sa création jusqu'à la destruction de son nom et de son écu; en d'autres termes, depuis l'avénement du roi Lothaire jusqu'à la révolution française, qui effaça les titres des provinces (855-1790).

Nous n'y ajoutons pas les temps antérieurs, où la Lorraine avait déjà sourdement vécu d'une vie préliminaire, mais sous le nom d'Austrasie.

Note 3, page 6.

« Placé au point de jonction de quatre contrées naturelles, le Saintois, le Scarponais, le Chaumontois et le Saulnois, Nancy représenta leur alliance. »

Le Saintois *(pagus segintensis)* était la partie du pays d'entre Moselle et Meuse qui se trouve au sud du Toulois, c'est-à-dire ce qu'on nomma plus tard le comté de Vaudémont. Avec le Soulossois *(solimariacensis pagus)* le Saintois formait le cœur de la Lorraine, son centre de nationalité le plus vivace.

Le Scarponais ou Serpenois *(pagus scarponensis)* s'étendait à peu près de Liverdun à Pont-à-Mousson, sur la rive gauche de la Moselle; son chef-lieu, Scarpone, étant situé dans l'île qui fait face à Dieulouard (*a*).

L'étymologie du nom du Saulnois *(salinensis tractus)* indique assez qu'il désignait les environs de la Seille *(Salia)* : Moyen-Vic, Château-Salins, etc.

Enfin l'on appelait Chaumontois *(calvomontensis pagus)* un territoire dont les bornes au sud-est s'appuyaient sur les Vôges, et qui, au nord-ouest, avait son sommet d'angle à Frouart, embrassant ainsi

---

(*a*) A Metz, la rue qui conduisait vers ce territoire se nomme encore à présent *rue Serpenoise (via scarponensis).*

les cantons compris entre la Meurthe et la Moselle. Il ne faut pas, du reste, prendre à la lettre cette délimitation; car le village de Lay, par exemple (où naquit saint Arnoulf, le bisaïeul de Charlemagne), faisait partie du Chaumontois, quoique situé sur la rive droite de la Meurthe.

Note 4, page 7.

« Metz n'était l'expression que de lui-même, tandis que Nancy, moins considérable comme ville, était l'expression de tout un pays. »

Établir nettement la différence des rôles qu'eurent jadis à jouer Metz et Nancy, n'est point vouloir perpétuer leur antagonisme d'autrefois. Et certes, après les scènes affectueuses du Congrès scientifique de 1837, où l'hospitalité des Messins fut si parfaite et si flatteuse envers les fils de leurs anciens rivaux, ce serait moins que jamais le cas de ressusciter des jalousies antiques, que les rapports les plus courtois ont remplacées. Non; pour se servir des termes employés au sein du Congrès par l'un des membres de l'académie de Stanislas, non, la ville de Nancy, tout en révendiquant, en faveur de son passé, de justes titres d'honneur, généralement trop peu connus, « ne prétend point obscurcir les mérites, d'un autre genre, qu'a possédés la ville de Metz, *sa glorieuse sœur aînée.* »

Mais ce que nous avons dit reste vrai. S'étant réduite, après les invasions normandes, au rang de république murée, la cité de Metz, quelque puissante qu'elle fût restée, ne s'occupait plus que d'elle; elle avait acquis des intérêts propres, en dehors de ceux du pays. Aussi n'est-ce point à l'unisson de Metz, mais à l'unisson de Nancy, — ville qui sentait comme eux, agissait avec eux, combattait et souffrait pour eux, — que vibrèrent en général, depuis ce temps, les cœurs des peuples de souche austrasienne. Brisées, subdivisées sans doute, ces races ne formaient plus un royaume commun; mais quelque chose du vieux sceptre, si naturel, de Lothaire et de Zwentibold semblait leur être demeuré cher; et l'on peut en retrouver l'ombre dans la présidence honoraire que déféraient encore aux ducs de Lorraine, sous le titre spécial de *marchis* d'entre Rhin et Meuse, tous les hommes d'armes domiciliés dans la vaste région longtemps séparée par ces deux fleuves d'avec l'Allemagne et d'avec la France, région qui ne se confondait ni avec l'une ni avec l'autre.

Au reste, la langue géographique a gardé témoignage du contraste dont nous parlons.

Tandis que les gens natifs de Metz possèdent un nom connu, coulant, et facilement admis à circuler, ceux de Nancy n'ont jamais eu en propre une désignation qui se soit monétisée. *Messin* appartient à la langue courante : *Nancéyen* est demeuré un mot savant, dont les livres seuls ont fait emploi (*a*).

Pourquoi cela?

C'est qu'à vivre dans les remparts de Metz, on devenait un homme spécial; on contractait un civisme bourgeois, qui vous rendait bientôt l'âme étrangère (pour ne pas dire hostile) aux sentiments et aux intérêts de la contrée. Rien de pareil ne caractérisait l'habitant de Nancy, lequel restait l'homme du pays, et mettait précisément sa gloire à cette générosité non localisée. Soit qu'ils vécussent ou non dans leur capitale, les sujets de René, d'Antoine ou de Henri, ne plaçaient point cette ville avant tout. Quelque chères que pussent leur en être les murailles, ils ne les regardaient point comme formant pour eux la patrie. A Nancy comme hors de Nancy, ils n'étaient, ils ne voulaient être, que des *Lorrains*. Lorrains, tel était leur seul titre; tel est aussi le nom sacré qu'ils ont rendu célèbre dans l'histoire.

Note 5, page 9.

« Mais que raconte bien plus fidèlement M. Huguenin jeune, dans une excellente monographie. »

M. de Barante, dans son ouvrage, du reste si remarquable, sur les ducs de Bourgogne, décrit la guerre de Lorraine d'une manière vague, et sans aucun sentiment des lieux qui furent la scène de ce beau drame. Son récit laisse même à désirer plus que de la couleur locale, et l'on regrette d'avoir à dire qu'il y manque jusqu'à la simple exactitude topographique. Est-ce une méprise pardonnable, par exemple, que de confondre, comme le fait l'auteur, la bourgade de

---

(*a*) *Nancéyen* ou *Nancéïen* : les deux orthographes sont bonnes. La seconde a l'avantage de faire ressortir plus visiblement la prononciation de l'*i*; mais en revanche, la première permet mieux de sentir qu'il ne doit néanmoins y avoir que trois syllabes, et non pas quatre.

Custine,—située non loin de Marbache, au niveau des prairies et sur la Moselle,—avec le village de Bouxières-aux-Dames, voisin de Champigneulles, et pittoresquement jeté au sommet d'une montagne dont le pied est baigné par la Meurthe?—Passerait-on à qui raconterait un siége de Paris, de prendre Charenton ou Lagny pour le mont Valérien!

C'est un bon travail, et dont on n'a point assez parlé, que celui de M. Huguenin jeune : *Histoire de la guerre de Lorraine et du siége de Nancy* (a). Rien de surabondant ni rien d'omis; conscience droite de la moralité des actes, critique saine de leur réalité; événements bien compris, bien groupés, bien narrés; style simple, mais aussi exempt de pâleur que de coloris artificiel : voilà, pour un livre, bien des recommandations, rares aujourd'hui. Dans celui-ci, l'auteur, au total, se montre judicieux sans être ennuyeux, et, quoiqu'il ne vise jamais à l'effet, il réussit à se faire lire avec intérêt d'un bout à l'autre.

Note 6, page 9.

« Charles, tué au fort de la mêlée, fut transporté dans les remparts ennemis, où il reçut avec magnificence l'hospitalité de la mort. »

Aussitôt que fut avérée la découverte du corps de Charles; aussitôt que malgré son état déplorable (b), l'identité en eut été bien mise hors de doute, par ses frères bâtards, ses chambellans, ses médecins et sa lavandière, René II députa quatre gentilshommes, pour aller, avec ceux qui avaient été présents à la reconnaissance, le prendre et le faire apporter honorablement dans la ville, — ainsi que M. de Bièvre de Rubempré, trouvé mort à côté du duc de Bourgogne.

On lava le corps du prince, dans une chambre de derrière de la maison de George Marque, le long de laquelle se voit encore (Grande Rue, ville vieille) un reste du pavé de pierres noires et dures que l'on

---

(a) Troubat, éditeur; Metz, 1837.

(b) On ne pouvait le distinguer d'abord, car il était défiguré; son visage ayant été, à ce qu'on croit, dans une saison si rigoureuse, dévoré par les loups durant la nuit. Ce fut à d'autres signes qu'on reconnut sa personne.

y mit en cette occasion. Ensuite, dans une salle du même hôtel, entièrement tendue de satin noir, Charles fut couché, les mains jointes, sur un lit de parade de velours noir, à grande croix de satin blanc. Sa tête et ses pieds y reposaient sur des coussins de velours. Il était vêtu d'une sorte de camisole de satin blanc, et coiffé d'un bonnet de velours cramoisi, avec une couronne ducale enrichie de pierreries. Sur deux tabourets noirs, aux pieds du mort, se tenaient les hérauts d'armes; et aux quatre coins du lit funèbre, étaient assis les porteurs de quatre énormes torches : seul luminaire qui éclairât la salle, avec les flambeaux de l'autel qu'on y avait dressé. Tout à l'entour des murs, régnaient des siéges drapés de noir, pour les seigneurs et officiers, tant de Bourgogne que de Lorraine.

Après trois jours ainsi passés, le duc René, suivi des dignitaires de sa cour, y vint en cérémonie, vêtu du costume de deuil à longue queue, et portant en signe de victoire, selon de vieux usages, une barbe de fil d'or, qui lui descendait jusqu'à la ceinture. S'approchant du corps de son ennemi, il lui prit la main, et borna tous ses reproches à lui dire, avec un souhait de bonheur éternel : « Cher cousin, que Dieu ait votre âme! Vous nous avez fait bien des maux et douleurs (*a*). » S'étant mis à genoux devant l'autel, il y demeura près d'un quart d'heure en prières, et ne quitta le mort qu'après lui avoir jeté pieusement de l'eau bénite, non sans verser quelques larmes.

Charles fut ensuite embaumé, scellé dans un double cercueil; puis, au milieu des rangs d'un clergé nombreux, que présidaient trois abbés mîtrés, on laissa les seigneurs bourguignons prisonniers le porter eux-mêmes jusqu'à la chapelle dynastique, dédiée à saint Georges, où la générosité lorraine lui réservait un mausolée pareil à celui des princes du pays.

« Voulant, dit M. Huguenin, rendre au duc de Bourgogne tout l'honneur qu'il croyait dû à son rang et à sa haute puissance, René lui fit faire, aussi magnifiquement que possible, un tombeau, qui fut placé au côté gauche du grand autel de Saint-Georges, sous une arcade ouverte dans la muraille. Par dessus, on voyait couchée la figure du prince, avec ses armes et sa couronne. A l'entour, étaient les écussons de toutes les provinces qui composaient le duché de Bourgogne. »

M. de Bièvre, qui s'était fait estimer des Lorrains comme ennemi loyal, fut inhumé non loin de son maître, dans le même sanctuaire.

(*a*) Chier cousin, vos âmes ait Dieu! Nous avez faict moult maulx et douleurs.

NOTE 7, PAGE 10.

« Mais le tombeau vide subsista, chargé d'inscriptions glorieuses. »

Fort imposante, et même fort régulière de style pour un temps où la renaissance littéraire commençait à peine à se faire sentir en France, l'une de ces épitaphes renferme des distiques dont quelques-uns seraient beaux encore aujourd'hui :

Carolus hoc busto, burgundæ gloria gentis,
Conditur, Europæ qui fuit antè timor.
Ganda rebellatrix, hoc plebs domitore, crematas
Post patriæ leges, perpete pressa jugo est ;
Nec minùs hunc sensit tellus leodina cruentum,
Quùm ferro et flammis urbs populata fuit.
Monte sub Hericio francas cum rege cohortes
In pavidam valido truserat ense fugam.
Hostibus expulsis, Edwardum in regna locavit
Anglica, primævo restituens solio.
Bella ducum. regum, vel Cæsaris, omnia spernens,
Totus in effuso sanguine lætus erat.
Denique, quùm solitis fidit TEMERARIUS *armis,*
Atque lotharingo cum duce bella movet,
Sanguineam vomuit, media inter prœlia, vitam,
Aureaque hostili vellera liquit humo.
Ergò, triumphator, longæva in sæcla Renatus
Palmam de tanto principe victor habet.
O, tibi qui terras quæsisti, Carole, cœlum,
Det Deus, et spretas anteà pacis opes!
Nunc dic, nanceios cernens ex æthere muros :
« A clemente ferox hoste sepulchror ibi. »

Discite terrenis quid sit confidere rebus!
Hic, toties victor, denique victus adest.

Sous ce mausolée, repose Charles, la gloire de la Bourgogne et jadis la terreur de l'Europe. Le peuple de Gand, révolté, vit brûler par la main de ce vainqueur les titres de ses anciens droits, et courba la tête sous son joug, sans pouvoir désormais le secouer. Le territoire des Liégeois n'éprouva pas moins son pouvoir sanguinaire, lorsque leur ville fut ravagée par le fer et par la flamme. De sa forte épée, sous les tours de Mont-l'Héry, il avait mis en fuite les troupes françaises et leur roi. Ce fut lui qui rendit à Edouard, débarrassé de ses adversaires, la possession du royaume d'Albion, et qui fit rasseoir ce prince sur son trône primitif. Bravant les armes des seigneurs et des rois, celles même de l'Empereur, il semblait ne mettre sa joie que dans les flots du sang versé.

A la fin, lorsque, se fiant au succès accoutumé de ses armes, le *Téméraire* eut entrepris de guerroyer contre le duc de Lorraine, il lui fallut vomir au milieu des combats son âme avec son sang, et laisser tomber sur un sol ennemi l'orgueil de la Toison d'Or. Ainsi, René, victorieux, possède la palme d'un triomphe qui, remporté sur un si grand prince, durera pendant de longs siècles. Toi qui convoitas ardemment la terre, puisse Dieu t'accorder le ciel, ô Charles..., et ce trésor de la paix, naguère l'objet de tes dédains! Dis maintenant, en abaissant ton regard sur les murs de Nancy: « Moi, si farouche, si dur, je reçois là, de la clémence d'un adversaire, les honneurs du tombeau. »

Passants, apprenez ce que c'est que de mettre sa confiance aux choses terrestres. Un homme tant de fois vainqueur, le voici vaincu à la fin.

Certes un tel langage, surtout pour l'époque, ne manquait ni de dignité ni même de rythme, et n'était pas trop au dessous des grands faits qui l'avaient dicté. On y aura principalement remarqué cet élégant et vigoureux distique, où la muse lorraine avait pleinement retrouvé l'inspiration du siècle d'Auguste :

Sanguineam vomuit media inter prælia vitam,
Aureaque hostili vellera liquit humo.

De tout cela il ne reste pas trace. Ni la majesté de l'événement, ni la noblesse de la poésie, ne firent obtenir grâce au moindre débris de ce mausolée, devant les calculs d'une peur royale qui s'effarouchait des gloires antiques. Tant de petitesse, tant de vandalisme, ne paraît pas chose croyable de la part d'un souverain, et d'un souverain honnête homme; mais l'impartial burin de l'histoire ne saurait altérer la vérité. Lorsque Stanislas fit abattre Saint-Georges, rien de ce sanctuaire national n'échappa à son marteau; rien, pas même la table de marbre où de pareils vers étaient inscrits.

NOTE 8, PAGE 10.

« Comme la fête patriotique qui se célébrait tous les ans à pareil jour, a cessé en 1737, etc. »

Dès le matin, à quatre heures, dit M. Noël (*a*), le son de la musique et des trompettes se faisait entendre : c'était l'heure à laquelle

---

(*a*) Mémoire numéro 5, tome 1, p. 25.

René II avait fait sonner la diane, le jour de la bataille de Nancy. Plus tard, des salves d'artillerie. Ensuite, sur des billets donnés par les vicaires des paroisses, on distribuait à tous les bourgeois, proportionnellement au nombre des membres de chaque famille, des vivres, du gibier, du vin, pour un dîner copieux (*a*). On allait à la messe, en mémoire de celle que René avait fait célébrer à Saint-Nicolas avant d'ébranler ses troupes pour le combat. D'autres salves avaient encore lieu, puis on se mettait à table, et on tirait les Rois. C'était la véritable fête des habitants; c'était celle de leurs aïeux, qui, au prix de cruelles privations et d'un courage héroïque, avaient sauvé Nancy et la Lorraine.

Le Duc, accompagné de quelques seigneurs, allait visiter les bourgeois à leur table. On buvait à la santé du Prince; quelquefois celui-ci, prenant un verre, répondait à la santé de ses fidèles sujets, les bons et braves Nancéïens. Le verre dans lequel le Duc avait bu, était conservé précieusement; et il s'est trouvé de ces gages d'affection, que l'on avait gardés pendant plus d'un siècle.

Le soir, à huit heures, — moment où René, rentrant dans Nancy délivré, était allé sur le champ à Saint-Georges, remercier Dieu de sa victoire, — la procession nationale avait lieu, à la lueur des flambeaux. On y étalait tous les trophées jadis enlevés aux Bourguignons. La fameuse tapisserie de la tente de Charles-le-Téméraire ornait les murs du palais ducal et les approches de Saint-Georges. A cette cérémonie, après un piquet d'infanterie composé de bourgeois de Nancy, marchaient les curés, les chanoines, les congrégations religieuses; puis des Suisses, en costume du XV[e] siècle, munis de la hallebarde et de l'espadon à deux mains; puis les armes du duc de Bourgogne, portées par les plus grands seigneurs (*b*). Venaient ensuite le Duc et sa cour, les corps de justice; enfin les Gardes et les régiments.

Cette procession, sortie du palais ducal, et qui, dans son itinéraire plus ou moins long, faisait au moins le tour de la Carrière, rentrait à Saint-Georges, où tout finissait par le chant d'un *Te Deum*.

Lorsque cette fête de famille, remarquable par l'enthousiasme et

(*a*) Une chasse générale avait lieu exprès les jours précédents, pour fournir moyen au Souverain de régaler ses enfants les Nancéïens, avec tout le gibier de ses domaines.

(*b*) On sait, par exemple, qu'en 1723, à cette procession, l'épée du *Téméraire* était portée par le prince de Beauvau, et son casque par M. de Tornielle, comte de Gerbéviller.

l'union qui y régnaient, cessa de pouvoir être célébrée (1737), les Lorrains en gardèrent la mémoire. Plusieurs d'entre eux fondèrent, pour le 6 janvier, des messes à perpétuité; et, longtemps encore, les vieux patriotes allaient en silence, ce jour-là, jusqu'au sanctuaire historique de Notre-Dame de la Victoire (*a*), porter leurs regrets et leurs prières aux pieds du vrai Consolateur; aux autels de ce Dieu fait homme, ami des pauvres et des affligés, — qui seul comprend toutes les peines... et survit à tous les oublis.

Note 9, page 10.

« Ce fût de colonne est, avec la tapisserie de sa tente, et les restes du pavé noir de l'hôtel de Rennel, l'unique témoignage, etc. »

Le fameux *pavé noir*, dont il ne subsiste plus que sur la Grande Rue quelques pierres, — difficilement reconnaissables pour le passant qui n'en serait pas averti, — s'étendait non seulement là, sur toute la face postérieure de la maison Marque ou Marqueiz (plus tard devenue l'hôtel de la famille Lescut de Rennel), mais aussi sur toute la face de devant, du côté de la Carrière.

Dans la manie qui domina longtemps, de tout dédaigner, de tout détruire, ce remarquable pavé s'est perdu presque en entier; et ce n'est qu'assez récemment (*b*) que, sur la réclamation de M. J. Cayon, on a donné ordre d'en respecter enfin les curieux, mais trop faibles restes (*c*).

Quant à la tapisserie de la tente de Charles le Téméraire, — trophée qui serait curieux par lui-même, ne se liât-il pas au souvenir d'un événement aussi fameux que la bataille de Nancy, — l'abbé Lionnois l'avait déjà fortement signalée à l'attention publique. Plus

---

(*a*) Bon-Secours, à l'extrémité du faubourg Saint-Pierre : chapelle érigée, par René II et par Antoine, sur le lieu où l'on avait enterré les morts de la bataille.

(*b*) En septembre 1839.

(*c*) Il avait été proposé, vu le peu qui reste de ces pierres noires, de les arranger en une croix de Lorraine, accompagnée de quatre chiffres formant le millésime 1477. Cette ingénieuse idée n'a pas encore reçu exécution.

tard, le marquis de Villeneuve-Trans en éclaircit le caractère, et en détermina l'origine, par un intéressant travail, inséré dans les mémoires de 1836 de l'académie de Stanislas. Enfin, décrite et dessinée par un artiste nancéyen que la mort a enlevé depuis (M. Victor de Sansonnetti), elle est devenue, en 1843, le sujet d'une monographie in-folio qui ne laisse plus rien à désirer (*a*).

Cette précieuse relique historique était conservée dans la belle tour centrale de la demeure des princes de Lorraine; et, lors des cérémonies patriotiques (*b*), on l'exposait le long des murs du palais ducal.

Au départ de la Dynastie, en 1737, lorsqu'on emballa pour Florence ou Bruxelles toutes les richesses du garde-meuble de la Couronne, François III eut la délicatesse de ne la vouloir pas emporter. Il en fit don à la ville de Nancy, dont elle rappelait effectivement le plus beau fait d'armes (*c*). C'est donc à l'hôtel-de-ville d'alors (*d*) qu'elle fut déposée; et, comme on la mit là dans les salles où siégeait la Cour souveraine, ce ne furent pas les magistrats municipaux, mais les magistrats judiciaires, qui se trouvèrent, en fait, la posséder. Plus tard, faute de réclamations de la part de la Ville, ils l'emportèrent sur la Carrière, à l'hôtel de Beauvau-Craon, devenu palais de justice, lorsque fut démolie l'ancienne Municipalité, vaste bâtiment dont la destruction était d'autant moins naturelle qu'il venait d'être réparé à neuf.

La mode était alors, pour complaire au Roi de Pologne, de paraître n'attacher aucune importance aux choses les plus notables ou les plus curieuses, dès qu'elles avaient précédé son règne. C'est ainsi, par exemple, que furent perdus, on ne sait comment, le casque et l'épée du duc de Bourgogne, donnés aussi aux Nancéyens par François III, qui s'en était privé pour eux (*e*). Aussi la célèbre tapisserie tomba-t-elle dans un profond oubli, dont notre siècle l'a heu-

---

(*a*) Nancy, chez Grimblot et Raybois; Paris, chez Leleux (rue Pierre Sarrazin, 9). — V. de Sansonetti a donné aussi les dessins de l'église Saint-Martin, ou des Antonistes, de Pont-à-Mousson. (Mêmes libraires.)

(*b*) Voir ci-avant, pages 41, 42, 43.

(*c*) C'est sans aucune vérité, ni même aucune vraisemblance, que Lionnois, souvent aussi erroné dans ses assertions que Dom Calmet lui-même, imagine de supposer *fait à la Cour souveraine* ce magnifique cadeau, et d'en attribuer l'idée à Charles IV.

(*d*) Situé sur la place Mengin, et faisant face à la place du Marché.

(*e*) Nous avons, dans la note précédente, parlé de ce casque et de cette épée. Quant à la cuirasse du Téméraire, on ne la possédait point à Nancy: les Lorrains, en 1477, l'avaient fraternellement donnée à leurs alliés les Suisses.

reusement tirée ; et, déjà, quoique non rassemblée, non remise en état, elle fixe l'attention de tous les voyageurs instruits, en attendant qu'elle aille occuper au musée lorrain, dans la salle des Cerfs, l'unique place qui lui convienne.

Note 10, page 11.

« C'était le séjour bien-aimé où se reposait de ses exploits l'héroïque vainqueur des Rustauds. »

« Lorsque, soulevés par les doctrines de l'apostat de Vittemberg, — dont ils voulaient, en bons logiciens, pratiquer rondement toutes les conséquences, — d'épais essaims de rustres allemands, ivrognes et libertins comme leur apôtre, vinrent, aux cris de « vive Luther, vive le *gentil* Luther, » se ruer sur l'Occident, et y prêcher par le fer et le feu le nouveau *règne du Saint-Esprit*, c'est-à-dire l'anarchie absolue, — traitant sans pitié les personnes et les choses, brisant tous les monuments de l'art, exerçant mille abominations obscènes ou féroces : — la France, privée de son roi (alors prisonnier des Espagnols), n'était point en mesure de leur présenter sur le champ la barrière de fer que Charles-Martel, aux bords de la Loire, opposa jadis à l'Islamisme. On ne sait donc, à l'irruption de ces nouvelles hordes d'Attila, jusqu'où seraient allés les maux de notre patrie, sans l'énergique et prompt dévouement de la nation lorraine.

» A la voix de leur souverain, — du bon duc Antoine, surnommé le *prince de paix*, mais qui, dans un intérêt d'humanité, se montra soudain vaillant guerrier, — les Lorrains, avec un admirable élan, firent pour la France ce que les Polonais et les Hongrois avaient souvent fait pour l'Europe : ils lui formèrent de leurs corps un rempart. Seuls pour combattre des bandes forcenées aussi puissantes par le nombre que par le fanatisme, ils acceptèrent, ils remplirent la tâche. Leur épée enfonça les lignes serrées des brigands ; et, sur divers champs de bataille en Alsace, ils parvinrent à dissiper ou à détruire soixante mille *rustauds :* ainsi nommait-on les soldats d'une armée vandale dont le chef même ne savait pas lire.

» *Guerre des Rustauds,* tel est aussi le nom sous lequel est restée célèbre en histoire cette lutte de géants, où, par le bras d'un petit peuple héroïque, l'Occident civilisé eut à vaincre des tourbes brutales, furibondes et formidables. Elle a été le sujet des chants de

Pilladius, dans sa *Rusticiade*, sorte d'épopée latine, dictée par l'enthousiasme des contemporains : enthousiasme non moins vif que juste, car le duc Antoine, leur sauveur, devint à leurs yeux comme un de ces personnages surhumains, colosses des âges mythologiques, qui recevaient les hommages des peuples pour avoir purgé la terre des monstres qui la ravageaient. »

(*Foi et Lumières*, seconde édition, page 393).

Note 11, page 11.

« Le magnifique bâtiment dont Boffrand avait jeté les bases sous Léopold. »

Il est fâcheux que vers 1700, au retour des princes lorrains sur leur trône à Nancy, on n'y sût plus admirer le charmant palais dont nos lecteurs ont sous les yeux le dessin, et que personne alors, au lieu de vouloir détruire cette *Court* ou demeure princière, bâtie par René et par Antoine, embellie sous Charles III et sous Henri, n'imaginât de l'étendre et de la perfectionner, sans la faire sortir de son genre propre.

Mais, dans l'état des esprits au commencement du XVIIIe siécle, où l'on avait absolument perdu le sens du gothique, où l'on regardait comme barbares les plus délicieuses productions du moyen-âge, il est impossible de faire un crime à Léopold d'avoir songé à tout renouveler; d'autant que son projet, noble et superbe, dépassait, sinon en élégance, du moins en majesté, ce qu'on le destinait à remplacer. Le louvre ducal conçu par le fils de Charles V, et dont il avait confié l'exécution à Boffrand, — ce louvre commencé en 1717, arrêté lors du départ de la dynastie (1737), et dont les parties déjà construites, devenues inutiles, furent démolies en 1750, aurait été vraiment digne de la Lorraine, dont il eût exprimé toute la grandeur morale.

Prenant son entrée au fond de la Carrière, comme le *Gouvernement* ou la Préfecture actuelle, mais créé sur de bien autres dimensions, il devait avoir une cour rectangulaire, formée de quatre corps de logis. A gauche, il aurait englobé la chapelle de Saint-Georges, qui eût reçu d'heureux changements; au fond, il serait allé toucher, par un portique, à la salle d'opéra du Bibiane, dont la rue *de l'Opéra* porte encore le nom. C'est assez dire l'immensité d'un pareil édifice.

Il suffit, au reste, d'observer que le petit palais à hémicycles, bâti en remplacement par Stanislas (et nommé d'abord Intendance, puis Gouvernement, aujourd'hui Préfecture), n'a de front que quinze fenêtres; — tandis que le palais de Lorraine, tel que Boffrand en avait déjà fait sortir de terre la façade, présentait de front TRENTE-TROIS FENÊTRES. — Or cette façade, néanmoins, n'était pas le grand, mais LE PETIT CÔTÉ du carré long.

Note 12, page 12.

« Le couronnement d'un empereur d'Allemagne à Francfort, le sacre d'un roi de France à Rheims, et l'enterrement d'un duc de Lorraine à Nancy. »

On a encore des moyens de reconnaître combien cette locution proverbiale était juste; car la *Pompe funèbre de Charles III,* qui existe, gravée par La Ruelle, nous permet d'assister à l'une de ces imposantes cérémonies du Nancy d'il y a deux siécles (1608). Que l'on demeure abasourdi de tant de magnificence, on ne saurait nier les faits.—Et il n'y a point à prétendre que la rhétorique et l'emphase ont amplifié le réel; car, ici, rien n'est en récit; tout est *représenté* et nommé. La simple vérité du burin, jointe au positif des intitulés, met sous les yeux les personnes et les choses.

Plus un peuple rend d'honneur à ses morts, — pourvu que ce ne soit pas aux dépens de l'humanité (comme les Barbares avec leurs immolations, les Brahmes avec leurs bûchers, les Romains avec leurs jeux sanglants), — ou bien au préjudice du culte dû à Dieu seul (comme les païens avec leurs folles apothéoses) : — plus ce peuple est digne d'estime, et révèle sa valeur morale. Or, telle fut la nation lorraine, qui semblait avoir pris pour devise les mots fameux du Sage de Jérusalem : « Mieux vaut aller à la maison du deuil qu'au logis où s'apprête le festin (*a*). »

Oui, ce sera toujours un sujet d'éloge pour la race lotharingienne, si sincèrement, si intelligemment chrétienne, que d'avoir porté au plus haut degré, en Europe, la majesté funéraire; d'avoir mis là son

---

(*a*) Salom. *Cohel*. VII, 3.

luxe; d'avoir concentré sur ce point presque tout l'élan de ses inventions, presque toutes les ressources de sa richesse.

Les habitudes qu'avait fait naître un ordre de sentiments si généreux, se sont conservées longtemps, bien longtemps. Elles avaient survécu, en partie, non seulement à l'absorption du pays dans un royaume voisin, mais à la révolution de 89. Sous l'Empire et sous la Restauration, quelque chose en subsistait à Nancy; on y continuait, par instinct, à repousser ce je ne sais quoi de profane, de sourdement matérialiste, qu'implique le trop léger deuil français, avec ses formes écourtées et sans gêne. Jusque tout-à-fait de nos jours, les meneurs du deuil, — surtout les descendants du mort, — y avaient conservé le grand chapeau de *pleureur* et le long manteau noir : costume grave..., diminutif (ou mémorial au moins) de l'apparat de ces costumes antiques dont nous fait juger La Ruelle. Ce n'est que cinq ou six ans après juillet 1830, qu'à Nancy l'on a vu les fils, secouant une coutume vénérée et pour ainsi dire obligatoire, commencer à ne plus donner à leurs pères défunts cette marque de profond respect.

Il y a plus : l'exemple d'une imposante pompe funèbre particulière, presque comparable à celle d'autrefois, a encore été offert aux Nancéïens de la génération présente, — mais qui déjà ne l'ont plus guère comprise. C'est lorsqu'en 1833, le comte Théodore de Ludres fit transporter au caveau de famille, dans les débris du château de ce nom, son père, qui venait de mourir : l'ancien premier gentilhomme de la chambre du roi Stanislas (*a*).

A voir se développer dans la belle rue Saint-Dizier ces longues files de cierges armoriés; à voir marcher au centre, en manteau à queue traînante, l'héritier d'un écusson qui en rappelait tant d'autres, bien des spectateurs, ignorants, n'aperçurent là qu'une chose étrange, exagérée, due peut-être uniquement à des vanités personnelles. — En se plaçant, par la connaissance de l'histoire, à un meilleur point de vue, ils eussent regardé passer avec intérêt, sinon même avec émotion, cet enterrement, qui était en quelque sorte celui du pays. Ils eussent trouvé naturel que le dernier des grands-seigneurs lorrains, le seul dignitaire restant de la cour du dernier monarque qui

---

(*a*) Gabriel-Florent-François, marquis de Ludres et de Frolois, comte d'Affrique, premier gentilhomme de la chambre de Stanislas, appartenait par son âge à la Lorraine réelle, indépendante (au moins en titre). Presque centenaire à sa mort, il datait, en fait de naissance, de l'année même du départ de la dynastie qui précéda le Roi de Pologne. Il avait donc passé toute sa jeunesse au milieu de vrais Lorrains encore vivants.

ait eu son trône à Nancy, — fût inhumé (non pas pour lui-même, si les idées actuelles s'y opposent, mais *pour tout ce qu'il représentait*) avec un peu de la splendeur des anciens usages locaux, — avec un reste des magnificences funéraires qui attachèrent jadis aux murs de Nancy tant de célébrité. — Par là, en effet, l'ancienne capitale de la Lorraine, évoquant ses propres souvenirs, se traitait encore, pour un jour, en ville libre, dominante, couronnée, — donnant la mode, au lieu de la recevoir.

Et si l'opinion publique, mieux avertie, se fût plus sympathiquement associée aux sentiments du cortège, il faudrait noter le 29 novembre 1833 comme un jour mémorable. Car une telle cérémonie semblait l'adieu de Nancy à lui-même; c'était le *salut du drapeau.*

A l'instant où est mise sous presse (*a*) cette page, écrite depuis plusieurs mois, la mort du général Drouot y fournit à l'improviste un *Post-scriptum,* et en confirme les réflexions.

Si le personnage respecté dont nous venons de voir hier les admirables funérailles, est postérieur aux âges de l'indépendance des régions d'entre Rhin et Meuse; s'il n'appartient plus à l'histoire locale, mais à celle de la France, — toutefois, dans la noble affluence de tant d'hommages, rendus (malgré sa défense) au guerrier calme, fidèle, ferme et modeste, en qui avait survécu l'ancien caractère lorrain.., il restait très-visiblement un cachet de magnificence funèbre lorraine, une richesse de deuil particulière au terroir. La beauté, la pompe, l'air de grandeur, de ce cortège spontané, à la fois officiel et populaire, dépassait de beaucoup la mesure de ce qu'aurait rendu présumable le nombre des habitants; et très-certainement, de toutes les villes de quarante mille âmes, Nancy est la seule, au monde, où fût possible le spectacle d'un si majestueux enterrement.

NOTE 13, PAGE 12.

« Et la fontaine monumentale qu'on se proposait d'y élever, surmontée de la statue du fondateur Charles III. »

On peut lire dans Lionnois (article de la Place du Marché, tome III, page 120) ce qu'aurait été cette belle fontaine, qu'auraient ornée six figures de ronde bosse en marbre blanc.

Quant à la statue équestre de bronze qui devait la couronner, les

(*a*) Samedi 27 mars 1847.

sculpteurs qui en étaient chargés, les frères Chaligny, n'avaient point encore, lorsque commencèrent les malheurs de la Lorraine, achevé l'effigie de Charles III. Il n'y avait de terminé que le cheval, dont les Français s'emparèrent avec envie, ne possédant alors rien d'aussi parfait dans le même genre, et auquel ils firent, dit Beauvau, autant d'honneurs que si c'eût été le cheval de Troie. Plus tard ils lui firent porter à Dijon une figure de Louis XIV.

Mais le modèle de la statue complète n'est point perdu. Ce petit chef-d'œuvre de bronze, qui faisait l'ornement de la salle des archives au château d'Haroué, fut donné par le prince de Beauvau-Craon à un digne appréciateur : à M. Coster, dit le *citoyen,* de qui la bibliothéque était un riche dépôt de monuments patriotiques. Aujourd'hui, provisoirement conservé au musée de Nancy, collection vague et sans caractère historique, ce morceau attend que sa vraie place lui soit donnée... dans la future galerie historique lorraine, qui est à créer au palais ducal.

Au reste, comme nous le dirons plus tard, on est révolté, en parcourant la ville neuve de Nancy, de n'y pas trouver une seule mention de son illustre fondateur. Evidemment la place du Marché devrait s'appeler *place Charles III,* — à moins que le nom de *rue Charles III* ne fût donné à la rue Saint-Dizier (*a*)

Note 14, page 12.

« L'industrie s'y développait dans une foule de manufactures. »

Nancy, qui, dès le temps du duc Raoul (1345), avait possédé une florissante confrérie de *merciers,* contenait en 1611 des fabriques de savon, de fil-de-fer, de chaudronnerie, chapellerie, soierie, tapisserie de haute lisse, etc., etc. On y voyait des teinturiers, des batteurs

---

(*a*) *Saint-Dizier.* Ici c'est le cas d'employer le *trait d'union*, qu'on a si souvent lieu d'effacer de noms où il est placé par ignorance, force typographes tombant dans la faute d'écrire de la même façon *saint Lambert*, évêque de Liège, et le poète *Saint-Lambert.* Si la principale rue de Nancy eût été consacrée au *saint* nommé *Dizier*, sa désignation s'écrirait en deux mots séparés ; mais le nom qu'elle porte lui fut donné parce qu'elle conduisait au village appelé indivisiblement *Saint-Dizier ;* il est donc indivisible lui-même.

d'or, des brodeurs fort experts, des tailleurs de diamants et pierres fines. Nous ne parlons pas des peintres, sculpteurs-statuaires, graveurs, etc., ceci appartenant aux beaux arts.

D'après l'activité de travaux utiles qui prospéraient déjà sous tant de formes ; d'après l'état florissant d'un négoce qui faisait affluer aux foires de Saint-Nicolas de Port les monnaies d'or de toute l'Europe, — on peut juger de l'extension qu'allaient prendre dans nos contrées le commerce et l'industrie, pour peu que la paix s'y fût prolongée, ou que les guerres du moins y eussent gardé leur caractère habituel, au lieu de se transformer en ces malheurs inouïs que fit peser sur nos contrées la scélératesse de Richelieu et de Mazarin (*a*). Et certes il fallait que la Lorraine eût reçu de ses souverains un bien grand élan industriel et commercial, puisque, même après mille et mille horreurs, même à la suite de soixante ans de misères incalculables, auxquelles on n'a pu trouver de comparaison que dans les infortunes de Jérusalem (*b*), le seul temps de la vie de Léopold avait déjà suffi pour y ramener tant de ressources, tant de richesses, qu'il fallut à la sangsue de Neuviller (*c*) toute la durée du règne de Stanislas pour les épuiser.

Quand donc, affectant d'oublier ce qu'il y avait d'honorable et de bon dans un régime demi-chevaleresque, — c'est-à-dire la dignité, la générosité, la grandeur morale, — on se préoccuperait uniquement de commerce et d'industrie, on en regarderait les développements comme un bénéfice capable de tout balancer, de tout payer, — comme un avantage d'assez de poids pour avoir pu rendre jadis indifférents des hommes de cœur à l'acceptation du joug étranger : — eh bien, dans cette hypothèse encore, le cas ne se présentait pas pour les Lorrains. Ils n'avaient pas besoin, pour s'enrichir, d'abjurer leur illustre étendard, ni de s'aller courber sous la domination d'un royaume limitrophe. Au contraire : aussi profitable que flatteuse pour eux, l'existence d'une patrie, en les couvrant d'abord d'honneurs, leur donnait par surcroît l'opulence.

Bien à tort, pour dénaturer la question, on introduirait ici comme épouvantail, le fantôme despotique de l'Ancien Régime, en l'opposant aux idées et aux tendances modernes ; car il n'y avait point de pays moins autocratique, plus *représentatif* que la Lorraine, ni où les garanties politiques fussent mieux comprises. Il n'est plus permis, à

(*a*) Il en était de la Lorraine comme de la Belgique, que les simples guerres n'ont jamais ruinée.

(*b*) *Adeò ut Lotharingiam sola Hierosolyma calamitate vicerit.*

(*c*) Chaumont de la Galaizière. (Voir, ci-après, la note 36.)

présent, d'en douter : MM. Noël, Schütz, Raymond Thomassy, etc., ont fait toucher au doigt la chose.., qui, du reste, déjà, pour peu qu'on eût voulu faire attention au sens des événements, aurait dû se révéler, rien que par le rôle des Français aux époques de la Ligue et de la Fronde, — époques si calomniées, préludes du mouvement constitutionnel de 89. — C'est de Nancy que rayonnait sur les pays voisins le soleil du libéralisme, et Paris s'efforça très-longtemps d'en emprunter aux Lorrains la chaleur et la lumière.

Que si les droits civiques, malgré leur étendue et leur énergie d'alors, étaient exercés par moins de personnes qu'à présent (tout comme ils le sont à présent par moins de gens qu'on ne le verra un jour), cette différence, qui n'est absolument que la différence d'*âge social,* se fût effacée fort bien sans le secours de l'absorption du pays dans un autre. L'ascension progressive des classes est une loi qui amène ses résultats naturels. Vouloir attribuer de tels faits à la domination française, parce qu'ils se sont accrus depuis qu'elle existe, ce serait tomber dans le sophisme que l'Ecole appelait « *post hoc, ergò propter hoc,* » c'est-à-dire confondre une date avec une cause. Pour passer de l'adolescence à la jeunesse, ou de la jeunesse à la maturité, et pour modifier ses institutions en conséquence, une nation n'a besoin QUE DE VIVRE; il ne lui est nullement nécessaire d'être subjuguée.

Comment, surtout, le dur moyen de la cession ou de la conquête, l'envahissement opéré par un pouvoir externe, aurait-il pu être nécessaire à l'éducation de la Lorraine! de la Lorraine, qui donnait aux législateurs des leçons et des exemples, au lieu d'en recevoir!

Est-ce que les sujets du roi François Ier n'enviaient pas ceux du duc Antoine?

Est-ce que les provinces soumises à Henri de Valois ne tournaient pas les yeux vers celles que gouvernait Charles III, et n'aspiraient pas à obtenir le bienfait d'un sceptre analogue?

Est-ce que les ordonnances du Régent valaient celles de son contemporain Léopold?

Est-ce que, sous les alérions, le dernier vestige de servage n'avait pas disparu CINQUANTE ANS PLUS TÔT QUE SOUS LES FLEURS-DE-LYS?

Est-ce que la réforme des Bénédictins de Saint Vanne n'avait pas précédé celle des Bénédictins de Saint Maur?

Est-ce que les créations philanthropiques du bienheureux Père Fourier ne sont pas antérieures à celles de saint Vincent de Paul?

Etc., etc., etc.

Certes, si de la série des faits avérés il ressort quelque règle frappante, c'est que la Lorraine, libre, autonome, fut constamment en Europe le porte-drapeau du PROGRÈS. C'est que, tant qu'elle fut sa

maîtresse, elle prit et garda perpétuellement L'AVANCE sur les nations rivales ; c'est qu'elle marcha, en fait de libéralisme, aussi vite (presque plus vite) que les possibilités.

Cela est si vrai, que vingt fois, en France, durant les siècles derniers, le principe lorrain a été méconnu, présenté comme une exagération républicaine.., par des écrivains qui avaient trop de peine à se mettre à sa hauteur, d'après leurs longues habitudes d'obéissance outrée, d'obéissance moutonnière, lesquelles les empêchaient de comprendre la noble théorie du droit national. — Et même entre Rhin et Meuse, jusque dans cette zône qu'un vigoureux catholicisme avait rendue si libérale.., la généreuse législation lorraine, devançant le cours des faits sociaux, les heurtait à force de progrès. Ainsi, quand Léopold effaça, par un édit, les faibles restes du droit de main-morte, le besoin de cet acte se faisait encore tellement peu sentir, que les affranchis eux-mêmes réclamèrent.

Il n'importe donc guère que la bourgeoisie, dans l'indubitable bonheur qu'elle goûtait, n'ait pas occupé précisément la place, n'ait pas possédé précisément l'attitude, dont elle jouit maintenant. Cette attitude (qu'elle ne sollicitait point alors, quoiqu'elle y attache du prix aujourd'hui) lui serait évidemment venue, tout aussi bien, tout aussi tôt, sans le secours des étrangers.

Ah! sans doute, il vénérait ses souvenirs antiques, il aimait ses augustes et pieuses traditions — et c'est là justement sa gloire, — ce noble peuple lorrain, si beau par la simplicité qu'il joignait à son héroïsme, et par la touchante candeur de ses mœurs douces et patriarcales; mais son dévouement pour ses souverains, mais son respect pour ses grands-seigneurs, n'avait rien d'aveugle ni de servile. S'il révérait avec enthousiasme ses princes, c'est que ceux-ci l'aimaient avec tendresse, et qu'ils n'avaient cessé, d'ailleurs, de lui faire honneur par leur éclat. S'il conservait une sincère déférence pour ses maisons d'Ancienne Chevalerie, c'est que les représentants de ces vieilles familles sénatoriales, de ces sortes de dynasties secondaires, l'avaient protégé longtemps à leurs dépens; l'avaient servi, comme guerriers ou comme juges, avec bravoure, avec justice, avec désintéressement et chaleur, — et n'avaient point, comme on le voyait en d'autres pays, sali devant le public leurs écussons.

Non, à coup sûr, pour entrer dans toutes les voies de lumière et de liberté, la Lorraine n'en était pas à attendre un mouvement qui lui arrivât du dehors ; non, l'on ne pourrait nous citer une nation qui fût, comparativement, aussi exempte de préjugés.

Et s'il s'agit en particulier du sort de la bourgeoisie ou des classes inférieures, nulle part on ne trouvera que ce sort fût meilleur, voire

aussi bon, à parité de conditions et d'époques. C'est en Lorraine que des princesses destinées à devenir reines (*a*) montaient sans répugnance, à côté des paysannes, sur les chars à blé du village. C'est là qu'on voyait le Souverain admettre au spectacle de Cour tous les habitants d'une ville, les envoyer même chercher par ses voitures; faire asseoir aux fêtes à une même table les nobles et les bourgeois (*b*); s'en aller dans les maisons roturières, lors du dîner patriotique de l'Epiphanie, accepter chez les petites gens un verre de vin, et le boire à la santé des citoyens (*c*); ou bien (chose plus belle et plus touchante), recevoir sans rougir, aux jours de besoins présumés, quelques humbles bourses d'épargne, glissées dans leur propre main par la main de leurs plus modestes sujets. C'est là aussi, — dans ces deux duchés, la gloire, l'idéal et le *parangon* des Etats chrétiens, — que les anoblissements étaient le plus faciles. Et le peuple lorrain, si peu partisan des doctrines d'immobilité qu'il octroyait des franchises et des armoiries à quiconque dotait le pays d'un commerce utile (*d*), était le seul qui laissât prendre aux chefs de ses verreries le titre de gentilshommes.

On est surpris que de pareilles vérités, — assez frappantes pour sortir presque spontanément d'une étude bien faite, et pour n'exiger de l'historien qu'une mesure d'attention très-ordinaire, — aient pu échapper à un écrivain dont plusieurs pages ingénieuses montrent qu'il est capable de porter l'observation jusqu'à des nuances bien plus difficiles à saisir. Comment s'est-il imaginé que les institutions de la Lorraine indépendante n'auraient pas su faire aux hommes comme lui, par exemple, une place proportionnée à leur talent! Sans parler des fruits assurés qu'aurait amenés notre époque, — eût-il vécu sous Léopold ou sous Henri, l'exemple de tant de savants ou d'artistes qui, même alors, avaient complétement fait leur chemin, quoique partis d'une naissance ou d'une position inférieure à la sienne, doivent lui prouver, sans réplique, que, dès ce temps-là, les rangs d'en haut se fussent ouverts pour lui. Or, dans un centre de vitalité, dans la capitale d'un pays libre, il eût assurément trouvé l'équivalent, pour le moins, de ce qu'une ville rabaissée a pu de nos jours lui offrir.

(*a*) Notamment la reine de Sardaigne, fille de Léopold.
(*b*) Voir M. Noël (ouvrage cité), page 28.
(*c*) Voir la note 7, page 10.
(*d*) Voir le *Nobiliaire* de Lorraine, par Dom Pelletier.

P. S. — La Lorraine, libre, autonome, fut constamment en Europe, avons-nous dit, le porte-drapeau du progrès.

A ceci l'on eût objecté, il y a cinquante ans, qu'elle n'avait pourtant point adopté les idées de Luther et Calvin, s'y étant même opposée plus que personne par ses plus brillants organes. Mais, grâce à l'évanouissement de bien des chimères, à la suite d'études mieux faites, ce qui avait l'air d'une objection s'est transformé en preuve. (Voyez entre autres, le solide ouvrage de Jacques Balmès.)

Voulût-on ne rester que philosophe et rejeter toute foi chrétienne, on ne peut plus, si l'on est instruit, se méprendre sur la nature de la Prétendue-Réforme du seizième siècle, — conçue et réalisée pour préparer excuse, par les principes les plus avilissants, aux actes les plus coupables.

Ignoble retour aux théories du Destin aveugle et aux mœurs dévergondées qui en résultaient, c'est-à-dire à la double frénésie païenne dont Jésus-Christ avait délivré le monde ; nouvelle invasion, mal déguisée, du fatalisme et du sensualisme musulmans, c'est-à-dire des deux fléaux réunis dont Charles-Martel et les Croisades avaient préservé l'Europe ; la doctrine du *serf-arbitre,* accompagnée de ses hideuses conséquences, — doctrine qui détruisait la dignité de l'homme, et ne lui offrait que la perspective de saturnales pour compensation à l'esclavage, — était la plus entière négation des beaux dogmes de liberté et de moralité professés par l'Eglise au sein de la république chrétienne. Dans la défection du seizième siécle, il y avait trahison sociale, en même temps qu'hérésie ; il y avait désertion positive de la cause des peuples, lâchement abandonnés alors par trois sortes de misérables haut placés : des polissons rois, des polissons seigneurs, et des polissons prêtres.

Aussi, le mouvement des sectaires de ce temps-là, appuyé par des monarques et des grands, combattu au contraire par l'élément bourgeois honnête et par tout ce qu'il y avait d'estimable dans la démocratie de l'époque, porta-t-il trois principaux caractères : il fut à la fois despotique, aristocratique et lubrique.

Or, plus les princes lorrains étaient universellement connus pour libéraux, moins ils pouvaient, comme le firent sans honte Philippe de Hesse ou Henri VIII, favoriser les tyranniques enseignements de Luther et consorts : système absolutiste, — bas et servile en même temps que cynique, — système bon pour être imposé à des cosaques ou à des nègres.

C'est parce que la maison de Lorraine tenait en main l'étendard du *progrès*, qu'elle était obligée de combattre le drapeau d'un pareil *recul*.

Note 15, page 13.

« Et cet ensemble de beaux et bons remparts en faisait la plus forte place de l'Europe. »

La plus forte place de l'Europe ; tel fut l'aveu du cardinal de Richelieu. Cohorn et Vauban n'avaient pas encore travaillé ; mais c'était

la principale application faite jusqu'alors, des principes d'Errard, ce Lorrain créateur et homme de génie, à qui remonte la science de la fortification moderne (*a*).

Commencés vers 1580, les travaux étaient arrivés à toute leur perfection en 1624. Orphée de Galéan, D'Estabili, Jean L'Hoste et Nicolas Marchal les avaient dirigés; le premier en avait fait bâtir les nouvelles portes, si nobles dans leur genre militaire, comme on peut encore en juger par les gravures d'Israël Sylvestre.

Nous disons les nouvelles portes, c'est-à-dire 1° de saint Georges ou des Moulins, 2° de Saint-Nicolas ou de Saulrupt, et 3° de saint Jean, la plus belle des trois. Quant à celles de la ville vieille, on avait conservé, en les reliant avec l'enceinte, les deux entrées primitives, savoir, la porte de la Craffe ou de Notre-Dame (1463), dont on avait laissé subsister les tours, et, à l'autre bout de la Grande Rue, la vieille porte Saint-Nicolas *entre les deux villes,* qui ne rencontrait point une courtine, mais à laquelle on avait ménagé une issue tournante, par la gorge du bastion d'Haussonville.

Plus tard, et pendant l'occupation française sous Louis XIV, cette dernière entrée fut remplacée par une percée, faite à égale distance du bastion d'Haussonville et du bastion de Vaudémont, laquelle s'appelait Porte neuve ou royale, et qui, pour pouvoir tomber au milieu de la courtine, ne coïncidait pas avec l'axe central de la Carrière, comme le fait l'arc de triomphe actuel, mais se trouvait un peu plus à droite, en appuyant vers la Conciergerie. Les Français pratiquèrent aussi à la ville vieille, derrière le cul-de-sac de l'Opéra, près des Cordeliers, une troisième porte, qu'ils nommèrent de saint Louis, prise entre le bastion le Duc et le bastion des Dames. Mais ceci n'a rien de commun avec l'enceinte bâtie sous Charles III et Henri.

La belle ceinture conçue et commencée par Charles III, dit le Grand, et terminée par son fils Henri, dit le Bon, ceinture dont il n'existe plus que les parties marquées ici d'une croix, — se composait comme il suit :

VILLE VIEILLE.

† Bastion le Duc (*b*), en face du pont de Malzéville.

(*a*) L'intérêt de la vérité, supérieur à celui de sa gloire, ne nous permet pas de dissimuler qu'au lieu de servir sa patrie, Errard vivait à la solde de Henri IV à Paris; mais il était de Bar, et descendant d'un valet de chambre du duc de Lorraine Thiébault Ier.

(*b*) Du nom du souverain du pays.

Bastion des Dames (*a*), derrière le palais ducal, dans la Pépinière.
Bastion de Vaudémont (*b*), dans le jardin actuel de l'Evèché.

Vieille porte Saint-Nicolas.

Bastion d'Haussonville (*c*), entre les trottoirs Stanislas et les trottoirs Dammerval.
Bastion des Michottes (*d*), à l'angle de la rue de ce nom.
Bastion de Salm (*e*), sur la place de Grève, derrière la rue de la Source.
Bastion de Dannemarck (*f*), sur le cours d'Orléans, derrière l'Arsenal.
† Bastion le Marquis (*g*), en face de Boudonville.

† Porte Notre-Dame extérieure, dite plus tard de la Citadelle.

† Deux hauts réduits, ou cavaliers bastionnés, avec fossés (*h*), derrière les bastions le Duc et le Marquis, formant seconde défense, et séparés par la

† Porte Notre-Dame intérieure, ou de la Craffe.

VILLE NEUVE.

Bastion saint Jacques, vers le Jardin botanique et l'Ecole forestière.

† Porte saint Georges.

Bastion saint Georges, vers Frascati et le Tapis vert.
Bastion de la Madeleine, en face de Tomblaine.
Bastion de Haraucourt (*i*), dans la direction du village de ce nom, c'est-à-dire couvrant l'hospice actuel des Orphelins.

(*a*) Soit du nom général des femmes de la Cour, soit de celui de deux dames courageuses qui là, jadis, s'étaient élancées, dit-on, entre des combattants, pour les séparer.

(*b*) Du nom des premiers princes du sang.

(*c*) Du nom de deux gouverneurs de Nancy (Gaspard et Balthazar de Haussonville, 1510 et 1564.)

(*d*) Du nom de la boulangerie militaire, où se fabriquaient les petites miches rondes, encore en usage pour la troupe.

(*e*) Du nom d'un gouverneur de Nancy (le comte Jean de Salm, 1594).

(*f*) Du nom de la régente Christine, mère de Charles III.

(*g*) Du nom de l'héritier de la couronne. De même qu'en France, le premier-né de la famille royale était dauphin de Viennois, et s'appelait simplement *le Dauphin*, ainsi, en Lorraine, le fils aîné de la famille ducale était marquis de Pont-à-Mousson, et s'appelait, par abréviation, le marquis du Pont, ou *le Marquis*.

(*h*) L'un d'eux a été transformé en Calvaire, puis en gymnase; l'autre, en atelier de bâtisses.

(*i*) Du nom d'un gouverneur de Nancy (Elisée de Haraucourt, 1610).

† **Porte neuve Saint-Nicolas** (*a*).

Bastion Saint-Nicolas, entre la ville et le faubourg du Montet.

Bastion de Saulrupt (*b*) ou Sorru, en face de Sainte-Marie, ou de l'ancien bois de la Garenne.

Bastion saint Thiébault (*c*), derrière l'hôpital militaire.

† **Porte saint Jean.**

Bastion saint Jean (derrière les Petites Carmélites, en face du Château carré ou du Dépôt de mendicité).

Pendant l'*interim* de la domination étrangère, les Français, ouvrant aux habitants, comme, nous l'avons dit, une issue dans le rempart derrière les Cordeliers, jugèrent à propos de fermer, comme les guichets d'un château à leur usage, les deux portes Notre-Dame; et c'est depuis lors, seulement, que l'espace compris entre les bastions le Duc et le Marquis et leurs arrière-corps ou cavaliers murés, a pris le nom de citadelle. En réalité, sous Henri-le-Bon, il n'y avait de citadelle que la ville vieille : forteresse séparée par une large esplanade de la ville neuve, à laquelle elle présentait ses remparts et ses glacis, et dont son artillerie pouvait balayer les rues.

Rien n'était plus imposant et plus beau que l'enceinte murale de Nancy, dont les remparts, assis sur des fondements de roche, et garnis d'un solide revêtement de briques, de diverses couleurs, qui les ornaient en mosaïque, abritaient d'autant mieux du boulet les maisons de la ville, qu'ils avaient soixante-et-un pieds d'escarpe franche. Des fossés « épouvantables de largeur et de profondeur, » dit un auteur du temps, et que l'on pouvait remplir d'eau à volonté, garnis de fortes demi-lunes et d'un chemin-couvert régulier, protégeaient seize bastions, la plupart casematés, et d'où partaient des galeries secrètes qui s'étendaient sous la campagne (*d*). Ces colosses militaires, à l'angle desquelles se dressaient de belles guérites en pierre de taille, étaient appelés *royaux* par le voyageur, « pour leur

---

(*a*) Du nom de la ville de Saint-Nicolas de Port. Ainsi, là, comme aussi en parlant du bastion voisin, qui lui empruntait sa dénomination, il faut admettre l'indivisibilité, et employer le trait-d'union, d'après le principe rappelé ci-devant (page 50).

(*b*) Du nom d'une campagne, placée entre Nabécor et le Charmois, qui s'est jadis appelée Saulrupt ou la *vieille Nancy*. On n'est pas d'accord sur l'origine de cette dernière appellation.

(*c*) Du nom de la source minérale, dite de Saint Thiébaut, qui coule encore au bas de l'hôpital militaire, derrière le quartier de cavalerie.

(*d*) Celle qui aboutissait au bastion de Dannemarck avait, dit-on, plus d'une lieue de long.

hauteur, épaisseur, beauté et force sans égales ; » et, sur leurs flancs, se voyaient les armoiries des princes lorrains ou des gouverneurs de Nancy, sculptées avec un merveilleux talent par Gérard Richier, de la famille de l'auteur du *Sépulcre* de Saint-Mihiel (*a*).

Tout cela, portes exceptées, fut renversé par Louis XIII, en violation de sa parole de gentilhomme et de roi. Louis XIV fit relever, sur les mêmes fondements, mais sans luxe, de nouvelles fortifications : seconde ceinture détruite aussi plus tard, et dont il ne reste que deux bastions avec leurs deux retranchements (*b*).

De la magnifique enceinte lorraine, un pan de mur, découronné, défiguré, méconnaissable, se trouvait seul avoir échappé ; c'est celui qui, compris entre la vieille Porte Saint-Nicolas et la Porte dite royale (à laquelle a succédé l'arc de triomphe), avait paru de trop peu d'étendue pour qu'on mît du prix à le renverser tout-à-fait, et dont on avait utilisé, pour caves ou écuries, les nombreuses casemates. Il vient d'être démoli (1847).

Au total, et malgré des descriptions ou qu'on ne lit pas, ou qu'on a l'air de prendre pour fabuleuses, peu de gens se font une idée juste de Nancy à l'époque de sa puissance, lorsqu'il possédait paix et richesse au dedans, force et majesté au dehors. Le montrer oculairement, graphiquement, tel qu'il était alors.., c'est faire plaisir aux amis des sciences historiques ; et nous pensons leur avoir rendu service, en donnant pour frontispice à notre brochure le seul dessin qui représente au vrai, avec le paysage dont elle occupait le centre, l'ancienne capitale de la Lorraine.

Sur cette planche, due à M. Thorelle, qui a fidélement reproduit la composition et le *faire* d'Israël Sylvestre, plusieurs détails sont encore frappants aujourd'hui. On y discerne très-bien les tours de la Craffe ou Notre-Dame. On y reconnaît parfaitement la porte saint Jean, — si insignifiante au dehors depuis que, mutilée par en haut, elle est, par en bas, à demi enterrée, — mais si admirable autrefois, lorsqu'elle montrait toute sa hauteur et qu'elle possédait ses deux obélisques.

C'est grâce à l'obligeance de M. le président Beaupré, qui joint aux études du magistrat celles de l'antiquaire, que nous avons pu

---

(*a*) J. Cayon, *Histoire de Nancy*, p. 141, 142.

(*b*) De la rue dite du *Champ d'Asyle*, on peut encore, par l'aspect, même actuel, du bastion *le Marquis* et de son fossé, malgré les éboulements et les comblements, prendre avec admiration quelque idée de ce que devait être Nancy fortifié.

faire copier à l'aise la grande planche dont nous parlons : morceau devenu tellement rare qu'il manquait dans les plus riches collections des lotharingophiles.

A voir cette belle place, si forte, une réflexion se présente. Sans qu'il fût besoin de recourir à tout le machiavélisme qui fut déployé, à toutes les noirceurs dont le cabinet de Versailles fit usage, — assez de raisons prépondérantes entraînaient vers nous la Lorraine, pour que l'on puisse, en pleine certitude, affirmer qu'aujourd'hui, dans toute hypothèse, elle nous appartiendrait, sous une forme ou sous une autre, — elle graviterait autour de la France, — elle recevrait son impulsion de Paris. — Or, avec le système actuel de la guerre, dans un siécle où les petites forteresses ne servent plus à rien, où les grandes seules conservent leur importance et sont devenues des points décisifs, il est aisé de comprendre de quelle inestimable valeur serait un second Metz, situé à douze ou quinze lieues du premier. Au lieu d'en doubler, il en quadruplerait la force.

On y a bien songé depuis; on a même formé quelques projets, auxquels ne suffisaient pas, en aperçu, vingt-quatre millions de francs. Vaines chimères, afin de remplacer ce qu'on pouvait avoir sans peine, ce qu'on posséderait aujourd'hui pour rien, si l'on ne s'était pas jadis complu à le renverser, et cela au prix du parjure!

Quelquefois la méchanceté, la perfidie, même en ce monde, se trompent dans leurs calculs; et il arrive, dans certains cas, que la probité eût amené des résultats plus profitables que le crime.

Note 16, page 15.

« Sire, lui répondit Callot, je me couperais plutôt le pouce. »

C'est à bon droit que Jacques Callot a son tombeau aux Cordeliers, sous les voûtes de l'église patriotique; car il fut aussi bon citoyen que grand artiste. Un enfant de Nancy, le dramaturge Guilbert de Pixerécourt, voyant qu'on oubliait dans les iconographies métalliques cet homme justement célèbre, lui a fait consacrer une médaille.

NOTE 17, PAGE 15.

« Contre ses oppresseurs cardinalistes, et contre leurs féroces et sacrilèges complices, allemands ou suédois. »

Si l'on manque de temps pour vérifier avec détail de telles suites d'atrocités, on peut prendre quelque idée sommaire du caractère de cette affreuse époque, dans un petit écrit récent (*a*), où nous avons eu occasion d'en parler.

Au sujet des révélations qu'on y trouve sur la hideuse politique de Richelieu, — l'auteur écrivait à un savant ami, vieux champion comme lui de la sincérité et de la liberté (*b*) :

« Vous aurez dû vous étonner, tant ce langage est peu commun, de la manière dont je m'exprime sur l'un des plus chers favoris de la Renommée : grand ministre, grand scélérat, — qui fut habile, cela n'est pas douteux ; — qui l'a prouvé surtout en se préparant une race toujours renaissante de panégyristes, au moyen du patronage qu'il s'est donné de quarante *immortels;* en sorte que, sans discussion, son éloge est répété depuis deux cents ans, par l'interminable écho de toutes les sommités littéraires françaises.

» Mais l'opinion du vulgaire ne m'a jamais imposé, et je ne reconnais de reine à qui j'obéisse... que la Vérité.

» Ici donc en passant, j'ai pu jeter quelques mots marqués au coin de l'exactitude, empreints de la teinte du *réel,* sur ce trop fameux personnage, à la fois tigre et renard, qui, tuant d'une part LES PROTESTANTS, et de l'autre LES CATHOLIQUES LOYAUX, n'ayant jamais eu de respect ni pour la *pensée* indépendante, ni pour la *foi* sincère, mais ayant tout immolé au culte de la FORCE, — culte qu'il propagea sans relâche, tantôt par le mensonge, tantôt par les baïonnettes, et tantôt par les échafauds, — est mort heureux et triomphant, sur les débris de toutes les vertus et de toutes les libertés ; ayant fait prévaloir en France le règne du *bon plaisir,* et fondé l'orgueilleux despotisme où se délecta plus tard le sultan de Versailles.

» Aux yeux du czar Pierre, Richelieu parut, comme on sait, l'idéal du beau, le type parfait à imiter : CELA DEVAIT ÊTRE.

Richelieu, l'homme sans conscience, qui ne comprit point le *de-*

(*a*) *Esquisses d'un voyage de Nancy à Bourbonne.* (Nancy, librairie Vagner. Prix, 25 centimes.)

(*b*) Le médecin grec Piccolos, à Paris.

voir, qui ne crut jamais qu'au *succès,* — au succès amené par tous les moyens, bons ou mauvais, — présentait un exemple louable, selon les idées du créateur de cet empire où le knout est l'argument qui remplace la justice et la raison.

» Personne n'ignore les mémorables paroles prononcées à Paris, devant le tombeau du parjure et sanguinaire cardinal, par le géant du Nord, par le fondateur du servilisme absolu; par ce prince qui, ne souffrant point d'obstacles à ses caprices, n'eût pas hésité, de l'aveu de Voltaire, à porter pour lui seul une loi qui l'autorisât au divorce, s'il n'avait trouvé dans sa religion russe des usages qui le lui permissent; par l'homme qui faisait trancher la tête à ses sujets pour le crime de *barbes non coupées,* et qui aurait fait pendre le premier venu pour essayer un nouveau modèle de potence.

Il y avait parfaite analogie entre ces deux êtres, systématiquement oppresseurs, froidement perfides, savamment tyranniques, dont l'un résolut de sang-froid la mort de son fils, comme l'autre avait, par calcul, laissé périr son bienfaiteur. Rusés et féroces contempteurs de tout élan de générosité, — champions impudents de la force matérielle contre la force morale, — ils étaient, du reste, tous deux, des hommes éclairés, joignant le jugement à l'énergique volonté; des novateurs adroits, sachant discerner ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas oser sans péril; marchant dans le sens où coulait l'eau, et prenant par conséquent la route de la réussite. Aussi sont-ils devenus les idoles de ces millions d'adorateurs niais que le bonheur traîne à sa suite : lâches cœurs dont la paresse accepte comme *le suprême bienfait* une centralisation quelconque, obtenue n'importe à quel prix.

» Pierre et Richelieu SE VALAIENT; l'admirateur était digne de l'admiré. »

NOTE 18, PAGE 15.

« Les trésors de son riche arsenal. »

Comme tous les peuples très-braves et passionnés pour l'indépendance, les Lorrains s'étaient montrés ingénieux à compenser, par la supériorité des armes et par la manière de s'en servir, ce qui leur manquait du côté du nombre des combattants. Ils étaient arbalètriers parfaits et canonniers remarquables.

La compagnie des *buttiers* de Nancy, qui ne fut licenciée qu'à l'arrivée de Stanislas, et dont le terrein d'exercice était situé sous le bastion des Dames (au centre de la Pépinière actuelle), était célèbre

pour le tir. Parmi les défenseurs de la Mothe, on a conservé le nom de l'excellent pointeur Lallemand (*a*).

Nulle part la science des artificiers n'était poussée plus loin qu'en Lorraine, comme on le voit par le *Recueil* d'Appier-Hanzelet (*b*) et par sa *Pyrotechnie* (*c*), ainsi que par les travaux postérieurs de Warren sur le même sujet. Les récits du temps, et surtout une belle planche gravée qui existe encore, montrent qu'aux fêtes données à Nancy pour célébrer le mariage de Léopold avec la fille du prince qui fut plus tard le Régent, on vit se dessiner en feu dans les airs, à travers mille sortes de fusées, les armes de Lorraine et d'Orléans, et les lettres V. S. A. *(Vive Son Altesse.)*

Distingués aussi comme fondeurs, les Lorrains avaient su tirer du cuivre un tel parti, qu'ils passaient, selon Aulbery, pour l'*adoucir;* mais, si on les appelait dans tous les Etats de l'Europe pour couler des statues, le premier emploi de leur talent appartenait à la défense de leur pays; aussi, dès le règne du duc Jean I[er], possédaient-ils d'énormes bombardes. Agrandi vers 1550, pendant la régence de Christine de Dannemarck et de Nicolas de Vaudémont, le vaste arsenal de Nancy se remplit, sous Charles III et sous Henri, d'un riche amas de bouches à feu, dans la confection desquelles se distinguèrent surtout les Chaligny, père et fils.

Durant l'occupation française, presque tout ce qui s'y trouvait, ou qui garnissait les remparts, fut enlevé et transporté à Metz, par ordre de Louis XIV. Quelques pièces, qui restaient encore sous Stanislas, et qui n'étaient plus qu'un souvenir, reçurent la même destination. Enfin, l'arsenal lui-même, partiellement démoli, et changé en manutention des vivres, est devenu méconnaissable, depuis surtout qu'on a brisé les belles armoiries qui en décoraient les portes.

C'était une haute et importante fonction que la charge de grand-maître de l'artillerie de Lorraine. On la voit occupée par :

Deux Lénoncourt,
Deux Haraucourt,
Deux Ligniville,
Un Du Châtelet,
Un Ludres,
Un Bassompierre,

(*a*) Un moderne auteur barisien fait jouer à ce Lallemand un grand rôle dans le roman historique intitulé *Frère Eustache*.

(*b*) Pont-à-Mousson, 1620, chez Marchand ; in-4°.

(*c*) Ibidem, 1630, chez Bernard ; idem.

Deux Raigecourt,
Un Du Hautoy,
Un D'Haussonville (*a*).

Note 19, page 15.

« Contre la sublime et malheureuse citadelle de la Mothe. »

Ayant ici trop à dire, nous ne dirons rien, nous bornant à renvoyer les lecteurs à la courte brochure déjà citée *(Voyage de Nancy à Bourbonne)*, où des vérités qu'avaient réussi jusqu'à présent, soit à dissimuler, soit à faire oublier, la vénalité rampante des écrivains primitifs et la routine de leurs successeurs, ont été mises en lumière; où d'abominables indignités, commises à froid et sans excuse, sont enfin appelées par leur nom.

Note 20, page 15.

« Durs et vils concussionnaires, qu'on appelait les bachas de la Lorraine (*b*). »

On peut lire dans M. Cayon (p. 195, 196, etc.) quelques-uns des traits les plus saillants de leur avidité cruelle, au milieu d'une population désolée; mais c'est la durée d'un tel régime qui étonne : il

(*a*) Il y a eu, de ce nom, deux maisons bien distinctes. La première, originaire du pays même, et qui est celle des gouverneurs dont le nom fut donné à l'un des bastions de Nancy, a fini en 1580 dans la personne d'African d'Haussonville, dont les Nettancourt furent les héritiers. La seconde, venue de Franche-Comté (les Moisy de Cléron de Saffre) s'établit en Lorraine en 1620, et obtint la baronnie d'Haussonville, dont elle prit les armoiries, par le mariage de Claude de Cléron, baron de Saffre, avec Gabrielle d'Averhoult, dont la mère était une Marcossey (ancienne chevalerie). C'est à cette seconde famille, encore existante à Paris, qu'appartenait le D'Haussonville qui fut grand-maître de l'artillerie.

(*b*) A cette époque le vrai mot, *pacha*, n'était pas encore admis en français. Au lieu de l'emprunter aux Turcs, on ne le recevait, comme les Italiens, que de la bouche des Lévantins de Syrie ou d'Egypte; or, en arabe, la lettre *p* n'existe pas.

sera toujours difficile de se rendre compte de tant de bassesse d'âme.

En présence des plus affreuses misères, quand l'herbe croissait dans les rues, quand il fallait murer la porte de maisons où ne restait plus un habitant, jamais l'idée ne vint aux *bachas* de Louis XIII et de Louis XIV de restreindre en quelque chose à Nancy leurs ignobles profits illégaux. Non seulement aucun retour de probité, cela va sans dire, mais aucun mouvement de pitié, n'entrait dans le cœur de ces gouverneurs courtisans, — fripons comme des chouettes, insensibles comme des tigres.

Note 21, page 16.

« D'ailleurs, la retraite n'avait jamais été sincère; de honteuses lettres le prouvent. »

Un article fort remarquable de la *Revue des deux Mondes* (mars 1846) pourrait servir de commentaire à la triste vérité que nous sommes forcés d'avancer. Et certes l'autorité que nous y emprunterions ne serait pas suspecte; car l'habile et savant écrivain, au lieu de blâmer Louis XIV de ses fraudes, lui en fait un mérite, comme d'autant de preuves de la capacité de ce roi. Il le loue d'avoir dirigé lui-même l'école diplomatique *solide et charmante* des Béthune et des Seignelay, composée de gens d'esprit « chez qui la volupté n'ôtait rien à l'habileté (*a*), » et à laquelle on cessait d'appartenir dès qu'on était *vertueux*. Il l'applaudit de s'être mis personnellement à la tête d'une politique « dont toute la conduite était une *comédie,* » et qui avait pour agents des hommes tels que le chevalier de Grémonville, cet ambassadeur perfide, « le plus *effronté* des négociateurs, comme Louis XIV lui en donne le piquant éloge. »

Eloge est très-joli. Cependant on conçoit le mot, puisque l'auteur de l'article, après quelques regrets, en arrive à conclure, — non sans des restes de façons, mais positivement néanmoins, — que le machiavélisme peut fort bien être *grand.* Pourvu que les gens aient *un esprit supérieur,* « HONNEUR ET RESPECT, dit-il, à ceux qui ont connu et EMPLOYÉ le mal. »

Honneur donc et respect à Louis XIV; car voici l'une de ses let-

---

(*a*) Chaulieu, cité par Sainte-Beuve.

tres, où *l'emploi du mal* a toute la *supériorité* désirable. — Elle est du 29 août 1670, au maréchal de Créqui (*a*).

« Je vous dirai, en premier lieu, que le chevalier de Fourille m'ayant » écrit qu'il a manqué le coup dont je vous avais parlé,

Ce *coup* (c'est-à-dire, ce *guet-apens*) consistait à enlever le Duc, en pleine paix, au moyen d'une bande de soldats, rassemblés en cachette dans les bois de Hais, presque aux portes de Nancy.

» je n'ai pas changé pour cela, comme vous pouvez juger,

« *Comme vous pouvez juger.* » Il paraît que le despote se savait parfaitement connu de son sbire.

» je n'ai pas changé mon premier dessein,

C'est à savoir, celui de voler le bien d'autrui (les états d'un souverain légitime), et de tuer les sujets fidèles qui s'opposeraient au dépouillement de leur prince.

» mais seulement *la manière de m'en expliquer.*

Tartuffe!

» Car je prétends bien, en effet, CHASSER LE DUC DE LORRAINE DE SON ÉTAT,

Et vous l'avez tant nié, Sire..! Mais il y a certains complices qui méritent qu'on leur dise tout.

» et veux que vous exécutiez là dessus les ordres *que je vous ai donnés de* » *vive voix;*

Il eût fallu continuer de même, ne rien confier au papier. La postérité, alors, eût à jamais ignoré la préméditation du crime, comme l'ignorèrent les contemporains.

» Mais j'ai jugé plus à propos *que vous ne vous en exprimiez pas précisé-* » *ment en ces termes.*

Aimable circonlocution! Le mot de *mensonge* est grossier, et demande à être gazé.

» Il faudra seulement dire...

Ah! voyons quoi.

» que cette expédition n'est qu'une suite de celle que vous avez déjà faite » une fois en Lorraine, pour obliger le Duc à trois choses:

» L'une de faire un licenciement, effectif et *non frauduleux*, de ses trou- » pes, comme il s'y est engagé dans votre premier voyage.

(*a*) Mémoire manuscrit du président Le Bègue. L'original de la lettre était aux mains du comte Le Prudhomme de Fontenoy.

Frauduleux! Louis ne tremble pas d'articuler ce mot, qui devrait lui brûler la bouche.

» La seconde, de réparer cent diverses contraventions, qu'il a faites » aux traités que nous avons ensemble.

« Cent *diverses* contraventions. » Lesquelles? — Le Roi ne le sait pas..., et ne s'en inquiète guère. Les premières venues; celles qu'il imaginera, par exemple, — comme l'on en va voir l'aveu.

» Et la troisième, de tirer de lui toutes les sûretés *que j'estimerai être* » *nécessaires* pour avoir l'esprit en repos, qu'il ne continuera plus à l'ave- » nir ces mêmes contraventions, et qu'il n'entretiendra plus de pratiques » et de cabales contre mon service.

» Vous jugez bien que ces conditions, si générales, *et surtout la der-* » *nière,* sont d'une nature...

Ecoutons; écoutons, de grâce.

» que, *quelque chose qu'il m'offre*, hors de quitter son Etat, et de le faire » effectivement,

Eh bien?

» j'aurai toujours lieu DE POUSSER L'AFFAIRE A CE BUT...,

Bravo!

» en disant, sur tout ce qu'il pourrait m'offrir ou promettre, *que cela n'est* » *pas suffisant* pour m'assurer qu'il n'y manquera pas comme toujours, » *et que j'en désire de plus grandes.*

Voilà donc enfin, exposé à nu et dans son entier, le plan de la scélératesse. — Et depuis deux cents ans, les annalistes, ou dupes ou fripons, répètent à l'envi que le Roi ne cherchait, dans ses exigences, contre le duc de Lorraine, autre chose que des garanties. C'est le duc Charles, débitent-ils, qui, *par son manque de franchise*, forçait Louis à le dépouiller. — Histoire, histoire, comme on t'écrit!

» Cependant (*a*), vous irez toujours votre chemin, à le chasser des lieux » où il pourrait se retirer. Et s'il vous envoyait quelqu'un pour négocier, » sous prétexte de savoir ce que je demande...,

Sous prétexte! Ah, ceci est trop fort; cette incroyable expression, dernier degré des railleries d'un mauvais cœur, passe les bornes ordinaires de la perversité. Non, l'on n'insulte pas jusqu'à ce point la victime que l'on dépouille. Quoi! il faut que le duc Charles ne sache pas même POURQUOI on lui prend ses états héréditaires! pourquoi on le chasse de partout! pourquoi on le poursuit, quelque part qu'il

(*a*) *Intereà*, dans l'intervalle.

aille...! Et s'il envoie demander CE QU'ON LUI VEUT, cette demande, de sa part, sera qualifiée un *prétexte!* — Il y a là dedans plus que du vol, plus que de l'assassinat : il y a une sorte de sourire infernal, et comme une plaisanterie satanique.

» vous n'avez qu'à répondre *qu'il peut s'adresser à moi*,

Qui ai résolu de ne rien écouter,

» et que vous n'avez d'autre pouvoir que d'exécuter mes ordres. »

» Ecrit à Saint-Germain en Laie, le 29 août 1670. — *Signé* LOUIS, et » plus bas : DE LIONNE. »

DE LIONNE. C'est en effet, selon la *Revue des deux Mondes*, l'un des professeurs de l'école *solide* et *charmante* dans laquelle il fallait tant se garder d'être *vertueux*. Certes on ne le voit point ici en danger d'encourir pareil reproche.

Arrêtons-nous. — Une simple note dans une simple brochure, n'est pas le lieu d'aborder en plein, comme elles en seraient dignes, des matières si curieuses et si fécondes. Notre projet, d'ailleurs, eussions-nous de la place et du loisir, ne serait pas, — grâce au respect profond que nous avons pour l'équité, même envers ceux qui la bravèrent, — ne serait pas, disons-nous, d'accabler un personnage royal dont la figure historique reste imposante; qui offrit certains côtés honorables; qui surtout, dans sa vieillesse, à l'utile école du malheur, devint sage... et presque juste, — et qui, après avoir mal commencé, mal continué, eut le bonheur très-rare de bien finir.

Mais, à la suite de cet échantillon, témoignage irréfragable, révélation cruellement profonde des pensées et des intentions d'un souverain qui certes dirigeait ses conseillers, au lieu d'en recevoir l'impulsion; d'un souverain qui gouvernait, librement et par lui-même, ainsi que l'a fort bien dit son adulateur sémi-païen, (*a*) — c'est le cas de poser du moins une réflexion finale, comme résultat acquis à la science.

Les courtisans de Versailles, et, à leur queue, les gens de lettres pensionnés, de qui les bourgeois de Paris se firent l'écho, donnèrent au fils d'Anne d'Autriche le nom de *Louis le Grand*.

Moins enthousiaste de son héros, l'académicien Lémontey pense qu'il faudrait le qualifier plutôt *Louis l'administrateur*.

En songeant à l'appareil solennel dont ce monarque, plus que tout

(*a*) Et qui, *seul*, *sans ministre*, à l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par toi-même et vois tout par tes yeux.
(BOILEAU.)

autre, environna ses vices, — lui qui érigea pour ainsi dire en titre d'office la *fonction* des rivales de la reine, — quelques moralistes trouvent qu'il aurait été bien nommé *Louis l'adultère.*

D'autres, frappés de la sécheresse de cœur d'un homme qui demeura personnel jusqu'au milieu de ses amours, — et choqués, outre mesure, des orgueilleuses préoccupations de cet être, qui ne fut constant qu'à rapporter tout à lui-même, — voudraient que l'histoire le désignât sous le titre de *Louis l'égoïste.*

Mais, si l'on observe bien quelle fut sa marche en tant que roi, et quel caractère présenta sous lui la politique du cabinet de France; si l'on étudie la série de duplicités persévérantes au moyen desquelles, pour faire réussir sa convoitise sur la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, il sut préparer de loin, par toutes sortes de mensonges et de trahisons, le succès de ses armes : — une expression plus juste encore se présente; et l'on reconnaît que le demi-dieu du dix-septième siécle devrait surtout s'appeler... *Louis le faux.*

NOTE 22, PAGE 16.

« Il n'y eut pas une seule défection dans toute la chevalerie lorraine. »

Cela est vrai, pour l'époque dont nous parlons; et la chose est admirable, surtout quand on se reporte aux circonstances.

Lors de la première invasion française, sous Richelieu, un Lénoncourt avait quitté la cause de son pays; mais il mourut sans avoir trouvé d'imitateurs parmi ses égaux; et plus tard, quoique les malheurs de la contrée fussent allés croissant, Louis XIV ne parvint pas à créer en Lorraine un parti des *ifs* (*a*).

(*a*) Les *ifs* : ancienne expression, bien connue, par laquelle les gentilshommes des *pays d'Etat* désignaient ceux d'entre eux qui se vendaient au Pouvoir ou à l'Etranger. Ce sobriquet d'*if*, donné par les hommes d'honneur aux lâches et aux faux-frères, se composait des initiales de deux mots dont la réunion bizarre forme un juron trop militaire pour pouvoir être copié.

Note 23, page 17.

« Corps illustre et vraiment patriote, d'autant plus admirable dans sa coûteuse fidélité, que ses droits politiques avaient été méconnus et violés par le Duc. »

« Sublime institution, propre à la nation lorraine, ET QUI DURA, sans décadence abus ni reproches, AUSSI LONGTEMPS QUE LA VÉRITABLE INDÉPENDANCE DU PAYS MÊME, c'est-à-dire jusqu'à l'époque des sanglants désastres qui ruinèrent à fond nos contrées par la noire et cruelle perfidie de Richelieu, — les *Assises,* dont la France ne posséda jamais l'équivalent (au moins d'une manière organisée et durable), étaient le tribunal souverain du pays, la Cour suprême qui tantôt décidait des intérêts généraux controversés, tantôt jugeait d'affaires particulières entre le Duc et ses sujets. Pas un mouvement factieux, pas un défaut de probité juridique, pas un manque de désintéressement, ne vint, pendant cinq cents ans, déconsidérer cette *assemblée des rois,* comme aurait dit Cinéas : sénat auguste, dont un respect immense environnait les conseils, toujours sages, et les arrêts, toujours équitables. On sait que dans ce noble corps, dont les travaux étaient gratuits, et où siégeaient seuls les chefs des familles patriotes immémoriales, dites d'*ancienne chevalerie,* — chacun des membres était libre d'échanger son rôle de juge contre le glorieux privilège de se faire, s'il le voulait, l'avocat de ses amis *« ou des pauvres.* » Il n'y avait pas de si haut personnage en Lorraine, fût-ce un Lénoncourt, un Du Châtelet, un Des Armoises, un Beauvau, un Choiseul, un Bassompierre, un Ludres, un Custine, un Ficquelmont, un Raigecourt, un D'Haussonville, à qui ne pussent aller s'adresser des paysans dans la misère.., en le priant de remplacer pour eux l'homme de loi, et de plaider leur cause. Touchant esclavage volontaire, attaché à la haute fonction de ces pères de la patrie (a)! »

Que les cardinalistes, sous Louis XIII, eussent brisé la cour des Assises, c'est tout simple : ils se défiaient, en Lorraine, de la *justice du pays,* qui n'aurait pas été la complice de leurs passions ; ils avaient besoin d'y introduire une magistrature soldée et d'origine étrangère. Mais que Charles IV, pour s'être habitué dans ses exils et ses guerres aux façons despotiques, ait agi plus tard comme avait fait

---

(a) *Esquisses d'un voyage de Nancy à Bourbonne,* page 14

son adversaire; mais qu'à son retour, trouvant commode un tribunal de robins, dont il ne fit que changer le personnel et non la forme, il n'ait pas réinvesti de leurs droits séculaires (reconnus pourtant et jurés par lui, lors de son avènement au trône) les martyrs de la nationalité, les Pères Conscrits des deux duchés qui avaient tant souffert pour sa couronne; — mais qu'il se soit même irrité de leurs justes requêtes : — c'est le moins pardonnable des torts nombreux par lesquels il ne prêta que trop le flanc à qui voulait sa perte.

A diverses reprises, des délégués du corps (MM. de Tornielle, de Raigecourt, d'Igny, des Armoises, de Bouzey, de Gournay, de Custine, de Seraucourt, de Vianges) lui furent en vain députés, pour l'engager à ne point méconnaître des titres sacrés, presque aussi anciens que la Lorraine : il n'en tint aucun compte. Son irascibilité contraignit même les pétitionnaires, lors de leurs réclamations itératives, *à placer leurs signatures en rond*, pour témoigner d'une entière solidarité, et ne paraître recevoir l'initiative d'aucun chef; car il avait exilé dans leurs châteaux, avec menaces de violences, deux des plus courageux réclamants : le baron de Saffre d'Haussonville et le comte de Ludres.

Adroite à profiter des fautes du Prince, l'Autorité française, lorsqu'elle occupa de nouveau la Lorraine, permit aux représentants des vieilles maisons *de nom et d'armes,* qui avaient eu séance aux Assises, de se réunir à Pont-à-Mousson, pour délibérer une fois. Louis XIV leur promettait de rétablir leur tribunal souverain, s'ils voulaient se déclarer en sa faveur. Ils pouvaient aisément faire (et sous un prétexte spécieux) ce que nous avons vu le Sénat faire à Paris en 1814, puisqu'en violant la constitution, le prince lorrain semblait les avoir dégagés de leurs serments. — Mais cette généreuse phalange de législateurs fut bien loin d'écouter ainsi ses intérêts de caste. Autant de membres, autant de Régulus. L'assemblée se tint (*a*), et les propositions du Roi furent rejetées A L'UNANIMITÉ. Quoique profondément offensé par le Duc, qui se privait lui-même de ses meilleurs soutiens, car *on ne s'appuie que sur ce qui résiste,* le corps de l'Ancienne Chevalerie demeura fidèle à ce prince; ne voulant voir en lui, malgré ses torts, que la personnification de la patrie.

(*a*) Bermann, *Dissertation historique, etc.* Nancy, 1763.

Note 24, page 17.

« Je viens de perdre le plus grand, le plus sage, et le plus généreux de tous mes ennemis. »

Grand, sage et généreux, à la bonne heure; mais *ennemi*, est-ce le mot propre? et Louis XIV avait-il le droit de s'en servir envers Charles V, homme aussi bon qu'héroïque, dont il n'avait reçu aucune provocation, aucune offense? dont il continuait seulement à voler l'héritage?

Lorsque des larrons s'en vont attendre un homme au coin d'un bois, et, le poignard en main, lui prennent sa bourse, ils ne sont pas autorisés à dire : « Nous venons de détrousser un *ennemi*. »

Note 25, page 18.

« Nancy fut témoin de l'entrée de ce prince, et, bientôt après, de celle de son glorieux père. »

Revenu dès le 17 août 1698 avec M. de Mahuet et quelques autres Lorrains fidèles, Léopold ne fit à Nancy son entrée solennelle que le 10 novembre, c'est-à-dire après avoir épousé déjà (à Bar, le 25 octobre) Elisabeth-Charlotte d'Orléans, fille du prince qui fut plus tard le Régent.

Un autel avait été dressé dans l'espace qui sépare l'une de l'autre les deux faces de la porte Saint-Nicolas de la ville neuve; et ce fut là que le jeune Duc jura, entre les mains du doyen de la Primatiale (M. Le Bègue), de respecter les droits du pays. Milord Carlinford lui offrit les clefs de la ville; M. d'Hoffelize, conseiller d'Etat, le complimenta au nom de la magistrature. Léopold s'avança par la rue Saint-Dizier vers la collégiale de Saint-Georges, à la ville vieille, suivi d'un nombreux cortége, où figuraient notamment huit cents chevaux et beaucoup de chameaux, pris par les Lorrains sur les Turcs.

Les chevaux transylvains furent placés au haras de Sarralbe, ou distribués aux laboureurs; et ils créèrent dans nos contrées cette race, dédaignée à tort, cette petite race infatigable, qui résista seule en 1812 dans la retraite de Russie, où elle traînait encore du canon

lorsque tous les autres attelages avaient péri (*a*). Quant aux chameaux, ils furent logés sous les vastes voûtes qui en ont longtemps gardé le nom, près du bastion de Haussonville (*b*).

Cette fête fut magnifique, par la beauté des costumes et des équipages, mais plus remarquable encore par le sincère enthousiasme du peuple.

Pour ce qui est de l'entrée triomphale et funèbre du grand Charles V, elle eut lieu le 18 avril 1700, et, le 19, on descendit aux caveaux de la Chapelle Ronde ce héros de la Chrétienté. Son corps, déposé dix ans à Inspruck, avait été ramené d'Allemagne, au milieu d'honneurs immenses, par le comte de Custine, premier chambellan, qui fut plus tard gouverneur de Nancy. Pendant la marche du catafalque dans les rues, lors de cette pompe doublement imposante, le marquis de Lénoncourt, grand-écuyer, portait l'épée ducale hors du fourreau; M. de Mitry, son survivant dans la même charge, la cornette jaune; le comte de Raigecourt, grand-veneur, l'étendard de Lorraine, et le comte d'Haussonville, grand-maître de l'artillerie, le pannonceau. Le comte de Ficquelmont suivait, à la tête d'une compagnie de chevaux-légers. — Ce fut le célèbre Père D'Aubenton qui prononça l'oraison funèbre.

Note 26, page 18.

« Et les drapeaux conquis par l'épée lorraine sur les formidables armées du Grand-Seigneur. »

(*a*) L'auteur tient cette particularité de la bouche même du général Tirlet.

(*b*) Elles dépendaient de l'ancienne porte Saint-Nicolas, bien éloignée de la nouvelle. Cette ancienne porte, qui, comme nous l'avons dit, appartenait à l'enceinte primitive de la ville vieille, y donnait entrée dans la Grande Rue; et, au dehors, elle correspondait à l'axe de la rue des Dominicains, du Pont-Mouja et du *faubourg* Saint-Nicolas. Situées donc vers le bas de la rue de la Pépinière (qui n'existait pas alors, puisqu'un fossé profond et une large esplanade séparaient les deux villes), les *voûtes des Chameaux* avaient été de vastes casemates, dont beaucoup subsistaient encore en 1800, et où les enfants allaient alors chasser aux chauves-souris. Les dernières qui restassent de ces voûtes, beaucoup moins hautes que les autres, viennent d'être démolies, avec la courtine dont elles faisaient partie, en février et mars 1847.

De ces drapeaux, — les plus glorieux du monde entier, par l'idée qu'ils représentent..., et auxquels on ne peut comparer en importance, en titres aux respects historiques, que les trophées de Lépante, — quatre sont encore suspendus aux voûtes nancéïennes de Bon-Secours. Et l'un des quatre, s'il fallait en croire ce que nous avons ouï dire (sans preuves, il est vrai), aurait été conquis par la propre main de Léopold; aurait été enlevé, dans une lutte corps à corps avec un chef de janissaires, par ce jeune prince, alors héritier présomptif seulement de la couronne ducale, mais qui, digne de tous les genres d'éloge, préludait en héros, par la plus brillante bravoure, aux sages et douces vertus qu'il déploya plus tard sur le trône.

C'est lui, du moins, la chose est certaine, qui, à la bataille de Témeswar, avait rallié l'armée chrétienne. « Les Turcs ont fait rage, écrivait M. Le Bègue, et, dans ce combat sanglant, le jeune Léopold s'est trop aventuré; mais il marche sur les traces de son père. Sa valeur a arrêté la défaite. — M. de Carlinford est un très-mauvais maître pour empêcher son élève de courir au feu; il lui donne l'exemple, et le sang de Lorraine n'en a pas besoin. »

Note 27, page 19.

« Règne d'une félicité, d'une perfection idéale, etc. »

Ne faisant pas l'histoire d'un pays, mais le simple croquis de celle d'une ville, nous n'avons pas ici la place de nous étendre sur ce qui concerne Léopold. Il fut, — avec Antoine peut-être, — le meilleur des ducs de Lorraine; et certes ce n'est pas peu dire. Il fut le complément, le bouquet, d'une série de princes rares, chéris en même temps qu'honorés : hommes étonnants par leur apparition successive; tellement bons et distingués, tellement remarquables, que tous, à l'exception d'un seul (lequel encore, au milieu de ses folies, fut constamment brillant et brave), semblèrent donnés à leurs peuples par une fortune spéciale; semblèrent, comme l'a dit un écrivain (a), aussi avantageusement appelés au trône par la naissance, que si le choix les y eût placés. Car, pour les Lorrains, seuls entre les peuples, il est arrivé pendant des siècles, hormis sous Charles IV,

(a) Bexon, et l'on ne saurait disconvenir de la justesse de sa pensée.

que le hasard de l'hérédité de leurs chefs ait équivalu aux résultats de l'élection, et d'une élection éclairée.

Léopold fut un Louis XII, moins les mesquineries domestiques et les ruineuses expéditions étrangères; ou, si l'on veut, un Henri IV, moins le scepticisme, les gasconnades et les maîtresses (*a*).

Comme législateur, il dota sa nation d'un code que les royaumes voisins lui enviaient (*b*); il les précéda dans la philanthrophique institution des *défenseurs d'office;* il dépassa de loin Pussort, si vanté par Boileau, dans l'art de « raccourcir les griffes noires de la Chicane (*c*). » Il sut empêcher le duel, qu'ailleurs les peines les plus sévères n'arrêtaient pas.

Comme administrateur, il sextupla en trente années la population de ses états; il fit d'une contrée désolée, dévastée, couverte de ruines, une sorte de paradis agricole et commercial, le petit pays le plus florissant de la Chrétienté. Résistant aux illusions, il n'y laissa point pénétrer les chimères de la banque de Law. Il y créa, sans vexations ni pour les travailleurs ni pour les dépossédés, des routes jugées admirables dans leur temps; routes qu'on a pu surpasser depuis, mais qui n'avaient point alors d'égales en Europe. (*d*) Il y fonda, par un mécanisme intelligent, des greniers d'abondance, aussi prudents que peu coûteux, dont, à présent encore, on serait heureux de posséder la ressource. Il eut le premier l'idée d'un cadastre, et les linéaments primitifs en ont été crayonnés sous son règne (*e*). Il avait conçu le projet d'unir la Saône, la Moselle et la Meuse; il l'avait

---

(*a*) Les badauds de la cour de France, ne pouvant pas croire à des mœurs pures chez un souverain, supposèrent à Léopold une maîtresse (la marquise de Beauvau), mais le vengeur de sa gloire montre parfaitement l'absurdité de cette fable. (Mémoire 5, t. II, p. 162-167.)

(*b*) « Le code Léopold est un chef-d'œuvre, » dit M. Noël, qui en ceci, sauf quelques réserves à faire, a visiblement raison.

(*c*) « Lors de la réunion de la Lorraine à la France, le Fisc, ne trouvant » pas de telles lois assez productives pour lui, voulut introduire la rui» neuse procédure parisienne; mais, malgré la cabale des procureurs et » des intendants, on résista; et les bienfaits de Léopold se sont fait sentir » jusqu'en 1807, époque du Code de procédure, beau cadeau qui fut fait » aux avoués. Jusque là la Lorraine avait été le pays où la justice se ren» dait le plus promptement et à moins de frais. » (Noël, 5e mémoire, tome I, p. 51.)

(*d*) Elles comprenaient plus de 800,000 mètres de chaussée, douze grands ponts, quatre cents ponceaux, etc. Celles de la France, sous Louis XV, n'en furent que les copies.

(*e*) Ce genre de travail s'appela sous lui le *Pied certain*.

fait examiner ; et il l'eût réalisé sans délai, à l'aide des hommes spéciaux qu'il avait attirés à son service, si la France avait seulement consenti à partager les dépenses d'une entreprise énorme, dont elle eût recueilli dès lors même les principaux avantages.

Comme protecteur des arts et des sciences, il mit à leur juste place Bourdier, Claude Charles, Provensal, Chassel, Christophe, Renard, Jacquart, Bordenave, Dumont, Guibal, Bugnon, Baviller ; il découvrit Valentin Duval ; il encouragea et féconda le génie de Wayringe (*a*) ; il forma le précieux musée qu'a dispersé, huit ans après, le départ de sa dynastie.

Comme créateur, il fit sortir de terre, — à Nancy, la Cathédrale, Saint-Sébastien, la Monnaie, le quartier de cavalerie ; trois autres édifices bien plus beaux, qui ont disparu : l'imposante église des Bénédictins, à la rue des Ponts, le maître-corps du nouveau palais ducal, sur la Carrière, et l'admirable salle de spectacle dont la rue de l'Opéra porte encore le nom (*b*) ; — à Lunéville, à Einville-aux-Jard, à la Malgrange, des châteaux accompagnés de parcs, dont le premier seul subsiste, dépouillé encore de son luxe et de ses eaux vives ; — à Gondreville, un vaste hôpital, près du palais du duc d'Elbeuf, etc. ; — sans compter tout ce que son exemple faisait bâtir par la main d'autrui, notamment les nombreux hôtels dont s'embellit sous lui sa capitale.

Comme souverain, sans rien outrer en fait de pompe, sans faire payer aux Lorrains des vanités qui leur fussent inutiles, il sut tenir, soit dans sa cour et par lui-même, soit dans les autres cours et par ses plénipotentiaires, une attitude majestueuse, un rang digne de son titre de *roi* (*c*). Unissant, par on ne sait quel secret, la magni-

---

(*a*) Wayringe, surnommé le *sorcier* pour ses connaissances extraordinaires, le véritable inventeur, le premier auteur effectif des machines à vapeur (dont Papin n'avait trouvé que le principe, et non l'application). Par une prudence que l'on conçoit sous un règne si paternel, il ne voulut point révolutionner l'industrie de la Lorraine ; mais il créait des forces mécaniques là où leur apparition n'enlevait à personne un travail nourricier, là où, tout au contraire, elle soulageait des malheureux. Ainsi, par exemple, sans sortir de Lunéville, il faisait des pompes à feu pour les mines du Pérou, diminuant ainsi la peine des ouvriers indiens demi-esclaves.

(*b*) Construite sur les desseins du Bibiane, elle était ornée des peintures de Charles et de Provensal ; et ses machines à illusions, supérieures à celles de Versailles, étaient alors réputées les premières de toutes.

(*c*) Quoiqu'il ne s'appelât qu'*Altesse royale* et non pas *Majesté*, Léopold, que l'on reconnaissait pour le *premier duc de l'Europe*, timbrait ses armes de la couronne de roi, en qualité de monarque honoraire d'Aragon, de Hongrie, de Sicile et de Jérusalem.

ficence avec l'ordre et l'économie; simple et sans luxe dans sa dépense, qui n'admettait point de fantaisies, mais *grand* chaque fois qu'il le fallait; il parvint, après avoir traversé les circonstances les plus difficiles (même l'effroyable hiver de 1709), — après avoir pourvu trente ans aux besoins internes ou externes, — avoir eu des envoyés à tous les congrès, des ambassadeurs dans toutes les capitales (*a*), — avoir toujours payé noblement, et s'être montré dans ses dons aussi large qu'ingénieux (*b*), — il parvint à ne laisser la Lorraine endettée que d'une somme inférieure à deux années de revenu.

Comme héros et comme chevalier, il n'avait pas uniquement, en Hongrie, dans sa jeunesse, déployé sa bravoure, pour la cause de la civilisation contre les Barbares: dans l'âge mûr, quand les puissances du Continent, baissant pavillon devant l'Angleterre, refusaient un asyle au descendant des Stuarts..., il osa, prenant sur son compte la dette d'honneur que personne n'acquittait, donner une leçon muette à de plus forts que lui. Digne fils de ses généreux pères, représentant comme eux des droits de la conscience contre la force, défenseur comme eux du libre-arbitre contre le fatalisme (*c*), il accueillit dans ses états la royale victime de l'intolérance protestante.

Comme sage, il sut en même temps, évitant tout ce qui eût approché du rôle de fanfaron, et (selon ce qu'il avait fort bien dit lui-même dans une autre occurrence), *ne faisant pas plus le téméraire que le comédien,* se renfermer dans le raisonnable, donner aux choses une franchise décente mais sans éclat, et ne point transformer en une

---

(*a*) Louis XIV n'avait pas voulu reconnaître aux plénipotentiaires de Lorraine le titre d'*ambassadeurs*, réservé pour les puissances de premier rang; mais l'Europe diplomatique décida la question contre lui.

(*b*) Ce que ses dons avaient d'ingénieux, on pourrait en juger rien que par la manière dont il s'y prit pour racheter d'esclavage le médecin Marquet (Ouvrage cité, t. I, p. 128.). Mais pour montrer ce qu'ils avaient de large, de magnifique, d'impérial, un trait suffit. Lorsque Léopold, en 1718, s'en fut passer à Paris six semaines au Palais Royal, chez son beau-père le Régent, il laissa au départ, pour les gens de service de la maison d'Orléans, CENT MILLE LIVRES en or. D'après la valeur commerciale des monnaies, c'est l'équivalent de *deux cent cinquante mille francs* d'aujourd'hui. — On est tenté de croire qu'il s'agit là d'un conte des Mille et une nuits; — mais non; et telle avait été pendant des siécles l'attitude de cette famille de Lorraine, « près de qui tous les autres princes paraissaient *peuple*. »

(*c*) Voir la fin des notes 14 et 29.

dangereuse incartade, dont ses sujets pussent avoir à souffrir, un acte de vigueur inoffensive, qui fut aussi calme que courageux (*a*).

Comme père des peuples, enfin, il fut regretté à un degré qui n'avait jamais eu d'égal. Pendant son inhumation, à la Chapelle Ronde, les chants funèbres étaient comme étouffés sous un concert de sanglots; et, ce qui ne paraît pas possible, ce qui ne s'était vu nulle part, ce qui ne s'était dit qu'en métaphore..., le pavé de l'église du Monastère FUT MATÉRIALEMENT HUMECTÉ DE PLEURS.

De ces manifestations extrêmes de sentiments populaires prodigieux, l'histoire n'en connaît que deux. Il faut placer au même rang, — comme vérités qu'on est tenté de prendre pour fabuleuses, — les oiseaux tombant des airs, à Corinthe, au gigantesque cri de joie poussé par les Grecs délivrés, — et le pavé des Cordeliers, à Nancy, mouillé de larmes à l'enterrement de Léopold.

NOTE 28, PAGE 19.

« Et dont l'esquisse, tracée par une main célèbre et presque contemporaine, forme la plus belle page peut-être que Voltaire ait jamais écrite. »

Non qu'elle soit crayonnée *à l'effet :* Voltaire en offre mille des plus piquantes; mais parce qu'elle présente un mérite de JUSTESSE que l'auteur, qui n'y arrivait que par moments et par éclairs, a bien rarement (ou n'a jamais) atteint ailleurs au même degré. La voici :

« Le duc Charles V, appui de l'Empire et vainqueur des Turcs, était mort : son fils Léopold prit, à la paix de Riswick, possession de sa souveraineté; dépouillé, à la vérité, de ses droits réels, car il n'était pas permis au Duc d'avoir des remparts à sa capitale. Mais on ne put pas lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ses sujets; droit dont jamais prince n'a si bien usé que lui.

(*a*) On n'eût pu recevoir en roi le *chevalier de Saint George* sans se mettre en guerre avec l'Angleterre; mais comme on était maître, par égard pour lui, de renoncer à ses propres droits, Léopold avait cette attention délicate. Quand Jacques III se trouvait en la compagnie du Duc, on ne rendait pas les honneurs à ce dernier, et, au passage devant les postes, les tambours lorrains ne battaient point aux champs.

» Que la dernière postérité apprenne qu'un des plus petits souverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lorraine désolée et déserte ; il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a toujours conservée en paix, pendant que le reste de l'Europe était ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France et de rester aimé de l'Empire ; tenant avec bonheur ce juste milieu qu'un prince sans pouvoir n'a presque jamais pu garder entre deux grandes puissances.

» Il a procuré à ses peuples l'abondance, qu'ils ne connaissaient plus. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, a été mise dans l'opulence par ses bienfaits. Voyait-il la maison d'un gentilhomme en ruine, il la faisait rebâtir à ses dépens. Il payait leurs dettes, il mariait leurs filles ; il prodiguait les présents, avec cet *art de donner* qui est encore au dessus des bienfaits. Il mettait dans ses dons la magnificence d'un prince et la politesse d'un ami.

» Les arts, dans sa province, produisaient une circulation nouvelle, qui fait la richesse des états. Sa cour était formée sur le modèle de celle de France ; on ne croyait presque pas avoir changé de lieu quand on passait de Versailles à Lunéville. A l'exemple de Louis XIV, il faisait fleurir les belles-lettres. Il établit à Lunéville une espèce d'université, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former ; on y apprenait de véritables sciences, dans des écoles où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talents jusque dans les boutiques et les forêts, pour les mettre au grand jour et les encourager. Enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances et des plaisirs. *Je quitterais demain ma souveraineté,* disait-il, *si je ne pouvais faire du bien..* Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé, et j'ai vu, longtemps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils le chemin du trône de l'Empire. »

(*Siècle de Louis XIV.*)

Et un tel prince n'a pas dans sa capitale, dans ce Nancy dont il fut l'orgueil et l'amour, une seule place, une seule rue qui porte son nom !

NOTE 29, PAGE 19.

« L'Antonin ferma les yeux, mais il laissait son Marc-Aurèle; et déjà l'on se félicitait d'avoir retrouvé Léopold dans le vertueux François III, qui lui avait succédé. »

Ce langage n'est pas au dessus des mérites de François-Etienne (le duc François III ou l'empereur François I[er]), prince excellent, qui, pendant les voyages de sa jeunesse, n'avait guère pu gouverner la Lorraine, mais qui pourtant s'était montré à ses peuples (*a*), suffisamment pour leur ainsi donner la solide espérance d'un règne non moins chéri que celui de la régente sa mère (*b*).

(*a*) Il assistait notamment, le 6 janvier 1735, à la procession patriotique des Lorrains à Nancy. (Voir page 42.)

(*b*) La régence de *Madame Royale* (Elisabeth-Charlotte d'Orléans) avait été réglée dans une assemblée tenue au château de Lunéville, le 28 mars 1729, où l'on avait fait lecture du testament de Léopold, apporté exprès de Nancy par M. Maillard de Crelle, alors garde du trésor des Chartes. Le procès-verbal de cette séance, laquelle a de l'intérêt, mentionne comme y ayant assisté, sous la présidence de S. A. R. la veuve de Léopold :

Le prince Charles, qui restait alors le frère unique du nouveau souverain (S. A. R. François-Etienne ou François III);

Messeigneurs d'Elbeuf, de Guise, de Lixheim, princes du sang;

Le comte Le Bègue, garde des sceaux;

MM. Labbé (J.-M. et Cl.-Fr.) barons de Coussey, M. Labbé du Rouvrois, M. de Mahuet, comte de Lupcourt, M. Humbert, comte de Girecourt, et M. de Rennel, secrétaires d'Etat; M. de Rutant, contrôleur général des finances;

M. Bourcier de Villers, baron d'Amermont, M. de Tervenus et M. du Bois de Riocour, maître des requêtes;

Le comte de Gondrecourt, premier président, M. d'Hoffelize et M. de Nay (Richecourt), présidents de la Cour souveraine; M. Bourcier, baron de Monthureux, procureur général; M. de Toustain de Viray, avocat général;

Le marquis de Beauvau, le marquis de Ligniville et le comte de Bouzey, maréchaux de Lorraine;

Le comte du Hautoy, grand-sénéchal, le marquis de Stainville, grand-veneur, et le chevalier de Porcelet, chambellan;

Le marquis de Custine, gouverneur de Nancy, colonel du régiment des Gardes, et le comte de Rorté, marquis de Bullegnéville (M. des Salles), capitaine des gardes-du-corps;

Enfin, le comte Cardon de Vidampierre, premier gentilhomme de MM[grs] les princes enfants de Lorraine.

Si à cette liste on ajoutait le marquis de Lénoncourt-Blainville, alors

François conserva en Allemagne les sentiments sucés par lui avec le lait dans nos contrées. On sait, entre autres preuves de vertu, quelle fut sa conduite à Vienne dans l'inondation de 1744, où personne ne l'égala en courageuse charité. Ce Frédéric de Brunswick, dont le dévouement est si connu, ne fit, plus tard, qu'imiter sur l'Oder ce dont l'époux de Marie-Thérèse avait donné l'exemple sur le Danube.

Dans l'extraordinaire oubli qu'on est parvenu à créer, il semble aux Nancéyens que ce dernier souverain de leur sang, ce duc sous qui la Lorraine, en 1736, comptait encore au nombre des puissances, portait encore le diadème, levait encore complétement la tête, et ne différait pas moins de la France que de la Suisse; il semble que François III soit un monarque des vieux âges, un homme du temps ou de saint Louis ou de Charles Quint. Or c'est *le propre grand-père* de deux princesses restées vivantes : S. M. la reine des Français, et Madame la duchesse d'Angoulême.

Porté au trône des Césars en 1745, remplacé comme empereur après vingt ans de règne, par un successeur assez brillant, mais qui avait le cœur sec et l'esprit faux,—François-Etienne quitta le sceptre et la vie en 1765. C'était mourir à propos. Ainsi que Stanislas, qui le suivit au tombeau l'année d'après, il eut le bonheur de ne pas voir les premiers triomphes du machiavélisme russe en Pologne.

S'il eût vécu encore lors de la confédération de Bar, on ne sait ce qui fût arrivé; mais probablement, des efforts, qui n'eurent pas lieu, auraient été risqués. Sans doute il y avait peu d'espérance de salut, pour les Polonais, dans l'unique résistance du Corps germanique affaibli, lorsque la France, épuisée du combat, s'était retirée dès 1763 pour lécher ses plaies; et cependant, tout porte à croire que l'Empereur, pour qui l'idée du devoir passait avant celle du succès, ne se fût pas bouché les oreilles au cri de détresse des Polonais, et n'eût pas pu se montrer témoin impassible des abominations de la Czarine. Bien différent de sa femme, princesse aimable, mais qui n'avait reçu, en définitive, que des traditions tudesques;

---

grand-maître de la garde-robe; le marquis de Lambertye et le président Canon, principaux ambassadeurs; le fameux président Lefebvre; MM. de Serres et de Bousmard, conseillers à la Cour souveraine, l'abbé De Riguet, grand-prévôt de Saint-Dié, le comte de Bressey, chambellan, le baron de Pfütschner, gouverneur des princes, et les personnages que nous avons cités à propos de l'entrée funèbre de Charles V (pages 72, 73), on se formerait une idée assez fidèle de la plupart des hommes à qui leurs fonctions donnèrent de l'importance sous le règne de Léopold.

plus différent encore de son fils Joseph II, monarque allemand, hérétique de cœur, — personnage fait pour s'entendre aisément avec l'odieuse Catherine II, puisqu'il s'était constitué le champion du despotisme et de l'incrédulité tout ensemble, — François-Etienne était demeuré le noble fils de ses pères; il était resté *Lorrain*, c'est-à-dire défenseur du catholicisme et du libéralisme réunis.

Religion et liberté, c'est, en effet, la double cause qu'avait constamment servie le généreux drapeau des Alérions : refuge des honnêtes gens opprimés, amour des peuples malheureux; depuis Naples, où on l'invoquait pour vengeur contre la tyrannie espagnole, jusqu'aux plages irlandaises, où le navire qui tentait d'aller porter secours aux infortunes, s'appelait l'*Espérance de Lorraine*.

Religion et liberté, c'est la double pensée pour laquelle la race de René II souffrit et combattit pendant des siècles, — toujours calomniée, toujours martyre; — s'opposant aux Suédois, aux Anglais, aux Turcs, aux Huguenots, à toutes les espèces de fatalistes et d'iconoclastes; payant de sa bourse, de son épée, de sa parole, de sa réputation, de sa vie, — et versant les flots de son sang, non pas seulement sur les champs de bataille, pour y repousser les Barbares, mais partout où la haine du bien voulait avoir une victime; mais sous la balle du perfide Poltrot, sous le poignard des sicaires de Henri III, ou sous la hache des bourreaux d'Elisabeth (*a*).

(*a*) On sait aujourd'hui ce qu'il faut penser des odieux nuages jetés sur Marie Stuart : gratuites inventions de bourreaux qui avaient besoin de déconsidérer leur victime, mais inventions qui, une fois acceptées (comme beaucoup d'autres erreurs) par De Thou, qu'on suppose infaillible, ont été répétées et vulgarisées par Hume, Voltaire, etc., et dès lors, ont dépouillé de sa couronne de vertus une créature angélique, ne lui laissant que le simple intérêt de ses malheurs.

Le fait est que la plus belle et la plus gracieuse des femmes du seizième siécle en fut aussi la plus irréprochable. Tout ce qui passe pour probable sur ses infidélités au roi Darnley, soit avec le secrétaire artiste Riccio, soit avec Bothwell (qu'elle n'épousa que par raison et afin de donner un protecteur à son fils), tout cela est absolument faux; c'est l'œuvre, savamment élaborée, des scélérats qui formaient le parti d'Elisabeth et de Murray, œuvre infernale qui a réussi à s'accréditer sous la plume de leur avocat Buchanan. — Lorsque, par l'article *Marie Stuart* de la *Biographie universelle*, une trame si noire fut signalée pour la première fois, il y eut surprise et reste de doute; mais, à présent, la chose ne peut plus faire question, et l'on doit proclamer avérée l'entière innocence de la victime de Fotheringay : âme blanche et céleste, seconde Jeanne d'Arc, pour qui les injustes outrages faits à sa réputation ont été la plus cruelle partie de son martyre.

Religion et liberté : c'est l'alliance que longtemps, longtemps, en opposition au vil mariage du scepticisme et de l'autocratie, avaient représentée dans leur personne les aïeux de François III, et dont sa maison ne cessa qu'après lui d'être l'expression vivante.

A Joseph II, à cet empereur que son impiété tracassière fit regarder comme ridicule par le grand Frédéric lui-même, prince incrédule mais intelligent; à Joseph II, rapetissé au point de n'être plus, de son propre aveu, « *que royaliste,* » il appartenait d'abjurer les grandes traditions du sang de Lorraine, — et d'être assez méchamment sot, au milieu de tout son esprit, pour s'imaginer *se grandir* en essayant de violer tous les droits : droits du Ciel et droits de la terre.

Lui, le premier de sa lignée, il rompit et avec les idées de moralité civique, et avec l'Eglise, leur vieille protectrice. D'une main, il outrageait la Papauté dans Rome; de l'autre, il déchirait le pacte des constitutions à Bruxelles. — Déplorable novateur, qui, tout enivré des vapeurs de l'orgueil anti-chrétien, se complaisait à désoler le Saint-Siége, antique appui des franchises de l'Europe! Pauvre insensé, qui, se flattant d'asseoir solidement ce cher absolutisme, tant prêché par les rêveurs philosophes de son temps, — et ne prévoyant point, pour ses successeurs, les fruits de l'arbre d'anarchie, dont il jetait lui-même la semence sous leurs pas, — jubilait de se sentir sans frein, et de pouvoir humilier à ses pieds, par un court et dangereux triomphe, la majesté de Dieu et celle du peuple!

Qu'il était loin, par là, de ses ancêtres..! eux, qui, chevaliers infatigables de la vérité et de la vertu, avaient, au prix des plus coûteux sacrifices, gardé leur double foi, orthodoxe et libérale! Eux, qui, promoteurs ardents de toute espèce de bien, — guides et chefs de la Civilisation, dont ils étaient salués les *têtes de colonne,* — avaient marché fermement dans la ligne où le respect de l'Evangile et de la Chaire apostolique s'unit au zèle de l'intérêt des masses! Eux, qui, sans courtiser les passions basses, pour s'en faire des auxiliaires, à l'exemple de Louis XI ou de Richelieu.., avaient su, probes à la fois et progressifs, se montrer les plus constants défenseurs de la dignité humaine, et mériter que leur maison fît dire d'elle en forme de proverbe, aux nations de la République chrétienne : *hinc libertas;* « c'est de là que part la liberté (*a*). »

(*a*) *Hinc libertas :* telle était encore la devise du dernier des Guise célèbres; de celui qui vola en 1647 au secours de la démocratie napolitaine.

On ne sait pas assez cela, — une ardeur passionnée en faveur des Bourbons s'étant trouvée, par hasard, concourir avec les efforts de l'impiété, pour empêcher les livres de le dire, et les gens de le comprendre. — Rien de ce qu'on imprime ou de ce qu'on enseigne, au sujet des princes lorrains, ne laisse percer en leur faveur la glorieuse vérité. Aucun professeur fait-il observer que c'est eux qui les premiers, à la guerre, prirent soin des blessés de l'ennemi? Le vulgaire se doute-t-il, seulement, que, deux cents ans avant que la sensibilité négrophile devînt à la mode, eux seuls, réduisant en pratique le principe posé par les Papes, refusaient de rendre à la servitude les esclaves échappés à ce joug (*a*)? — Chétifs laquais de la Routine, tous les écrivains, depuis le règne de Henri IV, se bornent, en parlant du rôle d'une race héroïque, jadis objet de l'enthousiasme universel des cœurs généreux; se bornent, disons-nous, à copier, soit les injures que vomissaient jadis contre elle des sectaires plus ou moins fanatiques, peu scrupuleux sur le chapitre du mensonge, — soit les opinions mesquines de froids légistes à vue courte, de robins immobiles et paperassiers « à qui rien ne battait sous la mamelle gauche. » — C'est pitié que de voir nos annalistes, placés en face d'événements immenses, croire bonnement en donner la clef lorsqu'ils allèguent de petites raisons personnelles, en répétant comme des perroquets, pour expliquer la colossale grandeur des figures lorraines du seizième siècle, ces clameurs banales d'*intrigue* et d'*ambition* qui n'expliquent rien du tout.

Patience! Tôt ou tard, prêtant l'oreille aux vieux cris étouffés des populations honnêtes; aux anciennes délibérations de la bonne et saine bourgeoisie municipale; aux protestations, mises en oubli, des campagnards probes et chastes, opprimés jadis par des seigneurs hérético-libertins.., un âge de libéralisme pur et sincère, qui ne peut manquer de venir, retrouvera, sous la poussière des archives, le véritable titre de gloire des anciens princes de Lorraine: celui d'avoir lutté pour les droits de l'âme, contre la force matérielle;

De s'être montrés les champions de l'ordre moral, les constitutionnels de leur époque;

D'avoir été choisis, par l'Opinion, comme types de la légalité généreuse; comme chefs d'une opposition permanente à quiconque prétendait s'arroger par *succession* les nations en propriété, les posséder comme un bétail, et les taxer de rébellion si elles voulaient stipuler des garanties pour leur conscience;

(*a*) Voir surtout la vie du grand François de Guise.

De s'être dépensés sans réserve, en répondant à la confiance de la classe faible, qui les implorait; d'avoir employé pour elle leurs avantages physiques et sociaux, — leur beauté, leur esprit, leur bravoure, leur richesse, et jusqu'à leur haute naissance, — contre des pouvoirs corrompus, obscènes, et insolemment oppresseurs, qui se croyaient tout permis en vertu de leur généalogie;

Enfin, d'avoir été longtemps en Europe les seuls Grands de race royale, impériale même (*a*), qui ne missent point leur *bon plaisir* à la place des lois suprêmes, et qui ne se posassent point en *faux dieux;* les seuls qui, traitant l'homme en créature respectable, aimassent le peuple tout de bon et non par calcul; les seuls aussi qui en fussent vivement et constamment aimés.

NOTE 30, PAGE 19.

« Hélas! on ne se doutait guère que, si florissante en apparence, la nation fût à la veille de mourir. »

Dans l'ignorance générale qui règne sur le sujet dont nous parlons, beaucoup de gens, confondant l'ancienne attitude de la Lorraine avec celle de la Champagne ou de la Normandie, — pays qui avaient bien, il est vrai, des comtes ou ducs royaux, mais subordonnés à la France par les liens du vasselage, — pourront s'imaginer que le mot de *nation*, appliqué ici, est une impropriété. Ils auront tort.

Malgré son peu d'étendue géographique, — circonstance qui n'y faisait rien (car tous les peuples héroïques, tous ceux qui furent l'honneur culminant de l'humanité, avaient un petit territoire), — la Lorraine était, par essence, autre chose qu'une province. Il ne suffirait pas de dire que c'était, comme la Bourgogne, une province libre, une province douée de garanties constitutionnelles : non, non; c'était une *nation*, dans toute la force du terme, et dont les souverains portaient avec raison la *couronne fermée*, signe d'entière indépendance. Comme jadis les Athéniens ou les Spartiates, — comme plus tard les Vénitiens, les Génois, les Florentins ou les Suisses, —

(*a*) *Impériale* même; puisque les princes de Lorraine étaient très-certainement, par les femmes, le plus direct et le plus pur sang de Charlemagne, empereur dont il ne restait point d'héritiers mâles.

les Lorrains formaient un peuple véritable : peuple numériquement faible, mais fort de son patriotisme, et tout aussi réel, tout aussi bien animé de sa vie propre, que les Français ou les Anglais.

Se rendaient-ils compte du fait? — Oui, A MERVEILLE, et ce n'est pas nous qui leur en prêtons l'intelligence. — Non seulement la Lorraine était une nation, mais ELLE AVAIT LA CONSCIENCE DE L'ÊTRE, mais elle s'en attribuait le titre. On le trouve employé dans tous ses écrivains, lorsqu'ils parlent d'elle.

Un pauvre religieux, qui avait donné à des Lorrains épuisés de fatigue quelques morceaux de viande et une bouteille de vin, ayant été prévôtalement assassiné, pendu par les ennemis à cause de ce secours de vivres, ce fut, dit Héraudel dans ses vers,

« Pour l'avoir envoyé, par inclination,
A des soldats passants *et de la nation.* »

Dans une lettre de 1654, le duc Nicolas-François, écrivant au colonel Beaufort au sujet de la défection de deux officiers des troupes lorraines, lui dit : « Je ne doute point que vous n'en conceviez horreur, surtout pour le préjudice causé par eux *à la nation*, qui n'avait point encore produit d'exemples de cette nature. »

Ecoutons le vertueux Du Bois, le conseiller d'Etat, l'un des ancêtres des Riocour : « Et moi, prenant le parti de la solitude, et retiré dans ma maison champêtre de Damblain, je repassais plusieurs pièces, que j'avais autrefois ébauchées, touchant l'histoire de *notre nation.* »

D'ailleurs, Voltaire, qui savait le français et ne prenait pas un mot pour un autre, a écrit, dans son *Siécle de Louis XIV,* que le duc Léopold, « pendant tout son règne, ne s'est occupé que de procurer *à sa nation* de la tranquillité, des richesses, des connaissances et des plaisirs. »

NOTE 31, PAGE 20.

« Ce Nancy au prix duquel Charles IV avait jadis refusé de racheter une couronne. »

Il y eut un moment où l'on proposa au Duc de lui rendre ses Etats, s'il consentait à céder Nancy, et à recevoir en échange la ville de Toul pour en faire sa capitale. Son refus honorable fut approuvé après lui par son successeur Charles V.

NOTE 32, PAGE 21.

« Auguste et chère dynastie, en qui, par tant de siécles de succès ou de revers communs, par des gages si multipliés d'intelligence et d'amour réciproque, tout un peuple s'était incarné. »

Les lecteurs judicieux n'ont pas besoin d'avertissement pour se préserver ici de l'anachronisme, et pour ne point donner à nos paroles une portée qu'elles ne sauraient avoir.

Autant, lorsqu'on les applique au passé, ces idées sont justes, certaines, indubitables, autant il serait peu rationnel de vouloir les étendre au temps présent. Il va sans dire que des princes nés en Allemagne ou en Italie, quelque sang qu'ils aient dans leurs veines, ne sont plus pour l'Austrasie ce qu'étaient leurs aïeux, c'est-à-dire ne représentent plus, comme eux, par leurs droits et par leurs instincts, les peuples d'entre Rhin et Meuse.

Si la Lorraine chérissait si vivement ses ducs, c'était en qualité d'enfants de son sol, de fidèles interprètes de sa pensée, d'honorables organes de ses sympathies et de ses répulsions; en qualité aussi d'inséparables compagnons de sa bonne ou mauvaise fortune. Ce qu'elle affectionnait en eux, à le bien prendre, c'est ELLE-MÊME; elle-même par ses beaux côtés.

Et un tel sentiment lui faisait honneur; car, si l'égoïsme est un vice chez les individus, l'*égoïté* est une vertu chez les nations; et nul peuple ne mérite une place glorieuse dans l'histoire, s'il s'est laissé absorber par d'autres sans d'énergiques efforts de résistance; s'il n'a pas fait d'immenses sacrifices au maintien de son nom, de son caractère et de sa vie propre. — L'amour extrême, généreux, passionné, l'amour célèbre des Lorrains pour leurs princes, n'était que l'AMOUR DE LA PATRIE : il a dû s'éteindre avec elle, ou ne lui survivre que peu.

On sent toute la niaiserie du pathos des complimenteurs, quand ils déclaraient à Louis XV que les Lorrains devaient raffoler de lui, puisqu'il était *leur prince*. Comme si cet amour fameux se fût jadis attaché à la seule qualité de monarque, sans distinction entre les nationaux et les étrangers! *Leurs princes,* cela voulait dire les princes qui leur étaient propres; les princes nés en Lorraine, dévoués à la Lorraine, vivant et mourant pour la Lorraine, pour ses lois, son indépendance, son bonheur, et pour la gloire de son drapeau.

Parcil amour, disons-nous, a dû cesser avec l'existence même de la

patrie. Cette tendresse, néanmoins, est restée vive et réciproque jusqu'au décès des derniers princes nationaux ; c'est-à-dire de ceux qui étaient encore nés du vivant du pays, avant son asservissement et sa mort politique.

Un fils de Léopold, surtout, — Charles-Alexandre, qui n'a fini qu'en 1780 (*a*), — n'avait point cessé d'être le sincère ami des anciens sujets de son père, et son cœur vibrait tout entier au moindre souvenir de la Lorraine.

Le comte Joseph de Gondrecourt, encore vivant aujourd'hui, se souvient d'avoir été conduit à Bruxelles chez ce prince, alors gouverneur général des Pays-Bas. Comme il avait paru beaucoup admirer une belle sonnerie à pendule musicale, Charles-Alexandre, voulant le satisfaire, monta lui-même sur un fauteuil, afin de faire jouer le ressort, et de lui procurer une seconde fois le même plaisir. Il était touchant de voir un homme qui, à double titre, soit officiellement, soit personnellement, était si respecté, — un vice-roi septuagénaire et de race auguste, — se donner de pareils soins pour un écolier. Mais c'était pour un écolier lorrain.... Le vainqueur de Dettingen, — ce bon vieux prince, oncle de l'Empereur alors régnant, — était bien toujours, de plein cœur, l'enfant de Lunéville et de Nancy : de Lunéville, où, sans architectes, il avait bâti son *petit château;* de Nancy, où, s'échappant du palais paternel, il venait, jusque dans la rue des Dominicains, jouer aux *chiques* avec les enfants des bourgeois.

Note 33, page 23.

« Les perrons des jardins de Henri et leurs imposantes statues.., tout cela périt sous les coups d'un vandalisme doucereux. »

« Stanislas se proposait d'effacer le souvenir des ducs de Lorraine ; il crut pouvoir atteindre à ce but en devenant le plus grand destructeur connu. A peine arrivé, il fit démolir Notre-Dame de la Victoire (Bon-Secours), la Malgrange, une partie d'Einville-au-Jard,

---

(*a*) On l'appelait ordinairement *le prince Charles*, nom qui a passé après lui à son petit-neveu, le seul homme de guerre connu qui soit resté dans la maison de Lorraine.

les châteaux d'Ancerville, de Gondreville, de Ligny, le palais ducal, l'hôtel-de-ville de Nancy, l'église de Lunéville, le château souverain de Bar, etc., etc.; puis il fit rebâtir quelques monuments, sur la place d'une partie de ceux qu'il avait détruits. La plupart des constructions de Stanislas ne sont que des palimpsestes; et il en est de même de plusieurs de ses fondations, qui ne sont que *des constitutions nouvelles, données en son nom* à des établissements anciens (*a*). »

De toutes les ruines qui s'opérèrent alors, et sur lesquelles, pour le moins, Stanislas *ferma les yeux*, la plus révoltante, par sa lenteur surtout, et par la persévérance qu'il fallut y mettre.., fut la destruction des belles figures colossales placées à la montée qui conduisait du premier parterre à celui du bastion des Dames (*b*). Commandées par Charles III, terminées sous Henri, ces majestueuses statues, témoins de tant de nobles fêtes, étaient l'ouvrage de Florent Drouin, dont le ciseau nous reste connu par des échantillons qui permettent encore d'en juger la valeur (*c*).

Lorsque fut résolue la démolition du palais de Boffrand, aucune mesure ne fut prise pour les abriter contre les coups des ouvriers

---

(*a*) Noël, *Mémoire n° 5*, tome I, p. 221.

Partout où se trouvaient des institutions, Stanislas, sous prétexte de les compléter par des réglements définitifs, y mettait la main, et semblait indiquer qu'il en était le créateur. Tels sont, par exemple, les greniers d'abondance, créés par Léopold; l'établissement pour l'opération de la taille, séculaire dans l'hôpital de Lunéville, etc.. A l'hospice de Plombières il existait des fondations remontant à plusieurs siècles, faites par les ducs de Lorraine, les abbés d'Etival ou le chapitre de Remiremont : on les dénatura; Stanislas les créa de nouveau sous son nom seul, les fit *moins nombreuses, moins riches* qu'elles n'étaient précédemment; — et aujourd'hui il semble avoir seul le mérite de bienfaiteur de Plombières.

Après les incendies qui eurent lieu à Saint-Dié en 1757, on augmenta de 100,000 fr. l'impôt général, pour venir au secours de cette ville; et quoique l'argent fut entré dans les coffres dès 1758, on ne le délivra qu'en trois ans; encore ce fut à condition de faire bâtir une rue, une place, une église, sous le nom de Stanislas. Les bois de construction furent pris sur les forêts de la Ville même, ou, en cas d'insuffisance, sur ceux des communes voisines; si l'on en voulait des forêts de S. M., il fallait les payer au prix d'estimation. Où est ici le bienfaiteur? Certes ce n'est pas Stanislas, lequel ne donne rien, et seulement ordonne aux autres de donner. (*Idem, ibidem*, p. 232, 233, 234.)

(*b*) On les distingue très-bien, à l'œil, sur la perspective que nous donnons du palais des Ducs prise à vol d'oiseau.

(*c*) Notamment la statue agenouillée du cardinal de Vaudémont (dans le chœur des Cordeliers, en face de l'entrée de la Chapelle Ronde).

ou des enfants. De premiers accidents survenus ne servirent pas davantage à donner l'éveil; toute liberté continua d'être laissée aux dégâts. Puis, quand ils furent allés si loin que les réclamations devinrent à peu près sans objet, alors on décida que les statues *n'étaient plus réparables*. En conséquence.., on les rompit à coups de pic, pour en faire des matériaux de bâtisse; — ET MAINTENANT ELLES EXISTENT COMME MOELLONS, dans les murs de l'édifice nommé Gouvernement ou Préfecture.

Une telle indignité n'est pas croyable, vont s'écrier les lecteurs. Incroyable tant qu'on voudra, elle est purement et simplement vraie.

NOTE 34, PAGE 23.

« Non que le Roi ne fût équitable et sage; non qu'il ne fit preuve envers les hommes d'une justice qui lui manquait envers les pierres. »

M. Joseph Bard fait observer, pour diminuer les torts de Stanislas, que ce prince, engoué des chétives idées artistiques de son temps, supposait peu regrettables les choses auxquelles il croyait en substituer de charmantes. A la bonne heure, et nous admettrons volontiers cette excuse.., pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire comme circonstance atténuante. Car il est certain que le bon monarque avait, en fait d'arts, un très-pauvre goût; comme il l'a prouvé surtout à Chambord : délicieux château qu'il a pitoyablement gâté lorsqu'il l'habitait, en n'hésitant pas, pour se débarrasser de la peine d'entretenir les fossés, à le faire enterrer d'un étage, — et en rendant ainsi vulgaire, épais, et presque monstrueux par défaut de proportions, un chef-d'œuvre d'élégance architecturale.

Mais dans l'empressement de Stanislas à tout renverser en Lorraine, sous prétexte de tout renouveler et de tout embellir, il y eut trop d'affectation, trop d'ardeur, pour que l'on puisse n'y voir qu'un défaut de jugement, et n'attribuer sa manie qu'à un excès de déférence envers la mode. Evidemment, il cherchait aussi à ne rien laisser subsister de beau, dans ses duchés, qui fût antérieur à son règne ou à celui de son gendre.

Si le calcul n'est pas noble, au moins lui paraissait-il innocent, parce que l'odieux ne s'en exerçait, comme nous le disons, que sur des pierres.

Toutefois, pour qu'à défaut de générosité la simple innocence

existât, il eût peut-être fallu que le Roi de Pologne, — qui sans doute ne dit ni fit précisément rien contre la gloire de ses prédécesseurs à Nancy, mais qui ne mit pas non plus le moindre scrupule à se hâter d'effacer leurs œuvres et leurs souvenirs, — n'eût été tenu envers la maison de Lorraine à aucun égard particulier. Or voici, par exemple, ce qui s'était passé en 1714 :

Stanislas, déchu de son trône électif, traversait Lunéville sous le nom de comte de Cronstein. Réduit à la plus grande gêne, il y mit en gage ses bijoux chez un joaillier de la Cour, voulant les vendre secrétement. M. de Beauvau, qui les y vit, devina la chose : il en instruisit Léopold. Le Duc, s'étant informé de ce que le vendeur en demandait, chargea le jeune Lénoncourt, fils du premier des quatre *grands chevaux* (*a*), d'aller, sans mot dire à personne, reporter à Stanislas ses bijoux... et leur prix en or.

Dans le premier moment, le royal exilé fut assez touché du bienfait et de la grâce qu'on y avait mise, pour le divulguer lui-même, ce qui lui fit honneur. Mais plus tard, devenu heureux, on ne voit pas qu'il en ait eu d'égards, en retour, pour la mémoire d'une famille envers qui plus de respect, de sa part, n'aurait été que justice et reconnaissance. Stanislas figure pourtant sur la liste des bons rois, et nous ne disons pas qu'il faille l'en effacer; mais, en fait de grandeur et de délicatesse, il y a toujours eu loin de ce qu'on appelait *les meilleurs rois* à ce qu'étaient les ducs de Lorraine (*b*).

Si l'on voulait pousser un peu loin cet examen des procédés réciproques, la comparaison serait triste; triste pour le monarque dont on a de tant de manières amplifié les mérites.

Quoique n'ayant aucune raison de se louer de lui, le fils de Léopold, le dernier duc François III, devenu roi de Hongrie, se plut toujours, par grandeur d'âme, à témoigner de loin d'aimables attentions pour le maître de ses anciens sujets. Le sachant gastronome,

---

(*a*) Chacun sait que l'on appelait ainsi les quatre grandes maisons qui, sans avoir de priviléges au dessus des autres familles *de noms et d'armes* dont se composait le corps de l'Ancienne Chevalerie lorraine, possédaient sur elles une prééminence d'opinion, comme les quatre plus vieilles colonnes du pays. C'était : Nancy (dit Lénoncourt), Haraucourt, Ligniville et Du Châtelet.

(*b*) L'auteur des *Marseillais à Nancy* dit quelque part, dans ce livre, que l'hémicycle de la Carrière, construit par ordre de Stanislas, portait des groupes qui faisaient allusion aux victoires du duc Charles V sur les Ottomans; mais M. Barthelémy a été induit en erreur. Ce qu'on a pris pour des Turcs représentait simplement l'Asie, parmi des symboles relatifs aux quatre Parties du monde.

par exemple (*a*), il lui envoyait périodiquement un barril de vin de Tokai, que Stanislas acceptait chaque fois avec grand plaisir.

Lorsque, par une cupidité sans excuse, et par une flagrante violation du consentement écrit qu'elles avaient donné à la pragmatique sanction de Charles VI, des puissances bassement jalouses voulurent dépouiller de ses États la fille de cet empereur, — innocente et courageuse reine dont les droits ne furent sauvés que par le généreux enthousiasme des Hongrois (*b*); — lorsque dans cette guerre, disons-nous, les armées de Marie-Thérèse, en repoussant l'attaque la plus évidemment injuste qu'on ait vue, obtinrent assez de succès pour entamer un moment l'Alsace, après la bataille de Dettingen, et pour faire craindre aux agresseurs (honteux alors, non de leur crime, mais de leur insuccès) que la maison de Lorraine ne pût être ramenée par la victoire jusqu'à ses possessions primitives, qu'elle venait à peine de quitter : — les hôtes polonais de Lunéville tressaillirent; la peur les prit, et ils coururent se cacher derrière les remparts de Metz. Or le prince Charles, qui se trouvait à l'avant-garde, venait pourtant de faire bien plus que de les rassurer. Avec une courtoisie digne des temps du Prince Noir, il venait d'écrire aux royaux époux... de ne point quitter son palais paternel; de ne pas même s'y resserrer, pour lui faire une place; que, s'il entrait à Lunéville, il se contenterait d'y loger *à son petit château*. — C'est ainsi qu'on appelait une maisonnette ducale, pavillon qu'il avait personnellement fait construire à l'âge de douze ou quinze ans, et qui avait été l'un des jeux de son adolescence (*c*).

En regard de ce trait délicieux, ravissant de charme et de grâce, et qui fit venir les larmes aux yeux à tous ceux qui en eurent connaissance, voici ce qu'on trouve à placer, de la part de Stanislas.

En 1742, la mère d'un prince si chevaleresque, la veuve du grand et bon Léopold, — *Madame royale,* fille du Régent, — mourut à Commercy, dont elle était restée souveraine au départ de ses enfants. Sa petite principauté tombait sous le sceptre de Stanislas. L'unique lambeau de territoire qui fût demeuré en possession des anciennes lois et franchises lorraines, allait cesser de contraster, par

---

(*a*) Le Roi de Pologne aimait la bonne chère, et, pour ses raffinements culinaires, on victimait certains animaux d'une manière bizarre et cruelle.

(*b*) On sait qu'ils s'écrièrent tous, en tirant leur sabre : « Mourons pour *notre roi* Marie-Thérèse ! » *Moriamur pro* REGE NOSTRO *Mariâ-Theresia!*

(*c*) Ce château-joujou existe encore; c'est la maison Saucerotte ou Conigliano. On peut lire dans M. Noël (tome I, pages 17, 177) l'intéressante anecdote qui se rattache à sa construction.

son aspect libre et prospère, avec la couleur d'esclavage et de misère qui déjà commençait à se répandre sur le pays. Désormais plus de comparaisons fâcheuses; toute rivalité morale s'éteignait; tout finissait avec la vie de la Duchesse douairière. C'était donc le cas, ou jamais, pour le Roi de Pologne, de se montrer large une fois, le pouvant sans aucun péril, et de faire, pour acquitter une partie au moins de sa dette, quelque chose de ce qu'a fait de nos jours envers Napoléon le roi Louis-Philippe, qui n'était pourtant pas son obligé. Ne fût-ce qu'afin de justifier l'attente de l'Europe, qui le regardait, et de ne point se montrer inférieur à la famille qu'il avait remplacée, Stanislas devait ensevelir avec honneur et magnificence le souvenir de ses prédécesseurs lorrains; il devait, sans s'effaroucher d'une ombre, saluer au moins noblement (surtout dans la personne d'une princesse née française, arrière petite-fille de Henri IV) les splendeurs expirées de la dynastie dont il achevait d'hériter. C'était pour lui, dans sa position, une affaire de tact et de bon goût. A défaut de la gratitude, la sensibilité en faisait loi; à défaut de sensibilité même, la convenance l'exigeait encore.

Eh bien, non seulement une froideur calculée fit tout au monde pour amoindrir et pour restreindre, en cette occasion suprême, l'élan des hommages publics; non seulement on alla jusqu'à *priver de la publicité par voie d'impression* l'oraison funèbre qu'on n'avait pu s'empêcher de laisser prononcer (*a*); mais il n'est pas jusqu'au cérémonial funèbre qui ne vint gauchement laisser voir, par une incroyable lacune, ce qui, du côté des inspirations du cœur, manquait au nouveau souverain. — Au touchant service mortuaire de la dernière duchesse de Lorraine.., Stanislas, présent en Lorraine, NE DAIGNA PAS MÊME ASSISTER.

Le fait est caractéristique; il donne la mesure d'un homme.

(*a*) Elle était du P. Cuny, jésuite; ce qui, joint à d'autres faits du même genre, répond victorieusement aux reproches d'abandon et de lâcheté dont l'auteur que nous venons de citer n'aurait pas dû se faire l'écho, contre un Ordre toujours accusé, à qui l'on impute à la fois le blanc et le noir, et dont c'est un parti pris de calomnier tous les actes quelconques.

Note 33, page 23.

« Plus retentissant, il est vrai, plus fastueux que paternel, son règne, etc. »

La cour de Stanislas était tenue sur un bon pied; son entourage domestique, nombreux et bien payé; Nancy donc, et surtout Lunéville, en ressentait un avantage presque égal à celui du régime précédent. Mais, à quelques pensions près, actes de luxe et de faveur, l'influence des *bienfaits* du prince ne s'étendit guère hors de là. Les campagnes lorraines, notamment, n'en aperçurent pas la moindre chose, — quoiqu'elles en eussent eu grand besoin, réduites qu'elles furent de son temps à une affreuse misère.

Pourquoi donc le Roi de Pologne est-il si connu, si vanté? — Ah! c'est qu'il fit, avec soin, ce que les ducs de Lorraine, dans leur noble et naïve grandeur, avaient toujours regardé comme au dessous de la dignité de leur caractère : il manipula sa renommée.

Sage et bon, mais moins simple qu'eux, il jugea qu'en fait de réputation « on n'est jamais si bien servi que par soi-même; » et, ne se fiant pas comme eux à des mémoires oublieuses, il prépara de son vivant le souvenir qu'il voulait laisser de lui à la postérité.

Ceux-ci, plus occupés de BIEN AGIR que de se faire des prôneurs, s'étaient bornés à récompenser les savants et les artistes : lui, il fit des m'amours aux gens de lettres, et, sans qu'on puisse précisément lui reprocher à leur égard des avances inconvenantes, il sut aller assez loin pour les conquérir et pour s'étayer de leur crédit. Ses prédécesseurs n'avaient jamais publié la liste de leurs fondations : il fit imprimer et graver avec pompe le recueil des siennes, — des siennes que pourtant il n'avait pas, à leur exemple, payées intégralement de ses deniers, — et ce recueil il sut fort bien le répandre. Faut-il tout dire? il le laissa même rédiger d'une façon trompeuse, en permettant qu'on y mêlât à ses créations le peu qu'il n'avait pas détruit de celles de ses prédécesseurs (*a*).

En somme, quoiqu'il n'eût pas, du vice de l'orgueil, ce qui en choque, c'est-à-dire qu'il ne fût pas d'un abord très-difficile, on ne saurait mettre au nombre de ses vertus la modestie.., pas plus que la reconnaissance.

(*a*) Voir les recueils de Héré, où sont dessinés, sans distinction d'origine, tous les châteaux *occupés* en Lorraine par le Roi de Pologne.

Note 36, page 23.

« Son règne n'égala sans doute, ni pour l'éclat, la vraie grandeur, la mâle et digne indépendance, — ni même, quoi qu'on en dise, pour le bonheur matériel des masses, — le merveilleux règne de Léopold. »

Lorsqu'en 1837, éclairés par nos études, et désabusés des préjugés que nous avions longtemps partagés avec tout le monde sur la prétendue félicité des populations lorraines sous le sceptre de Stanislas, — préjugés que nous avions peut-être contribué nous-mêmes à confirmer, en les formulant dans divers écrits, — nous prîmes sur nous d'imprimer la phrase qu'on vient de lire.., elle fit en quelque sorte scandale. Nous étions presque les premiers, en effet, à tenir de nos jours ce langage; or, la vérité, que nous ressuscitions, semblait sous notre plume un paradoxe.

Depuis lors, un homme à qui les richesses de sa bibliothéque spéciale permettent quand il s'agit de questions lorraines, de parler haut, et preuves en mains, — M. Noël, ancien notaire, — a publié son cinquième mémoire historique, le plus intéressant des six dont il est l'auteur. Là, en deux volumes remplis de faits, il ne justifie pas seulement ce que nous avions avancé, il va beaucoup au delà. Pour peu qu'on ait lu son ouvrage, on aperçoit combien nous étions sobres et réservés dans nos assertions, — nous, qui, contents de prémunir les bons esprits contre l'erreur, ne faisions que leur inspirer, au sujet des éloges sans fin donnés au Roi de Pologne, une sage défiance; car nous nous étions bornés à rabaisser un peu (sans vouloir le renverser, comme l'a entrepris M. Noël) l'échafaudage de réputation qui fut jadis bâti pour Stanislas, au bruit des tambours et des trompettes.

Doit-on, du reste, ou ne doit-on pas, s'en rapporter au nouveau livre dont il s'agit?—A en croire plusieurs personnes, il est partial, exagéré, et il renferme des fables.

C'est traiter bien à la légère une masse de documents imposante, dont telle ou telle partie, est discutable, voire peut-être pleinement erronée, mais dont il est difficile d'éluder l'énorme force d'ensemble.

Oui, nous en conviendrons : de même que le zélé lotharingiste, dans sa prédilection pour quelques opinions philosophico-religieuses qui lui sont particulières (et dont il imprime le sceau à tout ce qu'il écrit), s'est laissé aller à enregistrer, sur la personne de l'excellent pape Léon XII, une historiette que ne regardaient pas comme vraie

les frondeurs mêmes auxquels il a la bonté de l'emprunter (*a*), — pareillement il peut, dans la chaleur de son plaidoyer, pour remettre à leur rang comparatif deux souverains injustement placés, avoir amplifié quelques détails défavorables au Roi de Pologne (*b*), ou s'être appuyé, contre La Galaizière, de quelques arguments d'une valeur problématique (*c*).

Que cela dût arriver, chacun pouvait le deviner *a priori*. Est-il donné à l'homme de garder toujours, au milieu d'une généreuse indignation, l'entière justesse du coup d'œil, la parfaite exactitude des termes? Et lorsqu'il faut rendre victoire à l'équité, longtemps violée par les flatteurs et leurs copistes, une tâche qui exige tant de vigueur n'a-t-elle pas ses entraînements? — Rien de plus naturel, dans des conclusions vengeresses, qu'un peu de surabondance.

Il est facile, au lecteur expérimenté et sage, de faire la part de la verve; on retranche aisément en esprit, dans les pages des auteurs à qui l'on doit donner raison, quelques élans par où leur plume a dépassé les besoins de la justice.

Mais repousser, moyennant de vagues reproches d'exagération; mais décréditer, malgré l'importance des services par lui rendus, l'historien courageux qui, s'opposant à la foule des écrivains ou menteurs, ou complaisants pour le mensonge, rectifie les erreurs admises, brise le joug de la routine, et nomme les choses par leur nom : c'est là un étrange scrupule, une bizarre manière de s'attacher aux intérêts de la fidélité en fait d'annales. Les accessoires sont-ils donc de même importance que le principal! Honneur à qui rétablit en gros la vérité, eût-il laissé sur le détail quelque prise à la critique.

(*a*) Page 265 du tome second de M. Noël.

(*b*) Par exemple au sujet de son rôle sur la Vistule, ou de ses motifs dans la reconstruction de Bon-Secours.

(*c*) Ainsi l'on regarde comme fort douteux que la pièce citée tome II, page 278, du mémoire n° 5, ait jamais été un vrai *mandement*, même en projet. Il paraît plus probable que ce morceau, trop hardi pour avoir été en 1758 l'œuvre d'une tête mitrée, ne fut que la plainte pseudonyme de certains mécontents, *factum* ingénieusement rédigé sous la forme d'un acte épiscopal que les circonstances permettaient de supposer possible.

NOTE 37, PAGE 24.

« Qui, tout philanthrope qu'il était, comprit peu, sentit faiblement, ne sut ou ne put pas empêcher, les souffrances de ses sujets.., humiliés par les caprices, foulés et appauvris par les actes, de son dédaigneux et dur chancelier. »

Il s'agit, comme on sait, d'Antoine-Martin Chaumont de la Galaizière, conseiller d'Etat de Louis XV, intendant et chancelier de Stanislas en Lorraine. Cet homme, dont la capacité n'est pas douteuse, mais que l'on ne peut guère trouver à louer pour sa conduite que dans une seule occasion, fit bien de résister aux fantaisies quasi-pontificales des gens de robe, lorsque, sortant de leur métier, et voulant violenter le prêtre honnête et fidèle, ils avaient, par une gauche imitation des sottises parlementaires françaises, troublé l'exécution d'une ordonnance régulière de l'évêque de Toul, méconnu les plus justes droits de l'Eglise, et empiété sur le terrein de la liberté de conscience. A part cette unique circonstance (dont il tira grand parti afin de se faire valoir et de tromper quelques gens de bien), on ne rencontre, dans les funestes résultats de son autocratique façon d'agir, rien qui puisse la faire excuser. Toute la série de ses actes offre un spectacle déplorable, pour quiconque attache quelque prix au respect des hommes, et ne croit pas que l'on puisse, comme s'il s'agissait de brutes, gouverner à la russe ou à la turque des citoyens et des chrétiens.

Fiscaliste par excellence, centralisateur s'il en fut, et l'un de ces conquérants au petit pied qui sont jaloux de tout courber sous le despotisme de leur plume bureaucratique, Chaumont de la Galaizière avait été envoyé de Paris, en 1737, pour gouverner sous Stanislas, ou plutôt à côté de lui, si ce n'est au dessus. Il exerça pendant vingt-neuf ans, sur les deux duchés soumis à ce prince, une domination de satrape, aussi dure pour le fond qu'insolente pour la forme.

Par une ordonnance datée de l'année même de son arrivée, il se hâta d'abord de compliquer les formalités des procès, paraissant prendre plutôt plaisir que peine à en accroître la dépense pour les plaideurs.

Au moyen de la faculté d'arrestation arbitraire et de décision prévôtale, dont il investit une maréchaussée irresponsable, qui ne dépendait que de lui, et qui, d'une manière inouïe, ouvrait ou fermait les cachots malgré les arrêts judiciaires les plus formels, — il dé-

pouilla bientôt de tout crédit l'autorité des lois, et de toute garantie la vie et la liberté des citoyens (*a*).

Créant des pénalités à son choix, il envoya ramer à Toulon de malheureux paysans faits galériens pour des délits de chasse ou de contrebande, qui n'avaient jamais en Lorraine, avant lui, entraîné que la prison ou le bannissement.

Les terreins nécessaires à l'établissement de tout chemin qu'il avait fait décréter par le Monarque, il les prenait simplement aux propriétaires, sans discussion et sans paiement; quoique le principe de l'indemnité, en pareil cas, ne fût guère moins connu chez les Lorrains alors qu'aujourd'hui, Léopold s'y étant astreint, et Charles III l'ayant déjà suivi près de deux siécles auparavant (*b*).

(*a*) L'avocat de la Miséricorde, ayant trouvé dans les prisons de la Conciergerie deux hommes que la Prévôté venait de condamner, pour de très-faibles délits, l'un à vingt ans de galéres, l'autre à quarante, fut frappé de l'énorme injustice qu'offraient de semblables sentences : il dénonça les faits au Procureur général. Celui-ci en informa la Cour, qui, évoquant l'affaire, ordonna que les pièces du procès seraient apportées à son greffe. M. de la Galaizière dénonce sur le champ cette évocation au Conseil, lequel, sous la dictée du Chancelier, la déclare mise à néant... La Cour, néanmoins, vu l'excès, prenant en main la cause sacrée de ces malheureux, ordonne au geôlier de conserver provisoirement les prisonniers. Le Chancelier, en l'apprenant, exile le Procureur général; et, le jour du vendredi saint, jour où la pitié pénètre quelquefois au cœur même des plus durs tyrans, il fait entourer d'archers et de grenadiers le palais de justice de Nancy; il fait forcer la prison, pour arracher de cet asyle les victimes de sa juridiction arbitraire. — Le geôlier croit devoir présenter les arrêts de la Cour, qui lui défendent de livrer les prisonniers... Non seulement on le maltraite, mais ON L'INCARCÈRE LUI-MÊME, afin de donner plus d'éclat au scandaleux mépris des lois. Chargés de fers, les infortunés allèrent rejoindre à Metz la chaîne des forçats; et la capitale de la Lorraine eut le spectacle désolant de l'impuissance des magistrats à défendre le pays, par leurs efforts même unanimes, contre les caprices d'un homme à la fois sans frein et sans entrailles. (Voir Noël, *mémoire* n° 5.)

(*b*) Il est vrai que Léopold, en pareil cas, avait aussi fait prendre d'abord les terreins nécessaires, mais, bientôt ensuite, il avait accordé des indemnités, en nature sinon en argent. C'est aussi par voie d'échange qu'on avait désintéressé sous Charles III les propriétaires expulsés, et plusieurs d'entre eux y avaient gagné. D'ailleurs, si l'ancien mode d'indemnisation en Lorraine était imparfait, et si l'on pouvait y perdre quelque chose, au moins n'y avait-il pas humiliation pour les citoyens, comme sous La Galaizière, qui non seulement n'accordait aucune compensation quelconque, mais ne suivait de règle que son plaisir; détournant les tracés des routes, pour éviter d'entamer ses terres ou celles de ses protégés.

Pour les créer, ces routes, il donna aux prestations manuelles, dues par les villageois, une extension, un développement, une continuité, qui mit en horreur le nom des *corvées,* devenues sous lui, plus qu'ailleurs, synonyme de labeur odieux, et les fit surtout signaler à la pitié comme à l'indignation publique par Saint-Lambert, poète mieux placé que d'autres pour en avoir vu toute la cruauté (*a*).

A Neuviller, il la poussait si loin, qu'aux paysans qu'il faisait venir par bandes de l'autre côté de la rivière, il n'accordait pas même le passage gratuit. C'était à eux, tandis qu'on ne leur payait pas leur journée, à trouver, dans leur bourse vide, de quoi payer le bac du sieur de la Galaizière. Faute d'argent, beaucoup d'entre eux, réduits à traverser à gué la Moselle, arrivaient tout mouillés aux travaux. Plusieurs de ces malheureux en furent malades, quelques-uns même se noyèrent (*b*).

Il ruina tellement les campagnes, que des centaines de familles cessèrent de cultiver la terre. De 1737 à la fin de 1760, en vingt-trois ans et demi, le nombre des hommes voués à l'agriculture avait diminué de vingt-trois mille cinq cents (*c*). C'est *mille laboureurs de moins* par année.

Sans égard pour des conventions diplomatiques conclues avec l'Europe, et pour la neutralité dont promesse avait été faite jusqu'à la

---

(*a*) Né au village d'Affrâcourt près d'Haroué, Saint-Lambert ne pouvait partager l'illusion parisienne sur les actes du brutal châtelain de Neuviller, l'homme de France qui contribua le plus, par ses excès en fait de corvée, à rendre cette charge publique un objet d'exécration. Au reste, ce n'est pas seulement agréables, mais profitables aussi, qu'étaient au petit vizir toutes ces prestations, imposées aux campagnards ; car il résulte des documents portés à Versailles en 1758 par le bâtonnier de l'ordre des avocats de Nancy, que le personnage avait su fort bien se servir des bras des pauvres paysans, pour faire construire en grande partie GRATUITEMENT son château de Neuviller-Chaumont.

(*b*) Quand on fait si bien payer le passage des bacs, on doit aimer de les rendre nécessaires. En voulait-il établir un au Crône ? on ne sait ; mais, sous prétexte que la route d'Essey devait suffire, il se mit un jour dans la tête de faire sauter le pont de Malzéville. Sa résolution était prise ; et, comme aucune remontrance n'avait crédit auprès de lui, ç'allait être chose faite, si l'on n'eût écrit à la hâte en cour de France, et si, dans l'intervalle, un autre Parisien plus sensé que lui, le maréchal de Bellisle, n'eût pris le parti, devenu pressant, d'envoyer des troupes garder les abords : seul moyen de sauver le pont, devant les fantaisies démolissantes du fougueux chancelier de Stanislas.

(*c*) Exactement, 23,590. (Remontrances de la Cour des Comptes de Lorraine, du 24 janvier 1761.)

mort du Roi de Pologne (neutralité pourtant que ce prince voulait qu'on prît au sérieux, puisqu'il invitait les puissances à envoyer leurs plénipotentiaires tenir congrès dans ses états), La Galaizière ne se bornait point à favoriser sur le territoire des deux duchés les enrôlements pour le service de Louis XV : ne respectant pas plus la lettre des traités que leur esprit, il y faisait *tirer la milice,* avec autant d'effronterie que si le pays eût été déjà réduit en province française.

Et le mode de ces exigences militaires était aussi révoltant que le principe en était illicite. Toute commune était rendue responsable de ses miliciens non seulement désertés *mais tués;* on l'astreignait à remplacer, comme si elle ne les eût pas fournis, ses enfants morts au champ d'honneur. Ainsi, aux yeux du sieur de Chaumont, son malheur lui tenait lieu de faute, et, parce qu'elle avait souffert, il fallait qu'elle souffrît davantage.

Regardant la Lorraine comme une proie tombée dans ses filets, comme une victime à dépouiller et à saigner, il l'accabla d'exigences pécuniaires ; il ajouta sans pitié charges sur charges, impôts sur impôts, comme s'il se fût complu dans ces exactions, d'autant plus intolérables que l'argent ainsi extorqué sortait du pays sans y revenir (*a*). Encouragé par l'impunité, et sourd à des cris de détresse qui n'ébranlaient pas son pouvoir, il en vint, — après avoir créé pour soixante millions d'offices, dont ensuite il violait la propriété pour les faire revendre, à bas prix, à ses créatures (*b*), — comme il leur

---

(*a*) Sur les impôts que faisait lever le sous-vice-roi français Chaumont, impôts dont le chiffre était de............................ 9,600,000₶

L'Administration ne laissait pour la Lorraine, d'après Durival même, qu'un peu moins de..........	2,130,000	4,130,000
Et en supposant qu'il faille y joindre entièrement (ce qui n'est pas, car une partie était dépensée hors du pays) les deux millions accordés annuellement à Stanislas, ci...........	2,000,000	

C'était, dans l'hypothèse la plus favorable, un déficit périodique de cinq millions et demi,......................... 5,470,000
somme énorme qui, faiblement diminuée par la solde de quelques troupes, sortait, tous les ans, en majeure partie, de la Lorraine, au lieu d'y circuler. Qu'on se fasse, d'après cela, une idée de la misère et de la dépopulation où étaient arrivées nos contrées, sous le Roi de Pologne, leur prétendu bienfaiteur !

(*b*) A la mort de M. Breton, lieutenant-général au bailliage de Nancy, on offrait à ses héritiers un beau prix de cet office, qui lui avait coûté bien plus que la finance obligatoire. Dépouillant ceux-ci et du bénéfice offert, et même du supplément de la mise de fonds de leur auteur, M. de

faisait céder le blé de réserve des pauvres (*a*), il en vint à ce degré d'oppression fiscale, vraiment inconcevable, et auquel on a besoin de dix vérifications pour oser croire.., il en vint, disons-nous, à QUINTUPLER sous Stanislas le chiffre des impôts que l'on payait sous Léopold (*b*).

Et lorsque les paysans appauvris, n'ayant plus rien à donner ni à vendre,— réduits à leurs bras, et à leurs bras, exténués,— essayaient d'aller porter ailleurs cette dernière ressource, insuffisante pour les faire vivre chez eux : il les retenait de force, ne voulant pas qu'ils pussent donner aux contrées voisines le spectacle de leur dénuement.

Et quand la faim, plus forte que la peur, les contraignait de partir à tout risque, et d'aller, malgré les défenses, chercher hors de la Lorraine du travail et du pain : sait-on comment il traitait les fuyards rattrapés, coupables du crime de misère, de misère produite par lui-même? — Froid assassin des victimes de sa rapacité financière.., pour les punir de lui avoir fait honte, il les envoyait A LA POTENCE (*c*).

---

la Galaizière exigea que la vente eût lieu à un sien client, pour la simple somme portée au tarif. D'après les règles et les usages d'alors, cela s'appelait faire à la famille un tort pécuniaire inexcusable.

(*a*) Dans un moment de cherté (1757), l'Hôtel-de-ville de Nancy avait acheté 1800 resaux de blé, afin de les revendre à un taux favorable aux consommateurs. La Galaizière les fit céder à l'un de ses protégés, moyennant le prix auquel il avait été décidé qu'on les laisserait au public; en sorte que la précaution prise devint inutile, et, que trois jours après, le coût du pain augmenta.

(*b*) A la mort de Léopold, la *subvention* (et ce terme était juste, parce qu'alors on ne faisait que *subvenir* aux dépenses du Prince, c'est-à-dire qu'ajouter raisonnablement au revenu de ses domaines), la subvention n'atteignait pas deux millions; elle se bornait à 1,900,000 livres : lors de la mort de Stanislas, après moins d'un demi-siécle d'intervalle, les impôts se portaient à 9,600,000 livres. (Durival avoue 9,282,633 livres, mais il omet les quatre ou cinq cent mille livres du chapitre intitulé *produits casuels*.) Or, cinq fois 1,900,000 ne donnent que 9,500,000; ainsi les charges avaient bien été *quintuplées*. — Sous un régime régulier quelconque, on ne peut alléguer rien de pareil, dans l'histoire d'aucune autre nation.

(*c*) Les méchants ont un talent particulier, merveilleux, pour inventer des mots équivoques et presque bénins, qui atténuent l'horreur du mal. Cette pendaison des pauvres fuyards, elle avait lieu en vertu d'un édit qu'on avait fait rendre à Stanislas (1740) pour interdire aux Lorrains l'émigration, sous peine de confiscation *de corps* et de biens. — « *Confiscation de corps* » est joli; Robespierre aurait dû le renouveler de La Galaizière.

Tel fut, — pour les petites villes et pour les villages du moins, pour quiconque n'avait à faire valoir comme bouclier aucun crédit ou privilège, — tel fut (il est temps, à la fin, de désabuser à cet égard les dupes) le doux régime d'administration du chancelier La Galaizière.

Mais, dira-t-on, comment un pareil état de choses put-il exister sans réclamations?

Des réclamations, il y en eut, et sans nombre; mais voici quelle en fut l'histoire.

Privée de ses antiques et majestueuses garanties, — que Léopold lui-même, à son retour, après soixante années de malheurs, n'avait pas rétablies sur leurs bases, s'étant contenté d'y suppléer par son intelligente bonté et par des lois constamment sages, — la Lorraine n'avait plus pour organe de ses doléances que sa magistrature : classe estimable, mais dix fois inférieure en poids et en considération au vénérable corps des Assises. Toutefois, la Chambre des Comptes, et surtout la Cour *souveraine* (elle portait encore ce titre, souvenir de temps plus heureux), ne faillirent point à leur devoir. Sobres de reproches d'abord, parce qu'elles en espéraient peu de réussite; timides même dans leur langage —, car le temps des libertés était passé alors en Europe, le despotisme y siégeait sur presque tous les trônes, et le vent qui soufflait de Versailles ne semblait promettre aux opposants aucun succès, — elles réitérèrent pourtant des remontrances, commandées par le mal croissant; elles les rendirent plus expressives, à mesure que s'étendait et se fortifiait le réseau d'un pouvoir brutal. Le pacha ne fit que s'en rire, et passa outre. A d'itératives requêtes il répondit par des jussions, en y ajoutant des menaces. En vain la Cour, mandée à Lunéville, voulut-elle y parler au Roi : le chancelier célait son maître (*a*). — Enfin, lorsqu'au bout d'une patience presque sans bornes, les scandales étant poussés à leur comble, la plume du conseiller Châteaufort servit d'organe à l'indignation publique.., La Galaizière, froissé dans son orgueil, paya d'audace et ne ménagea plus rien. Il fit saisir l'homme éloquent qui le forçait à rougir de sa tyrannie; il le relégua aux limites du pays, lui et deux autres énergiques soutiens de la justice; puis il osa nommer à leurs

(*a*) Et après avoir rendu Stanislas invisible, il allait jusqu'à faire mettre sur les registres de la Cour (30 avril 1758) qu'une ordonnance avait été inscrite en présence du Roi, quand chacun savait le contraire.

sièges trois intrus, présumés plus souples.., trouvant excellent pour un tel poste le fils de son perruquier.

Avec quelque persistance et quelque soin que le Pouvoir se fût attaché depuis vingt ans, en Lorraine, à étouffer la conscience publique, moitié par l'artifice ou l'argent des endormeurs et par l'encens de leurs panégyristes, moitié par la présence des garnisons étrangères et par le *zèle* des archers du grand-prévôt, il y eut, à ce dernier affront, un frémissement général. Jusqu'alors, des restes d'illusion avaient subsisté; bien des gens avaient prêté l'oreille aux apologies du sieur de Chaumont; on n'avait compris qu'à demi combien étaient sans excuse ses actes vexatoires ou cruels. Mais en se jouant tout-à-coup de la dernière ombre de légalité, mais en rompant avec bravade la dernière et faible barrière qui semblât protéger encore le peuple, le suppôt du Roi de Pologne venait de faire tomber le bandeau (*a*).

La force brute triomphait; la résistance de la toge était brisée. Les pauvres demeuraient sans défenseurs.

Ils levèrent les mains au ciel, et tournèrent les yeux de tous côtés. Une classe moins opprimée qu'eux, noble ou roturière, voudrait-elle prendre en main leur cause?

La bourgeoisie, à Lunéville, était restée heureuse; à Nancy, elle n'avait encore que peu souffert : — elle vit leur malheur, elle le plaignit, mais rien de positif ne fut essayé par elle. Soit qu'on ait à lui reprocher en cela quelque nuage d'indifférence; soit plutôt qu'elle se jugeât trop faible pour produire effet, et qu'elle pensât avoir déjà épuisé sa petite mesure de crédit en réclamant pour son propre compte, au sujet des octrois de la capitale augmentés et de son com-

---

(*a*) Quoique triplement détesté, de la noblesse, de la magistrature et du peuple, cet homme avait su se faire des partisans, comme on peut toujours y parvenir quand on sait joindre un grain d'habileté aux immenses moyens de séduction que donne une autorité sans bornes. Aimable quand il le voulait, quand la chose devait lui profiter, il faisait des frais, par exemple, auprès de quelques femmes; il était gracieux surtout auprès de M[me] de Boufflers, dont il passait pour s'occuper avec plus de succès que le Roi de Pologne, vieux attentif de la marquise. Aussi, les plaisants de Lorraine, faisant allusion à une formule bien connue, employée par les souverains dans la tenue des Etats généraux ou des Lits de justice, prétendaient-ils que le bon Stanislas, après les premiers compliments à la belle dame, devait probablement ajouter : « Mon chancelier vous dira le reste. »

merce amoindri (*a*) : elle négligea de formuler en griefs ce que la compassion lui inspirait; elle ne tenta point alors un grand effort en faveur d'autrui.

Il en fut différemment des gentilshommes.

Quoique aussi maîtres, plus maîtres même, de se regarder comme étrangers à la question s'ils l'eussent voulu, — puisqu'on les avait ménagés et que le chancelier-pandour (*b*), pour ne pas se mettre à la fois tout le monde à dos, s'était abstenu de les heurter, — ces *gentiles* ou *gentis homines*, ces hommes de race, ces « hommes de la nation, » chez lesquels survivait plus profondément qu'en d'autres le sentiment patriotique, s'émurent de la souffrance générale, qui ne les avait pas atteints, et avisèrent à y porter remède. Que la bourgeoisie, non pressurée, se tînt à part : eux ils se rappelèrent la vieille maxime « NOBLESSE OBLIGE. »

A leur tête se voyaient encore quelques chefs des familles immémoriales, dites d'*Ancienne Chevalerie,* qui avaient formé l'auguste corps des Assises. Débris illustres, et toujours chers, de l'antique patriciat constitutionnel, qu'avait brisé dans des temps affreux le régime de la violence et du *bon plaisir,* — s'ils n'étaient plus les chefs légaux du pays, ils en étaient restés, quoi qu'on eût fait, les représentants moraux. — Bien des injustices déjà, de la part d'une force abusive, avaient ébréché, sans vengeance, la couronne de leurs écussons vénérés; cependant, comme la tempête démocratique n'était pas encore venue tout confondre, une auréole les entourait toujours. Il leur restait, grâce à l'Opinion, le droit de flétrir, d'un sourire, ou la puissance immorale ou la richesse mal acquise; et de quelque surabondance de pouvoir matériel que s'environnât un parvenu, maître absolu des fortunes, des libertés et des vies.., le personnage ne se sentait pas à l'aise, quand il avait à supporter en face le regard de

(*a*) Par un état des faillites depuis 1699 jusqu'à 1762, on voit qu'autant elles étaient rares et faibles avant le Roi de Pologne, autant elles devinrent, sous lui, nombreuses et considérables. Le commerce de la capitale de la Lorraine, si prospère sous Léopold, tomba en décadence, comme le montrent deux mémoires des marchands du siècle dernier; et cela, par la nécessité surtout où s'était trouvée la Ville d'augmenter démesurément ses octrois, pour pouvoir acquitter sa part dans les constructions nouvelles *dont Stanislas est réputé lui avoir fait cadeau.* Encore, malgré cet énorme accroissement d'octrois, la caisse municipale de Nancy demeurait-elle, en 1769, endettée de 350,000 francs.

(*b*) Expression du temps. Les Pandours ayant tout ravagé, le peuple attachait à leur nom l'idée de brutalité qu'éveille de nos jours le terme de Cosaque.

ces honnêtes gens si haut placés, colonnes six fois séculaires de la vieille pairie lotharingienne.

Voilà les hommes qui se montrèrent, quand tout espoir semblait perdu. — Ils n'avaient plus, pour détourner les coups du despotisme, leurs privilèges positifs, leurs solides cuirasses d'autrefois... N'importe! Dépouillés de leurs armes, ils relevèrent le gant du défi, que personne n'osait plus toucher. — Grâce à eux, il ne fut pas dit que, sous l'égide du nom de Stanislas, un plumitif impertinent, inhumain, un intendant suceur du pauvre, eût poussé jusqu'à pareil excès le mépris du peuple et de la loi.., sans que des champions, au moins, se fussent levés en faveur des faibles, du sein de cette héroïque Chevalerie lorraine qui les avait défendus si longtemps.

Les Des Armoises parlèrent les premiers : ils firent entendre au Roi de Pologne que toute patience était épuisée, et qu'on allait, de son *factotum* français, appeler à la France même.

Dans un mémoire nerveux et concis, la Noblesse prouva, nettement, sans phrases, que les paysans étaient malheureux; que la Magistrature avait raison. Deux gentilshommes *de nom et d'armes*, chefs de deux des maisons restantes parmi celles qui avaient jadis figuré aux Assises souveraines, partirent pour l'aller porter à Versailles. Ils y menèrent courageusement avec eux le délégué spécial des cours de justice, le bâtonnier des avocats de Nancy (*a*), qui, sans un pareil patronage, n'aurait pu franchir la frontière, tant alors étaient sans limites les commandements absolus du vizir de Lunéville. Mais en ce temps-là, par bonheur, si loin que pût aller l'arbitraire du chancelier et de ses prévôts, un Raigecourt et un Bressey (*b*)

(*a*) Il se nommait M. Jacquemin.

(*b*) Raigecourt, illustre maison, messine d'origine, mais associée à l'*Ancienne Chevalerie*, en Lorraine, où elle posséda de hautes charges, notamment la grande-maîtrise de l'artillerie.

Bressey (ou Brixey, prononcez Brissey), famille de vieux sang, qui était celle de l'évêque de Toul Pierre de Brixey, fondateur célèbre à Liverdun au douzième siècle. — Elle s'éteignit bientôt après (1761), par la mort du généreux comte de Bressey, à qui la Cour souveraine consacra sur ses registres une mention funèbre éminente, comme à l'un des plus fidèles protecteurs de la loi et de l'infortune. Ce vrai chevalier mourut en 1761; et dans sa dernière maladie, resté attentif aux douleurs de *deux malheureuses provinces (sic)*, il écrivit à Versailles, même après ses sacrements reçus, pour recommander encore à deux Lorrains bien placés en cour, M. de Beauvau et M. de Choiseul, le sort de leur pays natal. Ainsi sa pensée expirante se partageait entre Dieu et la patrie.

étaient encore d'assez hauts seigneurs... pour que personne n'osât les empêcher d'aller faire entendre au dehors la voix comprimée des misérables. Il n'en était pas d'eux comme des juges, voire des présidents, dont La Galaizière se moquait, ou comme des infortunés villageois, qu'il faisait pendre.

A Versailles, malgré les courtisans et les buralistes, la députation parla clair; elle avait les preuves en main, elle révéla des horreurs. Les ministres de Louis XV furent troublés, épouvantés, du tableau qu'on leur déroula : ils ne s'étaient jamais bien rendu compte de l'étendue des torts de leur protégé. On sentit qu'il fallait, — jusqu'à un certain degré, du moins, — abandonner ce malencontreux ami, coupable d'excès odieux, coupable surtout de maladresse; ce mandataire compromettant, qui n'avait pas su, comme Pharaon, *opprimer les peuples avec sagesse,* et qui ne s'était pas montré assez habile

Dans l'art de plumer la poule
Sans la faire trop crier.

Quelque soulagement fut donc promis, sur les charges les plus accablantes. A la place du dernier impôt qu'avait voulu frapper Chaumont, on consentit à recevoir un abonnement, énorme encore, mais dont la perception était possible à la rigueur. — Du reste, le plus beau triomphe des gentilshommes, c'est qu'arrachant du Roi de France le point essentiel, la SATISFACTION MORALE refusée par son beau-père à la conscience publique, ils obtinrent, en dépit de toutes les répugnances, LE RAPPEL DES CONSEILLERS EXILÉS. — La Galaizière avait fait, du maintien de ses lettres de cachet, une question de portefeuille; il avait déclaré que si l'on pardonnait à ses adversaires, il quitterait son poste. Mais la faiblesse s'allie très-bien avec la violence, et se dessaisir du pouvoir eût trop coûté au Chancelier. Malgré l'affront, il ne se retira point.

Accueillis en Lorraine avec la plus vive reconnaissance, les dignes interprètes de la pensée commune purent y annoncer le prompt retour des magistrats qu'un petit despote, malgré leur titre inamovible, avait prétendu destituer. Ceux-ci ne tardèrent pas à revenir d'exil, et leur rentrée fut un triomphe. Sur leur route, depuis les Vôges, on allumait des feux, on sonnait les cloches; le peuple venait, la larme à l'œil, saluer ceux qui avaient souffert pour lui. Les notables habitants aussi, sauf un bien petit nombre de courtisans ou de poltrons, joignirent leurs démonstrations à celles des classes inférieures. Lorsque reparut dans ses foyers à Nancy la principale victime du bien public, le loyal M. de Châteaufort (1758), les rues y furent illuminées, une escorte de gens à cheval l'entourait, et plus

de cent voitures suivaient la sienne, pour lui former un cortège affectueux qui rendît hommage à sa vertu.

Aussi, lorsque, trente ans plus tard, la Révolution française, si belle à son aurore, eut semblé frapper l'absolutisme et donner le signal de la réforme de tous les abus, — l'une des rues de Nancy (*a*) fut appelée *rue Châteaufort :* nom respectable qu'elle n'aurait jamais dû perdre, puisqu'il était là le synonyme de justice et de liberté.

Telle fut la dernière part que prit aux affaires du pays l'Ancienne Chevalerie ; et certes son intervention finale fut digne de ses antécédents. La tâche qu'elle accomplit alors, fut, comme jadis, une tâche utile au peuple, une action empreinte à la fois de sagesse et de dévouement.

Pendant des siècles, en effet, aucune aristocratie au monde ne s'était montrée à si juste titre environnée d'estime, que la pairie lorraine. S'il en était autrement, nous le dirions de même, et les égards dus aux grandeurs tombées ne nous empêcheraient pas de prononcer ici un jugement sévère ; car la vérité avant tout. Mais, dans l'histoire de nos contrées lotharingiennes, la noblesse d'Assises fut en général admirable. — Quoi de plus beau que son dernier acte ? Non seulement c'était pour protéger les pauvres travailleurs qu'elle se jetait en avant, assumant sur elle des haines puissantes, mais aussi pour défendre et sauver ces mêmes *corps de judicature* qu'elle aurait eu droit de voir de mauvais œil ; qui jadis avaient dérobé sa place ; qui ne lui avaient succédé que par une violation du pacte constitutionnel lorrain. Désintéressée, courageuse, — généreuse encore par de là, — elle ne pouvait pas mieux finir. Il lui fut accordé par le Ciel de s'ensevelir, expirante, dans les plis d'un linceul sublime.

Quant à Stanislas, son rôle dans cette grande scène fut singulier : il ne fit rien, IL LAISSA FAIRE. Trop peu sympathique à ses sujets pour s'être ému de leur misère et pour leur avoir fait de son sceptre une protection empressée, — mais pourtant, aimant mieux, comme honnête homme, les voir heureux que malheureux, — il ne fut pas fâché qu'on les soulageât, ni qu'en haut lieu, des ministres *plus hardis que lui* donnassent un peu sur les doigts à son incommode chancelier. On dit même, — et cela paraît assez certain, — qu'il avait recommandé sous main à sa fille Marie Leszczinska (qui en effet se conduisit là dedans fort bien, et montra de l'intérêt pour les souf-

---

(*a*) La rue actuelle *du Manège*, où il n'y a point de manège, et qui n'a aucune raison de garder ce nom insignifiant.

frances de la Lorraine), on dit qu'il lui avait secrétement recommandé les loyaux députés de la Noblesse, et jusqu'à l'envoyé de ces mêmes cours de justice qu'officiellement il écrasait sans vouloir les écouter. Cela peut faire l'éloge de son cœur, mais non pas de son caractère. — Les grands et bons ducs de Lorraine, qui ne se faisaient point appeler, eux, des *philosophes bienfaisants*, n'eussent mis ni tant de retard, ni tant de réserve et de mystère, à prendre l'intérêt de leur peuple. Au lieu d'écrire des pensées sur les devoirs de la couronne.., ces devoirs, ils les pratiquaient.

Au reste, Stanislas lui-même, malgré sa quasi-dépendance, malgré la nature viagère de son autorité en Lorraine, a bien prouvé que lorsqu'il formait et manifestait une résolution véritable, il était encore maître chez lui. Oui, nonobstant les fantaisies qui essayaient de le dépouiller déjà de toute influence de son vivant, il n'avait besoin que de parler haut pour faire reculer les ambitieux valets de son héritier; il restait libre d'abriter, malgré les instances occidentales, les gens dont il avait la franchise de se constituer protecteur. On vit cela dans une affaire certes assez frappante.

Jamais action ne fut plus vive, plus persistante, que celle qu'on exerça près de lui pour l'engager dans le système de persécution adopté en France contre les Jésuites. L'histoire fait connaître, aujourd'hui, combien était impérieux le concours d'influences, *pompadouresques* et autres, qui avaient fait alors de la maison de Bourbon l'ennemie ardente, acharnée, impitoyable, des successeurs de saint François Xavier, de saint Louis de Gonzague et de saint Régis. Donner asyle à des infortunés auxquels on attribuait la théorie de tous les crimes, — à de pauvres prêtres condamnés avec une passion si délirante qu'ils n'avaient pas même été appelés, ne fût-ce qu'en apparence, à se défendre (*a*), — c'était, par un appel tacite à

(*a*) Malgré toute la violence de l'orage politique, Louis XVI fut reçu à plaider; bien ou mal, sa défense fut écoutée. Mais, dans le procès de la Compagnie de Jésus, il n'y eut point, comme on sait, de réponse admise à se faire entendre; on ne joua pas même la comédie de l'équité, tant on attachait de prix à ce que la Calomnie parlât sans contradicteurs possibles. C'était laisser voir trop maladroitement à quelles fureurs on obéissait, et mieux aurait valu faire semblant d'être juste; on n'en serait pas moins resté maître de prononcer l'arrêt de proscription, préparé d'avance, auquel surtout on aurait pu accoler des *considérants* moins gauches, moins ignares et moins absurdes. Mais, quand on est dominé par la passion jusques à pareil point, on a beau se croire habile, « on ne s'avise jamais de tout. » L'iniquité se trahit et *se coupe* toujours par quelque chose; *mentita est iniquitas sibi*.

la postérité, désoler qui les opprimait; c'était faire remarquer à l'univers qu'il avaient eu pour juges leurs accusateurs (*a*).

Eh bien, néanmoins, Stanislas eut le courage, — et c'est là sa gloire, — de résister à l'entraînement. Il osa protéger des innocents contre les furibondes préventions de son époque; il couvrit de son bouclier les victimes de l'oppression janséniste et parlementaire. Et malgré les clameurs assourdissantes d'une haine dont les échos bruïssent encore de nos jours, ce ne fut en Lorraine qu'après sa mort, qu'après 1766, que les philosophes chrétiens, défenseurs du libre-arbitre et du bon sens, furent chassés de leurs maisons, dispersés, honnis, réduits à la misère.., pour contenter l'intolérance des schismatiques partisans d'un fatalisme désespérant, stupide, emprunté par Jansénius à Luther et à Mahomet (*b*).

Or, l'équitable répulsion que sut opposer, quant à ce point, le Roi de Pologne à des préjugés tyranniques, il n'aurait eu qu'à la témoigner aussi sur d'autres chapitres, pour empêcher d'autres injustices. Malgré les exigences parisiennes,— comme on n'avait pas, en définitive, le projet d'affliger sérieusement un homme dont la fille était reine de France.., il aurait réussi à faire avorter bien des projets oppressifs, — à les différer, en tout cas, jusques après lui; — et sa mémoire n'aurait pas à répondre des maux endurés pendant sa vie par les classes populaires. Il n'avait qu'à vouloir énergiquement; car ce qu'il a voulu, il l'a pu.

Ce qui lui a manqué, c'est d'être plus aimant. L'affection, la sympathie pour les faibles, lui eût fait mieux comprendre leurs peines; et cette compréhension, plus claire, lui eût prêté zèle et vigueur, pour se vouer à leur délivrance.

Ah! la nature humaine est singulièrement imparfaite. Ils sont

---

(*a*) Le parlement d'Aix, à deux voix de majorité (24 contre 22), contraignit ses membres à voter *sans examen*, *sans audition de rapport*, *sans dépôt de pièces sur le bureau*, etc.; déclarant « QU'IL LUI SUFFISAIT D'AVOIR OUI LES GENS DU ROI. » Quant à celui de Paris, il condamna sur le simple vu d'un mémoire intitulé *Extrait des assertions*, qui, disait-il, avait été « vérifié et collationné par les Commissaires; » monstrueuse élucubration janséniste, où les prétendus vérificateurs, dans leur prétendu collationnement, n'avaient pas su apercevoir 758 *faux* matériels. — En somme, toutes les furibondes extravagances des hommes d'État et des magistrats d'alors, sont curieuses à observer, pour le philosophe de sang-froid, qui veut tracer avec indépendance le tableau des grandes aberrations de l'esprit humain.

(*b*) « Le jansénisme, » a fort bien dit Voltaire, en deux mots justes et décisifs, « n'était ni *philosophique* ni *consolant*. »

rares, bien rares, les princes qui, tout à la fois sans reproche comme individus et comme monarques, ont su, paternels et judicieux dans l'exercice des droits de leur couronne, ne pas s'en tenir à éviter personnellement les vices, mais faire pénétrer le bonheur dans tous les rangs de leurs sujets. Favorisée, à cet égard, par une fortune sans égale, la Lorraine a eu ses Antoine, ses Charles III, ses Henri, ses Léopold : la France ne peut guère citer que saint Louis.

A la lecture de ce morceau, par lequel lui étaient rendues claires ses propres traditions de famille, un jeune membre du barreau s'est rappelé que sa grand-mère, morte nonagénaire, et qui, veuve d'un échevin de Nancy, demeurait l'échantillon vivant de la génération de 1750; il s'est rappelé, disons-nous, que cette vénérable aïeule lui avait autrefois dit : « Mon enfant, on parle beaucoup du bonheur des Lorrains sous Stanislas. » Il en est de la vérité de ce bonheur, vois-tu, comme de celle des eaux » poissonneuses où l'on menait pêcher Mesdames de France à Lunéville (*a*). »

Note 38, page 24.

« Ce monarque, néanmoins, fut vivement regretté. Il avait droit de l'être pour ses vertus : il l'eût encore été sans elles. »

Un écrivain lotharingophile de qui nous avons souvent reproduit les pensées comme justes, comme bien plus justes que celles qui ont cours et vogue, nous paraît ici être allé trop loin, en niant les regrets auxquels donna lieu la mort de Stanislas.

Sans doute ce prince n'était point l'expression du pays; et le petit nombre même de Lorrains qui s'étaient attachés à sa fortune comme ses protégés spéciaux, ne retrouvaient pas en lui leurs instincts, ne sentaient pas vibrer son âme à l'unisson de la leur. Sans doute il n'avait reçu ni la haute sensibilité de ses généreux prédécesseurs, ni les formes charmantes de leur aménité patriarcale; outre que, bien différent d'eux dans la manière de considérer les classes inférieures, et pour ainsi dire imprégné de l'atmosphère des contrées où le servage s'était maintenu, il n'étendait guère ses idées de paternité pos-

---

(*a*) Les filles de Marie Leszczinska étant venues voir en Lorraine leur grand-père Stanislas, et s'y amusant à pêcher, on jetait d'avance du poisson dans les eaux vers lesquelles se dirigeait leur promenade.

sible jusqu'aux paysans : gens, après tout, dans son esprit, taillables et corvéables à merci ; dignes de compassion, c'est assez, — non pas d'estime ou d'affectueux penchant.

Mais enfin, sa bonté, quoiqu'un peu restreinte, un peu sèche, était réelle ; son désir de rendre justice, quoique inefficace et trop faible, était assez véritable pour qu'on y eût égard. A son décès, on lui tint compte des intentions, on les joignit aux actes louables ; et, se préoccupant du bien qu'il avait ou fait ou souhaité, on se plut à oublier sa triste impuissance contre le mal.

D'ailleurs, comme nous l'avons dit, la population supérieure et privilégiée n'avait point souffert, sinon par sympathie. Parmi les bourgeoisies, celle de Lunéville avait gardé un bien-être, une importance, qui lui échappait avec les honneurs et les profits du Château ; celle de Nancy avait été ménagée dans les charges, et, quoiqu'elle eût déjà beaucoup perdu, elle ignorait, dans cette crise, si l'avenir n'allait pas lui faire perdre encore davantage. Les gens de lettres qu'on avait caressés, les artistes qu'on avait occupés, les employés ou les gens de service qu'on licenciait, devaient voir avec tristesse le changement de l'état des choses. Pourvu qu'un roi ne soit pas méchant (et celui-ci était loin de l'être), comme il imprime, par sa seule présence, une activité utile aux lieux qu'il habite, c'est toujours un grand vide que sa disparition, quand personne ne doit le remplacer (*a*).

Et puis, Stanislas, à demi brûlé vif, périssait d'une manière cruelle, inattendue malgré son grand âge. Les douleurs de sa fin pénible éveillaient une juste pitié.

Et puis aussi, il ne faut pas juger à la seule mesure *des intérêts* (bonne pour les masses d'à présent), les sentiments d'une nation excellente, aussi vertueuse, aussi admirable, aussi aimante que l'était la nation lorraine. Sans contredit, au degré d'esclavage où Chaumont de la Galaizière avait fait descendre la toge, et au degré de misère où il avait réduit la charrue, ni la magistrature ni le peuple ne semblaient guère pouvoir s'affliger d'un événement qui faisait enfin tomber le satrape. Mais, d'abord, on avait toujours séparé le Monarque de son chancelier ; ensuite, quoique désirée si longtemps,

---

(*a*) A peine Stanislas fut-il mort, que tous les lieux où il se plaisait, la Malgrange, Commercy, Chanteheux, Lunéville, Einville, avec leurs bosquets et leurs cascades, devinrent l'objet d'une manie de destruction subite, difficile à expliquer. Sans qu'on en sache la raison, puisque le roi de France était son gendre, — ses créations furent traitées comme il avait traité celles de ses prédécesseurs.

la délivrance même, amenée par la chute de celui-ci, disparaissait, sous des impressions d'un ordre plus élevé. Oui, par leur délicatesse de cœur, — oui, nonobstant tout ce qu'ils avaient eu à souffrir, — les magistrats et les paysans, disons-le, se joignirent à ceux qui pleuraient; ils s'associérent à un deuil... qui renfermait celui du pays..

Car, dans la tombe du Roi de Pologne, tout achevait de s'ensevelir. Car après lui, tombait et sans retour, sous le sceptre des Neustriens, la seule phalange des enfants d'Austrasie qui eût sauvé les restes de son existence séparée. Car Stanislas avait été le dernier souverain des races d'entre Rhin et Meuse; et, quelque pitoyablement qu'à cet égard il eût soutenu l'indépendance de leur couronne, c'est sa mort seule qui la brisait. Ses sujets, animés en commun d'un sentiment exquis, — dont n'étaient pas incapables alors les villageois les plus dédaignés, — avaient attaché du prix, jusqu'au bout, à l'ombre de toutes les grandeurs lorraines..., que, par une fiction légale, sa personne représentait encore.

Note 39, page 24.

« Avec Stanislas s'évanouissait la nationalité titulaire, et jusqu'au rêve de la patrie. »

Dans l'*Espérance, Courrier de Nancy,* on lisait vers la fin de février 1846, l'article suivant :

LES DERNIERS LORRAINS.

« Il y a eu lundi dernier, 23 février, *quatre-vingts ans* que Stanislas est mort à Lunéville, et que ses états, dévolus d'avance par le traité de 1737 à un royaume voisin, y sont tombés absorbés. Voici, par conséquent, quatre-vingts ans que la Lorraine a perdu cette existence propre et souveraine où elle mettait sa gloire et son bonheur : existence qui, datant de la dissolution même de l'empire carlovingien, avait eu neuf siècles de durée depuis le roi Lothaire, ou huit si l'on ne veut partir que du duc Frédéric de Bar. A ne remonter, comme on a coutume de le faire, que jusqu'à Gérard d'Alsace, le pays avait figuré régulièrement, pendant *sept cent dix-huit ans,* parmi les états libres, gouvernés par un sceptre héréditaire.

» Désormais donc, dans nos contrées, il ne peut plus y avoir d'hommes nés indépendants de la couronne de France, — d'hommes qui aient eu l'honneur de posséder chez eux UNE PATRIE, — que parmi ceux qui ont quatre-vingts ans sonnés. Les *citoyens lorrains* qui sur-

vivent, sont tous à présent octogénaires. C'est dire qu'il en reste peu.

» Plus rares encore, dans le nombre, sont ceux qui ont conservé, de l'indépendance nationale, quelque souvenir positif; car il faut être presque nonagénaire pour se rappeler distinctement le luxe et la majesté de *Nancy capitale*. Toutefois, de pareils témoins respirent, et l'impression en subsiste chez eux. Un ancien jardinier du faubourg Saint-Pierre, par exemple, — le sieur Grison, — en a la mémoire très-présente. Il assistait, placé auprès de Bon-Secours, contre le mur des maisons qui forment actuellement la collégiale, à l'une des entrées de Stanislas, venant de Lunéville en voiture découverte. Il a parfaitement le cortége devant les yeux; il voit très-bien la figure du dernier monarque lorrain.

» Quelques années de plus, et ces derniers vestiges auront disparu, et nulle trace vivante ne restera d'un grand et glorieux passé. Sur les lieux mêmes, une génération indifférente, dont les idées ne s'élèveront pas au dessus de l'atmosphère des bureaux de sous-préfectures, aura pleinement oublié son ancienne illustration locale, les vertus et les hauts faits de ses pères,— et comptera pour rien de sentir couler dans ses veines le sang de ces hommes généreux, dévoués, aimants, invincibles, qui résistaient, un contre dix, aux meilleurs soldats de l'Europe.., et qui donnèrent, à leur pays, — comme jadis les enfants de Lacédémone ou d'Athènes, mais beaucoup plus longtemps, — une attitude de premier ordre, une importance vingt fois supérieure à celle de son territoire.

» Tant de pleurs et de sang versé; tant d'efforts faits, ainsi qu'aux Thermopyles, pour se maintenir six cents ans dans une héroïque indépendance; tant de fiers monuments construits, qu'a démolis l'Etranger; tant d'estimables travaux dans la politique, la science ou les arts; tant d'affections douces ou sublimes, et d'institutions qui les rappelaient; tout ce qui s'attache, le long des âges, au magnifique nom de la Lorraine, — tout sera si bien effacé... que le récit même n'en sera pas fidèle, et que les habitants de la contrée sauront moins leurs belles annales que celles de l'Angleterre ou de la Chine.

» Ainsi vont les choses du monde; et toutes, jusque aux plus admirables, toutes elles sont destinées à passer. Si colossales qu'on les voulût imaginer, il en serait de même : Ninive et Babylone ont péri. Des nations qui brillent aujourd'hui, et qui sont fières de leur force, il n'en est pas une qui ne doive tomber, — allons plus loin, — qui ne doive subir, après sa chute, les injures finales de l'oubli.

» Il n'y a qu'un seul objet impérissable d'amour et d'enthousiasme; un seul être pour qui ne soient jamais perdus les sacrifices, si c'est à lui qu'on les a faits. — Dieu seul est grand, dit Massillon. »

Note 40, page 25.

« De tout son patrimoine de gloire, il ne lui resta (a) que son nom, — dernière consolation encore qui devait lui être ravie dans la tempête. »

Sur le territoire des deux Duchés, même après la réunion, l'écusson *lorrain et barrois* restait du moins écartelé avec les armoiries de France. Et, comme on avait reconnu, ne fût-ce que pour la forme, les anciens droits constitutionnels de l'Etat englobé qui devenait une province, le nouveau souverain s'y intitulait encore dans les actes publics : « Louis, roi de France et de Navarre, *duc de Lorraine et de Bar;* » n'étant censé posséder là d'autres pouvoirs que les prérogatives attachées à ce titre ducal, lequel n'avait jamais impliqué (en théorie du moins) l'absolutisme.

Le tourbillon de 1790 balaya ce souvenir, comme tous les autres.

Note 41, page 25.

« Mille avantages, trop longs à dénombrer, contribuaient à lui laisser, avec tous les dehors du luxe, le vernis, plus précieux d'une civilisation distinguée, etc. »

Nancy, dont la magnificence était demeurée royale, et qui voyait, le soir, aux lueurs de torches flamboyantes, rouler dans ses rues de brillants carrosses, souvent à quatre chevaux, à trois laquais par derrière et à deux coureurs par devant; Nancy se distinguait plus encore par ce ton, cette politesse, ce *je ne sais quoi* d'inimitable, qui n'appartient qu'aux résidences souveraines. Il n'aurait rien laissé à désirer, sans les mœurs déplorablement légères par lesquelles son aristocratie d'alors commençait à ne se montrer que trop française.

En 1779, le grand'père de l'habitant qui trace ces lignes, fut invité par un ami à venir visiter la Lorraine, pour se distraire d'une grande douleur, et à voir si l'envie ne lui prendrait pas de s'y fixer par l'achat d'une terre. Comme il ne savait guère ce que c'était que l'ancienne capitale de l'Est, et qu'il croyait y trouver *la province,*

(a) A la Lorraine.

la proposition lui parut absurde; c'est à grand'peine qu'il consentit à faire la route. « Il n'y a, disait-il, que deux villes, en France, où puisse vivre un galant homme : Paris et Versailles. » — Pardon, lui écrivit-on; il y en a une troisième, et c'est Nancy.

Le dédaigneux voyageur était destiné à prouver qu'on avait raison. Il vint, il vit, et il fut vaincu.

Note 42, page 26.

« Et mutila jusqu'à ses monuments (1792), objets de la colère imbécille des bataillons de Marseillais. »

On doit savoir gré à notre compatriote, M. Barthelémy, d'avoir consacré un ouvrage spécial à décrire cet épisode important de l'histoire locale : ouragan républicain qui fit perdre en vingt-quatre heures, à la ville de Nancy, pour quatre ou cinq cents mille francs d'objets d'art. C'est dans son récit qu'il faut apprendre avec détail, et les immenses dégâts commis par une troupe dévergondée, et les traits de courage et de bon sens par où la population empêcha les désordres d'aller plus loin.

Du reste, quelque indignité qu'il y eût dans de tels actes de vandalisme, et quelques éloges que l'on doive aux citoyens qui surent, les uns le comprimer, et les autres y mettre un terme, — il n'est pas sans intérêt, pour le philosophe, d'observer *quelles sont les choses que laisse abattre la Providence,* quand elle lâche la bride au mal.

Les Nancéyens d'alors avaient raison, certainement, de vouloir sauver ce qui s'était fait de beau sous le règne de Stanislas, — même la statue de son gendre; — et néanmoins la colère démagogique, en croyant frapper au hasard, ne s'exerça que sur les créations favorites d'un règne qui avait injustement prétendu effacer des règnes préférables. En détruisant (ce qui est fâcheux) la belle œuvre plastique de Guibal, que brisait-elle à coups de massues, après tout? L'effigie, non de l'un des pères du peuple, mais de Louis XV, d'un roi sans titres à la gloire; d'un roi étranger aux contrées d'entre Rhin et Meuse; d'un roi faible, dissolu, méprisé pour ses mœurs de harem, — et sur l'effigie duquel, avant qu'on n'en fît l'érection, les vieux Lorrains *avaient craché* (*a*).

(*a*) Voir, sur ce trait caractéristique, le 5e mémoire Noël (t. I, p. 230). D'autres patriotes, par une manifestation touchante, — et non moins éner-

Note 43, page 27.

« Querelle purement militaire; combat livré dans ses rues, entre trois régiments que l'instigation des clubs avait poussés à la révolte, et les troupes restées fidèles à la monarchie constitutionnelle. »

Différents désordres avaient eu lieu dans les trois corps de troupes qui formaient la garnison de Nancy : le régiment du Roi (infanterie), celui de Mestre-de-camp (cavalerie), et celui de Château-Vieux (Suisses); surtout dans ces deux derniers, dont les soldats, sous prétexte de se faire rendre d'anciens comptes, avaient contraint leurs officiers à leur verser des sommes considérables, pour les gaspiller sur le champ en débauches.

Non réprimée par un premier décret de Paris, du 6 août 1790, cette rupture absolue à la discipline militaire, désordre qui menaçait la France de n'avoir plus d'armée quelconque, fut, le 16 du même mois, déclarée par l'Assemblée constituante un crime de lèse-nation.

M. des Mottes, aide de camp du général La Fayette, vient exprès sur les lieux; mais il a beau mettre en réquisition les gardes nationales du Département, le défaut d'ensemble paralyse tout; et M. de Malseigne, commissaire délégué par Louis XVI pour examiner les prétentions pécuniaires des troupes, est obligé de s'enfuir à Lunéville, où il trouve protection dans un régiment de carabiniers resté fidèle. Les anarchistes s'y portent en masse pour l'assiéger; on parlemente; et voulant éviter de plus grands maux, M. de Malseigne se dévoue, il consent à revenir. Les révoltés le mettent au cachot.

Cependant, le Pouvoir exécutif, appuyé sur l'Autorité législative, qui ne lui refusait pas encore son concours, fait rassembler en hâte un corps d'opérations, composé aussi bien que le permettent les circonstances, c'est-à-dire formé de quelques régiments sûrs, joints

---

gique dans un genre plus doux, — le jour même où l'on inaugurait la statue de l'amant de la Pompadour (26 novembre 1755), se rendirent en groupe dans la rue Saint-Dizier (entre la rue Saint Jean et la place du Marché), devant un buste de Léopold, qui se trouve y exister encore; et là, tandis que les fonctionnaires et les troupes portaient de bruyants hommages à la figure du Vice, eux, réservant les leurs pour le portrait de la Vertu, eux, par une sérénade toute composée des airs lorrains que le bon Prince avait aimés, ils voulurent, la larme à l'œil, le consoler, pour ainsi dire, de ce qui se passait dans sa capitale chérie.

aux gardes nationales de Metz et de Toul. Quant à celle de Nancy, elle avait été forcée, par ordres et par menaces, de se joindre aux défectionnaires, qui d'ailleurs employaient des suggestions perfides, et se faisaient valoir à l'aide de faux bruits de contre-révolution.

M. de Bouillé arrive devant Nancy; il fait sommer la garnison insurgée d'évacuer la ville. Une capitulation, que d'inexplicables mal-entendus empêchent d'être bien saisie, paraît acceptée. La petite armée constitutionnelle y compte, et s'avance sans défiance, l'arme au bras, pour occuper la place, qu'elle croit rendue, — lorsqu'à la porte Stainville, des soldats veulent tout-à-coup, entêtés dans leur rébellion, mettre le feu à des pièces de 24, qu'ils avaient, à défaut d'affuts, posées sur des poutres à six pouces de terre.

Un jeune officier, Désilles, indigné de cette trahison et ne pouvant les en dissuader, se couche à terre devant les gueules chargées. Impuissante générosité! on le tue, et son dévouement n'empêche pas la mitraille de vomir la mort à l'improviste dans les rangs des arrivants, où figuraient en tête, non les troupes soldées, mais les bataillons de citoyens et de pères de famille. Il fallut que M. de Bouillé, se mettant en ordre de bataille, fît avancer du canon, fît sauter par le boulet la serrure des grilles de deux portes (celle de Stainville ou de Metz, celle de Stanislas ou de Toul), et lançât ses régiments dans les rues, où ils firent de nombreuses pertes. Ce ne fut que vers le soir, et au prix de beaucoup de sang, que force put rester à la loi; car le combat avait été vif, plusieurs personnes tierces s'étant mêlées aux défenseurs, faute de comprendre la querelle.

MM. Gouvion et de Vigneulle, commandants des Toulois et des Messins, furent enterrés avec pompe à Saint-Fiacre des Trois Maisons. Quant à Désilles, qui n'avait pu les sauver, toutes sortes d'honneurs furent décernés à sa mémoire; et le 20 septembre, à Paris, deux cent mille spectateurs assistèrent à une fête funèbre, décrétée par l'Assemblée nationale; fête où un trophée, dressé au milieu du champ de la Fédération, portait ces mots : *Aux mânes des braves guerriers morts à Nancy, le 31 août 1790, pour la défense de la patrie et des lois.*

Mais le culte de la Loi, qu'on s'efforçait ainsi de conserver, ne devait pas vivre longtemps, chez une nation qui commençait à renier celui de Dieu. Comment se flatter de l'espérance de rétablir l'ordre légal, lorsque, faisant de la force le genre d'emploi le plus odieux, on la dépensait à la faire prévaloir, contre la répulsion des consciences honnêtes, et au profit de quelques membres pourris du sacerdoce, un schisme tyrannique, méprisable.., l'imbécille religion de Gobel, prélude de celle d'Hébert et Chaumette! Comment asseoir des institutions patriotiques sur les bonnes mœurs qu'elles exigent, quand,

au milieu des restes de christianisme que, par hypocrisie, et tout en se séparant de l'éternelle vérité romaine, on prétendait conserver en France, on en était déjà sottement arrivé à se servir du mot païen de *mânes;* laissant échapper ainsi le fond des pensées qu'on nourrissait.., le néant en fait de croyances!

Deux ans ne s'étaient pas écoulés, que la révolte de Nancy était proclamée *une sainte erreur,* et que, glorifiés par Marat, portés en triomphe sur le char qui avait conduit Voltaire au Panthéon, les assassins et les fripons, auteurs de cette échauffourée, étaient enivrés de louanges, couronnés comme des victimes de l'injustice.

Note 44, page 27.

« Ficquelmont, qui se prononce *Ficquémont*, suivant une ancienne règle française. »

Puisque le hasard amène ceci, interrompons la série des notes historiques par une note grammaticale, ou, pour mieux dire, phonétique.

Autrefois, en français, les deux consonnes liquides (*l* et *r*) se comportaient, à la fin des mots, d'une manière absolument semblables. De même qu'on fait sonner l'R dans *premier homme*, tandis qu'il reste muet dans *chapitre premier (premié),* ainsi l'on articulait la lettre L dans *bel homme,* et on l'omettait pour l'oreille dans *Philippe le Bel,* qui se disait *Philippe le Bé.*

Voilà pourquoi *bel-bel,* — mot enfantin, synonyme de *jou-jou* (et devenu le sobriquet du nain du Roi de Pologne),—se prononçait *bébé.*

Voilà pourquoi, à une époque où, si l'on tolérait pour les consonnances féminines la simple approximation, on était pour les rimes masculines tout aussi exigeant qu'aujourd'hui, il était censé y avoir régularité parfaite dans la chute du second et du quatrième vers de cette stance d'un troubadour :

Li cœur doit estre
Pareil à l'encen*sier :*
Clos vers la terre,
Ouvert devers le *ciel.*

Car *encensié* et *cié* rimaient complétement : et la différence orthographique des deux lettres liquides *l* et *r* ne violait pas plus alors le code des versificateurs, que ne fait aujourd'hui celle des gutturales *g* et *c* dans *sang* et *flanc,* ou celle des dentales *d* et *t* dans *lourd* et *court.*

Voilà comment Bel-fort et Ficquel-mont (c'est-à-dire le beau fort, la montagne de Ficquel) se disent *Béfort* et *Ficquémont*.

Voilà pourquoi la ville de Châtel (près de Charmes) se prononce encore, et doit effectivement se prononcer *Châté*, comme le nom de MM. d'Hennezel s'articule *D'Hennezé*. Croire que c'est une faute, et s'évertuer à faire sonner dans Châtel la consonne *l*, ce n'est pas seulement blesser le bon usage : c'est défigurer le mot, c'est le rendre méconnaissable, et gâter, par exemple, ce vers, qui commence l'un des plus beaux passages du poëme des *Vôges* de François de Neufchâteau :

Des hauteurs de Châté contemplez la Moselle ;

vers où l'on voit que, pour éviter l'impardonnable faute d'une rime à l'hémistiche, il faut absolument *Châté*. Aussi François, écrivant pour des Parisiens, qui pouvaient ignorer la tradition locale, a supprimé l'*l* terminal, afin d'éviter toute incertitude (*a*). Mais, en prose, cette lettre finale doit rester dans Châtel, et y rester sans s'y prononcer. Cela n'offre aucun inconvénient, *les noms propres n'ayant pas d'orthographe*.

Au reste, même en dehors des noms propres, il subsiste un échantillon de l'ancienne règle : c'est le mot *pluriel*, qui s'articule par un *é* simplement aigu, absolument comme s'il était écrit *plurier*. Certains maîtres actuels, croyant raffiner sur la science, tandis qu'ils ne font que prouver ignorance de leur part, prétendent forcer l'écolier à y marquer l'L de la fin. Ils ne savent pas, les braves docteurs, que *plurié* a été la prononciation de tous les âges classiques; non seulement celle de Malherbe, Pascal et Corneille, mais celle aussi de Montesquieu, de Voltaire, de Bernardin, et même de Delille et de Parny (*b*).

On pourrait pousser bien plus loin cette digression, si l'on voulait y faire entrer la mention d'une foule de mots autrefois usités, mais que ce serait temps perdu d'alléguer, parce que, bien qu'ils soient encore vocalement émis, ils n'ont plus cours que dans des dialectes devenus des patois (*c*).

(*a*) Durival aussi écrit *Châté*, et il fait loi.

(*b*) Si Molière a fait une fois sonner la consonne finale de ce mot, c'est en le plaçant dans la bouche d'une précieuse *ridicule*, où tout doit sentir l'affectation. Alors aussi, il y avait des gens (et même en plus grand nombre) qui détachaient l'R des infinitifs en *er*, faisant rimer, par exemple, *éclater* avec *Jupiter*; mais la coutume contraire a prévalu.

(*c*) Ainsi, *navé*, que l'on entend souvent dire au peuple, pour *navet*, n'en

Note 45, page 27.

« L'une, la réintégration, sous les marbres du caveau ducal, des ossements des princes de Lorraine, pompeusement rapportés à leur tombe. »

En Lorraine, où l'on n'avait point connu de tyrans, où la Dynastie avait été la représentation fidèle et chérie des sentiments et des intérêts du pays, il n'y avait pas de raison pour une de ces condamnations terribles que Dieu permet à certaines époques, et dont la sévérité, quoique brutale, impie, révoltante, n'est pas sans une sorte de justice cachée. Ici, le peuple n'aurait jamais spontanément, même dans un instant de fièvre, arraché au repos de la tombe la famille de ses anciens princes. Si la chose eut lieu en 93, l'incitation en était venue de Paris; l'idée en appartenait toute entière à des anarchistes d'Outre-Meuse, à qui était inconnue l'histoire des contrées du Nord-Est.

Et encore, à la différence des scandales de Saint-Denis, l'acte de profanation n'avait pas été opéré à Nancy sans quelque reste de respect. Quoique placée dans le cimetière commun de Boudonville, la fosse profonde creusée là pour les débris de la race ducale, enlevés à leurs caveaux des Cordeliers, n'avait jamais été touchée, ni approchée depuis par d'autres sépultures. L'amour et la vénération publique avaient servi de pierre tumulaire à ces dépouilles sans défense, seuls restes de tant de générations souveraines qui furent toujours, pour les Lorrains, amicales et paternelles.

Dès l'année du mariage de Napoléon (1810), dès le mois où Marie-Louise, apportant avec elle des souvenirs qu'elle imita peu, des espérances qu'elle ne devait point réaliser, traversa Nancy au milieu

---

est point une altération, mais bien l'ancien mot *navel*, qui s'employait jadis en concurrence avec celui-ci. Car, du terme régulier *napus*, deux diminutifs s'étaient formés : l'un (à la façon italienne), *napettus*, d'où est venu *navet;* l'autre (à la vraie façon latine), *napellus*, d'où est venu *navel*, prononcé *navé*.

Ainsi, dans certaines provinces, les femmes pauvres diront encore très-bien qu'elles laissent courir leurs enfants *pannés battants ;* c'est-à-dire que ces marmots courent vêtus d'une simple chemise, dont les *pannels* (les petits pans) battent ou flottent sur leurs jambes.

de fêtes presque dignes du passé (*a*), un homme convenablement placé pour se faire à double titre l'avocat d'honorables souvenirs, soit comme descendant des Bourcier, soit comme allié aux Ficquelmont, M. de Monthureux, avait formellement demandé la réintégration, à la Chapelle Ronde, des ossements des princes de Lorraine. Malgré de premières informations, prises par la Préfecture de cette époque, une enquête régulière ne fut ouverte qu'en décembre 1817; le pétitionnaire mourut en 1822 sans avoir vu le succès de ses efforts, et ce n'est qu'en 1826 qu'eut lieu enfin, selon ses vœux, le rétablissement si équitable et si désiré.

« Il est, dans le cours des siécles, » dit l'historien de la fête funèbre (*b*), des solennités tellement rares, et qui, par la magie des souvenirs, excitent si merveilleusement l'intérêt, qu'on pourrait se borner à rappeler leur objet, pour faire naître les rapprochements qui se pressent en foule dans l'imagination.

» De ce nombre est la cérémonie de « *la translation des restes des* » *anciens souverains, très-hauts, très-puissants et très-excellents* » *princes de l'auguste maison de Lorraine, et le service expiatoire* » *célébré avant leur réintégration dans le caveau ducal.* »

» Tout, en effet, semble renfermé dans ces lignes: les noms les plus illustres de la Chrétienté; des vertus et des bienfaits dont la mémoire est impérissable; une profanation sans exemple (*c*); enfin une éclatante réparation sous les auspices de deux monarques. »

Le 8 novembre 1826, le marquis de Foresta, préfet de la Meurthe, et S. E. le baron de Vincent, ancien ambassadeur d'Autriche, nommés, en cette occasion, représentants des deux cours de Paris et de Vienne, se rendirent à la Cathédrale, où les précieux restes avaient été déposés dès la veille. Ces deux commissaires spéciaux, ayant brisé les sceaux, firent placer en leur présence les cercueils dans une riche et belle chapelle ardente, dont l'ouverture fut annoncée par la double voix du bronze, sous l'ébranlement de la corde et sous l'étincelle de la méche à feu. Bientôt, à la suite du clergé et des autorités, un monde immense s'y porta, car on était venu exprès de tous les

---

(*a*) Les illuminations d'alors furent admirables; on n'a pas essayé depuis, à Nancy, d'en approcher, même de loin.

(*b*) Le propre gendre de M. de Monthureux, le vicomte François de Villeneuve-Bargemont, aujourd'hui marquis de Villeneuve-Trans, membre de l'Institut. (*Chapelle ducale*, 1827.)

(*c*) *Sans exemple* est le mot propre, parce que, des autres profanations qui peuvent avoir ressemblé à celle-ci, aucune n'était aussi complétement dépourvue de la plus légère excuse.

cantons des départements lorrains, et les vastes nefs eurent peine à contenir jusqu'au soir la foule des visiteurs. — Sous une voûte tendue de noir, parsemée d'alérions et de croix à deux branches, s'élevaient sur un piédestal les débris des augustes défunts. De là, aux lueurs des cierges écussonnés, ces princes, couchés dans leur lit funèbre, que drapait richement le velours noir galonné et frangé d'argent, semblaient régner encore au milieu du bon peuple qui fut le leur. Ils étaient CHEZ EUX, en effet, dans la Primatiale de Léopold, dont on avait permis, pour un jour, que la façade reprît hardiment, et portât comme jadis, le grand écu national aux *armes pleines*, expression la plus éclatante des souverainetés du Nancy d'autrefois. Il semblait que l'antique patrie fût ressuscitée toute entière, et que la ville de Charles III se trouvât redevenue capitale.

Cette illusion fut surtout frappante le 9 au matin, lorsqu'au son des cloches, au bruit du canon, au bourdonnement d'une foule serrée, partirent, du temple ainsi décoré, les dépouilles des vieux souverains. Reçues, au parvis, sur un char pompeux, pavoisé des riches couleurs de toutes les bannières de la maison qui posséda le plus de royautés et de gloires diverses (*a*), — sur un char dont le dais alérionné était surmonté de magnifiques panaches ondoyants, — elles s'avançaient traînées par huit chevaux noirs caparaçonnés, que conduisaient des cochers, des postillons et des valets de pied en grand deuil (*b*). Tout portait le blason lorrain ; et le cortège, — qui par la future rue de Léopold (*c*), et le long des restes de l'hôtel de Rouerck, bâti sous son règne (*d*), marchait vers cette Carrière dont le nom rappelle encore les jeux splendides, les carrousels autrefois donnés par les Ducs, — se déployait entre deux haies de troupes,

---

(*a*) L'écusson de France est d'une simplicité tellement excessive, qu'il n'offre aux décorations des fêtes qu'une ressource pauvre et monotone. Il n'en était pas ainsi des riches armoiries de la maison qui régnait à Nancy; car Lorraine, Bar, Anjou, Sicile, Jérusalem, Aragon, Hongrie, Gueldres, etc., apportaient là leurs insignes divers. La variété des couleurs, le nombre des figures héraldiques, que fournissaient les armoiries des princes lorrains, prêtaient à leurs solennités un éclat, un luxe de coup-d'œil, dont les arts savaient tirer le plus heureux parti.

(*b*) Huit chevaux, et non pas six, parce que les ducs de Lorraine étaient *rois*.

(*c*) La rue de la Constitution ou de la Congrégation.

(*d*) La maison Domergue est une aile de cet hôtel : reste à demi-enterré par le changement de niveau du sol, dont la petite rue Saint Julien permet encore de prendre quelque idée.

sous la conduite de maîtres-des-cérémonies, aux bras desquels, sur le crêpe noir, brillait en argent la croix de Lorraine.

Après avoir salué le portail de l'ancien palais, on arriva aux Cordeliers, dont la nef et la voûte, complétement tendues de noir, étaient mystérieusement éclairées de lampes à clarté lunaire. Des feux éclatants n'étincelaient qu'au centre; ils couvraient par centaines le superbe catafalque armorié, sur lequel flottaient de nombreux gonfanons. Tout à l'entour, comme une phalange désignée à la fois par l'honneur et par l'affection, se pressaient les faibles débris des familles historiques lorraines, et notamment de la pairie nationale, connue sous le nom d'Ancienne Chevalerie. Non que le peu de maisons qui restassent de ce corps illustre eussent toutes envoyé des représentants : on n'y voyait ni Beauvau, ni Choiseul, ni Bouzey, ni Montarby, ni Briey, ni Custine, ni La Vaulx, ni Bassompierre, ni Ficquelmont (*a*);—mais du moins un Lignéville, un Ludres, un D'Ourches et un Tornielle (*b*), avaient tenu les quatre coins du poêle, pendant qu'un Raigecourt et un Mitry avaient marché à côté, l'épée nue.

Là figurait, et comme relique vivante des temps écoulés, et comme officier demeuré en fonctions actives, un homme de l'une et l'autre époque, un citoyen universellement aimé : le respectable chevalier de Landrian, qui, tout ensemble, gentilhomme lorrain de bonne et loyale race, et colonel commandant encore la *garde nationale* de Nancy.., semblait, — comme un pont jeté sur deux âges, dont il réunissait les côtés honorables, — semblait, disons-nous, le point de jonction du présent et du passé.

Un autre type curieux, presque nonagénaire ainsi que M. de Landrian, — le bon M. Thierry, reste de l'ancienne bourgeoisie nancéïenne, dont il aimait à conserver le costume, — se tenait devant la pyramide funéraire; c'était lui qui présentait le goupillon.

Tous les vieillards restés fidèles au culte des beaux souvenirs, s'étaient donné rendez-vous à cette imposante cérémonie. Il en était venu jusque des contrées, jadis si fameuses par leurs vertus et leurs sacrifices, où ne subsiste plus de visiblement lorrain que le Chêne des Partisans (*c*) et l'héroïque montagne qui *fut* La Mothe.

(*a*) Ces derniers pouvaient être regardés comme remplacés par l'époux de leur petite-fille, le vicomte François de Villeneuve.

(*b*) Le marquis de Lambertye, descendant de l'ambassadeur de Léopold en Angleterre, et qui appartient aux noms de la pairie lorraine comme héritier des comtes de Tornielle de Gerbéviller.

(*c*) Bel arbre quatre ou cinq fois séculaire, célèbre déjà en 1634, et « le dernier contemporain vivant des braves qui défendirent La Mothe. » *(Esquisses d'un voyage de Nancy à Bourbonne.)*

La Mothe..! on ne pouvait oublier sa glorieuse et dramatique histoire, en voyant, à la tête de la Cour royale en robes rouges, l'héritier du nom de Du Bois, — le comte de Riocour, alors premier président.

Par un bonheur du même genre, le général qui commandait les troupes, se trouvait être le marquis de Pange, pair de France, d'une souche lorraine aussi; d'une famille de l'Argonne, attachée depuis des siécles au service du sang des René (*a*).

Pendant la messe solennelle, quelle peinture touchante et pathétique n'aurait pas eu à tracer celui qui aurait pu descendre dans le cœur de tant de spectateurs émus! « Leurs pensées, toutefois, il » était facile de les lire, sur l'expressive physionomie de quelques » Lorrains, dont les traits vénérables, dont la chevelure blanchie, » dont une larme d'attendrissement, qui roulait dans leurs yeux, » montraient assez que leurs pères connurent les derniers Ducs... » et furent comblés par eux de bienfaits. Tous semblaient voir avec » satisfaction, autour des reliques augustes, les rejetons des hono- » rables familles qui brillèrent aux époques dont la Lorraine doit » se glorifier (*b*). »

Après le saint sacrifice et l'oraison funèbre; après que les obsèques eurent été célébrées par trois des cinq évêques dont la présence aurait été là naturelle, aussi bien que celle de cinq préfets (*c*); vint le moment des suprêmes adieux.

Au triste signal du canon, — dont le premier coup fit frissonner comme ferait un glas de mort, — les insignes royaux du pays furent enlevés de dessus le catafalque souverain, qu'ils avaient encore une fois couronné; on souleva le manteau funèbre qui drapait les sarcophages des bons vieux princes; et, témoignages du néant de l'humanité, les pauvres cercueils nus apparurent... Alors, en qualité de mandataires de tous les assistants, s'avancèrent avec respect quelques hommes, chargés du poids des grands noms jadis chers aux peuples d'entre Rhin et Meuse. Ces hommes peu nombreux, derniers gardiens obligés des gloires de la nation lorraine, — et sur qui, dans

---

(*a*) Depuis trois cents ans, disait Charles IV en 1626.

(*b*) *Chapelle ducale de Nancy*, par le marquis de Villeneuve-Trans.

(*c*) On n'y voyait que les évêques de Nancy, de Saint-Dié et de Verdun; il y manquait ceux de Metz et de Langres, dont c'eût été la place aussi; car leurs diocèses renferment diverses portions des Duchés, et notamment deux des places les plus chéres autrefois à la fidélité lorraine : Bitche et La Mothe. Aussi le préfet de la Moselle s'était-il joint à la cérémonie, comme aurait dû le faire celui de la Haute-Marne.

ce moment, se fixaient tous les regards, — prirent et portèrent sur l'épaule, pour les descendre à la crypte de la Chapelle Ronde, le fardeau doux et sacré des ossements de leurs anciens maitres.

Puis, quand fut accomplie cette tâche pieuse, — dont ils s'étaient acquittés lentement, au chant lugubre du *Miserere*, — la pierre retomba sur l'entrée de l'escalier funéraire; le caveau ducal fut scellé. Et dix salves d'artillerie annoncèrent que c'en était fait.., que l'outrage était réparé, mais que les honneurs finaux étaient rendus.

On se retira en silence, remplis d'émotions profondes; et, malgré les banquets, fraternellement offerts aux gens du dehors par l'hospitalité nancéïenne, tout le reste de la journée fut empreint d'une ineffable mélancolie. — Chacun sentait que c'était là le terme, la fin réelle, la véritable mort... Une ombre majestueuse disparaissait, et sans retour. La Lorraine, quelques instants galvanisée, — ressuscitée pendant trente-six heures, — venait de se recoucher pour jamais dans son tombeau.

Au milieu de cette solennité si belle, si dramatique, si touchante, une seule chose avait paru vague et froide; c'est l'oraison funèbre.

Non que le prélat qui la prononçait fût dépourvu du talent nécessaire pour exciter de nobles émotions. Pasteur bien plus dévoué, homme bien meilleur, au fond, qu'on ne le jugeait en France, missionnaire apprécié en Orient et au Canada, M. de Janson, qui manquait moins d'intelligence absolue que d'intelligence relative, et dont le grand malheur fut de se tromper sur ce que pouvaient supporter son temps et son pays, était capable de s'élever par moments à la haute éloquence; il l'a prouvé dans plusieurs passages de ses mandements (*a*). Mais ici la compréhension lui faisait défaut; ses antécédents ne lui permettaient de rien entendre aux souvenirs qui animaient la fête du 9 novembre 1826. De tous les orateurs du monde, c'était celui qui devait le moins concevoir les sentiments lorrains : il n'eût guère pu les partager, en effet, sans condamner ses aïeux. La devise des Forbin (*b*), on le sait, leur vient du temps où l'un d'eux se distingua, comme régent de Provence, en réussissant à enrichir Louis XI aux dépens de la maison de Lorraine-Anjou. L'occurrence était donc singulière qui, chargeant du panégyrique des princes lorrains un évêque de la famille Forbin, faisait occuper la chaire, dans un tel jour, à côté même du tombeau de

---

(*a*) L'auteur du présent écrit a vu de près M. de Janson; il s'est trouvé non seulement en rapports fréquents, mais aussi en lutte directe avec lui; et peut-être lui appartient-il, comme témoin assez pertinent, de rendre justice sans haine ni faveur *(sine irâ et studio)* à ce prélat, diversement jugé.

(*b*) *Regem ego comitem, me comes regem.*

René II, par un descendant de ce trop fameux Palamède qui sut jadis dépouiller René II de ses héritages maternels.

Du reste, la cérémonie, nous le répétons, fut pleine d'ensemble et d'effet, toutes les autres convenances ayant été merveilleusement observées.

A ce propos, il y a peut-être lieu de citer, comme trait de mœurs, un détail caractéristique.

Lorsque, la messe étant finie, il fallut procéder à l'inhumation, tout le monde, comme en suspens, tournait les yeux vers le catafalque. Dans ce moment de religieuse attention, et, pour ainsi dire d'angoisse solennelle, un homme désigné s'avance... Au signal du canon qui tonne, il prend, sur le trône funèbre, le coussin de velours noir, frangé d'argent, où reposait, avec le sceptre et la main de justice, LA COURONNE ROYALE DE LORRAINE ; il marche à pas lents vers la Chapelle Ronde, précédant les cercueils des Princes, et portant devant eux, comme leur premier serviteur, les marques de leur souveraineté.

Qui est cet homme..? On se le demande tout bas. Venu sans doute exprès de loin pour la fête, il n'est pas connu à Nancy.

La question, partie du fond de l'abside, arrive jusqu'au centre du temple, transmise qu'elle est tout bas par chaque interrogateur à son voisin : — *Qui est-ce?* — *qui est-ce?* — *qui est-ce?*

Et du sein de la nef, part une réponse, qui, tout bas aussi, retourne de voisin en voisin jusqu'à l'extrémité du chœur : — *Lignéville;* — *Lignéville; Lignéville.*

A mesure que chacun, prêtant l'oreille, entendait prononcer ce nom, il faisait le signe que les Latins appellent *nutus;* le signe approbatif qui veut dire « bon! bien! à la bonne heure! » Et le mouvement de toutes les têtes, successivement baissées ainsi, ne fut pas arrêté par une seule exception, tant que le mot *Lignéville* circula (*a*).

Arrivé récemment alors de Paris, celui qui tient ici la plume assistait à la solennité funéraire : il remarqua une particularité si frappante. Ce ne put être sans réfléchir sur l'universalité d'un assentiment pareil, auquel rien ne l'avait fait songer d'avance.

Il vit que tout ordre d'idées a ses lois et ses harmonies, dont il n'y a que barbarie ou qu'ignorance à refuser d'admettre le juste empire.

Il comprit que bien des choses, détruites dans la sphère légale, peuvent et doivent survivre dans la sphère de la pensée, où l'équité leur reconnait encore des titres au respect.

Il sentit, enfin, que les deux reines modernes, la Liberté et l'Egalité, peuvent, sans rien abjurer de leurs droits, manifester des égards envers ce qui les précéda ; et que c'est même, pour elles, un acte qui les honore, que d'accepter volontairement le code de certaines hautes convenances.

(*a*) Lignéville (ou plutôt *Ligniville*), nom de la seule famille qui reste des quatre illustres maisons appelées *les quatre grands chevaux de Lorraine.* On sait qu'un jour, à Versailles, sous Louis XVI, au milieu de présentations diverses, entra le comte René de Ligniville. « Ah! » dit la reine Marie-Antoinette, — fille de l'empereur d'Allemagne (c'est-à-dire du duc François III), — « celui-ci *est un peu mon cousin.* »

Si notre époque a repoussé, et pour toujours, les prérogatives nobiliaires, elle n'a perdu pour cela ni l'intelligence historique, ni la faculté de sentir quelles délicates obligations morales amène cette intelligence.

NOTE 46, PAGE 27.

« L'autre, l'érection de la statue du Roi de Pologne, aux frais des départements lorrains, et en présence de leurs députés. »

Elle eut lieu le 6 novembre 1831, devant les autorités et les troupes, et notamment devant l'académie de Stanislas, au nom de laquelle un discours brillant fut prononcé par M. Justin Lamoureux, alors président. M. Lucien Arnault, préfet de la Meurthe, et M. Chenut maire de Nancy, avaient aussi pris la parole; ce dernier avait fait au sort de la Pologne des allusions que rendaient opportunes les événements d'alors, et qui malheureusement n'ont point perdu leur intérêt.

Voici, au reste, comment s'exprime le compte-rendu des travaux de la Société royale, volume de 1833 (*a*) :

« Vous vous le rappelez, Messieurs, cette érection, longtemps attendue, par laquelle s'est enfin réalisé, soixante-cinq ans après la mort de leur auguste Père, le désir des représentants d'un peuple généreux. Une époque de désordre extrême et d'exaspération délirante, qui n'eût point épargné Stanislas si elle eût rencontré debout son image, n'avait trouvé à renverser ici, du piédestal, que l'image d'un potentat français assez peu digne de mémoire : une époque de liberté légale, en réparant l'œuvre du vandalisme, n'était pas tenue de rétablir la preuve d'une indulgence trop complaisante. Son choix, plus pur et plus éclairé, peut supporter le grand jour de l'histoire (*a*).

» Ce sera l'une des gloires de la révolution de Juillet, que d'avoir

---

(*a*) Il n'y avait pas eu de séance publique en 1832, à cause de la dispersion générale causée alors par le choléra.

(*a*) Ceci reste possible à dire, malgré les vérités consignées dans les notes 36 et 37; vérités qui d'ailleurs étaient moins connues en 1831 qu'aujourd'hui, où l'on remonte plus directement aux sources historiques.

osé se dépouiller, en faveur de Stanislas, de tout préjugé anti-monarchique. Elle se vantera, comme d'une preuve d'impartialité qui l'honore, d'avoir su rendre justice à la royauté paternelle, dans la personne de ce Polonais brave et bon, que n'abattit l'infortune ni n'aveugla la prospérité.

» Pour quiconque observait en philosophe la fête du 6 novembre, il y avait quelque chose de frappant, — au milieu des idées régnantes, et dans un siécle où l'on a dit que *les rois s'en vont,* — à entendre ainsi prononcer l'éloge de Stanislas par les magistrats élus du peuple et ceints de l'écharpe aux trois couleurs; à voir ainsi sa statue souveraine recevoir le salut, bien flatteur, du drapeau de 1830, au bruit des salves volontaires de l'artillerie citoyenne. Il est consolant de penser que les grandes révolutions, qui ébranlent tant de principes, n'effacent pas au fond des cœurs tout sentiment d'équité, — et que la vertu véritable, dont la récompense assurée n'est qu'aux cieux, obtient pourtant aussi quelquefois de dignes hommages sur la terre.

» Cette imposante cérémonie, pour laquelle s'étaient réunies la Meurthe, la Meuse et les Vôges, qui venaient ensemble déposer des couronnes au pied du monument où restent fraternellement gravés leurs noms (*a*); cette cérémonie, Messieurs, demeurera le dernier acte solennel de notre existence lorraine, — comme la restauration des tombes de la Maison ducale, en 1826, en avait été l'avant-dernier. — Dès ce moment, rien de public ni d'officiel ne viendra plus nous rappeler cette nationalité brillante, si célèbre et jadis si chère, qui désormais, absolument fondue dans la grande unité française, n'influera plus sur l'avenir de nos départements que par les doux liens d'une similitude de besoins et de mœurs, et d'une bienveillance réciproque; mais qui du moins leur restera dans le passé, comme un héritage commun. Noble patrimoine de gloire.., dont la richesse est assez belle pour qu'on se sente heureux d'y pouvoir prétendre, et fier d'y révendiquer une part! »

(*a*) L'inscription du socle est ainsi conçue :

A STANISLAS LE BIENFAISANT,

LA LORRAINE RECONNAISSANTE.

MEURTHE, — MEUSE, — VÔGES.

1831.

NANCY.

SECONDE PARTIE.

TABLEAU.

NANCY.

HISTOIRE ET TABLEAU.

SECONDE PARTIE.

TABLEAU.

I.

Nancy, dont la longitude est de 23°, 51' 33", ayant pour latitude 48°, 41' 28", sa température, d'après cette élévation du pôle, ne devrait en aucune façon différer de celle de Paris. Or, effectivement, en été, elle est pour le moins égale à cette dernière; mais en hiver et au printemps, le voisinage de la chaîne des Vôges y maintient souvent le thermomètre à une couple de degrés au-dessous. Du reste, élastique et léger, l'air y est, comme les eaux, d'une pureté remarquable. Aussi, les plus redoutables épidémies ne font-elles jamais qu'effleurer ce séjour salubre, où les exemples de longévité s'observent en grand nombre.

A s'exprimer dans la rigueur géographique, la ville n'est baignée que par la Meurthe seule : moralement parlant, elle

se trouve assise, comme nous l'avons dit, au confluent de cette rivière et de la Moselle; car Nancy n'est autre chose que Frouard, reculé de deux lieues pour se trouver établi sur un terrain plus vaste et plus commode.

II.

Sa position est ravissante[1]. Au sortir de la gorge évasée où s'enfonce, avec Pixerécourt et sa forêt de peupliers, l'opulent village de Champigneulles, jadis témoin de deux batailles[2]; où Machéville se suspend dans les bocages comme le nid caché d'un oiseau, tandis que Malzéville, en face, avec ses pampres et ses cerisiers, se montre à nu comme une bacchante, au bas de sa côte aride, admirable repoussoir de tant de verdure; — Nancy prend naissance à un quart de lieue des délicieuses croupes de Boudonville : côteaux heureux, tout murmurants d'eaux vives, et dont le fier panache de forêts vient presque ombrager ses faubourgs[3].

Tandis que, des pâles hauteurs de Dommartemont, le terrein s'abaisse en ondulations à gauche, vers Saulxures et la Lorraine Allemande (*a*); tandis qu'au centre, et par cette belle prairie de Tomblaine, le New-Market du pays, l'œil découvre, au bout d'un riche horizon, la basilique bleuâtre de Saint-Nicolas de Port : à droite, la masse énorme des bois de Hais, — coupés encore aujourd'hui de ravins sauvages, que n'ont pas entièrement abandonnés les chevreuils et les sangliers, — vient pendant deux lieues, sur le ciel, couronner de sa lisière d'émeraude, comme d'un magnifique diadême, l'amphithéâtre de champs et de vignobles,—entremêlés de jardins, de parcs,

---

(*a*) Saulxures, château qui reste possédé depuis deux cents ans par la famille de Rutant, bien connue surtout sous Léopold.

de maisons, de clochers, de tourelles,—qui, depuis la côte de Bathelémont et l'antique hameau de Lâchou (*a*), s'étend par Maréville, Ardéval, Villers, Brâbois, le Montet, Vandœuvre et Montauban, jusqu'à Ludres[4], et ne finit qu'à la porte décumane du camp d'Affrique, au sommet des roches de Messein, dont le pied plonge dans la Moselle.

D'innombrables habitations champêtres, dispersées au loin alentour, animent tous les environs, complétent le tableau, et donnent à la ville une physionomie particulière; on les y compte par centaines et de toutes les classes, depuis la cabane du maraicher ou le pavillon du petit bourgeois fleuriste, jusqu'à l'élégante maison de campagne, dont les allées sablées se perdent dans les bosquets et les pelouses : comme Montaigu, Renémont, Remicourt ou Sainte-Marie[5].

Il faut, d'ailleurs, ranger parmi les dépendances de Nancy, Lay-Saint-Christophe, berceau de la famille de Charlemagne (*b*); Bouxières l'escarpé, qui va profilant sur les nuages ses toits vieillis, fameux par leurs abbesses et par les souvenirs de saint Gauzelin; le doux Clévant, d'où l'on jouit d'une vue telle que la rêvent les poètes dans leurs idylles[6]; le pittoresque Liverdun, célébré par M. Le Page (*c*); Custine, Pom-

---

(*a*) On a coutume d'écrire Laxou, Maxéville, Xamagne, Xousse, Xures, Xaronval, etc., pour Lâchou, Machéville, Chamagne, Chousse, Chures, Charonval. C'est qu'autrefois, — non seulement en Lorraine, mais dans d'autres pays qui en sont fort éloignés (à Bayonne par exemple), — l'*x* était employé, par convention, pour exprimer l'articulation du *schin* oriental (*sch* allemand, *sh* anglais, *ch* français) : consonne simple, pour laquelle toutes les langues d'Asie ont un signe propre, mais qui manque d'une lettre spéciale dans nos alphabets européens.

(*b*) C'est à Lay que naquit saint Arnoulf, grand-père de Charles-Martel.

(*c*) M. Henri Le Page, auteur des *Fleurs lorraines*, a écrit une brochure spéciale sur Liverdun, la promenade de prédilection des

pey, Frouard, avec les ruines de leurs trois châteaux forts, trop peu conservées pour le crayon; Marbache, avec son haut rempart de rochers couverts de forêts; Dieulouard, avec ses grands vergers, mamelonnés au bord des eaux; enfin, tout le paradis terrestre du Scarponnais, dont les aspects sont si variés : soit vers la gorge reculée où les flots limpides de l'Ache baignent, sans bruit, sous les mâchicoulis de Pierrefort, ces frais gazons de Martincourt, théâtre comme préparé pour des scènes à la Florian [7]; soit dans la vallée principale, qui, s'élargissant, après le passage des défilés, — pour la Moselle grossie de la Meurthe,— embrasse au fond de son bassin, parmi les fertiles *mésouages* [8], la jolie ville où fleurirent toutes les sciences [9]; offrant aux yeux, pour l'encadrer, les verts côteaux de Montauville, parés de pampres et de bois, et la montagne féodale, encore belle, où se dressent les créneaux de Mousson [10].

Il faut y mettre aussi l'antique Amance, qui domine la Meurthe et la Seille : Amance où s'hébergeaient les rois, et dont les annales se lient au martyre d'une héroïque fidélité [11]. Il faut y joindre la superbe chartreuse de Bosserville, consolée depuis 1838 par le retour des disciples de saint Bruno [12]; la riante abbaye de Flavigny; le fameux haras de Rosières (*a*); et les campagnes de Rôville, où M. de Dombasle présidait une école d'agriculture si connue : Rôville, séparé jadis de Bayon par des Elysées enchanteurs [13]; Rôville, d'où l'on aperçoit le château de fées que s'était bâti sur la colline de Neuviller le chancelier La Galaizière,—au voisinage du Ménil-

---

Nancéyens : lieu triplement digne d'intérêt, pour les amis de la nature, de l'art et de l'histoire.

(*a*) L'un des trois seuls haras royaux de France; il vient d'être changé en simple dépôt d'étalons, mais les bâtiments et le parc subsistent encore.

Mitry [14], — non loin des tours princières de Craon, noble demeure parfaitement conservée, où, dans un jour de souvenir et de fête, les Beauvau pourraient venir encore arborer leur vieux pannoncel [15].

A voir ces charmants paysages, qui n'ont rien à la vérité de vôgien ni d'alpestre, mais qui présentent l'idéal de tout l'ornement dont peut se revêtir une nature douce et civilisée, prise en dehors des pays de montagnes, — on s'étonne que plus de célébrité ne s'y soit pas attaché; on regrette que ces beaux lieux n'aient pas exercé plus souvent l'imagination des hommes qui leur ont dû les inspirations de l'enfance. N'avaient-ils pas produit Saint-Lambert pour les chanter, et Claude le Lorrain pour les peindre [16]!

III.

Nancy pourrait être considéré comme le simple noyau d'un groupe naturel de populations urbaines, dont la cohésion est très-intense. Toul, Vic, Lunéville, Saint-Nicolas, Pont-à-Mousson, etc., — villes tout-à-fait voisines, liées à lui par une dépendance absolue et par des moyens de communication répétés à presque toutes les heures du jour, — lui apportent, pour ainsi dire, leurs trente-six mille âmes (ou davantage), et font en quelque sorte monter son vrai chiffre à soixante-et-quinze ou quatre-vingt mille. Mais en le réduisant aux quarante mille habitants qu'il possède, les ressources du moins qu'y fournit la société, pour qui sait en tirer parti, ne sont nullement bornées à la proportion que ferait supposer ce nombre, peut-être même un nombre double. On le conçoit sans peine, d'après des antécédents distingués... dont l'effet n'a pas pu totalement disparaître.

Indépendamment des anciens dignitaires ou fonctionnaires lorrains, et des opulentes familles titrées qui habitaient encore

Nancy au premier janvier 1789, il n'y a pas soixante ans, — il suffit de se rappeler les principales institutions qui lui restaient alors. Une cour souveraine de justice, dont le nom s'était changé en celui de parlement, et à laquelle on portait les appels de trente-six tribunaux balliagers (26 en Lorraine, 10 en Barrois); une chambre des comptes, un hôtel des monnaies; un gouvernement de province, toujours exercé par un maréchal de France, ou par un duc et pair cordon-bleu; un double état-major de place et de citadelle, composé de manière à répondre à des garnisons choisies; une intendance civile, administrant par ses subdélégués trois départements d'aujourd'hui; une lieutenance-générale de police; une maîtrise-générale des eaux et forêts; une florissante université, dont les quatre facultés avaient leurs chaires au complet; un collège de chirurgie; une société royale des sciences, lettres et arts; une bibliothéque publique; un jardin botanique; un évêché-primatie, ayant pour conseil un chapitre noble, dont le roi de France, en qualité de duc de Lorraine, était premier chanoine; sept paroisses, vingt-trois couvents, une abbaye de bénédictins, un hôtel royal de missions pour les campagnes, — et une foule d'associations religieuses et charitables, dont le détail serait infini.

Sans avoir gardé, à beaucoup près, et sans pouvoir jamais recouvrer une splendeur pareille, Nancy n'est pas devenu, même à présent, une ville vulgaire et nulle. Voici les établissements qui, au sortir de l'orage révolutionnaire et depuis les premières années du siécle actuel, s'y sont conservés ou formés.

Pour toute la France : une école royale forestière, seule de son genre et de son nom; placée avec raison au milieu de la Lorraine, la contrée la plus verte encore, la moins déboisée qui nous reste.

Pour toute la partie orientale du royaume : la maison-mère

de la congrégation de saint Charles, dont les Sœurs hospitalières, réputées les plus habiles de l'Europe dans le grand art de la bienfaisance, sont demandées avec instance au loin, jusqu'en Prusse et en Bohême [17]; et celle des Vathelottes, ou Sœurs de la Doctrine chrétienne, dont les colonies s'étendent jusqu'en Afrique.

Pour les treize départements du Nord-Est, vaste pays qui s'étend de Vitry à Strasbourg, et de Thionville aux portes de Lyon : les courses de chevaux annuelles de Tomblaine, avec distribution de prix aux frais de l'Etat. Naguère aussi l'immense et fameux Maréville, fondation de Léopold ; admirable Babel d'aliénés, regardée comme un hospice modèle, mais centre qui n'a plus de circonscription déterminée (*a*).

Pour huit départements d'alentour : une école de sourds-muets, dirigée par M. Piroux avec une rare distinction et d'étonnants succès [18].

Pour cinq départements circonvoisins : une école secondaire de médecine (*b*).

Pour les trois départements lorrains proprement dits (Meurthe, Meuse et Vôges), — sphère habituelle et spéciale de l'action attractive de Nancy, qui demeure, quoi que l'on fasse, leur foyer sous tous les rapports : — une cour d'appel, mainte-

(*a*) Sa notoriété était si grande autrefois, que l'on disait proverbialement « un échappé *de Maréville,* » comme *de Bedlam* ou *de Charenton;* l'expression était devenue française. L'auteur l'a encore entendue à Paris, et dans la bouche d'un homme âgé qui n'était point Lorrain.

(*b*) *Pour les quatre départements* qui forment ensemble le territoire ducal et le pays messin, Nancy était, il y a quelques années, le foyer de publication de la *Revue de Lorraine,* fondée par M. Choley, et il sert encore de centre à l'organisme de diverses pensées ; par exemple, à un comité créé pour la restauration de l'Ordre de saint Benoit.

nant cour royale; un rectorat, ou ce qu'on nomme, par abus officiel de langage, une *académie* universitaire; une école normale d'instituteurs primaires; une société d'Amis des Arts, qui opère des achats à la suite d'expositions bisannuelles; une société de saint François Régis, pour l'abolissement du concubinage, — l'une des plus actives de France, et la seule, hors de Paris, qui soit reconnue par l'Etat.

Naguère en outre, et pour le territoire des trois mêmes départements, un évêché et une conservation forestière, — mais dont le ressort a été réduit à la Meurthe, quant au premier dès 1823, quant à la seconde en 1832.

Pour trois départements aussi, un centre de légion de gendarmerie.

Pour la Meurthe et la Moselle, une inspection des mines.

Pour la Meurthe et les Vôges, c'est-à-dire pour la Lorraine seule, Barrois à part : une division militaire (la quatrième), supprimée par la Restauration en 1817.

Pour la Meurthe uniquement : une préfecture, avec les directions administratives et financières qui en dépendent; une vaste maison de secours chirurgicaux, appelé le Refuge; une commission d'antiquités; une société d'agriculture, pleine de zèle, qui publie, sous le nom de *Bon Cultivateur,* par la plume de M. Soyer-Willemet, un journal estimé, répandu au delà du Rhin et des Alpes, et qui provoque à Nancy, deux fois chaque été, des expositions de fleurs et de fruits.

Pour la ville, enfin : un hôpital militaire de quatre à cinq cents malades, trois excellents hospices civils, un dépôt de mendicité, une conférence de saint Vincent de Paul, un asyle du Bon Pasteur, et plusieurs autres maisons de charité; un jardin des plantes, où la botanique est professée pour le public; une bibliothèque de 25,000 volumes, où l'on admire diverses curiosités, notamment un camée romain inappréciable, l'un des deux plus beaux qui soient connus; une société royale des sciences, lettres

et arts, fière d'avoir vu solliciter autrefois ses fauteuils d'associés par les Fontenelle et les Montesquieu.., et qui n'est pas tellement déchue, qu'au nombre de ses membres résidents elle ne compte encore trois associés ou correspondants de l'Institut [19]; enfin, une sorte d'académie d'études religieuses, la société *Foi et Lumières :* utile et pacifique institution, imitée maintenant ailleurs, mais dont le premier exemple a été donné en 1837 par l'ancienne capitale de la Lorraine [20].

Ferons-nous mention du musée? Il en existe un, mais assez ordinaire; et de plus, sans caractère local. On cherche inutilement à Nancy, — ce que tous les étrangers voudraient y voir, ce qu'on s'étonne de ne pas y trouver, — une galerie nationale des œuvres de peinture, de sculpture et de gravure des anciens artistes lorrains; galerie qui, rangée par ordre de siécles, pourrait être d'une grande richesse, et dont l'emplacement obligé serait la Salle des Cerfs, où l'on monterait par le seul escalier qui reste de l'époque des Ducs. Il faudrait que, rendu complet par des adjonctions de plusieurs genres, — et devenu historique en même temps qu'artistique, — ce musée vînt à renfermer, un jour, tout ce qui rapelle le passé du pays, tout ce qui peut en mettre une juste image sous les yeux et dans la pensée; car de pareilles richesses restent déplorablement dispersées, et beaucoup d'objets rares se sont déjà perdus (*a*).

Quant à présent, la plus belle masse d'antiquités lorraines réunies, est celle de M. Noël, ancien notaire; au second rang vient celle de M. Marchal, curé de Saint-Pierre; au troisième, celle de M. Vagner, ancien professeur; le zèle studieux des lotharingophiles trouverait ailleurs aussi des choses intéres-

---

(*a*) Voir l'appendice intitulé : *Projet de musée lorrain.*

santes, en s'adressant à M. le président Beaupré, à M. Justin Lamoureux, à M. Gillet, à M. de Gastaldi, à M. de Tonnoy, etc.

D'autres collections, bonnes à voir chez des Nancéyens, ne seront pas mentionnées ici, parce qu'elles n'ont rien de particulier à l'histoire de la nation lorraine : par exemple, les nombreux autographes recueillis par M. de Villeneuve-Trans, le cabinet de curiosités diverses formé par M. Butte, ou les verrières d'entomologiste de M. de Saint-Florent (*a*). Quelque chose de bien supérieur, et de vraiment hors de ligne, existait il y a peu d'années; savoir, les séries métalliques du baron de Vincent : séries étonnantes, plus riches à certains égards que celles même de la Bibliothèque royale. Sa mort a dispersé un trésor qui faisait l'admiration des numismates (*b*), et dont on avait espéré, quoique sans promesse, qu'il léguerait la possession à sa ville natale.

IV.

Après un musée lorrain, ce qui manque de plus à Nancy (mais qu'il ne dépend pas des habitants de se donner), c'est non seulement une FACULTÉ DES LETTRES, dont l'absence se comprend d'autant moins que la chose existait encore sous l'Empire, mais une ÉCOLE DE DROIT. Elle y serait à sa véritable place, bien mieux certainement qu'à Strasbourg ; car dans la grande forteresse alsacienne, il n'existe point de cour royale, pour donner lieu de joindre la pratique à la théorie des lois; et jamais, d'ailleurs, n'y arriveront ces nombreux jeunes gens, de race germaine, qui affluaient autrefois à Nancy pour y ter-

---

(*a*) A Vandœuvre, banlieue de Nancy.

(*b*) *Numismatistes,* disent les amis du purisme ; mais *numismates* plus coulant, a prévalu, par son analogie avec *diplomates*.

miner leurs études, mais qui n'ont plus que faire de passer le Rhin, aujourd'hui, pour s'en venir achever leur éducation dans une ville à langage hybride, où ils désapprendraient l'allemand sans apprendre le bon français. Rendre à la patrie des L'Hoste et des Guinet une école de droit, que tout y appelle, serait donc chose avantageuse autant que juste.

Il est bien d'autres faveurs, aussi, dont le Gouvernement pourrait la doter sans passe-droit, s'il voulait indemniser, en partie, de ce qu'elle a perdu, et traiter avec un peu de l'intérêt dont elle est digne à tous égards, cette capitale du Nord-Est. Les distinctions qu'on lui accorderait ainsi, seraient peut-être combattues par quelques cités rivales, mais obtiendraient, malgré cela, l'assentiment général à trente lieues à la ronde, parce que ces institutions, placées au centre, tourneraient à l'avantage du pays, et seraient commodes à tous. Sa prélature, par exemple, qui garde, avec le titre sonore de *primatie de Lorraine*, les souvenirs inséparables de celui d'*évêché de Toul*, — et qui, par ce dernier nom, canoniquement annexé au sien, représente l'une des plus antiques et des plus importantes métropoles de l'église gallicane; — sa prélature serait fort convenablement, plus tard, érigée en un archevêché, dont Metz, Verdun et Saint-Dié seraient les suffragances naturelles, sans compter peut-être les bords du Rhin [21]. Un siège archiépiscopal serait là d'autant mieux placé, que le sentiment religieux, visiblement ranimé à Nancy depuis quinze ans, s'y est montré plus courageux, plus libéral, plus moderne, plus accompagné peut-être de savoir et d'intelligence, que dans la majeure partie des diocèses voisins; — sans parler de cet esprit de mesure et de calme, l'un des invariables éléments du caractère lorrain : esprit dont l'influence s'exercerait à l'entour avec un degré d'autorité supérieur, de la part d'un clergé devenu métropolitain.

V.

Quoique Nancy s'aille perdant dans la campagne par des faubourgs immenses, presque fondus avec les villages voisins, son enceinte historique est encore très-marquée. Outre les deux bastions le *Duc* et le *Marquis*, et leurs arrière-corps ou retranchements, échantillons des travaux refaits par les ingénieurs de Louis XIV; outre les portes Saint Nicolas, Saint Jean, Saint Georges et Notre-Dame, monuments plus glorieux, — et les seuls non détruits des vraies fortifications nationales, depuis que n'existent plus les restes de la courtine d'Haussonville, avec son antique et glorieuse arcade (22): — un mur de police, qui sert à la perception des octrois, suit fidélement l'ancienne ligne de l'escarpe; mais il n'embrasse plus guère que moitié de la population, tant le goût de l'horticulture, développé depuis le temps de Descours et de Gervais (23), a porté les gens à construire au dehors. — Avec ses longues et larges rues, où ne se croisent plus en tous sens d'opulents équipages (*a*), Nancy, — sans être devenu, comme Versailles et quelques autres villes, une solitude dont la vue attriste le visiteur, — ne peut cependant qu'avec beaucoup d'intelligence et d'économie, subvenir à l'entretien de ses pavés, de ses eaux, de ses reverbères, et de ses nombreux édifices.

Peut-être, à défaut d'éclat présent, devrait-il, pour intéresser les voyageurs, tirer parti de son passé... avec plus de soin qu'il ne fait. Sous ce rapport, il aurait à prendre exemple sur une foule de cités françaises, qui, très-différentes de lui, n'ont garde d'imiter son étrange abnégation, et savent se placer fièrement sur le piédestal de leur histoire, quoique simples

---

(*a*) Voir la note 41, page 114.

héritières d'antécédents mille fois inférieurs aux siens. Lui, bien loin de se faire valoir comme elles, il montre une telle froideur, non seulement pour le peu d'antiquités et de vestiges de puissance qui lui restent, mais pour les hommes qui, de siécle en siécle, l'ont créé, protégé, illustré, — personnages dont même le nom ne figure nulle part au coin de ses monuments et de ses places, — qu'un dédain poussé jusqu'à ce point ne s'appelle plus de la modestie. — Si l'on est maître de négliger ses vieux avantages, on ne l'est pas d'oublier ses vieilles dettes. Il y a, pour les villes, un genre de mémoire dont elles ne devraient pas manquer : LE SOUVENIR DE LEURS BIENFAITEURS. Et la fantaisie, qui peut leur venir, de s'effacer, de s'aplatir, comme des bourgades nées d'hier, — de sembler méconnaître leurs grandeurs et leurs augustes titres de gloire, — devrait s'arrêter, du moins, aux limites où ce caprice, fort peu commun, blesse la justice et la reconnaissance [(24)].

Ce que les étrangers, à leur passage, peuvent visiter en tout ou en partie, c'est le palais du *Gouvernement*, utilisé sous forme de préfecture, faute d'un autre emploi; la *Porterie* d'Antoine, fils de René II, et l'aile contemporaine de ce duc, changée en caserne de gendarmerie; le palais de justice, où, comme nous l'avons dit, on conserve une relique inestimable, la tapisserie qui garnissait la tente de Charles-le-Téméraire; l'ancien hôtel des monnaies (tribunal civil actuel), placé sur le terrein de l'*antiquum palatium* de Ferry III; la porte de la Craffe ou Notre-Dame, qui remonte au règne du duc Jean II; les trois belles portes militaires bâties sous Charles III d'après les dessins de Galéan, et si supérieures à leurs deux sœurs modernes [(25)]; la porte Stainville ou de Metz, en tant que théâtre de l'héroïque dévouement du jeune Désilles; la place de Grève, quoique non terminée; la bibliothéque, à l'Université; les vastes bâtiments du collége, du mont-

de-piété, de l'hôpital militaire; la colonne de Bourgogne, hors de la porte Saint Jean, au bas de la commanderie du Vieil-Aître; les façades et le groupe central de la place d'Alliance, voisine de l'école forestière; l'imposant quartier d'infanterie, en face du Jardin botanique; les beaux ombrages de la Pépinière, qui tripleront d'attrait lorsqu'ils auront été rendus accessibles aux promeneurs à cheval ou en voiture [26]; — mais principalement la place Stanislas, où se trouvent l'évêché, la salle de spectacle, et l'hôtel-de-ville, décoré des fresques de Girardet; la place Stanislas, disons-nous, que ses abords, sa statue, ses grillages à dentelles [27], — ses fontaines bronzées, se dessinant sur des fonds de verdure, — ses édifices, réguliers et pourtant non uniformes, s'abaissant sur l'une des quatre faces pour augmenter l'effet de l'arc-de-triomphe et de la vue que l'on aperçoit par-dessous, — rendent (et rendaient surtout autrefois, au milieu d'un luxe d'eaux et de dorures qu'on ne peut plus entretenir) une merveille étonnamment jolie.

Quoique le goût n'en soit pas irréprochable, on oublie que le prince qui la fit dessiner vivait au siècle de Louis XV, tant on y compte de mérites réunis, dont les places célèbres, vantées ailleurs, ne présentent chacune que deux ou trois. — Celle-ci, dans sa perfection avouée, ne subit guère qu'un unique reproche; il est grave, à la vérité : c'est de manquer des dimensions physiques nécessaires à un effet de premier ordre. Tel n'eût pas été le défaut où fussent tombés les princes de Lorraine, s'ils l'avaient tracée : eux qui ont construit Bosserville, eux dont toutes les habitudes étaient grandes; eux, *auprès de qui*, suivant une parole mémorable, *les autres princes paraissaient peuple* (*a*). Exécutée, comme l'auraient fait François III ou ses enfants, sur des proportions doubles, elle

---

(*a*) Mot fameux de la maréchale de Retz.

serait, de l'avis des connaisseurs, le plus harmonieux ensemble architectural de l'Europe. Non qu'elle pût lutter, même alors, avec les prétentions babyloniennes de la place de géants que l'on vient d'achever à Paris; mais elle la vaudrait, malgré la différence des genres. Car celle-ci, n'ayant, et ne devant toujours avoir, qu'un côté de bâti sur quatre, gardera perpétuellement quelque chose de vide et d'incomplet; et sa beauté, gigantesque mais spéciale, restera celle du plus magnifique de tous les déserts connus.

VI.

Nancy, que les anciennes gravures nous montrent hérissé de clochers, n'a conservé que peu d'églises. Pendant la durée d'un régime où, regardant comme inutiles les murs consacrés au culte, on les livrait à la dévorante activité des intérêts particuliers, si prompts à raser tout ce qui leur semble ne rien produire, c'est-à-dire tout ce dont les fruits sont immatériels, — le souffle des révolutions n'a épargné ni l'antique prieuré de Notre-Dame (*a*), vaisseau antérieur à 1150, comme suffirait pour en donner la preuve le genre de dessin des ornements de son portail à plein ceintre [28]; ni Saint-Roch, érigé sous le duc Henri, et dont l'une des façades était bâtie en marbre rougeâtre, des carrières de Buthegnémont (*b*); ni le chœur des Dames Prêcheresses, le plus ancien monastère nancéyen, où les épitaphes portaient tant de noms des fa-

(*a*) A droite de la place de l'Arsenal, du côté de la rue des Morts et de la rue des Loups.

(*b*) Buthegnémont ou Bathelémont, côte un peu aride, qui domine Nancy vers l'ouest, dans la direction de Toul et de Paris.

milles primitives du pays (a); ni celui des Cordelières ou Sœurs Grises, vieilles habitantes aussi de la Lorraine, où elles imitaient depuis des siècles le zèle charitable de sainte Elisabeth de Hongrie; ni la nef du couvent des Tiercelins, gardiens intelligents de plusieurs souvenirs nationaux; ni celle des Minimes, dotés par Christophe de Bassompierre, et chez qui l'on avait transporté, lors de la destruction de l'ancien Bon-Secours, l'intéressante collection des *ex-voto* offerts par les Lorrains à Notre Dame de la Victoire; ni les voûtes religieuses des Augustins, des Dominicains, des Carmes et des Grandes Carmélites; ni la chapelle des Annonciades, remarquable par ses fresques; ni celle des Bénédictines du Saint-Sacrement, inaugurée par une princesse fille de Charles III; ni enfin celle de la Congrégation, qu'avaient élevée les religieuses du bienheureux Pierre Fourier, sous la conduite de la célèbre Mère Alix Leclerc, la *sainte Chantal* de ce François de Sales lorrain. Tous ces pieux édifices ont péri, — et, avec eux, les nombreux morceaux de sculpture et de peinture qu'ils renfermaient : — inestimables richesses de l'Ecole lorraine; dignes en grande partie d'être sauvées par le Philosophisme même, mais que nul musée ne s'ouvrit alors pour recueillir.

En ne comptant pas (car on ne saurait les nommer que pour mémoire), — Saint-Fiacre, Saint-Pierre et Saint-Nicolas, qui sont des abris plutôt que des temples, — la Religion ne possède vraiment plus guère à Nancy que trois édifices : Saint-Epvre (1436-1451), vieux et petit vaisseau, mais dont la tour produisait quelque effet, se terminant jadis par quatre beaux cadrans et par une flèche très-élancée, qu'on a, stupi-

---

(a) Là, sur le cartulaire, Thiébaud II, Ferry IV, Jean I[er] et Charles II, étaient qualifiés *ducs de Lothraine*.

dement et sans motifs, imaginé d'abattre en 1776 (*a*); Saint-Sébastien (1721-1731), remarquable par l'élégante légèreté de son intérieur, et aussi par les broderies sculptées de sa façade, — qu'on avait créée riche, parce qu'elle était faite pour être vue de près, mais à laquelle on n'avait point donné de tours, les ayant rejetées à l'arrière, afin que leur sonnerie ne vint pas troubler de trop près les séances de l'hôtel-de-ville (*b*); — la Cathédrale enfin (1703-1742), fille d'une époque désavantageuse, où l'architecture avait perdu le catholique instinct du grandiose; conception qui pourtant n'est pas à dédaigner, au dedans surtout, et dont certains connaisseurs font assez de cas (*c*), — à part même le mérite de son dôme, peint par Jacquart.

Il y a bien encore les Prémontrés (1726-1759), mais transformés en oratoire protestant, — et puis quelques chétives chapelles : comme le Refuge, fondé par la vertueuse Mère Ranfaing; comme Saint-Charles, à l'hôpital de ce nom; comme Saint-Julien, qui n'a de curieux que ses antiques souvenirs et certaines pierres tombales. Deux autres enceintes pieuses sont aussi demeurées debout, mais décoiffées et profanées : l'église des Jésuites et celle des Petites Carmélites, réduites toutes deux à l'état de magasin, l'une pour les hospices, l'autre pour la cavalerie. On espère voir rendre au culte au moins la seconde, ornée qu'elle est des peintures de Provensal.

(*a*) Celle qu'on y avait substituée alors, fut encore abaissée d'une vingtaine de pieds, sous le règne de Napoléon.

(*b*) Composé de deux grands corps-de-logis liés et parallèles, qui embrassaient une cour centrale, l'hôtel-de-ville formait une des quatre faces de la place du Marché. Ce qu'on nomme la place Mengin n'est autre chose que le terrein laissé vide par sa démolition.

(*c*) Notamment M. Joseph Bard, le monumentaliste.

Nancy, du reste, s'enorgueillissait de mieux que tout cela : il avait les Bénédictins (1701-1706), basilique imposante, encore entière en 1815. Chef-d'œuvre des arts lorrains sous Léopold, cette église, la plus classiquement belle entre toutes ses sœurs, était aussi la seule dont les tours quadrangulaires annonçassent de loin l'importance de la ville, par leur masse et par leur majesté. La Révolution avait vendu l'édifice, mais sans le détruire : des religieuses L'ONT DÉMOLI. — Et lorsqu'elles allaient commettre, par misère, cette irréparable barbarie, pas un habitant n'est venu se jeter à leurs pieds, ni leur offrir d'autres secours! personne n'a tenté le moindre effort auprès d'elles, pour les dissuader d'un projet dont i était si aisé de les faire revenir, et qui ne leur a pas même été sérieusement profitable! — On s'occupait d'autre chose, alors, que de la conservation des monuments. Il y a ainsi, dans l'histoire, des époques de torpeur et d'indifférence inexplicables.

Récemment, en revanche, sont sortis de terre, — par l'énergie des croyances renaissantes, — de modestes, mais d'élégants sanctuaires, qui seulement ne s'annoncent point au dehors : la chapelle des Frères Prêcheurs, par exemple.., très-petite, mais d'un goût exquis, dans son extrême simplicité; et celle du Sacré Cœur, à Nabécor, où, rappelées avec ardeur par le désir général, les beautés du gothique ont commencé à reprendre leur place.

VII.

Au nombre des édifices religieux, il en est deux que nous venons d'omettre : Bon-Secours et les Cordeliers. C'est qu'ils méritent une mention à part.

VIII.

Bon-Secours, dont l'origine remonte à la défaite des Bourguignons, fut pour la nation lorraine, tant qu'elle vécut, le lieu des vœux et des actions de grâces, le sanctuaire de la victoire (*a*); et c'est à ce titre que, par succession, pendent encore à ses voûtes, quoique rebâties par Stanislas, quelques-uns des drapeaux musulmans jadis arrachés aux janissaires : trophées *lorrains* proprement dits, qui semblent maintenant n'avoir rien de commun avec une chapelle dont le nom ne rappelle plus guère que l'idée du Roi de Pologne et de sa famille.

Il y repose, en effet, en face de sa royale épouse, Catherine Opalinska, la descendante des Piasts, dont le mausolée, bien plus estimé que le sien comme œuvre d'art, est du ciseau d'un sculpteur nancéïen, Sébastien Adam. Auprès d'eux, un cippe à médaillon recouvre le cœur de la reine de France leur fille, la pieuse Marie Leczinska, qui, par testament, avait légué à la ville de Nancy cette preuve d'éminente affection[29]. A droite et à gauche de la nef, deux stèles de forme antique, érigés par les Polonais, portent deux inscriptions touchantes : l'une, bien triste, l'adieu des légions nos alliées, à leur départ en 1814; l'autre, plus douloureuse encore, le salut d'arrivée des exilés de Varsovie, revenant chez nous prendre un refuge en 1832. — Suprême asyle de l'ami de Charles XII, palais funèbre du dernier citoyen couronné (*b*) qui ait vrai-

---

(*a*) C'était même là le nom de l'édifice : il se nommait *Notre-Dame de la Victoire*.

(*b*) *Civis polonus*, comme dit l'inscription; *orthodoxus fidei defensor*.

ment soutenu contre les Czars l'indépendance de la Vistule, Bon-Secours est le temple d'une alliance morale entre la France et la Pologne. C'est là qu'entouré des hommages de ses compatriotes, — plus justement payés que d'autres peuples pour l'admirer sans aucun partage, — c'est là que Stanislas est grand [30].

IX.

De tout autres souvenirs s'éveillent, lorsque, conduit aux Cordeliers, fondation de René II, et dans l'enceinte de la Chapelle Ronde, construite par Charles le Grand, terminée par François III, on vient à promener la vue sur tant de gloires tumulaires, rapprochées là de siécle en siécle, depuis les marbres de Léopold jusqu'à la pierre brute du vieux Gérard.

Il n'y a que deux villes en Europe qui, sous des tombeaux vénérés, renferment les cendres de sept cents ans de souverains d'un même lignage : Saint-Denis et Nancy; — Saint-Denis et Nancy, où dorment d'un sommeil paisible, que les brigands de 93 ont osé seuls interrompre, ces deux grandes races *de pur sang* qui se perdent dans la nuit des âges héroïques, et que l'histoire considère, au milieu des révolutions diverses, comme les deux colonnes de la Chrétienté : la maison de Lorraine et la maison de France.

Que si jadis la première des deux, — composée d'hommes et non de dieux, — avait parfois, comme la seconde, connu les torts de la nature humaine..., du moins, unique en son genre d'éloge, elle était LA SEULE AU MONDE de qui l'on pût dire (comme on le proclama quand elle quitta pour jamais les rives de la Meurthe), que « tous ses princes avaient eu la bravoure, et toutes ses princesses la chasteté. »

X.

Les armoiries de Nancy sont un chardon verdoyant à feuilles aiguës, sur champ d'argent, avec cette devise énergique : *Non inultus premor* (« Je ne me laisse point froisser sans vengeance; » ou, dans le langage naïf de nos bons aïeux : « Qui s'y frotte s'y pique.) » Et, pour *chef* de l'écu, le blason même de LORRAINE; c'est-à-dire un champ d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent [51].

Car ses souverains lui accordèrent jadis, — en récompense des souffrances endurées pour la patrie, et qui l'avaient identifiée avec elle, — le beau privilège de posséder, comme partie intégrante de ses armes, les armes du pays entier dont il fut la capitale.

Ce privilège, tout historique, est de ceux que ne peut détruire le changement des institutions; et, malheur à la ville oublieuse qui s'en laisserait froidement dépouiller, comme d'une superfluité féodale! Il n'est en effet que la trace écrite d'un passé sublime : or, la trace du passé est inviolable; elle forme un droit acquis, en dehors des atteintes de la politique; et c'est une vieille maxime du droit européen, que « les armes, comme le nom, ne se perdent que par forfaiture. » Si Nancy n'est plus qu'une ville française, il fut autrefois davantage; il a de plus hauts souvenirs; et toujours il devra conserver les immortels alérions, symbole de l'antique patrie et de ses longs siécles d'indépendance.

Athènes, aussi, finit par ne plus être qu'une des villes du monde romain : jamais pourtant elle ne s'y laissa tellement et si complétement absorber, que rien ne survécût chez elle pour rappeler à tous les yeux sa noble histoire. Elle subit la domination des proconsuls; elle devint fidèle aux Césars, et

partagea leurs destinées... Mais si ses écoles conservèrent quelque rang philosophique et littéraire; mais si sa douce philanthropie repoussa constamment des murailles de Cécrops les jeux où coulait le sang humain; mais enfin, si, lors de l'invasion des Hérules sous Gallien, ses citoyens, commandés par Dexippe, parvinrent seuls à se préserver, eux et les trésors des beaux-arts, des ravages qui atteignaient tout l'Empire, et s'ils retardèrent ainsi de deux cents ans le triomphe de la barbarie : — c'est qu'ils avaient soigneusement gardé les noms et les emblêmes des vieux âges de la république; c'est que leurs magistrats municipaux s'appelaient encore *les archontes;* c'est que l'oiseau de Minerve restait chez eux peint sculpté partout.., et qu'à la vue de la chouette nationale, les Athéniens se sentaient encore les enfants de Miltiade et de Périclès.

XI.

Nous avons assez fait connaître Nancy et les objets intéressants que la ville renferme; il reste à indiquer les personnages saillants à qui elle a donné naissance (*a*).

Dans les sciences, les trois *Pisones;* c'est-à-dire, Antoine Le Pois (en latin *Antonius Piso*), bon numismate, et ses parents, Charles et Nicolas Le Pois, grands médecins du XVI[e] siécle,—demeurés très-utiles à consulter, au jugement de Boërrhave, qui a fait réimprimer une partie de leurs œuvres; — le

(*a*) Sur le terrein délicat où se débattent les primautés d'intelligence, nous aurions voulu ne citer que des morts. A ceux-ci, du moins, nous n'ajoutons ou que des femmes, les femmes ayant droit à exception partout, ou que des membres de l'Institut, leur diplôme étant un *fait* qui n'admet pas de discussion.

fameux l'Hoste, homme à capacités diverses, astronome, ingénieur et jurisconsulte; le jésuite Leurechon (*a*), géométre et physicien avancé, dont les *Récréations mathématiques* ont précédé celles d'Ozanam ; et le roi des agronomes de notre temps, Mathieu de Dombasle, le créateur de Rôville [32].

Dans les lettres, le Père Maimbourg, avocat des paradoxes de son temps,— historien trop vanté d'abord, mais trop oublié depuis. — Le judicieux Palissot, homme de goût et de mesure ; longtemps couvert d'affronts, comme un coupable, par les prôneurs des préjugés puissants qu'il n'avait pas craint de froisser; mais vengé par l'estime, dans sa vieillesse, comme ayant su le premier, — sans s'élever au courage de Gilbert, dont il n'avait pas le bonheur de posséder les fortes convictions, — montrer quelque indépendance à l'égard de la secte régnante, et stigmatiser, du moins en partie, les honteuses chimères du philosophisme, à l'époque de leur vogue la mieux établie et de leur plus altière intolérance [33]. Saint-Lambert, versificateur un peu froid, mais noble et pur, dont les *Saisons* ont créé en France le genre de la poésie descriptive (*b*). L'habile et malicieux critique Hoffmann, l'un des écrivains qui placèrent si haut, en son bon temps, le journal de l'*Empire*. Le dramaturge Pixerécourt, qui, dans un genre secondaire mais à la mode, joignit à une prodigieuse facilité de plume une intention morale, assez marquée, assez constante, pour avoir exercé, sur le peuple, d'avantageuses in-

---

(*a*) Durival et le Nobiliaire l'appellent *Lévrechon :* peut-être y avait-il tradition pour prononcer ainsi; peut-être des hommes vivants savaient-ils que l'*u* du mot *Leurechon* était un *v*.

(*b*) Voir, quant à son lieu de naissance, la *Statistique* de M. H. Le Page, tome II, page 428.

fluences [34]. Enfin, Charles Lacretelle, historien non sans crédit, resté laborieux à un âge où d'ordinaire on se repose.

Quatre femmes aussi ; — deux appartenant au siècle passé : Gabrielle-Rose de Mitry, poète et philosophe, et Mme de Graffigny, connue par *Cénie* et des *Lettres péruviennes ;* — les deux autres, contemporaines : l'auteur des *Six amours* et de la *Vierge d'Arduène*, Mme Elise Voïart; et l'aimable chantre des *Tombeaux* et de la *Conversation*, l'excellente Mme de Vannoz, si connue jadis sous le nom de Mlle de Sivry (*a*).

Dans les beaux-arts, branche d'études où la Lorraine posséda toute une véritable école, — bien appréciée surtout en Italie; — dans les beaux-arts, disons-nous, Nancy a produit, comme peintres, Claude de Ruet, Bellange, Herbel, Claude Charles, Claude Spierre, Jacquart, Provensal, Durand; plus tard, à défaut de successeurs dans le genre historique, Claudot pour le paysage, et, de nos jours, tous les grands miniaturistes de France : Isabey, Singry, Mansion, etc. Comme dessinateur, le spirituel, l'original Grandville, au crayon piquant et fécond. Comme sculpteurs, l'admirable Drouin, dont il nous reste la statue du cardinal de Vaudémont; César Bagard, Nicolas Bénard, les deux Chaligny, les deux Chassel, les quatre Adam. Comme graveurs en creux, Jean Râcle, Etienne Râcle, Hardy et son fils, — et le fameux Saint-Urbain, dont à Florence les médailles sont appelées *divines.* — Comme graveurs en taille douce, François Spierre et Charles Fran-

---

(*a*) Voir, dans la *Revue de Lorraine* (tome I, page 262), la notice insérée en 1835 au sujet de cette femme excellente, qui depuis lors a cessé de *voir le jour,* mais qui garde les yeux de l'âme, et qui, heureusement, vit toujours, pour ses amis et pour les malheureux; n'ayant rien perdu des richesses d'un cœur plus remarquable encore que son esprit.

çois; avant eux, Henriet Israel, Israel Silvestre [35]; et celui qu'il suffit de nommer.., Jacques CALLOT, le génie hors de ligne, le premier chalcographe du monde [36].

Telle est la pléïade de noms célèbres que Nancy peut offrir. Nous y passons sous silence, comme on voit, ses hommes d'épée, dont le nombre serait infini. Il n'en est qu'un qu'on ne nous pardonnerait pas de ne point excepter : c'est l'illustre aveugle en qui se résumait le caractère lorrain tout entier; c'est l'homme ferme, calme, immuable, qui, joignant la vigueur au sang-froid, la bienfaisance à la valeur, cachait la vertu sous la modestie et la sensibilité sous la force; — celui qui fut le plus sage de nos braves, ou le plus brave de nos sages : le Sully de Napoléon, le général comte Drouot.

XII.

Fidèle aux généreux instincts d'un peuple cultivateur et soldat, Nancy ne place qu'au second rang les idées de lucre, devenues les premières pour tant de villes. On ne saurait pourtant le dire étranger au négoce; et, loin de là, sa position l'appelle à y prendre une part de plus en plus active. Il est situé, en effet, au point où se coupent à angle droit deux grandes directions naturelles de voyage : l'une, qui, traversant la France de l'ouest à l'est, s'en va, de Brest et Rennes à Paris, à Strasbourg, et de là à Vienne en Autriche; l'autre, qui, venant du nord au sud, se détache du Rhin à Coblentz, prend Trèves et Metz pour joindre Dijon, gagne Châlon, Mâcon, Lyon, Valence, puis atteint Avignon et Beaucaire, points où divergent les visiteurs du Midi. Sans donc nous occuper des chemins de fer, dont l'avantage en ceci est trop problématique [37], les Nancéïens ont l'espérance de voir se croiser chez eux deux belles lignes de transport par eau : la

première, celle du canal de la Marne au Rhin, et du Rhin au Danube; la seconde, l'axe bien marqué par où devraient se marier les eaux de la Moselle avec celles de la Saône et du Rhône; — celle-ci formant communication des mers de Hollande à la Méditerranée; celle-là, des eaux du Hâvre à la mer Noire.

Mais, grâce au Ciel, quel que puisse être son avenir commercial,—si Nancy doit voir se creuser sous ses murailles les bassins du port de ces deux grandes voies de navigation intérieure,—il ne possède point encore ces centaines de familles abâtardies, vicieuses, maladives, misérables de corps et d'âme, dont l'affligeant aspect déshonore aujourd'hui les cités manufacturières. Ses filatures et ses fabriques d'étoffes n'ayant que très-peu d'importance, il ne nourrit guère de ces individus-machines, simples instruments d'atelier. Après les professions ordinaires (dont nous ne parlons pas, attendu que, répondant aux besoins communs de la vie, elles sont les mêmes partout),—celles qu'on y voit en général exercer aux classes ouvrières, sont des métiers voisins des arts.

Car si, de l'industrie nancéïenne, on excepte, outre ces occupations qui pourraient s'appeler universelles, quelques objets divers, comme la préparation des cuirs et des suifs (autrefois très-renommés), la vente des fruits et légumes, qu'on exporte à vingt lieues dans les Vôges, la confection des liqueurs fines, des sucreries, — et une autre que peut-être il faut y joindre, quoiqu'en riant.., celle des *produits culinaires*, chefs-d'œuvre éphémères, servis par des Vatels locaux avec la réputation d'un mérite classique [38], — tout le reste consiste en professions d'intelligence, de coup-d'œil et d'adresse, où les ouvriers approchent plus ou moins des qualités qui font l'ARTISTE.

Ainsi, pour fabriquer au douzième siécle le grand crucifix de l'abbaye de Saint-Denis, c'est de Lorraine que Su-

ger fit venir des ciseleurs, et, plus tard, le Lorrain Merlin occupait auprès de Louis XIII l'emploi d'orfèvre de la cour. Ainsi, c'est à Nancy que naquirent l'habile Guillot, mécanicien figuriste, et le fameux serrurier Lamour, qui pliait si richement le fer en arabesques. Ainsi, l'on y a tissé longtemps des tapisseries à dessins remarquables; et maintenant, les travaux qu'on y pratique le plus, sont encore ceux où les principales conditions de réussite tiennent *à l'élégance, au choix et à la beauté des formes :* la marbrerie, par exemple, l'ébénisterie et ses incrustations, la carrosserie de luxe, la reliure soignée, les papiers peints, pour tenture, les pâtes ornementales sculptées, ou bien la tâche délicate des modistes et surtout des brodeuses. On sait que la Meurthe, à elle seule, fournit de broderies les deux Amériques. — Dans tout cela, comme dans la passion des fleurs (devenues en Lorraine un article de commerce, après n'y avoir été longtemps qu'un objet de plaisir), on reconnaît une élégance générale native, et cet heureux ensemble d'habitudes qui a fait pénétrer dès longtemps, à Nancy, jusqu'au sein des familles du peuple, le sentiment du beau.

Par un genre d'observations juste quoiqu'un peu frivole, on pourrait ajouter, en passant, que le luxe de la toilette, ainsi que celui de la table, deux indices physiques très-fidèles de l'état des idées, sont à Nancy d'un goût parfait, d'une simplicité noble et distinguée. Ni dans la mise des femmes, ni dans la composition des festins, on n'aperçoit la moindre trace, ou de rusticité (cela va sans dire), ou de cette recherche affectée de la mode, de cette abondance lourde et superflue, qui, presque partout, à présent, au milieu même des cités polies et considérables, se laisse apercevoir aux connaisseurs, comme un cachet mal effacé de gaucherie prétentieuse [30]. On y est presque exempt, aussi, d'une plaie provinciale réputée inévitable..., de la fureur des petits caquets et des commé-

rages : misère qui, par exception, n'a guère pu encore s'implanter là dans les mœurs, ayant été jadis trop incompatible avec l'esprit d'une capitale et la largeur de ses manières d'être.

Nancy donc, malgré le chiffre borné de sa population, n'est nullement *petite ville*, dans le sens ordinaire qu'on attache à ce mot.

XIII.

Ce n'est pas à dire, pourtant, qu'un écrivain, un poète, un artiste, n'y soit un peu dépaysé d'abord, et ne s'y sente, en arrivant, la respiration comme embarrassée, au sortir de l'atmosphère de Paris. Seulement, l'impression de gêne momentanée qu'on y éprouve en pareil cas, ne provient point, si l'on peut ainsi parler, d'un manque d'air, mais d'une simple différence de température intellectuelle. Au lieu de tenir, comme ailleurs, à la mesquine insuffisance des esprits, elle tient uniquement à leur froideur. — Il faut du temps, en effet, pour se faire à une si grande sobriété d'émotions, à une si grande absence de cette chaleur exubérante et journalière qui semble pouvoir seule, en se répandant sur les moindres détails, les animer, et donner du prix à la vie.

Dès les premiers siécles de notre histoire, le caractère austrasien avait constamment offert plus de calme et d'aplomb que le caractère neustrien. Fille de l'Austrasie, et douée, par son naturel, d'une trempe intermédiaire entre la vivacité française et la pesanteur allemande, la Lorraine hérita de ce sang-froid judicieux,—qui, pendant longtemps, n'alla pas trop loin, contre-balancé qu'il était par l'énergie de sa vie propre,—mais qui, depuis la perte de sa nationalité, s'est déployé sans obstacle, avec une plénitude qui peut sembler quelquefois ex-

trême. De tous les objets de l'activité humaine, dont plusieurs cependant furent assez vivement chers aux Lorrains, LA GUERRE SEULE, soit comme acte de virilité par excellence, soit comme souvenir surtout, et comme image, de leur ancien patriotisme, a conservé sur eux le pouvoir d'un entraînement assuré. Hors de là, peu susceptible d'enthousiasme et tout-à-fait inaccessible à l'engouement, la Lorraine (dont il ne faut jamais oublier que Metz ne forme point partie) ne s'éprend que d'un petit nombre de choses, et ne se coiffe de rien. — Aussi n'y a-t-il pas au monde un théâtre plus défavorable que Nancy pour le charlatanisme, ou pour ses simples apparences. Tout procédé, tout langage qui a l'air d'en porter l'empreinte, ne peut manquer d'y échouer, et de faire malheureusement avorter avec soi les idées mêmes les plus utiles. Toujours en garde contre le tort de décerner des louanges hâtives, sur lesquelles il faille revenir.., Nancy ne craint pas de se montrer un peu sévère, afin de n'être jamais dupe. C'est, avant tout, la ville de la rectitude, le quartier-général du bon sens.

XIV.

A ne se figurer en aucun cas le mérite où il n'existe point, on court la chance de le méconnaître, pour un temps, là où il existe; pareille prudence peut donc, en principe, avoir certains inconvénients. Mais elle a aussi de visibles avantages; ils sont même tellement marqués, que parfois, lorsqu'on s'en pénètre, on voudrait que la chose fût moins exceptionnelle en France. Eh! plût à Dieu que partout le public, agissant de même, témoignât aux nouveaux venants sur la scène, une rigueur temporaire et d'épreuve, — dont le génie saurait toujours bien triompher, et qui ne tuerait que la déplorable multiplicité des vocations médiocres! — Car ce délai, que les

Nancéïens mettent à leurs applaudissements, n'est pas si long qu'on le dit : des exemples récents ont montré, en dépit de la règle d'attente, qu'un talent vrai, quoique jeune, est assez vite apprécié, même au milieu d'eux (*a*).

Autant, d'ailleurs, est tardive l'approbation qu'ils accordent aux gens (or ceci s'applique à leur caractère moral aussi bien qu'à leur esprit), autant elle est durable; et le suffrage du Lorrain, une fois obtenu, n'en est que plus flatteur, pour n'avoir été donné qu'à bon escient. C'est ce qu'ont eu plaisir à reconnaître, après une couple d'années d'établissement à Nancy, des étrangers, qui n'y avaient reçu d'abord qu'un accueil assez réservé, et qui ont fini par y trouver les biens les plus précieux de la vie : l'estime et la solide affection d'un entourage très-peu vulgaire, où brille éminemment la réunion de la bonté, de la raison, et du savoir-vivre.

XV.

Car telle y est, en général, la bonne compagnie, — quelque jugement que puissent en porter, avec des préventions de commis-voyageurs, maintes personnes qui décident sur elle... sans jamais avoir été peut-être admises à l'observer de près. On ne compte plus dans la ville découronnée que quatre ou cinq des grandes familles historiques du pays; mais il y en reste encore un certain nombre du second et du troisième ordre, qui servent de noyau à la société, et dont le ton parfait, uni chez elle à des sentiments délicats, est une précieuse tradition de formes, que le fond ne dément point [40]. Nulle

---

(*a*) M. Désiré Carrière, notamment, en fournirait la preuve.

part, en France, la classe élevée n'est plus exempte qu'à Nancy de préjugés orgueilleux et boudeurs; nulle part ses membres, mêlés à tout ce qui se fait de bien (que ce soit par des voies anciennes ou nouvelles), ne se prêtent de meilleure grâce au rôle généreux d'initiateurs, de simples *frères aînés*, tendant une main bienveillante à leur prochain, et lui enseignant à s'ennoblir, à leur exemple, par les habitudes de désintéressement, de décence et d'honneur [41]. Là certainement, à très-peu d'exceptions près, — inévitables en tout genre, — il est aisé de vérifier la justesse de cette expression, appliquée aux gens bien nés, « les hommes *comme il faut,* » — c'est-à-dire les hommes COMME ON DOIT ÊTRE, comme il serait à désirer que chacun fût.

Un seul trait suffit pour montrer combien y est inoffensive et calme l'attitude de l'aristocratie. Lorsqu'à la suite des événements de Juillet, trois journaux s'élevèrent partout, pour représenter les trois principales couleurs politiques,—il ne s'en fonda point à Nancy dans la couleur exclusivement blanche; et ce que le principe de la justice et de l'ordre y fit naître à la place, ce fut une feuille purement religieuse : orthodoxe, mais amie des lumières, — franche dans ses promesses d'impartialité,— et qui sut loyalement asseoir ses discussions hors du camp des intérêts et des querelles terrestres (*a*). Ainsi, l'on n'y a point vu d'écrits périodiques, comme au centre des autres provinces, plaider la cause du régime renversé; — et cependant peu de villes renfermaient plus d'éléments personnels qui fussent capables, dans cette hypothèse, d'entourer d'une juste auréole de considération le drapeau des idées expirantes.

(*a*) Le *Courrier lorrain*, fondé par M. Mirguet [42].

Du reste, si les opinions du PASSÉ, loin de s'y montrer acerbes et rancunières, y sont tellement peu absolues qu'elles n'ont pas même tenu à s'y formuler par un organe : de leur côté, celles de l'AVENIR, fût-ce d'un avenir téméraire, n'y manifestent peut-être pas non plus toute la violence brutale, ni celles du PRÉSENT toute la chétive étroitesse, dont elles font preuve en plus d'un endroit. A. Nancy, les barrières qui séparent les convictions ne sont point des murs infranchissables; il y reste mille terrains neutres, sur lesquels on peut se rencontrer et s'entendre. Dans cette ville, privilégiée pour la paix des esprits, la disparité des doctrines ne rompt ni les rapports d'humanité, ni même ceux de société : on n'y citerait pas deux familles qui, liées auparavant d'amitié, AIENT CESSÉ DE SE VOIR par suite de nos dernières dissensions civiles, et que les orages politiques aient rendues étrangères l'une à l'autre.

Et puis, en dehors des trois partis (outre la masse inerte des indifférents, qui amortit les secousses), il s'en forme là UN QUATRIÈME, animé d'une douce chaleur, et travaillant à les rapprocher tous : celui des hommes de science et de foi, pour qui les questions sociales sont les premières; hommes qui, plus solides, plus positifs qu'on ne croit, malgré la suavité de leurs formes médiatrices..., ne se bornent pas aux idées, demeurées trop vagues, du grand poète dont la parole avait pu sembler quelquefois exprimer leur pensée : — le pacifique *parti de Dieu*, qui aura son rôle quelque jour [43].

XVI.

Si donc, par une conclusion à laquelle on est conduit à s'arrêter, après avoir fait une couple de fois le tour de la France, Nancy est peut-être, à tout prendre, et compensations faites,

le point du royaume qu'il vaut le mieux habiter dès qu'on est forcé de renoncer à Paris : — c'est moins parce que la ville est bien bâtie, aërée, jolie, régulière ; — moins parce que ses environs sont variés et charmants, et qu'elle a tout à la fois, à ses portes, des jardins, des champs, des vignobles, des prairies et des forêts ; — moins parce qu'on y peut voir autour de soi de grandes exploitations agricoles, de grandes chasses, de grandes courses de chevaux ; — moins même parce qu'elle présente des souvenirs de grandeur et de gloire, et qu'elle promet, à qui vient l'habiter, la jouissance, perdue partout ailleurs, de cette urbanité de haut style, inimitable et dernier apanage des cités souveraines : — ce n'est point tant par là, que par des raisons morales de bonheur et de sagesse pratique.

C'est que dans ses nobles salons, où se parle encore un langage pur et d'élite ; où se conserve, avec une fleur de politesse maintenant presque oubliée, un sens exquis des convenances.., l'indulgence et la modération sont venues établir leur trône.

C'est qu'une haute compréhension des desseins de la Providence y a rendu plus tolérants qu'autre part, sur l'ensemble des faits accomplis, les véritables gens d'honneur, les dépositaires du sens moral. C'est que des personnes bien assises, et qui avaient droit de parler, s'y sont prêtées mieux qu'ailleurs à favoriser tout progrès, dès qu'il n'enfermait rien d'impie. C'est qu'on y a vu servir de ralliement aux ouvriers de la propagande de paix, et s'interposer pour désarmer les rancunes ou stimuler les paresses, des noms que leurs antécédents eussent rendus excusables de se tenir à l'écart : âmes supérieures que rien n'arrête, et qui foulent aux pieds les liens de la routine et de l'orgueil, tout en prévoyant bien l'ingratitude [44].

C'est qu'en un mot, — comme pouvait le dire avec jus-

tesse, à l'un de nos hommes d'Etat, l'auteur même de ce peu de pages, — Nancy a dix années d'avance sur le mouvement d'heureuse fusion qui tend à s'opérer partout. C'est que, tout observateur attentif peut l'appeler, dès à présent, *la ville-modèle de la réconciliation des Français* [45].



NOTES

DE

LA SECONDE PARTIE.

NOTES DE LA SECONDE PARTIE

OU

DU TABLEAU.

NOTE 1, PAGE 132.

« Sa position est ravissante. »

Nanceium solo situque amœnum, dit, au début de sa notice sur Nancy, la *Gallia christiana;* et c'est en effet pour de tels lieux que semble avoir été créé l'adjectif *amœnus,* lequel n'a pas en français de parfait équivalent (*a*).

Peut-être les environs de Nancy n'ont-ils jamais reçu d'éloge plus significatif et plus flatteur, à cause de sa bizarrerie, que l'accès d'admiration où ils ont jeté les auteurs du voyage dit de La Vallée (*b*). Ces écrivains, d'ordinaire uniquement occupés de la pensée démagogique, — pensée que l'aspect de chaque ville, de chaque monument leur sert d'occasion pour développer,— oublient un moment leurs éternelles déclamations contre les rois et les prêtres, et tout à coup ils se mettent à pindariser. Rien d'étrange comme la subite interruption de leur thème révolutionnaire, suspendu, pendant deux pages, pour faire place aux grotesques transports d'un enthousiasme bucolique :

« Il est rare de rencontrer un point de vue plus pittoresque que » l'immense bassin où Nancy repose. Des champs cultivés, — tantôt » coupés par le vert éclatant des pampres vigoureux, tantôt émaillés » par les fleurs dont le calice embellit les prairies, tantôt jaunis

---

(*a*) Un dictionnaire le traduit : *agréable à la vue, beau, doux, charmant, délicieux*. Mais aucune des versions ne suffirait; il faut, pour former le sens, les réunir toutes cinq.

(*b*) *Voyage dans les départements de la France* (1792), par une société d'artistes et de gens de lettres, avec une épigraphe signée *La Vallée*.

» par les épis pesants que le zéphir fait rouler à flots nombreux, » tantôt semés sans monotonie de maisons charmantes et de jardins » enchantés, — s'allongent, s'étendent, montent insensiblement vers » l'horizon, où l'œil, qui les suit avec volupté, s'arrête avec res- » pect devant les cimes neigeuses des Vôges, dont le front se perd » dans les nuages (*a*). La Meurthe, en serpentant sur son lit de cail- » loux, s'avance avec grâce sur ce théâtre, vrai palais de la Nature; » elle caresse de ses flots les murs de Nancy, et se dérobe aux re- » gards, qui la cherchent encore entre les côteaux rétrécis (*b*) que » des pâtres innocents font retentir de leurs chansons champêtres. » Tandis qu'Amance, sur la cime d'un rocher (*c*), élève dans un » vague lointain ses tours gothiques rongées par le temps, Nancy, » dans le fond du vallon, déroule avec orgueil ses toits modernes; et, » lorsqu'à l'extrémité du tableau, les flèches aiguës de Saint-Nicolas » retracent à l'esprit *les superstitions humaines*, etc., etc. »

Inutile de suivre plus loin nos Brutus-Tityres, qui ne tardent pas à déposer les chalumeaux, ayant retrouvé leur *dada*.

Note 2, page 132.

« L'opulent village de Champigneulles, jadis témoin de deux batailles. »

Doué qu'il est de trop d'avantages naturels pour ne pas rester, comme depuis des siècles, le plus joyeux et le plus joli but des promenades pédestres de Nancy, tant que le chemin de fer n'aura pas tristement bouleversé tous ses environs, — Champigneulles mérite bien le nom d'opulent village; car, embelli par les maisons de campagne de M. de Doué, de Mme de Toustain et de Mme de Sommariva, il passe pour être habité par *un demi-million* de rente.

(*a*) Ceci est imaginaire. La chaîne des Vôges n'est que rarement visible de Nancy; et quand y apparaît le Donon, ce n'est point couvert de neiges, c'est revêtu d'une riche teinte bleuâtre.

(*b*) Ce qui se rétrécit, au lieu des côteaux, c'est la gorge qu'ils embrassent; mais les poétiques allures de l'écrivain démagogue le dispensent de parler français.

(*c*) Non pas sur un rocher, mais à l'extrémité du plateau d'une belle montagne à contours adoucis, comme toutes celles qui caractérisent les paysages lorrains.

Des deux batailles livrées sur son territoire, l'une fut perdue en 1225 par le duc Mathieu II, à qui un soldat nommé Frison sauva la vie, en se faisant tuer pour lui d'une façon touchante; l'autre fut gagnée en 1407 par Charles II, sur de nombreux confédérés, qu'il amena prisonniers dans son palais à Nancy.

Note 3, page 132.

« Et dont le fier panache de forêts vient presque ombrager ses faubourgs. »

« Ce magnifique *plumet*, que forment, pour ainsi dire, sur la tête de Nancy, les bois de Machéville et de la Croix-Gagnée, réunis par sommet d'angle à Boudonville.., est une parure si belle, — si rare surtout auprès des villes considérables et situées dans de vastes bassins, — qu'on ne saurait apporter trop de soin et d'amour-propre à le protéger contre le vandalisme des défrichements. Honneur à qui saura le mieux conserver ou accroître ces nobles dômes de verdure! Honte à qui porterait la pioche sur ces talus boisés, si rapides, où les dégâts, une fois commis, seraient irréparables! »

Ainsi parlions-nous, il y a neuf ou dix ans. Depuis lors, quelque portion du ravage que l'on craignait s'est réalisée : moitié par des ventes inopportunes et imprudentes, moitié par d'aveugles haines populaires. — Puisse au moins le mal s'arrêter! Il en est plus que temps.

Note 4, page 133.

« Qui depuis l'antique hameau de Lâchou, s'étend par Maréville, Brâbois, le Montet, etc., jusqu'à Ludres. »

Lâchou, le plus ancien village de la banlieue, a précédé l'existence du château de Drogon de Nancey, premier noyau de la capitale de la Lorraine; en sorte qu'il fut un temps où l'on pouvait dire *Nancy près Lâchou*, comme Voltaire a dit plaisamment *Paris près Gonesse*. — Type des habitudes campagnardes, ce lieu, dont le nom même a quelque chose de vulgaire, était proverbial pour désigner la

rusticité. Si quelqu'un paraissait ignorer les formes de la Cour et de la ville, *il semble arriver de Lâchou*, disait-on. — Excellente population, du reste, les gens de Lâchou aimaient Nancy et en étaient aimés. Les chroniques ont gardé le détail de l'accueil champêtre qu'ils firent en 1516, avec des branchages, des fleurs « des poires et pommes, du vin rouge et du vin clairet, »

A leur douce et jeune duchesse,
Dame Renéhe de Bourbon (*a*);
A la souveraine princesse
De Lorraine *le pays bon*.

Il est remarquable que Lâchou ait conservé jusqu'à présent son aspect rural : de tout le riche amphithéâtre qui borde Nancy, c'est le seul village que n'aient pas envahi les maisons ou jardins de luxe.

Sur Maréville, voir, ci-avant, la page 137.

Brâbois, dont le château est détruit, dont il ne reste que le parc, était la demeure des Barbarat de Mazirot, famille de magistrature connue sous Léopold.

Le Montet, gravé par Israël Sylvestre; castel presque abandonné, mais séjour charmant, qui domine, quoique très-voisin de la ville, un petit vallon pastoral, digne de l'Arcadie. C'est là que se trouve un écho qui répète douze syllabes (*b*).

Ludres, immense édifice féodal, qu'on a démoli, et qui ne présente plus aux voyageurs, sur la route de Flavigny, que deux tourelles sans caractère. Par une exception bien rare de nos jours, cette propriété est demeurée dans la famille qui en possédait depuis cinq cents ans la seigneurie; c'est-à-dire dans la maison de Frôlois, connue sous le nom de Ludres depuis le XIV[e] siécle.

(*a*) Renée de Bourbon, dont les fiançailles avec le duc Antoine avaient été célébrées, en 1515, au château d'Amboise.

(*b*) On regrette que le Montet n'ait pu recommencer d'appartenir à la famille qui en portait le nom, et dont les tombeaux y subsistent : sous elle, ces beaux lieux auraient repris tout leur charme. Mais elle-même elle s'éteint, dans la personne de la pieuse M[me] de Bœsner. La mémoire des Fisson du Montet ne survivra plus que par les Landrian, leurs parents, à qui l'a transmise le dernier baron du Montet, en les priant d'ajouter son nom au leur, et de marier ainsi deux honorables souvenirs lorrains.

Note 5, page 133.

« Comme Montaigu, Renémont, Remicourt ou Sainte-Marie. »

Sainte-Marie est une campagne créée, il y a quarante ans, par un homme de goût, M. Génin, sur l'emplacement de l'ancien *jard* ou bosquet de futaie dit la Garenne, qu'on avait eu le tort d'abattre, ainsi que le bois de Brichambault.

Remicourt, c'est le Trianon planté par les Sivry; ce sont les toits et les ombrages paternels de Mme de Vannoz : lieux dignes d'être visités pour eux-mêmes, quand elle ne les eût pas chantés.

Montaigu, élégante habitation, avec double parc, à la française et à l'anglaise, était tombé entre les mains d'un marchand de biens; mais cet acquéreur, M. Lippmann, dont le nom mérite d'être conservé, a sauvé un si beau domaine, malgré le profit que lui en eût valu la revente en détail. Aujourd'hui Montaigu appartient à M. de Passoncourt, l'un des descendants du célèbre Le Bègue, qui fut premier ministre de Lorraine.

Renémont s'appelait *le Sauvageon :* il a reçu de son propriétaire, M. Jules Gouy, un nom destiné à rappeler la mémoire de René II, lequel s'arrêta sur cette hauteur, au moment de donner le signal de la bataille de Nancy (*a*). Amateur éclairé des arts, qu'il emploie sa fortune à protéger, M. Gouy a fait transporter et dresser à Renémont la précieuse façade de l'hôtel Lunati-Visconti, dont il s'était rendu acheteur pour la sauver (*b*).

Ces deux dernières campagnes, Montaigu et Renémont, sont placées sur la route de Nancy à Lunéville, route jadis aussi gaie que magnifique, dont les sept lieues, pendant la nuit, ne formaient, du

---

(*a*) A propos du nom de Réné ou René, observons qu'il s'écrit indifféremment avec deux accents ou avec un seul. Cette seconde orthographe, il est vrai, paraît destinée à prévaloir, maintenant, que, dans les cas de doute, on tend à préférer les *e* muets aux *é* soutenus; mais autrefois, l'option était plutôt contraire. Ainsi c'est *Réné*, et non *René*, qui a été choisi par les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, hommes si bien en droit de faire autorité. Le scrupule de M. Le Page n'a donc point de fondement, lorsque cet écrivain s'accuse là-dessus d'un tort qui n'en est pas un.

(*b*) Ce riche ouvrage de la Renaissance était placé à l'angle de la rue Saint Pierre ou du Cardinal, à la ville vieille de Nancy, auprès de l'hôtel Bassompierre (maison de M. Eugène de Monthureux).

vivant de la Lorraine, qu'une avenue toute éclairée de réverbères; superbe voie non encore rétrécie, et demeurée bordée en partie des vieux frênes contemporains de l'époque de sa splendeur (*a*).

Note 6, page 133.

« Le doux Clévant, d'où l'on jouit d'une vue telle que la rêvent les poètes dans leurs idylles. »

Située au confluent de la Meurthe et de la Moselle, la terre de Clévant, — qui appartient à l'aimable famille Rolland de Malleloy, digne d'habiter des lieux si riants et si paisibles, — offre tous les genres d'attrait champêtre, et cela avec un ensemble dont l'équivalent n'existe peut-être nulle part; embrassant, comme elle le fait, au dessus et au dessous de ses jardins, d'une part les forêts qui couronnent la montagne, de l'autre, les belles prairies où vont serpentant deux rivières.

Des fenêtres du salon, placé à mi-côte, — ou, mieux encore, de l'orée des bois, si l'on veut y monter, — l'œil jouit d'un spectacle qui semble arrangé à plaisir. Dans ce tableau, rien ne surprend, mais

---

(*a*) A cette voie, véritablement royale, pourrait s'appliquer un passage de la petite brochure déjà citée *(Esquisse d'un voyage à Bourbonne)*, quoique le chemin dont il y est parlé soit celui de Nancy à Flavigny :

« On suit avec plaisir une route que ne sont point encore venus gâter les tristes ormes, justes objets de l'aversion du paysagiste. Car tout homme de bon goût, ici, repousse ces arbres insignifiants; raides et prétentieux étrangers, auxquels la vue peut bien s'accomoder dans leur pays, — assortie qu'est leur froide, leur monotone majesté, aux plates et sérieuses campagnes de la Beauce ou de la Brie — mais qui jurent, par leur présence, sur nos gracieux côteaux et dans nos jolis vallons, où les introduit une moutonnière imitation parisienne, une routine aveugle qui ne tient aucun compte des harmonies. Heureusement, subsistent encore là, du moins en partie, les beaux frênes caractéristiques, à taille souple, à feuillage élégant : arbres vraiment nationaux, qui bordaient toutes les routes de Lorraine; qui leur donnaient, avec quelques sorbiers, quelques tilleuls et quelques peupliers, leur physionomie joyeuse et particulière. »

Un groupe de frênes gigantesques, comme il n'y en a peut-être qu'en Lorraine, existe à Plombières, du côté de la Filerie. On le croit du temps de Léopold.

tout satisfait, mais tout enchante; il y règne une douce richesse, une variété exempte de disparates, un charme, et comme une sorte d'accord parfait, dont l'impression est ineffable. On peut citer mille perspectives plus étendues ou plus frappantes : on n'en découvrira point dont l'agrément laisse moins à désirer.

Ce n'est là, au reste, que l'exemple éminent, que l'exemple choisi, du genre de scènes que fournissent le bassin de Nancy et ses dépendances.

Ces lignes qui n'ont rien de heurté ni d'abrupte, et néanmoins rien d'uniforme ou de plat; ce riche mélange de bois, de champs, de vignobles, de prés, d'eaux, de ponts, de villages, de châteaux, de jardins, de parcs et de routes plantées; cette heureuse diversité, qui fait entrer dans un seul tableau tous les éléments de la beauté rurale, — et qui pourtant ne les éparpille point, les laissant subsister en masses suffisantes, au lieu de les déchiqueter, comme en certaines provinces, où le sol n'est plus qu'un damier; — cette verte et jolie nature, demeurée rustique, bien qu'elle ne présente rien d'inculte; cette campagne fleurie, embaumée, bruïssante, — virgilienne pour ainsi dire, — franchement caractérisée sans rudesse, douce sans fadeur, et civilisée sans plâtre et sans poussière : ce sont les paysages lorrains. Clévant n'en est que le type d'élite, celui qui en réunit tous les traits.

De tels lieux ont absolument besoin d'être visités pour être compris, car ils ne sont pas de ceux dont les arts peuvent reproduire l'impression. Faits en général pour être pris de haut en bas, et non de bas en haut comme le demanderait le crayon, les aspects du genre dont nous parlons, sont doués d'un charme tranquille, mystérieux, profond, plus aisé à concevoir qu'à rendre; ils vont directement à l'âme, sans presque s'arrêter aux yeux; ils ne font point crier, ils font rêver; et, par le bien-être où ils jettent le spectateur, ils se perdent dans leur résultat; au lieu de les admirer, on les oublie. Trop harmonieux, trop complets, trop fondus, pour offrir des choses saillantes, les paysages lorrains ne disent rien sous le pinceau. Ils ne sont point, à proprement parler, *pittoresques;* ils sont mieux que cela : POÉTIQUES. En eux réside une sorte de pensée intime, qu'on ne saurait transporter sur la toile. Originaux impossibles à copier sans que le génie vivant en disparaisse, c'est leur perfection même qui leur nuit, dès qu'on veut essayer de les imiter. Délicieux comme Virgile, ils sont intraduisibles comme lui.

Note 7, page 134.

« Où les flots limpides de l'Ache vont baignant sous les mâchicoulis de Pierrefort, ces frais gazons de Martincourt, etc. »

Pierrefort, où naquit Bréyé, célèbre jurisconsulte qui, sous Léopold, avait organisé à Nancy des conférences d'avocat, est un château qu'avait bâti vers 1314 Robert de Bar. Il n'est renversé qu'à demi; il y en a encore une partie d'habitée.

Pour jouir entièrement des beautés naturelles que nous signalons ici, et pour en avoir toute la surprise, il convient de ne point arriver par Jézainville. Il faut, des hauteurs de Montauville et de Mamey, descendre dans le petit vallon de l'Ache, au point où se trouve le hameau de Saint-Jean, et suivre de là cette gorge jusqu'à Martincourt, à travers les prés et les bouquets de bois qui bordent l'eau (*a*).

On se croit, alors, tombé au milieu du monde des poètes : dans les retraites pastorales où le Tasse a conduit Herminie; ou plutôt dans les solitudes bocagères de l'Algide ou du Tempé, car certainement la Syrie n'a jamais rien présenté qui fût empreint de cette ravissante fraîcheur.

Note 8, page 134.

« Parmi les fertiles *mésouages.* »

Trésor dont s'enorgueillit Pont-à-Mousson, opulente parure dont le nom n'a point d'équivalent en français, et dont jadis, aux yeux des gens de Paris, les vergers de Romainville pouvaient seuls donner quelque idée, — encore bien imparfaite, — les *mésouages* ou *masouages* (anciennement *mézouèges*) sont des jardins d'un genre particulier, potagers et fruitiers à la fois; gais, libres, frais, luxuriants, idéaux, tels que l'imagination les rêve; sans alignements, sans murailles, sans

---

(*a*) C'est ainsi que l'auteur y a été mené, par un guide intelligent; par M. Guiard, alors percepteur à Pont-à-Mousson, ami du beau et du bon en tout genre.

raideurs ni laideurs d'aucune espéce. Tout l'espace qui s'étend de la ville jusqu'à Maidières, et presque jusqu'à Mont-Richard, ne forme qu'un seul Eden, divisé par de simples haies, ombragé par des masses d'arbres, arrosé par des eaux courantes. Dans cette délicieuse *véga* (*a*), rendue plus féconde par le travail, — mais où l'art a le bon goût de se cacher, et semble ne laisser agir que la nature, — on voit la cerise ou la prune en été, la néfle ou la poire en automne, faire plier vers la main du passant la branche lourde et séduisante, qui caresse les buissons des sentiers, ou se penche sur les ruisseaux (*b*).

Note 9, page 134.

« La jolie ville où fleurirent toutes les sciences. »

Pont-à-Mousson, charmante ville, chef-lieu d'un marquisat célèbre qui formait le *delphinat* de la Lorraine, — c'est-à-dire dont le titre était toujours porté par l'héritier présomptif de la couronne, — avait brillé, pendant deux siécles, de la splendeur académique. Jusqu'en 1768, où ses Facultés furent transférées à Nancy, il fut pour les régions austrasiennes, comme Louvain pour les contrées belges, une Athènes moderne, un centre d'activité accordé aux luttes de l'intelligence. On y enseignait le grec, l'hébreu, la littérature, la philosophie, la théologie, le droit, la médecine. On y posséda de bonne heure des ressources scientifiques qui souvent ailleurs se laissaient désirer; par exemple, un jardin botanique, chose bien rare il y a cent cinquante ans.

Mais c'est surtout à l'origine, — dans la seconde moitié du seizième siécle, — que jeta le plus vif éclat son université, récemment fondée alors par le duc Charles III, dit le Grand, avec les soins du cardinal de Lorraine.

C'était l'époque où la vertu, comme accablée, semblait sur le

---

(*a*) Terme espagnol : la *véga* de Grenade, etc.

(*b*) Il était jadis sagement défendu à l'égoïsme de s'enfermer là entre quatre murs. Longtemps la force de l'usage a suffi pour maintenir en vigueur, sur ce point, l'utile systéme établi par les ordonnances des ducs de Lorraine, et voici seulement que des fantaisies particulières commencent à violer une régle dont tout concourait à conseiller le maintien.

point de disparaitre du sol européen ; souillée EN FAIT, par les abominations des sectaires qui mettaient la morale *à la réforme*, — sapée EN DROIT, par la négation même du libre-arbitre, et par l'abolition théorique de la responsabilité des actes humains.

C'était l'époque où, conduite au suprême danger par le principe aveugle et brutal, — lequel, sous deux noms, sous deux masques, la combattait au dehors et dedans, — la civilisation chrétienne se voyait simultanément assaillie par les hordes incendiaires des Musulmans et des Huguenots : double expression d'une même idée ; double convocation des soldats d'un fatalisme libertin, qui, tout en bégayant des mots célestes, garrotait l'âme et déchaînait le corps. Orgies, massacres, débauches, pillages, destruction des monuments et des livres, tout cela marchait ensemble ; tout cela présageait au monde un retour du temps des Gépides, un nouveau cataclysme de barbarie.

Oui, la barbarie sous toutes ses formes, voilà ce qu'avaient à repousser alors les nations chrétiennes. Force leur était de chercher à vaincre ses deux grands moyens d'action, la VIOLENCE et la STUPIDITÉ ; mais la stupidité surtout.

Si les Rustauds, avant-garde de l'Hérésie, et précurseurs des cyniques et féroces Anabaptistes, s'étaient montrés illitérés, sans exception pour leurs chefs (*a*), les Reîtres et les Turcs n'en savaient guère davantage. Ce que les ennemis de l'Eglise exploitaient, au profit des passions grossières, c'était principalement l'ignorance. Contre la hache et les ténèbres, il fallait le glaive et la lumière.

Dans une crise si capitale, plus les besoins étaient urgents, plus les âmes grandes et dévouées volaient à l'appel du danger ; et chacun se portait assistance, en reconnaissant la nécessité d'agir de concert. Or le duc Charles III fut digne de la confiance qu'il inspirait, digne de son aïeul Antoine, digne des généreux antécédents de la couronne de Lorraine. Quatre ans avant que, sur la demande des Parisiens, voire de leur monarque (car alors le roi Henri III semblait vouloir aussi demeurer gardien des lois et des mœurs, n'ayant point encore positivement faibli devant le désordre, ni donné lieu de présager qu'il descendrait bientôt lui-même jusqu'à ressusciter Sodome et Gomorrhe) ; quatre ans avant que, sur demande de Henri de Valois, le souverain de Nancy n'eût engagé jusques à ses joyaux, pour *prêter sans intérêts* à la France de quoi solder des troupes sûres, contre les hérétiques aventuriers qui la ravageaient : — au moment du plus

---

(*a*) Voir, ci-avant, sur les *Rustauds*, la note 10 ; pages 45 et 46.

pressant péril externe et interne, Charles III avait concouru, d'une manière efficace, décisive, à la grande œuvre humanitaire pour laquelle priait Pie V et se battait don Juan d'Autriche. La même époque, repoussant à la fois Mahomet et Luther, par la puissance du fer et par celle de la pensée; la même époque, — presque la même année (*a*), — vit triompher les vaisseaux de Lépante et s'ériger les chaires de Pont-à-Mousson.

Fidèle à l'esprit qu'elle avait reçu, cette généreuse université conserva jusqu'à la fin son double caractère, catholique et libéral. C'est de son sein que partit, ouvrage du Lorrain Guénard, — d'un orthodoxe, d'un prêtre, d'un *religieux* appuyé des approbations hiérarchiques, — le fameux discours, tant applaudi, qui, marquant les droits de la pensée humaine aussi bien que ses limites, et mariant aux plus chaleureux accents de la foi les plus énergiques protestations contre le servilisme et la routine, fut regardé comme un chef-d'œuvre par les rois de l'intelligence, au milieu d'un siécle de philosophie (*b*).

Et pleine encore de sève au moment même où on la déracinait, la tige de Pont-à-Mousson poussa, dans ses dernières années, maint rejeton capable de propager son double principe; elle produisit mainte gousse dont les semences, emportées au-delà des mers par le souffle de la Providence, s'y sont acclimatées sur le sol où les avait jetées la tempête. Germes heureux, que nous voyons grandir dans l'ancien séjour de l'ivraie; dans les lieux où la despotique erreur qui s'épanouissait seule depuis Henri VIII, commence à faire une place aux doctrines de vérité et de liberté.

Elève du Père Guénard, le Père Grou, — le précurseur des hommes qui ont réussi à débarrasser beaucoup d'Anglais de leurs préjugés, — l'heureux préparateur du réveil religieux dont, grâce aux Spencer, aux Ward et aux Newman, la Grande-Bretagne est témoin, — fut l'un des derniers élèves formés par l'université de Pont-à-Mousson. Il avait pu y prononcer ses vœux, grâce aux courtes années de répit pendant lesquelles son ordre, déjà proscrit et persécuté en France, trouvait un reste d'asyle en Lorraine, où le drapeau de l'indépendance n'était pas encore abattu.

Au reste, le Père Guénard, lui-même, dans ses magnifiques principes,

---

(*a*) Le millésime 1571 - 1572.

(*b*) Le célèbre discours du P. Guénard, jésuite, sur *les caractères de l'esprit philosophique :* morceau couronné par l'Académie française en 1755. M. Justin Lamoureux a bien voulu nous en prêter un exemplaire de l'édition *princeps*, imprimé dès 1756 à Pont-à-Mousson même.

dans son alliance d'une forte et pure croyance avec un vigoureux et vrai libéralisme, n'était point du tout un accident isolé. Pour qui sait voir, il formait l'un des anneaux d'une noble chaîne, dont nous pourrions, si nous en avions le temps, montrer la connexion non interrompue. Mort à Fléville chez M[me] des Armoises-Beauvau, il était né à Damblain, sous le patronage des Riocour et dans leur atmosphère; c'est-à-dire qu'il avait reçu directement les traditions de la Mothe, — de la Mothe, qui avait signifié (comme Lépante, Blois ou Fotheringay) RÉSISTANCE DU DROIT ET DE LA LOI A LA TYRANNIE, DE LA CONSCIENCE A LA FORCE BRUTE, DE LA VERTU AU VICE PUISSANT. — Il était l'une des *voix* de cet héroïque sentiment qui, si longtemps martyr sous les despotes, reparaît maintenant à Oxford, où les échafauds l'avaient réduit au silence.

Rien ne périt, en fait de grandes pensées. Ce que les regards du vulgaire, faute d'une portée assez longue, s'imaginent souvent voir finir.., ne tarde pas à renaître. Disséminé aux quatre vents du ciel, le Mal se reproduit de sa graine : il en est de même du Bien.

NOTE 10, PAGE 134.

« Les verts côteaux de Montauville... et la montagne féodale encore belle où se dressent les créneaux de Mousson. »

Montauville, dont les sources d'eau vive attirent les amateurs d'hydrothérapie, fournissait jadis, pour les promenades des Mussipontains, force « coursiers à longues oreilles. » Et comme ce pays des ânes se trouvait placé, en contraste, à la porte d'une ville essentiellement universitaire, où l'on ne s'occupait que d'études, les gens ignares étaient nommés, par euphémisme, dans tous les salons de Lorraine, des *académiciens de Montauville*.

Quant à Mousson, anciennement Monçon (*a*), cette forteresse, — possédée vers l'an 1050 par la maison de Bar et de Montbelliard, famille qui disputait à Gérard d'Alsace le sceptre ducal, — avait été réunie depuis René I[er] à la couronne de Lorraine. Au dix-septième siécle, quoique Mousson eût perdu son importance, c'était encore un séjour imposant, qui couronnait majestueusement la montagne. Il fut détruit, comme le reste des belles antiquités locales, à l'époque où Louis XIV, poursuivi par les remords qui s'attachent au vol, faisait

---

(*a*) *Monçon* est devenu *Mousson*, comme *monstier* s'est changé en *moustier*, *convent* en *couvent*, *ronsin* en *roussin*, *consaing* en *cousin*, et *mongeoir* en *mouchoir*.

tout renverser, tout raser, dans les pays par lui usurpés; paraissant avoir peur du moindre mur resté debout, comme d'un appui possible pour le soulèvement des peuples en faveur de leur prince et de leur drapeau.

Note 11, page 134.

« Amance où s'hébergeaient les rois, et dont les annales se lient au martyre d'une héroïque fidélité. »

Située à l'extrémité d'une haute pelouse, au pied de laquelle coule l'Amanciole, et d'où l'on embrasse un magnifique horizon, la ville d'Amance, — qu'a réduite aussi à l'état de village le vandalisme systématique du demi-dieu de Versailles, — était la plus ancienne de la Lorraine (*a*). Frédéric, roi des Romains, y entra en 1228; mais ici l'on fait surtout allusion au passage du roi de Portugal Alphonse V, dit l'Africain, qui vint y loger en 1475.

C'est dans les murs d'Amance qu'était né, c'est d'Amance que fut fait prévôt pour sa récompense, le fidèle François Seurot (*b*), ce courageux Lorrain dont les efforts multipliés, à Tolède, furent sur le point de délivrer Charles IV, — indignement devenu prisonnier des Espagnols, par la vengeance et la basse envie du comte de Fuensaldagne, auquel ce prince avait eu l'imprudence de trop faire sentir l'infériorité de ses vues et de ses talents militaires. — Seurot, à force de persévérance, allait faire évader le duc de Lorraine, lorsque, dénoncé au moment de la réussite, il eut à subir, MALGRÉ LE DROIT DES GENS, les supplices de la question, ordinaire et extraordinaire; mais, invincible dans les tortures, il ne prononça pas un mot qui pût révéler les compatissantes intentions de personne. Lorsque les conseillers royaux, reconnaissant enfin qu'il n'avait fait que remplir ses devoirs en servant son prince et son pays, décidèrent qu'on se bornerait à l'expulser d'Espagne, il fallut, pour le rendre à la vie, le coucher longtemps dans du fumier chaud. Alors seulement, l'honneur castillan se réveilla; toutes les âmes généreuses vinrent témoigner au patriote lorrain leur sympathie; et les seigneurs de la cour

---

(*a*) Toul et Metz n'appartinrent jamais à la Lorraine proprement dite.

(*b*) Il est appelé *Sureau* dans l'histoire de Dom Calmet, livre presque toujours inexact, où les noms ne sont pas moins altérés que les faits.

de Madrid se disaient l'un à l'autre : « Allons voir L'HOMME » (l'homme par excellence). *El hombre,* ce mot suffisait.

A la paix des Pyrénées, le duc Charles IV, mis en liberté, ne se montra point ingrat. Non seulement Seurot, investi de la prévôté d'Amance même, fut mis à la tête de sa ville natale, mais il obtint les plus nobles armoiries possibles :

Sur *champ d'azur,* ou fond céleste, *quatre menottes d'argent,* signe des chaines qu'il avait portées; et au centre, la *croix potencée d'or*, dite *croix de Jérusalem*, héritage de la maison des René; ce qui voulait dire à la fois LORRAINE et MARTYRE.

NOTE 12, PAGE 134.

« La superbe chartreuse de Bosserville, consolée par le retour des disciples de saint Bruno. »

C'est au même souverain qu'en est due la fondation. Condamnable à bien des égards, mais ne mettant de mesquinerie à rien, Charles IV se montra surtout ici à la pleine hauteur de son titre de duc de Lorraine.

Bosserville, dont une vue prise à vol d'oiseau fut publiée avec une courte notice, en 1838, à l'époque où l'on parvint heureusement à sauver ce noble édifice, dont la démolition commençait; Bosserville n'a point, sans doute, le luxe architectural, la richesse peut-être déplacée, de ce fameux monastère de Pavie, si admirable pour les passants (*transeuntibus*). Mais, construit sur des proportions bien supérieures aux bâtiments de la Grande Chartreuse, il est, dans sa beauté sévère, le plus vaste et le plus régulier couvent qu'on ait élevé pour l'ordre de saint Bruno.

NOTE 13, PAGE 134.

« Rôville, séparé jadis de Bayon par des élysées enchanteurs. »

Il n'y a pas plus de quarante ans, le voyageur qui venait de Charmes à Nancy, jouissait, après avoir passé les rochers de Bainville,

d'un spectacle délicieux. Sur la droite, les eaux vives de Mangonville, où se jouaient les oiseaux de rivière, arrosaient l'un de ces *paradis terrestres* qui n'étaient pas rares en Lorraine ; l'un de ces vastes jardins naturels, où se mêlait l'agréable à l'utile; où parmi les riants sillons, couverts de diverses cultures, mais entrecoupés de jolies pelouses et de pittoresques touffes d'aube-épine et d'églantier, s'élevaient ça et là, dans toute la beauté de leur capricieux branchage, de vieux grands arbres en liberté. Agrestes élysées, délices de toutes les classes de citoyens, et dont chacun sentait le prix.

Autrefois, en effet, le paysan, moins ambitieux, moins rapace, laissait son âme s'ouvrir à des impressions dont à présent il affecte le dédain, ne sachant plus les comprendre. Les habitudes matérialistes que produit chez lui l'amour passionné de l'argent, la rusticité ne les y enfantait point. De nombreux souvenirs, inutiles à citer ici, prouvent qu'elle laissait au laboureur, il n'y a pas encore un demi-siécle, de nobles instincts, et, sous des formes grossières, une élévation de cœur, simple mais réelle, qui n'était pas sans poésie.

Aujourd'hui, la fureur cupide, s'affublant du nom de *progrès,* et se masquant des apparences d'un savoir agricole, a ruiné, autant qu'elle l'a pu, le charme oculaire de la campagne. Comptant pour rien tout avantage qui ne se traduit pas en francs et centimes, le villageois, devenu publicain, lombard et visigoth, est assez fou pour s'en faire gloire ; fier de passer pour homme d'affaires, il se figure, en méprisant tout, se donner une espéce d'importance. Le plus misérable lucre suffit pour le pousser à la barbarie. Qu'il trouve à augmenter de trente sous son revenu, il va ravager tout ce qui formait un gracieux tableau champêtre ; il va détruire les jolies choses les plus impossibles à remplacer.

Ainsi sont tombés sous la hache les grands parasols séculaires qui, dispersés ça et là, donnaient de la physionomie aux campagnes. Ainsi ont été renversées, abattues, les coudraies dont on aimait à rencontrer l'ombrage; salis et tourmentés les petits ruisseaux qui murmuraient sur le caillou; arrachés et piochés les jolis *fouillis* végétaux qui ornaient des sources charmantes. Ainsi ont disparu tous ces lieux de repos et de joie, communs au riche et au pauvre, dont le premier eût regardé comme une bassesse d'enlever l'usage au second : ces vieilles haies isolées, par exemple, hautes corbeilles odorantes, sauvages bastions de fleurs, au pied desquels on avait laissé un petit cercle de gazon; ou bien ces lisières de forêts, que l'on appelait *les clairs chênes :* antiques et verdoyantes colonnades, où, sur des tapis de quintefeuille et de serpolet, venaient s'asseoir les promeneurs, lire ou méditer les rêveurs, se délasser les ouvriers et se récréer les familles; — beaux lieux que les seigneurs lorrains s'étaient toujours

refusé l'égoïste plaisir d'enclore. Car, dans la république chrétienne, l'homme restait quelque chose pour l'homme; car le sentiment de l'hospitalité morale n'avait point péri tout entier; car, à travers bien des abus et des torts, — plus compensés qu'on ne le croit, — l'âme n'était pas assez sèche, alors, pour que tout fût subordonné au bénéfice d'un écu.

Maintenant chaque individu s'est mis en guerre avec la race humaine; on semble disputer aux pauvres passants le chétif coin non interdit, l'étroit bord de route abrité, qu'à l'angle de quelques domaines découvre enfin leur lassitude... après l'avoir cherché longtemps. Partout s'effacent à la fois les dernières coutumes de la douce fraternité humaine, et les derniers vestiges de l'attrayante beauté paysagère. Et bientôt il ne restera plus, aux champs, une roche tapissée de pervenche, un vieux tronc de saule penché sur l'eau; plus une touffe de glaïeul pour le visiteur de la fontaine, plus un arbre en bouquet pour le peintre, plus un banc de verdure pour le voyageur, plus un buisson pour le bouvreuil.

C'est qu'*il faut vivre,* prétend-on, et que les propriétaires ruraux ne peuvent plus négliger le moindre profit.

Fût-elle vraie, la chose serait triste. Il y aurait lieu de gémir si notre époque était devenue misérable à ce point... qu'un besoin réel, que la faim, exigeât de pareils désastres. Oui, il faudrait encore pleurer, quand ce serait la nécessité, quand ce ne serait pas l'avarice, qui forcerait les campagnards à enlaidir honteusement ainsi la face de la terre, « et à sacrifier, pour vivre, tout ce qui donne du prix à la vie; »

Et, propter vitam, vivendi perdere causas.

Mais, bien évidemment, telle n'est point la cause du mal. Faux et factices sont les besoins auxquels on se plaît ainsi à subvenir.

Eh quoi! lorsqu'il savait respecter les charmes de la nature, lorsqu'il les admirait à sa façon, le paysan avait-il donc la bourse mieux garnie qu'aujourd'hui? était-il donc plus à portée de se passer d'un petit gain supplémentaire? Non certes; mais il était moins descendu à la vie pécuniaire et charnelle; moins occupé de ces jouissances grossières, animales, que l'on voudrait qualifier aujourd'hui d'uniques choses positives; — comme s'ils étaient imaginaires, les effets du sentiment qui agrandit et ennoblit l'âme! comme s'il y avait rien de plus *positif* que la vertu et le bonheur!

Penché désormais vers le sol, et devenu obéissant à son ventre, comme le sont les brutes, au rang desquelles il se rabaisse, — *veluti pecora, prona, atque ventri obedientia,* ainsi que dit Sal-

luste, — l'homme des champs s'est-il mis en possession de plaisirs qui, passagèrement au moins, puissent être réputés plus vifs et plus vrais? — Bon Dieu! mais, pour rendre plausible un semblable paradoxe, on n'a pas même d'ombre et d'apparence à faire valoir.

Il est trop patent, en effet, qu'autrefois le villageois lorrain goûtait plus de satisfaction, plus de douce ivresse, — et cela dès ce monde, — à venir, un jour de fête (comme nous l'avons vu de nos yeux, même aux temps de Napoléon), s'asseoir en chantant avec sa famille sur l'herbe des *pâquis* ombreux (*a*), autour d'une corbeille de pommes ou d'une *quiche* dorée (*b*), auprès d'une jatte de son lait ou d'une cruche de son vin.., qu'il n'en trouve à présent, triste joueur, ou docteur pitoyable, laissant chez lui sa femme et ses enfants, à s'en aller fréquenter soit les cabarets, soit les estaminets qui y succèdent, et là, perdre son argent au billard, ou, sans soif, se gorger de bière. De tels plaisirs, cherchés parmi des tapageurs, — entre les quatre murs d'une salle, loin du soleil et des oiseaux, — valent-ils (sagesse même à part) les innocentes voluptés qu'ils remplacent? Aperçoit-on, le moins du monde, aux ennuyeuses joies du vice, la riante physionomie qu'offraient les joies de la vertu? Nullement; aussi est-ce sans excuse, sans illusion même, que l'on quitte celles-ci pour celles-là, en passant de l'air embaumé à l'atmosphère empuantie. — On se détermine à les choisir, néanmoins; et afin de se procurer les unes, on dévaste de plus en plus l'heureux théâtre des

---

(*a*) *Pâtis* disent les dictionnaires français; mais *pâquis*, dont ils ont omis l'insertion, avait jadis autant de cours, — et, par parenthèse, il se rapprochait mieux de l'étymologie *pascua*. — C'était le mot qu'on employait dans les villages lorrains; il y désignait spécialement le pâturage communal, la prairie restée commune et non enclose.

(*b*) Sorte de galette appétissante, également admise sur la table des Ducs et connue dans les derniers hameaux, la *quiche* était la friandise nationale lorraine. Elle consiste dans une pâte de tarte ou de flan, ronde, large et à rebords bas, qui se met au four semée de morceaux de beurre frais, et couverte d'un mélange d'œufs et d'excellente crème. Il ne faut pas que cette préparation liquide (qui est salée et non sucrée) forme sur la pâte une couche plus épaisse qu'une feuille de carton. Cuite à propos, entre le brun et le blond, la *quiche* doit se manger brûlante. Elle tient lieu d'huîtres à l'ouverture des déjeûners, et on la sert avec du vin blanc.

Un maître de pension, M. Michel, auteur d'un recueil des expressions non françaises publié vers 1806, en faisant un article pour *quiche* (parce que le terme n'est pas dans les dictionnaires), ajoutait cette plaisanterie : « MM. les Parisiens adopteraient bien vite le mot, s'ils avaient *le bonheur* de connaître la chose. »

autres. Pour avoir de quoi fumer le cigarre ou la pipe, on fait la guerre à l'aube-épine, on arrache les buissons de rose.

Finissons; car le philosophe, en observant la marche des mœurs, en la déplorant quelquefois, n'ignore pas combien il est impossible de l'arrêter, difficile de la changer. Il sait la force des tendances de chaque âge social, et le crédit presque inévitable des travers qui s'y attachent; il reconnait que notre époque n'est pas la seule à blâmer, que d'autres temps ont eu d'autres torts, et qu'à un certain point de vue, le mal *varie et se déplace* plutôt qu'il ne s'augmente. En ce qui concerne, notamment, l'admiration de la nature, la précieuse simplicité patriarcale.., eh bien, avant que les classes inférieures la perdissent, la classe élevée les avait en grande partie précédées dans cette voie. Que si, après des temps d'orgueil, de corruption et de brutalité, l'amendement, à beaucoup d'égards, est déjà survenu par en haut, — tout doit faire espérer, au dessous, à la suite des mêmes épreuves, une future correction semblable. — Seulement, quand elle arrivera, ce sera trop tard pour sauver le paysage; rien alors n'aura survécu en fait de délices poétiques. Le globe terrestre, défiguré, gâté, privé de tous ses charmes agrestes, aura subi les ignobles et sottes rigueurs du prosaïsme le plus absolu.

A telles fins que de raison, il y avait lieu, ce nous semble, d'émettre, puisque l'occasion s'en présentait, les réflexions qu'on vient de lire; car il est toujours bon, dans chaque siécle, de protester, pour l'honneur de la vérité, contre les erreurs dominantes. Celle que nous avons signalée, légère peut-être à quelques yeux, n'en est point une sans conséquence. Le *beau* et le *bon,* quoi qu'on en dise, se tiennent par mille rapports secrets; et l'on ne se joue du premier, — on n'en affecte le mépris, — que lorsqu'il y a perturbation dans la CONNAISSANCE et déchet dans l'AMOUR du second.

On ne saurait croire à quel point, par le développement de l'égoïsme, est devenue complète, dans les campagnes, cette annullation du sens du beau, soit naturel, soit artistique. Elle va jusqu'à faire dire, par les villageois d'à présent, des choses tellement étranges qu'on les croirait inventées à plaisir.

L'un d'eux (et des mieux famés encore, homme estimable à divers égards); l'un d'eux, à qui l'on reprochait de prendre part à l'affligeant abattis du peu d'arbres caractérisés qui ornent encore le paysage, — faisait valoir, pour se dispenser d'en conserver aucun, le bénéfice, quoique chétif, que procure leur destruction. — Mais, lui dit-on, épargnez au moins ceux

qui marquent vos limites, celui surtout qui est placé à la croisière de deux chemins. — « Le laisser ! répondit le cultivateur. *Les gens viendraient s'y asseoir à l'ombre.* »

Ainsi l'on veut interdire, rendre impossible en toute hypothèse, la satisfaction que pourrait par hasard goûter autrui sans venir vous en remercier. Ainsi L'ASSISTANCE DÉSINTÉRESSÉE est regardée maintenant comme un mal, DANS LES CAS MÊME OU ELLE NE COUTE RIEN.

Cette mémorable parole, partie de la bouche d'un laboureur honnête, donne la mesure de l'énorme révolution morale qui s'est opérée depuis cinquante ans au village. Elle montre le degré jusqu'où est descendue, en perdant le flambeau des convictions chrétiennes, cette classe, même sage et conservatrice, qui n'admet plus comme règle, à côté de sa probité, que la déplorable maxime : *Chacun chez soi, chacun pour soi.*

NOTE 14, PAGE 135.

« Au voisinage du Ménil-Mitry. »

Parmi les nombreux manoirs appelés ménils ou mesnils *(manilia* ou *mansilia)*, celui-ci se distinguait depuis longtemps, en Lorraine, par le nom des Mitry, ses possesseurs immémoriaux, lequel en était devenu comme inséparable, et s'y joignait par un trait-d'union.

A ce propos, notons, en passant, une curieuse bévue, une risible faute de nomenclature. Il est bon de signaler quelquefois de ces bagatelles, à cause de l'exemple, et pour montrer combien la justesse est avantageuse dans les moindres choses ; combien aisément les étourderies se transforment en balourdises.

Dans un tableau alphabétique des communes, on ne sait trop en quelle occurrence, quelque compilateur novice, qui n'avait point les antécédents sous les yeux, plaça par distraction le *Ménil-Mitry* sous la lettre L, en ne suivant que son oreille. Désertant, sans y prendre garde, la trace de tous les historiens, de tous les topographes, de tous les magistrats et administrateurs, — au lieu d'écrire, comme l'avait fait après eux Durival, et comme l'exige le bon sens,

Ménil-Mitry (le),

il mit, en se figurant que cela revenait au même :

Le Ménil-Mitry.

Mais alors, et sous l'influence de la coutume qui s'est établie, de réunir au corps des noms propres les articles qui les précédaient, — mode introduite en 1793 et que beaucoup de gens, depuis ce

temps, se sont mis à suivre sans la comprendre (*a*), — un beau matin, des copistes ou des imprimeurs, mal avisés, imaginèrent de juxtaposer et de fondre ainsi les choses :

Leménil-Mitry.

Au féminin, passe encore ; ces rapprochements forcés se tolèrent : ils ne sont que désagréables pour l'œil. Mais au masculin, l'inconvénient est majeur; l'aveugle innovation dont il s'agit, peut enfanter les résultats les plus grotesques.

Car, au bout de trente ou quarante ans de durée d'une pareille façon d'écrire, il naîtra de la faute orthographique une faute grammaticale, — une faute tellement grossière qu'elle fera pouffer de rire. Il finira par se trouver, en effet, soit quelque étranger, qui, par ignorance, soit quelque bel-esprit stupide, qui, par prétentieuse envie de parler autrement qu'on ne parle, voudra se régler sur l'erreur commise, et qui, arrivant du Ménil-Mitry, ou bien y allant, osera prononcer, en se faisant moquer de lui : « je viens *de le* Ménil-Mitry, je vais *à le* Ménil-Mitry ; » tout comme si l'on disait : « je sors *de les* Tuileries, où j'étais allé présenter mes hommages *à le* Roi. »

Tant il est vrai que l'exactitude est bonne en tout, et qu'une simple négligence, réputée parfois peu importante, peut donner lieu aux plus grosses et aux plus burlesques sottises (*b*).

Nous avons dit que la fusion des articles avec les noms propres était tolérable AU FÉMININ ; ce n'est pas que, dans ce cas même, elle soit toujours sans désavantages.

Assurément, au lieu de *La Mothe* ou *La Neuve-Ville*, on peut, à la rigueur, écrire *Lamothe, Laneuveville* : cela n'a qu'un air germanique, cela ne fait que jurer avec l'esprit de la langue française et manquer de concordance avec l'histoire ; voilà tout.

Mais quelquefois, au féminin même, on contrarie par ce système les

---

(*a*) On se figure qu'elle est plus démocratique, mais il n'y a là qu'un enfantillage ; car, à ce point de vue, elle ne signifie rien, — si ce n'est peut-être au génitif, quand elle annulle, en le collant au nom, un *de* non supprimé. — Hormis ce cas, elle ne produit aucun effet dans le sens égalitaire.

(*b*) L'analogie que nous avons indiquée est complète et absolue. Si, dans une liste alphabétique des palais, on commettait la faute de retirer de la lettre T le mot *les Tuileries*, et de le mettre sous la lettre L, en écrivant avec une fausse majuscule *Les Tuileries*, — bientôt il se trouverait des gens qui imprimeraient *Lestuileries*, et alors un niais se croirait obligé de dire : « je suis allé *à Lestuileries* ce matin. »

exigences auriculaires; comme dans *La Salle*, par exemple, qui, si l'on veut le réduire à un seul mot (*Lasalle*), s'altère, en sonnant *lazal*, — et dont par conséquent la réunion ne saurait être correcte que lorsque l'*s* y est doublé *(Lassalle)*.

D'autres fois, l'oreille, il est vrai, n'est point blessée; mais par une fusion inutile et maladroite, non seulement on fait perdre de vue l'étymologie du nom : on se trouve effacer aussi la trace des désignations qu'il a produites, et l'on rend presque inintelligibles aux lecteurs futurs ces appellations secondaires.

Soit donné, comme échantillon, le nom du général marquis de la Fayette. Pour le républicaniser, il suffisait d'en ôter « *marquis de* » et d'écrire : *le général La Fayette*. En allant plus loin qu'il n'était nécessaire, — en réunissant très-inutilement l'article et le nom, de manière à former l'indivisible mot *Lafayette*, — on ne s'est pas borné à faire disparaître le souvenir de cette *fayette* poitevine (*a*) qui donna aux Mottier leur surnom (cela aurait eu peu d'importance) : par le détrônement de la lettre F, privée mal à propos de son rang de majuscule, on a rendu difficile à comprendre pourquoi, durant la Révolution, certains modérés furent qualifiés de *Fayettistes*, et pourquoi un chef-lieu de comté des Etats-Unis a voulu s'appeler *Fayetteville*.

En général, et depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites, c'est avec un pitoyable manque de judiciaire que se gardent ou se quittent les usages. Tel veut détruire une coutume par cela seul qu'elle est ancienne, —et tel autre veut la conserver, précisément par la même raison,— sans que l'un ni l'autre examine SI ELLE EST BONNE OU MAUVAISE. Que signifie là-dedans, toutefois, la vieillesse ou la nouveauté? Antique ou moderne, est-ce qu'une habitude devrait être jugée sur autre chose que sur son mérite intrinsèque? Quelque séculaire qu'elle soit, n'hésitons jamais, si elle ne vaut rien, à la sacrifier pour une meilleure; mais, en revanche, n'allons jamais, comme on le fait trop souvent, l'abandonner d'abord en aveugles, avant de nous être bien assurés que ce ne sont point les ignorants qui la condamnent, et que celle qui la remplacera ne lui sera pas inférieure.

Quoiqu'il ne se trouve amené ici qu'à propos d'orthographe, ce principe s'applique à tout.

NOTE 15, PAGE 135.

« Non loin des tours princières de Craon, où les Beauvau pourraient venir encore arborer leur vieux pannoncel. »

(*a*) Une fayette, ou fagette, est le diminutif d'une *faye* ou *fage*, c'est-à-dire d'une forêt de hêtres.

Par un hasard favorable bien rare, les Beauvau (*a*) paraissent connaître clairement vingt-huit générations de leurs ancêtres, et n'avoir dans leurs souvenirs de race aucune interruption jusqu'au dixième siécle. Si le tribunal présidé par M. de Sourdis ne mit point jadis de complaisance dans l'examen des piéces qui lui furent fournies (or, sous Louis XIV, on avait encore l'œil sévère), la généalogie de cette famille remonte, par mariages prouvés, et sans mésalliances, jusqu'à Foulques I[er] de Beauvau, contemporain de Hugues Capet; et ce *Fulco de Bellâ valle,* mort en l'an 1000, n'avait déjà rendu hommage au comte d'Anjou que l'épée au côté et le chapeau sur la tête, à cause des nœuds de parenté, *propter parentagium.*

Quoi qu'il en soit, la maison de Beauvau, qui est de l'Ouest, et qui, toujours attachée à la bonne ou mauvaise fortune des princes angevins, avait fourni des grands-sénéchaux à la Provence et des connétables au royaume de Naples, vint se fixer entre Rhin et Meuse, lorsque se fut opérée, sous les René, l'alliance du sang de Lorraine et du sang d'Anjou. Apportant avec eux le nom maternel de Craon, fondu dans celui de leur famille (*b*), les Beauvau l'ont donné plus tard à leur terre d'Harouel (*c*), acquise par eux sur les Bassompierre; marquisat dont la bourgade centrale ne le porte plus, mais dont le château le garde encore (*d*).

(*a*) *Beauvau,* et non point *Beauveau,* comme l'écrivent, en y introduisant un *e* ridicule, des gens dont l'inattention ne comprend pas que *Beau-vau* n'est autre chose que *Beau-val.*

(*b*) C'est Pierre de Beauvau, exécuteur testamentaire du roi de Naples Louis II, qui avait épousé l'héritière de Craon. Ainsi les armes de Beauvau ne sont écartelées de celles de Craon que depuis ses deux fils, lesquels en avaient le droit, comme héritiers de Jeanne leur mère. Ces fils, Louis I[er] et Jean IV de Beauvau, chambellans tous deux du roi René, tous deux grands-sénéchaux, le premier de Provence et le second d'Anjou, — se marièrent en Lorraine : l'un avec Marguerite de Chambley, dont il eut Isabelle de Beauvau, qui épousa Jean de Bourbon-Vendôme, trisaïeul de Henri IV; l'autre avec Jeanne de Manonville, dont il eut Pierre II de Beauvau, tige des porteurs subsistants de ce dernier nom.

(*c*) Comme, à l'exception du cas de liaison avec une voyelle subséquente, Harouel s'est toujours prononcé *Haroué*, on a fini par l'écrire ainsi. C'est un exemple de plus, à citer, de l'ancienne règle, trop peu connue, qu'au sujet de Chaté, D'Hennezé, Béfort et Ficquémont, nous avons eu occasion de rappeler. (Voir pages 118 et 119.)

(*d*) Le récit d'une promenade récente au château de Craon, se trouve inséré dans le *Moissonneur* de Saint-Nicolas, journal où divers amateurs, entre autres M. X. M. et M. A. J., ont le mérite d'avoir consigné d'intéressants souvenirs lorrains.

Ce château, le seul de la contrée qui soit resté beau, qui ait conservé ses tours entières pour la colombe, et ses fossés pleins d'eau pour le cygne, fut rebâti, d'après les dessins du fameux Boffrand, au commencement du siécle dernier, mais avant l'introduction du mauvais goût; sa forme, encore féodale et pittoresque, le ferait croire plus ancien. La construction en eut lieu sous Marc de Beauvau, marquis d'Haroué, prince de Craon et du Saint Empire, grand d'Espagne de première classe, chevalier de la Toison d'Or, etc., l'intime ami du bon Léopold, et l'on pourrait dire son *favori,* si ce titre ne se prenait en mauvaise part. Le prince Marc était, comme on sait, le mari de la charmante marquise de Beauvau, née Ligniville, que, dans le cours de l'union la plus heureuse, il rendit mère de vingt enfants. Femme dont la sagesse n'était pas moindre que la beauté (*a*), elle faisait l'un des principaux ornements de cette brillante cour de Lorraine, si élégante alors, si semblable par l'éclat à celle de France, quoique Lunéville, du reste, pour la décence et la conduite, fût si fort au-dessus de Versailles (*b*).

Sous les institutions politiques actuelles, en présence du *Code civil* et du progrès des mœurs démocratiques, il est devenu difficile d'habiter des demeures telles que le château d'Haroué-Craon; si elles n'existaient pas, on ne les bâtirait plus. Néanmoins ceux qui les possèdent à titre héréditaire antique, font bien de les conserver, et même d'y attacher du prix. Ne pourrait-on s'imposer la loi de visiter tous les ans ces nobles manoirs, avec le train qu'ils exigent, et d'en peupler les appartements du monde animé qui leur sied? On le devrait, ce semble, — fallût-il, pour cela, distribuer son revenu en deux parts : une moitié pour passer dix mois en simple citoyen, à Paris ou ailleurs; l'autre moitié, pour venir, pendant deux mois, vivre à Craon, par exemple, et alors y vivre en Beauvau.

Même après ce qui s'est accompli, et malgré des changements dont l'influence est sans retour, les familles qui ont sauvé de la tem-

---

(*a*) Voir page 75, note *a*.

(*b*) « On ne croyait pas avoir changé de lieu, dit Voltaire, quand on passait de Versailles à Lunéville. » Ceci, qu'il articule comme éloge, est vrai quant à la majesté, à l'agrément et au bon goût; mais en matière de mœurs, la différence était radicale. Quoique fille du Régent, la duchesse de Lorraine était aussi convenable que le Duc son mari; l'un et l'autre donnaient l'exemple, et, supposé qu'il y eût, à la cour de Léopold, de ces intrigues qui tiennent à la faiblesse humaine, elles étaient rares, cachées, non scandaleuses.

pête, avec un faisceau de hauts souvenirs, des fortunes plus qu'ordinaires; de telles familles pourraient resplendir encore, à bien des égards, d'un magnifique reflet du passé. Ce serait, il est vrai, en jouant judicieusement les cartes du jeu qui leur reste.., c'est-à-dire en utilisant, pour quelque objet d'intérêt général, leurs puissants moyens d'initiative et de patronage; en allant surtout, loin du tourbillon central, et dans leur province historique, faire profiter le public de certains avantages, restés précieux, —priviléges moraux attachés à leur position exceptionnelle.

Note 16, page 135.

« N'avaient-ils pas produit Saint-Lambert pour les chanter, et Claude le Lorrain pour les peindre! »

Saint-Lambert était né au village d'Affràcourt, près d'Harouel; Claude Gelée, à Chamagne, près de Charmes; tous deux en plein cœur de la Lorraine. On le sent, au caractère de leurs peintures; à cette suavité spéciale, due à l'impression qu'avait produite sur eux, dès l'enfance, une nature calme et ravissante.

François de Neufchâteau, dans son poëme des *Vôges*, a mis ses lecteurs sur la voie de la vérité dont nous parlons :

Des hauteurs de Châté contemplez la Moselle :
Que Charme est doux à voir! que cette rive est belle!
Ah! faut-il s'étonner qu'en ces lieux pleins d'attraits,
De l'aimable nature épiant les secrets,
Gelée ait pu tracer ces riants paysages,
Ces beaux fonds, ces ciels purs, ces vaporeux nuages!
L'air qui joue à travers ces épis ondoyants!
Ces côteaux vaporeux et ces lointains fuyants..!
Ce grand peintre naquit au pied de nos montagnes :
Il a dans ses tableaux transporté nos campagnes (*a*).

Des aimables environs de Nancy, quelques parties, — et les moins éloignées de la ville, — étaient, il y a quinze ans, bien plus re-

(*a*) « *Au pied de nos montagnes*, » dit François de Neufchâteau, qui avait besoin d'une rime, et qui d'ailleurs chantait *les Vôges*. Mais en réalité, Chamagne appartient plutôt à la plaine; et d'ailleurs tout connaisseur sentira que les vrais aspects lorrains, dont l'immortel Claude s'est inspiré, ont un cachet propre, lequel n'est point celui des pays montueux.

marquables encore qu'aujourd'hui ; elles ont singulièrement perdu aux progrès de l'égoïsme rural.., manifesté sous ses deux formes, la barbarie et la *muromanie*.

Si l'on doutait de la première, il suffirait d'en citer pour exemple la récente profanation de l'élysée du Fontenot. Ce charmant petit vallon, situé sur le chemin de Vandœuvre à Montauban, présentait, en fait de beautés naturelles, une scène gentille tout-à-fait rare, que des amateurs fussent peut-être venus voir de cinquante lieues, pour ce qu'avait de précieux son état de conservation, surtout à deux portées de canon de la ville. Là, dans l'enfoncement arrondi que laissaient entre eux, au dessous des bois, deux côteaux cultivés à la fois pour les moissons et les vendanges, se cachait un riant Eden, aussi parfait que si l'art l'eût formé ; plus parfait même, les Morfontaine et les Erménonville n'offrant parmi leurs bosquets et leurs riches pelouses rien de si pur, ni qui joignît tant de correction à tant de laisser-aller. De vieux noyers à riche dôme, jetés sans ordre ça et là, ornaient, en s'étageant comme par niveaux successifs, une sorte de jardin-prairie, où coulait joyeusement le Fontenot, tantôt sans bruit et presque à plat, tantôt par glissoirs plus rapides, et avec le gazouillement de ces cascades enfantines. En le remontant, au bout de sept ou huit cents mètres, on arrivait à ses neuf sources, — dont pas une n'était bourbeuse, — toutes les neuf élégantes, limpides, et à bords attrayants. Les premières qu'on rencontrait, on les voyait sourdre à découvert, et se frayer, en plein gazon, des rigoles sablées et cailloutées, comme de jolis serpents grisâtres sur la verdure. Les principales, plus ombragées, naissant à cent pas au delà, sortaient mystérieusement de derrière un petit rideau sauvage : fourré vraiment enchanteur, tel que les poètes l'imaginent ; masse confuse et de grandes herbes à fleurs, — valérianes, lysimaques, épilobes, spirées, menthes ou salicaires, — et d'arbustes entrelacés, — nerpruns, sureaux, lyciets, églantiers, viornes, troènes, — qui tapissaient, en se liant par des guirlandes de liseron, de bryone et de clématite, un petit mamelon terminal, couronné par quatre ou cinq grands arbres, aux limites des champs et des vignes.

Ce petit bassin, si franchement et si richement agreste ; ces tapis verts, si joyeusement arrosés, et cependant si ras, si peu fangeux, si bien faits ou pour la gaîté des goûters et des rondes, ou pour la somnolence rêveuse ; cette humble retraite, non moins chère jadis au villageois qu'au penseur et à l'artiste ; ce terrein privilégié, rempli d'enchantements rustiques, — sorte d'échappée de vue, prise sur les jardins d'Armide, — on en jouissait en commun depuis des siècles. Par la plus déplorable idée, les habitants du hameau de Houdemont s'en sont partagé la possession, jusqu'alors fraternelle ; et sou-

dain, les cupidités, prenant l'éveil, se sont évertuées à chercher le profit par le ravage. Si l'on n'a pu réussir encore à rendre laids des lieux si favorisés de la nature, ce n'est pas faute d'en avoir altéré le doux caractère, et, pour ainsi dire, flétri la couronne. Des beautés que l'on admirait, que mille ans avaient respectées, dix années ont suffi pour en faire disparaître une grande partie. Afin de bénéficier de quelques misérables sous, on a porté la serpe et la faux dans une corbeille bocagère incomparable, irremplaçable, que les rois eussent enviée; on a déjà presque gâté le cours du ruisseau, en essayant, à divers endroits, de lui faire prendre un lit bête et sale; on est allé, dit-on (chose incroyable), jusqu'à violer par le labour quelques-unes des petites sources qui circulaient dans le gazon. Et en ceci, pourtant, aucune excuse; car remuer le sol ne pouvait produire là que de la boue. — Mais qu'importe à l'*homme animal* (*a*)! Une fois devenu incapable de comprendre les délicieux ouvrages de Dieu, une fois tombé dans ces instincts grossiers dont il se fait habitude et orgueil.., il s'en va cherchant en aveugle « un accroissement de pâture. » Les plus ravissants ruisselets, il les bouleverse de sa bêche, absolument tout comme un bœuf les écraserait de son pied.

Voilà pour la barbarie. Quant à la *muromanie* sa rivale, les effets n'en sont guère moins affligeants. Ainsi l'on admirait, par exemple, pour leur variété champêtre, les jardins qui s'offraient à l'œil dans tout l'espace compris entre le faubourg de la Garenne et l'étang Saint Jean. Où sont, maintenant, aux côtés du chemin, tant de cultures diaprées, de doux vergers, de haies fleuries? tant de pittoresques *cottages,* abrités sous des bouquets d'arbres? tous ces premiers plans, si coquets, au travers desquels se glissait le regard, — à gauche sur des côteaux heureux, à droite sur les clochers de la ville ou sur les masses noirâtres de l'hôpital militaire! — Aujourd'hui, l'on y marche prisonnier, entre deux longues lignes de murailles, luxe inutilement coûteux pour les petits propriétaires, et supplice pour les promeneurs (*b*). Est-il donc une plus triste, une plus déplorable mode, que celle de gâter à plaisir, par la coupure perpétuelle de la vue, des paysages enchanteurs! que de substituer

---

(*a*) Paul, I *Corinth*. II, 14.

(*b*) Plus tard le passage du chemin de fer, dira-t-on, eût toujours détruit les attraits du vallon de l'étang Saint Jean. Mais d'abord, du moins, la belle nature eût été ménagée quinze ans de plus; et puis, même alors, sans ces odieuses murailles inutiles, beaucoup de choses agréables auraient toujours survécu au désastre.

partout, aux richesses de la verdure, d'arides surfaces de pierre et de mortier! *cæmenta*, comme dit Horace!

Mais telle est la fantaisie de bien des bourgeois vaniteux. Féodal à sa manière, le nouvel enrichi croit trop souvent, en cachant comme un jaloux sa propriété, en l'enfermant de quatre vilains murs, s'élever au dessus du peuple. Ces quatre murs, bien raides et bien blancs, c'est son orgueil, c'est son castel à lui. Comme il n'en comprend pas la laideur, le séjour l'en flatte, il s'y complait. S'y prélassant loin des regards, comme faisaient loin des hameaux les vieux seigneurs dans leurs donjons, — qui du moins étaient pittoresques, — il est tout fier d'avoir, par une ignorante gloriole, traité l'art et la nature comme il traite la langue française; et il s'admire dans ses œuvres, quand, le dimanche, il va s'asseoir derrière ses clôtures maçonnées, avec *sa dame* et *ses demoiselles* (*a*).

Puisque nous en sommes aux sujets de reproche ou de chagrin, avouons aussi que dans ces dernières années, on a vu s'élever non loin de Nancy certaines constructions de fantaisie, dont le genre peut sembler plus que nouveau; ces *rocailles,* au moins singulières, fournissent aux étrangers, qui passent, la matière de railleries affligeantes. Il est encore un autre objet sur lequel se porte l'attention moqueuse des voyageurs parisiens : les badigeonnages de couleurs hardies, qui viennent d'être risqués, et dont l'usage, moins français que tudesque, paraît chercher à s'introduire jusque dans les rues

---

(*a*) Cette grossière faute de langue n'a pas encore cessé, malgré les justes risées dont elle est l'objet, et quoiqu'elle soit beaucoup plus absurde que ne l'était l'emploi du mot *conséquent,* — déjà disparu, — lequel appartenait au même style.

Il est permis sans doute de ne pas savoir que *dame,* corruption de *dome,* est le féminin de *dam* ou *damp,* lequel s'est dit pour *dom* ou *domp* (*dominus*); et que de ce mot *dam,* d'où vient le composé *vidame* (*vice-dominus*), se sont formés les diminutifs *damoiseau, damoiselle.*

Mais, sans avoir réfléchi à cela, ni songé à l'altération de *Dom-martin* en *Dam-martin,* on doit au moins apercevoir que *dame,* qui n'a jamais voulu dire *femme* (et dont l'acception, aussi bien que l'étymologie, a toujours indiqué supériorité ou domination) est l'unique terme français qui serve de féminin au mot *seigneur,* puisque *seigneuresse* n'existe pas.

Est-il permis d'ignorer que *Notre Dame* correspond à *Notre Seigneur,* et que la *dame* de quelqu'un, c'est sa souveraine et maîtresse, dans les divers sens que la réalité ou la politesse peuvent attacher à ce dernier mot?

On a pour *dame* toute femme dont on est (ou dont on se fait) le serviteur; par conséquent JAMAIS CELLE QUE L'ON A ÉPOUSÉE, puisque de celle-là on est au contraire réputé le maître. Les vassaux avaient une *dame* dans leur chatelaine; les domestiques en ont une dans la maîtresse du logis; le paladin,

centrales de Nancy. — Sont-ce là des faits isolés? ou bien faudrait-il malheureusement y voir les premiers symptômes d'une décadence locale dans le sentiment de ce qui sied?

Ah! que la capitale de la Lorraine y prenne garde, et qu'elle veille à son honneur! Son GOUT, pur et distingué, est jusqu'à présent demeuré sa gloire : qu'elle n'aille pas laisser périr cette unique supériorité qui lui reste! — Une princesse peut bien perdre son rang et sa fortune; mais elle doit conserver toujours ce tact heureux, ces instincts sûrs, nobles et délicats, que lui avait donnés son genre de naissance et d'éducation. Pauvre, elle se mettra simplement; voilà tout : jamais elle n'aura l'idée de se couvrir de clinquants et d'oripeaux.

NOTE 17, PAGE 137.

« La congrégation de saint Charles, dont les Sœurs hospitalières, réputées les plus habiles de l'Europe, sont demandées jusqu'en Prusse et en Bohême. »

Cet ordre, dont la création semble se rapporter, pour la Lorraine, au temps de l'occupation étrangère, parce qu'en effet les

---

par soumission galante, en avait une dans sa dulcinée; le cavalier, par fiction aussi, en a une dans sa danseuse. En vertu de la même convention polie, l'honneur se prodiguant de plus en plus, tous les hommes sont arrivés, de nos jours, à donner *à la femme d'autrui* le titre de *leur dame;* et cela est rationnel et correct, dans un siécle d'égalité.

Autant donc il serait absurde de jargonner *votre sieur, votre dame, votre demoiselle* (c'est-à-dire *dominus tuus, domina tua, dominicella tua*), — comme si l'on voulait traiter en subordonnés et en vassaux les gens à qui l'on parle, en leur attribuant des supérieurs, — autant il est juste, pour parler français, de dire : MONSIEUR VOTRE MARI (*dominus meus, vir tuus*), MADAME VOTRE FEMME (*domina mea, uxor tua*), MADEMOISELLE VOTRE FILLE (*dominicella mea, filia tua*); car le même individu est *mari* quant à vous, qui l'avez épousé, et *seigneur* ou *sieur* quant à moi, qui veux bien lui rendre honneur et déférence; car la même personne est ou *femme* quant à vous, qui êtes son mari, ou bien *fille* quant à vous, qui êtes son père, — et elle est *dame* ou *demoiselle* quant à moi, qui la salue comme une sorte de reine ou de princesse.

Le bon usage, celui dont ne se sont jamais départies les familles où l'on sait vivre, repose ici sur la raison même. Les salons, en le consacrant, n'avaient fait qu'obéir aux exigences du plus impérieux sens-commun.

malheurs du peuple rendaient nécessaires alors de tels secours, ne tint pourtant en aucune façon à des inspirations venues du dehors. Quoique ce soit en 1656 qu'aient eu lieu les dons importants d'Emmanuel de Chauvinel, seigneur de Soudailles près Saint-Nicolas, desquels on a coutume d'en faire partir la date, déjà l'hôpital dit de saint Charles (ainsi nommé de ce qu'il était placé sous l'invocation du bienheureux Borromée) existait depuis trente ans, ayant été fondé en 1626 par les munificences de Pierre de Stainville et de Marguerite Gennetaire, à qui se joignit le duc Charles IV; et c'est après le retour du même prince, en 1662 et 1663, que l'association des Sœurs prit la forme de congrégation régulière. Il y aurait donc erreur à ne pas voir là un fruit du terroir; un des nombreux phénomènes de ce mouvement religieux lorrain, si marqué, dont, au début du même siècle, Pierre Fourier, Didier de la Cour, Servais de Layruel, Alix Leclerc, Elisabeth de Ranfaing, etc., furent des manifestations vivantes (*a*).

Répandues dans plus de soixante établissements florissants, en France et hors de France, ce sont ces femmes, dont la maison mère est à Saint-Charles, qui, joignant aux plus douces vertus, ordinaires chez les Sœurs de charité, une capacité administrative spéciale extrêmement rare, étaient parvenues, partout où l'on avait eu l'esprit de ne pas faire uniquement d'elles les servantes des malades, mais aussi de leur confier la libre direction ménagère.., étaient parvenues à réaliser des résultats d'un avantage incroyable. A Nancy notamment, — dans leur centre, — chargées, après bien des essais différents, de réparer le mal produit par la prétendue science chiffrière et par les comptes de clerc à maître, elles avaient fait concorder avec le plus entier bien-être des infortunés confiés à leurs soins, un degré d'intelligence économique presque fabuleux, tellement que le prix fixe dont elles se contentaient n'avait point d'égal pour la modicité.

Il semble donc que l'on dût être heureux d'encourager un ordre de choses si parfait, et qu'à l'époque où le Buralisme, de plus en plus exigeant, fit des efforts définitifs pour imposer uniformément

(*a*) Si, à parler exactement, ce ne fut pas sur le sol lorrain que vit le jour Servais de Lairuel, réformateur des Prémontrés, — comme y était né Didier de la Cour, réformateur des Bénédictins, — sa naissance en Lothier ne l'empêcha point de passer sa vie à Pont-à-Mousson et à Sainte-Marie sous Prény, et d'y prendre toutes ses inspirations, qu'il n'aurait pas trouvées ailleurs au même degré. C'est de Lorraine que partirent les deux grandes réformes des ordres de saint Benoît et de saint Norbert, adoptées plus tard par la France.

son joug à toutes les institutions charitables du Royaume, il dut au moins permettre exception pour des établissements où s'étaient opérés de tels prodiges. — Mais non, et tout au contraire; car on tenait à faire disparaître des TYPES DE PERFECTION qui condamnaient trop hautement le système écrivassier. Si le honteux et déshonorant aveu n'en fut pas consigné sur le papier, de vive voix il échappa : « Les hospices de Nancy MOINS QUE D'AUTRES, » osa-t-on dire, « peuvent être exceptés des nouvelles règles, *parce qu'ils deviendraient un drapeau.* »

Or, ne pouvant, malgré la bonne envie qu'on en avait, trouver à mordre sur aucun point, et réduit à ne pas pouvoir, même en chicanant sur des vétilles, découvrir moyen d'étayer d'une manière un peu passable la moindre querelle d'allemand, il fallait recourir aux insinuations du genre le plus odieux. La passion buraliste ne recula pas, car elle avait juré de réussir. De certains cabinets de Paris partit une pensée de mort, déguisée sous la forme d'inspection; d'inspection chargée de *ne rien voir* et de tout condamner les yeux fermés.

En revanche, écoutons là-dessus les hommes indépendants et graves, bien informés sur la matière.., les solides organes de la vérité.

« La visite des établissements se fit, en présence des administra-
» teurs-commissaires. Loin d'amener la découverte d'aucun sujet de
» reproche, elle arracha, sur tous les chapitres, à M. l'Inspecteur,
» des paroles d'éloge; car l'évidence possède, au premier moment,
» une force invincible; et, quelques dispositions que l'on puisse avoir
» apportées, on ne peut pas dire *noir* pendant qu'on a *blanc* sous
» les yeux. Les odieuses préventions manifestées dans le principe
» paraissaient donc abandonnées, et rien ne semblait plus désormais
» pouvoir servir de prétexte à la persécution, à la ruine des Hos-
» pices de Nancy, publiquement justifiés et reconnus invulnérables..,
» quand, tout à coup, la Commission apprit le départ de l'Inspec-
» teur, qui (faute de temps, probablement) n'avait, malgré sa pro-
» messe, laissé voir son rapport à personne. — La suite a prouvé
» combien cette circonstance était fâcheuse, quand on a su quelles
» graves et capitales imputations se trouvaient insérées, sous la forme
» d'un *on dit*, dans la pièce dont il s'agit. Certes, si l'écrit en ques-
» tion ne fût pas resté ignoré sur les lieux, l'erreur qu'il consacre
» n'aurait pas pu subsister vingt-quatre heures. Trop de magistrats
» et d'honnêtes gens se fussent levés à la fois, — soit pour dissuader
» l'auteur à l'égard de son opinion chimérique, — soit, au besoin, et
» s'il y eût persisté, pour lui faire subir la confrontation des inculpés,
» et le sommer d'indiquer l'origine des affreuses suppositions dont il
» se rendait l'organe.

» Mais que renfermait-il donc, Messieurs, de si terrible et de si » décisif.., ce rapport mystérieux, que son secret a dérobé long-» temps à des démentis accablants, mais ne pouvait pas y soustraire » pour toujours?

» D'abord, les calculs erronés et d'une exagération choquante; » une fixation arbitraire, qui, repoussant nos vrais prix de jour-» nées, y assigne au hasard un autre chiffre, *on ne sait d'après » quelle supputation,* — et les gonfle ainsi, de manière à faire dis-» paraître en entier le sceau fameux que les distingue, LEUR MODICITÉ » MERVEILLEUSE.

» Ensuite, quelque chose de plus, et le voici, Messieurs;

» Sans disconvenir que, lors des inspections positives, on a trouvé » tout ASSEZ BIEN — (*assez* est modeste, et ce n'est pas ainsi qu'on » s'exprimait l'avant-veille en présence des faits),—on passe de ce » qu'on a vu à ce qu'on n'a pas vu; et, moissonnant à l'aise dans » le vaste champ des *ouï-dire* et des conjectures (*a*), on ose articuler » que, d'après des renseignements *extérieurs,* la quantité des ali-» ments *est tout-à-fait insuffisante,* et que les pauvres *n'ont point » à manger selon leur besoin; ces* MALHEUREUX étant *abandonnés à » la discrétion des religieuses!!!* — C'est-à-dire, en français, que » les Sœurs de Saint-Charles, s'engraissant sous nos yeux, de la » substance du pauvre.., poussent la cupidité jusqu'à laisser souffrir, » aux infortunés qu'on leur confie, les angoisses de la faim!!!

» Nous nous posséderons, Messieurs; — et, retenant, par un » effort dont vous apprécierez l'énergie, le torrent de vérités qui » surabonde et voudrait ici s'épancher, — nous comprimerons sur » nos lèvres le langage foudroyant de cette indignation sans mélange, » éveillée de toutes parts à la nouvelle d'une accusation... qu'il faut » bien nommer DÉLIRANTE, pour ne pas l'appeler ATROCE. — Un té-» moignage impassible et calme, rendu par les hommes qui avaient » le mieux en ceci le droit de prononcer, y servira de réponse monu-» mentale. La délibération solennelle, unanime, des conseillers mu-» nicipaux de Nancy, *organes d'une ville de 36,000 âmes, où pas » un être vivant n'oserait essayer de les démentir sur ce point,* res-» tera debout, pour montrer, buriné sur bronze, l'arrêt de l'opinion » publique, et pour renvoyer à qui de droit, l'infamie dont on voulait » couvrir l'Innocence (*b*). »

(*a*) On connaît ce vers de l'un de nos poètes modernes : *Le réel est étroit, le possible est immense.*

(*b*) Voici en effet leur langage, dont tous les termes portent coup :

« Que la nouvelle expérience (l'économat buraliste) soit faite dans les

Ainsi parlait, avec le maire en tête, — homme positif cependant et septuagénaire, vieilli dans les administrations sous l'Empire (*a*), — ainsi parlait A L'UNANIMITÉ la Commission des Hospices, dans l'acte par lequel, s'appuyant sur le Conseil municipal, UNANIME DE MÊME, et sur l'opinion des six préfets successifs, elle s'adressait aux Chambres, — avec l'assentiment formel de tous les députés de la contrée.

Voici comment elle concluait, après avoir écrasé sous des calculs accablants l'absurde thèse des partisans de la complication et du *mécanisme à tout prix,* — gens qui, malgré toute leur habileté dans l'art de manier les chiffres, n'en étaient pas même venus à pouvoir produire le moindre doute, à jeter le moindre nuage sur l'évidence :

« Ainsi, nous, qui, même à présent, déplorons l'exiguité de la » dotation de nos Hospices, et qui, malgré l'état prospère où nous » les avons amenés, regrettons chaque jour de ne pouvoir encore » ouvrir refuge à tous les infortunés dont les besoins l'exigeraient; » nous, qui, soigneux d'éviter la moindre dépense inutile, nous » consumons en efforts pour augmenter les revenus, ou diminuer les » charges, du bien des pauvres de Nancy (heureux lorsqu'il nous » est possible, avec une couple de centaine de francs économisés, de » trouver à fonder un lit nouveau, pour y faire entrer quelque indi- » gent délaissé qui soupirait après cette faveur) : nous allons assister » à de bien autres scènes de pénurie et d'abandon. Nous allons voir, » de nos yeux, pour la plus grande gloire des préjugés et des haines » de Bureaux, dissiper indignement, en un clin d'œil, le fruit de » tant de longs efforts, — *et gaspiller, comme à plaisir,* sur des res- » sources annuelles déjà trop faibles et dont l'emploi devait être sacré,

---

établissements où le service opéré à raison d'une somme fixe par journée ne pourvoit pas d'une manière satisfaisante aux besoins des indigents, etc. Mais qu'on veuille l'adopter dans les lieux même où, comme à Nancy, se trouvent des Sœurs hospitalières dont le zèle, l'activité, le dévouement et l'économie donnent la *certitude* que le service par abonnement *ne laissera rien à désirer*, c'est ce que le Conseil municipal a peine à concevoir.

» En résumé, le Conseil, *qui n'est, en cette circonstance, que l'organe de la population entière de la ville*, déclare *à l'unanimité*, et avec le sentiment d'une profonde conviction, « qu'il regarderait comme FUNESTE tout changement dans le mode actuellement suivi par l'Administration des hospices de Nancy. » (*Délibération du Conseil municipal de Nancy*, 30 mars 1837.)

(*a*) M. Welche, maire de Nancy, ancien secrétaire général de la préfecture des Vôges.

» *telle somme qui suffisait*, entre nos mains, *à sécher les larmes* » *de cinquante familles.*

» — Mais peut-être avons-nous tort de nous plaindre. Toute vic- » toire doit être coûteuse.., et nous admirons trop peu, Messieurs, » les magnifiques avantages obtenus ici par la Plume, — trophées ca- » pables à eux seuls de compenser tous les maux du monde. — Dans » les angoisses de la misère et du grand âge, dans la paralysie, la » cécité, la surdité, dans les douleurs de la sciatique, de la carie » ostéocope ou de la dysurie, des misérables resteront couchés sur » la paille dans un galetas solitaire; ils y mourront, faute de soins, » sans feu, sans aide et sans consolation dernière. Mais quel beau » succès, en revanche! Les Sœurs de charité, bien et dûment hu- » miliées, auront été chassées de la direction ménagère des hospices, » sous l'ingénieux soupçon de vol, et de vol homicide. Il y aura des » souffrances horribles, des pleurs et des grincements de dents; mais » les détails de l'Instruction du 20 novembre seront suivis au pied » de la lettre. L'Humanité gémira, c'est fâcheux, et quarante-cinq » ou cinquante malheureux vieillards de moins obtiendront place » désormais dans l'asyle que leur espérance attendait; mais la Pa- » pyromanie triomphera, et l'on aura réussi à faire noircir d'écri- » tures les surabondantes colonnes de quarante-cinq ou cinquante » registres de plus.

» — Ah! rentrons dans le sérieux, quelque triste qu'il soit ici; » car le rire du dédain s'efface, l'âme s'indigne et se révolte, en » présence d'une si froide barbarie. Non, Messieurs, et nous le ju- » rons, il n'est pas digne de notre siécle et de notre pays, qu'au » profit de l'échafaudage d'un système quelconque, on puisse im- » punément y remplacer le bien par le mal, y donner aux AMÉLIO- » RATIONS le nom d'abus, aux BÉNÉFICES le nom de pertes; y faire » prévaloir, par un épais pharisaïsme, la lettre de la loi sur son » esprit. Non, il n'est pas obligatoire en France, pour les fonction- » naires honnêtes gens, de sacrifier aux fantaisies du philanthropisme » officiel la philanthropie véritable, dans les cas où, de toute évi- » dence, le premier détruit la seconde. Non, non, quoi qu'on en » dise, il n'est pas permis, devant Dieu, de se jouer avec les pleurs » du pauvre; il n'est pas vrai que la tâche sociale des SECOURS, remplie » ou non remplie, soit mise au niveau par des chiffres; que la forme » des colonnes d'un bordereau puisse tenir lieu de charité, ni que » les larmes et le sang ne soient rien devant les flots d'encre.

» Autant que l'on peut empêcher les œuvres d'injustice et d'inintel- » ligence, on est obligé de le faire. L'importance du crédit dont » jouit un corps, est la mesure de ses devoirs. Nous recourons donc » à votre force, Messieurs, au moment où la nôtre expire. — En ac-

» cueillant notre pétition, dont l'intérêt, charitable et sacré, semble » de nature à réunir les opinions les plus divergentes; en la ren- » voyant à M. le ministre de l'Intérieur, par un vote énergique (vote » qui pourrait même être UNANIME, comme l'ont été jusqu'ici tous les » témoignages rendus à la cause dont nos fonctions nous constituent » les défenseurs) : vous dessillerez des yeux que l'on environne de » nuages, et vous ajouterez la grave autorité de votre suffrage aux » justes et pressantes réclamations d'une ville entière, dont nous » portons la supplique au pied du Trône. Flétrissant ainsi les dogmes » brutaux d'un paganisme administratif, vous nous aiderez à déta- » cher les hommes du culte puéril de la Formalité : orgueilleuse » idole, à laquelle on pourrait pardonner encore d'être aveugle et » sourde, si du moins elle ne se montrait pas cruelle, — mais qu'il » faut bien absolument enfin ébranler sur son piédestal, puisqu'elle » en vient à se faire immoler des victimes humaines. »

Comprise surtout par la Chambre des Pairs, cette pétition troubla la quiétude des égoïsmes plumitifs. On avait vu quelques hommes remarquables y adhérer avec force; M. Cousin, par exemple, qui s'était écrié : « J'aurais dix mains que je les leverais toutes pour une pareille cause (*a*). »

Comme il n'y avait rien à répondre, on se jeta dans les généralités; on prétendit NE PAS ÊTRE MAITRE de laisser aux villes l'option par elles demandée entre le régime du *clerc à maître* et celui de l'*abonnement*. Alors eut lieu la proposition Golbéry, Moreau et Vatry, tendant à investir le Pouvoir de la faculté d'être intelligent et juste (*b*).

Il serait trop long d'expliquer par quelles manœuvres, par quels moyens de tout acabit, l'esprit paperassier, ne voulant pas avoir le démenti, parvint à faire écarter l'adoption d'une mesure si salutaire. Malgré les mille artifices dont on se servit, malgré les passions qu'on sut irriter et les crédulités qu'on exploita, la Tyrannie de bas étage aurait été vaincue dans cette lutte, comme l'avait été déjà la Calomnie, si les autres villes pétitionnaires eussent mis à leurs réclamations la

---

(*a*) Séance du 17 juin 1839.

(*b*) Elle était ainsi conçue : « Les Commissions administratives des hospices pourront traiter de gré à gré, *même par voie d'abonnement*, de la fourniture des aliments et autres objets nécessaires à ces établissements, sans qu'il soit besoin de recourir aux formes prescrites par la loi du 16 messidor an VII et par l'ordonnance du 31 octobre 1821. Ces marchés seront seulement soumis à l'approbation du préfet, qui prendra l'avis des conseils municipaux. »

même énergie et la même constance que Nancy; mais il y a chez les soldats du Mal une ténacité qui leur assure le succès... toutes les fois que les zélateurs du Bien ne les égalent pas en persévérance. Nancy, qui avait ouvert le combat, publia seul des écrits pour le faire comprendre (*a*), et envoya seul à Paris des délégués spéciaux. Principal champion de la cause des pauvres, il reçut pour eux les coups sur la brèche; il eut l'honneur d'avoir pour ennemis quiconque méprisait l'infortune, et tous ses enfants prirent part à la défense de l'humanité (*b*).

C'est une dernière tâche qu'a remplie, de nos jours, l'ancienne CAPITALE DE TOUTES LES IDÉES GÉNÉREUSES, et dans laquelle, pour une fois encore, on retrouve, au plein niveau de ses majestueux souvenirs... la noble ville de Nancy, jadis si profondément chrétienne et sociale.

Du reste, tandis qu'elle succombait avec honneur sous l'imbécille omnipotence des Bureaux parisiens, — elle était environnée d'estime et d'hommages, non seulement en France mais à l'étranger, par quiconque se connaît soit en économie, soit en philanthropie, et ne sacrifie ni l'avantage financier réel, ni surtout le bonheur des malades pauvres, à la puérile multiplication des écritures et à la servile adoration de l'uniformité. C'est de Saint-Charles de Nancy que rayonne hors du Royaume le soleil de la charité ingénieuse, intelligente; c'est là qu'on en vient prendre des leçons. Saint-Charles est, pour la science des secours, le centre d'un mouvement grand et fécond, apprécié, surtout en Allemagne, par les hommes les plus compétents. Et la maison-mère, — sise encore aux lieux où les ducs de Lorraine l'ont jadis fondée, — ne se borne pas à fournir de sujets irréprochables les hôpitaux des Provinces rhénanes; elle est le foyer créateur de ce qui s'établit maintenant à Berlin, comme elle l'avait été, il y a peu d'années, du grand hospice des aveugles de Prague. — Heureusement pour le genre humain, il n'arrive guère qu'une même erreur domine partout à la fois; et quand la sottise brutale règne quelque part, la pensée, la moralité, trouvent un refuge ailleurs.

(*a*) *Pétition aux Chambres*, avec pièces probantes (1839); *Courtes observations* (idem); *État de la question* dans l'affaire des Hospices, ou *Salus pauperum suprema lex esto* (1840).

(*b*) Le bon Grandville, que nous venons de perdre, avait orné la pétition nancéyenne d'une vignette *parlante*, que l'on n'oubliera jamais. Il n'avait point consenti à en recevoir le prix; c'est un cadeau qu'il avait voulu faire aux intérêts de sa ville natale, et à la cause de tous les pauvres de France, alors défendus par elle.

Note 18, page 137.

« Ecole dirigée par M. Piroux, avec une rare distinction et d'étonnants succès. »

Fils d'un homme estimable, qui, lieutenant de police à Lunéville, y avait senti les derniers battements du cœur de la nation lotharingienne, et y avait pris d'intéressantes notes sur les phases finales de la vie propre des deux héroïques duchés, M. Piroux avait respiré au berceau quelques restes du souffle de l'atmosphère lorraine, si féconde en grandes idées morales et civilisatrices. Rien d'étonnant à ce qu'il lui soit arrivé d'adopter pour devise dès l'enfance la maxime que voici : « Cherchez votre satisfaction particulière dans les choses qui puissent servir à l'intérêt général. » En partant donc de cette pensée, — dont un christianisme plus complet devait plus tard, chez lui, développer mieux les conséquences, — il s'était livré de bonne heure à l'étude des sciences philanthropiques; il a fini par s'occuper uniquement de combattre le surdo-mutisme. Pour cela, il a fondé, au milieu des départements de l'Est, une école de premier rang, et qui n'a rien de provincial.

Chef de méthode, il a fait de Nancy, pendant plusieurs années, le point d'émission du journal *l'Ami des Sourds-Muets,* unique feuille de ce genre alors existante dans le Royaume. Et si, depuis, M. Piroux a quitté cette œuvre doctrinale, pour se livrer uniquement à l'œuvre pratique, qui lui paraît réclamer tous ses soins, — la publication de son recueil, acceptée par les quatre-vingts départements, avait du moins prouvé que Nancy n'a pas complétement cessé de pouvoir fonctionner comme centre non secondaire, — comme CAPITALE, au moins intellectuelle.

Hors de Paris (si l'on excepte Lyon, la cité des martyrs, le siége primatial des Gaules et le foyer des missions étrangères), il ne reste peut-être pas d'autre ville où puisse commencer quelque chose, — d'autre ville d'où puisse être donné un élan qui s'étende à la France entière, — que celle où trônaient les bons et brillants princes de Lorraine; que ce Nancy, autrefois si majestueux, si progressif et si croyant.., dont les souverains portaient honorifiquement quatre couronnes royales.

Note 19, page 139.

« Trois associés ou correspondants de l'Institut. »

Le marquis de Villeneuve-Trans (précédemment connu sous le nom de vicomte François de Villeneuve-Bargemont), auteur des *Tombeaux des grands-maîtres de Malte,* de l'*Histoire de saint Louis,* etc., — écrivain dont on espère que la santé, ruinée depuis quelques années, va se rétablir assez pour lui permettre de reprendre des travaux, — est membre associé libre de l'académie des Inscriptions.

Sont au nombre des correspondants de l'académie des Sciences, M. de Haldat, physicien distingué, connu surtout pour les progrès qu'il a fait faire à l'étude des lois des corps aimantés (*a*), et M. Braconnot, célèbre chimiste à qui l'on doit la découverte d'une foule de substances, notamment de l'acide nommé par lui *nancéïque*, et de la xyloïdine, première origine du fulmicoton.

Note 20, page 139.

« Utile et pacifique institution dont le premier exemple a été donné par l'ancienne capitale de la Lorraine. »

Ici ne seront pas déplacés quelques mots de la préface du volume *Foi et Lumières :*

« A tous égards, fût-ce au point de vue simplement social, le premier des besoins de notre temps était la renaissance des convictions religieuses, et, par là, des vertus qu'elles inspirent.

» Mais comme rien, sur la terre, n'arrive à se réaliser sans recevoir en quelque chose le cachet de son époque, il fallait, eu égard aux préjugés existants, que cette résurrection, quoique pleine, réelle et pratique, fût visiblement LIBRE ; libre jusqu'à présenter tous les signes, jusqu'à prendre, pour ainsi parler, toutes les allures de l'indépendance. Au milieu des dé-

---

(*a*) M. de Haldat du Lys appartient à une famille profondément lorraine, dans laquelle s'était fondue la descendance du frère de Jeanne d'Arc, et qui n'avait pas même d'autres armes que l'écusson de celui-ci.

fiances d'un siècle qui a si grand'peur des prêtres, il importait qu'on ne pût pas attribuer aux efforts spéciaux du clergé, certains résultats consolants, dus sans doute en grande partie à ses vertus et à ses prières, mais amenés souvent aussi, de nos jours, par le simple apostolat des laïcs, des convertis surtout, dont le monde comprend mieux la langue et suspecte moins obstinément la sincérité.

» Il n'y avait donc pas de service plus réel à rendre à la France, que de créer dans son sein, en dehors de l'action proprement ecclésiastique, des centres intellectuels et moraux, où fussent encouragés, où s'éclairassent l'un l'autre par des conversations doctes et paisibles, les hommes qui spontanément, c'est-à-dire presque sans autre cause que la grâce de Dieu, tendaient à embrasser de bonne foi la croyance et même l'orthodoxie.

» Ainsi se sont formées, depuis quelques années, de studieuses réunions chrétiennes : espèces de salons sérieux, ou, si l'on veut, d'académies sans prétentions, qu'est venue peupler une classe d'hommes instruite et régénérée.

» Là, dégagé de cet amas d'*opinions reçues* qui pèse ailleurs sur la pensée, et qui la rend si lourde et si vulgaire, on est sorti du misérable cercle où, piétinant sans fin comme des mulets aveuglés, tournent en foule sur leur piste rebattue les journalistes et leurs lecteurs. Mis au large, on a respiré, en travaillant, l'air de la conscience et de la loyauté; on a cherché le vrai, le bon, le beau, avec une droiture dont les partis humains n'ont pas même la claire idée, — plus ou moins dominés qu'ils sont par des passions, soit furibondes, soit despotiques, soit rancunières.

» Là, doucement et savamment occupé de tous les ordres de connaissance qui peuvent, par un côté quelconque, toucher aux intérêts éternels, on a bien vite oublié des restes de chétives querelles... incompatibles avec le calme et la bienveillante compréhension qui règnent à de pareilles hauteurs.

» Là enfin, jetant bas franchement les guenilles du *vieil homme*, — que s'attache si bien à conserver chaque égoïsme, individuel ou collectif, mais dont l'Eglise nous engage à nous dépouiller, — on a, sans regrets, entrepris cette chaude et noble rénovation dont elle parle, « du cœur, du langage et des œuvres. »

« Telle est, à des degrés divers, l'histoire de l'*Institut religieux et littéraire* d'Aix en Provence', des deux *Instituts catholiques* de Paris et de Lyon, du *Cercle catholique* de la rue de Grenelle, de celui qui vient de se fonder à Clermont, etc. Tel fut dès l'origine le but de la société *Foi et Lumières* de Nancy, à laquelle avait été réservé le bonheur de donner l'exemple, et qui se félicite d'avoir pu, précédant toutes les réunions du même genre, — toutes celles du moins dont l'organisation fut académique et complète, — ouvrir en France, à la jeunesse intelligente, une route dont les avantages, aussi passagers qu'on voudra, auront été certains (*a*). »

Bien entendu que non seulement une foule de gens se sont trompés du blanc au noir sur le but de la chose, mais que les départements

---

(*a*) Pages v à viii, seconde édition (1845).

lorrains ont été les derniers à sentir l'honneur de l'INITIATIVE EUROPÉENNE qu'en cela la Lorraine avait prise. Il n'y a point de lieu, peut-être, où le loyal et conciliant caractère de l'œuvre ait été moins saisi qu'à Nancy même; point de ville où, dans certains esprits crédules, se soient formées, sur les intentions de ce groupe de penseurs, des idées plus fausses et plus folles. — Cela devait être; car on peut appliquer aux institutions, tout aussi bien qu'aux hommes, la règle généralement connue, déjà proverbiale avant Jésus-Christ : « Nul n'est prophète en son pays. »

Du reste, méconnue de près, la société *Foi et Lumières* est comprise de loin. Non seulement diverses parties de la France, mais la Belgique, l'Italie et l'Angleterre, lui ont donné des preuves d'une intelligente sympathie. « J'aurais bien voulu pouvoir, » écrit le savant Wiseman, « me présenter en personne aux séances de cette » excellente compagnie, afin d'attester ainsi, plus formellement, mon » estime et ma déférence pour ceux qui ont su donner un exemple » DIGNE D'ÊTRE IMITÉ PAR LES CATHOLIQUES DES AUTRES VILLES ET DES AUTRES » PAYS. »

Le règne des chimères n'a qu'une certaine durée. La vérité, souvent inaperçue d'abord, niée longtemps des masses, visible pendant mainte année aux seuls esprits éminents, finit heureusement par prévaloir.

NOTE 21, PAGE 141.

« Sa prélature serait fort convenablement, plus tard, érigée en archevêché. »

Il en avait été fortement question dès le règne du duc Charles III. On proposait en 1598 de donner pour suffragants au futur archevêque de Nancy deux évêques, dont l'un eût résidé à Saint-Dié et l'autre à Saint-Mihiel. Mais Rome fut mise dans l'impossibilité morale d'accéder à des vœux si justes, tant l'astucieuse et menaçante politique du cabinet de France fut constante à peser sur le Saint-Siége pour l'empêcher d'autoriser les demandes formées; de peur que, la situation de la Lorraine venant à se régulariser de plus en plus, il ne fût moins facile un jour de jeter, comme on le voulait, des éléments de désordre dans ce pays, que les Bourbons avaient en vue d'accaparer. Au lieu donc d'obtenir les droits d'église métropolitaine, la capitale des Lorrains ne fut pas même établie centre d'un diocèse. Les choses se réduisirent à l'érection d'un siège *primatial,* prélature

reconnue dans tous les états des Ducs, mais purement honorifique; et ce n'est que plus de dix ans après la mort de Stanislas que put enfin être érigé l'évêché de Nancy (*a*).

Le premier primat avait été le cardinal Charles, fils du duc Charles III (1602-1607); le second, Antoine de Lénoncourt, abbé de Beaupré (1607-1636). Après lui, les honneurs de la primatie avaient passé à divers princes de la maison de Lorraine : Charles, abbé de Gorze (1636-1645); Charles, fils du duc Nicolas-François, et qui devint plus tard Charles V (1645-1659); Alphonse d'Harcourt (1659-1687); enfin, Charles, frère du duc Léopold (1687-1715). Au bout d'une vacance de sept ans, François-Vincent-Marc de Beauvau-Craon (1722-1742) obtint la crosse de primat, que porta ensuite Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré (1742-1774). Louis-Hector-Honoré-Maxime de Sabran-Forcalquier, qui lui succéda (1774), avait été désigné pour devenir, trois ans plus tard, évêque de Nancy; mais son sacre n'eut pas lieu en cette qualité, le prélat s'étant vu nommé presque aussitôt à l'église-pairie de Laon (1777).

Depuis la transformation du siége primatial en siége cathédral, il a été occupé par les évêques suivants :

Messeigneurs :

Louis-Apollinaire de la Tour du Pin Montauban (1778-1783);

François de Fontanges (1783-1787);

Antoine-Louis-Henri de la Fare (1788-1802);

Antoine-Eustache d'Osmond (1802-1823), en l'absence duquel M. Costaz administra (1811-1814);

Charles-Auguste-Marie-Joseph de Forbin-Janson (1824-1844), sous qui furent coadjuteurs, d'abord l'évêque de Rose (1835-1837) puis l'évêque de Joppé (1839-1844);

Alexis-Basile Menjaud (1844), évêque actuel.

Se sont aussi prétendus investis du droit de ceindre la mitre épiscopale de Nancy, et ont lancé des mandements en conséquence, trois prélats schismatiques; savoir, les sieurs :

Lalande (1791-1793),

Nicolas (1800-1801),

L'Hôte (1832),

lesquels pseudo-évêques s'étaient fait *sacrer*, le premier par Gobel, le se-

---

(*a*) La bulle d'érection de l'évêché est du 17 novembre 1777. Quant au siége primatial, il existait depuis 1602.

cond par des disciples du même apostat, et le dernier par le patriarche johannite Bernard-Raymond, ce grand-maître des Templiers près de qui s'est allé faire oindre Châtel.

A l'aide des perturbations immenses qu'avait amenées la crise révolutionnaire; à l'aide surtout des idées fausses et des grossières ignorances qu'était parvenue depuis longtemps à répandre la clique de Saint-Médard, les deux premiers de ces intrus arrivèrent à une sorte de possession passagère. Le troisième fut moins heureux. — C'est que la pensée humaine avait marché : déjà l'on échappait au règne de l'abêtissement janséniste. Philosophe ou chrétien, on commençait à ne plus prendre des vessies pour des lanternes, et, soit que l'on optât pour la croyance ou pour l'incroyance, on ne méconnaissait plus, du moins, à quels signes se caractérise une religion sérieuse, — une religion telle que l'homme de sens doit la vouloir, dès qu'il fait tant que d'abandonner le rationalisme pour la Révélation (*a*).

Note 22, page 142.

« Depuis que n'existent plus les restes de la courtine d'Haussonville, avec son antique et glorieuse arcade. »

L'avis suivant parut le 18 février 1847 dans l'*Espérance*, journal auquel nous avions cru devoir l'adresser, pour y faire donner publicité au fait important qui s'accomplissait :

« En ce moment, s'opère, à Nancy, la démolition du reste de la courtine de liaison du bastion de Vaudémont au bastion d'Haussonville. C'était la seule portion de mur qui subsistât des superbes fortifications bâties pour les deux villes sous Charles III. Déjà presque enterrée depuis longtemps, la seule arcade qui n'eût pas été détruite de l'ancienne porte Saint-Nicolas va tomber. Il n'y a plus un moment à perdre pour les visiteurs curieux, s'ils veulent la traverser encore, quoique déjà méconnaissable, et pouvoir dire à leurs enfants qu'ils ont passé sous cette voûte glorieuse par où la Ville Vieille reçut tant de cortèges magnifiques; sous cette voûte par où passèrent, à la suite de Léopold (1698), les huit cents chevaux et les soixante chameaux, trophées des victoires des Lorrains sur les Turcs; sous cette voûte par où fit aussi son entrée triomphale (1700), mais seulement après sa mort, le sauveur de Vienne et de l'Europe entière, le plus

(*a*) On a coutume de compter, en outre, parmi les intrus de Nancy, — mais à tort, — un sieur Chatelain (mars-avril 1791), qui n'eut que la faiblesse de tergiverser, de ne pas franchement dire non, et de colorer son refus par diverses excuses. A cette poltronnerie près, il ne fut point déserteur, s'étant abstenu de subir la coupable comédie d'un quasi-sacre.

parfait héros connu ; ce célèbre duc Charles V, appelé avec raison *le meilleur des grands hommes.* »

Le 27, le même journal contenait une note plus étendue, destinée à éclaircir et à fixer les idées de la foule par certains détails positifs, dont avait besoin, même à Nancy, le plus grand nombre des visiteurs :

SUR LA VIEILLE PORTE SAINT-NICOLAS, DITE ENTRE LES DEUX VILLES (*a*).

« Attirés par le spectacle de la démolition qui s'opère au centre de Nancy, les curieux qui tiennent à passer sous les débris de l'ancienne *Porte Saint-Nicolas*, s'étonnent du peu de hauteur de l'arcade. C'est que d'abord, sans parler de l'entassement des terres qui a eu lieu du côté de la rue de la Pépinière, il faut tenir compte de l'exhaussement de plusieurs pieds qu'a reçu même la Grande Rue de la ville vieille. C'est qu'ensuite, il ne s'agissait pas là d'un arc triomphal, mais d'un passage réellement militaire, et qu'en pareil cas les voûtes ont pour l'ordinaire peu de hauteur. Celle-ci, qui était basse et courbe, ressemblait beaucoup, au dedans, à sa contemporaine, la voûte de la porte de la Craffe, sous les tours de la citadelle.

» Nous disons *sa contemporaine* (nous pourrions peut-être dire sa fille), quoique les tours de la Craffe remontent à 1463; car il ne faut pas croire que la vieille porte Saint-Nicolas, dont la coupe est ogivale, soit vraiment du temps de Charles III, comme celle qu'on appelle du même nom au bout de la rue Saint-Dizier, ou comme les portes Saint Georges et Saint Jean. Ces belles entrées, si admirées des connaisseurs,—et si remarquables effectivement dans le style d'architecture propre aux fortifications,— furent bâties de plein jet par Orphée et Galéan ; tandis que celle dont nous parlons préexistait, et que, seulement, L'Hoste ou D'Estabili, la faisant entrer dans leur escarpe, la rattachèrent à la magnifique enceinte bastionnée dont ils environnaient les deux villes.

» On sait que, placée sur l'axe de la rue des Dominicains, et de ses prolongements, cette porte conduisait à la rue (seule irrégulière dans la Ville Neuve) qui se nomme encore *faubourg Saint-Nicolas*, parce qu'en effet, avant les créations opérées par le grand Charles III, c'était un faubourg, c'était celui qui menait à Saint-Nicolas-de-Port. Quand la nouvelle porte fut construite à l'entrée de la rue Saint-Dizier, l'ancienne prit le nom de *Vieille porte Saint-Nicolas*, ou de *Porte Saint-Nicolas entre les deux villes*. Dans le système des fortifications perfectionnées, on prolongea sa voûte,

---

(*a*) Suivant le principe précédemment expliqué (page 50), *porte Saint-Nicolas* doit admettre le trait d'union, parce qu'il ne s'agit point d'une arcade simplement dédiée au *saint* nommé *Nicolas*, mais bien de la sortie qui conduisait à la bourgade dont le nom indivisible était *Saint-Nicolas;* comme on appelle encore *porte de Toul*, *porte de Metz* celles qui mènent à ces villes.

pour lui donner en étendue toute l'épaisseur du rempart ; et en la prolongeant, on le fit obliquement, afin d'en placer la sortie dans la gorge du bastion d'Haussonville, sous le feu du bastion de Vaudémont (*a*), en sorte que le pont, qui partait de là, sur de larges fossés, ne débouchait plus au lieu où est située la fontaine de Neptune, près de la Comédie, mais venait aboutir vers l'emplacement du café Deraucourt, ou du magasin Babin.

» En définitive, l'arcade restante, — devant laquelle il faut se mettre, dans la rue de la Pépinière, si l'on veut apercevoir, par dessous sa voûte, la Grande Rue de la ville vieille avec le même œil dont la voyaient jadis les gens qui y pénétraient lors de la gloire de nos contrées ; — l'arcade restante, disons-nous, appartient au Nancy primitif, au Nancy de Raoul, de Charles II, de René, et non pas à la superbe enceinte murée qui s'était élevée autour de la capitale de la Lorraine dans les beaux siècles de cette puissance. Léopold et Charles V ont bien fait leur entrée par là, puisqu'on avait fondu cette porte avec les fiers remparts de Charles III et de Henri-le-Bon ; mais c'est par là aussi qu'antérieurement le duc Antoine était revenu victorieux d'Alsace, après avoir sauvé ses Etats, et tout l'Occident, de la vandale férocité des Rustauds ; mais c'est également par là qu'avait été rapporté dans nos murs le corps du Téméraire, à la suite de cette bataille de 1477 qui changea les destinées de l'Europe. A cette arcade, qui va tomber, se rattachent donc des souvenirs historiques de premier ordre ; et cela en plus grand nombre qu'à aucune des portes de Paris ; que peut être même à aucune des voûtes sous lesquelles on peut encore passer à Rome. »

Suivant un lotharingiste pour les opinions duquel nous avons grande considération, l'article qu'on vient de lire serait erroné ; l'ancienne porte dite de Saint-Nicolas aurait consisté en certaines voussures, au nombre de trois, placées au fond du rempart, à cinquante pas sur la droite de l'entrée de l'arcade : voussures qu'on ignorait, et dont l'existence a été découverte pendant la démolition, par l'enlèvement du terre-plein de la courtine, qui les a laissées à nu.

Mais ces trois arceaux sans épaisseur, que le corps du terrassement avait toujours masqués, n'étaient qu'un jeu de bâtisse, qu'une manière bien connue d'économiser des toises cubes de maçonnerie et de les remplacer par de la simple argile. Jamais ils n'ont pu conduire à rien ; car ils se trouvaient situés à moitié chemin entre la Grande Rue et la place Carrière ; juste en face d'une masse primitive de maisons, contemporaine de la fondation même de Nancy.

Seulement, nous pouvons avoir eu tort d'énoncer affirmativement une chose discutable : savoir, que Léopold et le corps de Charles V aient passé sous l'arcade antique. Comme le pont qui y conduisait

(*a*) Le bastion de Vaudémont, comme on le sait, est celui dont les restes peuvent se voir encore dans le jardin de l'Evêché.

avait été dérangé par les Français pendant leur séjour, et n'avait peut-être pas été rétabli pour cette occasion, il n'est point impossible que les princes lorrains, à leur retour en 1698 et 1700, se soient trouvés obligés d'entrer par la Porte Neuve ou Royale, quelque odieuse que fût aux habitants de la ville cette percée faite par les étrangers (*a*).

Il y a là, si l'on y tient, recherches et vérification à faire.

Mais, en toute hypothèse, l'arcade profonde et principale qui donnait accès sur la Grande Rue, et qui formait le centre des voûtes dites des Chameaux, est bien l'ancienne porte nationale de Nancy. C'est indubitablement la porte primitive, celle par laquelle avait été apporté chez Georges Marque le corps de Charles le Téméraire, celle par où le bon duc Antoine était rentré vainqueur des Rustauds et sauveur de tous les principes sociaux de l'Europe. — Rien ne manquait donc à la vénérable importance d'un pareil monument; et partout nous voyons conserver avec soin, pour leur valeur *purement historique* et sans intérêt d'*art*, des débris de monuments qui sont loin, bien loin à coup sûr, de rappeler autant de gloire.

Quand, pour préparer la réussite des plans de son ambition, et dépouiller de leur principale défense les régions d'entre Rhin et Meuse, qu'il voulait pouvoir livrer aux fureurs de ses exécrables alliés, Richelieu, foulant aux pieds tous les serments, fit démolir l'enceinte de Nancy, — cette courtine ne fut point abattue. C'est que non seulement elle embrassait la voûte d'entrée dite de Saint-Nicolas (on laissait debout toutes les portes), mais qu'elle renfermait aussi de nombreuses casemates, possibles à utiliser encore comme magasins civils. Lorsque sous Stanislas on éleva l'arc de triomphe, on tourmenta, mais sans la détruire, cette belle muraille de briques à couleurs diverses, se bornant à y encastrer les marches de l'un des deux escaliers qui conduisaient au sommet du nouvel édifice. Enfin, depuis la suppression des escaliers, — détruits en quelque sorte à plaisir, par suite d'une infatigable ardeur de renversement, qui n'a guère plus épargné les monuments du Roi de Pologne que ceux des ducs de Lorraine,

---

(*a*) Située presque au même lieu que l'arc de triomphe actuel (un peu plus vers la droite), cette porte neuve, bâtie par ordre de Louis XIV, était ornée de sculptures de Bagard, mais les gens du pays l'avaient en horreur. Néanmoins les Lorrains ne la détruisirent pas, et même Léopold y plaça son académie des beaux-arts. C'est à Stanislas qu'en appartient le remplacement, lorsqu'il voulut, avec raison, que la Carrière fût enfilée exactement selon son axe.

— le vieux rempart était demeuré profondément échancré ; mais cependant il subsistait, et non sans un reste de majestueuse beauté. De hautes maisons s'étaient fièrement perchées sur ses massifs ; des giroflées et des chélidoines croissaient dans ses arrachements ; l'ensemble en restait pittoresque ; et l'on garde avec respect à Rome, au milieu des lieux habités, des ruines de ce genre, moins précieuses à bien des égards.

D'ailleurs, la courtine d'Haussonville n'eût-elle possédé aucun mérite, ni par elle-même, ni par ses glorieux souvenirs, elle était encore à conserver COMME CLÔTURE NÉCESSAIRE ; car ce mur tenait lieu d'une barrière indispensable, que les Nancéyens, s'il n'eût pas existé, auraient dû s'empresser de bâtir.

D'abord, en effet, la Grande Rue de la ville vieille, qui n'était pas sans physionomie, exigeait, pour conserver son espéce de mérite, de ne pas être mise en contact avec celles de la ville neuve. N'étant point tirée au cordeau, *et ne devant même jamais arriver à s'aligner* (à moins de perdre tout caractère, — à moins de voir s'anéantir et la tourelle de Callot, et jusqu'aux précieux restes du palais des Ducs), — elle avait besoin de demeurer soigneusement éloignée des rues droites et modernes, lesquelles ne pouvaient, par le rapprochement, que la faire paraître laide, sans y rien gagner pour leur compte.

Aussi peu utile que peu agréable, la mise en communication de rues d'un niveau si différent, et qui, de toutes manières, se mariaient si mal, n'offrait aucun avantage, même matériel ; les gens de l'ancien quartier de la Boudière n'ayant nul intérêt à voir s'exécuter une percée qui ne pouvait donner que sur une impasse, et sur une impasse NÉCESSAIRE. Car tel est le fond de la rue de la Pépinière, destiné par sa nature à ne s'ouvrir qu'aux seuls piétons, à demeurer cul-de-sac pour les voitures, — à moins que l'on n'ait le projet barbare d'abattre une partie des arcades monumentales du trottoir Stanislas (*a*).

Le Roi de Pologne avait voulu faire, de la jolie place à laquelle on a donné son nom, le centre du luxe et de la gaîté de sa capitale, le rendez-vous des promeneurs, le lieu où afflueraient les équipages. Sous lui elle était animée, vivante, et l'aspect joyeux n'en laissait

(*a*) Peut-être bien y a-t-il des gens qui rêvent cet acte de vandalisme ; et encore, plaise à Dieu que ce soit là le seul dont fera naître l'idée de la triste destruction de la courtine d'Haussonville ! Une fois arrivés sur le vide formé par la disparition de l'ancienne porte Saint-Nicolas, les habitants de la Grande Rue (ville vieille) sentiront vivement l'ennui de se voir arrêtés tout court, quinze pas après l'inutile sortie qu'on leur aura faite. Alors, non seulement ils demanderont que sur leur gauche on démolisse une partie des jolis bâtiments des trottoirs Stanislas, mais c'est surtout en

rien à désirer, parce que toutes les communications du vieux et du nouveau Nancy s'opéraient par l'arc de triomphe appelé Porte Royale, et parce qu'on avait eu soin de fermer la porte Saint-Nicolas entre les deux villes.

Légèrement dépeuplés d'abord, vers 1780, par la formation de la place de Grève, laquelle créa, pour la partie occidentale de la ville vieille, une jonction avec la rue des Ponts sur le terrain du bastion des Michottes, — les trottoirs et la place Stanislas perdirent bien davantage sous Napoléon, par l'ouverture de la rue Dammerval, qui changea très-sensiblement le cours de la circulation populaire. Toutefois, la déchéance qu'ils subirent alors, malgré diverses réclamations qu'elle suscita, était motivée par l'utilité publique. C'eût été trop accorder aux intérêts de l'élégance, il faut en convenir, que de vouloir, pour maintenir florissant un quartier monumental et d'honneur, refuser à beaucoup d'habitants la commodité de relations directes par la ligne centrale des deux villes. Mais, comme chacun apercevait l'étendue et la tristesse du sacrifice, on se promit bien de ne pas laisser la décadence aller plus loin. La place Stanislas se trouvait désormais réduite à un tiers de son animation primitive : ce tiers de vie, qui lui restait, semblait au moins *consolidé,* et jamais les gens n'eussent imaginé que personne oserait songer plus tard à le lui enlever. Or c'est pourtant ce qu'on vient de faire, et sans raisons d'aucune sorte. En détournant de là le peu de population qui s'y portait encore, on achève de frapper de mort cette belle partie de Nancy.

Désobstruer un lieu dont la clôture AVAIT ÉTÉ RENDUE NÉCESSAIRE par la construction de la Place Royale et par l'érection de l'arc de triomphe qui avait remplacé la Porte *Saint-Nicolas entre les deux villes,* c'était marcher tellement au rebours de toutes les indications réunies, que, si quelque chance future, venant du dehors, eût menacé d'amener le renversement du débris de rempart dont il s'agit, Nancy aurait dû s'y opposer avec force, ET PAYER au besoin POUR CELA. Précieux obstacle existant, qui dispensait de recourir à l'établissement d'une barrière, car une barrière était indispensable pour fermer de fausses issues en cet endroit, — le reste de courtine qu'on avait justement le bonheur d'y

---

avant qu'ils s'impatienteront de l'obstacle; ils voudront déboucher sur la Comédie par le jardin du café; et vous ne tarderez pas à les voir demander le sacrifice des deux charmantes fontaines grillées, afin qu'à travers l'emplacement de celle de Neptune, les voitures puissent aller tout droit à la rue des Dominicains, suivant l'axe de l'issue si mal à propos ouverte.— La Ville, dit-on, résistera fortement à ces velléités barbares. Soit; c'est possible; mais pourquoi s'être mis dans le cas de les faire naître? A combien de fautes ne s'expose-t-on pas, lorsqu'on en commet une première!

posséder, méritait d'être conservé, quand même il n'eût pas eu la moindre valeur historique.

Mais non ; l'on s'est plu, sans motifs, à tout gâter à la fois ; et, par une malencontreuse alliance de barbaries, plus déplorables les unes que les autres, on est parvenu, en faisant disparaître l'*ancien,* à le raser au détriment du *moderne.* Hormis les citoyens domiciliés sur la Carrière (et peut-être même pas tous), il n'y aura plus personne qui désormais soit conduit à traverser l'arc de triomphe, devenu un monument désert et inutile. Il sera COMME UN PONT SANS EAU, de dessous les arches duquel on aurait détourné la rivière... Et c'est pour arriver à ce triste et grotesque résultat, qu'on s'est livré aux fantaisies d'un vandalisme historique de premier ordre ! C'est pour en venir là, — oui, rougissons, — que l'on a fait table rase des plus glorieux souvenirs ; que l'on a détruit l'arceau vénérable qui rappelait les grands exploits de René et d'Antoine, et renversé, sans hésitation ni regret, dans la capitale même de la Lorraine.., le seul fragment de l'enceinte primitive, nationale, — le seul pan de muraille *vraiment lorrain* qui demeurât encore debout (*a*).

Eclairés et remués peut-être par les observations qu'on vient de lire, — observations dont nous ne pouvions ici nous dispenser, car d'une part elles sont trop vraies, trop frappantes pour être tues, et, de l'autre, trop *nancéiennes* pour ne pas prendre forcément place dans une monographie sur Nancy, — quelques lecteurs demanderont pourquoi nous ne les avons pas émises avant la démolition, afin de la faire abandonner.

La réponse est bien simple.

Quand fut publiée la résolution finale d'après laquelle allaient être renversés les restes de la courtine de liaison du bastion d'Haussonville au bastion de Vaudémont, l'exécution de la chose était annoncée comme devant suivre de si près l'ordre donné, qu'il n'y avait guère de chance d'y mettre arrêt, et de combattre d'une manière efficace ce parti pris, sinon en imprimant à l'opinion une grande secousse ; ce qui, en aussi peu de temps, et lorsqu'il eût fallu tant se hâter, n'aurait évidemment pu se faire sans le moyen de quelque chaleur, sans l'emploi de quelque vivacité de style.

(*a*) Les remparts de la citadelle (à l'exception des portes), bien que rebâtis sur des fondements et d'après des modèles lorrains, sont l'œuvre des garnisons étrangères. Quoiqu'ils rappellent encore une ombre chère au patriotisme, ils n'avaient pas été construits pour le pays, mais contre lui. L'unique mur tout-à-fait national, c'était donc le débris sacré de la courtine d'Haussonville-Vaudémont : celui précisément qu'on vient de jeter bas... afin d'arriver à quoi ? afin de dépeupler et de rendre superflue la *Porte Royale* élevée sous le règne de Stanislas.

Or, bien qu'un tel rôle n'eût rien d'illégitime en soi, l'auteur des présentes remarques ne voulut pas le prendre; et cela par deux raisons :

1° Quoique restée longtemps spéculative, quoique passée seulement à l'ordre pratique par une décision récente et subite, la pensée de destruction de la vieille porte Saint-Nicolas et de ses dépendances partait de loin; elle venait de magistrats municipaux très-antérieurs au Conseil de Ville d'à présent, lequel n'a eu en ceci d'autre tort que de ratifier comme bons, et sans un nouvel examen, des plans jadis adoptés à la légère. Les idées auxquelles on a obéi en 1847 ne sont point du tout celles de l'intelligente génération qui se forme; elles avaient été conçues il y a trente ans, à une époque où personne ne sentait encore le prix de la conservation des monuments au simple point de vue de l'histoire, et où l'on ne regardait comme dignes d'être sauvés de la pioche et du marteau que les menus objets empreints d'une beauté artistique matérielle.., chacun se regardant comme suffisamment exempt de vandalisme dès qu'il avait rangé dans des musées force débris de l'art païen, — des bras et jambes de bacchantes, ou des torses d'Antinoüs. — Il n'eût donc pas été juste de laisser peser sur les représentants actuels de la ville de Nancy une sorte de blâme, toujours sans doute un peu fondé à certains égards, mais que l'équité veut qui s'affaiblisse beaucoup *en s'étendant*. Et néanmoins il aurait été difficile, malgré les intentions de l'auteur, qu'un tel effet d'apparente sévérité n'eût pas lieu. Dans un morceau de circonstance, pareille impression se fût produite d'elle-même; elle fût résultée de la simple présence des pages un peu colorées que le salut du monument eût rendues nécessaires.

2° Ce qui a précipité surtout la destruction dont il s'agit, c'est le désir général qu'on éprouvait de fournir du travail aux ouvriers gênés, et la déplorable imagination qui est venue de leur faire ainsi gagner des salaires; comme si l'on n'eût pas été maître de leur créer quelque besogne moins barbare.., utile ou même inutile, mais qui du moins ne fût pas nuisible! Or, en présence d'une misère qui allait presque jusqu'à la disette, les archéologues se sentaient peu de courage pour combattre une mesure qui, bien que funeste, et malheureusement irréparable, produisait l'illusion d'un bienfait, et semblait racheter ses inconvénients par l'avantage momentané qu'elle apportait aux prolétaires.

Celui donc qui parle ici,—se voilant la tête comme à l'aspect d'un de ces sacrifices qui ne semblent pas pouvoir être empêchés, — renonça, pour sa part, à toute réclamation.., et détermina de même à s'en abstenir, malgré leurs regrets, les personnes qui lui firent l'honneur de le consulter.

Il lui parut que l'acte sauvage dont nous parlons, — la démolition de la plus ancienne porte de Nancy, de celle ou passèrent les Raoul et les René, — le rasement de l'unique pan de mur qui restât d'une enceinte célèbre, aussi remarquable jadis pour l'intention que pour l'exécution, — était un de ces faits, affligeants mais à peu près inévitables, que, sans mot dire, l'homme sage laisse accomplir... QUAND L'HEURE LUI PARAIT EN ÊTRE VENUE; quand il voit bien que l'indifférence et l'incompréhension publique les permettent, — on dirait presque, les encouragent, — sauf à s'en montrer honteuses et fâchées aussitôt qu'il n'est plus temps d'y porter remède.

Seulement, les hommes à esprit non étroit, à études non superficielles; ceux qui n'ignoraient point une chose sur laquelle les livres se taisent, mais qui n'en est pas moins réelle, — la grandeur morale du rôle de la

ville d'Antoine et de Charles III; — ceux-là sont allés pendant quelques jours, en silence, méditer sur la prochaine disparition de ruines si augustes et si touchantes.

Couronné de superbes ouvrages à la même époque que le rocher maltais, avec le même soin, pour le même but.., Nancy avait reçu la même consigne. Comme Malte, il avait été cuirassé, remparé, dans un dessein supérieur aux simples vues militaires et politiques. Forteresse de la *socialité*, royale et magnifique citadelle de la morale et de la pensée, Nancy avait eu à remplir vers le nord la tâche que remplissait Malte au midi : celle de protéger l'Europe contre les FATALISTES charnels; contre les fatalistes charnels non plus armés de la plume, mais de la pertuisane.., devenus envahisseurs, incendiaires, iconoclastes et bourreaux. Nancy, comme la cité Valette, fut l'expression d'une résistance virile à la théorie du *servum arbitrium*, qui allait entamer l'Occident, — et à tous les crimes, soit féroces, soit obscènes, qui en découlaient par conséquence logique (*a*).

Sans donc faire de reproches à personne; sans même verser des larmes (signes de faiblesse) sur la ruine des monuments d'un héroïque passé... qui devait être méconnu parce qu'il fut trop sublime; d'un passé généreux QUE LE CIEL A COMPRIS, c'est suffisant, — qui s'abandonne tout entier au martyre, — et dont les monuments, à présent, peuvent disparaître de la terre, car les dernières traces ne s'en effacent qu'au moment où Dieu console le monde par le réveil de la foi et par le souffle précurseur d'un pieux avenir; — sans tomber, disons-nous, dans une mélancolie puérile au sujet de choses décidées, — les admirateurs des belles phases humanitaires jadis accomplies, ont rendu hommage A CE QUI LE MÉRITAIT. En voyant s'approcher de la rue de la Pépinière le pic et la brouette du démolisseur, ils ont salué de longs regards ces voûtes, contemporaines de tant de vertus, et ces masses de briques, élevées par des sentiments si nobles. Amateurs de l'histoire recomposée, de l'histoire judicieuse et transcendante, quelques-uns même, lorsque la pioche a fait reparaître au soleil le vieux terre-plein du rempart, ont voulu prendre et conserver, comme digne de tous les respects, des morceaux de cette argile antique, — aujourd'hui semée, répandue, dispersée par des mains cosmopolites, pour faire place à du vide, à du frivole.., à des boutiques, prétend-on, de fleuristes ou de limonadiers, — mais jadis entassée par des mains lorraines POUR SERVIR DE BOULEVARD A LA CIVILISATION CHRÉTIENNE (*b*).

(*a*) Le *servum arbitrium* ou serf arbitre : monstrueux enseignement de Mahomet, de Wicleff et de Jean Huss, renouvelé par Luther et Calvin; système de l'*omnia eveniunt necessitate absolutâ;* système du fatalisme aveugle et de la prédestination sans contrepoids; théorie d'après laquelle l'AME N'ÉTANT NULLEMENT LIBRE et n'ayant gardé aucun degré de *faculté propre* à se déterminer en bien ou en mal, la responsabilité morale de l'homme disparaît.., nonobstant toutes les négations raffinées et tous les tours de force de quelques doctes phrasiers de ces sectes, lesquels n'ont pu arriver, là dessus, qu'à prouver quelle multiplicité de tortures l'esprit peut faire subir à la raison.

(*b*) Le seul hommage encore possible après un malheur si pleinement

Note 23, page 142.

« Le goût de l'horticulture, développé depuis le temps de Descours et de Gervais. »

Gervais, de Lunéville, dessinateur-planteur, professeur de jardinage, fut célèbre à Nancy sous Léopold, et devint plus tard premier architecte des jardins impériaux de Vienne. Dans sa réputation s'est absorbée celle de son prédécesseur Yves Descours, qui fit les jardins de Commercy, de Lunéville et d'Einville, et qui devrait être plus connu que lui.

Note 24, page 143.

« Et la fantaisie de s'effacer, de s'aplatir comme une bourgade née d'hier, devrait s'arrêter du moins aux limites où ce caprice, fort peu commun, blesse la justice et la reconnaissance. »

Un grand nombre de rues de Paris portent les noms d'hommes marquants, distingués soit dans les sciences, les lettres et les arts, soit dans le gouvernement de l'Eglise ou de l'Etat : d'abord ceux des Parisiens fameux, puis des autres Français célèbres, citoyens d'un royaume dont la tête doit résumer les notabilités. Dans la manière de répartir ces dénominations, on a suivi avec soin les convenances, de manière à établir rapport entre les lieux et les personnages; plaçant Voltaire au quai où il est mort, Molière, Racine et Corneille près d'un théâtre où se jouent leurs chefs-d'œuvre,

---

irréparable, consiste dans l'imposition future de deux noms, fantôme de ce qui fut, mais amende honorable dont le vote est désormais nécessaire. Il faut au moins que, consacrant là, par repentir respectueux, les deux grands souvenirs lorrains jadis attachés aux deux bastions que liait la glorieuse courtine renversée, on appelle la rue de la Pépinière *rue d'Haussonville*, et le passage de la Pépinière, avec sa petite place derrière la fontaine d'Amphitrite, *rue et place de Vaudémont*. — Alors, seulement, il y aura moyen de dire : *Stat magni nominis* UMBRA.

Clovis et Childebert à côté des temples qu'ils fondèrent, Vauban au voisinage des Invalides, Massillon près de Notre-Dame, Tronchet non loin de la place Louis XVI.

Ainsi ont fait toutes les villes de France. Chacune d'elles a voulu que ses places et ses rues rappelassent d'abord toutes les grandes individualités nées dans son sein; puis, quant aux cités qui se vantent d'avoir été centres de province, elles n'ont pas borné à leurs enfants proprement dits leur maternité honorifique : elles ont eu soin de joindre à tout personnage connu qui leur appartenait en propre, toute figure un peu saillante qui s'était mue autrefois dans leur orbite. Dijon, notamment, a poussé cela aussi loin que possible. Il y a déjà dans la simple nomenclature de ses rues une sorte de musée historique, et le parcours de son enceinte suffit pour rappeler au voyageur toutes les célébrités dont le souvenir peut se rattacher en quelque chose à l'histoire de la Bourgogne.

Une seule ville fait exception dans le nombre : celle de Nancy, où *brillent et se distinguent par leur absence* presque tous les noms qui ont fait sa gloire, MÊME CEUX DE SES BIENFAITEURS.

« On ne saurait disputer des goûts, » mais celui-là est bizarre; il constitue une bien triste manière de se singulariser. Soit qu'il tienne (et loin de nous de le croire) à un système de dénigrement méthodique du passé, adopté pour complaire au présent, et pour se faire valoir en des lieux où l'on a généralement le bon esprit de ne rien exiger de pareil; soit qu'il provienne (seule hypothèse admissible) de froideur, d'ignorance et d'oubli, — l'impression qui en résulte sur les étrangers, à leur passage, n'est pas de celles que les gens ont à s'applaudir d'avoir produites. S'il y a honte à manquer de respect pour la mémoire de ses pères, quels qu'ils aient été, et si chacun se fait une loi de jeter un voile sur les faiblesses des siens.., qu'est-ce donc que paraître ROUGIR D'EUX lorsqu'ils furent si hautement honorables (*a*)!

Certes, il n'y avait surtout pas à croire, l'eût-on donné à deviner en mille, que l'unique cité qui dût faire si bon marché de ses antécédents, s'abjurer jusqu'à pareil point, et prêter sujet aux quolibets par un degré d'*humilité* prodigieux, susceptible d'être différemment appelé; que cette cité serait précisément Nancy.., la seule ville en

---

(*a*) Outre les nombreuses épigrammes verbales auxquelles a donné naissance cet ultrà-désintéressement des Nancéyens pour leur propre gloire, il existe des traces écrites du même sentiment de blâme, éveillé chez les passants. Quelque chose de ce genre, par exemple, a été dit dans la *France départementale* il y a près de dix ans.

France, après Paris, qui ait eu l'immense honneur d'être un foyer complet de vie indépendante et spontanée; d'avoir porté positivement couronne; d'avoir eu en propre non seulement des souverains, mais des souverains non vassaux; en un mot d'avoir été *capitale*, non de province, mais de nation (*a*).

Or cependant, les hommes qui l'illustrèrent et dont l'éclat rejaillit jadis sur elle, elle dédaigne d'en consacrer les noms, — sans même qu'il y ait exception, nous l'avons dit, pour ceux qui la comblèrent de marques de dévouement, et de la main desquels elle reçut mille avantages.

Non que pourtant, depuis ces dernières années, on ne vienne enfin d'entrer dans la voie de la gratitude; mais les pas que l'on a commencé d'y faire, ne rendent peut-être que plus frappant le vide, le défaut, l'abstention toujours signalée, des actes impérieusement obligatoires *par où l'on aurait dû commencer*. Avant le superflu, LE NÉCESSAIRE; avant les petits bienfaiteurs, LES GRANDS; avant les Nancéyens auxquels on est redevable d'un objet spécial, les Nancéyens qui travaillèrent en tous points à la prospérité du pays; avant ceux qui ont eu la bonne inspiration d'un jour, ceux qui avaient montré pendant des années la constante préoccupation du bien; avant ceux qui ne se sont privés de rien (n'ayant enrichi la Ville qu'après leur mort), ceux qui savaient de leur vivant donner avec tant de largesse, et qui, pour l'utilité publique, *se dépensaient si bien eux-mêmes* (*b*).

Quoi de plus étrange que de ne voir aucune rue, à Nancy, porter le nom ni du magistrat Châteaufort, son champion au dix-huitième siécle, — aimé des grands comme des pauvres, autant que détesté des sangsues (*c*), — ni du duc René II, son vengeur au quinzième, estimé de toute l'Europe, et jugé digne par des peuples lointains d'être mis à leur tête (*d*)! ces deux libérateurs dont la ville entière suivit avec tant d'amour et d'ivresse la triomphale rentrée!

Et l'excellent duc Antoine, ce *prince de paix* (comme on l'appelait), que la nécessité des temps conduisit à se transformer en héros, et qui, par ses victoires contre les Rustauds, sauva Nancy, la France et l'Occident!

(*a*) Voir ci-avant, pages 85 et 86.

(*b*) Paul. II *Corinth. XII*, 15.

(*c*) Voir ci-avant, pages 102 à 107.

(*d*) Les Vénitiens ayant fait René II leur gonfalonier en 1483, il rapporta, comme présent de la République, la bannière sous laquelle il les avait menés contre Ferrare; et, donnée par lui à Saint-Epvre de Nancy, elle y servit longtemps de dais au Saint Sacrement.

Et le monarque sous qui la capitale des Lorrains était si forte, si riche, si florissante : le bon duc Henri, tellement renommé pour ses magnifiques libéralités, et « à qui sa nourrice n'avait pu jadis apprendre à dire *non,* » tant il portait loin l'aversion pour les refus; généreux défaut héréditaire, qui formait, suivant un mot heureux, le *péché originel* de la maison de Lorraine!

Et Léopold, le père de la patrie, le consolateur de tous les maux, le patron de tous les progrès! l'homme tant admiré, tant chéri, tant pleuré, dans sa *bonne ville* de Nancy!

Et plus que tout cela, enfin le sage et glorieux législateur du pays; le souverain qui sut lui donner, au milieu de l'Europe embrâsée, cinquante années de paix et d'éclat; — Charles III, dit le Grand, LE FONDATEUR MÊME DE LA VILLE NEUVE DE NANCY, — de cette royale cité que ses ordres, comme un coup de baguette, firent naître sur le champ, belle et compléte, alignée au dedans, bastionnée au dehors.., et qui, sans la modestie du sage Duc, N'AURAIT EU D'AUTRE NOM QUE LE SIEN, tout le monde alors la baptisant d'avance *Charleville.*

Eh bien, nous le répétons (car on a besoin de redire et de réaffirmer une chose qui semble un rêve, une extravagance impossible à croire.., et dont, en effet, l'équivalent n'existe nulle part sur la terre); eh bien, *pas une place, pas une rue* de la ville neuve de Nancy, ne porte le nom du grand prince SANS LEQUEL LA VILLE NEUVE DE NANCY N'EXISTERAIT POINT.

O vanité des récompenses humaines, pour les mérites les moins douteux!

Donnez donc votre vie entière à la félicité d'un peuple; gouvernez-le, dans les circonstances les plus difficiles, avec une sagesse éminente; aimez-le comme vos propres entrailles; rendez-le riche, puissant, heureux; dotez-le d'une capitale régulière dont il manquait, et que vous ferez sortir de terre, comme une Minerve armée de pied en cap. Et puis, dans cette capitale par vous créée, où vous êtes mort environné des respects du monde, inhumé avec une magnificence au niveau de laquelle s'élèvent à peine aujourd'hui les empereurs.., revenez au bout de trois siécles, — que dis-je? au bout de moins que cela : — vous pourrez y voir votre mémoire universellement effacée, et n'y pas trouver dans les rues UNE SEULE PIERRE QUI PORTE VOTRE NOM.

Ah! certes, diront certains sages, autant valait s'endormir dans la nullité, vivre pour le plaisir et l'égoïsme. — Oui, c'est vrai; au point de vue terrestre, on ne peut en disconvenir. Et si le devoir n'avait pas son juge au ciel, si les dévouements ne devaient être payés que par la reconnaissance des hommes, un tel

fait serait décisif; il y aurait là de quoi dégoûter pour jamais de la vertu.

Il est vrai que de pareils oublis sont rares; ils passent les bornes et ressemblent à un délire. On ne les qualifie pas, on les raconte.

Aussi nous garderons-nous d'y chercher des explications un peu sensées. Plus le motif approcherait de quelque chose de raisonnable, plus il serait odieux. Mieux vaut y voir le simple résultat d'un degré d'ignorance, de négligence et de torpeur inconcevable, que d'y supposer une intention réfléchie quelconque ; car, pour peu que l'acte serait réputé calculé, il deviendrait trop déshonorant.

Un tel abandon, raisonné, supposerait une si indigne *courtisanerie rétrospective,* que, si l'on peut à la rigueur l'imaginer chez quelques hommes à cœur d'esclave, nés pour se précipiter dans la servitude *(ruere in servitutem natos),* l'idée ne saurait en être venue à aucun des corps de délégués qui ont représenté Nancy; et le Centralisme lui-même, fût-ce au comble de ses exigences, ne l'a pas suggéré non plus. Quelque loin qu'aient été poussées, au nom de l'Empire ou de la Royauté, les fantaisies de la passion unitaire, — qui a réclamé des Provinces tant de sacrifices au delà du juste intérêt de la patrie devenue commune, — jamais la France n'a demandé aux anciens états souverains, englobés dans son sein, de renier à ce point leur passé. Et si, en agissant ainsi d'eux-mêmes, ils l'eussent fait sciemment, — elle aurait été la première à les mépriser, ne les ayant point condamnés à se montrer si ingrats et si lâches.

Brisons donc là, et, sans parler davantage de ce que Nancy *n'a pas fait,* voyons ce qu'il aurait à faire. Car une heure viendra sans doute où il se réveillera du sommeil inoui que l'on déplore, et qui forme pourtant son unique excuse.

Il a deux sortes de noms à consacrer chez lui : ses illustrations propres (lesquelles peuvent aller jusqu'au temps présent), et celles que produisit, du vivant de la Lorraine, cette patrie, reconnue *puissance,* ce pays dont il était la capitale. Les autres hommes fameux ne le concernent pas (*a*).

(*a*) Subsidiairement, sans doute, et si, en fait de lieux à baptiser, il a des restes disponibles, — il peut les timbrer du nom de célébrités purement françaises et non liées à sa propre histoire, mais pourvu qu'elles soient postérieures à 1766. Toute renommée non lorraine *antérieure à cette époque* doit demeurer étrangère à la nomenclature des rues ou places nancéyennes. — Et la convenance qui le prescrit est fort claire. A partir de 1766, où la France absorbe la Lorraine, ces deux rivières coulent dans un lit commun et se prêtent fraternellement leurs eaux; mais auparavant, elles

Parmi les premières, deux célébrités modernes viennent d'être élevées chez elles à leur rang : Drouot et Dombasle; une troisième, Grandville, ne sera probablement pas privée de justes hommages. Mais, au nombre des anciennes, il n'y en a encore qu'une seule qui soit mise à sa place : c'est Callot.

Au bout de la rue qu'on s'est enfin déterminé à lui assigner, la rue de la Monnaie appartiendrait, à non moins juste titre, au *divin* graveur Saint-Urbain, lequel y faisait sa demeure (*a*).

Dans cette rue des Ponts *qui n'a point de ponts,* la partie qui s'étend de Saint-Sébastien à la rue de la Hache, attend le nom d'Israël Sylvestre (*b*). Celui de deux illustres médecins manque à l'une des rues qui bordent Saint-Charles, et qu'on devrait appeler rue des frères Le Pois (*c*).

Etablir une *rue Drouin* serait chose de toute justice; ne dût-on désigner par ce nom que l'impasse de l'Opéra, lieu voisin des Cordeliers où reste de Drouin une statue, et voisin aussi des rampes de jardin où s'était exercé son ciseau.

Pour peu qu'on élargît autant qu'ailleurs la nomenclature des en-

---

avaient leur cours particulier, que l'on ne peut ni ne doit chercher à confondre, « *la loi n'ayant point d'effet rétroactif.* » Il y aurait anachronisme et déraison à vouloir mêler les objets jadis séparément placés le long des rives de l'une ou de l'autre, au dessus de leur confluent.

Une apparente exception, mais qui confirmerait la règle (dont elle ne serait qu'une application plus délicate), pourrait être faite en faveur d'un homme que les Lorrains d'autrefois semblaient regarder comme *un des leurs,* depuis qu'il s'était fait LEUR PÈRE : en faveur de Vincent de Paul, le seul des sujets de Louis XIII et de Louis XIV qui ait fait du bien aux contrées d'entre Rhin et Meuse, lorsque, par les travaux nombreux de son infatigable charité, il s'efforça d'y balancer l'horrible rôle de ses compatriotes, et de réparer une partie des désastres causés par eux, dans un temps où leurs passions effrénées couvraient ce pays de pillages, de débauches, de sang et de ruines.

Rue *Montesquieu*, aussi, pourrait être conservé; car Montesquieu, qui composa exprès pour les Lorrains son *Lysimaque,* fut membre de l'académie de Nancy; comme Fontenelle; comme plus tard Florian, qui s'honorait de ce titre et le faisait lire en tête de tous ses ouvrages.

(*a*) Si l'on croyait bon de conserver le souvenir de l'hôtel des Monnaies, qui rappelle en effet un des droits de la souveraineté, — c'est la rue du Bon Pays, située derrière l'hôtel (rue actuellement fermée), qui pourrait être dénommée *impasse Saint-Urbain.*

(*b*) L'autre partie, au delà de la rue de la Hache, pourrait être réservée à Dom Calmet.

(*c*) L'autre flanc de cet établissement réclame mention du plus dévoué des donateurs qui contribuèrent à le fonder, Emmanuel Chauvinel.

fants de la ville, l'honneur de nommer une rue devrait être décerné à César Bagard, à Sébastien Adam, et, si on le voulait, à d'autres sculpteurs. En fait de peintres, il appartiendrait à Bellange, il pourrait s'étendre à Provensal et à plusieurs de ses prédécesseurs ou de ses contemporains; notamment à Pillement, envers qui l'on est débiteur à Nancy d'une mention honorifique, comme indemnité pour y avoir détruit son chef-d'œuvre (*a*); — en fait de graveurs, au fameux Spierre; à Charles François, l'inventeur du genre *grenu*, dont personne ne s'était avisé avant lui; — en fait d'écrivains, à l'historien Maimbourg; peut-être au critique Hoffmann, l'auteur du *Roman d'une heure* (*b*); peut-être à Guilbert de Pixerécourt, dramaturge dont l'action sur le public, dans une foule de piéces adaptées au goût populaire de son temps, s'exerça d'une manière plutôt avantageuse que nuisible pour la moralité des masses; peut-être aussi à Rose de Mitry, femme regardée dans son temps comme la muse de la philosophie (*c*); plus certainement à M[me] de Vannoz, née Sivry,

---

(*a*) Au palais de l'Intendance ou Gouvernement (Préfecture d'à présent), voir page 241.

(*b*) C'est dans la rue des Michottes que fut situé son berceau.

(*c*) Trop vantée de son vivant, cette comtesse des Plassons, de la maison de Mitry, est absolument oubliée, ce qui n'est pas plus juste. Peu de femmes auraient pu, de son temps, saisir comme elle les abstractions de Mallebranche; et même, quoique ses vers offrent des faiblesses et des longueurs, on y découvre encore de quoi s'expliquer la réputation qu'elle obtint; témoin ce passage de son épître sur l'*Amour de Dieu :*

« Vois-tu comme tout suit son instinct et sa pente :
Le fleuve dans son lit se promène et serpente;
Par ses feux répandus l'été mûrit les fruits
Que sous d'aimables fleurs le printemps a produits;
Le soleil, dans sa course, anime la nature;
Les prés à nos regards étalent leur peinture;
Les campagnes, les bois, l'être le moins parfait,
Tout suit l'heureuse fin pour laquelle il est fait :
Et l'homme seul, dit-on (ô l'étrange blasphême!),
Former pour aimer Dieu, se sauve sans qu'il l'aime!
. . . .
» Quoi, sans brûler pour lui, je pourrais voir mon père
Changer en amitié sa trop juste colère,
Daigner se réjouir de mon heureux retour,
Me presser, m'accabler du poids de son amour :
Et moi, dans mes regrets, toujours froide, indolente,
Je n'aurais pour ce Dieu qu'une âme indifférente!
Et, lorsque sa bonté vient s'épuiser pour moi,
Je ne saurais que craindre et trembler sous la loi! »

qui, fille du secrétaire perpétuel de l'académie de Nancy, avait annoncé dès la première enfance, et sur les genoux des hommes de lettres dont elle faisait l'étonnement, les talents poétiques qu'elle déploya plus tard (*a*). Encore moins y a-t-il doute à l'égard de Palissot, dont évidemment les succès furent assez grands pour que sa rue natale lui doive être nominativement attribuée (*b*).

En parlant des arts plastiques, nous avons omis de citer les célèbres fondeurs nancéïens Chaligny, auteurs de la statue équestre qui devait décorer la place du Marché. On ne peut guère se dispenser d'appeler *rue Chaligny* l'un des aboutissants de cette place.

Quant à la place elle-même, — destinée jadis à recevoir la belle effigie du duc Charles le Grand, et située au centre de la Ville Neuve, création de ce souverain, — chacun sent qu'elle ne saurait porter d'autre nom que celui de *place Charles III.*

Il en serait de même de la rue Saint-Dizier, qui y tient, et qui, formant l'axe de cette cité nouvelle que la voix générale appelait d'abord *Charleville,* devrait naturellement se nommer *rue Charles III.* Mais la chose ne pourrait avoir lieu qu'autant qu'on cesserait de mettre du prix à posséder à Nancy une rue dite de la *Constitution;* car, aussi longtemps que, le maintien du principe moderne pouvant être censé faire encore question, on attachera de l'importance à hisser comme drapeau ce mot politique (qui doit pourtant bientôt *aller sans dire*), il faut réserver la rue Saint-Dizier pour lui en faire reprendre le titre au besoin, lorsque celle qui le porte sera saluée du nom de *rue Léopold.*

Cette rue Léopold, en effet, dont l'absence est tellement choquante, et que chaque jour on s'attend à voir proclamer enfin, quelque part qu'elle soit choisie, — cette rue Léopold ne peut, selon la nature des choses, et d'après l'accord de toutes sortes de circonstances qui font loi, consister que dans la rue de la Congrégation (*c*), laquelle

---

(*a*) Il semble prématuré de parler de l'hommage que Nancy devra rendre à l'estimable femme qui fut si brillante sous le nom de Philippine de Sivry, puisqu'il a le bonheur de la posséder encore. Mais, outre que la Ville n'en est pas à réaliser déjà la nomenclature dont ceci n'indique que le projet, la chose pourrait même très-bien avoir lieu, par exemple, du vivant de la respectable aveugle, comme elle s'était faite pour une autre célébrité nancéïenne aveugle aussi, pour le général Drouot. On est suffisamment admis à recevoir de ses concitoyens de pareilles marques de distinction, sitôt qu'on a cessé de *voir le jour.*

(*b*) C'est la rue de la Poissonnerie, dont il habitait la partie haute.

(*c*) Nommée ainsi non pas depuis la Restauration, comme l'ont cru quelques innocents, qui ont eu la simplicité d'y vouloir entendre finesse, —

s'est trouvée dotée en 1830 du nom de rue *de la Constitution*, qui avait appartenu vingt-cinq ans (1790-1815) à la rue Saint-Dizier (*a*).

Maintenant, la *rue René II* n'est pas moins déterminée. C'est indubitablement la Grande Rue de la ville vieille, puisque René y rentra vainqueur par la porte de la Craffe, puisqu'il y donna l'hospitalité au corps de son *téméraire* ennemi, et puisque, pour procurer au peuple du travail et du pain dans des temps de disette, il y fit commencer en 1502 le palais qui renferme la Salle des Cerfs.

---

mais de toute ancienneté, et à cause du couvent des religieuses de la Congrégation, fondées là par la Mère Alix, sous le bienheureux Pierre Fourier.

(*a*) Voici comment s'exprimaient en 1840 les membres du Comité Léopold, dans une lettre qu'inséra le *Journal de la Meurthe* :

« Quelle rue, de préférence, conviendrait-il d'appeler du nom chéri de Léopold? du nom de ce bienfaiteur incomparable qui ressuscita pour ainsi dire la ville et le pays, après soixante années de misères affreuses?

» Evidemment d'abord une rue importante, une rue centrale ; une rue où les étrangers dussent passer, et dont ils ne pussent, en quelque sorte, s'empêcher d'acquérir connaissance. Ensuite, s'il y avait moyen, une rue qui se rattachât à quelques monuments du règne du Prince.

» Or, la seule qui paraisse remplir ces deux conditions, est la rue de la Constitution, autrefois de la Congrégation.

» D'une part elle touche à la place principale de la ville; elle continue, pour les voyageurs, la rue Stanislas; elle est, avec celle-ci, le grand chemin que suivent, en arrivant de Paris, les malles et toutes les voitures conduites en poste. De l'autre, elle a pour terme la Cathédrale, unique monument nancéien de quelque importance qui date de l'époque de Léopold ; presque unique édifice subsistant ici, parmi ceux dont la construction avait eu lieu par ses ordres.

» Toutes les convenances se réunissent donc pour que la rue dont il s'agit soit désormais consacrée au souvenir de ce sage et vertueux monarque, qui fut trente ans chez nos aïeux le père de la patrie, et dont la gloire, que nul artifice n'a fait valoir, supporte mieux que tout autre l'épreuve de l'examen.

» Aucune raison sérieuse quelconque ne saurait mettre obstacle à ce que nous demandons. Car, supposé qu'on présentât comme objection la perte du nom politique donné récemment à l'ancienne rue de la Congrégation (future rue du duc Léopold), cette difficulté même n'en serait pas une, et disparaîtrait comme l'ombre. S'il arrivait, en effet, que l'on vît quelque avantage à conserver dans la nomenclature topographique de Nancy, le vocable de *la Constitution* (devenu peut-être inutile après dix années d'affermissement), rien encore de plus parfaitement aisé. Il suffirait alors de restituer ce nom à la rue Saint-Dizier, qui l'a porté pendant vingt-cinq ans, et à laquelle il appartiendrait par des nœuds plus solides qu'à celle qu'on en a revêtue depuis 1830 seulement, et dont l'appellation actuelle n'est point entrée jusqu'ici dans les habitudes. »

Des convenances presque aussi impérieuses assignent à Henri le Bon la part qui doit lui être faite. Construite en entier sous son règne, la rue Saint Pierre (ville vieille), — dont le nom ne signifie rien là, à trois mille mètres de l'église et du faubourg Saint Pierre,— est destinée mieux que toute autre à se nommer *rue du duc Henri*.

Enfin, comme il faut quelque chose qui, dans la Ville Vieille, consacre le souvenir du vainqueur des Rustauds, on pourrait se contenter de la courte rue qui joint celle du *Maure qui trompe* à la future rue René II. Elle s'appelle déjà rue Saint Antoine; elle se nommerait *rue du duc Antoine*, et la série des principaux bienfaiteurs locaux se trouverait à peu près remplie.

N'y oublions pourtant pas une active protectrice de la ville et du pays : Marie Leczinska, qui, pendant sa vie, soutint de tout son crédit les habitants de Nancy, et qui leur légua son cœur après sa mort. C'est la rue même du faubourg Stanislas, par où ce cœur fut processionnellement apporté, qui doit rester dépositaire du souvenir nominal de la bonne reine.

N'omettons point non plus les deux chevaliers du peuple, les deux champions sans lesquels son courageux avocat Châteaufort eût vainement plaidé : Raigecourt et Bressey, qui, en dépit du front sévère d'un monarque bon mais insouciant ou abusé, prirent en main la cause des malheureux, et réussirent à les soulager en partie. Tout désigne le lieu précis où doit être gravé l'hommage des Nancéyens à ces défenseurs généreux; c'est la rue Bailly, laquelle, d'une part, avoisine l'hôtel Raigecourt, et, de l'autre, forme le prolongement de la rue Châteaufort, déjà consacrée au souvenir de leur honorable compagnon d'armes; du loyal magistrat exilé que leur vertu parvint à ramener en triomphe à Nancy.

Après eux, presque au même titre, vient un économiste habile, dont Necker apprécia les talents : Coster, qui, lorsqu'on ne pouvait déjà plus sauver du despotisme de Versailles les provinces de l'Est, désormais absorbées dans la France, luttait au moins pour leur commerce, leurs intérêts, leurs habitudes, et méritait que leur reconnaissance lui décernât le titre de *citoyen* (*a*).

(*a*) Ce titre, on le lui donnait couramment, et comme s'il fût devenu inséparable de son nom. Dans une lettre que nous avons vue, et que lui écrivait en 1780 le président Sivry, ce secrétaire perpétuel de l'académie ne l'appelle que *mon cher citoyen*. Faute de savoir les faits qui sont particuliers à M. Coster, quelque annaliste futur, en voyant cette pièce, pourrait s'imaginer que l'usage de la locution civique dont il s'agit, avait précédé de quinze ans en Lorraine l'époque républicaine.

Il est encore deux hommes que tout conseille de joindre à la liste pour la compléter : Emmanuel de Chauvinel et Vincent de Paul, qui soulagèrent, en des temps déplorables, l'un les misères de la capitale de la Lorraine, l'autre celles de la Lorraine entière. On devrait lire inscrit leur nom, l'un sur l'une des rues qui flanquent l'entrée de Saint-Charles, centre des soins hospitaliers pour les régions austrasiennes, l'autre sur la rue où demeurent les Sœurs de saint Vincent, et qu'on appelle déjà *de la Charité.*

Un prêtre dont la sainteté ne fut pas moindre que celle du pâtre canonisé de Dax, et qui, né sous les Alérions, avait étendu sur les contrées d'entre Rhin et Meuse, une salutaire influence de réformation orthodoxe, le bienheureux Pierre Fourier, mériterait qu'on lui dédiât, près du théâtre des œuvres de ses pieuses filles, la portion de la petite rue Saint Julien qui joint à la place d'Alliance la rue Léopold ou de la Constitution (ancienne rue de la Congrégation).

En fait d'âmes transportées par la plus haute pratique du christianisme à cette sphère suréminente où s'opèrent les prodiges, il y aurait à immortaliser, le long des murs où s'était fondé l'asyle nommé le Refuge, la mémoire de l'humble Elisabeth de Ranfaing ; de cette femme extraordinaire qui, dans son sublime délire, réussit à faire exercer à Nancy un degré de charité supposé jusqu'alors impossible sur la terre ; de l'étonnante fondatrice qui, voulant sauver à tout prix des créatures perdues, avait su animer de son feu des compagnes assez généreuses pour accepter comme elle, devant la Croix, l'égalité des vierges et des prostituées ; l'inconcevable fraternité du dernier vice et de la plus pure vertu.

Nous voici sortis, il est vrai, du cercle des Nancéyens proprement dits ; mais c'est qu'il est difficile de s'y restreindre. La ville elle-même a donné l'exemple de le franchir, lorsqu'elle a timbré l'une de ses rues du nom de Girardet, né à Lunéville.

Dès qu'elle en venait là, et qu'elle admettait des célébrités lorraines non nancéyennes, elle avait un peintre, un grand peintre, à adopter avant Girardet : c'est l'immortel paysagiste Claude Gelée ; Claude, qui n'a plus d'autre surnom que le titre même dont il s'honorait comme enfant de sa patrie.

Et de même, avant ses propres statuaires, elle avait à placer le Michel-Ange lorrain, l'incomparable Ligier Richier. Elle devait y joindre Guibal, l'auteur de la belle statue de Louis XV détruite par les Marseillais ; Cyfflée, celui des figures de la place d'Alliance ; et même le fameux Jean Lamour, ce serrurier-sculpteur qui, chargé du soin modeste d'exécuter des ornements réputés secondaires, mais importants et originaux, fut le premier dans son genre, en mérite aussi bien qu'en

date. Les architectes qui la décorèrent de monuments soit conservés soit détruits, avaient droit à un souvenir d'elle ; en particulier, Héré, à qui l'on doit l'élégante place Stanislas, — et avec lui, l'auteur du château de Craon, ce Boffrand sur les desseins duquel avait commencé de s'élever, lorsqu'on en décida l'abandon et la ruine, le magnifique palais ducal de Lorraine entrepris par Léopold.

Aux artistes elle était tenue d'associer, d'abord les deux poètes marquants dont ses salons virent les débuts : Saint-Lambert et Gilbert, enfants des duchés qu'elle gouvernait ; ensuite, les littérateurs ou nés lorrains ou appelés par l'attraction de la Lorraine, et dont l'esprit contribua plus d'une fois à faire briller Nancy, lorsqu'il en était encore la capitale : le chevalier de Boufflers, filleul du roi de Pologne ; Tressan, rendu injuste par ses préjugés philosophiques, mais ingénieux quant au parti qu'il sut tirer des romans de chevalerie ; Jameray-Duval, l'enfant des bois, homme d'une instruction variée ; Mory d'Elvange, moins écrivain que numismate, mais animé par son patriotisme dans des pages estimables ; Solignac, qui fut le premier secrétaire perpétuel de l'académie de Nancy ; enfin, un homme plus éloquent et plus profond que tous ceux-là, bien qu'il n'ait presque rien laissé : le Père Guénard, ce large et libéral penseur dont on ne connaît que le coup d'essai, mais de qui l'œuvre principale, s'il ne l'eût pas livrée aux flammes pendant la Terreur, eût été la plus solide *démonstration évangélique* composée jusqu'alors, et le travail le plus approchant de l'idéal que Pascal a tracé d'un livre d'apologétique (*a*).

Elle devait donner droit de bourgeoisie honorifique aux savants du pays : à Sonnini, de Lunéville, le voyageur, le naturaliste et l'agriculteur (*b*) ; à L'Hoste, à Lévrechon peut-être, — à Vayringe très-certainement ; — au mécanicien Vayringe, dont le génie, trop peu connu, est tout-à-fait digne d'être mis en lumière par une mention dans le vocabulaire odographique de Nancy.

Elle devait faire prendre à la rue Notre Dame, artère principale du quartier qui fut celui des hommes de loi, le nom du fameux jurisconsulte Guinet, et placer aussi dans le voisinage de l'ancien

---

(*a*) Le nom de l'apôtre Guénard a sa place naturelle près de l'ancienne maison centrale des Missions ; ceux des littérateurs qui le précèdent, dans le voisinage de l'Université, où se trouve la Bibliothèque, quoique tel n'ait pas été le local primitif des séances de l'Académie.

(*b*) C'est au faubourg Saint Pierre que doit être placé le mémorial de Sonnini ; sur la route de ce Manoncourt qu'il aimait tant, et où il fit de si curieux essais agricoles.

palais de justice un mémento pour Bréyé, le fondateur des conférences entre avocats nancéïens (*a*).

Elle avait à examiner si la même faveur ne pouvait pas être décernée soit à des hommes d'Etat lorrains, tels que le grand Bourcier, le fameux président Le Febvre et le garde des sceaux Le Bègue, qui fut PREMIER MINISTRE et président du conseil de régence; soit aux historiens de la nation lotharingienne, comme Riguet, l'introducteur d'une saine critique dans ses annales, avant lui si obscures; comme Hugo, Dom Calmet et le bon Lionnois, — trois hommes dont le souvenir est topiquement assigné : pour le premier, auprès des Prémontrés, église de l'ordre dont il faisait partie, en qualité d'abbé d'Etival; pour le second, dans la partie reculée de la rue des Ponts où il fut cinq ans supérieur des Benédictins (*b*); pour le dernier, au

---

(*a*) Il est impossible de prononcer ici le mot d'*avocats* sans se rappeler les deux contemporains éminents qui, au commencement de notre siécle, élevérent si haut à Nancy l'art magnifique de la parole; les deux hommes rares, très-rares, aux lèvres desquels on demeurait suspendu, et qui, joignant à la richesse de la pensée la beauté du style, la perfection du débit, et des nuances de prononciation correcte que presque personne ne connaît plus, — convenables tous deux, brillants tous deux, purs et classiques tous deux, — l'un avec plus de force, l'autre avec plus de grâce, — furent, pour ainsi dire, le Corneille et le Racine, le Bourdaloue et le Massillon des luttes judiciaires, et permirent au public nancéïen, témoin de l'attrayant spectacle de leurs passes-d'armes oratoires, de s'enorgueillir de la possession de deux athlétes tels que nul autre barreau (pas même celui de Paris) n'en présentait alors, et n'en a simultanément présenté depuis.

Peut-être faut-il, pour la production d'orateurs semblables, la réunion de circonstances, plus morales encore qu'artistiques, dont le concours n'a dû exister qu'un instant, et se réaliser qu'en Lorraine. Mais l'explication de ceci nous ménerait trop loin.

Au dehors on a peu vanté ces deux grands et parfaits orateurs, connus presque uniquement de ceux qui ont eu le délice de les entendre : ils étaient trop simples, dans leur admirable talent, pour quêter la faveur des journaux, dont le charlatanisme leur répugnait, et sans l'appui desquels ils sont devenus magistrats à la cour de cassation. Mais quand le seul survivant du couple aura suivi son rival dans la tombe, Nancy, nous l'espérons, s'empressera d'inscrire dans ses fastes oculaires deux hommes qui lui firent tant d'honneur. Il pourra nommer *rue Bresson et Fabvier* une de ses rues : la plus voisine, par exemple, de la maison qu'habitait le premier des deux; c'est-à-dire ce tiers de la rue de la Primatiale qui, partant de celle de la Faïencerie, va jusques à la rue Saint Julien.

(*b*) Dom Calmet fut abbé de Saint-Léopold de Nancy depuis 1718 jusqu'à 1723. Si l'on ne faisait pas de lui le patron de cette partie de la rue des Ponts, il faudrait l'appeler rue des Bénédictins, pour conserver quelque mémoire de l'église de ce nom, si déplorablement détruite; la plus belle église de Nancy, la seule qui eût des tours carrées.

bas des tours de la porte de la Craffe, dont l'ombre vénérable et gothique réjouissait son cœur d'antiquaire.

Elle avait à voir si nulle mention ne devait être faite par elle des guerriers qui défendirent la patrie lorraine; par exemple, de Ligniville, de Choiseul d'Iche, de Cliquot; avant eux, de ce grand Mercœur qui sut maintenir contre les Turcs la barrière de la Hongrie, et après eux, de ce sublime Charles V qui les repoussa de devant Vienne; avant eux encore, de ce François de Guise, le compagnon d'armes des Français, qui avait délivré leur sol des attaques de l'Allemagne et de l'Angleterre : politique et soldat du premier ordre; homme dont l'âme était plus grande encore que les talents; héros chrétien adoré des peuples, assassiné par les brigands qui n'avaient pu le vaincre, mais mort encore en pardonnant à son meurtrier (*a*).

Parmi les chevaliers et gens de guerre, elle était certainement débitrice d'un hommage éclatant à un autre ami de la France : au vaillant et bon duc Raoul, ce héros de taille homérique, tué à la bataille de Crécy, où les Anglais eussent été vaincus si tout le monde se fût comporté comme lui; à ce souverain qui, premier auteur de l'importance de l'*oppidum* de Nancy, y avait bâti un palais vers les jardins du Gouvernement et la terrasse de la Pépinière, et y avait fondé la patriotique collégiale de Saint-Georges (*b*).

N'indiquerait-on absolument aucun des princes qui portèrent avant lui la couronne ducale? Quoique plus modestes et moins connus, les premiers âges lorrains, les temps du berceau de la ville, ont besoin d'un représentant; et dans le nombre, on n'en peut pas choisir de plus convenable que Ferry III, fondateur de la maison des Dominicains ou *Dames* prêcheresses; Ferry III, dont le vieux palais (*antiquum palatium*), véritable noyau de Nancy, occupait et la rue de la Monnaie et les terreins qui la joignent à la place des Dames. C'est son vocable que réclame la percée faite à travers les lieux qu'il habita, percée qui joint la rue Dammerval à la place des *Dames* (*c*).

(*a*) On sait que les sublimes paroles prêtées par Voltaire à Guzman dans son *Alzire*, sont tout simplement celles que prononça François de Guise en pardonnant à Poltrot, ce cauteleux assassin qui avait feint de s'attacher à lui, *et de qui tous les Huguenots vantèrent alors l'action*, dans des chansons scélérates dont la connaissance n'est pas assez répandue.

(*b*) Ce qu'il convient de dédier au duc Raoul, c'est la rue Saint Michel, ainsi nommée d'une église qui fut bâtie vers 1330 ou 1340, par conséquent du temps de ce prince.

(*c*) La future *rue Ferry III* s'appelle en ce moment rue La Fayette. Or

Aux ducs de Lorraine, il y aurait injustice à n'associer aucunement le corps auguste qui soutenait jadis leur puissance tout en la modérant. L'histoire commande de citer avec eux, soit en masse l'Ancienne Chevalerie, soit au moins ses quatre familles primitives, les *Quatre grands Chevaux*. On ne peut guère, en outre, se dispenser d'une indication particulière pour quelques unes des maisons qui la composaient, pour celles auxquelles il fut donné d'illustrer le pays par plusieurs générations d'hommes marquants : comme les Bassompierre ou les Beauvau (*a*).

Comment oublier aussi la plus belle gloire du pays, ses héroïnes! Jeanne d'Arc, la première des femmes historiques, et dont le nom seul enferme tous les éloges! Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg, dont les généreux conseils auraient sauvé l'indépendance de sa patrie, si les gouverneurs qui commandaient à Nancy les eussent écoutés davantage (*b*); et Marie Stuart, née de sang lorrain, reine aussi pure que charmante, dont chacun plaint les malheurs, mais dont on ne connait point assez la vertu, et qu'il est temps de faire sortir

---

La Fayette, célébrité postérieure à la réunion de la Lorraine à la France, est dans des conditions normales pour pouvoir figurer à Nancy sans anachronisme; et c'est un nom bon à conserver, parce qu'il représente un principe que l'on oublie trop, *la liberté pour tous*. Mais, justement, il n'y aurait pas lieu de l'effacer; la place d'à côté (ancienne place Vioménil) le porte déjà : elle le garderait. Une place La Fayette suffit, sans que l'on y joigne encore une rue. L'*hôte des Etats-Unis* n'a pas besoin de deux mentions dans une même ville.

(*a*) La mémoire des premiers s'attache, par toutes les convenances, au voisinage des anciens Minimes, fondés à Nancy par Christophe de Bassompierre, le père du maréchal. Quant aux Beauvau, comme l'hôtel de Craon est devenu le palais de justice, c'est quelque autre part (près de la rue Boufflers, par exemple) qu'il faut dédier une rue aux souvenirs historiques de cette famille, qui eut l'honneur de fournir jadis à la Lorraine un ambassadeur auprès de Rome, un gouverneur pour Charles V, un ami pour Léopold, et à laquelle appartenait plus tard (étant né à Craon d'une Ligniville) ce maréchal de Beauvau.., le seul grand seigneur qui, environné d'une auréole toute exceptionnelle, décernée par l'équité populaire, ait pu, sans avoir commis de bassesses pour acheter sans repos, mourir dans son lit en 93, tranquille à la fois et respecté.

(*b*) Le lieu qu'il convient d'appeler *rue Phalsbourg* pour rendre à l'aimable et courageuse princesse Henriette l'hommage auquel elle a droit, c'est la rue *des Dames*; d'abord, à cause du nom tout féminin que porte déjà cette voie, et puis, surtout, parce que la maison qui en forme l'entrée (à gauche quand on se dirige vers Saint-Epvre) est justement la demeure de l'héroïne, l'ancien hôtel du prince de Phalsbourg.

enfin, rayonnante, du sein des nuages calomnieux répandus autour de son innocence (*a*).

Nous venons de parler des gouverneurs de la ville. Dans l'enceinte où s'exerça leur pouvoir, autrefois si important, quelques lieux devraient être affectés au souvenir des plus notables d'entre eux, — de ceux qui furent le plus considérés : de Balthazar de Haussonville, de Jean de Salm, d'Elisée de Haraucourt, et de ce comte de Custine dont la rentrée à Nancy, sous Léopold, après la paix d'Utrecht et le départ des étrangers, fut accompagnée de telles démonstrations de joie (*b*).

En même temps, on ferait porter aux portions subsistantes des anciens chemins de ronde, ou aux rues les plus voisines du pourtour de cette place de guerre, jadis renommée comme formidable, — où l'ennemi ne put pénétrer qu'en se parjurant, — les noms des ingénieurs qui l'avaient si solidement et si magnifiquement fortifiée : Orphée de Galéan, L'Hôte et D'Estabili (*c*).

Et sa défense s'étant mariée aux actives inventions de la ballistique lorraine, célèbres en Europe il y a deux cents ans, — la rue qui longe l'Arsenal, sur le flanc de l'hôtel des Loups, paraît naturellement destinée à présenter un indice, un signe de rappel de cette science militaire, dont les travaux pyrotechniques, à l'époque culminante de la gloire locale, se personnifiaient surtout dans le professeur d'artillerie Appier-Hanzelet.

Enfin, et comme la principale force de la capitale de la Lorraine fut le patriotisme de ses habitants.., ceux qui la peuplent aujourd'hui, pour peu qu'ils aient de sang sous les ongles, ont à s'acquitter envers leurs aïeux d'un hommage collectif, en décidant, par vote unanime, que l'emplacement de l'ancien hôtel de ville,— que le terrein, à présent vide, où s'élevait, devant Saint-Sébastien, l'édifice civique des Nancéyens, rasé sous Stanislas sans l'ombre de nécessité,— prendra le nom ou de ***Place Urbaine***, ou plutôt de ***Place des Vieux Bourgeois***, terme qui nous semble avoir plus d'énergie.

(*a*) Voir note *a*, page 82.

(*b*) Rues *d'Haussonville, de Salm, de Haraucourt*, ne sont point à Nancy des lieux à chercher, ni dont la fixation soit arbitraire ; le choix en est déterminé par la proximité des terreins où s'élevaient les bastions qui portaient ces trois noms. Quant à la future rue *de Custine*, on ne saurait prendre pour la faire que la rue du Cheval Blanc, sur laquelle l'hôtel de Custine (devenu la Recette générale, place des Dames) appuyait autrefois son flanc.

(*c*) Ce L'Hôte, mentionné à double titre, est le même que nous citons à l'article des savants, à côté de Vayringe et de Lévrechon.

Aux additions donc et aux corrections près, on pourrait, ce semble, dresser ainsi le tableau alphabétique des noms donnés ou à donner aux places et rues de Nancy, pour que cette ville, comme toutes les autres de son genre, prenne SA PHYSIONOMIE PROPRE, et porte enfin le cachet de son histoire.

Nous y avons marqué d'un astérisque, et inscrit en petites capitales, les noms sur l'adoption desquels il n'y a point de doute, c'est-à-dire ceux des bienfaiteurs de la ville. Sur les questions de gloire les opinions peuvent varier, mais il n'y a point à discuter sur les devoirs de reconnaissance (*a*).

Tableau alphabétique.

Petite rue Saint Antoine..............	* RUE DU DUC ANTOINE.
Rue de la Manutention................	*Rue Appier-Hanzelet.*
Impasse des Ecoles....................	*Impasse Bassompierre.*
Premier tiers de la rue de l'Hôpital, compris entre la rue des Dominicains et la rue Saint Julien	*Rue Bellange.*
Petite Carrière........................	*Place Boffrand.*
Premier tiers de la rue des Ponts, entre la rue Saint Jean et l'église Saint-Sébastien..............................	*Rue Boufflers.*
Première portion de la rue Notre Dame, comprise entre la rue Saint Jean et la rue Saint Thiébaut.................	*Rue Beauvau.*
Rue Mably...........................	*Rue Bourcier.*
Extrémité de la rue Notre-Dame, entre la rue de la Hache et les anciens Bénédictins..............................	*Rue Bréyé.*
Rue Callot (déjà reconnue).............	*Rue Callot.*
Portion de la rue des Orphelines comprise entre la rue Jeannot et la rue Sainte	

(*a*) On remarquera que nulle proposition de changement ne se trouve faite, dans ce tableau, pour certains noms principaux, monétisés et populaires à Nancy : Place Saint-Epvre, place des Dames, place de Grève, rues Saint Jean, Saint George, Sainte Catherine, Saint Julien, Saint Thiébaut, du Pont Mouja, du Maure qui trompe, des Dominicains, des Carmes, des Quatre Églises, de la Faïencerie, de la Hache, du faubourg Saint-Nicolas. Il ne faut pas, en effet, en voulant donner des gloires à une ville, fût-ce même les siennes propres, la rendre méconnaissable, lui ôter sa figure ordinaire, et n'y plus rien laisser subsister de ce cachet qu'aiment à retrouver dans leur vieillesse les gens qui se plaisent à revenir mourir aux lieux où fut leur berceau.

Anne ou Ligier Richier.............	*Rue César Bagard.*
Portion de la rue Saint Thiébaut qui longe Saint-Sébastien...................	*Rue Chaligny.*
Rue du Four sacré...................	*Rue Chancelier Le Bègue.*
Place du Marché.....................	* PLACE CHARLES III.
Partie haute de la rue de la Pépinière, entre la place de Grève et le trottoir Dammerval........................	*Rue Charles V* (*a*).
Rue du Manège, depuis la place Saint Georges jusqu'à la rue des Tiercelins..	* RUE CHATEAUFORT.
Rue du Petit Bourgeois...............	*Rue Choiseul d'Iche.*
Petite rue des Carmes.................	*Rue Claude le Lorrain.*
Rue Saint-Dizier......................	*Rue de la Constitution* d'abord, s'il en est encore besoin pour calmer des restes de défiance; mais ensuite (lorsque les résultats de 89 et de 1830 ne paraîtront plus à personne pouvoir être mis en question), RUE CHARLES III.
Portion de la rue Montesquieu comprise entre la rue des Tiercelins et celle de la Primatiale........................	*Rue Coster le citoyen.*
Rue du Cheval Blanc.................	*Rue Custine.*
Rue des Champs.....................	*Rue Cyfflée.*
Place Dombasle (déjà admise)..........	*Place Dombasle.*
Impasse de l'Opéra....................	*Impasse Drouin.*
Rue Drouot (déjà admise).............	* RUE DROUOT.
Le dernier tiers de la rue des Ponts, entre la rue de la Hache et celle de l'Equitation.............................	*Rue Dom Calmet.*
Tête de la rue des Artisans, comprise entre les rues Saint Jean et Saint Thiébaut (*b*)...........................	* RUE EMMANUEL CHAUVINEL.

(*a*) Hormis sa portion inférieure, réservée pour être baptisée *rue d'Haussonville* (en mémoire de la glorieuse courtine qui portait ce nom et que l'on vient de démolir), la rue de la Pépinière doit évidemment avoir l'honneur de prendre le grand nom de Charles V, puisqu'elle est de toutes la plus voisine de l'ancienne porte Saint-Nicolas, récemment détruite, par où avait fait son entrée le corps de ce magnanime souverain, ami de Sobieski et libérateur de la Chrétienté. Au reste, dans l'oubli où est tombée l'histoire locale, même quant à un personnage si brillant et d'une renommée tellement européenne, force sera peut-être de dire rue *du duc* Charles V, de peur que les ignorants ne se figurent qu'il s'agit du prétendant d'Espagne.

(*b*) Quant à la rue Saint Thiébaut, qui passe derrière Saint-Charles comme derrière la caserne des chevaux-légers de Léopold, il faut se bien garder de lui ôter son nom, lié à tous les souvenirs nancéyens. C'est cette rue qui, partant de Saint-Sébastien, va finir dans une sorte de carrefour solitaire, au bas des restes du bastion Saint Thiébaut, dont la masse sert de piédestal à l'hôpital militaire, et près de la fameuse fontaine du même nom : source profondément encaissée, presque dans le lit du ruisseau de décharge de l'étang Saint Jean, mais dont la salubrité proverbiale déterminait jadis les bourgeois de Nancy à y envoyer chercher souvent de l'eau, qui suffisait, par son usage soutenu, pour dissiper les maux de peu d'importance.

Première moitié de la rue des Jardins, depuis la rue des Fabriques jusqu'à celle des Tiercelins......................	*Rue d'Estabili.*
Rue La Fayette......................	RUE FERRY III.
Rue du Point du Jour..................	*Rue François de Guise.*
Quart inférieur de la rue de Grève, entre la rue du faubourg Saint-Nicolas et la rue Ligier Richier ou Sainte Anne....	*Rue Gilbert.*
Rue Girardet (déjà admise)...........	*Rue Girardet.*
Dernier quart de la rue de l'Equitation, entre la rue des Ponts et celle des Quatre Eglises.....................	*Rue Guilbert-Pixerécourt.*
Second quart de la rue de l'Equitation, compris entre la rue Saint Thiébaut et la rue de la Hache.................	*Rue Graffigny.*
Rue du Collège......................	*Rue Grandville.*
Petite rue d'Alliance (*a*)...............	*Rue Guibal.*
Centre de la rue Notre Dame..........	*Rue Guinet.*
Rue des Fabriques...................	*Rue de Haraucourt.*
Moitié basse de la rue de la Pépinière entre la rue Dammerval et l'arc de triomphe.........................	*Rue d'Haussonville* (*b*).
Rue Saint Pierre (ville vieille)..........	* RUE DU DUC HENRI.
Trottoir Stanislas....................	*Trottoirs Héré.*
Rue Saint Joseph ou des Prémontrés....	*Rue Hugo d'Etival.*
Second tiers de la rue des Ponts, entre Saint-Sébastien et la rue de la Hache..	*Rue Israël Sylvestre.*
Rue du Cloître de la Cathédrale........	*Rue Jacquart* (*c*).
Bout de la rue du Manège, au delà de la rue des Tiercelins, jusqu'à la rue de Haraucourt ou des Fabriques.........	*Rue Jameray-Duval.*
Moitié centrale de la partie haute de la rue de Grève, entre la rue Charles III (Saint-Dizier) et la rue Dom Calmet ou des Ponts.........................	*Rue Jeanne d'Arc.*
Portion de la rue Saint Julien bornée par la rue de la Primatiale et par celle des Tiercelins....	*Rue Jean Lamour.*
Rue Saint Sébastien..................	*Rue Jennesson* (*d*).

(*a*) Parmi les rues dont on peut changer le nom, celle-là est la plus voisine des lieux où s'élevait le chef-d'œuvre de Guibal, la statue du gendre de Stanislas.

(*b*) Voir pages 214 et 215, et leur note finale.

(*c*) Les peintures de la coupole de la Cathédrale, dues au pinceau de Claude Jacquart, sont ce qu'il y a de plus notable dans cet édifice, bâti sur les plans de Saint-Urbain, homme moins extraordinaire comme architecte que comme graveur, et qui d'ailleurs suivit là les idées italiennes, se contentant d'un genre qui était alors trouvé beau.

(*d*) Jennesson, comme on sait, fut l'architecte de Saint-Sébastien

Rue de la Constitution, autrefois de la Congrégation........................	* Rue Léopold.
Premier quart de la rue de l'Equitation, longeant l'hôpital Saint Charles, entre la rue Saint Jean et la rue Saint Thiébaut..............................	*Rue Le Pois.*
Seconde moitié de la rue des Jardins, depuis la rue des Tiercelins jusqu'à la porte Saint Georges..................	*Rue L'Hôte.*
Rue de la Citadelle, entre les deux portes Notre Dame........................	*Rue Lionnois.*
Rue Sainte Anne......................	*Rue Ligier Richier.*
Troisième quart de la rue de l'Equitation, entre la rue de la Hache et l'extrémité de la rue des Ponts ou Dom Calmet...	*Rue Maimbourg.*
Rue du faubourg Stanislas.............	*Rue Marie Leczinska.*
Quart supérieur de la rue de Grève, entre la rue des Ponts et celle de l'Equitation.	*Rue Marie Stuart.*
Portion de la rue de la Source comprise entre celle de Custine (du Cheval Blanc) et celle du duc Raoul (Saint Michel)...	*Rue de Mercœur.*
Rue des Morts.......................	*Rue de Moï (a).*
Rue de la Vénerie....................	*Rue Mory d'Elvange.*
Rue du Champ d'Asyle................	*Rue Orphée de Galéan.*
Rue de la Poissonnerie................	*Rue Palissot.*
Petite rue Saint Pierre (au faubourg)....	*Rue du Père Guénard.*
Portion de la rue de l'Hôpital Saint Julien, compris entre la rue Léopold (ancienne rue de la Congrégation) et la place d'Alliance...................	*Rue B. Pierre Fourier.*
Bout septentrional de la rue Saint Julien, entre la rue de l'Hôpital et le derrière de l'Hôtel de ville...................	*Impasse Pillement.*
Rue des Chanoines...................	*Rue Président Le Febvre.*
Rue des Dames.......................	*Rue Phalsbourg.*
Impasse de la Poissonnerie ou des Petites Carmélites.........................	*Impasse Provensal (b).*
Rue du Haut Bourgeois................	*Rue des Quatre grands Chevaux.*
Extrémité de la rue des Quatre Eglises, depuis la rue de Grève jusqu'à la Salpêtrerie............................	*Rue Ranfaing.*
Rue Saint Michel.....................	* Rue du duc Raoul.

(a) Là était situé, au coin de la place de l'Arsenal, le grand hôtel des princes de Moï (branche de la maison ducale) détruit par un incendie en 1733.

(b) Des peintures de Provensal ornent encore l'église des Petites Carmélites, que le culte redemande.

Rue Bailly..........................	* Rue Raigecourt et Bressey.
Grande Rue (ville vieille).............	* Rue René II.
Ruelle des Artisans (qui s'élargira)......	*Rue Riguet.*
Rue du Moulin (ville vieille)...........	*Rue Rose de Mitry.*
Première moitié de la partie inférieure de la rue de Grève, entre la rue Saint-Dizier ou Charles III et la rue de l'ancien faubourg Saint-Nicolas.............	*Rue Saint-Lambert.*
Rue du Bon Pays.....................	*Impasse Saint-Urbain.*
Rue Derrière (ancienne rue Nâchon).....	*Rue de Salm.*
Seconde partie de la rue des Orphelines, comprise entre la rue Jeannot et celle du Manège........................	*Rue Sébastien Adam.*
Portion de la rue de la Primatiale qui part de la rue Jacquart ou du Cloître, près du chœur de la Cathédrale, et va aboutir à la rue Châteaufort ou du Manège.	*Rue Sivry-Vannoz.*
Rue de la Visitation..................	*Rue Solignac.*
Rue Dauphine (faubourg Saint Pierre)...	*Rue Sonnini.*
Second tiers de la rue de l'Hôpital, pris entre la rue Saint Julien et la rue Léopold (rue de la Constitution ou Congrégation)..........................	*Rue Spierre.*
Rue et place Stanislas (déjà admises)....	* Rue et place Stanislas.
Impasse du Collège..................	*Impasse Tressan.*
Passage de la Pépinière (à droite des trottoirs Héré), et place située au bout en retour, derrière la fontaine d'Amphitrite..........................	*Rue et place Vaudémont* (*a*).
Rue du Four (ville neuve).............	*Rue Vayringe.*
Place Mengin (partie du marché actuel située devant la rue des Ponts).........	*Place des Vieux Bourgeois.*
Rue de la Charité (ville vieille).........	* Rue Vincent de Paul (*b*).

Par l'adoption d'une nomenclature telle à peu près que celle dont nous venons de crayonner le projet, Nancy, nous le répétons, ne ferait qu'imiter ce qui se pratique ailleurs (à Rouen, à Dijon, partout), et qu'entrer à la fois dans le cercle des convenances et dans

(*a*) Vaudémont, ce grand nom, aussi glorieux, aussi ancien que la Lorraine même, exige à Nancy un souvenir, qui ne saurait être mieux placé qu'au pied de l'ancien bastion dont on vient d'achever de démolir la courtine. (Voir ci-avant, note *b*, page 213.)

(*b*) Rue *Vincent de Paul*, et non *Saint Vincent de Paul*, attendu qu'ici il ne serait point considéré comme habitant du ciel, mais de la terre; honoré non point pour les mérites religieux qui l'ont fait canoniser, mais pour son rôle historique *tout-à-fait spécial en Lorraine*, à l'époque où seul il fit arriver, avec un zèle sans bornes, des aumônes multipliées; secours immenses, quoique bien insuffisants encore pour les maux d'alors.

celui de la coutume générale, dont l'écarte jusqu'à présent une absence d'orgueil patriotique aussi singulière que peu louable. En se résolvant à honorer enfin ceux qui l'honorèrent, ET EN PRENANT PAR LA SON PROPRE RANG, l'ancienne capitale de la Lorraine aurait la rare bonne fortune de TOUT GAGNER A BIEN AGIR, et d'obtenir, pour une détermination avantageuse, prise au profit de sa gloire, les témoignages de l'assentiment universel.

Peu importe que dans le nombre des noms à saluer ainsi, quelques uns appartiennent aux ancêtres de dynasties devenues étrangères au pays, — peut-être même ennemies un jour de la patrie française, dont les Nancéyens font à présent partie, et à laquelle ils veulent fortement rester fidèles. — Il n'y a pas là de raison pour se montrer ingrat envers *ce qui fut*, ni pour renier quant à soi de nobles gloires. L'amour de la France n'exige ni l'injustice, ni la platitude, ni l'anachronisme. Rien ne commande, — rien même ne PERMET — aux gens de Nancy, sous prétexte de zèle pour la fusion, d'oublier de grands et beaux noms, que la vertu a consacrés, et dont la suppression, aux lieux où ils régnèrent, ne serait qu'*une sottise rétroactive.*

C'est ce que montraient fort bien, en 1840, les souscripteurs du monument Léopold, lorsque, parmi ces mesures honorifiques et réparatrices que l'on attend, ils réclamaient au moins la plus urgente : le placement d'une rue de Nancy sous le vocable de l'excellent prince à la mémoire duquel ils venaient d'ériger à leurs frais un cénotaphe.

« Par cet hommage, que rien ne doit arrêter, » disaient-ils, — « rien, pas même l'ébranlement actuel de l'Europe (*a*), — nos départements du Nord-Est feront preuve de cette mâle équité qui se marie si bien à l'énergie. La Lorraine, juste à l'égard du passé comme à l'égard du présent, doit et peut sans crainte, fût-ce en face des baïonnettes autrichiennes, ADMIRER CE QUI FUT ADMIRABLE. Devenue profondément française sans avoir cessé d'honorer ses longs siècles de gloire propre, — elle connait l'art *d'allier sans les confondre* ces deux nobles ordres d'idées. Que les drapeaux d'Austerlitz se trouvent demain déployés : et l'on verra de nouveau, à la vigueur de son élan pour les suivre, qu'elle sait mener de front le culte de ses devoirs et celui de ses souvenirs. »

(*a*) Les complications d'Orient faisaient regarder comme possible alors une guerre générale, qui n'eut pas lieu.

Note 25, page 143.

« Les trois belles portes militaires bâties sous Charles III, et si supérieures à leurs deux sœurs modernes. »

Malgré leur petit air théâtral, les deux joujoux symétriques qui servent d'entrée aux rues Stanislas et Sainte Catherine, ne sauraient sérieusement être comparés aux trois nobles portes murales élevées sur les dessins d'Orphée de Galéan, savoir, les portes Saint Jean et Saint Georges, et la porte Saint-Nicolas de la ville neuve (*a*).

Ces pylées imposants, moitié riches et moitié sévères, étaient d'un style parfaitement approprié à leur position, à leur destination, qu'il ne faut point perdre de vue. On s'en ferait la plus fausse idée si on se les représentait comme des constructions superflues et de parade. C'étaient des portes très-réelles de place forte, à herses et à ponts levis, auxquelles il ne faut chercher de rivales que dans leur propre genre. Or, en les comparant aux portes de Metz, de Lille, de Strasbourg, on voit ressortir leur supériorité; et, toutes déshonorées, toutes méconnaissables qu'elles sont, on devine encore pourquoi elles furent si justement admirées.

Au reste, Israël Sylvestre les a gravées. Dans sa collection, elles figurent au naturel, avec leurs ponts et leurs fossés; elles se montrent comme elles étaient, non mutilées, non enterrées; et c'est là que l'on juge bien de l'aspect majestueux qu'elles présentaient.

Note 26, page 144.

« Les beaux ombrages de la Pépinière, etc. »

Cette promenade, qui s'étend sur toute la longueur de l'un des côtés de la Ville Vieille, occupe, avec la largeur des anciens fossés, celle du terrein qui, situé au delà de ces fossés, servait aux exercices de tir des *buttiers* de Nancy, jadis si renommés pour leur adresse et leur bravoure.

(*a*) Pour cette dernière, qui conduit au faubourg Saint Pierre, nous ne parlons que de sa face externe. Son côté tourné vers la ville est insignifiant.

On y remarque une superbe allée de tilleuls, appelée la Terrasse, qui va du bastion de Vaudémont (jardin de l'Evêché) jusqu'au réduit du bastion le Duc (calvaire ou gymnase). Elle dessine encore la ligne du rempart, ou plutôt ELLE EST LE REMPART LUI-MÊME, quoique rabaissé par la tête et enterré par le pied (*a*). Seulement, nul indice n'y reste pour laisser voir où se trouvait le plus beau bastion de l'Europe, le haut, le large, l'élégant bastion sculpté, nommé *des Dames* ou *de la Cour,* — lequel, construit sur l'emplacement du vieux palais de Raoul, servait de second parterre au magnifique château ducal d'Antoine et de Charles III.

Créée sous Stanislas, la *Pépinière* avait pris ce nom de sa destination primitive; car ses carreaux étaient remplis de jeunes arbres, dont la vente formait l'un des petits revenus de la Ville. Assez de gens faisant fleurir ce commerce aux environs de Nancy, on a eu le bon esprit de renoncer au mince profit de la spéculation urbaine; on a fait, avec raison, disparaître cette foule de menues tiges, qui n'ornaient point du tout les lieux, qui les attristaient au contraire, parce que, placées sur un sol bas, elles y entretenaient l'humidité. Aujourd'hui l'on n'y sent plus ces menaces de rhume qui éloignaient les promeneurs; et rendue aux heureuses influences de l'air et du soleil, la Pépinière (qui pourrait désormais s'appeler autrement), est devenue le rendez-vous de la population honnête, laquelle naguère la fréquentait peu.

Ce beau parc à pousses vigoureuses, varié quoique régulier, imposant quoique sans statues, et dont l'un des mérites est peut-être même de n'offrir que des beautés végétales et délivrées de l'attirail mythologique, — est arrivé à un état satisfaisant, que l'on aurait tort de changer. Sous l'ombrage de ses grands arbres, au bord de ses gazons parfumés, les lecteurs et les rêveurs se complaisent, les parents viennent s'asseoir à l'aise et voir jouer leur jeune famille. Il y aurait manque de jugement à vouloir, par une recherche inopportune des formes anglaises, — formes en désaccord avec les conditions d'un terrein plat et carré, — détruire de magnifiques allées, qui, les unes vertes, les autres sablées, ont chacune leur caractère; ayant été plantées d'arbres d'essences diverses, dont les dômes verts ne se ressemblent point.

Telle qu'elle est actuellement, c'est-à-dire devenue riante et demi-champêtre sans avoir tourné au colifichet, la Pépinière de Nancy est une charmante promenade. L'aspect, sans doute, en conserve quelque

(*a*) En y arrivant par l'hémicycle de la Carrière, on s'aperçoit encore un peu, au reste de talus qui subsiste, que l'on monte sur un rempart.

chose de royal, — mais dont le genre convient parfaitement à une ancienne cité souveraine, appelée à garder un peu son rang, et non à courir au devant des modes, comme les villes sans consistance... qui font des frais de coquetterie pour les Anglais et les baigneurs. De tous les projets imaginés pour le perfectionnement de ce parc, un seul serait une amélioration réelle ; c'est celui qui consisterait à ouvrir enfin à deux battants, selon le désir général, la grille du fond, donnant sur les Grands Moulins, Essey et Malzéville : issue qui se réduit, jusqu'à présent, à un guichet pratiqué pour les piétons.

Bien entendu que pour maintenir là une élégance nécessaire, commandée par la nature des choses, et réclamée par les plaisirs du pauvre aussi bien que du riche, la grille dont nous parlons ne serait point assimilée aux portes ordinaires de la ville, par où tout véhicule peut entrer. Le passage en resterait interdit aux chars de service, et ne serait livré qu'aux gens à cheval ou qu'aux voitures *suspendues*.

Il va sans dire, aussi, que, limitée des deux côtés par une banquette de gazon à hauteur d'appui, l'allée centrale, celle qui vient déboucher en droite ligne à l'hémicycle de la Carrière, serait la seule ainsi transformée en route. Toutes les autres, comme aujourd'hui, demeureraient absolument réservées pour les promeneurs à pied.

Note 27, page 144.

« La place Stanislas que ses grillages, à dentelles, ses fontaines bronzées se dessinant sur des fonds de verdure, etc., etc., rendaient autrefois une merveille étonnamment jolie. »

Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce charmant ensemble architectural, bien connu par les dessins de l'architecte Héré. Mais ce qui en doublait le riche effet, et dont l'équivalent n'existait nulle part ailleurs, c'était les ouvrages du fameux serrurier Lamour, homme de qui l'on a dit qu'il *sculptait* le fer avec son marteau.

« Les magnifiques fontaines de Neptune et d'Amphitrite, les incomparables grillages qui les accompagnent, les portiques de fer si délicatement ouvragés qui dissimulent avec adresse l'irrégularité de certaines rues (*a*),

(*a*) Ceci n'est juste que pour la rue des Dominicains et pour celle de la Constitution ou Congrégation, dont la déviation est d'ailleurs peu sensible.

défient l'imagination, et surpassent encore ce qui les entoure. Guibal et Cifflée fondirent les statues : Jean Lamour fut l'inventeur et le forgeron de tout le reste. Le fameux Servandoni, accouru à Nancy sur la foi de ces merveilles, contempla longtemps les grilles de la Place Royale, s'écriant qu'il n'aurait jamais cru que l'art de la serrurerie pût être porté à ce degré de perfection. En effet, il n'existait point de modèles en ce genre, et le Nancéïen Lamour n'a pas non plus laissé d'héritiers de son génie original et puissant. Pourquoi faut-il que, par la plus inexcusable ignorance de leur mérite, on ait laissé dégrader ces chefs-d'œuvre, en permettant d'y enlever des couronnes, des pyramides à trophées, des bras de lanternes, et en laissant remplacer par un infâme badigeon les dorures des feuillages et des ornements (*a*)! »

Hélas, que n'a-t-on pas gâté, mutilé, déshonoré de pareille manière à Nancy, soit au dehors, soit au dedans des édifices..? depuis l'arc de triomphe, par exemple, dont on a supprimé tout justement ce qui le rendait remarquable (les deux escaliers par où l'on montait sur une plate-forme culminante, qui permettait d'embrasser, en se tournant ou vers la Carrière ou vers la Place Royale, l'ensemble des constructions chéries du Roi de Pologne), jusqu'au grand salon du *Gouvernement,* dont on a remplacé le noble stuc blanc et les délicates peintures, — ornements d'un goût si distingué, — par les banales décorations d'une sorte de salle de restaurant (*b*)!

Détruire, détruire, toujours détruire, tel est le système qu'avait adopté Stanislas en Lorraine : on n'a que trop bien retenu ses leçons; souvent même, depuis sa mort, on les a tournées contre lui. Abattre et raser tant qu'on peut, — mutiler, aplatir, empreindre de vulgarité, tout ce qu'on ne renverse pas, — c'est devenu la triste habitude et la manie des Nancéyens.., de ceux du moins dont les conseils ont été malheureusement écoutés.

(*a*) J. Cayon, *Histoire de Nancy*, p. 285.

(*b*) Les beaux ornements en stuc blanc étaient des frères Mansiaux-Chevalier, de Ceintrey; les délicieux treillages à guirlandes de fleurs appartenaient au pinceau de Pillement. Dans les temps d'abandon du palais, pendant nos troubles, une gouttière, il est vrai, avait fait des taches au plafond; mais, par un bonheur singulier, ces taches se trouvaient figurer des nuages; aussi tous les connaisseurs déplorèrent-ils le parti que l'on prit de sacrifier de si admirables choses, pour un accident qui les avait si peu altérées.

Note 28, page 145.

« L'antique prieuré de Notre-Dame, antérieur à 1150, comme suffirait pour en donner la preuve le genre des ornements de son portail. »

Ce portail à plein ceintre, dont les sculptures, dans leur grossière exécution, ne manquent ni d'effet ni de caractère, on peut encore le visiter : il existe. Lorsque la Révolution détruisait tout, on le préserva matériellement, mais en le détournant de sa destination religieuse. Acheté comme élément gothique propre à former une de ces *ruines* qui étaient devenues de mode, et qu'on regardait comme indispensables alors pour décorer les paysages artificiels, il fut transporté non loin de Nancy, dans les pittoresques jardins de Remicourt, dont il est l'une des *fabriques*.

Grâce au progrès des convictions chrétiennes, le désir public reviendra chercher, le respect reviendra entourer, ces pierres bénies, qui virent passer sous leur voûte tant de générations croyantes. Le jour luira, n'en doutons pas, où les débris de Notre-Dame de Nancy seront rendus à un emploi sacré. Ce qu'avait commencé à faire, en les sauvant, le simple sentiment de l'art.., le sentiment de la foi l'achèvera, en les replaçant dans quelque temple.

Note 29, page 149.

« La pieuse Marie Leczinska, qui avait légué à la ville de Nancy cette preuve d'éminente affection. »

Peu de gens remarquent assez quel beau spectacle présenta, dans un âge tel qu'était le siècle dernier, l'honorable et douce conduite de Marie Leczinska : âme non seulement restée pure au centre des corruptions de Versailles, comme une Aréthuse chrétienne au milieu des mers du monde, — et non seulement parvenue (chose bien rare en un pareil temps) à se concilier l'affection avec l'estime universelle, — mais, de plus, assez influente autour d'elle pour que ses gens de service l'imitassent et se maintinssent irréprochables; mais institutrice assez puissante pour avoir formé, par ses soins, un fils qui, s'il avait vécu, aurait rendu la considération au trône, et des filles

dont, malgré les périls que leur faisait courir chaque jour l'atmosphère où elles respiraient, pas une seule ne dévia; mais, aimable et spirituelle, en même temps que vertueuse; mais judicieuse, d'ailleurs, toujours calme, toujours d'à-plomb; mais indulgente et digne à la fois; mais sachant admirablement, — sans descendre des hauteurs morales où tout l'obligeait de rester, — pardonner et à son coupable époux, et même aux plus effrontées concubines de l'homme du Parc aux Cerfs (*a*).

Sans doute la vie de Marie Leczinska n'est pas écrite de la façon qu'il faudrait pour notre époque, — son zélé biographe ne s'étant point élevé au dessus de la zône des honnêtes idées de l'Ancien Régime. — Mais, s'il fait quelquefois sourire par certaines méprises, c'est au lecteur intelligent à élargir le cercle des pensées du royaliste abbé Proyart; à modifier bénévolement celles qu'on ne peut admettre en entier, — et à ne pas faire souffrir, de l'insuffisance des vues d'un brave homme, le respect dû à la mémoire d'une princesse rare en mérites, qui fut louable à triple droit, comme femme, comme reine et comme mère.

Or c'est dans les contrées de l'Est, à Nancy principalement, que devrait être populaire le renom des excellentes qualités de Marie. Bonne Polonaise, bonne Française, bonne chrétienne, — elle fut en outre, par adoption, bonne Lorraine; elle éprouva pour l'Austrasie plus de sympathie que n'en ressentait Stanislas.

Lors des vexations innombrables dont gémissaient sous lui les citoyens d'entre Rhin et Meuse, victimes qu'ils étaient du chancelier La Galaizière (*b*), c'est elle qui se fit à Versailles l'introductrice des députés de la noblesse et de la magistrature de Nancy, défenseurs en cette occasion des intérêts du peuple; c'est elle qui, dérogeant alors à ses habitudes de réserve, — parce qu'il s'agissait moins là de politique que d'humanité, — osa prendre modestement en main, contre le tyranneau de Lunéville, la cause des Lorrains opprimés, et faire valoir auprès de son époux les droits sacrés que négligeait de protéger son père.

Et quand Dieu la retira de la terre (au moment où sa première pa-

(*a*) Nous n'avons pas besoin de dire que la fille de Stanislas fut exempte de certaines pruderies imbécilles, qu'un petit nombre de calomniateurs lui ont prêtées. Sa piété était trop éclairée pour la porter à aucune espèce de sottises; et ce qu'ont voulu accréditer, pour la justification des débauches de Louis XV, les flatteurs des catins de cour, n'avait pas même l'ombre de vraisemblance.

(*b*) Voir la note 37, pages 97 à 110.

trie, la Pologne, allait commencer de mourir), — Marie Leczinska, laissant son corps aux caveaux de Saint-Denis, légua SON CŒUR à la ville de Nancy.

Processionnellement apporté, reçu avec les plus touchants hommages (*a*), il fut déposé à Bon-Secours... Qui s'en souvient? — Il y est encore à présent; *cor ex testamento*, peut-on lire sur l'inscription... Qui est-ce qui va l'y visiter? Qui est-ce même qui en parle jamais?

On dirait que par un affectueux échange dans la justice d'expiation, — par une de ces substitutions angéliques dont le Ciel seul a le secret, — la fille a payé pour les torts, pour les sécheresses du père. C'est elle, et non pas lui, que l'on oublie. C'est elle qui recueille les fruits de l'ARBRE DE L'INGRATITUDE : fruits affligeants dont Stanislas n'a eu que peu à souffrir pour ses œuvres, — lui qui pourtant en avait ici introduit et planté la tige, inconnue avant lui en Lorraine.

Note 30, page 150.

« Entouré des hommages de ses compatriotes, c'est là que Stanislas est grand. »

M. Noël, se laissant emporter au zèle de son idée d'abaissement du charlatanisme, — idée juste et vraie, mais qui le conduit au delà des bornes, — cherche à soutenir que Stanislas fut un aussi pauvre homme en qualité de Polonais que de Lorrain, n'ayant pas été plus observateur des lois de sa propre patrie, aux bords de la Vistule, qu'il ne sut, aux bords de la Meurthe, faire respecter plus tard les droits de ses sujets adoptifs. A notre avis, l'estimable lotharingophile est dans l'erreur sur ce point.

Judaïquement, peut-être, et à vouloir tout prendre au pied de la lettre, il n'est pas impossible que la balance paraisse à peu près s'établir entre les infractions réciproques du pacte constitutionnel polonais, commises par Stanislas et par ses compétiteurs; mais réellement,

(*a*) Comme, en l'apportant de Paris, on avait fait halte, pour attendre le cortège funèbre, au bas de l'ancien vignoble des ducs de Lorraine appelé la Côte des Chanoines, — la maison dite de *la Chatte*, où ce repos avait eu lieu, en avait pris le nom de *Cœur-en-côte;* et c'est ainsi que la désignait encore de nos jours son propriétaire M. Charles Mandel.

foncièrement, moralement parlant, la différence est énorme. Quelles qu'aient pu être les formes légales violées de part et d'autre, ses adversaires, traîtres à la Pologne, qu'ils empoisonnaient par leurs actes, représentaient le PARTI MOSCOVITE, l'ennemi capital du pays : lui, il était l'élu des anti-russes, c'est-à-dire l'homme de Varsovie et de Cracovie, le champion des intérêts de l'Aigle blanc.

Il y a plus : sans avoir pleinement échappé à la morgue des nobles septentrionaux, et sans qu'il poussât l'amour et la COMPRÉHENSION DU PEUPLE aussi loin, à beaucoup près, que le faisaient héréditairement les admirables princes lorrains, — il était plus avancé en démocratie que ses compatriotes; il a droit sous ce rapport à ce qu'on le distingue. Lisez ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, et vous y verrez des passages qui ne permettent pas de douter d'un commencement de libéralité dans ses vues, — moins généreuses, cela va sans dire, que les inspirations lorraines, mais plus larges et plus populaires que les habitudes sarmates (*a*).

(*a*) « Le bon sens, la religion, la politique, tout nous engage à ménager nos plébéiens. Sans cela, quelque ordre que nous puissions mettre dans notre Etat, il sera semblable à cette statue de Nabuchodonosor, faite des plus solides et des plus précieux métaux, mais qui fut renversée en un moment parce que sa base n'était que d'argile. Le fondement de l'Etat, c'est le peuple; si ce fondement n'est que de terre et de boue, l'Etat ne peut pas subsister longtemps. »

Quand on a écrit de telles lignes (auxquelles seulement on aurait dû veiller à rester fidèle, hors de Pologne comme en Pologne), on peut avoir commis des fautes, mais on n'est pas un homme à dédaigner.

Au reste, et sans parler même du degré de bénignité qui distinguait Stanislas parmi les nobles du Nord, il y a beaucoup à retrancher des idées que le public se forme sur ce qu'étaient, en fait de libéralisme, les compatriotes de ce roi. Il faut éviter avec soin les exagérations de blâme où l'on a coutume de tomber, en confondant mal à propos le système polonais avec le système russe. Tout en convenant que l'ordre politique en Pologne avait jadis à progresser beaucoup, sous le rapport de la position des classes inférieures, — moins malheureuses, pourtant alors, moins privées de bien-être matériel que ne le sont force prolétaires de France ou d'Angleterre (et auxquelles, du reste, la constitution de 1791 était venue ouvrir toutes les voies d'élévation raisonnable, ne leur laissant plus aucun sujet de plainte), — c'était déjà une bien remarquable chose que le spectacle donné dans le Nord dès le 16e siècle par la *république* de Pologne. Là en effet, sur quatorze millions d'habitants des deux sexes, UN MILLION D'HOMMES jouissaient de la plénitude des droits non seulement civils mais civiques; un million d'hommes étaient électeurs et même éligibles (éligibles à tout, fût-ce à la royauté). Il y avait là, sur SEPT MALES, un *citoyen complet*. — Est-ce bien à nous, Français, qui, soit à tort, soit à raison, ne comp-

Selon M. Noël, Stanislas n'est digne d'éloges à aucun égard, et ne mérite qu'on aille lui porter des hommages nulle part. Nous pensons, nous, qu'à Bon-Secours, où il est Polonais, il se montre avec avantage, comme un tableau dans son vrai cadre.

Sans contredit, les hommes à cœur chaud ne purent voir d'un œil sec, en 1737, renverser avec un empressement significatif l'antique sanctuaire national, élevé sous Antoine, et dépositaire de tous les trophées comme de tous les vœux de la Lorraine. On sait le trait de ce vieux patriote, énergique bourgeois de Nancy, domicilié en face de la chapelle (*a*), lequel, ne pouvant la sauver, mais voulant au moins PROTESTER dans un langage clair quoique muet.., *fit murer ses quatre fenêtres*, afin de ne pas la voir détruire.

Cependant, quelque désireux que fût le Roi de Pologne d'effacer tant de souvenirs palpitants, est-ce bien pour ce seul motif qu'il la fit abattre et relever?

Soyons pleinement équitables : l'église était assez petite, elle était vieille; peu de gens appréciaient alors les antiquités, et partout, sans réclamations, les rois en renversaient de plus saillantes. Stanislas put croire, cette fois, ne faire qu'une chose louable. Difficilement nierait-on qu'il eût le droit de songer à s'arranger une chapelle funéraire; et dès lors, quoique le vrai parti à prendre eût été D'EN CONSTRUIRE UNE EXPRÈS, mieux valait encore toutefois se préparer un tombeau royal à Bon-Secours... que d'aller violer la nef des Cordeliers, réservée pour la dynastie de ses prédécesseurs. D'ailleurs, les drapeaux et les *ex-voto* alors appendus aux murailles qu'on allait détruire, il les fit ou les laissa porter au lieu le plus convenable, — au couvent des Minimes; chez ces religieux, les amis du pays, appelés jadis à Nancy par les Bassompierre, et qui, depuis le règne du duc Henri, avaient eu la pieuse garde de Notre-Dame de la Victoire.

Nous le répétons donc : Stanislas, dans cette circonstance, tout en soignant ses intérêts d'une manière plus habile que généreuse, ne nous semble pas avoir dépassé la mesure des choses que fait d'ordinaire, quand il en trouve l'occasion, un prince nouveau, un prince étranger, jaloux d'établir l'empreinte de son règne.

Ce qui n'empêche point que la bouderie du vieux Lorrain n'ait été sublime, — et que son acte silencieux, à l'unisson duquel on vibra, ne soit de ceux qui peignent une race.

---

tons encore qu'un électeur sur 140 habitants; est-ce bien à nous, faisant les fiers, à regarder de haut en bas d'anciennes institutions, imparfaites sans doute, mais certes, à divers égards, plus avancées que les nôtres!

(*a*) Mouchette-Revaud, potier d'étain.

Note 31, page 151.

« Et pour *chef* de l'écu, le blason même de Lorraine (*a*). »

Les armoiries de Nancy, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, furent fixées et décrites en 1575, par le duc Charles III, de la manière suivante : « D'argent, orné d'une tige arrachée de chardon verdoyant, à la fleur purpurine, arrangée de deux feuilles piquantes au naturel; l'écu ayant pour *chef* les armes pleines de Lorraine. »

En 1811, Napoléon confirma cet écu quant au fond, le blasonnant ainsi : « D'argent, au chardon arraché, à deux feuilles de sinople, fleuri de pourpre. » Seulement, comme on voulait que toutes les ***bonnes villes*** de l'Empire eussent dans leurs armes un seul et même tiers supérieur, savoir « de gueules à trois abeilles d'or mises en fasce, » il fallut que Nancy prît ce *chef* général, au lieu du sien, bien autrement glorieux. Pour couronnement, on lui donnait « une couronne murale à sept créneaux, sommée d'une aigle naissante en cimier. »

En 1814, une ordonnance juste et simple ayant autorisé chaque ville à reprendre ses armes, Nancy est rentré de droit dans les siennes, qui pourtant n'ont été réglées d'une manière définitive qu'en 1825 : quelques buralistes de la Restauration ayant un moment imaginé de vouloir faire porter, en guise d'armoiries, à l'antique ville souveraine des Lorrains, les ignobles insignes d'esclavage dont l'avait flétrie Louis XIV pendant les temps de l'occupation violente et perfide dont il s'y était rendu coupable; insignes odieux, semblables à ceux que le czar Nicolas pourrait imposer à la ville de Varsovie, en exprimant avec cynisme l'argument du pur arbitraire, la *première et dernière raison* de qui n'en a pas à faire valoir d'autres (*b*).

(*a*) En blason, on appelle *chef*, c'est-à-dire tête, la *pièce honorable* quelconque dont la position est d'occuper tout le tiers supérieur de l'écu.

(*b*) « Deux simples *pièces de canon* en sautoir, sur fond d'*or*, » — l'or et la mitraille étant, aux yeux de Louis XIV, les deux seuls arguments valides. — Corrompre et tuer, ce sont en effet les deux grands moyens d'extension du pouvoir. Or les symboles de ces deux procédés devaient naturellement plaire à qui les avait employés avec succès pour s'agrandir; à qui, « toujours maître chez lui et souvent chez les autres, » s'y regardait comme propriétaire du dernier homme et du dernier écu; à qui avait fait décider, par ses flatteurs mitrés, que Dieu et l'autorité morale n'avaient

Nancy donc, nous le répétons, a repris son héroïque et célèbre écusson. Seulement, on s'est trompé en ne lui rendant pour *chef* que le simple blason de LORRAINE propre (la bande aux trois alérions), tandis que cette illustre pièce héraldique eût dû se composer des *armes pleines* de Lorraine, c'est-à-dire des écus réunis de tous les royaumes et duchés dont Nancy fut la capitale honoraire.

NOTE 32, PAGE 153.

« Et Mathieu de Dombasle, le créateur de Rôville. »

Nous ne ferons point ici la liste des agronomes distingués qui, réunis en Lorraine, où Sonnini leur avait donné l'exemple, y ont imprimé depuis vingt-cinq ans aux progrès de la culture un élan si remarquable, et dont l'activité donne lieu à la publication de deux journaux géoponiques à Nancy (*a*). Mais il y a deux hommes que l'importance exceptionnelle des services rendus par eux, permet de citer sans blesser leurs confrères. Comment la science agricole n'aurait-elle pas reçu dans cette contrée une impulsion remarquable, lorsque les sociétés qui s'en occupaient avaient M. de Dombasle pour président et M. Soyer-Willemet pour secrétaire!

NOTE 33, PAGE 153.

« Le judicieux Palissot, qui sut le premier stigmatiser, du moins en partie, les honteuses chimères du philosophisme, à l'époque de leur vogue la mieux établie et de leur plus altière intolérance. »

Si l'on ne savait l'impérieuse domination qu'exercent en certains

---

rien à voir dans ses affaires; à qui, dévoré d'une ambition aussi grande que son absolutisme, commençait par dire » *l'Etat c'est moi,* » en attendant qu'il pût prononcer, comme il en eut un moment l'espérance : « *l'Europe c'est moi.* »

(*a*) Le *Bon Cultivateur* et le *Rôvillien*, rédigés, le premier par M. Soyer, le second par M. Chrétien.

temps certaines idées, et le degré jusqu'où, sans exception pour aucun de leurs écarts, elles entendent être respectées, nulle part on n'en pourrait mieux juger qu'en étudiant ce qui se passa au sujet de Palissot. On tombe des nues lorsque l'on voit à quel point fut assailli, déchiré, conspué, pour avoir simplement joué sur la scène quelques travers du philosophisme à la mode, un homme si peu prononcé contre cette doctrine, si plein de ménagements pour elle (*a*), si respectueux surtout envers le personnage qui la représentait par excellence. Quelles critiques timorées que les siennes.., pour avoir pu soulever de pareilles clameurs, et animer d'un tel courroux les seigneurs et maîtres de l'opinion d'alors! Chez eux l'irritation fut poussée si loin, comme on sait, que Tressan, le procureur-général de leurs colères, osa réquérir de Stanislas, comme chose indispensable, l'expulsion de Palissot du sein de l'académie de Nancy. Or, néanmoins, ce Palissot, contre qui la coterie s'indignait, ce faible champion des principes, ne possédant pas de principes lui-même, n'entrevoyait le vrai qu'en partie, et descendait aux plus déplorables concessions; allant jusqu'à ne pas oser comprendre le sale poème de *la Pucelle* dans le nombre des articles à retrancher du bagage admissible de Voltaire; et cela quoiqu'il aperçût bien quels avaient été les mérites de la vertueuse Jeanne.., gloire non seulement de l'Europe entière, mais spécialement de la Lorraine, où il était né (*b*). Modéré, mais voilà tout, il manquait de la dose de courage qu'exige une modération solide. Mourant de peur, au fond, de passer pour trop favorable à des croyances complétes, il se retint soigneusement sur la pente du bien; il s'empressa de renier toute solidarité avec les honnêtes gens plus déterminés que lui; et c'est ainsi, par exemple, que son *respect humain* lui fit désavouer Gilbert.

Sans doute, aux motifs un peu lâches qui lui conseillaient cette conduite, était venu se joindre le manque de sympathie, depuis que Gilbert, si bien disposé d'abord envers lui, avait manifesté sa désapprobation sur les indécences de l'un des chants de la *Dunciade*. Mais le loyal satirique avait-il pu faire autrement? et tout homme pur n'avait-il pas, de même, pris en pitié le rôle d'un prétendu moraliste qui, par complaisance, outrageait lui-même la morale! Quel SAGE,

---

(*a*) « Nous démasquons les faux *et respectons les vrais*, »

disait-il en parlant des philosophes. Or Dieu sait jusqu'où ce brave homme étendait le cercle des *vrais*, ne se montrant guère difficile là dessus.

(*b*) Je t'abandonne encore Jeanne, dit-il,

Quoiqu'elle soit l'honneur de mon pays.

en effet, que celui qui, devenu très-humble serviteur de la coutume à laquelle il eût bien voulu résister, se laissait entraîner par le torrent, jusqu'au point d'introduire de sang froid dans son poëme un chant libertin, par cela seul qu'il semblait falloir, alors, marquer au sceau du libertinage tout ce qu'on écrivait!

Mais il en fut toujours ainsi des organes de la simple sagesse humaine. Le jugement, la raison, la rectitude naturelle, ne donnent point LA FORCE; et, sans un appui pris en haut, la vertu en reste constamment à des essais qui n'aboutissent point. C'est ce que montre l'histoire de tous les siécles, depuis Sénéque, justifiant, dans ses scélératesses parricides, Néron, qu'il avait tenté d'adoucir, jusqu'à Palissot, imitant dans leur cynisme les auteurs qu'il avait eu le projet d'épurer.

A ce dernier, sachons toujours gré de ses intentions. Sans avoir rien opéré de conséquent ni d'énergique, parce que les bases réelles lui manquaient,— il a par moments essayé de combattre les torts de son époque, torts qu'il voyait, bien que confusément. Spirituel dans ses timides critiques, auxquelles il donna des formes ingénieuses, il a, malgré ses détours et ses réserves, passé encore pour trop hardi, tant la secte philosophique s'était faite dominatrice, jusqu'à ne pas supporter la moindre piqure d'épingle. Sous l'empire de l'atmosphère d'alors, sous l'oppression qu'elle faisait peser, il eût fallu, pour oser exprimer en entier la vérité morale, posséder un degré de courage que donne seule la vérité religieuse; or le pauvre Palissot n'avait plus LA FOI, généreux héritage de ses pères : il ne lui restait d'eux que la tradition du BON SENS. — Tenons-lui compte du peu qu'il a tenté, parce que ce peu était beaucoup pour l'époque. On doit mesurer les choses à l'échelle du plan où elles se dessinent. Ainsi, tandis que la Lorraine produisait, au 18e siécle, — dans Gilbert, âme forte et tendre, — le vengeur de toutes les saines doctrines.., il est encore honorable pour elle, que Nancy ait fourni en même temps, dans Palissot, un second organe des protestations contre le mal : homme moins digne d'éloges, il est vrai; homme à simples velléïtés, — mais à velléïtés déjà suffisantes pour le séparer de la clique en faveur, et pour donner lieu contre lui à des clameurs presque aussi violentes que s'il se fût dispensé d'hésitations sur une partie des choses, et de cajoleries pour une partie des personnes.

Note 34, page 153.

« Le dramaturge Pixerécourt, qui joignit à une prodigieuse facilité de plume... une intention morale assez constante pour avoir exercé d'avantageuses influences. »

Le fécond écrivain dont nous parlons, descendu des magistrats lorrains nommés Guilbert, qui sous Léopold étaient seigneurs de Pixerécourt, terre à présent possédée par la maison d'Hoffelize (*a*), portait l'habit de l'administration des Domaines, et aurait pu acquérir du poids comme fonctionnaire public; mais il ne fit marcher qu'en seconde ligne ses occupations officielles, — plaçant au premier rang les travaux moins graves que demandaient ses deux goûts prononcés, de bibliophile et de mélodramaturge.

Au premier titre, il rassembla une foule de beaux et bons livres, dont le catalogue forme un gros volume; mais il se trouva obligé de disperser dès avant sa mort cette précieuse collection.

Au second, il occupa de ses compositions, pendant quinze ou vingt ans, les théâtres du Boulevard; il y obtint une série de réussites qui prouve jusqu'où allait pour lui la sympathie d'un certain public; et possesseur d'un tel ascendant, il n'en usa que pour développer chez ses auditeurs tous les bons sentiments. Pendant la crise révolutionnaire et les temps qui la suivirent, on ne sait jusqu'où serait allé le peuple, si aux excitations du désordre politique fussent venues se joindre celles du désordre moral. Heureusement il n'en fut pas ainsi, et rien ne ressemble moins aux pièces immorales dont on lui a donné le spectacle plus tard, que les nombreux tableaux scéniques dont l'amusait Pixerécourt. Bâclés à la hâte, sans doute, comme les drames d'à présent, mais bien différents quant aux maximes, ils acceptaient et confirmaient la doctrine de l'ordre, au lieu de le dissoudre. Et cette prédication indirecte de tous les principes sociaux, écoutée ainsi avec plaisir, n'était pas sans utilité, bien s'en faut, sur des masses naguère turbulentes, toutes crottées encore de philosophisme; sur des masses qui, trop peu avancées pour pouvoir supporter autre chose que des lieux communs, n'eussent pas été capables de prêter l'oreille à un langage plus formel. Il fallait du temps et du progrès, avant qu'elles s'élevassent plus haut, et qu'elles

(*a*) Par le comte d'Hoffelize de Rurange, ancien pair de France.

en vinssent à ne point repousser les enseignements moraux basés sur la religion positive : soleil alors bien éloigné encore de sa réapparition, et dont l'aurore s'annonçait à peine.

Note 35, page 155.

« Henriet Israël, Israël Silvestre. »

Double et triple galimathias où tous les faits, toutes les dates se contredisent, — où les pères, les fils et les gendres sont pitoyablement confondus, — où la filiation est impossible à suivre raisonnablement, — l'histoire des graveurs qui ont porté les noms d'Israel ou de Silvestre, présente aux hommes de bon sens une énigme jusqu'à présent indéchiffrable. Perdu dans ce labyrinthe d'erreurs, le bon Calmet (mal à propos suivi par Lionnois, qui s'est fait son copiste) débite là dessus d'amusantes énormités, sans même s'en apercevoir.

Nous n'entreprendrons point ici de débrouiller un pareil enchevêtrement; mais nous le signalons aux amateurs. Il est digne de quelque érudit, biographe ou critique, de porter, durant ses loisirs, la lumière dans ce chaos, et de faire nettement connaître cette famille d'artistes remarquables, en y établissant la vraie séparation des individus; de manière que l'on puisse désormais attribuer à chacun d'eux son origine, son époque, sa vie et ses œuvres.

Note 36, page 155.

« Et celui qu'il suffit de nommer, — Jacques Callot, le premier chalcographe du monde. »

On sait que la gravure est d'ordinaire une traduction : pour Callot, elle était un art original. Improvisateur plein de feu, il composait avec sa pointe.

Bien des gens, par une étrange ignorance, ne le considèrent que comme un auteur de grotesques; on devrait pourtant savoir que c'était là simplement les jeux, les délassements de sa riche imagination. Personne n'a su, sans doute, estropier les gens aussi plaisamment que lui, et mettre tant d'esprit dans les difformités; mais aussi, quelle élévation dans son style, lorsqu'il traite des sujets

historiques, et surtout des sujets sacrés! « Quelle fierté dans ce chef » de guerre! quelle charité dans ce religieux qui exhorte un patient » à la mort! Remarquez le beau maintien de cette dame, l'élégance » de son cavalier, en contraste avec l'attitude humiliée du pauvre » qui sollicite leur pitié. Et cet enfant prodigue! n'est-il pas aussi » noble quand il prend congé de son père, qu'il est dégradé quand » il revient implorer son pardon (*a*)! »

Le grand chalcographe nancéïen a inspiré à M. des Maretz un éloge académique estimable (1828), et à M[me] Elise Voïart un roman historique en deux volumes (1841), plein d'une *couleur locale* trop rare dans les ouvrages de ce genre.

Soit qu'on l'examine au point de vue du patriotisme ou du génie, Jacques Callot, dont le beau caractère enfermait la double fierté du digne membre de la noblesse lorraine et de l'artiste indépendant; Jacques Callot, qui fut en outre un personnage de foi vive et de mœurs pures, est l'un des hommes les plus justement illustres qu'ait produits la ville de Nancy.

Or, loin de posséder ses cuivres (*b*), ELLE N'A PAS MÊME SUR PAPIER SON ŒUVRE ENTIER. Et cependant, n'y eût-il de cet œuvre qu'un seul exemplaire au monde, — qu'un seul parfaitement complet, — il devrait exister à Nancy, et former la première, la plus indispensable pièce du musée lorrain de la Salle des Cerfs.

NOTE 37, PAGE 155.

« Sans donc nous occuper des chemins de fer, dont l'avantage en ceci est trop problématique, etc. »

Autant les routes ordinaires et les canaux apportent la vie aux cités, quelque part que ce soit, — autant, à quelques exceptions près, les chemins de fer produisent l'effet opposé. Faits pour tripler, pour décupler une centralisation qui ne pèche dès à présent que par l'excès; créés au profit des capitales, où ils attirent le reste de vie que pouvaient avoir conservé les provinces, — ils por-

---

(*a*) Des Maretz, *Eloge historique de Callot*.

(*b*) La mère de M[me] de Graffigny, petite-niéce de Callot, en avait malheureusement déjà détruit la majeure partie.

tent à des têtes déjà apoplectiques le peu de sang qui circulait encore dans les membres des empires. Peut-être bien ne sont-ils pas désavantageux à certains lieux où il faut absolument que l'on s'arrête, — comme des eaux thermales, par exemple, au delà desquelles on ne peut aller, ou comme Strasbourg, dont la situation terminale, au bout du royaume, commande une halte forcée ; — mais ils ruinent, épuisent, frappent de dépérissement, les autres villes par lesquelles (ou plutôt à côté desquelles) ils passent.

A côté : cette expression est la seule juste, puisque, fût-il question d'une ville qui se trouvât le point de jonction de dix relrôdes (*a*), tous ils partent d'un seul et même enclos extérieur, tous ils demeurent nécessairement en dehors de l'enceinte habitée, — leur nature ne permettant pas qu'ils en suivent les rues et les places.

Dans ces rues donc et dans ces places, devenues désertes, l'herbe ne tarde pas à croître. Nulle arrivée, nul départ de postes ou de diligences, n'y vient plus égayer la vie. A l'exception de l'omnibus, qui les parcourt pour aller gagner encore quelque auberge centrale (jusqu'à ce que toute auberge centrale ait péri), plus une voiture ne les anime, plus un bruit joyeux ne s'y fait entendre. Faute de passants, les boutiques, après avoir langui abandonnées, se ferment ; les enseignes s'abattent. La petite industrie, le commerce de détail, les diverses ressources des familles indépendantes et laborieuses, — tout ce qui offrait variété, spontanéïté, intelligence, tout ce qui n'était pas manufacture en règle , atelier servilement mécanique , — se paralyse et meurt. Le long de ces voies dépeuplées , transformées en espéces de chemins de ronde, ou, si l'on veut, de corridors de monastères, les habitants, réduits à une vie claustrale, mais à une vie claustrale sans vocation, se mettent en bâillant à leurs fenêtres, s'efforçant de tromper l'ennui d'interminables journées que rien ne vient plus distraire. Et vainement voudraient-ils, pour aller se réfugier dans la capitale, seul séjour demeuré vivant, se défaire de leur maison : cela même ils ne le peuvent, — chacun à la fois désirant vendre, et personne ne se souciant d'acheter.

Un tel effet des chemins de fer, qui ne laisse plus le souffle de la vie qu'à une seule ville à peu près par royaume, on peut l'observer, par exemple, en Belgique, dans toutes les cités non frontières. Il n'en faut pas excepter Malines, devenue pourtant la croisière universelle, la maille centrale du réseau. Foyer même du rayonnement, Malines, dont la *station* voit peut-être passer par an plus d'un mil-

---

(*a*) Relrôde, chemin de fer ; c'est l'anglais *rail-road* francisé.

lion de voyageurs, n'a pas échappé mieux que ses sœurs à l'influence fatale des voies ferrées. Un silence effrayant règne à présent dans ses rues, où les enseignes des auberges et des boutiques sont tombées; on s'y trouve sous une impression glaciale de décrépitude et de mort.

Ceci n'empêche pas que l'heure des relrôdes ne soit venue, que des besoins artificiels ne les réclament, et qu'on ne puisse en méconnaître la quasi-nécessité.., dans un siècle d'activité fébrile, qui croit se rendre heureux en s'agitant; qui s'étourdit en multipliant sans terme et les affaires et ce qu'il nomme les plaisirs; qui regarde comme *la mieux employée possible* une journée pendant laquelle on a pu, le matin, s'en aller débiter au loin, en commis-voyageur, son orviétan quelconque, et revenir le soir à l'opéra. Outre la mode universelle, outre la manie de locomotion rapide qui s'est emparée des esprits, et qui fait sacrifier aujourd'hui tous les avantages, moraux, intellectuels, artistiques, à la promptitude du transport, — une raison moins futile se manifeste, et diminue encore la résistance. Quand l'étranger semble avoir créé des moyens de venir jeter en un moment cent mille hommes sur tel ou tel point de nos frontières, il n'est plus guère naturel de se refuser à des mesures qui paraissent seules rendre possible d'y amener aussi vite des masses équivalentes (*a*).

Il sied donc aux villes dont ceci prépare la perte, de faire acte de dévouement, d'oublier leur intérêt, et, par patriotisme général, de se laisser tuer sans mot dire; d'adhérer même à leur immolation (*b*).

(*a*) Nous nous servons des termes *sembler, paraître*, car il est trop tôt pour rien affirmer. L'expérience n'a pas encore montré quelle sera sur les mouvements de troupes, dans la guerre, l'influence réelle des chemins de fer. Lorsque l'on songe que pour y entraver tout, il suffit d'y déranger les rails en un seul point, — chose que peut opérer en deux heures le moindre escadron de hussards, le moindre bataillon de voltigeurs bien déterminé, — il y a lieu de croire que, militairement parlant, les relrôdes constituent le moyen de transport le plus incertain qui soit au monde; des masses armées, dont l'espérance serait là, pouvant à tout moment se trouver arrêtées et affamées, faute du puissant véhicule sur l'efficacité duquel elles avaient compté, mais qui, après les avoir portées sur un point éloigné, leur manquera tout à coup.

(*b*) C'est dans ce sens que l'auteur du présent morceau a cru devoir lui-même, dans le sein du conseil municipal de Nancy, se réunir à l'assentiment commun, en faveur du relrôde à substituer aux routes ordinaires, — quelque funeste que doive être à la ville, selon toute apparence, la révolution dont il s'agit. — Ne partageant point de naïves illusions, il n'avait pas, pour dire *oui*, les raisons qui là dedans paraissent avoir agi sur plusieurs esprits mal informés; mais ce qu'on aurait lieu de repousser comme nancéyen, on peut l'adopter comme *patriote français;* et tel est le point de vue où s'est placé, dans son vote, l'homme qui écrit ces réflexions.

Et néanmoins, on sourit avec tristesse... en découvrant que, dans leur crédule ignorance, elles prennent pour un gain futur la ruine qui les menace, et en s'apercevant que c'est à qui d'entre elles se remuera le mieux pour obtenir *(obtenir!)* le passage du chemin de fer. On ne peut sans hocher la tête, hélas, les voir s'empresser follement d'acheter, au prix du peu qu'elles possèdent, « des verges pour se faire fouetter; » quand, au lieu de se résigner avec calme au sacrifice que Paris leur demande à son profit, elles s'empressent de voter en étourdies, sur le plus clair des faibles ressources qui leur restent, des subsides pour hâter encore l'heure, déjà si prochaine, de leur décadence finale.

Jusqu'à quel degré doivent s'appliquer au sort futur de Nancy ces fâcheux présages, fondés sur de trop nombreux exemples? Nous n'en décidons point à l'avance. Beaucoup de personnes pensent que cette ville, exceptionnellement, sera préservée, du moins en grande partie, par sa situation géographique, qui, la mettant à neuf ou dix heures de distance du centre (journée suffisante pour des voyageurs), fera que l'on puisse vouloir s'en faire un lieu de halte et de couchée, soit en arrivant de Paris, soit en s'y rendant. Il y a là liberté d'opinion; l'expérience viendra confirmer ou renverser la conjecture.

Mais une chose hors de doute, ce sont les dégâts déplorables qu'opérera autour de Nancy la création du relrôde.

Ils auraient été dix fois moindres, si l'on eût voulu, conformément à un projet dont nous avons vu les dessins (*a*), faire passer le chemin de fer à gauche de la ville, du côté des prairies, et non à droite, du côté des jardins et des campagnes. Ce projet, beaucoup moins vandale, procurait en outre, sur la ligne de Paris à Strasbourg, qu'il dirigeait par Moyenvic, un raccourcissement notable, par conséquent une importante économie d'argent (*b*).

Mais les préjugés existants s'y opposaient. En présence de l'ardeur aveugle qui pousse toutes les villes à vouloir le relrôde chez elles, on ne pouvait guère en *priver* Lunéville, population bien plus importante que Vic et Moyenvic; et dès lors il était difficile à l'homme distingué qui préside en Lorraine à cette œuvre (*c*), d'y donner auprès de Nancy un tracé différent de celui dont on a fait choix, — tracé contre lequel, même, personne n'a réclamé (*d*).

(*a*) Il avait été dressé par M. Dausse, l'ingénieur envoyé de Paris.

(*b*) On y gagnait plus d'un million sur la dépense à faire.

(*c*) M. Collignon, député.

(*d*) Cette absence totale de réclamations est remarquable comme trait de mœurs; elle appartient encore à un reste de l'ancien caractère local. Le

Seulement, il n'y a point de bassin de ville où jamais auront été si grands, au point de vue du pittoresque, les désastres amenés par l'introduction du nouveau système routier. En fait de maisons de campagne, de pavillons, d'avenues, de bosquets, de pelouses, de vignobles, de vergers et de jardins de toute espèce, ce qu'il y aura de jolies choses gâtées, de Champigneulle à Montaigu, passe toute croyance. Traversant par le beau milieu un ensemble d'habitations champêtres dont le groupe, pendant dix kilomètres, était peut-être unique en France, — la voie de fer, qui ne laissera pour ainsi dire intacte aucune de ces charmantes *villas*, plus gracieuses les unes que les autres, — aura tout profané, tout sali, tout corrodé sur son passage : comme une traînée de lave brûlante.., lorsqu'elle descend de l'Etna vers la mer, à travers les délicieux paysages que Théocrite a rendus célèbres.

NOTE 38, PAGE 156.

« Chefs-d'œuvre éphémères, servis par des Vatels locaux, avec la réputation d'un mérite classique. »

Le majestueux décorum de cette maison de Lorraine, si patriarcale et si simple dans sa vie ordinaire, mais si imposante dans ses jours de fête, avait développé autour d'elle tous les genres de pompe et de bon goût, y compris le luxe de la table. Servis, à leur grand couvert, EN VAISSELLE D'OR, les ducs lorrains faisaient présider à leurs banquets une magnificence royale, qui s'étendait jusqu'à la perfection des mèts; aussi les maîtres queux de leurs palais formèrent-ils en cuisine une *école*, qui cherchait à réunir, dans son *faire*, la plus fine sapidité au plus haut degré d'élégance : école que maintint et favorisa Stanislas, sauf addition par lui introduite de quelques bizarreries septentrionales, — ce prince ayant été moins *cor-*

Lorrain d'autrefois, à qui l'on appliquait le mot de l'Ecriture *fortis et patiens*, était d'une résignation presque sans bornes, tant que le devoir ne lui parlait pas. S'il mettait dans sa résistance une tenacité prodigieuse, héroïque, — s'il la poussait jusqu'à lutter *un contre vingt* et sans se décourager, — c'est qu'il ne prodiguait pas l'opposition ; ne résistant jamais par fantaisie, et réservant sa colère pour les atteintes portées soit à sa conscience religieuse, soit à sa nationalité.

rect, en fait de *style* culinaire, que ses prédécesseurs, quoique bien plus gastronome qu'eux (*a*).

Sans prendre au sérieux l'importance de la prétendue science dont Berchoux, Grimod de la Reynière, Carême et Brillat-Savarin, ont fait pénétrer les termes dans le dictionnaire presque courant de notre langue, on peut quelques moments en parler l'idiôme, quand il s'agit de présenter certains faits qui tiennent au costume, et qui complétent le tableau des mœurs.

De ce nombre a été, au commencement de notre siécle, la présence à Nancy d'un héritier des plus *pures traditions* de la table, et la renommée qu'il s'acquit sur ce théâtre, en y développant ce que le palais de Lunéville et le château de Girecourt lui avaient transmis du génie spécial de l'*école* lorraine (*b*).

Pareil à Michalon, si supérieur d'instinct à ses occupations, et chez qui le statuaire perçait à travers le coiffeur, — un homme que le hasard faisait cuisinier, mais que la nature avait fait peintre, Alnot, porta dans l'exercice de son métier un ordre de sentiments et de facultés que d'ordinaire on n'applique qu'aux beaux arts. S'il fut célèbre pendant trente ans auprès des amateurs de la bonne chère; s'il sut attirer à Nancy des curieux qui faisaient soixante lieues pour y venir manger de sa cuisine, — on doit convenir qu'il méritait à la fois, par son caractère et par son talent, la notoriété de son nom. Par son caractère; car, honnête et bon citoyen, il avait le désintéressement d'un véritable artiste, poursuivant parmi ses travaux l'idéal seul, sacrifiant tout pour y arriver, et ne songeant aucunement à la fortune. Par son talent; car il en déployait énormément, dans ces chefs-d'œuvre fugitifs qu'un moment voyait disparaitre.

C'est grand dommage, sans contredit, de dépenser tant de soin, tant d'invention et de labeur, pour des productions aussi vaines,

---

(*a*) Voir M. Noël, 5[e] Mémoire, tome II, pages 226 et 227.

(*b*) Son père, formé dans les *laboratoires* où vivaient encore des témoins de la splendeur et du bon goût de Léopold, était devenu cuisinier du brillant château de Girecourt l'Urbion, où l'on voyait affluer à des fêtes continuelles les restes si polis de la cour de Lorraine expirante : société d'élite dont les débris se pressaient autour du comte Dieudonné-Gabriel, l'une des colonnes de l'édifice écroulé.

Oncle du *beau* comte de Bourcier de Viller, ce M. de Girecourt, en effet, — personnage en qui restait du bienfaiteur, du seigneur et de l'homme de lettres, — fondateur de l'hospice de Bruyères et membre de l'académie de Nancy, — était le propre fils du secrétaire d'état Humbert de Girecourt, chargé sous les Ducs de la création des routes alors admirées, par lesquelles la Lorraine laissait derrière elle le reste de l'Europe.

et dont rien ne subsiste le lendemain. Mais quoi! la même frivolité (qui, dans toutes les choses humaines, ne varie guère que du plus au moins) se retrouve au même degré en d'autres efforts très-applaudis. A la fin d'une soirée musicale, que reste-t-il de l'exécution réalisée par le chanteur ou par l'instrumentaliste le plus éminent? Absolument rien. Tout s'est envolé.., et l'on se souvient seulement que pendant une heure le personnage a flatté l'oreille, comme on se rappelait que pendant une heure Alnot avait flatté les yeux et le palais.

Oui, LES YEUX, et même beaucoup, attendu que la recherche des harmonies dans la *gamme des saveurs* n'était qu'une partie de son art. Connaisseur en fait de tableaux, et destiné à devenir dans sa vieillesse le gardien d'une galerie (*a*), le jeune Alnot était né peintre, nous l'avons dit; on pouvait s'en apercevoir de deux manières. En lui, le dessinateur se révélait, aux formes gracieuses qu'il savait donner à ses produits; et le coloriste aussi se montrait, au ton général de teinte dont il savait agréablement les revêtir. Sous ce dernier rapport surtout, il atteignit des résultats surprenants. L'aspect doré, joyeux, rayonnant, d'une table servie par lui, ne permettait pas un seul instant de la confondre avec un autre. Il semblait disposer, pour illuminer ses œuvres, de la clarté du soleil; et, par allusion, avantageusement inverse, à ces pièces dont parle Boileau pour les ridiculiser,

> Où, jusqu'à «*je vous hais,*» tout se dit tendrement,

on eût pu caractériser le style d'Alnot en disant, mais à son éloge,

> Que *jusqu'en leurs plats bruns* ses dîners étaient blancs.

En voilà assez sur un sujet qui, foncièrement futile, doit jusqu'à un certain point demeurer tel, et qu'il y aurait abus à vouloir doter d'une gravité factice. C'eût été pour nous un tort, cependant, que de n'en point faire mention; car il y a lieu de louer les gens qui profitent des moindres choses, de celles que le hasard leur met sous la main, pour s'en former comme un langage élevé, propre à manifester leur élan vers le bon et le beau.

Et ce goût du bon et du beau n'appartenait pas seulement, dans les contrées du Nord-Est, à certains hommes heureusement nés : grâce aux nobles inspirations qui régnaient sous la bannière des Alérions,

(*a*) M. Alnot est à présent conservateur du musée de Nancy.

il était devenu général en Lorraine. Répandu parmi toutes les classes de la bourgeoisie de Nancy, il s'y faisait reconnaître par un indéniable cachet d'élégance et de distinction, par une tendance frappante à transformer tous les métiers en arts : tendance qui, comme nous en avons consigné ailleurs la remarque (*a*), est demeurée très-visible dans le choix des genres de travail dont s'occupe encore l'industrie nancéyenne (*b*).

Note 39, page 157.

« Dans la composition des festins, on n'y découvre pas la moindre trace de cette abondance lourde et superflue... qui presque partout se laisse apercevoir aux connaisseurs, comme un cachet de gaucherie prétentieuse. »

Depuis un petit nombre d'années, pourtant, on y a vu quelques personnes se mettre à donner de ces dîners, chargés et follement coûteux, qui sont essentiellement *provinciaux* par leur surabondance, sentant la nôce, le gala, et les façons du *bourgeois gentilhomme*. — C'est là, parmi d'autres indices, l'un des signes, légers mais sûrs, de la décadence commençante de Nancy. Jusqu'à nos jours, la table des bonnes maisons s'y était distinguée (comme à Paris, comme dans toutes les capitales) par cette noble simplicité, la compagne naturelle des habitudes élevées.

Quant aux commérages, fléau dont nous avons entendu des voyageurs y admirer avec surprise la merveilleuse absence, — se récriant sur un pareil bonheur, et déclarant n'avoir rien vu de semblable chez eux, quoiqu'ils vinssent de villes de soixante ou quatre-vingt mille âmes, — l'auteur d'une histoire de Nancy présente cette plaie comme existante. Deux assertions aussi contradictoires en apparence que la sienne et la nôtre, peuvent se concilier : tout dépend du terrein où l'on se place pour observer. Ainsi, du genre de monde dont parle l'auteur, lui-même exclut ce qu'il appelle l'Aristocratie et la Finance, c'est-à-dire, au fond, les deux classes supérieures

---

(*a*) Voir ce que nous avons dit précédemment, pages 156 et 157.

(*b*) Nous continuons d'écrire alternativement *nancéyen* et *nancéïen*, pour montrer que les deux orthographes sont permises, qu'elles équivalent l'une à l'autre et doivent se prononcer de même.

(l'une ancienne, l'autre moderne) formées à la distinction soit des sentiments, soit des manières, par le maniement des fonctions publiques et l'habitude de s'élever à d'autres intérêts qu'aux intérêts propres. Dès lors, rien ne s'oppose à ce que ses allégations ne puissent être justes, toutes sévères qu'elles sont. Pour nous, au contraire, dans nos remarques, il est question de la SOCIÉTÉ, au sens où l'on a coutume de prendre ce mot; or, là, or, dans les salons nancéyens qui, n'ayant point rompu avec le passé, ont gardé quelque chose de la haute civilisation lorraine, jadis si éminente, — certes le règne de cette bienveillante largeur où viennent se fondre et se réduire à rien les caquets et les médisances, est un fait évident, impossible à révoquer en doute.

Puisque nous en sommes aux grandes habitudes, vestiges de l'ancienne existence souveraine de Nancy, — à laquelle aussi on s'est conformé dans l'emploi même de découvertes postérieures qui ajoutent au luxe, — c'est peut-être ici le lieu de noter qu'à l'exception des restaurants *à la carte* (pour le bon entretien desquels il n'existe pas assez de population flottante), on y trouve, employées en pratique courante et facile, les diverses ressources matérielles qui sont d'usage dans les capitales : éclairage au gaz à volonté, bains avec jardins, bains à domicile, école de natation pour hommes et femmes, fiacres, etc., etc., et jusqu'à un service d'omnibus, dont le modeste chiffre des habitants ne semblait pas rendre possible l'existence. Tandis que Versailles n'a que des *remises*, genre de véhicule fort cher; tandis qu'Amiens, ville de cinquante mille âmes, ne possède que des voitures capricieuses, qu'il faut marchander chaque fois, et qui n'attellent que si le temps et le prix leur plait, — Nancy a toujours eu des fiacres ordinaires, marchant à la course ou à l'heure, moyennant le même tarif qu'à Paris (*a*).

Ses magasins, d'ailleurs, sont d'une richesse et d'un bon goût qui rappelle les villes de cent mille âmes; et c'est, en France, la seule cité qui, n'ayant pas moitié de cette population, puisse fournir néanmoins tout ce que demande, par exemple, l'acheteur d'une corbeille de mariage.

(*a*) Du temps de la Lorraine, ils stationnaient sur les places de Nancy. Depuis, leur emploi étant devenu moins fréquent, ils sont rentrés sous la remise des loueurs; mais il suffit encore de les faire appeler. Leurs exigences n'ont pas changé : elles consistent dans les conditions parisiennes.

Note 40, page 160.

« On ne compte plus, dans la ville découronnée, que quatre ou cinq des grandes familles historiques du pays ; mais il y en reste encore un certain nombre, du second ou du troisième ordre, qui servent de noyau à la société, etc. »

L'*Ancienne Chevalerie* de Lorraine, ce corps auguste de pères de la patrie, qui, pendant toute sa durée, ne vit pas entrer dans son sein un seul membre nommé par la Couronne ; cet admirable sénat, si justement respecté, lequel, — soigneux de maintenir par sa composition, étrangère aux volontés ducales, une indépendance dont il n'usa jamais que pour le bien, — se composait uniquement, ou des véritables grandes maisons lotharingiennes primitives, tutrices naturelles du pays, — ou d'autres familles, immémoriales aussi, qui, après s'être greffées sur son tronc par des mariages, avaient été admises à l'honneur de siéger aux *assises*, par décision des Assises mêmes ; — l'Ancienne Chevalerie, disons-nous, tuée par le temps, ou dispersée par les révolutions diverses, conserve à peine, dans la capitale où brillait jadis sa gloire, quelques représentants à qui puisse s'en attacher le souvenir.

Tuée, d'abord. — De ses quatre principales maisons, connues sous le nom de *Grands Chevaux*, trois n'existent plus : les Lénoncourt, les Haraucourt et les Du Châtelet ; il ne reste que les Ligniville. Beaucoup d'autres de ses familles ont disparu de même. Les Lunéville, les D'Amance, les Fléville, les Florainville, les Pierrefort, les Bayon, les Gerbéviller, avaient péri depuis longtemps : les Trestondan, les Failly, les D'Alamont, les Serocourt, les Chahanay, les Watronville, les Marcossey, les Saint-Balemont, les avaient suivis ; les Stainville s'étaient fondus dans les Choiseul, et les Gournay dans les Raigecourt : le siécle dernier vit s'éteindre les Bressey, les D'Anglure de Franc, les Des Armoises ; et celui-ci a vu finir les Saint-Ignon, les Du Hautoy et les Bassompierre (*a*).

Dispersée ensuite. — Les Choiseul, les D'Haussonville, les Bouzey de Champagne, vivent à Paris ; les La Vaulx en Picardie, les Mon-

---

(*a*) On nous dit néanmoins que le nom de Bassompierre est encore porté. Est-ce avec droit ? — Il reste aussi, nous assure-t-on, des Sampigny, que l'on croit *bons*. — Nous manquons, sur ces deux points, de renseignements positifs.

tarby en Franche-Comté, les Bricy en Belgique ou en Verdunois, les Ficquelmont en Autriche. Trois familles, qui ne se sont pas entièrement éloignées, habitent encore plus ou moins la Lorraine, mais n'ont plus d'hôtel à Nancy : ce sont, d'une part, les Beauvau et les Lambertye, restés possesseurs de leurs châteaux héréditaires, — Haroué-Craon et Gerbéviller (*a*), — et de l'autre, les D'Hunoldstein, établis dans le pays messin. Quant aux Ligniville, brisés par les événements, ils sont revenus vivre ou mourir plus près du vieux foyer lorrain : à Viller, où le grand Callot possédait sa maison des champs.

Entre les petits-fils des hauts seigneurs qui formèrent le corps de l'*Ancienne Chevalerie*, deux chefs de famille seulement n'ont point quitté Nancy : le marquis de Ludres et le marquis de Raigecourt. L'écusson de Nettancourt y subsiste, mais il n'y a pour gardiens que des enfants. On y a vu revenir un Gourcy; les devoirs de quelque mariage propre à rappeler que *noblesse oblige*, pourraient un jour y fixer, ce semble, l'héritier du nom de Mitry. Le sang des Choiseul, des Custine et des Ficquelmont, y coule encore, mais ce ne sont plus que des femmes qui en reçoivent le nom (*b*). Celui des D'Ourches n'y est plus même porté, Mme Aline d'Ourches étant devenue la marquise de Molac (*c*). Ainsi en est-il pour la maison Des Salles; et à la mort de la vicomtesse douairière de Ludres, née Aurore des Salles, dernière descendante des barons de Rorté et des marquis de Bullegnéville, l'écu de ces fiers chevaliers finira, comme a déjà fini leur nom.

A la suite de la noblesse d'*assises*, venait celle qui, bien qu'immémoriale, n'était pas agrégée à cet illustre patriciat. Nous ne la savons plus représentée à Nancy que par une seule maison : les D'Hoffelize, originaires du pays de Liége, mais établis depuis longtemps sur la Seille, où ils possédaient déjà des fiefs sous le règne du duc Jean II (*d*).

(*a*) Quoique les Lambertye n'aient point siégé aux *assises* souveraines, on peut les considérer comme du corps de l'Ancienne Chevalerie, en tant qu'ils sont devenus les héritiers du nom de Tornielle.

(*b*) Mme de Choiseul-Meuse, chanoinesse, Mme Amélie de Custine, et Sœur Maximilienne du Cœur de Marie (Mme Caroline de Ficquelmont, jadis célèbre pour sa rare beauté.) — La comtesse de Monthureux, mère de la marquise de Villeneuve-Trans, est née aussi Ficquelmont, sœur comme elle de l'ambassadeur d'Autriche en Russie.

(*c*) Il reste un comte d'Ourches, mais à Paris.

(*d*) Renauld d'Hoffelize se fixa en 1456 à Obersing. On voit dès 1251 un de ses aïeux, Henri d'Hoffelize, se reconnaître déjà vassal du duc Ferry III, mais seulement pour des biens situés à Sierck. Alors cette famille liégeoise n'habitait pas encore la Lorraine.

En tête des autres familles, et aussitôt après celles *de nom et d'armes*, une mention particulière semble être due aux Gondrecourt, gentilshommes irréprochables, estimés depuis des siécles, et qui, datant d'avant 1400, pouvaient à Versailles, comme on sait, selon les règles de l'Ancien Régime, monter dans les carosses du Roi.

Quant au reste des familles connues pour avoir, dans les diverses fonctions publiques, servi l'Etat pendant la vie de la nation lorraine, beaucoup se sont éteintes aussi, et beaucoup d'autres sont allées demeurer ailleurs.

Parmi les premières, il faut compter, par exemple (en suivant l'ordre d'ancienneté, sinon réelle, au moins notoire), les Mélian, les Des Fours, les Des Pilliers, les Voillot, les Bourgongne, les Bagadour-Cachet, les Chaubourel, les Chastenoy, les Caboat, les Hordal, les Cardon de Vidampierre, les Millet de Chevers, les Tervenus, les La Réaulté, les Fournier, les Dattel, les Bermand, les Gennetaire, les Henry de Séchamp, les D'Ardennes, les Alix, les Nay de Richecourt, les Bournon, les D'Alençon, les Philbert de Gérardcourt, les Mauljean, les Maimbourg, les Combles, les Lisle de Maisoncelle, les Labbé, soit de Coussey, soit de Morvilliers (fondus dans les Spada), les Humbert de Girecourt (fondus dans les Bourcier), les Baillivy, les Menu de Roncourt, les Callot, les Mory d'Elvange, les Cachedenier de Vassimon, les Legrand de Chambrey, les Le Moleur, les Manessy, les Reboucher, les Héraudel, les Vigneron, les Canon de Ville, les Bardin, les Perrin de Brichambault, les Lombillon, les Marcol, les Protin de Vulmont, les Collenel, les Mathieu de Moulon, les Charvet, les Mortal, les Des Maretz, etc.

Parmi les secondes, les De Serre et les Le Prudhomme de Fontenoy sont allés vivre à Paris; les Pange, dans leur terre de ce nom, près de Metz; les Bourcier à Girecourt et à Bathelémont; les Le Febvre à Viller et à Tumejus; les Manonville, les Mercy et les Rogéville dans le Scarponais; les Lalance dans le Barrois, les Klopstein à Châtillon (*a*); les Martimpré à Romécourt, les Doré de Crépy à Toul, les Bazelaire à Saint-Dié ou à Lyon. Quant aux Malhortie, connus depuis le temps de René II, ils existent encore en Lorraine, mais n'ont jamais habité Nancy.

Du nombre des familles notables mentionnées à divers titres par les annales de la Lorraine avant sa mort, voici, sauf erreur ou omis-

---

(*a*) Ces deux familles, néanmoins, sont encore représentées à Nancy, en fait, si ce n'est pas en nom : la première par Mme de Villemotte, et la seconde par Mme de Metz.

sion, celles qui demeurent encore dans l'ancienne capitale de leur patrie :

Abaumont (Thibault).
Arbois.
Bâcourt (Fourier).
Beauchamp (Cueillet).
Bousmard.
Bouvier.
Colin de Bénaville.
Collinet de la Salle.
Contenot.
Fabvier.
Faillonet.
Fériet.
Fourier.
Gauvain.
Gellenoncourt (Beaufort).
Girmont (Le Bègue).
Haldat.
Hausen.
Landrian (*a*).
Le Febvre de Saint-Germain.
L'Espée.
Mahuet.
Monthureux (Bourcier).
Morville (Rousselot).
Pillement.
Ranfaing.
Raulecour (Regnault).
Ravinel.
Riocour (Du Bois).
Roguier.
Rouot.
Roxard de la Salle.
Rutant.
Saint-Beaussant (Thierry).
Saint-Ouen (Urguet).
Saint-Remy (Guyot).
Sauveget.
Tonnoy (Humbert).
Ubexy (Renault).
Vaudechamp.
Zincourt (Abram).

Celles des artistes nationaux pourraient être ajoutées à la liste, s'ils avaient laissé postérité; mais Jean Lamour est le seul qui ait sa descendance à Nancy; encore ne porte-t-elle plus son nom (*b*). On peut

---

(*a*) Reconnus encore pour cousins par les marquis Landriani, gentilshommes *de nom et d'armes* dont les armoiries ne diffèrent point des leurs, les Landrian sont Italiens, et non Lorrains; leur famille était immémoriale en Lombardie. Mais la branche cadette qui vint s'établir dans nos contrées à la suite du duc Antoine, y est devenue profondément lorraine; si lorraine que, n'ayant point apporté ses titres, elle avait pour ainsi dire négligé son origine, dont la reconnaissance officielle n'eut lieu qu'assez tard; en sorte que l'on a coutume de les considérer comme s'ils avaient reçu noblesse chez nous, et de ne les faire dater que du temps de leur arrivée, c'est-à-dire d'environ 1515.

(*b*) Elle s'est fondue dans l'estimable famille Benoit, l'une de celles qui ne se sont élevées que par d'honnêtes moyens, et que l'on peut citer pour exemple du développement démocratique, considéré en ce qu'il a de légitime et de beau.

y mentionner, il est vrai, la présence du petit-fils et de l'arrière-petit-fils d'un sculpteur célèbre qui, bien que d'origine méridionale, doit passer pour l'enfant adoptif du pays : Guibal, l'auteur de la statue de Louis XV, et dont le séjour dans les duchés lorrains remontait au règne de Léopold.

A propos de Léopold, disons que l'hôtel des Loups (*a*), l'un de ceux qui rappellent le plus vivement le temps du meilleur des ducs, est possédé par M. Alfred d'Hennezel, d'une famille lorraine aussi, dont le nom est celui d'un village de l'ancien bailliage de Darney.

Notons enfin, — pour ne pas omettre quatre souvenirs qui sont à leur terme et qui s'éteignent, — que M[me] la vicomtesse de Nettancourt est la dernière Oryot d'Apremont; que M[me] Thouvenel, mère de la vicomtesse Gabriel Molitor, est la dernière Lescut de Rennel ; que M[mes] de Bâcourt et de Cresolles sont les dernières Maillart, et que M[me] la baronne de Bœsner est la dernière Fisson du Montet (*b*).

Comme il faut s'imposer des bornes, ici s'arrêtera notre revue du personnel que Nancy a conservé. — Si l'on s'étonnait de nous y avoir vus passer sous silence plusieurs familles considérables qui l'habitent, importantes et même titrées, c'est que l'on se méprendrait sur le présent tableau et sur ce qu'il a dû embrasser. Jamais nous n'avons songé à y faire entrer celles qui se distinguent par leurs antécédents, même illustres, s'ils n'ont rien de local; de même que nous n'indiquons pas non plus les notabilités nancéiennes de l'administration, de la magistrature ou du commerce. Il ne s'agit point pour nous, en effet, d'établir ce qu'on appelle des classes, — de naissance, de crédit ou de fortune. — Occupés, dans cette note, à considérer L'INDIGÉNAT, qu'avons-nous eu le projet de signaler..? les principaux restes de la population primitive; les débris subsistants de celle qui avait trouvé

(*a*) Si cet hôtel prend sa dénomination des deux loups en ronde bosse qui en marquent l'entrée, c'est, comme on sait, parce qu'il était sous Léopold le siége de la grande louveterie de Lorraine. Le grand louvetier qui l'avait fait bâtir, était Nicolas-François d'Hennequin, comte de Curel et de Fresnel, sénéchal de Joinville, lequel avait épousé en 1693 Elisabeth Le Prudhomme de Vitrimont.

(*b*) Ce nom n'est plus porté que par la baronne douairière du Montet, née La Boutetière, de la famille du cardinal de la Fare; mais le dernier titulaire (l'excellent M. du Montet, aussi zélé philanthrope qu'il avait été brillant militaire) l'a légué à M. René de Landrian, avec prière de l'ajouter au sien, en sorte qu'il faut ranger ce souvenir parmi ceux qui n'ont pas encore entièrement fini.

occasion de se faire déjà plus ou moins connaitre avant la fin de l'existence nationale des Lorrains; voilà tout. Loin de nous le but misérable d'avoir voulu flatter des vanités! Nous ne faisons point ici de l'aristocratie, mais de l'histoire.

Que si nos lecteurs désiraient, en finissant, jeter un coup d'œil sur la banlieue de Nancy, ils trouveraient à Machéville la famille Le Petit; à Montaigu, celle de Passoncourt (*a*), etc.; mais, parmi les villages des environs, le mieux habité, au point de vue des souvenirs lorrains, c'est Viller, entre Lâchou et Vandœuvre. Là ne demeure pas seulement le comte A. de Lignéville (*b*), de l'illustre maison de ce nom, mais les Le Febvre de Montjoie, descendants du vertueux président Le Febvre, le célèbre conseiller de Léopold; mais aussi l'un des comtes Le Febvre de Saint-Germain (d'une famille différente de la précédente, famille d'épée et non de robe); mais enfin le frère de M[me] de Vannoz, — M. de Sivry, fils du président de ce nom (du secrétaire perpétuel de l'académie de Stanislas); M. de Sivry, le survivant d'une race éteinte, le seul membre non disparu de l'ancienne commission chargée à la fois, par les princes de l'antique dynastie, de répandre leurs bienfaits posthumes et de veiller sur la Chapelle Ronde; M. de Sivry, dont l'enfance se passa au milieu de gens qui avaient vu François III et même Léopold; M. de Sivry, ce vieillard piquant et poli, *le dernier des Lorrains :* le seul homme chez qui l'on puisse étudier encore ce langage à formes choisies, cet agrément, cet esprit, ce trait, cet usage du monde, — parfait, et cependant indigène, austrasien, local, — qui sent si bien la cour et la grande ville, et qui pourtant, ayant le précieux mérite de ne point ressembler à *tout ce qu'on sait par cœur,* ne rappelle aucunement Paris.., parce qu'en effet il n'en vient pas; parce qu'il est le jet d'une autre sève et le produit d'un autre sol.

NOTE 41, PAGE 161.

« Nulle part les membres de la classe élevée ne se prêtent de meilleure grâce au rôle généreux d'initiateurs, de simples

---

(*a*) Branche de la famille du ministre Le Bègue, garde des sceaux sous les derniers Ducs.

(*b*) *Lignéville*; c'est ainsi qu'il est d'usage de prononcer le nom des Ligniville (comme les *La Trémoille* se disent La Trémouille, etc.).

frères aînés; enseignant à leur prochain à s'ennoblir comme eux par des habitudes de désintéressement, de décence et d'honneur. »

Chaque siècle a ses préjugés, qui lui imposent leur joug; ses erreurs dominantes, que partage l'inattentif et que flatte le complaisant; mais dont c'est aux hommes de bon sens et de caractère à saper hardiment l'empire.

Et l'éclaircissement, le redressement, ne sont pas de simples satisfactions d'esprit : tout y gagne, y compris la morale. Qui connait mal, en effet, juge mal; on est souvent inique par ignorance.

Autrefois, — en fait de fausses appréciations des citoyens, les uns à l'égard des autres, — l'intolérance et l'incompréhension partaient d'en haut. A présent, il n'est pas rare, dans ce genre, que la méprise, que le manque d'intelligence et de justice, vienne d'en bas.

Quelque part que règnent, suivant les époques, les ténèbres de la prévention, c'est là qu'il faut porter le flambeau.

Non qu'il s'agisse d'examiner quels ont été, en somme, les bons ou mauvais côtés de la noblesse, cette institution qui eut jadis un rôle si important dans le drame de la vie des peuples. — Bientôt le moment viendra de la juger sérieusement, puisque la voici arrivée au terme de son existence, et qu'elle a, comme on dit, *fait son temps.* Mais en quoi a-t-elle rempli sa mission sociale? en quoi y a-t-elle failli? Mais sur qui doivent principalement tomber les reproches auxquels elle a donné lieu, surtout dans sa décadence..? Quand la place ne nous manquerait pas pour résoudre ici de pareils problèmes, nous n'aurions encore aucune envie de les aborder. Rien ne presse; la philosophie de l'histoire aura assez d'écrivains à son heure, et ce ne sont pas là des questions qu'il convienne de remuer à la légère.

Nous n'avons à jeter les yeux que sur un phénomène actuel : sur la nature des formes, des usages, des relations qui s'établissent à présent, là où d'anciennes familles existent en assez grand nombre pour exercer une influence par leur exemple.

Or pourquoi ne pas convenir que cette influence a d'heureux effets? Ils sont aisés à reconnaitre, quand on apporte à observer les faits un esprit libre, dégagé d'aversions routinières et affranchi de défiances politiques puériles.

Le maniement des grandes affaires, qui donne de la largeur aux vues; le souci permanent de l'intérêt général, qui fait oublier l'intérêt privé; le culte héréditaire de l'honneur, joint au mépris héréditaire du profit, — avaient formé de dignes habitudes dans certaines familles, placées en vue « sur le chandelier, » et devenues depuis

plusieurs générations les brillantes victimes du bien public. Là se remarquait, non seulement l'absence de minuties, d'aigreurs et de tatillonnages, mais une double condescendance pour les besoins et pour les torts; mais un double penchant, bien connu, à DONNER et à PARDONNER.

C'est ce que nos langues européennes ont su nommer, avec une parfaite justesse étymologique, les sentiments *généreux* (*a*).

Là existaient aussi l'aplomb, la tenue; là florissait, dans un sol propice, cette honorable réserve qui n'est point l'embarras ni la morgue; qui rend au contraire les rapports très-doux et très-sûrs; discrétion que produit la longue habitude du respect de soi et des autres. Nulle part on n'avait l'abord plus courtois, l'assise plus modeste, la voix moins haute et moins impérieuse, les façons moins tranchantes; nulle part on ne savait mieux, — en évitant le trop de laisser-aller et les inconvénients d'un sans-gêne qui n'exclut pas toujours la rudesse, — trouver le secret du liant et de l'aisance, sans tomber dans le familier. En un mot, les maisons dont nous parlons, étaient des CONSERVATOIRES DE POLITESSE.

Or, dire cela, ce n'est pas peu dire; car la politesse ne se réduit point à des conventions arbitraires, comme se l'imagine maint tapageur irréfléchi; elle possède une valeur intrinsèque.

Préférence usuelle du prochain à soi-même, jusque dans les moindres circonstances; oubli savant et calculé du *moi;* attention empressée aux besoins et aux désirs d'*autrui;* prévenance continuelle à son égard; art délicat de se placer en toutes choses au dessous de lui; sollicitude vigilante pour ne le froisser aucunement, — pour ménager les moindres susceptibilités de son âme,—la POLITESSE n'est sans doute qu'une imitation mécanique de l'humilité et de la charité. Mais c'en est une imitation précieuse, dont l'apparence est agréable, dont les effets même sont utiles. Des formes si bien adaptées à ce que demande la vertu, en rendent l'exercice plus aisé.

(*a*) *Generosus*, qui vient de race, *a genere*. Un coursier généreux, c'est-à-dire un cheval de race; un vin généreux, c'est-à-dire chaud, provenant de bon plant, de bon crû, et non coupé ni altéré; des procédés *généreux*, des actions généreuses, c'est-à-dire, primitivement, des procédés et des actions nobles, convenables à un homme bien né et qui ne *forligne* point. Aussi n'a-t-on jamais rangé parmi les vertus *généreuses* la probité, mérite que possédaient en commun les diverses classes, élevées ou bourgeoises; et moins encore l'économie, qualité dont même un degré tant soit peu prononcé s'appelait *villainie* ou vilenie, comme chose particulière aux gens sans naissance.

Ainsi la délicatesse du dedans s'était manifestée au dehors ; ainsi la noblesse des sentiments avait produit celle des manières.

Il n'est pas jusques au langage (car l'expression se moule toujours sur la pensée) qui n'eût pris là un caractère d'élévation et d'élégante simplicité, également éloigné du trivial et du prétentieux. Louable par sa correction facile, par le perpétuel emploi du mot propre et choisi, le langage n'y avait rien de pédantesque, il n'y visait point au purisme ; et cependant, au milieu même de l'entrain des conversations, jamais il ne laissait échapper de ces grosses fautes d'à présent, qui, non seulement sur les lèvres, mais jusque sous la plume de matadors à qui l'ignorance est impardonnable, révèlent aujourd'hui chez eux l'absence d'oreille et celle d'instinct national. — L'idiôme des vrais salons, lors même qu'il cessait d'être académique, restait profondément français. Ses négligences n'étaient que des souplesses et des grâces ; ses écarts, que des gallicismes (*a*).

Les VRAIS SALONS... ! Dès longtemps déchus en partie, profanés par beaucoup de scènes fâcheuses, la plupart de ces *temples du goût* se sont écroulés pendant l'ouragan : ils ne se releveront jamais.

Car le vieux monde a fini... ou va finir ; il fait place à un monde nouveau ; — ce qui ne dispense celui-ci ni d'étudier son prédécesseur, ni de chercher à lui emprunter ce qu'il y avait de bon et de beau. — Fléaux envoyés de Dieu, les révolutions ont eu à remplir la triste tâche d'Attila. Quoiqu'elles aient, comme le roi des Huns, tout en faisant bien des martyrs, puni des désordres sans nombre et déblayé le terrein de l'avenir, — le travail de l'homme intelligent (travail toujours réparateur, et qui n'a rien de commun avec le cours des vengeances célestes), doit être d'arracher à ce déluge les nobles débris qu'il charrie, et de préserver de la ruine, fût-ce au prix de mille soins bienveillants, le peu de monuments fiers ou délicats que les désastres ont laissés debout. — Ainsi opéra-t-on jadis, et avec raison, pour tous les restes admirables que nous léguait l'Antiquité, sans en excepter ceux qui portaient l'empreinte du paganisme. L'héritage des gloires du passé mérite d'être recueilli par le présent qui lui succède.

(*a*) Par parenthèse, ceci est la raison, non comprise de tout le monde, pour laquelle l'Académie française tenait à faire entrer constamment dans son sein un certain nombre de grands seigneurs, d'hommes de vieille souche. Ils y figuraient comme dépositaires des traditions pures, comme *confidents du génie de la langue ;* et c'est de leur frottement contre les savants, et du frottement des savants contre eux, que jaillissait, avec avantage réciproque, une lumière à laquelle gagnaient les uns et les autres, et dont profitait aussi la science grammaticale.

Une civilisation se greffe sur une autre; la pensée inspire la pensée, l'art devient l'exemple de l'art; et il n'y a que les sots qui, voulant sans nécessité tout recommencer *ab ovo*, méprisent, faute de la comprendre, la BONNE BESOGNE déjà faite.

D'autant que, si plusieurs choses restent susceptibles de progrès immenses, d'autres ont touché leur point culminant. Celles-là ne peuvent que descendre; on n'en dépassera jamais, on en atteindra rarement les modèles. — En fait de sculpture, le ciseau moderne a vainement tenté d'égaler la Vénus de Médicis et l'Apollon du Belvédère, productions animées d'un souffle que certaines circonstances ont pu seules faire naître : en fait de formes convenues pour les relations sociales, les nations n'iront jamais au delà du beau idéal de politesse qu'avait su découvrir l'Europe, sous le rayon des croyances chrétiennes, au moment où l'heureuse influence du reste des institutions chevaleresques coïncidait avec l'attrait de l'égalité commençante (*a*).

Entrevu un moment chez les Grecs, au temps de Périclès et d'Aspasie, mais arrêté dans son germe par des usages de famille qui n'en permettaient pas le développement; mieux essayé chez les Romains déjà christianisés, au temps de Tonance Ferréol et de Sidoine Apollinaire, mais étouffé presque aussitôt par la ruine de l'Empire et le triomphe des Barbares; né de nouveau sous saint Louis et saint Ferdinand, — déjà grandi sous le Prince Noir, — puis enseveli de rechef sous les désastres de trop longues guerres; reparu ensuite dans les brillantes cours d'Italie, où régnaient malheureusement trop d'intrigues et de scandales; porté enfin à sa perfection en France et en Lorraine, — le savoir-vivre, *la conversation* (*b*), constituait véri-

(*a*) L'égalité, une fois adulte et complète, n'eût jamais inventé la courtoisie. Nous en avons la triste preuve par l'Amérique, où, faute de familles bien nées, dont le groupe constitué quelque part, ait pu servir de berceau à la politesse et d'école pour le savoir-vivre, on a vu déplorablement s'établir un ensemble de façons grossières, qui, rendant brutaux, sous prétexte de fraternité, les rapports entre les hommes, ôte la moitié du charme de la vie, ramène la barbarie par l'autre bout, et fait presque oublier le bonheur que donnent là des lois de sincère liberté.

(*b*) Prenant la partie pour le tout, on a restreint mal à propos le sens de *conversation* à celui de *causerie;* le mot avait une acception plus large. CAUSER forme bien le chapitre principal des rapports qu'embrassait l'idée de CONVERSER; mais ce n'en est pas là l'ensemble; et, faute d'un mot aussi juste qu'était celui-là, on ne sait plus guère de quelle façon les faire comprendre dans leur entier. Comment traduire le *conversari* des Latins? « Entretenir des relations » est une locution lourde; « avoir commerce »

tablement un art, un des BEAUX-ARTS : celui de tous qui méritait le mieux l'éloge de défricher, de cultiver, d'orner l'existence de l'homme (*a*), et de l'élever au-dessus des impressions, des tendances et des habitudes animales.

Nous avons dit *« en France et en Lorraine. »* Jamais en effet la politesse, avec ses gracieux raffinements, ne fut portée plus loin que dans les deux cours de Versailles et de Lunéville. Si c'est au sein de la première que le vieux La Fare disait à une jolie femme :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse:
Elle serait Thétis, et le jour finirait;

c'est au milieu de la seconde, que Reboucher faisait ainsi parler la *violette* à l'une des beautés qui paraient le mieux les fêtes ducales :

Modeste en ma couleur, humble dans mon séjour,
Loin de chercher les yeux, je me cache sous l'herbe;
Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Aussi délicats l'un que l'autre, ces deux madrigaux, dont le premier a plus de trait, le second plus de retenue, peignent à la fois, par leur ressemblance et leur différence, la ressemblance et la différence des deux cours contemporaines qui furent les parangons de la politesse de l'Europe. Nous n'avons pas besoin de dire laquelle nous semble, en dépit des trompettes, avoir fait à la race humaine le plus d'honneur réel : à nos yeux, la question des mœurs passe en première ligne, et la vraie palme croissait sans bruit là où fleurissait la décence.

Maintenant, reste-t-il dans l'ancienne capitale du génie lotharingien, reste-t-il à Nancy, quelques vestiges de l'éminente culture dont nous parlons ?

---

est amphibologique. Combien n'est-il pas devenu difficile de rendre, par exemple, la célèbre maxime de saint Paul : *Conversatio nostra in cœlis est !* Faut-il écrire « nos relations sont dans les cieux ? » cela sent terriblement le style de journal. Vaut-il mieux s'exprimer ainsi : « notre commerce est dans les cieux ? » mais certains lecteurs peuvent croire qu'il s'agit là de trafic et de gain. « Notre *conversation* est dans les cieux, » cela disait tout, lorsque le mot gardait sa vraie valeur, sa signification originelle.

(*a*) *Vitam excoluère per artes. (Virg. Æneiod. VI)*

Oui; et, quoique devenus rares, quoique touchant à l'heure d'être effacés, ils y laissent subsister une trace intéressante, fort curieuse pour qui se trouve admis à l'apercevoir. Un petit nombre de salons y permettent encore à l'investigateur, au moraliste, de saisir certains traits appartenant à une civilisation du premier ordre : civilisation supérieure, aussi réelle (quoique bien des gens passent à côté sans en apercevoir les débris) que le fut celle dont Herculanum nous exhibe les preuves, malgré l'ignorant dédain du lazzarone qui foule en sifflant le sol de ces palais enterrés, — croyant qu'il n'a vécu là personne de moins grossier, de plus intelligent que lui.

Mais pour la reconnaître, il faut s'approcher, — et s'approcher avec le cœur droit et l'esprit libre; en homme à qui nulle aversion injuste ne fait détourner la tête.., à qui nulle défiance puérile ne fait fermer les yeux.

Il y a quelques années, un Parisien bien connu, un garçon d'esprit et de cœur, estimable surtout pour l'indépendance de son caractère, se trouvait en Lorraine. Elevé dans l'éloignement, si ce n'est dans la haine, de tout ce qu'on appelle aristocratie, il avait eu beau élargir ses idées par la réflexion, par l'étude, et même, en dernier lieu, par mieux que cela.., il conservait, sans bien s'en rendre compte, à l'égard des anciennes familles, une défiance marquée. Ayant reçu à Nancy, de la part d'une des maisons dont nous parlons, l'engagement le plus poli, il en fut contrarié plutôt que flatté, et, quoiqu'il sût devoir y rencontrer des personnes de sa connaissance, il mourait d'envie de décliner l'invitation. — Pourquoi faire si fort le sauvage? lui demandait-on. — « Que voulez-vous! ceci ne me va pas. » — Mais enfin, pourquoi? — « Eh bien, » dit-il en riant, « eh bien.., je n'aime pas les comtesses. »

Le dîner fut parfait, de convenance et de simplicité; l'échange des idées s'établit et le rendit plein d'agrément; quelques personnes, venues ensuite lorsqu'on fut rentré au salon, animèrent un peu la soirée sans lui ôter son aspect de petit comité. L'étranger s'était détendu; et comment ne pas se détendre! Mêlé à la conversation, il parlait.., mais surtout il écoutait. En peintre de mœurs, il observait tout; or, chaque mot, chaque détail, venait ajouter à sa surprise. Au milieu des gens qui l'entouraient, il s'étonnait de se sentir à l'aise. Une dignité si douce, une élégance native si vraie, tant d'élévation avec si peu de morgue, tant de décence avec si peu de pruderie, tant de justesse de termes avec si peu de recherche, — des manières, en un mot, si nobles et si faciles à la fois, — le jetaient dans l'ébahissement. Jamais il n'avait cru, jusqu'alors, que dans cette haute région l'on pût respirer librement; jamais il ne s'était représenté comme compatible avec ce degré de tenue et de distinction, ce degré

de liant et de bienveillance. Le spectacle qu'il avait sous les yeux était pour lui une révélation, et lui expliquait mille choses. C'était la première fois, en effet, qu'il voyait de près une chose fort rare, dont il n'y eut école en aucun temps que dans les résidences souveraines, mais qu'à présent surtout il faut beaucoup chercher, même à Paris, si l'on veut en découvrir des échantillons : à savoir, la VRAIE POLITESSE éminente, non amoindrie, non altérée; cette politesse complète, délicieuse, inimitable, qui s'appelle la COURTOISIE (*a*).

Trois ou quatre heures s'étaient écoulées comme s'écoulent des minutes: on se retira. Le Parisien marchait en silence, méditant des impressions si nouvelles. — Eh bien, lui dit l'auteur de ce récit, que vous semble des maisons des *comtesses?* — « Mon cher ami, » répondit-il avec rondeur, « on se trompe faute d'avoir vu. Je me croyais affranchi de tous préjugés... J'EN AVAIS CONSERVÉ DE GRANDS. »

Louable modestie chez le voyageur! sincérité que trop peu de gens imitent!

Il se bornait cependant, par là, à convenir d'une chose très-naturelle et très-simple, dont l'aveu ne devrait nullement coûter à l'amour-propre; car enfin,

On a beau faire : pour savoir,
Il n'est rien de tel que de voir.

Se tromper, faute d'avoir vu, est une des misères les plus ordinaires de l'humanité, — et qui ne mériterait même aucune sorte de reproche, si l'on n'y joignait pas la petite faiblesse de vouloir, par des conjectures, suppléer aux notions positives dont on manque.

Cette faiblesse, il est sûr que le vulgaire n'y est pas seul accessible. Ainsi, quant au sujet dont il s'agit dans la présente note, on a vu des gens d'esprit se représenter d'une façon tristement fausse, sévèrement injuste, les salons qu'ils affublent du nom d'aristocratiques ou d'héraldiques; — s'en faisant l'idée la plus disgracieuse, — les suppo-

---

(*a*) En fait de sociabilité, le premier degré de culture des formes a été nommé *urbanité*, comme résultant plus ou moins de la simple demeure prolongée dans les villes. C'est celui que ne dépassèrent pas les peuples païens les plus avancés. Le second degré, plus affectueux et plus moral, amené par le christianisme, régnait déjà, dans les classes élevées, chez les Grecs sous Justinien, ou même chez les Romains sous Théodose. C'est celui dont pour l'ordinaire on se contente, et qui se nomme la *politesse*. Le troisième, charmante fleur, dont bien des gens, même instruits, n'ont jamais eu la bonne fortune de pouvoir respirer les parfums ; le troisième, c'est la *courtoisie*.

sant le séjour des caquets, de la prétention, de la raideur, tandis que nulle part il n'y en a moins. — La méprise de ces penseurs rappelle tout-à-fait celle des géographes du vieux temps, qui, ne voulant pas laisser vides sur les mappe-mondes les parties de la terre inconnues pour eux, y plaçaient, sur des ouï-dire, certains pays habités d'êtres bizarres; — au lieu, par exemple, des belles et blondes races moscovites ou finlandaises, mettaient à l'orient de la Baltique un peuple de gryphons; ou bien, au lieu des grands et beaux nègres abyssins, faisaient vivre aux sources du Nil des monopodes et des cyclopes. — Car, notez que, le plus souvent, quand l'homme substitue ses inventions au vrai, c'est la puissance d'enlaidir qu'exerce son imaginative. Les *chimères* ne sont-elles pas des monstres!

Il ne faut point, du reste, faire la guerre aux gens d'esprit dont nous parlons. Il suffit de leur conseiller (encore pourraient-ils, en y réfléchissant, trouver cela d'eux-mêmes); il suffit de leur conseiller « d'attendre, pour décrire une chose, qu'ils l'aient eue à loisir devant les yeux. » Ce qui leur a manqué n'était ni l'intelligence ni le talent. Ils auraient su très-bien *saisir*, ils auraient été fort capables de *reproduire;* — mais rien ne remplace la vue réelle. En fait de dessin et de couleur, il est trop difficile de deviner.

Le chef de notre école artistique sous le Consulat et l'Empire, le fameux David, était si persuadé de ce principe, qu'il ne cessait de le prêcher à ses élèves. Et pour le leur mieux inculquer, il faisait emploi d'une phrase énergiquement familière. « Mes amis, leur disait-il, ne peignez rien sans modèle; mais rien du tout, entendez-vous bien? rien, *pas même un manche à balai.* »

Il y a bien de l'engouement à se figurer que, pour épouser l'époque présente, et pour être un soldat du progrès, on soit obligé de méconnaître les heureux effets jadis produits dans certaines maisons par certaines traditions héréditaires. A quoi sert-il de s'aveugler? Le principe des institutions modernes, moins brutal et moins intolérant qu'on ne veut le faire, n'a pas besoin de s'appuyer sur des erreurs. Sachons voir, sachons avouer ce qui est vrai. Nier des faits incontestables n'est jamais nécessaire à la défense des bonnes causes; et il n'y va nullement, dans ce cas-ci, de l'intérêt de la dignité humaine.

Quoique tous les citoyens, en effet, doivent être considérés comme primitivement égaux; quoique ce soit, en général, l'éducation, non la naissance, qui forme le *gentleman*, l'homme à procédés nobles, l'homme délicat et parfaitement civilisé : les résultats de l'éducation, cependant, sont plus ou moins grands, suivant qu'elle a été favorisée par des circonstances plus ou moins heureuses.

Or, pourquoi ne pas convenir qu'évidemment, toutes choses égales

d'ailleurs, il y avait chance de meilleure réussite là où des antécédents préexistaient! là où convergeaient une foule de tendances analogues! là où nul désaccord, dans la façon de sentir et de vivre, ne venait contrarier la tendance qu'on s'efforçait d'imprimer vers un noble but! là où l'enfant se trouvait avoir respiré dès ses premières années, dans le commerce de toute sa parenté, une atmosphère naturelle d'élévation et de distinction!

Nous disons « dans le commerce de TOUTE sa parenté; » car l'homogénéité, l'universalité des entourages honorables.., telle est la bonne fortune, l'avance ou la prime réelle, échue aux uns plutôt qu'aux autres, par le tirage de cette loterie qui s'appelle la naissance.

On demandait, un jour, avec quelque scepticisme et quelque dédain, ce que c'était, au fond, qu'un homme *bien né*, et s'il y avait vraiment avantage à l'être. — « Etes-vous assez irréfléchis pour en douter? » répondit un sage! « L'homme bien né.., eh, c'est celui qui peut, par exemple, au mariage de ses enfants, inviter tout ce qui lui tient, jusques à ses derniers cousins, sans avoir à rougir d'aucun; sans être forcé d'en excepter un seul pour que la fête reste homogène, pour que les moindres convenances y demeurent observées, et pour que la conversation, fût-ce la plus familière, s'y maintienne au niveau de ce qu'exige la loi des meilleurs salons. » La réponse fut jugée un trait de lumière. Et, dans le fait, échapper à la pénible alternative, ou d'admettre dans son intimité, avec des personnes délicates et polies, d'autres personnes dont les sentiments et le ton peuvent laisser à désirer, — ou bien, pour y obvier, d'écarter quelques-unes de celles à qui l'on est uni par le sang : — c'est là (hormis le cas de mésalliances), c'est là le bonheur des familles dont la notabilité remonte assez loin pour que leur tronc ait eu le temps de transmettre à toutes ses branches la sève que donne une éducation complète, développée sans rien qui la restreigne ou l'altère.

Sous quelques rapports, donc, l'avantage de la naissance n'est point arbitraire. En dehors de l'extension que lui avait donnée telle ou telle phase politique, — abstraction pleinement faite de ses prérogatives légales, — il y a des côtés par lesquels il est effectif; par lesquels il a ses racines dans la nature même et dans les plus profondes réalités.

Combien ne sont pas puissantes les impressions qui agissent sur nous au sortir du berceau! N'était-ce rien que de les avoir reçues bonnes! N'était-ce rien que de s'être, dès son jeune âge, trouvé placé de manière à entendre ou voir autour de soi, comme choses habituelles, et auxquelles on ne prît pas même la peine de songer, les procédés les plus honorables, les principes les plus élevés, tant en maximes qu'en exemples!

Nier cela, c'est nier la puissance de l'ENSEIGNEMENT MUTUEL; c'est ne pas voir ce que l'exercice ajoute à la théorie; c'est méconnaître l'avantage que possèdent pour manier une langue, sur les gens qui n'en ont reçu que des leçons au *cachet*, les gens qui l'ont apprise par l'usage et dans le pays même. Au fond, la classe dès longtemps constituée supérieure,— la classe appelée depuis des générations à se dévouer pour le bien public, et à pratiquer, comme règle indispensable jusque dans les moindres choses, l'oubli du *moi* pour l'*autrui*, — cette classe, malgré ses défauts, malgré la corruption qui s'y introduisit surtout avant sa chute, avait anciennement formé la phalange nationale d'élite, la *légion d'honneur* héréditaire. Et par conséquent, lorsque rien n'y altérait le résultat des principes posés, c'est

là que devait se trouver l'école des rapports les plus honorables ; c'est là que devait se parler le mieux l'idiôme des âmes élevées.

Le corps des *gentis homines* ou des hommes spéciaux de la nation, ministres et serviteurs-nés du peuple, n'avait pas été gagné tout entier par la gangrène venue des cours. En dehors de l'action du chancre, il était resté bien des parties saines dans la caste trop enviée qui, étrangère au cercle du bénéfice, — créée pour vivre dans le cercle du sacrifice, — dépouillée, par les lois de son rang, du droit de s'occuper de ses intérêts propres, et vouée de père en fils au sacerdoce du bien public, — se trouvait appelée, en vertu de son rôle, à la perpétuelle immolation d'elle-même; obligée qu'elle était, sans conteste, à donner à la patrie, s'il le fallait, tout son temps, toute sa fortune et tout son sang (*a*).

Et là, parmi ces familles, chargées à leurs dépens, comme des vestales, d'entretenir le feu sacré de l'honneur, — l'honneur se conservait souvent, quoi qu'on en dise. — Il donnait aux vertus une chaleur particulière; il y ajoutait aux devoirs une plénitude et des nuances inconnues ailleurs. Il créait, autour de certains vieux foyers, une sphère d'habitudes charmantes, hautes à la fois et patriarcales, où la franchise et le désintéressement ne se raisonnaient pas, mais étaient affaire d'instinct; où l'horreur du moindre mensonge et de la moindre avarice précédait l'âge de l'intelligence (*b*).

(*a*) Un riche, s'il était bourgeois, pouvait échapper au service militaire : s'il était noble, il lui fallait payer de sa personne. Quant à ses biens, ménagés en temps de paix par une exemption honorifique d'impôt, on y comptait, pour les cas de besoin, comme sur la ressource extraordinaire du pays. Car un officier, s'il était gentilhomme, n'était pas moralement admis à se retirer de l'armée pour défaut de solde; il devait, — selon le proverbe qui en est resté, — *faire la guerre à ses dépens*. Eût-il perdu et reperdu ses équipages (qu'alors on ne remboursait pas), peu importait encore : faute de revenus, il était tenu, par point d'honneur, de prendre sur ses propres fonds et sur le pain de sa famille. On le voyait alors vendre une terre, et en manger le prix en dépense d'armes, de chevaux, de subsistances militaires. Personne ne s'en étonnait; cela allait tout seul; ce n'était que l'application de la maxime « *noblesse oblige.* »

(*b*) Beaucoup de gens, comme des perroquets, s'en vont répétant, pour l'avoir ouï dire, que l'essence de la vie nobiliaire consistait *à ne point travailler*. Sans doute, dans des moments de haine, on a pu prétendre cela, avec plus ou moins de vraisemblance; mais y croire sérieusement, c'est prendre une caricature pour un portrait. — L'idée morale qui présidait aux institutions abolies par 89 (dans lesquelles il y a niaiserie à s'imaginer que TOUT fût mauvais), c'est « que la charge des intérêts publics se conciliait mal avec la sollicitude des intérêts privés, et qu'il fallait par conséquent opter entre l'une et l'autre. » Ainsi, tant qu'on ne se jugeait pas assez riche, on était maître, sous la simple loi de rester probe, on était maître de continuer à gagner de l'argent.., mais en faisant *ses* affaires, et non celles de l'Etat. Seulement, aussitôt que, nanti d'assez de fortune, on voulait devenir l'homme d'autrui, le serviteur obligé du prince

Aux doctrines, comme nous l'avons dit, les usages avaient correspondu, — aux façons de sentir, les façons d'être et de s'exprimer; — car la forme finit toujours par suivre le fond. Où vivaient des principes élevés et délicats, ils avaient créé des manières élevées et délicates; où ils régnaient au plus haut degré, ils avaient au plus haut degré laissé leur empreinte. Voilà pourquoi certaines familles offraient le rare spectacle d'une courtoisie ravissante, possible sans doute à imaginer autre part, mais incomplétement réalisée partout ailleurs, et dont c'était là qu'il fallait aller prendre leçon. C'est là aussi, qu'à présent même, des vestiges peuvent en être cherchés, par les zélateurs du beau et du bon, — attentifs, après que s'est couché le soleil de la politesse, à tourner les yeux vers quelques cimes couronnées de ruines, que ses derniers rayons éclairent encore.

Non que le même phénomène ne puisse spontanément avoir lieu; mais alors, à moins de grands soins, il demeure individuel. De même que, parmi des milliers de sujets provenant de graine, le pépiniériste voit surgir tout à coup un arbre nouveau, d'une espèce excellente, — ainsi l'on voit apparaître çà et là, dans les rangs ordinaires, des personnes qui portent un cachet natif d'élégance et de distinction (*a*).

---

et du peuple.., alors, on perdait le droit de travailler à s'enrichir encore; — une fois noble, la probité seule ne suffisait plus : il fallait le dépouillement et la générosité. — A part la simple rétribution (fort modique alors) des fonctions publiques; à part quelques autres exceptions bien motivées,— comme dans le commerce maritime lointain, parce que ces sortes d'entreprises encourageaient le patriotisme, exigeaient qu'on se rendît des services fraternels, et faisaient d'ailleurs courir risque de la vie, — le gentilhomme ne pouvait viser à aucune sorte de gain pécuniaire. L'honneur et le profit n'étant point jadis réputés compatibles, les gens qui avaient choisi le premier, renonçaient par là au second, et ne devaient plus s'en aller, par cumul, le disputer à ceux dont il était resté le partage. — En somme, ces paroles de Jésus-Christ « mieux vaut donner que recevoir, » *melius est dare quàm accipere*, formaient la devise de la noblesse; ainsi, ce que le point d'honneur exigeait dans cette caste, outre l'absence du mensonge, ce n'était pas l'absence du travail, mais celle du LUCRE. Si la paresse existait parmi les rangs des gentilshommes, elle y comptait, tout comme ailleurs, pour vice; et l'occupation y était estimée, pourvu qu'elle eût lieu *au profit d'autrui*. Ce qu'on appelait « vivre noblement » n'impliquait pas l'oisiveté; vivre noblement n'exigeait que deux choses : FRANCHISE perpétuelle et DÉSINTÉRESSEMENT absolu.

(*a*) La ville même de Nancy a fourni de nos jours un type frappant de la chose : c'est Dieudonné Pierre, ce peintre, mort jeune au milieu de belles espérances, mais bien plus remarquable encore par le cœur que par le talent. Jamais homme dépourvu de *race* n'apporta du berceau, malgré sa modestie, plus d'aristocratie naturelle, et n'eut des expressions et des gestes plus distingués. Noble de corps, aussi bien que d'esprit et d'âme, il aurait pu passer pour appartenir au sang des La Trimouille, des Rohan ou des Montmorency, tant la puissance du dedans avait agi chez lui sur le dehors.

Mais, tout comme il n'y a que la greffe et la culture qui conservent, propagent, rendent importants, les heureux hasards des semis, — il n'y a que l'éducation et l'entourage qui puissent prolonger, étendre, revêtir d'une valeur sociale considérable, les heureux hasards survenus en fait de naissances humaines. Des soins constants, donnés sur un terrein propice, font d'un accident une règle, mènent l'arbre de progrès en progrès, et introduisent dans les vergers une bonne race : ainsi en avait-il été dans les familles privilégiées dont nous parlons, où non seulement le bon germe s'était transmis comme par insertion, mais où tout avait favorisé le développement du bien. Une perpétuelle culture, résultant de la vie traditionnelle, avait reproduit, avait amélioré même, parmi les gens *bien nés*, ce qui fortuitement se manifeste chez les gens *heureusement nés*.

Ainsi, répétons-le : abstraction faite de la politique, et au simple point de vue de la pensée, il fut loin d'être indifférent jadis, il ne l'est pas même tout-à-fait encore, d'avoir obtenu du sort telle ou telle origine. Appartenir à des familles de vieux sang qui aient gardé leurs bonnes traditions, — ou du moins avoir vécu dès l'enfance dans leur sein, — reste quelque chose de moralement profitable. Ce n'est point du tout un *mérite*, et il y aurait sottise à s'en targuer; mais c'est une *force*, et il y aurait aveuglement à en méconnaître l'avantage.

Au reste, pour peu que les gens soient raisonnables, toutes ces supériorités fortuites ne doivent inspirer ni vanité à ceux qui les possèdent, ni envie à ceux qui ne les possèdent pas. Simples prêts que l'on a reçus, et desquels on aura compte à rendre.., d'une part, elles ne sont point un sujet d'éloge, de l'autre, elles entraînent des obligations spéciales, — chacun devant appliquer à l'utilité de ses frères les facultés par lesquelles il les dépasse. — Plus robuste qu'eux, il doit porter leurs fardeaux; plus rapide qu'eux, faire leurs messages; plus grand qu'eux, cueillir à leur profit ce qu'ils seraient incapables d'atteindre; plus riche qu'eux, les soulager; plus clairvoyant qu'eux, les conseiller; plus spirituel qu'eux, plaider leurs causes. Par cette loi donc, mieux né ou mieux élevé que beaucoup d'autres, il est astreint à se faire, comme nous l'avons dit, leur initiateur, leur patron, et à leur enseigner doucement l'art de monter l'échelle sociale, l'art de se civiliser à son exemple. La charité, descendue du ciel, aime à s'étendre sur la terre, et Dieu n'accorde aux hommes aucune faveur que ceux-ci ne doivent essayer de faire tourner au bien-être de leur prochain. C'est là l'égalité volontaire et celle qui porte du fruit; l'égalité qui ne résulte point d'une entière similitude entre les divers lots humains (chose à laquelle on arrivera toujours difficilement, même avec les lois et les mœurs futures), mais de cette bienveillance par où, — les forts prêtant assistance aux faibles, comme des pères à leurs fils, ou comme des aînés à leurs cadets, — personne ne dédaigne son voisin; personne ne refuse de tendre la main à ceux qui sont derrière soi, pour les aider à gravir le sentier où par hasard on les précède (*a*).

(*a*) En terminant cette note, que les préventions actuelles rendaient opportune (et dont il eût jadis écrit la contre-partie, lorsque dominaient des préventions opposées), l'auteur se félicite du hasard de sa position moyenne, qui, l'appelant à beaucoup comparer, — à vérifier de ses pro-

Note 42, page 161.

« Le *Courrier lorrain*, fondé par M. Mirguet. »

De même qu'il n'est plus possible à un homme mûr de revenir aux illusions de l'enfance, ni à qui s'est accoutumé aux solides leçons de l'histoire de se contenter du roman, — ainsi l'apparition de ce journal, sérieusement et positivement religieux à la façon moderne (journal le premier de son genre qui ait paru en Europe hors de Paris), avait tué sur le champ à Nancy toute concurrence éventuelle, de la part des *Gazettes* ou feuilles diverses qui expriment les idées du passé. Leur unique vitalité durable, en effet, consistant dans une portion de la vérité divine, dont elles prennent la défense là où personne ne s'en porte avocat sincère, — l'embrasser, cette vérité, se l'assimiler, lui donner un corps, une voix, c'est les priver de la sève qui leur reste. Le *Courrier lorrain* donc, même après sa mort volontaire (*a*), et huit ans avant que d'autres écrivains plus jeunes ne créassent sur les données analogues l'*Espérance*, conçue sinon dans la même méthode, au moins dans la même ligne (*b*); le *Courrier lorrain*, rien que par son souvenir et son ombre, rendait impossible, là où il avait été lu, l'existence de tout organe des pensées arriérées. Après les lumières qu'il avait jetées, et qui séparaient complétement le noble drapeau religieux des chétifs drapeaux politiques, aucune feuille d'Ancien Régime ne restait en état de vivre sur le terrein nancéïen.

---

pres yeux mille choses, au lieu d'en décider de loin, — lui rend aisées à tous égards les appréciations équitables. Placé, par sa destinée, au point de rencontre de plusieurs classes et de plusieurs opinions,— intermédiaire naturel entre des groupes de penseurs bien différents, — il se trouve heureux d'un lot providentiel qui, propre à le garantir de bonne heure des exagérations des partis, en lui fournissant au complet les éléments de l'étude et du contrôle, — et lui donnant à connaître, par anticipation sur les tardives leçons de l'expérience, le peu de fond qu'il faut faire sur les tranchantes assertions de tant de playdoyers contradictoires, — le mettait à portée de voir, dès sa jeunesse, avec quelle précipitation fautive les hommes se jugent, dans leur sévérité réciproque.

(*a*) Septembre 1832. Le *Courrier lorrain* s'était tû volontairement, ne voulant ni trahir la cause de la liberté de conscience, ni tomber dans les exagérations où il pressentait que M. de la Mennais allait s'engager. Il avait voulu laisser au temps le soin d'éclaircir les questions; or la marche des faits est venue prouver qu'il avait vu juste.

(*b*) « *Foi* pour qui a ce bonheur, *liberté* pour tous. »

Voici les écrits périodiques qui se publient à Nancy en 1847 :

Opinion légitimiste	NÉANT (*a*).
Opinions conservatrices indépendantes et progressives, croyance chrétienne	*Espérance.*
Opinion centrale	*Journal de la Meurthe.*
Opinion de centre gauche	*Impartial.*
Opinion de pleine gauche	*Patriote.*
Théâtres, anecdotes, etc	*Asmodée.*
Avis divers	*Feuille d'annonces.*
Etudes agricoles	*Bon Cultivateur.* *Rôvillien.*

NOTE 43, PAGE 162.

« Le pacifique *parti de Dieu,* qui aura son rôle quelque jour. »

« Courage, Messieurs, » se disait-on, dès 1838 au sein de la société *Foi et Lumières*, lorsque déjà commençaient à se répandre, sur le but et l'esprit des croyants nancéyens, toutes ces fables absurdes que l'oisiveté maligne a inventées et que la crédulité a *gobées;* « courage! Marchons avec notre siécle dans ce qu'il y a de bon; marchons avec la vérité divine, qui est bonne dans tous les siécles.

» Soyons fermes, quoique modestes; défions-nous de notre puissance propre, mais confions-nous beaucoup en la puissance du Sauveur.

» Qu'importe que notre bataillon paraisse faible! Nous voici déjà réunis en plus grande assemblée que les Apôtres, qui n'étaient que douze, et qui ne se crurent point obligés pour cela d'ouvrir les portes du Cénacle à tous venants. Il n'en est pas des combats chrétiens comme des combats humains : nous serons toujours assez nombreux si nous sommes assez fidèles; si, méritant par nos prières que Dieu ne nous retire jamais l'arme céleste de la foi, nous pouvons dire comme les premiers chrétiens : *Hœc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

(*a*) Les personnes qui, dans les contrées du Nord-Est, désirent recevoir un journal provincial de cette couleur, font venir la *Gazette de Metz*, laquelle, faute de sœur à Nancy, a joint à son nom celui de *Gazette de Lorraine.*

» Comme on nous a vus étrangers aux intrigues du monde, à ses » partialités, à ses colères..., on n'a trop su sous quel drapeau nous » ranger; et, détournant de son véritable sens une belle expression » de Vincent de Paul, prononcée par le saint prêtre pour caractéri- » ser son propre rôle au milieu des haines de la Fronde, — une ex- » pression dont on ignorait l'origine et dont on méconnaissait la » douce et intelligente largeur, — on a voulu nous rendre ridicules, » sous le nom mal compris de *parti de Dieu*. Oh! Messieurs, loin » de repousser ce titre, efforçons-nous d'en devenir plus dignes! et » redoublons d'amour pour tous les hommes, à l'exemple du divin » Maître de qui nous suivons la bannière!

» Oui, soyons du parti de Dieu, AFIN DE N'ÊTRE D'AUCUN AUTRE.

» Soyons-en, par générosité; car il est noble et beau d'y apparte- » nir, comme à une armée de conquérants pacifiques, phalange » d'élite du genre humain.

» Soyons-en même par prudence, et quand nous voudrions, à la » façon des mondains, ne calculer que notre intérêt. Car, après cette » vie si courte, — au jour du prochain Jugement, — à l'heure où l'A- » gneau ressuscité s'appellera le Lion de Juda, et où l'étendard de » la Croix sera celui de la victoire, — avoir choisi le parti de Dieu, » ce sera finalement s'être mis DU PARTI DU PLUS FORT (*a*). »

NOTE 44, PAGE 163.

« Ames supérieures que rien n'arrête, et qui foulent aux pieds les liens de la routine et de l'orgueil, tout en prévoyant bien l'ingratitude. »

Aux grandes époques de renouvellement social, quand Dieu appelle une classe d'hommes à en remplacer une autre au timon des affaires du monde, il se rencontre dans la classe détrônée (pourvu qu'existe chez elle le principe de la croyance à la religion du Calvaire, seule religion du vrai sacrifice); il s'y rencontre, disons-nous, des âmes éminemment désintéressées, lesquelles, subsissant avec amour la volonté divine, vont elles-mêmes au devant du fait nouveau qui s'opère à leur détriment, — le regardent en face, l'accep-

(*a*) *Foi et Lumières*, seconde édition, pages 263, 264.

tent, le favorisent, et lui fournissent en personne les moyens à l'aide desquels il peut s'accomplir sans secousse. Facilitant avec courage la transition des deux ordres de choses, elles agissent absolument comme font les pères et mères, qui, de leur vivant, se dépouillent peu à peu au profit de leurs enfants, et qui, par les soins, les conseils, les richesses dont ils les dotent, les aident eux-mêmes à leur succéder.

Un tel sentiment d'abnégation, instinctif chez les parents, ne semblerait pas pouvoir s'étendre hors du cercle au delà duquel se rompent les liens du sang; mais la foi chrétienne (surtout quand elle est compléte, c'est-à-dire orthodoxe) inspire à l'égard de l'humanité ce que la nature produit pour une famille (*a*).

Ainsi l'on a vu, par exemple, lors des invasions des Barbares, les Romains, alors catholiques, qui possédaient le sceptre du monde (et qui avaient d'abord résisté à l'irruption, comme c'était leur droit et leur devoir, pour sauver toutes les bonnes et belles choses que les Barbares écrasaient); aussi les a-t-on vus, — une fois éclairés par de grands signes sur la volonté d'en haut, — une fois convaincus, par des preuves irrécusables, que la *cité de Dieu* allait survivre, mais que celle des hommes périssait, — cesser des efforts inutiles, reconnaître les *faits accomplis*, et, sacrifiant non seulement l'empire de leur patrie, mais jusqu'à la juste douleur qui les eût retenus du moins à l'écart.., venir eux-mêmes bâtir en quelque sorte leur tombeau, c'est-à-dire présider à la formation de la société nouvelle, lui apporter les trésors moraux qu'ils possédaient; faire, en un mot, aux dépens du passé et au profit de l'avenir, l'éducation de ces peuples du Nord, leurs adversaires, que l'on ne pouvait plus espérer de vaincre, et qu'il fallait civiliser.

Telle fut la conduite des Romains pieux; des plus distingués surtout, et de ceux qui tenaient alors le premier rang. Les gens qui avaient le plus à perdre au déplacement du pouvoir, furent ceux qui prirent le plus franchement, le plus *généreusement*, l'initiative de tous les abandons.

(*a*) Il n'y a pas même, au sérieux, d'autre fraternité universelle que celle-là. Malgré les belles phrases des plus larges républicains et des plus hardis humanitaires, tous les hommes ne sont FRÈRES, dans la pleine valeur du mot, que pour les chrétiens : seuls philosophes qui admettent comme non douteuse, 1° l'unité primitive du genre humain, non sorti de plusieurs souches; 2° son adoption par un Père commun, à savoir, par le Seigneur lui-même, depuis l'envoi de ce *Verbe fait chair* qui, Dieu et homme tout ensemble, a daigné se rendre notre égal, afin de nous élever au rang de ses frères et de ses cohéritiers (*Paul. ad Rom.*, VIII, 17.).

Des circonstances analogues réclament une conduite semblable. Elles appellent, de nos jours, à l'IMMOLATION VOLONTAIRE la classe supérieure, à qui échappe le gouvernail du navire social : classe qui, après avoir d'abord résisté, et non sans raison, aux premières agressions des hordes égalitaires, — si aveugles et si brutales lors de leur début, — doit reconnaître maintenant, à des phénomènes toujours croissants de force et de sagesse chez le peuple, que l'avénement de la démocratie entre dans les desseins du Ciel.

Aussi, des rangs de la noblesse, quoique dépossédée par les classes inférieures, commence-t-on à voir sortir les patrons, les tuteurs gratuits, les amiables professeurs de ces mêmes classes, auxquelles par là elle met entre les mains de quoi la remplacer mieux encore, de quoi la dédaigner et l'oublier toujours de plus en plus. Cette ingratitude certaine, on doit la prévoir, en sourire.., et passer outre. Elle n'arrête pas un père, une mère, dans son dépouillement spontané : elle ne doit pas arrêter les chrétiens dans le leur.

Mais s'il y a une ville où l'heureux mouvement dont nous parlons se soit marqué jusqu'à l'évidence, c'est Nancy. Là, plus qu'en aucun autre centre de province, restaient des familles vraiment anciennes, non pas nanties de *parchemins* seulement, mais assez honorables pour qu'elles eussent tout-à-fait le droit de regretter un passé où leurs pères avaient mérité le rang élevé qu'ils tenaient. Elles auraient pu très-bien, sinon s'opposer, du moins ne point s'associer, à la transmutation qui s'opère : changement auquel, humainement parlant, elles perdent tout; et certes, leurs antécédents les eussent rendues parfaitement excusables. — Or, loin d'encourager les boudeurs, ce sont en partie celles-là, qui se sont mises, comme nous l'avons dit, à la tête de la propagande de paix, afin de hâter la fusion; reproduisant ainsi le consolant exemple de ces familles sénatoriales et consulaires du V[e] siécle, qui tandis que tout s'écroulait,— au lieu de s'accrocher aux débris encore séduisants de leur puissance et de leur gloire, — repoussaient du pied le sol ébranlé, auquel s'attachaient en désespérés les aristocrates du paganisme, et ne s'occupaient, elles, que d'œuvres de réconciliation, d'apostolat, de charité (*a*).

Nous ne citerons point de noms : chacun pourra suppléer à notre silence.

Qui ne sait, notamment, ce qu'a opéré dans l'intérêt du rapprochement des partis; ce qu'a prêché de raisonnable et d'utile, sous les formes les plus diverses, — quelquefois même les plus étranges,

---

(*a*) ***Scipiadum sanguis, Metellorum soboles***, disait saint Jérôme, ***Romæ prætulit Bethlehem.***

afin de se faire mieux comprendre, — un excellent fils des vieux Lorrains.., l'héritier, soit naturel, soit adoptif, de deux écussons irréprochables? Qui ne sait les dons, les démarches, les efforts constants et modestes, d'un autre citoyen qui contribue à tout, quoiqu'il s'efface de partout? philosophe converti, homme de pensée et de goût, qu'appréciait éminemment le général Drouot.., et en qui les démocrates à préjugés, désabusés presque malgré eux, s'étonnent d'être forcés d'aimer le gentilhomme, l'ancien baron du Saint Empire? Qui n'a connu, entrevu du moins, quelque chose de l'action judicieuse, de l'esprit de sagesse et de conciliation d'une femme remarquable, qui, après avoir passé sa jeunesse à combattre dans les salons l'aigreur politique et la futilité mondaine, — dans les salons, où elle pouvait, avec le crédit de sa parole aimable et l'autorité du nom qui présidait sous François III la magistrature lorraine, faire pénétrer, en même temps que la piété, le bon sens, la modération, la douceur, la résignation aux événements empreints du caractère providentiel; — après avoir, disons-nous, employé au profit des gens bien élevés la première moitié de sa vie.., dépense la seconde au profit du peuple, dont elle soigne et instruit les enfants, dont elle partage les travaux, — n'étant plus pour le monde officiel, et aussi pour certains railleurs, qu'*une couturière!*

Plaçons ici quelques lignes qui lui furent adressées il y a quatre ou cinq ans, vers le temps où cette âme douce et courageuse opérait par degrés sa retraite, dont elle a su dissimuler l'austère résolution sous de nombreuses nuances successives. Ces strophes seront une sorte d'hommage général à toutes les personnes qui lui ressemblent, et serviront à caractériser une ville et une époque.

Si des salons où vole
Maint hommage flatteur,
La royauté frivole
Eût charmé votre cœur :
Des tributs qu'à la femme
Paye un monde ébloui,
Plus que vous, noble dame,
Nulle autre n'eût joui.

Mais, chétif et précaire
Devant l'éclat divin,
Tout cet éclat vulgaire,
Vous l'avez jugé vain.
Votre âme, qui s'exile
Par un attrait meilleur,
S'est choisi pour asyle
Un nid près du Seigneur.

Loin de la foule errante,
Loin des sentiers battus,
Fleurit plus odorante
La rose des vertus.
Un Dieu bon vous dérobe,
En son amour jaloux...
Eh! qu'offrait notre globe
Qui fût digne de vous!

De votre paix profonde
Sachant par fois sortir,
Vous vous prêtez au monde,
Mais pour le convertir.
Son bonheur éphémère
Séduirait-il vos yeux?
Chrétienne, vierge et mère,
Vous touchez presque aux cieux.

A qui porte l'empreinte
Du sceau d'humilité,
Madame, on peut sans crainte
Montrer la vérité.
Près de vous la louange
Reçoit un faible accueil;
Non, vous n'êtes pas l'ange
Qui s'élève d'orgueil.

Votre reconnaissance
A Dieu sait renvoyer
L'honneur de la puissance
Qu'il vous daigne octroyer.
Si vous marchez fidèle,
C'est grâce à son appui;
S'il vous pose en modèle,
La gloire en est à lui.

Généreuse ouvrière
De ses vastes desseins,
Forte par la prière,
A l'exemple des saints:
Aidez, — vous dont la lampe
A de l'huile et du feu, —
Ceux dont l'âme, qui rampe,
Voit *tant* et fait *si peu!*

Note 45, page 164.

« Et tout observateur attentif peut dès à présent appeler Nancy *la ville-modèle de la réconciliation des Français.* »

Quelques nuages survenus, auxquels on avait dû s'attendre, n'ôtent pas à cette assertion son caractère général de vérité. Certaines personnes ont pu se livrer à des attaques gratuites contre des hommes inoffensifs, et qui en toute occasion avaient fait les avances de la fraternité; mais, comme ceux-ci n'ont point rendu invectives pour invectives, on ne saurait dire qu'il y ait eu guerre. Dans d'autres provinces, les choses se passent bien différemment.

Du reste, en comparant l'état passé de Nancy à son état présent; en songeant à la nature actuelle des devoirs de cette ville, au seul genre d'espérances qu'elle est appelée à conserver, — et surtout aux phénomènes moraux, si consolants, qui se manifestent dans son sein malgré d'étranges résistances : — les réflexions qui se présentent sembleront peut-être assez nettement résumées dans quelques vers par où nous finirons ces notes.

Ils étaient manuellement inscrits, par l'auteur du présent livre, en tête d'un volume orné, qui formait l'un des lots à gagner au tirage public de charité, organisé en 1839, dans la grande salle dite de l'Université, sous la direction des jeunes gens de la société de saint Vincent de Paul (*a*).

Ce volume, relié avec luxe par M. Cayon, se trouvait renfermer ensemble,—comme pour exprimer, par un symbole visible aux yeux même, l'alliance de la pensée nancéïenne et de la pensée religieuse (mariage que de petites persécutions n'empêcheront pas); — se trouvait, disons-nous, réunir deux opuscules de même format, qui depuis lors sont devenus deux ouvrages : la première édition du *Nancy* et celle de la brochure *Foi et Lumières.*

O toi qui fus de la Lorraine
La force, l'honneur et l'amour,

(*a*) Alors n'avait point encore commencé l'invention des historiettes calomnieuses destinées à faire passer cette réunion charitable pour une œuvre de parti, et à servir ainsi contre elle de prélude à tous les moyens successivement essayés depuis (mais employés en vain), pour en décourager les membres et pour les empêcher de faire le bien.

Et dont l'enceinte souveraine,
Des paladins noble séjour,
Jadis ouvrit sa douce arène
Aux combats où la lance est reine,
Aux assauts d'esprit d'une cour;
Nancy, dont j'ai tracé l'image,
Nancy, qu'on avait méconnu..,
Vois tes enfants te rendre hommage;
Le jour de justice est venu.
Dignes d'un âge qui s'éclaire,
A ta majesté séculaire
Ils ont voué des cœurs brûlants,
Et leur essaim, qui t'environne,
Avec ses vertus, ses talents,
Va tresser la riche couronne
Que réclamaient tes cheveux blancs (*a*).

Pourtant sous la mélancolie,
Ton œil, ce semble, est éclipsé...
Ah! le joug pèse; il t'humilie.
Parfois vers ton éclat passé
Ton rêve lointain se replie...
Mais quoi! le Ciel a prononcé.

Amis, aux vieilles capitales
Permettons de pleurer longtemps
Leurs vicissitudes fatales
Et du Sort les coups insultants.
A l'homme, sied l'oubli modeste;
Aux nations, le juste orgueil.
C'est un beau titre qui leur reste,
Que l'amertume de leur deuil.
Oui, que cent ans, mille ans encore
Leur souvenir religieux
Regrette et leur nom glorieux
Et leur libre et sublime aurore!
Laissons-leur ce culte pieux :
S'il les afflige, il les honore.

Mais, pour les antiques cités
Qui penchent leurs fronts attristés,
N'est-il plus de tâche nouvelle?
Plus d'avenir, qui se révèle
Par la voix des nécessités?

(*a*) L'indifférence pour les souvenirs lorrains et nancéiens paraissait commencer à se dissiper, et l'on croyait remarquer dans ce genre un heureux mouvement d'études.

Il en est ; car la Providence,
A qui perdit l'indépendance
Et la splendeur et le pouvoir,
Fait, en échange, apercevoir
Le vrai soutien de la constance :
Le noble culte du devoir.

Il en est. L'active Industrie
Réclame des soutiens nombreux.
Mainte cité, chez qui des preux
Survivait la fierté chérie,
Déposant (effort douloureux !)
Sa couronne encor non flétrie,
Doit à la commune patrie
Prêter ses travaux généreux.

Il en est un, surtout, pour celle
Dont l'esprit, lorsque tout chancelle,
Lorsque le monde est ébranlé,
Rallume en soi l'humble étincelle
Du feu dont les Saints ont brûlé.
Il en est pour l'auguste ville
Qui, résignée et non servile,
— Éprise d'un monde meilleur, —
Se rend ses peines volontaires,
Et de ses labeurs tributaires
Sait offrir l'hommage au Seigneur.

Nancy, telle est ta destinée.
Courage, ô reine détrônée!
Un lot choisi reste le tien.
Veuve de tes grandeurs premières,
Deviens un centre de lumières,
Un foyer de zèle chrétien.
Oui, réalisant les présages
Que déjà l'on forme sur toi,
Séjour d'apôtres et de sages,
Au vrai *savoir* unis la *foi*.
Tes Ducs ont fui de la mémoire;
L'oubli sur eux s'est répandu :
Emprunte à Dieu quelque autre gloire;
Son nom, qui porte la victoire,
Partout encor règne entendu.
Le rang que t'accordait l'histoire
Peut, à ce prix, t'être rendu.
Sache aimer, espérer et croire;
Tu n'auras presque rien perdu.

P. G. D.

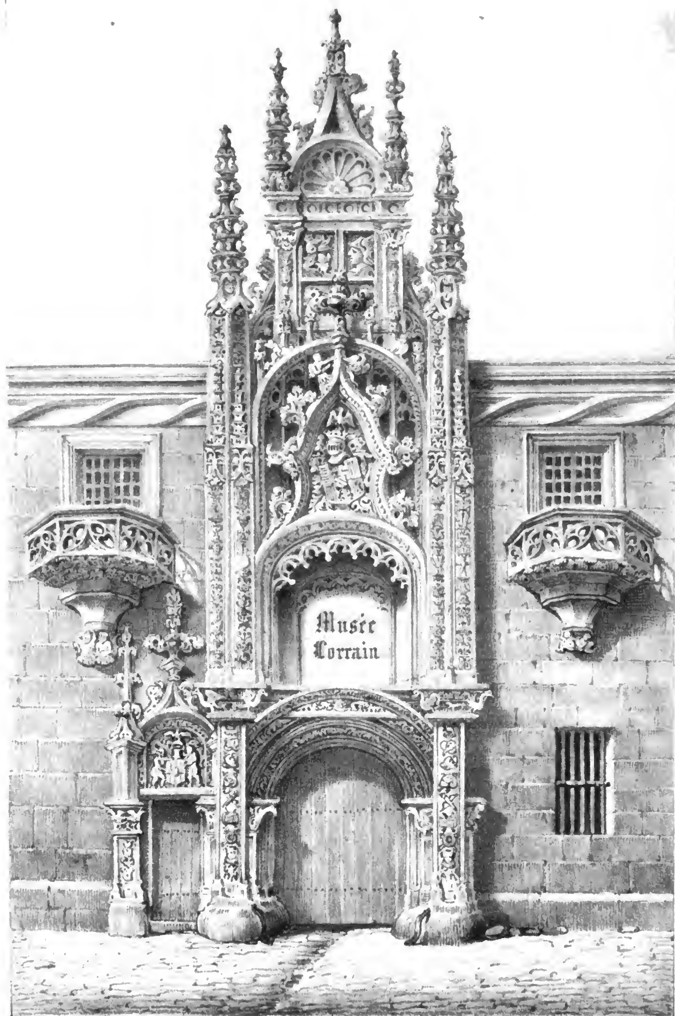
POST-SCRIPTUM AUX NOTES.

Les vers donnés par Dom Calmet comme de Reboucher, et certainement traduits en distiques latins par ce dernier, ainsi que par le président Bourcier (voir page 272), d'autres auteurs les attribuent à Desmarets. Nous laissons discuter le fait aux philologues qui ont du loisir.

Dans le tableau des noms historiques à donner aux rues de Nancy où l'absence s'en fait sentir, nous n'avons proposé d'appeler *rue du duc Charles V* que la moitié supérieure de la rue de la Pépinière ; réservant pour sa moitié inférieure le nom de *rue d'Haussonville*, à cause du fameux bastion d'Haussonville, par la gorge duquel débouchait la plus antique porte de Nancy, démolie là en dernier lieu.

Mais si l'emplacement mis à nu par la destruction du rempart et de la vieille porte *Saint-Nicolas d'entre les deux villes* doit rester vide ; s'il doit former une des places de la cité : il serait mieux de le nommer *place d'Haussonville ;* et alors on pourrait baptiser *rue Charles V* la rue de la Pépinière en entier, aussi bien à droite qu'à gauche des trottoirs Dammerval. Evidemment ce dernier système serait préférable, par deux raisons, à celui auquel nous nous sommes bornés (pages 233 et 234) ; tant à cause de l'immense célébrité d'un héros tout européen, qui, dès qu'il obtiendrait une attribution locale, mérite de l'obtenir importante.., que parce que la portion basse dont nous parlons est justement celle qui touchait au vieil arceau primitif, dit de Saint-Nicolas, et celle aussi qui se prolonge jusque vers l'emplacement de la Porte Royale de César Bagard (remplacée par l'arc-de-triomphe) : entrées dont l'une des deux, quelle que soit l'hypothèse adoptée (*a*), a vu passer sous sa voûte le catafalque triomphal de Charles V.

(*a*) Voir, sur ce doute, les pages 209 et 210.



Thorelle del et lith. *lith L. Vigeot à Nancy.*

LA PORTERIE.

Entrée de la seule aîle conservée du palais ducal de Nancy.

D'UN MUSÉE LORRAIN;

APPENDICE.

D'UN MUSÉE LORRAIN.

La commission d'Antiquités du département de la Meurthe, — qui, dans un rapport au ministre de l'Intérieur, avait signalé la nécessité de créer un MUSÉE LORRAIN, et indiqué la Salle des Cerfs comme le seul local convenable, — a, par délibérations du 7 janvier 1841 et du 9 novembre 1843, chargé trois de ses membres, MM. Grillot, Laurent et Guerrier de Dumast, de s'occuper de la recherche des moyens qui peuvent amener la formation de ce musée.

L'auteur donc, en plaçant ici un appendice exprès sur le sujet en question, ne fait que s'acquitter d'un devoir, et remplir, pour sa part, la tâche qu'on lui a confiée, ainsi qu'à deux de ses collègues.

Il ne peut mieux commencer que par mettre sous les yeux des lecteurs deux documents fort significatifs, quoique venus de sources étrangères au pays : l'un, une lettre adressée au Gouvernement par la société générale de Conservation des monuments français; l'autre, un article de M. Raymond Thomassy, archéologue distingué. Outre que ces deux pièces donneront à comprendre de quoi il s'agit, elles montreront combien est juste l'idée émise par la commission d'Antiquités

de la Meurthe, et combien peu il est nécessaire d'être Lorrain pour en sentir la vérité.

Voici d'abord l'acte important signé par la société des Monuments français le 4 octobre 1842, à la suite du congrès scientifique, qui se tenait alors à Strasbourg :

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LA CONSERVATION DES MONUMENTS.

Palais ducal de Lorraine à Nancy. — Importance de sa restauration. — Convenance de le transformer en un Musée historique lorrain.

A S. E. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, A PARIS.

« MONSIEUR LE MINISTRE,

» Au nombre des monuments historiques français qui, si l'on en reconnaît trois classes, doivent être placés dans la première, ou tout au moins dans les plus éminents de la seconde, il en est un sur lequel n'a point été jusqu'ici suffisamment appelée l'attention de V. E. C'est à savoir, l'aile encore subsistante du palais ducal de Nancy.

» Un tel oubli tient à diverses causes, dont la principale, sans doute, est qu'en ce moment personne ne songe à démolir l'édifice. Mais l'*urgence du péril de destruction* n'est pas, en faveur d'un monument, l'unique motif admissible d'intérêt; et dans ce cas-ci, par exemple, l'objet mérite toute sollicitude. Il en est digne par lui-même, indépendamment des périls plus ou moins prochains qui peuvent le menacer.

» Le bâtiment dont il s'agit, d'ailleurs, n'est pas de ceux qu'il suffise de conserver.

» Dans son état présent, il semble dire peu de chose. Pour re-

prendre aux yeux du public la valeur qu'il ne possède aujourd'hui que devant les connaisseurs, il a besoin de restauration, et, qui plus est, d'une restauration significative, grande, hardie, intelligente. Or, comme, pour en arriver là, bien des inerties seront à vaincre; comme la disparition des obstacles demandera du zèle, du temps et de l'argent : il n'est pas trop tôt d'y songer, et de prendre dès à présent quelques mesures en conséquence.

» Malgré les coupures vandales que lui a fait subir sa distribution en écuries et en greniers à foin, l'aile restante du palais ducal de René et d'Antoine peut encore à merveille se rétablir. Rien de plus aisé, au point de vue de l'art, que d'opérer cette curieuse et désirable résurrection.

» Mais, pour ne pas donner à la restauration dont nous parlons un caractère inférieur à celui qu'elle doit avoir, il convient de remplir deux conditions essentielles : 1° En chercher l'idée dans la nature spéciale et les antécédents de l'édifice. 2° Y attacher un but d'utilité. Non pas, sans doute, d'utilité matérielle et vulgaire, mais d'utilité prise dans l'ordre des études d'art et d'histoire.

» Ces deux avantages, Monsieur le Ministre, se trouvent réunis, et au plus haut degré, dans une conception, trop longtemps écartée soit par l'indifférence, soit par des vues erronées et chétives, mais que vient enfin d'adopter en principe la commission des Antiquités de la Meurthe; dans le projet, tout à la fois brillant et raisonnable, de faire du bâtiment dont il s'agit UN MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN (*a*).

» En entrant par l'élégante et riche *porterie*, qui ne demande que de légères réparations, on parcourrait à gauche une galerie-vestibule, dont les colonnes à chapiteaux ornés subsistent encore, empâtées dans des maçonneries d'où le marteau peut les dégager en un clin d'œil. Cette galerie, qui occupe tout le rez-de-chaussée, et qui ne se termine qu'à l'ancien escalier, conduirait dignement au premier étage. Là, par l'abattage des cloisons et la réouverture des fenêtres, se développerait dans toute sa longueur la majestueuse Salle des Cerfs. Admirable thème pour un chef-d'œuvre de rénovation, où la liberté de l'homme de génie trouverait à s'exercer, dans le cercle des traditions déterminées et des données architecturales existantes; précieuse bonne fortune pour l'artiste à qui échoirait la tâche de re-

---

(*a*) Lorrain, et non pas *meurthois*, ce qui serait misérable et grotesque. Le département de la Meurthe est une simple coupure, moderne et arbitraire, bonne pour la gestion des affaires, mais qui n'a rien de commun avec l'histoire. La Lorraine, au contraire, fut un être réel et vivant.

construire, avec ses hauts plafonds et ses embrâsures armoriées, cette salle vraiment souveraine.

» Une fois rétablie, elle recevrait, *rangés, par ordre de siècles*, à la façon du musée qu'Alexandre Lenoir avait formé à la rue des Petits Augustins (et il en est bien temps, car, faute d'un grand centre historique pour la Meurthe, la Meuse et les Vôges, une foule de choses belles et rares se sont déjà perdues); elle recevrait tous les objets d'art qui se rattachent aux annales du glorieux pays dans lequel ont été taillés les trois départements lorrains. On y placerait peintures, sculptures, gravures, ciselures, médailles, vitraux coloriés et meubles curieux; sauf à laisser déposés dans la galerie de dessous, entre la *porterie* et l'escalier, les autels païens, les pierres tumulaires, les débris de Nasium et de Scarpone, tous les morceaux d'antiquité auxquels leur grosseur et leur poids assignent pour emplacement naturel le rez-de-chaussée.

» Quant aux tableaux et bustes d'origines diverses, rassemblés pour la simple étude des beaux arts, ou aux médailles dont les séries concernent d'autres contrées, il va sans dire que, n'ayant rien de commun avec les souvenirs locaux, et ne pouvant figurer à aucun titre dans un musée historique lorrain, les premiers continueraient à faire partie à Nancy du musée ordinaire, et les seconds de la bibliothéque urbaine.

» Une foule de considérations vous prouveraient, Monsieur le Ministre, la convenance et l'importance du projet que nous avons l'honneur de vous recommander; mais les bornes d'une lettre s'y opposent.

» Nous eussions même été plus courts, si la complication des petits obstacles qui se présenteront à lever, puisque la Commune possède la nue propriété des lieux, tandis que le Département en a l'usufruit et que la Gendarmerie les occupe; si, disons-nous, une telle complication n'avait pas dû faire sentir à notre société le besoin de fixer fortement sur ce point l'attention de l'Autorité supérieure, élevée au-dessus de la région des intérêts de détail. Non seulement il appartient à V. E. de CLASSER L'ÉDIFICE PARMI LES MONUMENTS A CONSERVER, mais elle seule, par ses conseils dans la Meurthe, communiquera peut-être avec efficacité l'impulsion nécessaire à une ville comme Nancy, judicieuse mais habituellement froide, et dont il faut savoir vaincre la torpeur.

» La fondation d'un MUSÉE LORRAIN placé dans le palais de Lorraine, au cœur même, au centre dynastique, de l'une des provinces les plus caractérisées qui se soient fondues dans la France et qui lui aient apporté le tribut de leur vieille énergie; l'établissement d'un foyer local pour les études d'histoire et d'art relatives à cette nationalité

éteinte : une telle conception, *réalisée* surtout, est digne du gouvernement du monarque qui a créé le musée de Versailles.

» Nous sommes avec la plus respectueuse considération, etc.

» *Les membres de la Société de conservation des monuments français :*

» Signé : De Caumont, A. Commarmond, V. Simon, Monnier, Bégin, T.-H. Chevereaux, A. Richelet, chevalier Joseph Bard, etc, etc. »

Voici ensuite l'article de M. Raymond Thomassy, ancien élève de l'école des Chartes. Ce morceau qui, malgré quelques inexactitudes de détail, est digne d'une grande attention, a paru dans l'*Artiste* du 9 novembre 1842 :

DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA LORRAINE,

ET DE LA CRÉATION

D'UN MUSÉE LORRAIN.

« Les monuments de la Lorraine offrent, pour l'histoire de l'art, des règles particulières et tout exceptionnelles, qu'on n'a peut-être point assez étudiées. Soit, en effet, que l'on considère les vieilles fortifications de sa capitale, ou bien la cathédrale de Toul et l'église de Saint-Nicolas-du-Port : militaires ou religieux, ces monuments appartiennent à une date inaccoutumée, tour à tour plus récente ou plus ancienne que celle des monuments analogues des autres provinces de la France. C'est ainsi que les fortifications de Nancy, construites au commencement du dix-septième siècle, ont précédé les fortifications de Vauban, qui n'en sont, à beaucoup d'égards, qu'une fidèle reproduction ; tandis que, de leur côté, les basiliques de Toul et de Saint-Nicolas, bien qu'appartenant à la fin du quinzième siècle et à la première moitié du seizième, accusent la plupart des règles architectoniques des treizième et quatorzième siècles, et, au grand étonnement de l'archéologue, perpétuent les meilleures traditions de l'art chrétien, à une époque que distingue partout ailleurs la décadence ou l'oubli le plus complet du moyen-âge. La conséquence de ces faits importants, c'est que, de tout ce qu'on a écrit sur l'histoire de l'art dans les autres provinces de la

France, presque rien ne s'applique exactement à la Lorraine; car là sont d'autres convenances; et ces règles particulières qui tantôt prolongent le passé, tantôt anticipent sur l'avenir, accusent un caractère profondément local et un génie indigène, neuf et fécond autant que traditionnel.

» Les monuments historiques de la Lorraine méritent donc, à tous égards, la plus sérieuse attention. Cette province, que Napoléon appelait LE PAYS DES BRAVES, a été, par excellence, le pays de l'inspiration. Patrie de Callot et de Claude le Lorrain, elle a été douée, comme ces deux artistes, des instincts d'une nature libre et vraie, parfois rebelle, mais toujours persévérante et originale. Malheur à qui méconnaîtrait en elle ce caractère, et plus encore à qui ne l'aimerait pas après l'avoir connu! *Non inultus premor*, écrit autour d'un chardon verdoyant à feuilles aiguës, ou QUI S'Y FROTTE, S'Y PIQUE, telle était l'ancienne devise de Nancy; et c'est aujourd'hui, comme toujours, l'expression la plus fidèle de l'amour des Lorrains pour la liberté. Or, ce caractère s'est traduit, dans l'histoire de l'art indigène, par les règles exceptionnelles que nous venons de signaler.

» De ce que l'art lorrain a une physionomie à part, il résulte évidemment que tous les monuments qu'on a pu en conserver ont une valeur particulière et supérieure; il serait donc déplorable de les laisser dépérir. Aussi, la nécessité de créer un musée lorrain à Nancy, se fait-elle vivement sentir, comme seul moyen de porter à leur plus haut prix les richesses des archéologues et des artistes de la province, d'appeler d'autres trésors, et de féconder l'avenir de l'art après en avoir sauvé les vieux débris.

» Nancy, capitale de l'ancienne Lorraine, est, parmi nos villes de France, celle à qui l'extérieur monumental donne la physionomie la plus parisienne. Neuve, jolie et régulière tout à la fois, elle rappelle la beauté, mais un peu aussi la tristesse de Versailles. Cela tiendrait-il à ce que l'une et l'autre sont de date récente? Quoiqu'il en soit, Nancy présente, à côté des constructions modernes du roi Stanislas, un reste unique et glorieux du palais de ses ducs : c'est *la Salle des Cerfs*, où il s'agirait d'établir le musée.

» Cette pièce, antique salle des pas perdus, servait de communication aux appartements du palais. Les Ducs avaient pris l'habitude d'y déposer les bois des cerfs vaincus à la chasse, et l'avaient ornée de ces pacifiques trophées dans tout son pourtour. A ces trophées étaient encore appendues les armes des arbalétriers et arquebusiers de garde au château. Mais le caractère distinctif de cette salle, la plus grande du palais, était de servir aux solennités publiques de la province, à la tenue des États et à celle de la cour, lorsque les Ducs recevaient les ambassadeurs étrangers ou l'hommage de leurs grands vassaux. Dans des temps plus rapprochés, Stanislas y avait établi sa bibliothèque, aujourd'hui devenue publique, et installé l'académie qu'il venait de fonder. Tous les souvenirs politiques, historiques et littéraires de la province, consacrent donc à la fois ce local, qu'un demi-siécle d'oubli a laissé sans destination. Nous nous trompons : la gendarmerie en fait maintenant son GRENIER A FOURRAGE. Tel est l'emploi du monument le plus auguste de la Lorraine, du Louvre de ses anciens ducs, du palais de ces princes *auprès de qui tous les autres paraissaient peuple*.

» Evidemment, si la création d'un musée n'était pas le besoin artistique le plus urgent pour une ville comme Nancy, la Salle des Cerfs devrait encore le faire établir, ne fût-ce que pour donner à ces restes glorieux, lor-

rains par excellence, une consécration digne des hommes qui le conservent debout, comme de ceux qui l'ont créé.

» Le palais ducal, dont cette salle faisait partie, fut fondé, dans la première moitié du seizième siécle, par l'élève et l'ami de Louis XII, le duc Antoine, qui fit ses premières armes au service de ce monarque contre les Génois, les Lombards et les Vénitiens (*a*). C'est sur les ruines du château que ses prédécesseurs habitaient, et dont l'origine remontait à Raoul, tué, en 1346, à la bataille de Crécy, qu'Antoine construisit ce palais, et l'élégante *porterie* attenante à la Salle des Cerfs.

» Aux ouvertures à plein cintre de ce portail, qui accuse, en ses détails, l'architecture transitoire de l'ogive à la renaissance du seizième siécle, deux pieds-droits s'élèvent, chargés d'arabesques et découpés à jour vers leurs extrémités. Ils renferment, dans l'intervalle qui les sépare, la porte principale, au-dessus de laquelle est une niche spacieuse et profonde, à cintre légèrement surbaissé, et qui contenait autrefois la statue équestre du duc Antoine. Une niche supérieure était occupée par les armes de Lorraine, sculptées dans le cadre ogival de deux tiges ornées de feuillages et richement fleuronnées au-dessus de leur jonction. Puis, entre deux autres pieds-droits, terminés à jour comme les premiers, et au-dessous d'un fronton à demi-rosace, que surmonte encore la réunion fleuronnée de deux tiges, se trouvent les bustes affrontés de René II et de son fils Antoine, sculptés en bas-relief. Les détails charmants de cette décoration présentent le fini d'une ciselure sur bois; l'ensemble en est aussi majestueux qu'élégant. La couronne du portail domine, de 4 métres environ, la partie inférieure du toit, tandis que ce portail est lui-même placé entre deux fenêtres, dont les balcons saillants en demi-octogones sont découpés en architecture flamboyante, et supportés par des figures grotesques.

» A côté de la grande entrée se trouve une petite porte, que surmontaient autrefois les armes de Lorraine; elle est décorée, au-dessus du tympan, d'une tige fleuronnée, au haut de laquelle le sculpteur a représenté un singe habillé en Cordelier, et tenant des deux mains un livre ouvert. Enfin la toiture, élancée et couverte en ardoise, descend en pente rapide sur une corniche ornée de filets. Ces filets, posés de biais, figurent un câble tordu, et sont d'un effet original et gracieux.

» A tous ces détails de la célèbre *porterie*, joignez ceux qui concernent l'escalier tournant, placé à l'extrémité opposée de la Salle des Cerfs, et vous aurez une idée des trois parties dont la réunion forme une aile complète de l'ancien palais ducal.

» A présent que la création du musée lorrain a été comprise par l'opinion publique de Nancy, qu'elle a été discutée et proclamée nécessaire en plein conseil municipal (*b*), avons-nous besoin de prouver que l'empla-

---

(*a*) La construction du palais de Lorraine eut bien lieu principalement sous le vaillant et bon duc Antoine, le *prince de paix*; mais elle avait été commencée six ans avant lui, par son père René II.

(*b*) M. Raymond Thomassy ne se trompe-t-il pas à l'avantage des Nancéïens? Les choses sont moins avancées, ce semble; et il n'y a peut-être encore, dans la Meurthe, que la commission départementale d'Antiquités, qui ait donné, sous ce rapport, aux exigences du bon sens, une expression officielle.

cement unique et inespéré qui l'attend se trouve dans la Salle des Cerfs?

» Voici, du reste, comment la Commission des antiquités lorraines, dans un rapport au ministre de l'Intérieur, a parlé du projet de destiner cette Salle à l'établissement du musée local.

» Il n'y a pas, dans tout Nancy, un lieu plus convenable pour recevoir » le précieux dépôt des antiquités gauloises et romaines que, chaque jour, » le hasard fait rencontrer dans le département de la Meurthe, et que des » fouilles bien dirigées y découvriraient en grand nombre. Les autels, les » statues, les inscriptions qu'a recueillis depuis vingt-cinq ans l'Académie » de cette ville, les débris de l'antique Scarpone, de *Decempagi*, et de tant » de bourgades aujourd'hui sans nom, répandues jadis sur le sol fertile » des Leucois et des Médiomatriciens, trouveraient, dans l'ancien palais » des ducs de Lorraine, un abri protecteur qui trop longtemps leur a man- » qué. Là aussi serait rassemblé ce que le temps a épargné des monuments » historiques et numismatiques de la vieille Austrasie et du duché de Lor- » raine, et ce que le vandalisme n'a pas anéanti des travaux, de genres et » de formes si variés, que l'art du sculpteur avait répandus dans ce pays » avec tant de profusion, dont il avait décoré tant d'églises et de monas- » tères maintenant transformés ou détruits. Un choix intelligent y réunirait » enfin les ouvrages des peintres, des graveurs et des autres artistes que » la Lorraine se glorifie d'avoir vus naître ou d'avoir accueillis dans son » sein, et ce qu'on a conservé de plus remarquable parmi les produits de » leur ancienne industrie. Le palais ducal de Nancy, monument lorrain au » premier rang dans l'histoire du pays et sous le rapport de l'art, devien- » drait ainsi le musée des monuments lorrains. »

» Ajoutons enfin qu'on monterait à ce musée par l'escalier, à la fois pittoresque et sévère, du vieux palais, au rez-de-chaussée duquel seraient si convenablement placés les débris de sculpture et d'architecture.

» La Salle des Cerfs répondrait donc, sous tous les rapports de convenance et d'étendue, à la destination dont il s'agit. Comme la *Maison Carrée* à Nîmes, — ou mieux encore, comme le Louvre et le palais de Versailles, consacrés à toutes les gloires de la France, — l'aile restante du palais des ducs de Lorraine serait consacrée à tous les souvenirs lorrains. Ce musée historique, où tant de richesses artistiques, aujourd'hui amoncelées et en quelque sorte enfouies dans une salle obscure de l'Hôtel de Ville (*a*), pourraient figurer avec honneur, appellerait encore d'autres richesses; il parlerait éloquemment au patriotisme des premiers citoyens et permettrait aux actes de générosité de se produire dignement, en leur donnant la certitude de la publicité et de la durée. Parmi les possesseurs de collections fort remarquables, tous désireux de les conserver à leur ville natale, il s'en trouverait plusieurs qui feraient pour le musée ce que M. Beaulieu,

---

(*a*) Autre erreur. Le musée de l'Hôtel de Ville, composé des premiers tableaux venus, est sans caractère archéologique ni local; il ne concerne pas plus la Lorraine que l'Espagne, la Hollande ou la Chine. Parmi les morceaux qu'il possède, le seul peut-être qui soit historique, lorrain, nancéien, et que réclame vivement le futur musée de la Salle des Cerfs, c'est le modèle en bronze de la statue équestre du duc Charles III dit le Grand, fondateur de la *ville neuve* de Nancy.

vice-président de la société des antiquaires de France, a fait pour le cabinet d'histoire naturelle, en lui cédant sa belle collection de conchyliologie. Mais faute de musée ou de collection modèle, les collections particulières restent partielles, incomplètes, et constamment sous la menace d'une dispersion inattendue; car l'existence n'en est point soutenue par l'esprit de la cité, et ne dépend que de la persévérance de quelques amateurs d'élite.

» Quant aux difficultés matérielles de l'établissement, il faut bien en dire un mot, puisqu'elles seules semblent avoir suspendu jusqu'ici le concours officiel des autorités locales.

» La Salle des Cerfs est occupée par la gendarmerie, qui en a fait un magasin à fourrage. Mais cette pièce, que nous avons trouvée presque entièrement vide, prouve par là qu'un local de médiocre étendue, et par conséquent peu coûteux, suffirait aux besoins de la gendarmerie. La question d'argent n'en est donc pas une, lorsque l'on peut s'entendre, à cet égard, avec le conseil général du département, intéressé à partager avec le conseil municipal de Nancy les dépenses du musée lorrain, et lorsqu'on sait, en même temps, le préfet tout disposé à soutenir les motifs de cette création auprès du ministre de l'Intérieur.

» D'ailleurs, le conseil municipal, qui a consacré des centaines de mille francs pour la construction d'un abattoir et n'en a pas voté moins pour faire passer dans ses murs la grande ligne du chemin de fer de Paris à Strasbourg, ne peut, après ces actes de libéralité en faveur des intérêts matériels du pays, négliger ses intérêts artistiques et scientifiques : d'autant plus que ces intérêts, en définitive, se résolvent toujours en argent comptant. Ainsi, la bonne conservation des monuments historiques, la bibliothèque publique, la collection du cabinet d'histoire naturelle, les travaux de l'académie de Stanislas, et bientôt, nous l'espérons, la création du musée lorrain, peut-être ensuite l'établissement d'une faculté des lettres (*a*), appelleront et feront séjourner à Nancy autant d'étrangers que peut, de son côté, en appeler le commerce. Les hommes instruits y dépenseront leur argent, aussi bien que les commis-voyageurs; enfin, les familles de la haute société, qui tendent de plus en plus à se réfugier à Paris pour y goûter les plaisirs de l'intelligence et de l'imagination, se trouveront retenues dans leur ville natale par le charme des lettres et des beaux-arts, et avec elles les grosses fortunes s'attacheront aux destinées locales. L'industrie, qui comprend largement ses intérêts, doit donc encourager la science, qu'elle dédaigne trop souvent comme un luxe de civilisation, sans songer que ce superflu est la chose la plus nécessaire comme la plus honorable en tout pays.

» Du reste, l'industrie ne ferait en cela que protéger sa mère; car les succès de la pratique sont presque toujours dus aux théories scientifiques, aux investigations des esprits spéculatifs, au dévouement pur et désintéressé des artistes, qui se ruinent, les trois quarts du temps, pour les hommes de métiers, mais dont les découvertes devraient, au moins, leur donner droit à quelque gratitude publique. Ajoutons, comme exemple à signaler, que cette haute intelligence des intérêts matériels a été parfaitement comprise par un des commerçants les plus actifs de Nancy, M. Favier, qui a

---

(*a*) Et d'une école de droit. (Voir page 141). Le ministre de l'Instruction publique a témoigné, dans une lettre formelle, qu'il apercevait cette convenance.

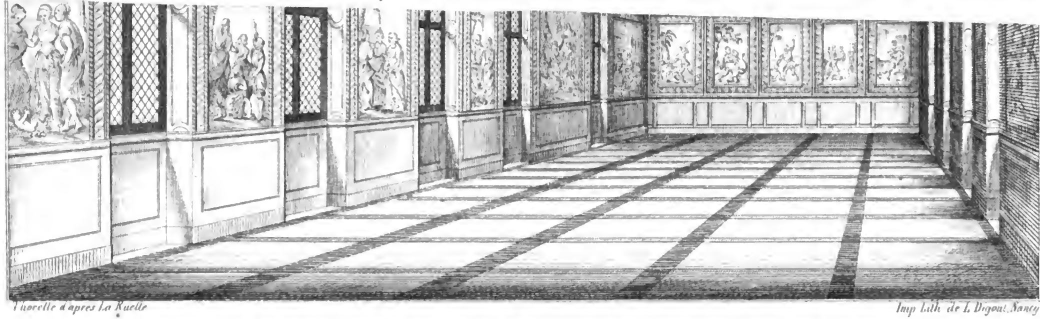
transporté une habitation suisse au confluent de la Meurthe et de la Moselle, et a créé, dans un séjour délicieux, une ferme-modèle dont l'art nancéien a fait un musée agricole. Ce noble usage du commerce, qui rappelle quelque chose des Médicis, parlera, sans doute, trop éloquemment aux membres du conseil municipal, pour qu'il soit nécessaire de les encourager à doter la Lorraine d'une nouvelle création artistique et historique. Celle dont il s'agit sera la part légitime qui, dans la satisfaction de tous les intérêts, revient aux hommes de science et d'imagination, aux artistes et aux érudits. Or, le nombre de ceux-ci n'a jamais été rare à Nancy. L'académie de Stanislas leur donne, depuis longtemps, un théâtre d'activité considérable. Par leurs travaux particuliers, comme par des mémoires collectifs, ils honorent autant qu'ils enrichissent la ville qui les a vus naître.

» Des hommes d'un mérite aussi réel, aussi propre à former de nouveaux talents, prouvent donc qu'il faut dans chaque cité des foyers intellectuels, résultats libres et spontanés du développement national ; manifestation locale de cet esprit investigateur qui, depuis douze ans, déchiffre et publie toutes les vieilles chroniques, et cherche, sur tous les points de la France, la confirmation des lois historiques de l'art et de l'érudition, ou des exceptions qui fassent découvrir les lois nouvelles et plus générales de la science du pays.

» C'est pour l'accomplissement de cette œuvre, qui renferme tout l'avenir du mouvement intellectuel de la France, qu'un musée lorrain établi à Nancy n'y serait pas moins utile qu'une bibliothèque publique et qu'une académie locale. Le premier de ces établissements compléterait les deux autres, et achèverait de grouper en faisceaux des facultés encore éparses, des ressources encore incomplètes et disséminées. L'opinion publique de la cité le réclame, les organes du pays l'ont déjà reconnu nécessaire en principe. Que l'activité vienne donc en aide à cette bonne volonté ! Que les comités des arts et monuments interviennent de Paris, s'il le faut, par une bienveillante initiative ; et Nancy, qui, l'année dernière, a si bien encouragé la classification de ses manuscrits, ordonnée par M. le ministre de l'Instruction publique, et qui possède une riche bibliothèque et des archives départementales en ordre si parfait, verra de même les monuments de tous les âges se ranger en archives lapidaires et indestructibles, dans l'ancienne Salle des Cerfs, glorieux et unique débris de son vieux palais ducal. »

R. TH.

On le voit : tandis que la ville intéressée sommeille, il existe au dehors, sur la question, compréhension générale. Et comment, en effet, les archéologues n'auraient-ils pas saisi du premier abord une idée si frappante et si claire ! Pourquoi n'eussent-ils pas goûté sur-le-champ une chose si peu contestable, si évidemment utile, si digne d'approbation à tous égards !



Thorelle d'après La Ruelle — Imp. Lith. de L. Digout, Nancy

SALLE DES CERFS, TELLE QU'ELLE EXISTAIT SOUS LES DUCS,

et telle qu'aux tableaux près, on pourrait la rétablir, pour recevoir un musée lorrain.

Nancy, du reste, a plus à gagner qu'eux à voir se réaliser la conception dont nous parlons.

Qu'est-ce, en France, hors de Paris, qu'un musée des beaux-arts! qu'un musée même d'antiquités...! Ces sortes de galeries, toujours pauvres en dépit des plus grands efforts, peuvent être bonnes à entretenir où elles existent, à fonder même où elles n'existent pas; elles peuvent plaire aux habitants éclairés d'une province, rendre de petits services locaux; — mais, au fond, l'importance en est bornée. — Jamais on ne se déplacera, de loin, dans le seul but de les venir voir : leur infériorité, devant les collections parisiennes, est trop irrémédiable.

Pour établir quelque chose qui en vaille la peine et qui attire vraiment les voyageurs, il faut CHOISIR UNE SPÉCIALITÉ, s'y renfermer, mais la rendre compléte; il faut exceller en un point; il faut réussir à sortir de la ligne, et, sous un aspect, à primer tout.

Or cela est possible pour Nancy; mais en une seule chose : en une chose dont ses antécédents lui fournissent l'élément naturel. Ancienne capitale de la Lorraine, que Nancy s'empare de cette donnée; qu'il l'exploite; qu'il en tire tout ce qu'il y a moyen d'en tirer. En s'attachant avec ardeur, avec persévérance, à rassembler et à classer, dans tous les genres, ses antiquités nationales, les productions diverses par où s'est mise au jour la pensée du peuple lorrain, — Nancy est maître de créer une collection dont l'équivalent ne puisse exister ailleurs; une collection, par conséquent, QUI LUI ATTIRE DES VISITEURS OBLIGÉS. Il peut se procurer l'honneur de posséder chez lui l'une des pages de l'histoire de l'humanité.

Le local est déterminé. Si les Nimois ont mis avec raison leur musée grec et romain dans la Maison Carrée, afin que le contenant et le contenu fussent en rapport, — la même analogie indique aux Nancéyens, à titre de *contenant*

pour un musée lorrain, l'aile restante du palais de Lorraine.

Il y a même, en ceci, une convenance particulière de plus qu'à Nimes. En effet, les Arécomiques ne formaient, autour de leur centre à Némausus, qu'un groupe secondaire, non investi de l'indépendance absolue; et c'est Rome, leur maîtresse, qui était venue bâtir ou sculpter chez eux les belles antiquités que s'occupent à conserver leurs descendants. Bien autre est l'attitude d'une ancienne capitale, d'une ville qui fut le foyer d'un pays tout à fait autonome, et qui posséda longtemps en propre de véritables souverains, des princes à couronne réelle, sans suzeraineté au dessus d'eux. Si le Louvre et le château de Versailles sont devenus les musées des Français, la portion restante du palais ducal de Nancy doit devenir le musée des Lorrains. Où trônèrent les dynasties d'autrefois, — personnifications animées par où se manifestaient la vie et la volonté des nations, — là sont appelés à venir s'asseoir LES ARTS, expression conservée de la pensée des peuples éteints, précieux témoignage contemporain de leur existence. Or la Lorraine ne fut point une peuplade subordonnée, un pays vassal, une *province*, — mais une patrie, une NATION (*a*).

Le local, disons-nous, est déterminé. Celui où se trouvent mille convenances réunies, c'est l'édifice situé sur la Grande Rue de la Ville Vieille; le seul corps de bâtiment qui soit resté du palais de René, d'Antoine et de Charles III, depuis qu'on a démoli et tout ce qui s'enfonçait du côté du bastion

---

(*a*) *Nation*. Voir, ci-avant, les pages 85 et 86, où nous avons montré que, chez les Lorrains, la chose *et le mot* existaient. Se rappeler aussi qu'il fut décidé dans les congrès, malgré les efforts d'un certain roi, que les envoyés de Lorraine n'étaient pas de simples ministres plénipotentiaires; qu'ils avaient droit au rang et au titre d'*ambassadeurs*.

des Dames (*a*) et tout ce qui s'étendait sur les deux flancs, à gauche vers la rue de l'Opéra, à droite le long du fond de la Carrière (*b*).

C'est l'aile qui se terminait par un bout à la chapelle ducale de Saint-Georges, détruite avec tant de vandalisme sous Stanislas (*c*), et qui, par l'autre bout, va toucher aux Cordeliers, précieux monument sauvé, mais dont l'existence n'est rien moins qu'assurée, si l'on ne prend, pour le préserver de maints périls futurs, des mesures plus efficaces que jusqu'à présent (*d*).

(*a*) Portion de la Pépinière située près du jardin du *Gouvernement* (préfecture).

(*b*) *La Carrière,* et non la *place Carrière*, mauvaise locution dont l'usage s'est introduit par ignorance, et qui ferait croire qu'on a voulu illustrer là un individu de ce nom. Une *carrière* (ou charrière, dans le style de quelques vieux auteurs) est une lice, ainsi appelée d'après des souvenirs qui remontent à l'Antiquité, parce que les hippodromes étaient primitivement destinés aux courses de chars (en italien *carri*); de là ces expressions « entrer dans la carrière, parcourir la carrière, etc. » Il n'y eut, au moyen-âge, de *carrière* fixe et attitrée, que dans les capitales. Nancy, pour ses tournois et jeux chevaleresques, en possédait une auprès de son palais, — de même qu'il reste encore à Paris, auprès du Louvre, un terrein de *carrousel.* — Si là dedans on veut (chose inutile) mêler le mot *place*, il faut le faire suivre du génitif, et prononcer « place *du* Carrousel, place *de la* Carrière. » Mais encore cela est-il moins naturel pour le dernier des deux que pour le premier; et si la plupart des Parisiens disent bien « j'ai traversé *le Carrousel*, » à plus forte raison les Nancéyens doivent-ils dire « je demeure sur *la Carrière;* » car le *carrousel* est proprement le jeu dont une *carrière* n'est que le terrein. Aussi les vieux habitants de Nancy ne manquent-ils pas de s'exprimer ainsi, et de parler de *la Carrière* sans y ajouter le mot de *place :* la tradition leur tient lieu en cela de savoir académique; pure et conforme au bon sens, elle leur suggère un langage correct.

(*c*) Voyez pages 10, 40 et 41.

(*d*) Fondation de René II, l'église des Cordeliers (dont la Chapelle Ronde est une dépendance) a été dernièrement sur le point de voir

Ce qu'il convient de faire de cette aîle n'est pas douteux; la tâche a été formulée par la Société de conservation des monuments français.

Assignant pour entrée le vrai portail, et débarrassant des attirails d'écurie, qui la souillent, la galerie du rez-de-chaussée située à gauche, on dégagerait ses pilastres, empâtés de mortier; on la réparerait dans le style convenable, on la rendrait propre au dépôt de toutes les antiquités pesantes, et l'on en ferait le passage par où les visiteurs gagneraient l'escalier.

L'escalier, ce modeste escargot, si peu semblable à la magnifique tour du *Grand-Rond*, où l'on pouvait arriver en voiture au premier étage (*a*), mais cet ouvrage contemporain du

---

tomber la voûte de sa nef; et maintenant, quoique, tirée de ce danger, elle peut en courir mille autres, sur lesquels ce n'est pas ici le lieu de s'étendre. Qu'il suffise de se bien persuader qu'en France, dans l'état présent des lois et des mœurs, une église non affectée au culte paroissial, n'est nullement certaine de pouvoir perpétuer sa durée. Bon-Secours, quoique dépositaire des mausolées du roi et de la reine de Pologne, a failli s'écrouler, faute de réparations, et n'est définitivement sauvé que depuis qu'on l'a érigé en paroisse. Autant y a-t-il à faire pour les Cordeliers, dont la ruine entraînerait celle des tombes de toute la dynastie de Lorraine. — Cette heureuse idée, qu'il faut savoir gré à l'*Espérance* de Nancy d'avoir émise (numéros du 4 et du 6 février 1846), est d'autant plus nécessaire à prêcher, jusqu'à ce qu'on en vienne à réalisation.., qu'elle se trouve correspondre à un autre besoin, à celui du culte, — une seule enceinte religieuse ne pouvant suffire à tous les fidèles de la Ville Vieille, malgré les efforts que l'on tente pour leur donner place à Saint-Epvre. — Une ligne droite, tracée dans l'axe de la rue Raoul (rue Saint Michel), séparerait d'une manière simple et commode le territoire qui resterait à la cure dont saint Epvre est le patron, d'avec la succursale qui se formerait au-delà, et qui aurait pour siège les Cordeliers.

(*a*) Il est aisé de la reconnaître sur le dessin du palais ducal, pris à vol d'oiseau, que M. Thorelle a reproduit d'après De Ruet, et que nous avons joint au présent volume, page 11.

moins encore de la souveraineté de Nancy, servirait de montée pour conduire à la Salle des Cerfs, dont la restauration, admirable thême pour les artistes, — impliquerait celle de tout l'édifice (*a*). Une fois qu'on en aurait rouvert les fenêtres, il va sans dire qu'on aurait à réparer et les balcons et la *Porterie*, et la haute toiture aiguë, dont le hardi faîtage demande à être de nouveau couronné de l'élégante et riche dentelle de fer qui le surmontait. — Il faudrait que cette dentelle, semée d'alérions, de barbeaux, de croix de Lorraine et de croix de Jérusalem, fût commandée exprès, fondue exprès dans les usines : eh bien, quoi d'étonnant? ces choses-là se font partout; Rouen, Paris les réalisent; l'exemple en devient général. Pourquoi le mouvement de réveil, historique et artistique, viendrait-il tristement se briser contre les limites du pays lorrain? Déjà d'heureux symptômes s'en manifestent du côté des Vôges; et la ville de Nancy, seule en retard sous ce rapport, finira par rougir de son inconcevable somnolence.

Pour recevoir ce qu'on aurait à conserver, — tableaux, gravures, ciselures, médailles, manuscrits, chartes, atlas, livres spéciaux, vitraux, armes, joyaux ou meubles, — la Salle des Cerfs serait assez grande. Elle ne le semble même que trop, aux gens irréfléchis et paresseux, qui se demandent en bâillant : « Aura-t-on de quoi la remplir? »

D'abord, pourrions-nous leur répondre, il ne s'agit point de la *remplir*. Tant s'en faut qu'on doive désirer de la voir pleine, qu'il importe même qu'elle ne le soit point : le vide y déplairait bien moins que l'encombrement. Loin d'arriver à

(*a*) Dès 1820, M. Grillot père avait ébauché quelques plans, pour adapter le palais ducal à la destination d'un musée d'antiquités. Mais plus tard, et avec plus de détail, M. Chatelain, ancien architecte départemental de la Meurthe, a fait là-dessus les projets nécessaires; il les publiera si besoin est.

l'état de plénitude, ne fût-elle seulement pas *garnie*, — dès qu'elle serait réparée, elle remplirait son but; car elle a son mérite intrinsèque. Combien Nancy, devenu si pauvre en fait de salles pour les grandes cérémonies, ne gagnerait-il pas à retrouver, pour les jours de passage de princes, ou pour d'autres circonstances extraordinaires (*a*), une si majestueuse galerie, — dût-on, sans y rien apporter, ne faire que la reconstruire telle qu'elle était sous les Ducs, telle que nous en donnons le dessin, c'est-à-dire, qu'en rétablir le parquet et les beaux plafonds, et qu'en repeindre les murailles (*b*)!

Mais garnie, elle le sera. C'est là, premièrement, qu'il faut mettre et la tente conquise sur le Téméraire, et le modèle en bronze de la statue de Charles III, et tous les objets d'art lorrain que l'on pourra se procurer, — à commencer par l'œuvre complet du roi des graveurs, et par ce que Nancy possède du roi des paysagistes, (*c*). — C'est là qu'il faut rassembler les portraits de tous les personnages, soit de la maison souveraine, soit des divers rangs sociaux, qui firent honneur à la nation pendant sa durée. C'est là qu'il faut recueillir, sous une série d'écussons, les souvenirs de ces familles d'Ancienne Chevalerie, si vaillantes et si sages, qui furent le patriotisme incarné.

(*a*) Nous disons extraordinaires ; car il va sans dire qu'une pareille salle ne saurait être livrée que rarement, qu'avec précaution, au public, et à un public de choix. La foule pourrait, sans cela, perdre ou gâter les précieux objets qu'on aurait pris soin d'y réunir.

(*b*) Ce qu'on ne peut pas discerner sur la gravure de La Ruelle, c'est que les embrâsures des fenêtres étaient richement peintes aux armes de Lorraine.

(*c*) La Ville possède un Claude le Lorrain, que lui a donné M. de Saint-Beaussant. Elle n'a pas l'œuvre de Callot; mais cet achat, pour elle, est obligatoire. De telles dépenses, propres à lui donner son rang, et à la faire visiter par les étrangers, seraient non seulement plus nobles et plus flatteuses, mais plus profitables aussi, que celles, par exemple, dont elle s'est grevée pour le chemin de fer.

C'est là qu'il faut transférer la partie lorraine du médaillier de la Ville. C'est là qu'il faut préparer et des panneaux et des armoires vitrées, à l'intention de recevoir ce qui viendra. — Et puis on s'arrêtera pour attendre.

Mais il n'y a plus à différer : le passé s'éloigne, les vétérans meurent, les traditions s'effacent, les objets gardés se dispersent. Pour peu que Nancy tarde encore à créer la galerie historique dont tous les connaisseurs lui conseillent, comme à l'envi, de s'accorder le profit et l'honneur.., il verra tout lui échapper ; il ne pourra, faute de place, ni acheter les curieuses collections lorraines, à mesure qu'elles seront à vendre (*a*), ni s'enrichir même des cadeaux que les antiquaires lui feraient, mais renonceront à lui faire, en s'apercevant qu'il ne possède rien ; car on n'aime à donner qu'aux riches, et l'eau va toujours à la rivière. Ainsi, *d'autres que lui, chez lui*, viendront enlever sans concurrence, — à vil prix.., peut-être gratis, — ce qu'on se proposait de lui céder, voire de lui donner : les plus notables fleurons de sa couronne, les plus chers débris de sa gloire.

Hélas, depuis quinze ou vingt ans qu'il tergiverse, combien de choses rares, curieuses, désirables au plus haut point, n'a-t-il pas tristement laissé s'évanouïr l'unique et fugitive occasion d'acquérir !

Les unes, recueillies par des hommes éclairés, dont nous devons tout à la fois applaudir et déplorer le zèle, sont allées augmenter, dans des villes voisines, des collections secondaires, qui, fussent-elles publiques, demeureront toujours

---

(*a*) Il est impossible de ne pas songer, par exemple, à celle de M. Noël le lotharingophile. Que deviendra-t-elle après lui ? — Si les départements lorrains se la laissent enlever, il n'y aura guère, dans la langue, de terme plus offensant que celui qu'on leur appliquera.

sans vraie valeur au point de vue lorrain, ne formant pas spécialité, n'ayant pas à cet égard couleur et caractère (*a*).

Les autres ont passé à des amateurs particuliers, lointains, et le pays même les a perdus.

Ceci rappelle un trait frappant, qu'on ne peut citer sans douleur.

Il y a une dixaine d'années, un objet riche et remarquable, un lit décoré en or et en couleurs, à la devise de René II, se voyait chez un brocanteur, qui ne demandait qu'à s'en défaire. Précieux par son élégance, il l'était plus encore par son origine; car on venait de le découvrir à Vaudémont, entre le fond d'une vieille maison et l'un des rares pans de mur qui sont restés de la forteresse. Mis en vente,— où? à Nancy même,— il fut visité avec mollesse, presque avec pleine indifférence. La capitale des Lorrains (faut-il le dire!) ne fit pas d'offres; et c'est à Paris qu'il finit par être envoyé, chez les marchands de bric-à-brac.

Or les lecteurs ont à savoir quels sentiments, d'ordre élevé, s'attachaient à ce beau débris. Témoignage de la splendeur du château comtal de Vaudémont, échantillon du mobilier

---

(*a*) Des éloges affligeants, par exemple, sont dus au musée d'Epinal, s'il recueille, comme on le dit, ce que les Nancéyens laissent se disperser. Et pourtant Épinal ne parviendra jamais, comme Nancy pourrait le faire, à réunir des choses dignes par leur ensemble d'amener les gens de cent lieues. Les Vôges, quant au présent, quant à l'avenir, peuvent, si elles le veulent, se séparer de Nancy; mais quant au passé, elles en dépendent. Historiquement, il reste leur centre, le foyer de leurs souvenirs; il demeure la capitale de cette LORRAINE, leur antique et glorieuse patrie.

Quant à la ville de Bar, elle pourrait, avec droit et raison, fonder chez elle un *musée barrois*, pourvu qu'il n'embrassât rien de postérieur à 1430. Depuis cette date jusqu'à 1766, c'est Nancy qui fut sa capitale, et où ses souvenirs doivent prendre place. Passé 1766, elle entre dans le tourbillon général dont le centre est à Paris.

qui y garnissait l'appartement des princes, ce n'était pas seulement un reste curieux, mais un reste laborieusement sauvé, mais une relique touchante. Lorsqu'en effet les modernes Vandales se complurent à détruire, sous Charles IV, tout ce que possédaient d'admirable les régions d'entre Rhin et Meuse; quand les Suédois et leurs alliés d'Occident (les vrais Russes de ce temps-là), exercèrent un ravage systématique sur la *Pologne* mosellane, martyre alors de la foi et de la liberté : — de braves gens s'efforçaient à l'envi de sauver quelques nobles choses. Presque jamais ils n'y réussissaient, car le désastre était savant, et, quand on avait assez pillé, on faisait tout sauter par la mine; telle était la méthode commandée à froid par Richelieu, et la poudre faisait sous lui ce que la flamme fit sous Louvois. Maintenant, voyez-vous d'ici un honnête serviteur de la patrie lorraine, les yeux en pleurs, chercher à soustraire quelque chose à la brutalité des cardinalistes? Le pauvre homme a trouvé une cachette, il a muré le beau lit des René entre ses arrière-celliers et le rempart même élevé par Brunehaut et les petits-fils de Gérard. Surviennent alors les ennemis, qui se livrent à leurs fureurs ordinaires, et dont le cynisme destructeur, après avoir tout saccagé, fait sauter, pour son vil plaisir, les superbes tours de Vaudémont. Par hasard, au milieu du désordre, un pan de mur n'a pas croulé, et c'est justement celui contre lequel on avait adossé le trésor. Quelle n'est pas la joie muette du patriote, qui a pu dérober un objet, un seul, au vandalisme étranger! — Hélas, le pauvre vieux Lorrain resta obligé de se taire; car il ne vit pas revenir la pleine indépendance de son pays; car il ne put vivre jusqu'à l'avénement de Léopold. Mais, quand la tombe emporta son secret, il mourut consolé du moins de penser qu'un jour la trouvaille se ferait, et que d'autres générations, moins malheureuses que la sienne, reverraient d'un œil charmé d'un œil ému, ce beau fragment de l'héritage de leurs pères

S'il eût pu pressentir l'hébétement, l'ingratitude, l'indifférence inouïe, monstrueuse, des futurs habitants de sa capitale chérie..., il fût mort avec désespoir.

Espérons que l'hiver moral est passé, que le printemps approche ; qu'un tel excès d'engourdissement ne livrera plus les Nancéyens à l'indignation et à la risée des gens instruits.

Voici que se montrent quelques premiers bons signes de renaissance. C'en est un, que l'idée venue au Conseil général de la Meurthe, de faire de la Salle des Cerfs le dépôt des archives départementales ; car des liasses, des ballots de régistres, sont chose déjà moins grossière que du fourrage (*a*).

Toutefois, ce n'est pas du tout là que le progrès doit s'arrêter.

Et même, quoique louable par un côté, la proposition, si l'on s'empressait aveuglément d'y donner suite, serait fâcheuse par un autre, comme pouvant empêcher une grande restauration indispensable. Le BIEN peut se changer en mal, quand il est l'ennemi du MIEUX, et d'un MIEUX devenu nécessaire. — L'illustre, la glorieuse, la magnifique Salle des Cerfs, est lorraine, et non pas *meurthoise.* Si le cri général des savants réclame qu'on la reconstruise, c'est, à coup sûr, pour autre chose que pour recevoir empilés des colis administratifs.

En tant que le Département possède, dans les casiers de la Monnaie (*b*), des choses d'avant lui, des choses appartenant

---

(*a*) Dès le 27 et le 29 août 1845, le Conseil général avait invité M. le Préfet à faire étudier le projet de translation des archives du local de la Monnaie à celui de l'ancien palais des Ducs. Il y a insisté le 16 septembre 1846.

(*b*) L'ancien hôtel de la Monnaie de Lorraine, devenu le siége du tribunal de première instance de Nancy.

à un ancien organisme plus large et plus réel, à une vitalité politique dont le centre était jadis à Nancy, — y aurait-il convenance à faire un triage des archives, et à transférer au palais ducal (sauf à discuter sur la place à leur y donner) les papiers relatifs au temps des Ducs (*a*)?— C'est un point à examiner (*b*). — Mais d'abord, et certainement, ce qui n'a point appartenu à l'ancienne Lorraine, ce qui est postérieur à 1766, ne doit en aucun cas y être apporté. La Salle des Cerfs, nous le répétons, n'est pas faite pour être remplie, profanée, par des paperasses récentes et vulgaires, qui n'ont rien de commun avec l'histoire.

Par la même raison, rien d'antérieur à l'existence de la Lorraine ne doit être admis non plus au palais lorrain. — Et, pour le dire ici en passant, la Commission d'Antiquités n'a pas assez réfléchi sur son vœu, quand elle a indiqué comme pouvant recevoir des antiquités *quelconques* la partie basse de l'édifice dont nous parlons. Des inscriptions païennes, des morceaux d'art grecs ou romains, quoique dignes de conservation et même d'intérêt, ne sont pas là mieux à leur place que des niaiseries *meurthoises*. Qui dit MUSÉE LORRAIN dit tout. On ne saurait trop s'y tenir; la spécialité fait la force. En voulant sortir de sa sphère, on ne s'enrichit pas de ce qu'on y ajoute, on s'appauvrit de tout ce qu'on n'y ajoute pas; et c'est ainsi qu'on paraît misérable (*c*).

(*a*) Leur consacrerait une chambre, à l'extrémité du premier étage? Ne pourrait-on pas, plutôt, disposer à cette intention une partie du rez-de-chaussée? — Les projets seraient à mûrir.

(*b*) Une circonstance favorable à l'étude de cette question, si l'on voulait arriver à la résoudre avec maturité, c'est la présence d'un lotharingiste, M. Henri Le Page, au poste de gardien des archives.

(*c*) S'il y avait des débris romains ou grecs qui eussent besoin d'être sauvés, on ferait bien, sans doute, de les placer au rez-de-chaussée de l'édifice ducal, MAIS A TITRE PUREMENT PROVISOIRE.

Rien d'avant la Lorraine, et rien d'après. Huit cent sept ans sont un cycle bien suffisant pour fournir les matériaux d'un musée historique (*a*).

Rien d'avant la Lorraine et rien d'après : à de telles conditions, seulement, Nancy aurait chance de créer une collection remarquable.

Tout au plus pourrait-on y admettre, y loger sous le vestibule, les monuments austrasiens, si l'on se trouvait en posséder. L'Austrasie, du moins, fut aussi un germe du sol, une production spontanée du terroir d'entre Rhin et Meuse. Ou, si l'on veut, l'Austrasie fut la *chenille* dont la Lorraine a été le *papillon* (*b*).

Espérons, encore une fois, que la compréhension nouvelle produira ses fruits, que l'on ne continuera pas à rester aveugle, et qu'ici sonnera bientôt, comme elle sonne ailleurs, l'heure des réparations. Tout la prépare : on a vu comment se prononce la Société de conservation des monuments français, cette phalange intelligente dont le portefeuille de l'Intérieur encourage les travaux; le ministre de l'Instruction publique fixant son attention sur Nancy, a fait en quelque sorte à cette ville des ouvertures significatives, qu'elle aurait pu saisir plus vivement (*c*); le ministre dirigeant, lui-même, le chef du cabinet politique, s'honore du titre d'historien... Quand le Gouvernement est si bien disposé à seconder les

---

(*a*) Voir ci-avant, page 35, l'explication de ces 807 ans, et les diverses manières dont peut se compter la durée de l'être vivant qui s'est nommé Lorraine.

(*b*) Sa chrysalide, dans cette métaphore, a été la Lotharingie, tant royale que bénéficiaire, forme nationale comprise entre le temps des Carlovingiens et celui de Gérard d'Alsace.

(*c*) L'auteur même de ces pages avait fait part à M. Welche, alors Maire de Nancy, d'une lettre importante de M. de Salvandy; mais on a sommeillé. *Vigilantibus jura prosunt.*

entreprises du genre dont il s'agit, est-ce aux intéressés à hésiter de les former! est-ce aux autorités secondaires à se laisser décourager, ou par des obstacles aisés à lever avec le temps, ou par des complications qu'un peu de patience et d'adresse peut débrouiller! Il suffit qu'on sache VOULOIR : les difficultés disparaîtront; et la chose fera honneur à ceux qui auront su y attacher leur nom.

Le chiffre des dépenses présumées, sans être énorme, franchirait les bornes vulgaires : — soit. — Il fait sourciller, dit-on, quelques timides citoyens. Mais que ces braves gens veuillent bien, un moment, sortir de leurs étroites habitudes. Pour des conceptions extraordinaires, on ne doit pas s'arrêter à la limite des budgets ordinaires. Or ce n'est point une chose *accoutumée* que la création d'un *musée spécial*, *national*, — qu'il soit égyptien, espagnol ou lorrain ; — quand surtout il doit être UNIQUE; quand il n'y aura pas ailleurs d'autre établissement destiné à ressusciter scientifiquement la nation dont il représentera la vie.

A-t-on peur de n'être pas aidé, et d'avoir tout le fardeau à porter...? Mais c'est pitié. Que Nancy ait seulement de la détermination ; qu'il sache COMMENCER hardiment.., et Paris achèvera. Pourvu que l'œuvre soit nettement comprise, expliquée comme elle doit l'être, — elle trouvera des patrons en haut lieu, elle sera payée sans lésine. Il n'y a pas à craindre, en ceci, mesquinerie de la part des dépositaires du pouvoir. Ils sauront et ordonnancer des fonds pour refaire la Salle, et prescrire des restitutions en nature pour la meubler (*a*).

(*a*) Rien de plus facile à l'Autorité supérieure que de faire renvoyer à Nancy les richesses lorraines dispersées en France dans des bibliothèques ou galeries, parisiennes ou autres, où leur dissémination leur enlève tout leur prix. Et le Gouvernement, n'en doutons pas, aura l'intelligence de le faire, aussitôt que le musée spécial de Nancy offrira pour ces objets un centre de réunion naturel.

Car la France, si une fois elle adopte ce plan, ne peut vouloir le réaliser qu'avec grandeur. Or, pourquoi ne l'adopterait-elle pas? Sans compter l'intérêt scientifique (qui serait déjà suffisant pour la déterminer), tout lui impose d'accepter cette charge; la prendre est un noble procédé qui lui sied.— Elle le doit, en effet, par honneur propre, comme HÉRITIÈRE de la Lorraine; elle le devrait par générosité, comme son ANCIENNE ADVERSAIRE.

Ces deux titres étaient ceux de l'Angleterre à l'égard de l'Écosse, et l'Angleterre a senti dignement à quoi ils l'obligeaient. Malgré des restes de luttes, des torts dont l'équivalent n'existe point ici, et qui eussent pu servir d'excuse aux conseils que venait lui donner l'égoïsme, — elle a voulu, par un grand acte honorifique, saluer les antiques vertus de la patrie de Wallace et de Bruce. Aux applaudissements de tous les cabinets et de tous les peuples, elle s'est dessaisie librement des insignes royaux écossais, que son orgueil se complaisait à garder à la tour de Londres; — et les *regalia* des Scotts, reportés par elle à Édimbourg, sont devenus, de sa part, le gage d'estime qui lui a le mieux valu le dévouement des montagnards. — Car, si les conquêtes se commencent par la force, elles s'achèvent surtout par la grandeur d'âme. Ce que parfois, moralement au moins, la fierté disputait encore.., la gratitude le ratifie.

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

NANCY, Imprimerie de VAGNER, rue du Manége, 3.

NANCY.

HISTOIRE ET TABLEAU,

PAR P. G. DUMAST.

SECONDE ÉDITION

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

Avec la perspective gravée de cette capitale à l'époque de sa puissance, et la vue de l'ancien palais ducal, prise à vol d'oiseau. On y a joint les dessins de la porterie d'Antoine et de la salle des Cerfs.

PROSPECTUS.

Entre le Rhin, où commençait la pure Allemagne, et la Meuse, dans le lit de laquelle étaient plantées les bornes célèbres qui indiquaient la limite de la France, existèrent longtemps des peuples d'un caractère particulier. Cette *Mésopotamie* chrétienne, dont les habitants eurent dans la civilisation de l'Europe un rôle spécial, un rôle éminent, fut le foyer d'une vie propre très-énergique. Là se créa d'abord l'Austrasie, essai informe de ce qui devait être ; puis, lorsqu'à la dissolution du vaste empire de Charlemagne, qui avait associé une foule de races sous un sceptre commun, les nationalités diverses reprirent leur indépendance, l'Austrasie se reconstitua, mais plus nettement, et fut appelée Lother-règne, Loher-règne ou Lorraine, du nom de Lothaire son premier roi. N'ayant d'abord d'autre centre que le siége même de l'Empire, c'est-à-dire Aix-la-Chapelle, cette nouvelle monarchie, la Lorraine, ne tarda pas à vouloir en posséder un pour elle seule ; et Nancy s'éleva de terre, comme l'expression d'un besoin.

C'est donc de l'ancienne capitale des peuples d'entre Rhin et Meuse, ville mal connue dans son présent, plus mal encore dans

son passé, que M. Guerrier de Dumast a crayonné le double tableau.

Quand parut la première édition de l'ouvrage, un docte professeur d'histoire, M. Douhaire, eut la loyauté de déclarer qu'elle lui tirait de devant les yeux un rideau, et qu'il venait seulement d'apercevoir ce qu'avait été la Lorraine dans le monde. Beaucoup de gens, moins savants que lui, et moins sincères cependant, auraient, à plus forte raison, besoin de rectifier leurs idées, sur un sujet historique où règnent encore tant de méprises. Ne voit-on pas une foule de gens, qui passent pour instruits, confondre une couronne indépendante avec des principautés subordonnées, et prendre là pour de simples *grands vassaux*, des souverains qui ne relevaient que de Dieu! Ne les voit-on pas là, dans leur ignorante légèreté, appeler province ce qui fut une NATION; ce qui le fut de droit, de fait et de nom; ce qui en portait hautement le titre, aussi bien qu'il en avait les conditions régulières.

Le *Nancy*, splendide volume in-8° maximo, décoré d'ornements typographiques lorrains, est enrichi de quatre belles gravures; notamment, d'une grande planche d'Israël Silvestre, devenue si rare qu'elle manquait jusque dans les plus riches collections des amateurs locaux. Ce livre de luxe, qui, par les frais qu'il a exigés, dépasse de beaucoup les ouvrages cotés en librairie au chiffre ordinaire de 7 fr. 50 c., n'est fixé qu'à un prix rond et modique; l'éditeur ayant voulu, non pas en faire objet de spéculation, ni le réserver aux bibliophiles, mais le mettre à portée du plus grand nombre possible de gens studieux ou de voyageurs.

Prix : 6 francs (par la poste, 7 francs 25 centimes).

Se trouve :

A NANCY, CHEZ VAGNER, ÉDITEUR, RUE DU MANÉGE, 3,

Et chez les principaux Libraires;

A PARIS, CHEZ SAGNIER ET BRAY, RUE DES SAINTS-PÈRES, 64.



NANCY, IMP. DE VAGNER.

ANTOINE ET LES RUSTAUDS,

ET

SOUVENIRS LORRAINS.

Comme la présente brochure paraîtra sans doute, à plusieurs personnes, devoir être reliée en un seul volume avec le *Nancy* (seconde édition), dont elle forme le complément naturel, nous plaçons ici l'indication de trois fautes typographiques de ce dernier ouvrage, qui n'ont pas été signalées dans son errata :

Pages.	Lignes.		Lisez :
134,	21,	depuis 1838	depuis 1835
140,	17,	ce qui manque de plus	ce qui manque le plus
152,	12,13,	peint sculpté partout	peint et sculpté partout

NANCY, IMPRIMERIE DE VAGNER, RUE DU MANÉGE, 3.

Guerrier de Dumast, Auguste Prosper François, baron,

LE DUC ANTOINE

ET

LES RUSTAUDS,

LETTRES AU JOURNAL *L'UNIVERS;*

SUIVIES

D'UNE SECONDE ÉDITION DES ESQUISSES

D'UN VOYAGE DE NANCY A BOURBONNE,

SOUVENIRS LORRAINS.

Fais ce que dois : advienne que pourra !



NANCY.
VAGNER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DU MANÈGE, 3.

PARIS.
SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 64.

1849.

LE DUC ANTOINE

ET

LES RUSTAUDS.

EXPLICATION DE LA VIGNETTE DU TITRE.

Représentée sous les traits de celle de ses filles qui la personnifie le mieux, c'est-à-dire de Jeanne d'Arc, — une petite nation, la Lorraine, vient de triompher, à elle seule, par sa bravoure et surtout par sa foi, du fanatisme vandale qui mettait la torche et le poignard au service de doctrines hideuses. D'une main, elle tient, comme un archange, le glaive flamboyant; de l'autre, son glorieux drapeau, le drapeau des Alérions. Sur sa poitrine, est ciselé, à titre d'insigne héréditaire pour elle, le plus beau souvenir des croisades: l'emblême héraldique du royaume de Jérusalem (*).

En même temps qu'elle foule aux pieds le monstre hérético-démagogique, réduit par elle à l'impuissance, elle lève les yeux au ciel, pour rendre hommage de sa victoire au Dieu des armées. Au dessus du front de l'héroïne, — qu'avait soutenue dans le péril une inspiration dix fois supérieure à ses forces, — rayonne, comme un astre béni, la croix nationale des Lorrains.

(*) Princes tout-à-fait souverains, à couronne indépendante et non vassale, les possesseurs du palais de Nancy se qualifiaient, comme on sait, non seulement ducs de Lorraine, et de Bar, mais *rois* de Hongrie, d'Aragon, de Sicile *et de Jérusalem*. — De si beaux titres leur venaient de successions directes indubitables, dont l'effet matériel s'était perdu, mais dont la trace honoraire avait subsisté; titres, du reste, à la hauteur desquels s'était toujours maintenu le cœur de petits-fils de potentats: hommes à procédés magnifiques, « *auprès de qui*, disait-on, *les autres princes paraissaient peuple.* »

LE DUC ANTOINE

ET

LES RUSTAUDS.

En rendant compte de l'ouvrage intitulé *Nancy* (1), le journal l'*Univers*, par un désir de justice et d'impartialité auquel il se regardait comme doublement astreint en sa qualité de feuille catholique, avait pris jusqu'à un certain point la défense des Radicaux luthériens de 1525. Persuadé à tort, d'après certaines chroniques du temps, que ceux-ci furent victimes, à Saverne, non d'une méprise, mais d'un guet-à-pens, et qu'en outre le duc Antoine, après les avoir fait tuer, pilla ou rançonna tout le pays sur son passage, — l'*Univers* avait cru devoir protester contre le vainqueur, et s'intéresser aux vaincus. Il ne s'était point assez défié de la fausse bonhommie des méchants,

(1) Nancy, *histoire et tableau*, par P. G. Dumast. — Vol. grand in-8° avec planches, vignettes, etc.; prix, 6 francs. Nancy, chez Vagner, éditeur, rue du Manège, 3; Paris, chez Sagnier et Bray, rue des Saints Pères, 64.

ni de l'art avec lequel, dans tous les siécles, ils ont su faire écrire leur histoire, en se donnant de petits airs d'agneaux, en rejetant sur les honnêtes gens l'origine des querelles et des malheurs. Souvent on se figure ne faire qu'exercer l'équité, ou tout au plus l'indulgence, tandis qu'en réalité on devient le complice du mensonge, le propagateur involontaire de la calomnie.

Du reste, l'émission d'une erreur n'est pas toujours sans avantages : par les réfutations qu'elle amène, elle peut profiter à certaines vérités, en les rendant moins vagues et mieux comprises qu'auparavant. Ici, par exemple, provoqué à un nouvel examen des faits, l'auteur du *Nancy,* au lieu de découvrir par là qu'il en fallût affaiblir une partie, les a vus se dessiner beaucoup plus nettement, aux clartés d'une lumière devenue plus vive.

Comme il ne voulait, cette seconde fois, rien avancer sur les Rustauds qui ne pût être admis en toute assurance, il s'était livré pendant deux mois à des recherches soigneuses. Or, le résultat de son travail, il l'avait rédigé sous forme de lettres, en réponse à l'*Univers*. Elles ne purent y être insérées, leur envoi ayant précisément coïncidé avec la révolution de Février; et depuis lors, les colonnes des journaux, remplies par de rapides événements, n'ont guère eu de place à donner aux études rétrospectives.

L'auteur publie donc ses lettres à part, dans le seul intérêt de la science. Elles se trouveront, du moins, mises à portée de quiconque a bien voulu faire quelque étude du *Nancy*, livre dont elles justifient et complétent la pensée sur un point essentiel.

LETTRES
AU JOURNAL L'*UNIVERS*.

(FÉVRIER 1848.)

PREMIÈRE LETTRE.

MESSIEURS,

Quoique très-erroné en des points graves, le second des articles que vous avez consacrés à l'examen du livre intitulé *Nancy*, repose sur des doctrines si judicieuses, si morales, si chrétiennes, que l'auteur de cet ouvrage, eût-il été personnellement traité par vous avec moins de faveur, ne viendrait pas encore sans regret combattre vos éloquentes colonnes du 16 décembre (1).

Malheureusement, des nécessités historiques, des nécessités de conscience, lui en imposent la loi; car, champion de la vérité envers et contre tous, comment refuserait-il défense (ou, pour mieux dire, hommage) à la mémoire d'un excellent prince, transformé par vous en scélérat! Garder une attitude silencieuse, serait, dans la position où vous avez mis l'écrivain, conniver à l'erreur. N'ayant pas

(1) 16 décembre 1847.

le droit de se résigner pour autrui, il ne peut, lorsque vous citez comme prémédités, comme ordonnés, des actes odieux, exécrables; il ne peut, dis-je, les laisser peser sur de belles âmes, qui furent à mille lieues d'en mériter le reproche.

Votre théorie, il l'admet : ce sont uniquement les faits, présentés sous un faux jour, qu'il ne saurait se dispenser de rétablir. D'accord avec vous sur les principes, il est obligé d'en contester la saine application.

Oui, messieurs, parmi les chefs contre qui s'insurgèrent au seiziéme siécle ces anarchistes hérétiques qui ne voulaient plus reconnaître aucune autorité sur la terre, — il y avait eu de mauvais seigneurs et de mauvais prêtres. Oui, dans le nombre des notabilités infortunées qui, comme de nos jours en Gallicie, tombèrent alors sous le couteau des paysans, il s'était trouvé de vieux coupables, jadis aussi peu soumis, dans le fond, à la houlette du pasteur romain, que les rustres même qui les égorgeaient en hurlant contre la Papauté. Oui, sans doute, Dieu laissait exercer, sous forme de fureurs délirantes, des épurations et des vengeances dont il possédait le secret. Cela est vrai.

Mais ce qui ne l'est pas, c'est le rôle prêté par vous au noble héros qui vint réprimer tous ces désordres, et terminer par son courage la dure mission des brigands. Là dessus, votre candeur s'est laissé prendre pleinement aux récits des apologistes du Mal. — Dans les déplorables couleurs dont vous peignez le duc Antoine, il n'y a pas une touche qui soit juste. Au lieu de NOIR, mettez BLANC, et vous aurez la réalité.

Nemo repentè fuit turpissimus; personne ne devient un monstre sur le champ et sans préludes. Encore moins peut-on subir en un clin d'œil une pareille métamorphose, lorsque précisément on était admiré à titre de modéle de tous les

genres de vertu, et que l'on possédait une bonté native éminente, devenue proverbiale (1).

Or voilà, cependant, la maxime, la règle d'observation et de sens commun, qu'il faut d'abord renverser, messieurs, pour accepter comme vraie la relation des anciens Huguenots, au sujet de la conduite du bon duc de Lorraine en Alsace. Il faut créer cette hypothèse, extravagante, absurde, qu'en un clin d'œil le plus parfait des hommes en est devenu le plus pervers. Bien mieux : il faut supposer que de cette perversité, dont rien ne s'était laissé voir à l'avance, rien non plus n'a subsisté après. Il faut admettre que le perfide bourreau, rentré aussitôt dans des habitudes angéliques, n'a plus cessé un seul jour, jusqu'à sa mort, de se faire vénérer, aimer et bénir.

Telle est l'impérieuse conséquence qui résulterait des faits, si l'on devait ajouter créance à la fable dont vous ne vous êtes point défiés.

I.

Mais enfin, au lieu du récit en question, que convient-il donc d'inscrire sur les pages d'annales véridiques? Dans les récriminations élevées par les Protestants contre le fils de René II, à propos de Rustauds immolés à tort.., n'y a-t-il donc rien de sérieux?

Il y a la triste échauffourée de Saverne; sanglante bagarre qui ne fut que trop réelle, mais qui ne ressembla guère au tableau qu'en fait votre article.

Racontons, messieurs, ce qui se passa. Traçons l'esquisse de toute cette guerre, dont il faut concevoir l'ensemble et

---

(1) *Antonius, cui, ex bonitate naturæ, boni cognomen fuit.* (Herculanus, I). — Bon duc, très homme de bien, prince d'honneur et de conscience. (Brantôme). — Etc., etc.

saisir le caractère général. La méprise, comme elle eut lieu, fut bien assez fâcheuse, assez fatale, pour qu'il n'y ait pas besoin d'en remplacer l'histoire par les sombres chimères d'un roman à la Radcliffe.

II.

A la suite (comme l'a fort bien dit un vieil auteur, Boucher), à la suite *« d'un schisme qui s'était formé dans le luthéranisme »* par des libertins plus logiciens que les autres, — le drapeau d'une jacquerie s'était élancé de la Forêt-Noire. D'effroyables ravages avaient d'abord eu lieu sur les deux rives du Rhin; mais déjà, ne se bornant plus à d'aveugles fureurs partielles, et voulant systématiser leurs saturnales, les bandes des révoltés commençaient à former le dessein d'envahir en masse l'Occident, et d'y opérer cette hideuse révolution sociale qu'ils appelaient *le règne du Saint-Esprit.*

Or, le moment n'était pas mal choisi : toutes les forces qui eussent pu naturellement protéger l'ordre public, se trouvaient occupées au loin, pour les querelles de deux monarques rivaux. François Ier, surtout, avait laissé son royaume dégarni de troupes, et ne pouvait plus même, de sa personne, accourir en aide à ses sujets, prisonnier qu'il venait d'être fait à Pavie. Jamais, depuis le temps de l'irruption d'Abdérame, la Chrétienté n'avait couru si grand péril; encore, au huitième siécle, avait-on pour espérance les solides phalanges des Francs, tandis qu'on ne voyait ici ni troupes de quelque importance, ni chef même qui pût en former et en rassembler assez vite. On ne devinait nullement d'où pourrait surgir un sauveur.

Le Charles-Martel nécessaire fut donné par la Providence. L'Europe le cherchait parmi les guerriers celèbres : il se rencontra dans un homme de bien, dans un père du peuple, dont son amour pour l'humanité fit un héros.

III.

Une famille royale existait, — peu puissante, mais considérée, estimée, chérie, — qui depuis longtemps représentait les idées de morale et de justice. Elle avait son trône à Nancy, capitale qui, momentanément opprimée au quinziéme siécle par une invasion étrangère, à caractère absolutiste et nobiliaire, s'en était bientôt délivrée, tant par son héroïsme que par l'alliance des démocraties catholiques.

La dynastie dont nous parlons, messieurs, consistait alors dans les fils de René II; de ce prince dont la bravoure, célèbre jusqu'en Italie, où Venise l'avait pris pour gonfalonier, n'était point parvenue à le remettre en possession de ses états légitimes (les couronnes d'Aragon, de Hongrie, de Sicile et de Jérusalem), et qui, fraudé encore par Louis XI quant à l'Anjou et à la Provence, n'avait guère conservé de ses seigneuries héréditaires, hormis quelques apanages pour ses enfants cadets, que les duchés de Lorraine et de Bar.

Cette famille, éminemment loyale et désintéressée, fut la ressource de l'Europe. « Sans se décourager d'être seul parmi » les princes chrétiens, » dit Emond du Boulay, « le duc An- » toine, d'un cœur magnanime, embrassa la cause de Dieu. »

Il convoqua sa noblesse et son peuple. Le temps pressait. Sous les bannières de toutes les châtellenies, de tous les bailliages, se formèrent promptement en milices les hommes qui trouvèrent des armes prêtes. — Il appela à lui ses frères. Déjà le jeune prince de Lambesc avait cessé de vivre : généreusement fidéle aux sympathies françaises, il venait de se sacrifier en Italie pour les égoïstes détenteurs des domaines de sa race. Mais Louis, comte de Vaudémont, accourut avec cent chevaux d'élite; mais Claude, premier duc de Guise, — tige

d'une famille de héros, héros lui-même, — amena, de son gouvernement de Champagne, le peu de gens de guerre qu'il y commandait pour la France.

C'était des arquebusiers italiens, des Estradiots, des Albanais, des combattants de toute sorte, — soldats assez peu recommandables, que le roi avait laissés sous ses ordres en l'absence de troupes plus régulières. — On prit ce qu'on trouva sous la main : il n'y avait nullement à choisir ; le péril était sans égal, l'urgence se montrait extrême. Elle allait au point que le duc Antoine, malgré son aplomb connu, crut devoir se porter en personne au devant des auxiliaires d'Outre-Meuse, afin d'en presser l'arrivée. En même temps, sur sa demande, trois mille lansquenets, envoyés par son beau-frère le duc de Gueldres, venaient, à marches hâtées, se joindre à la petite armée lorraine.

Celle-ci, messieurs, quoique ainsi renforcée, comptait à peine dix ou douze mille hommes; mais n'importe. A vouloir la recruter davantage, on eût perdu le moment décisif; chaque jour de retard, en effet, profitait aux Rustauds, dont l'audace s'accroissait par l'impunité, et qui, en accordant licence à toutes les passions humaines, avaient pris le vrai moyen de grossir rapidement leurs rangs, déjà si nombreux. Il fallait agir, et sur le champ; car l'effroi s'était emparé des imaginations, les résistances étaient paralysées par la terreur ; et nulle espérance n'existait plus d'arrêter le hideux torrent du désordre, si une fois on laissait franchir aux révoltés la barrière des Vôges.

IV.

Après avoir envoyé au Val de Saint-Dié un chef, pour animer et diriger les montagnards, en leur apprenant à se former en tirailleurs et à défendre les passages de la chaîne

par des abattis d'arbres et de rochers, qui empêchassent les troupes lorraines d'être prises à revers, — Antoine partit de Nancy.

Il s'avança par le nord de ses états, le long de la lisière allemande, où quelque ébranlement s'était fait sentir, où la fidélité était plus douteuse qu'ailleurs. Là, des bandes de mauvais sujets, séduits par l'attrait de la débauche, avaient passé aux brigands; d'autres groupes de rustres, tout en reconnaissant le Duc pour un excellent prince, avaient prétendu lui faire leurs conditions, et déclaré ne vouloir rester attachés à la patrie lorraine que si on leur accordait différents droits sur la propriété d'autrui, par exemple le pâturage dans les forêts. Il y a plus : les miliciens de deux communes ayant trahi en masse, et s'étant allés joindre aux rebelles, déjà les avant-gardes fidéles avaient puni les deux villages par l'enlèvement des bestiaux et du mobilier. Or cela était non seulement réputé de bonne et franche guerre, mais considéré comme presque indispensable afin d'arrêter les désertions dès l'origine : eh bien, l'admirable duc Antoine, — cet homme que l'on ose dépeindre comme ayant permis le pillage chez des alliés ou chez des neutres, — Antoine, *ne le souffrant pas même chez des complices de l'ennemi*, chez d'odieux défectionnaires, — fit observer qu'agir ainsi, et montrer aux coupables une telle sévérité, c'était peut-être leur fermer la voie du retour. Il manda les troupes qui avaient accompli spontanément cette justice expéditive, et pour donner un imposant exemple d'ordre et de magnanimité.., quelque peu de monde qu'il eût avec lui, il les renvoya chez elles. —On en a conservé les noms : c'était les bannières de Dompaire et de Châtenoy.

V.

Bientôt se présenta un envoyé des Rustauds. Dans leur

message, ceux-ci feignaient de se borner à des demandes à peu près tolérables ; ils semblaient ne solliciter que la faculté de prêcher cette anarchie qu'ils appelaient l'empire de l'Evangile; mais en même temps, arrivés à propos pour démentir l'hypocrisie, survenaient de toutes parts les courriers des villes en détresse, racontant quelle sorte d'évangélisme pratiquaient les nouveaux apôtres, et invoquant prompt secours contre les fureurs délirantes de ces êtres qu'Emond du Boulay nomme si bien les *enragés.* — L'abbé de Maurmoutier vint aussi se réfugier sous la bannière alérionnée. Il s'était échappé de leurs mains, au moment où, après avoir tout brisé et saccagé dans le monastère, dispersé les papiers, déchiré ou brûlé les livres, et profané, pour leurs orgies, jusques aux vases sacrés.., ils parlaient déjà de l'écorcher vif, suivant une vieille coutume de leurs prédécesseurs les Albigeois.

C'était quelque chose d'affreux, messieurs, quelque chose de méprisable et d'horrible à la fois, que ce complet débordement des passions basses de l'humanité. Un dégoût physique et moral se joignait à l'indignation, partout où marquaient leur passage ces êtres doublement grossiers, fétides au propre et au figuré, dont le cynisme, pour ainsi dire animal, s'exerçait sur les plus nobles, sur les plus vénérables choses, et, comme le dit Pilladius avec une singulière audace d'expression,

Foulait d'un pied puant les reliques des saints.
(Relliquias divûm talo calcabat olenti.)

Heureux ceux qui dans leur vie n'ont pas eu le spectacle de pareilles scènes, et dont l'œil n'a pas été condamné à voir jusques où peut descendre l'homme, quand il se complaît, par bravade, à rivaliser avec la brute !

L'orage s'annonçait comme devant fondre sur Saverne,

point où les routes aboutissaient pour traverser la chaîne vôgienne. On fit à la hâte proposer aux habitants quelques troupes légères, qui s'iraient jeter dans leur ville, en prenant l'avance sur l'armée : ils refusèrent, sous prétexte qu'entre bourgeois de race tudesque et gens parlant français, un désaccord, un tumulte serait possible. On leur offrit alors des hommes choisis exprès, qui ne parleraient qu'allemand, et qui seraient commandés de manière à garantir aux habitants toutes sortes de bons procédés : ils éludèrent encore cette assistance, prétendant pouvoir se suffire. Au fond, les municipaux savernois s'entendaient avec la rebellion ultrà-luthérienne. Deux jours après, — sans que l'on ait pu dire comment, — son général, le corroyeur Erasme Gerber, se trouva introduit dans leurs murs, à la tête de la première colonne, forte d'environ dix-huit mille hommes; et les sentiments d'une colère mêlée d'épouvante se répandirent partout, jusqu'aux dernières limites occidentales, quand on apprit que la clé des montagnes venait de tomber ainsi, sans résistance, aux mains obscènes et furibondes de la Démagogie hérétique.

Il n'y avait plus un moment à perdre. Ce qu'on n'avait pu prévenir, force était de le réparer. — Antoine, élevant son courage à la hauteur du péril croissant, jugea que l'on était perdu si l'on paraissait mollir, c'est-à-dire si l'on restait sur la défensive. Compris et servi par le zèle de la petite nation qu'il commandait, il fit franchir à son artillerie des chemins impraticables, et vint camper devant Saverne.

SECONDE LETTRE.

I.

La première démarche d'Antoine, messieurs, fut d'envoyer faire des ouvertures aux révoltés, par voie de sommations *féciales*. — C'était ne pas savoir encore assez à quelle sorte d'hommes on avait affaire. — Incapable des moindres scrupules, et n'ayant pas même assez de sentiments d'honneur pour ne point violer le caractère sacré des héraults (1), les Luthériens tirèrent dessus ; ils tuèrent l'une des *cloches d'armes* (ainsi nommait-on les trompettes qui accompagnaient les parlementaires). Cette gent ignoble et rustique, dit fort bien Volzir, méconnaissait les us de chevalerie et se jouait de tous les droits de la guerre. Pour la faire songer à résipiscence, le Duc se vit donc réduit à ne plus parler avec elle que la langue du glaive et du canon.

Mais à peine commençaient les travaux d'investissement, que l'on reçut avis de l'approche d'une division formidable. Dix mille paysans, vigoureux et bien armés, venaient d'arriver à quelques lieues : échantillon des hordes farouches qui se rassemblaient, et qui allaient accourir de toutes parts. Quoique suivis de femmes, et de voitures chargées de pillage, ces « mécréants voluptueux et lubriques, » comme les appellent les écrivains du temps (2), n'étaient nullement efféminés;

---

(1) Herculanus (*Antonii vita*, X).

(2) Volzir, chap. 13, etc.

au contraire : le vin, le vol et la luxure, n'avaient fait que les enflammer, et l'enivrement du mal les rendait en quelque sorte irrésistibles. — Dans cette crise, le seul moyen de salut, pour l'armée sociale et catholique, était d'aller au devant du péril, au lieu de l'attendre. Aussi, et quoique les assiégeants ne fussent pas même égaux en nombre aux assiégés à qui venait le renfort, ils n'hésitèrent pas un moment. Ne laissant autour de Saverne que de quoi faire bonne contenance, ils se portèrent à la rencontre du corps ennemi, qui occupait déjà Loupestein (1).

II.

Le choc fut terrible et douteux; cependant la fureur libérâtre ne put, jusqu'au bout, tenir tête au zèle du devoir, et le fanatisme finit par reculer devant la foi.

Mais on n'avait presque rien gagné, sinon le terrein; car les Luthériens défaits, au lieu d'entrer en pourparler, allèrent prendre pour abri un double rang de charriots, flanqué de haies et de fossés, rempart de derrière lequel leur feu faisait grand

---

(1) *L'armée sociale et catholique :* nous laissons subsister ces mots, tels qu'ils avaient été écrits à la veille de la dernière révolution. Alors le terme de *social* conservait son sens naturel, et s'appliquait aux principes moraux et légaux sur lesquels repose LA SOCIÉTÉ; on ne l'avait pas encore détourné de son acception pour lui faire qualifier les systèmes subversifs les plus incompatibles soit avec l'ordre, soit avec la liberté. En réalité, rien dans l'histoire ne mérite mieux cette noble épithéte que l'armée d'Antoine. Chrétienne, puisqu'elle défendait la foi, elle était éminemment *sociale* aussi, puisqu'elle protégeait tous les intérêts sociaux (la propriété, les mœurs, etc.), et qu'elle avait à sauver, comme le dit avec raison un auteur de l'époque, la chose publique, ébranlée partout; *rem publicam*, la république européenne.

ravage. Il fallut, à corps découvert, franchir ces obstacles puissants ; Guise et Vaudémont s'y distinguèrent, et leur brillant courage parvint à faire disparaître ce que la lutte avait d'inégal. Toutefois, les lignes de défense enlevées, un troisième combat fut nécessaire, — les vaincus ayant couru, toujours obstinés, se barricader dans les maisons même de Loupestein. — On eut beau les sommer, en leur promettant la vie sauve : ils fermèrent l'oreille à la voix du trompette, organe de la clémence des deux princes. Tandis que le soldat catholique, malgré son ardeur et ses pertes, consentait encore à les épargner, ces entêtés ne voulurent jamais se rendre à un si magnanime ennemi ;

Hosti nec sese voluerunt dedere tanto,
Heróum jussu præco licet antè rogâsset. (1)

Il fallut donc les attaquer pied à pied, en les délogeant, par la flamme, de chacune des rues du village, où l'on ne pouvait pénétrer sans périr. Ce n'est qu'au dernier, qu'au tout dernier moment, qu'un fort petit nombre d'eux fit signe de reddition, du haut du toît d'une église qu'ils avaient prise pour repaire. Malheureusement, l'incendie, communiqué de proche en proche, se trouvait les cerner déjà, et il ne fut plus possible à la générosité lorraine de se frayer passage pour les aller sauver. Là périrent, avec eux, et les gourgandines qui les accompagnaient, et tout l'amas des pieuses richesses qu'ils avaient arrachées aux temples, sur leur route, pour en doter ces impures bacchantes, apôtres femelles de l'Hérésie.

III.

Revenus au camp, et réunis à leurs frères après avoir fait

---

(1) Pilladii *Rusticiados* lib. IV.

disparaître un si grave péril, les vainqueurs, tant Lorrains que troupes auxiliaires, ne formaient en tout, devant Saverne, que dix mille hommes contre dix-huit mille; mais ils avaient le sentiment du bon droit et l'enthousiasme du succès. L'armée du Désordre, au contraire, en apprenant le triste sort de ses camarades, taillés en pièces par les croyants, avait perdu courage : les fumées du crime se dissipaient comme une ivresse, et les remords arrivaient avec la peur. Aux préludes d'une nouvelle attaque, les assiégés demandèrent à capituler : trop heureux que l'on voulût bien, renonçant à la loi des représailles, les admettre à négocier, eux qui avaient ensanglanté l'auguste et conciliant office des héraults d'armes.

Grand et large dans ses procédés, Antoine, quoiqu'à la suite de tant d'horreurs, n'excepta personne du pardon. Il accorda aux paysans, y compris leurs plus coupables chefs, amnistie générale; il leur laissa, sans réserve, la vie, la liberté et les bagages; pourvu qu'abandonnant l'ignoble cause dont ils s'étaient faits les soldats, et renonçant au cri de *vive Luther*, qui leur servait de ralliement, ils déposassent simplement les armes et retournassent chacun chez eux, où l'oubli complet de leurs actes leur serait garanti. Telle fut la condition posée et acceptée. — C'était le 17 mai 1525. — On stipula que le lendemain les révoltés évacueraient la place. En attendant, des officiers y furent envoyés, préparer la prise de possession; et pour leur sûreté au milieu des brigands, le Duc exigea cent ôtages.

Le 18 au matin, la retraite convenue devait s'opérer. L'armée d'Antoine, selon l'usage de tous les vainqueurs en cas pareils, était rangée en bataille; non certes pour assassiner les vaincus (comme vous l'avez tristement dit, messieurs, en répétant une déplorable invention des méchants), mais pour jouir de son triomphe et voir défiler la garnison.

IV.

A la pointe du jour, les sentinelles lorraines aperçoivent un homme qui s'échappait mystérieusement de la ville et gagnait des sentiers détournés. On le poursuit, on le cerne, on l'arrête ; on le conduit au quartier-général.

Fouillé en présence du Conseil, il est trouvé porteur d'une dépêche secréte, par laquelle les traîtres Rustauds, tout comme si de rien n'eût été, appelaient en hâte leurs compagnons de la Haute Alsace. Trop peu sûrs, disaient-ils, de gagner la bataille, ils feignaient de se rendre, mais afin de conserver leurs bras au drapeau du soulèvement. Que l'on se pressât d'arriver : rien de plus facile encore que de surprendre et d'écraser la troupe catholique. Eux, ils renforceraient les bandes, pourvu qu'on leur fournît des armes, puisque, d'après le pacte conclu, ils déposaient les leurs. Avoir soin, par conséquent, de leur en apporter (1).

Tant de perfidie, messieurs, étonna les princes et les généraux. — Ils auraient dû en être moins surpris. Qu'avait d'étrange, chez des êtres à doctrine infernale et à conduite conforme à leur doctrine, une scélératesse de plus, après dix mille autres !

Plusieurs personnages militaires proposèrent au Duc de regarder comme nul le pardon accordé, et d'exiger que les rebelles, pris en flagrant délit de parjure, se rendissent à discrétion. De cette façon, on aurait puni de mort les officiers au moins, et emmené la garnison prisonnière en Lorraine.

---

(1) *Festinent et arma secum afferant auxiliatores; ipsi enim, ex pacto, inermes essent abituri.* (Jean Herquel, XIII). Voyez aussi Volzir, Pilladius, Boucher, etc.

A leurs yeux, le droit, le juste droit d'agir ainsi, n'offrait pas un doute, — parole ne devant pas être gardée à qui venait de violer la sienne :

Fidem frangenti, fides frangatur eidem.

Et il fallait d'autant moins hésiter, disaient-ils, à prendre ce parti, que le moment pressait, et qu'à raison des dangers futurs, une résolution vigoureuse était nécessaire. Effectivement, le départ commençait, les Rustauds sortaient de la ville, et bientôt le fruit de leur ruse allait leur être acquis.

Antoine, cependant, ne voulait pas entendre parler de rigueur. Tout en reconnaissant rompue la capitulation, il répugnait à en abolir le bienfait, et l'on ne délibérait plus que sur les précautions à prendre pour y suppléer. Mais tandis que la clémence prévalait, et que l'on discutait en ce sens les choses en Conseil, — Dieu, selon l'expression d'Emond du Boulay, « les avait décidées autrement, au consistoire de son éternité. » Une circonstance minime, imprévue, fit prendre soudain aux événements la face la plus terrible.

V.

En tête de l'une des bandes qui défilaient devant l'armée, certain jeune gars, à face réjouie, se distinguait par sa taille, sa corpulence, et par des airs d'homme content de soi. « Camarade, » lui dit un facétieux lansquenet du pays de Gueldres (1), « toi qui passes si fièrement, n'oublie pas que tu l'as échappée belle. » A ces paroles le rustre chatouilleux répond brusquement par des injures, osant jouer assez gros jeu pour traiter

(1) *Facétieux* est de N. Boucher, qui déclare avoir mis le plus grand soin à recueillir au complet les récits des gens bien informés.

le Gueldrois de *schelm*, c'est-à-dire non seulement de coquin, ainsi qu'on l'entend aujourd'hui, mais (selon l'ancienne valeur du mot) de charogne. — Celui-ci, fort peu endurant, lève son arme, en homme qui va frapper. Le téméraire villageois, au lieu de prendre au sérieux la menace, lui crie au nez « Vive Luther! » A peine avait-il lancé cette insolente provocation, qu'il tombe atteint de la pertuisane du soldat... Une voix, partie des rangs gueldrois, s'était fait entendre : « Frappe, va; frappe, c'est permis; » et le lansquenet irrité n'avait pas attendu d'autres ordres.

Mais voici bien pis. En voyant choir leur compagnon blessé, les paysans s'émeuvent, se groupent; et tous ensemble, comme pour lui donner raison, ils répètent « Vive Luther! »

C'était le comble de l'imprudence. A cette odieuse clameur, si bien connue de ceux qui l'avaient ouï pousser dans le combat, et à qui leurs oreilles ne la rappelaient que comme cri de guerre (1), les soldats, se regardant comme nargués et défiés, jugent les hostilités reprises; ils s'élancent contre les Rustauds avec une ardeur aveugle, et font main basse sur eux.

Zurück, *Zurück* (en arrière!), s'écrient ces malheureux. Et vite ils courent s'abriter près des remparts, où leurs camarades, avertis par le bruit, leur apportent des hallebardes. Réarmés comme ceux-ci, qui ressaisissent par milliers leurs piques ou leurs arquebuses déposées, ils font volte-face, ils prennent l'offensive, et les premiers assaillants succombent; les gens de Gueldres allaient être écrasés. Mais pendant ce temps, un mouvement électrique s'était communiqué de rangs en rangs; il avait passé aux Italiens, aux aventuriers, et fina-

---

(1) *Vive Luther!* fut encore, trois jours après, le cri de combat des anarchistes à Cherviller.

lement aux Lorrains; car, une fois l'élan donné, chacun s'était cru obligé de suivre, et la fièvre belliqueuse avait gagné tout le monde. En vain les chefs avaient rappelé leurs troupes; en vain les princes s'étaient jetés au milieu d'elles pour les retenir : impossible à eux de dominer cet entraînement inexplicable. La mêlée devint générale.

Cependant, si les portes de Saverne avaient pu se fermer, il en fût résulté un temps d'arrêt, qui eût permis à la raison de se faire entendre, et à l'autorité, de reprendre le dessus. Mais, par malheur, la herse, qu'on voulait baisser, s'arrêta dans sa chute; l'entrée demeurait accessible. Dans cet état de choses, le passage fut forcé, et les assaillants, pénétrant dans l'enceinte, s'y regardèrent comme dans une place enlevée d'assaut, où tout appartient aux vainqueurs, où les vaincus sont passés au fil de l'épée. Ceux-ci, d'ailleurs, s'étaient pareillement échauffés de leur côté; ils avaient la supériorité du nombre, et la résistance était âpre. On combattit de rue en rue; le carnage fut horrible, il atteignit même beaucoup d'habitants. Victimes de la complicité qu'on leur savait avec l'ennemi, les bourgeois auraient partagé le sort de celui-ci, sans les efforts et de plusieurs marchands lorrains, qui se jetaient à la traverse pour les protéger, et de divers chevaliers, envoyés exprès par le Duc; notamment, du seigneur Nicolas de Ludres, qui parvint avec peine à faire éteindre le feu, déjà mis en plusieurs endroits de la ville (1). — Au milieu de cette boucherie, les princes de Guise et de Vaudémont, ministres de la bonté de leur frère, s'étaient épuisés dès l'origine à vouloir calmer et comprimer la troupe. Personnelle-

(1) *Quod semel ut vidère duces, mox, impete facto,*
Hoc cessare jubent, grandi non absque tumultu.
(Pillad. *Rustic.* V.)

ment ils sauvaient bien quiconque se trouvait à leur portée ; mais, pour obtenir davantage, il fallut qu'à leur humanité la fatigue de tuer vint en aide. Ce n'est qu'à la fin qu'ils réussirent à reprendre quelque ascendant ; — heureux alors de pouvoir, quoique bien tard, mettre un terme au massacre, et de faire du moins encore SIX MILLE PRISONNIERS.

VI.

Sur la manière dont commença cette déplorable bagarre, c'est-à-dire sur la querelle du lansquenet et du paysan, il y a quelque variété dans les récits ; et certes, rien de plus simple. Si, au sujet d'une scène tellement locale, qui, par sa nature, ne put avoir pour témoins oculaires que cinq ou six voisins, à peine attentifs à des faits si imprévus et de si courte durée, un peu de divergence ne régnait pas, — les lecteurs auraient lieu de se défier. Trop d'uniformité, en pareil cas, résulterait d'un accord factice.

Mais à travers la diversité des récits, une chose ressort, ressort jusqu'à l'évidence ; c'est l'absence de préméditation, voire même de commandement. Qu'on lise Volzir, Du Boulay, Pilladius, Boucher, Herculan même, qui est là dessus le plus vague dans ses termes (1) : il est impossible de conserver le moindre doute sur le caractère tout-à-fait accidentel d'un combat engagé à l'improviste ; d'un combat auquel, cinq minutes auparavant, personne ne s'attendait ; d'un combat dont l'élan spontané, bizarre, fiévreux, loin d'être parti d'un ordre et

---

(1) *Hostes, manifestatæ suæ proditionis nescii, incipiunt oppido cedere ; et inter emergendum, nescio quid jurgii ortum est inter milites Antonii et Lutheranos, quod tandem in cædem evasit.*

(Herculan. XIV).

d'un calcul, se déploya en dépit de tous les ordres et déjoua tous les calculs; d'un combat, enfin, opéré par l'aveugle volonté du soldat, de qui les chefs ne parvinrent point à calmer l'espéce de rage;

Cujus non potuêre duces sedare furorem (1).

VII.

Maintenant, messieurs, comment se rendre compte, et d'une pareille colère, et de l'impuissance où se trouvèrent les chefs d'en arrêter les résultats? lorsqu'ils *« travaillaient si fort »* à s'y opposer (2)! lorsque le duc Antoine était si *« merveilleusement marri »* de ce sanglant spectacle (3), *« qui émouvait à pitié les princes et la gendarmerie* (4)! »

D'abord, humainement parlant, on peut dire que, l'affaire n'ayant point commencé par les Lorrains (qui ne s'y lancèrent que les derniers, et quand ils y crurent engagé le sort du drapeau), mais bien par des étrangers,— lansquenets, estradiots, albanais ou aventuriers, — auxiliaires dont il n'avait pas été possible, vu l'imminence du péril, de refuser l'assistance dans l'expédition d'Alsace : il n'y a guère à s'étonner que cette sorte d'hommes, contrariée peut-être de ne plus avoir à se battre, et de voir perdue pour elle, par la bonté du Duc, l'occasion d'un assaut, — ait saisi le plus léger prétexte pour rompre le pacte, afin de profiter de la loi des armes; car on sait quelle était alors l'ampleur du code de la guerre, surtout pour les gens qui en faisaient métier.

Voilà l'explication, telle quelle, que fournit le point de vue

---

(1) Pillad. *Rusticiad.* lib. V.

(2) N. Boucher, *Conjonction des lettres et des armes.*

(3) Emond du Boulay.

(4) C'est-à-dire la chevalerie. (Idem.)

purement terrestre. Elle éclaircit déjà beaucoup le nuage; mais n'est-elle pas insuffisante? —Les contemporains de l'événement, messieurs, en ont tous entrevu une autre, plus élevée, dont l'indication perce dans leur langage.

VIII.

Dès l'époque païenne, on avait remarqué la nature singulière de certains entraînements, non raisonnés, et qui tiennent du prodige. Effets trop étendus,— disproportionnés avec la petitesse de ce que l'on prend pour leur cause, — ils sont caractérisés par une force irrésistible, supérieure à l'empire de l'homme. Les Anciens y avaient vu quelque chose de surnaturel; ils les attribuaient à une divinité mystérieuse et suprême : à ce *grand Pan* dont chacun sait que la mort symbolique fut annoncée en divers lieux, au moment du sacrifice du Calvaire. —Et l'ébranlement dont nous parlons, messieurs, peut se manifester aussi bien par des colères extravagantes que par des effrois sans mesure. Il peut y avoir indifféremment, des TERREURS *paniques* ou des FUREURS dignes du même nom.

Or, si jamais fureur panique s'est montrée quelque part, c'est en 1525 à Saverne, où trois mots, prononcés au hasard, par on ne sait quelle voix, « *fatale ou déïfique* (1), » se trouvèrent avoir sur-le-champ une suite si épouvantable. — Non qu'il soit nécessaire de s'imaginer miraculeuse au sens propre, ni précisément descendue du ciel, la funeste voix dont il s'agit; mais lorsque trois mots fortuits, partis de la bouche du premier venu, suffisent pour produire de tels effets..., on ne saurait guère se refuser à voir derrière eux une formidable impulsion providentielle.

---

(1) Volzir, chap. 18.

Est-il donc étrange, après tout, que le courroux céleste, qui se révéle quelquefois dès ce monde, ait laissé prendre à la malédiction une forme visible? Est-il si étonnant que l'acte de clémence du prince lorrain n'ait pas été ratifié au tribunal éternel! et que le Seigneur dieu des vengeances (*Deus ultionum Dominus*), dont les justices souveraines diffèrent tant de nos idées.., ait abandonné tout à coup aux rigueurs de l'antique anathême, — comme une peuplade de Chanaan, — cette armée de libertins sanguinaires et sacrilèges, dont le diabolique amour du mal était allé jusques à déterrer les morts.., et qui avait fait boire, en ricanant, les prostituées dans les calices !

Souvent il arrive ainsi, dit Pilladius, que Dieu, déposant sa patiente miséricorde, frappe d'un châtiment terrible les coupables, et qu'atteignant dès ici-bas certains crimes d'une nature hideuse, il ne les laisse point passer impunis, comme l'on s'en était flatté.

Sæpè Deus sontes, sic, mansuetudine missâ,
Castigat, fœdumque scelus non linquit inultum.

TROISIÈME LETTRE.

Grâce au récit fidèlement rectifié des faits de 1525, faits dont l'*Univers* avait eu la malheureuse bonté d'accepter et de reproduire un tableau chimérique, — vous avez déjà vu s'écrouler, messieurs, l'édifice d'inculpations dressé jadis, contre le duc Antoine, par les amis et partisans soit de l'Hérésie, soit du Communisme libertin. Il nous reste à compléter ce rétablissement de la vérité historique.

Et d'abord, nous avons à rayer, comme fabuleuse, la flétrissante origine attribuée au nom de la colline de Martyrmont. — Il y avait en cela, sans doute, quelque chose de dramatique, qui frappait les imaginations, et dont aussi les avocats de la cause protestante ne durent pas négliger autrefois de s'emparer. C'est dommage qu'un si bel effet romanesque ne repose sur rien. Marterberg ou Martyrmont, lieu consacré par une vieille dévotion catholique, s'appelait tout bonnement ainsi dès le moyen-âge, plusieurs siécles avant l'affaire de Saverne. Il en était de ce nom comme de *Montmartre*, qui signifie pareillement « la montagne des martyrs. »

Reprenons le fil des événements.

I.

Lorsque fut enlevé le château fort, dernière retraite des Rustauds de Saverne, on amena devant le Duc le fameux Erasme Gerber et son principal confident. Ces deux chefs

n'ayant pas pu se disculper d'être les auteurs de l'infâme lettre, et même n'ayant pas essayé de le nier, il n'y avait aucun moyen qu'on ne les livrât pas au prêvot, lorsqu'une si noire trahison était venue faire revivre tous leurs crimes antérieurs. Mais les exécutions se bornèrent là.

A ce propos, vous observerez, messieurs, que durant toute l'expédition des Lorrains en Alsace, — au milieu de tant de raisons qui poussaient à des arrêts sévères, — lorsque l'indignation était si vive, lorsque l'armée avait donné abri à tant de réfugiés, victimes des énormités commises par la gent insurgée, — il n'y eut (chose merveilleuse, et qui peint bien l'extrême bonté du Prince), il n'y eut de condamné à la peine capitale que ces deux hommes, et certains autres coupables tout-à-fait exceptionnels : un prêtre apostat, par exemple, qui s'était fait distinguer par son impudicité, et qui, pour le dire en passant, refusa, au pied du gibet, le secours d'un confesseur; ou bien quelques misérables qui, lors du pillage du sanctuaire de Marmoutier, avaient donné le signal de tous les genres de profanations et d'horreurs. Encore doit-on remarquer, — et certes le fait est digne d'attention, — que dans un siécle où les supplices raffinés, surtout pour de semblables crimes, étaient d'usage courant et général, Antoine, en laissant condamner ce très-petit nombre de scélérats, notables et hors de ligne, ne fit employer à leur égard que le genre de mort le plus simple d'alors : la potence, sans aucune torture (1).

---

(1) Il y eut bien, cette année-là, en Lorraine, deux personnes qui montèrent au bûcher : savoir, deux habitants de Saint-Hippolyte, dont l'un avait joué le rôle d'espion, plus encore que de prédicant, et dont l'autre était ce beau jeune et galant curé, qui mourut comme en riant, dirent les chroniques, « tenant ferme aux erreurs de Luther et à l'amour féminin. » Mais les deux condamnations dont il s'agit,

Du reste, une fois dépouillé d'illusions quant à l'espérance de conserver la vie, le tanneur Gerber se complut, par bravade, à ne plus rien dissimuler; et ses paroles, effrayantes de vérité, furent la meilleure justification des Lorrains, et du mystérieux arrêt qu'avait porté la justice céleste. Selon lui, bien en prenait aux gens de n'y pas être allés de main morte, car autrement ils eussent été perdus. Avec moins de promptitude et de vigueur, disait-il, on aurait eu sur les bras soixante mille hommes réunis; et le torrent, une fois lancé, ne se fût plus arrêté : les sectaires anarchistes avaient partout des complices en France.

II.

On profita de la leçon, car le péril n'avait point disparu. — Sans perdre temps, on se mit en marche pour aller droit aux rebelles restants, dont les troupes continuaient à s'accroître, et dont il fallait rompre le redoutable noyau avant la jonction de toutes les forces qui l'eussent rendu impossible à briser. Après avoir traversé Marmoutier, où d'épouvantables dévastations criaient vengeance, on rencontra les Rustauds non loin de Schélestadt, à Chenonville ou Cherviller. Malgré l'absence de plusieurs bandes, qu'ils attendaient sous peu de jours, ils étaient déjà là vingt-cinq mille.

Aussitôt, quoique le soleil baissât, et que la petite armée lorraine, à la suite d'une marche forcée, faite par une

---

conformes aux lois générales d'alors, furent prononcées en dehors de la guerre et par les tribunaux. Le duc Antoine n'y eut aucune part. Il y fut aussi étranger que l'est de nos jours un roi constitutionnel, ou un président de république, aux arrêts rendus par les cours d'assises.

chaleur étouffante, non seulement tombât de lassitude, mais ne fût pas même encore rassemblée toute entière.., les catholiques, après s'être un moment consultés, se résolurent à livrer combat.

La chose, pourtant, semblait improposable. Quand on aurait eu sous la main tout ce qu'on possédait de monde, il ne s'agissait de rien moins que d'entreprendre, — avec des soldats harassés, mourants de fatigue et de chaleur, — quoi..? de surmonter des troupes fraîches, qui, nombreuses *à trois contre un*, étaient munies d'une puissante artillerie. Et où fallait-il les aller battre? Dans une forte position, du choix de l'ennemi lui-même, qui s'y était environné de barricades et d'enceintes.

Mais qu'est-ce que ne sauraient opérer des hommes en qui la vigueur de l'âme est au comble? L'impossible fut essayé, et l'impossible réussit.

Rien de beau et d'électrisant comme cette bataille de Cherviller. Se frayant route à travers les obstacles, passant les fossés, franchissant les haies et les épaulements, écartant les charriots liés qui servaient de chevaux-de-frise, les premiers arrivés attaquèrent, —bientôt suivis par le centre de la ligne de marche, puis par les gens de l'arrière-garde, qu'en dépit de leur épuisement, le bruit du canon faisait accourir. — Les milices ducales et leurs cohortes auxiliaires rivalisèrent de bravoure; en diverses colonnes d'attaque, chacun fit son devoir à qui mieux mieux. La lutte s'engagea de toutes parts, au mousquet puis à l'arme blanche; elle fut acharnée, sanglante. Le duc de Guise, en chargeant avec la cavalerie, vit tomber à côté de lui Pierre de Haraucourt; le prince de Vaudémont, qui s'était mis à la tête des fantassins, eut son casque tellement froissé qu'il en perdit presque l'œil; et sa pertuisane lui ayant fait tout à coup défaut, il allait peut-être périr,

n'ayant plus d'armes que l'épée, lorsqu'un officier de lansquenets, Polonais de naissance, lui mit en main sa propre hallebarde. — A la fin, le drapeau des alérions flotta planté sur Cherviller; les révoltés ou prirent la fuite, ou succombèrent par milliers en défendant le vallon derrière ce poste; et là où, trois heures auparavant, s'élevaient, entremêlées aux décharges des mousquets et des couleuvrines, les clameurs rugissantes de *Luther, Luther, vive Luther..*, on n'entendit plus retentir que le cri « *Lorraine et victoire* (1).»

III.

La nuit pleine était survenue : les vainqueurs couchèrent sur le théâtre du combat, parmi des tas de cadavres de six pieds de haut. Antoine, l'infatigable Antoine, qui n'avait pas mangé de la journée, et dont le souper se composa d'*un œuf* obtenu à grand'peine (c'était un samedi), — voulut, dans sa paternelle sollicitude pour son monde, être encore des rares dévoués qui, de peur de surprise, veillèrent jusqu'au matin; et les annalistes ont observé qu'au moment où il consentit à goûter enfin quelques moments de repos, il était resté seize heures à cheval.

Mais tant de soin, heureusement, cessait d'être indispensable : la fougue des Rustauds s'éteignait, et leur puissance tombait avec elle; on ne tarda pas à reconnaître qu'ils ne prendraient plus l'offensive. Dix mille d'entre eux ayant succombé dans l'affaire, les autres s'étaient en partie dispersés; et quant à ceux qui, non débandés, s'allaient réunir en Haute Alsace aux troupes encore nombreuses de leurs amis, ils y

(1) Emond du Boulay et Nicolas Boucher.

emportaient le profond découragement que donnent trois défaites successives. Une fois donc bien informé de l'état des choses, le Duc, avec son coup-d'œil calme, jugea que l'on pouvait laisser aux princes allemands le soin de terminer la guerre ; et ceux-ci l'achevèrent en effet. Pour lui, « véritable imitateur de ses pères, qui toujours avaient préféré à leurs particuliers négoces les besoins de la Chrétienneté (1) ; » pour lui, — sitôt qu'il vit la révolte frappée au cœur, les honnêtes gens réconfortés, l'Occident sauvé de sa perte, — il crut sa mission terminée. S'apercevant que la victoire finale, désormais hors de doute, n'offrirait plus que des profits au lieu de périls.., il reprit, sans tarder d'un seul jour, la route de ses états. Sitôt arrivé à la ville de Saint-Nicolas, il licencia ses troupes; et dès avant de rentrer à Nancy, où l'attendait un joyeux *Te Deum*, chanté par les populations délivrées, il renvoya, gratifiés d'une double solde, les étrangers dont la vaillance lui avait prêté si grand secours.

IV.

Ceux-ci avaient ramené sur des charriots, il est vrai, leur butin de Saverne et de Cherviller ; mais, dans le droit de guerre d'alors, c'était leur profit légitime; et quant aux exactions commises sur les amis ou sur les neutres, — à moins que, par abus, on ne veuille donner ce nom aux simples réquisitions militaires nécessaires pour faire vivre l'armée, — le reproche n'en a pour fondement que de vieilles calomnies. Loin de PRENDRE la moindre chose, Antoine ne voulut seulement pas RECEVOIR.

Après l'affaire de Cherviller, on l'engageait à rester trois

(1) E. du Boulay.

jours sur le champ de bataille. Outre que cela constaterait mieux sa victoire, lui disait le margrave de Bade, on viendrait l'y féliciter, et les seigneurs et les villes du Rhin lui apporteraient de riches cadeaux, en remerciement de leur délivrance. Or le prince s'y refusa : n'ayant agi que par zèle du bien, il ne voulait d'autre récompense que l'accomplissement de son devoir (1).

Une autre manière de se payer, (et plus décemment, pour un fils de roi, qu'en argent ou en pierreries), ç'eût été de saisir l'occasion pour arrondir ses états. Et quoi que vous en disiez, messieurs, sans que le duc Antoine eût des forces égales à celles dont Richelieu disposa cent ans après, il lui était aussi facile, alors, qu'il le fut plus tard à la France, d'obtenir des accroissements de territoire. Mais il n'était pas moins pur d'ambition que de cupidité : de même qu'il ne rapporta pas un sac d'or, il ne se fit pas céder un seul canton, pas un seul village ou château fort. Aussi les contemporains, étonnés, ont-ils à l'envi mis en relief une modération si rare. « Il s'était armé pour la cause de Dieu, écrit un prosateur du temps, et non comme les Germains pour piller ou s'agrandir (2). » Prince, lui dit un poète, tu ne convoites point les richesses; nul désir de domination ne te fait chercher non plus à étendre ton sceptre au dehors;

Non inhias opibus ; regnandi nulla cupido
Mentem sollicitat ; non extera regna requiris (3).

Et certes, d'après l'ensemble des circonstances, IL EST ASSEZ CLAIR, comme s'exprime avec raison Jean Herquel, que

---

(1) Volzir, 13.
(2) Emond du Boulay.
(3) *Rusticiad.* lib. I.

l'excellent Duc, en faisant cette guerre, fut uniquement animé du désir de défendre et la Religion et la république chrétienne, lesquelles, humainement parlant, ne furent sauvées que par son énergie, à l'instant du péril le plus formidable (1).

V.

Du reste, ce désintéressement sans égal, « *péché originel de la maison de Lorraine* (2), » était chez Antoine une vertu de famille. Son père, le roi René II, en avait donné de grands exemples ; notamment lorsqu'après la mort de Charles-le-Téméraire et la délivrance de Nancy, content de rentrer en possession de ses états, il n'avait pas essayé de s'approprier, comme indemnité de guerre, le moindre lambeau de ceux du vaincu. Ses neveux, dans leur brillante carrière, ne se distinguèrent pas moins par leur aversion pour le lucre ; surtout les deux plus illustres d'entre eux, ce Charles et ce François de Guise, dont les talents et les vertus portèrent si haut la fortune de la France, et qui, dans un siécle de guerres civiles, — où, sur toute la face de l'Europe, les partis se frappaient les uns les autres à coups de confiscations, — seuls parmi les puissants d'alors, NE CONSENTIRENT JAMAIS A PROFITER D'AUCUNE PARCELLE DU BIEN D'AUTRUI (3).

---

(1) *Ex rebus gestis,* SATIS LIQUERE PUTO *Antonium hoc bellum suscepisse, non avaritiæ aut ambitionis gratiâ, sed tutandæ tùm Religionis cùm Reipublicæ, quarum in proximo erat interitus nisi, etc.* (Herculan. *Antonii vita*, XVI).

(2) Mot célèbre du duc Henri.

(3) Pas même à recevoir leur part dans les profits des guerres contre l'Etranger. Chacun sait qu'à la prise de Calais, le libérateur de la France fut le seul à ne rien s'approprier, dans l'immense butin qui enrichit tout son corps d'armée.

Et ici peut-être, messieurs, s'il y avait place pour des digressions, ce serait le cas d'en faire une, au profit de la science, au profit de l'équité surtout, en rétablissant la vraie physionomie de ces deux frères si calomniés : couple glorieux, couple excellent, doué de toutes les vertus; figures nobles et charmantes, qui se détachent non pas en noir, mais en clair, sur la sombre teinte des circonstances; — personnages éminents, sans doute, dont l'un fut le premier des généraux, et l'autre le premier des orateurs de son temps; grands hommes, chacun dans son genre, — mais plus remarquables encore par leur bonté que par leur génie.

L'un, François, ou le grand duc de Guise, qui introduisit dans le métier des armes, non seulement une discipline, une probité, mais une philanthropie, regardée avant lui comme impossible; cet homme qui joignit à la triple gloire d'avoir su à Metz, à Calais, et au delà des Alpes, arrêter les Allemands, chasser les Anglais et délivrer la Papauté, le mérite d'avoir LE PREMIER, comme un ange de bénignité au milieu des scènes sanglantes, réussi à supprimer les pillages militaires, autorisés par la coutume, et déployé le soin le plus affectueux envers les blessés, y compris ceux de l'ennemi (1). Lui, qui, payé, ce semble, pour aimer la guerre, puisqu'il fut vainqueur autant de fois qu'il combattit.., ne désirait, ne prêchait que la paix, s'évertuait à la rendre praticable, souhaitait qu'on pût l'accorder même aux plus mauvais citoyens. Lui, qui, après avoir été forcé, à Dreux, de mettre en fuite, pour sauver la France, ces Huguenots anti-patriotes dont la trahison venait de livrer le

(1) Soigner les blessés de l'ennemi : cette idée qui paraît à présent si simple, cette idée, on ne peut trop le répéter, n'exista d'abord que chez les Lorrains, et notamment chez les princes de la maison de Guise.

Hâvre à l'odieux drapeau d'Albion, leur faisait encore offrir par la Cour les conditions les plus sortables; que dis-je? travaillait à la réunion « tout comme s'il y avait eu intérêt », et même était allé, de sa personne, encourager les négociateurs, le propre jour où il fut blessé à mort (1). Lui qu'on ne pouvait voir sans l'aimer, et dont la majesté sereine aurait, de l'aveu de Poltrot, rendu impossible de le frapper, si on l'eût regardé en face. Lui qui, pendant ses souffrances finales, qui durèrent toute une semaine, ne laissa pas échapper un mot d'impatience ou de haine; loin de là : qui, continuant à s'informer des moyens de réconciliation entre les partis, donna les conseils les plus sages, calma et consola ses proches, et témoigna pour son meurtrier les généreux sentiments que Voltaire prête à Guzman dans Alzire. Lui, qui, s'examinant au lit de mort, avec la sévérité d'un honnête homme et d'un humble chrétien, déclarait n'avoir rien à se reprocher sur l'involontaire tumulte de Vassy, « dans lequel il avait été *défendeur et non point agresseur* (2), » et ne voyait, de souvenir qui lui pesât, que celui de quelques punitions capitales infligées aux maraudeurs de son armée : punitions conformes pourtant à l'ordre promulgué, et d'ailleurs jugées nécessaires à la sûreté des populations d'Italie, mais dont la rigueur, pour simple vol, avait toujours répugné à sa belle âme.

L'autre, Charles, ou le grand cardinal de Guise, que son immense considération faisait appeler le cardinal *de France*. Cet évêque zélé, sobre et chaste, ennemi des abus, réformateur

---

(1) « J'ai désiré et pourchassé par tous les moyens possibles une bonne paix, disait-il. Et qui ne la désire n'est pas homme de bien, ni amateur du service du Roi; et honni soit qui ne la veut. » (Témoignage de Lancelot de Carles.)

(2) *Id.* dans Nic. Boucher (*Conjonction des lettres et des armes*, page 164).

de son clergé, instituteur du premier séminaire français; chef de colonne des prêtres édifiants, auxquels il fournissait modéle en même temps que leçon. Ce distributeur éloquent du pain de la parole, pour qui, lorsqu'il devait prêcher, les basiliques de Rheims et de Paris n'étaient plus assez spacieuses. Ce prélat aux vastes largesses, aux munificences éclairées, fondateur d'hôpitaux et d'universités, bienfaiteur de tous les pauvres, protecteur de tous les savants, Mécène de tous les artistes. Ce judicieux antagoniste des aveugles et des immobiles, intelligent défenseur de la *pensée* chez Ramus, — chez Ramus que ne savait pas même protéger Genève, tout à la fois téméraire et routinière (1). Ce promoteur de tous les progrès sérieux, même dans l'ordre matériel; cet auteur de richesses publiques, qui, créées par le travail seul, d'après ses utiles conseils, fournissaient de quoi subvenir aux nouvelles dépenses de l'esprit, sans rien coûter à personne (2). Ce petit-fils de roi, qu'on avait vu dans son enfance, sur les bancs des collèges, ne se distinguer des autres écoliers que par son application aux études ou son observance de la discipline; et qui plus tard, au comble des honneurs, dans un siécle où le rang et la naissance tenaient encore tant de place, accueillait gracieusement et faisait asseoir à sa table les gens de mérite, de quelque humble origine qu'ils vinssent. Cette lumière de l'Eglise, ce docte adversaire des protestants, qui est demeuré leur victime; car, — n'ayant pas pu réussir, malgré huit ou dix tentatives d'assassinat, à s'en défaire par l'arquebuse ou le couteau, — ils l'ont tué moralement, par les plus odieux mensonges. Cet homme

---

(1) J. J. Guillemin, *Le Cardinal de Lorraine*, 1847.

(2) Notamment les marais qu'il fit dessécher, et sur lesquels il trouva moyen de doter son université de Rheims.

qu'on n'a pas rougi de représenter *bénissant les poignards de la Saint-Barthelémy,* tandis qu'à l'époque dont on parle, il était à quatre cents lieues de Paris, s'occupant d'associer contre la barbarie turque, pour la grande lutte de Lépante, toutes les forces de l'Europe civilisée. — Comme si d'ailleurs, un pareil rôle pouvait sans absurdité être prêté, même fictivement, au plus doux de tous les princes, *mitissimo principi* (1)! A un prélat dont la modération, dont la tendance inoffensive, éclate dans ses harangues au concile de Trente et au colloque de Poissy, — et dont, au reste, la suavité d'âme se peignait physiquement, d'une manière indubitable, rien que dans le limpide regard de ses grands yeux bleus!

VII.

Mais rentrons dans notre sujet; revenons des neveux à l'oncle : à cet Antoine que vers 1580, trente-six ans après sa mort, tout le monde appelait encore *le Bon Duc*, « pour la singulière vertu, douceur et humanité, qui lui avait gagné si beau titre (2). »

Aimé des Lorrains jusqu'à l'adoration, il n'avait pas borné à ses états la sphère de ses tendances bienveillantes, ni des actes qu'elles lui inspiraient. Son amour du bonheur des hommes, plus chaud et plus large que cela, le portait sans cesse à des sollicitudes d'intérêt général. En 1538, il était allé à ses dépens à Nice, pour tâcher de pacifier le monde, et c'est lui qui était parvenu à faire conclure une trêve entre les parties belligérantes. Aussi, partout sur son passage, à Tarascon, Lyon, Beaune, Dijon, Langres, les gens criaient lorsqu'il revint : « Vive le bon duc de Lorraine! Vive le bon

---

(1) Termes de l'épitaphe du cardinal.
(2) Nicolas Boucher, 1579.

prince de paix! » Et plus tard, atteint déjà de sa dernière maladie, il voulut faire encore un dernier voyage, pour moyenner le repos de l'Europe, « dût-il périr, disait-il, plutôt que de ne point travailler à une œuvre si sainte (1). » Aussi, lors de sa fin, qui fut calme, sublime, éloquente, et que les auteurs contemporains appellent « le plus catholicque trépas de prince qu'il y eût eu depuis plusieurs cents ans en la Chrétienneté (2) », son unique regret fut de n'avoir pu solidement terminer les querelles des potentats; et ses sujets, joignant à un éloge venu d'eux-mêmes l'éloge que lui avaient décerné les nations voisines, répétaient ce double gémissement : « Hélas, le bon père du peuple! Hélas, le bon prince de paix! »

S'il se montra tellement courageux et déterminé; s'il sut être, au moment décisif, le bouclier de l'Europe et de l'Eglise: ce fut, nous l'avons dit, pour protéger les populations dont il était le tuteur; et chez lui la bravoure ne fut qu'une des formes de la bonté. Héritier de Bayard, il appartenait à la même classe d'hommes; il représenta le dernier cet ordre de sentiments. — Un trait inaccoutumé, surtout, permet de mesurer le degré d'éminente estime dont il jouissait. Au moment qui précéda la bataille de Cherviller, plusieurs étrangers de marque, qui avaient déjà reçu l'ordre de chevalerie, voulurent être *de rechef* armés chevaliers de sa main; se regardant comme mieux institués champions de l'honneur et de la justice, si l'accolade solennelle leur était conférée par le vertueux duc de Lorraine.

VIII.

Au reste, je n'ai guère présenté jusqu'ici que des considéra-

---

(1) Emond du Boulay.
(2) Idem.

tions terrestres : que serait-ce si, parlant avec vous, messieurs, le langage que des chrétiens comprennent, j'avais cité en propres termes la règle de conduite d'Antoine, le principe qui animait toutes ses actions : *Plutôt mille fois périr que de commettre un seul péché mortel !* — Il n'avait pas, disait-il, passé un jour de sa vie sans se rappeler cette règle, qu'il tenait de sa mère. Or cette mère (bien supérieure à Blanche de Castille, dont on parle tant) n'était autre que la pieuse Philippe de Gueldres, reine de Sicile, morte clariste à Pont-à-Mousson, en odeur de sainteté, et investie du don des miracles.

Souche d'une famille de héros, elle l'a été d'une famille de martyrs ; d'une généreuse famille qui jusqu'au siécle dernier (jusques à Joseph II l'apostat, lequel la fit changer de route), était demeurée le drapeau de la religion sincère, aussi bien que celui du libéralisme et du progrès. La croix de Jésus-Christ, qu'avait choisie en partage la femme de René II, devint, surtout pendant les cent premières années, le lot de ses descendants..., combattus tous, outragés tous, noircis tous à cause de Dieu, quand il ne leur arriva pas d'être tués pour lui. « Cette vertu, disent les annalistes (1), fut propre et péculière aux princes de la maison de Lorraine, d'avoir SOUTENU LA LIBERTÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE ; l'eximant, autant que faire se pouvait, des mains de ses ennemis ; n'y épargnant ni leurs biens, ni leur sang, jusqu'à entreprendre pour sa défense des choses quasi-impossibles à leurs forces. »

Quasi - impossibles, c'est le mot, d'après leurs efforts gigantesques. Mais ils ne se faisaient aucune illusion sur le peu d'équité de l'histoire ; ils savaient à merveille que les éloges humains, — presque toujours refusés aux véritables gens de bien, — ne servent guère de paiement qu'à

(1) Emond du Boulay, Nicolas Boucher, etc.

la demi-vertu. L'un d'eux, le grand cardinal Charles, avait coutume de dire que « le meilleur loyer qu'il espérât était de souffrir pour la justice; » ajoutant que « point ne faut se lasser de bien faire, et que ceux-là doivent s'attendre à l'insulte et à la persécution, qui veulent, en toute vérité, vivre selon la loi de Dieu. » — Il est triste de penser que les méchants ne sont pas les seuls à incomber ainsi sur les bons, et que bien souvent les chrétiens, dans leur candeur trop peu défiante, répètent aussi, sur le compte des plus généreux de leurs frères, les blâmes immérités, les inventions perverses des incrédules.

Placé dans la nécessité de vous éclairer sur ce point, messieurs, et de rétablir à vos yeux l'admirable figure du duc Antoine, — je n'avais que l'embarras de choisir, entre des flots de preuves surabondantes. La seule chose que je craigne, au lieu d'avoir exagéré, c'est de n'avoir pas dit assez; car ce serait une impropriété, que de sembler descendre à l'apologie là où il n'y a lieu qu'au panégyrique. Honte à moi si j'avais timidement parlé d'un prince louable à tous égards, et type de perfection; d'un prince dont la victoire, — qui fut celle de la pensée contre la force, et de la morale contre le vice, — lui valut les félicitations universelles des gouvernements et des peuples, et fut célébrée par l'Eglise sous la magnifique forme d'UN JUBILÉ!

Justifier un pareil homme.., fi donc! — Le GLORIFIER, à la bonne heure.

P. G. DUMAST.

ESQUISSES DE VOYAGE,

SOUVENIRS LORRAINS.

Ces pages, lues en 1846 devant la société *Foi et Lumières* de Nancy, ne sont que des notes de voyage, recueillies par un malade qui venait de traverser la moitié méridionale de la Lorraine. Si l'on a cru devoir les réimprimer ici, c'est qu'au nombre des souvenirs historiques dont elles se trouvent semées, — souvenirs liés, à peu près tous, avec le sujet du *Nancy,* par une connexité directe ou indirecte, — il y en a quelques uns qui sont d'un intérêt plus que local, c'est-à-dire qui réparent des oublis ou des erreurs graves, et qui peut-être, une fois bien rétablis, feront rectifier, par la suite, tel passage, jusqu'à présent faux, des annales de l'Europe.

ESQUISSES D'UN VOYAGE

DE

NANCY A BOURBONNE,

SOUVENIRS LORRAINS.

MESSIEURS, (*)

C'est peut-être à Nancy, où ils devaient avoir gardé le mieux leur empire, que se montrent le moins conservés, au milieu de tant de renouvellements, les souvenirs de la nation dont cette ville fut la capitale(**). Pour les retrouver, ou du moins rencontrer quelque chose qui les fasse renaître, il est bon que le voyageur s'en éloigne. Et la direction la plus avantageuse de ses courses sera le chemin du midi, côté vers lequel sont groupés la plupart des lieux rendus célèbres par l'histoire du généreux peuple que vos pères ont vu finir (***).

I.

En partant de Bon-Secours, où sont appendus, comme vénérables trophées des Lorrains, les drapeaux que leur faible armée, généreuse encore en exil, sut conquérir dans la plus noble et la plus légitime des guerres, dans celle qui sauva l'Europe de la dernière invasion

---

(*) Les membres de la société *Foi et Lumières*. Séance de septembre 1846.

(**) *Nation :* On a démontré, dans l'ouvrage intitulé *Nancy* (pages 85, 86, 304), que ce terme était le mot propre.

(***) L'auteur rappelle ici, comme il a eu occasion de le dire ailleurs, qu'il n'appartient point par ses pères au sang de la nation lorraine.

des Barbares (1), on passe entre Brichambault, qui nous rappelle un général pétillant d'esprit, cruel même par l'épigramme, — et la Malgrange, à présent simple collège chrétien, mais autrefois habitation souveraine, qui, sous Henri-le-Bon, sous Léopold et sous Stanislas, prit trois formes, représenta trois idées différentes. — A la suite des riants amphithéâtres de Vandœuvre et de Houdemont, vous apercevez les deux tourelles carrées de Ludres, seul débris apparent d'un château qui fut immense, mais dont les vastes fondations ne soutiennent plus qu'un jardin, quoique ce domaine ne soit pas sorti des mains de la famille qui en porte le nom depuis cinq cents ans. A peine, de l'autre côté, remarque-t-on, découronné qu'il est de sa flèche, le donjon de Fléville, dont les anciens maîtres, les Beauvau, et leurs derniers hôtes, les Brancas-Lauraguais, sont remplacés par d'aimables représentants de l'édifiante jeunesse actuelle de Paris; Fléville, forte demeure non détruite, mais qui, en perdant ses fossés et le couronnement de sa tour principale, a beaucoup perdu aussi de l'imposant aspect dont nous permet de juger une gravure d'Israël Sylvestre.

On suit avec plaisir une route que ne sont point encore venus gâter les tristes ormes, justes objets de l'aversion du paysagiste. Car tout homme de bon goût, ici, repousse ces arbres insignifiants : raides et prétentieux étrangers, auxquels la vue peut bien s'accommoder dans leur pays, — assortie qu'est leur froide, leur monotone majesté, aux plates et sérieuses campagnes de la Beauce ou de la Brie, — mais qui jurent, par leur présence, sur nos gracieux côteaux et dans nos jolis vallons, où les introduit une moutonnière imitation parisienne, une routine aveugle qui ne tient aucun compte des harmonies. Heureusement, subsistent encore là, du moins en partie, les beaux frênes caractéristiques, à taille souple, à feuillage élégant : arbres vraiment nationaux, qui bordaient toutes les routes de Lorraine; qui leur donnaient, avec quelques sorbiers, quelques tilleuls et quelques peupliers, leur physionomie joyeuse et particulière.

Laissant à droite les fiers escarpements du camp d'Affrique, ancienne station des Romains du IVe siècle, on s'avance à travers une campagne variée, mêlée de champs, de prés et de forêts, vers la descente de Richardménil, dont l'œil regrette les gigantesques marroniers abattus. Là commence proprement le voyage; on a quitté la banlieue de Nancy.

Après avoir traversé à Flavigny la verte vallée de la Moselle, et jeté un regard d'adieu sur ce paysage ravissant ; après avoir franchi à Ceintrey l'humble Madon, qui n'eut de remarquable que la vaillance des habitants de ses rives : vous entrez dans le pays de Vaudémont, qui fut le noyau de la Lorraine et son centre de vitalité. Là, parmi de riches terres à blé, jadis le grenier du pays, on ne voit aujourd'hui, sans doute, que d'insignifiantes communes, où ne réside plus l'éclat ni de la naissance, ni de la richesse, ni de la pensée ; mais, sans remonter même aux âges de la gloire des descendants couronnés de Gérard d'Alsace, combien de splendeurs habitaient encore là, il n'y a pas un siécle, — lorsque Tantonville était occupé par les D'Ourches, Haroué-Craon par les Beauvau, le Ménil par les Mitry ! lorsque de brillantes fêtes animaient chez les Rutant, à Marainville, des salons ornés par les peintures de Bellange.., tandis que Saint-Lambert naissait à Vézelise (*), Gilbert à Fontenoy, et que François s'élançait de Neufchâteau !

Saint-Firmin, que traverse la route, est le type de quelques villages modéles, derniers échantillons des mœurs antiques. Préservés, en partie jusqu'à présent, de la corruption qui les menace, ils offrent encore des filles sages, des paysans réglés et probes, et cela sous l'influence de la foi. On respire là quelques restes de la pure atmosphère des croyances et des vertus ; on s'y sent bien au pied de la sainte et glorieuse montagne... dont les deux extrémités, comme deux pôles, mais comme deux pôles sans antagonisme, portaient jadis Sion et Vaudémont, c'est-à-dire l'église immémoriale et la forteresse princière ; — offrant ainsi jadis aux Lorrains le culte de la *première* et de la *seconde majesté* ; la double expression de ce qu'il y a de plus précieux pour l'homme sur la terre : une religion et une patrie.

Nous laissons sur la gauche Mazirot, seigneurie des Barbarat, magistrats distingués sous Léopold ; nous franchissons Poussay, dont les chanoinesses, devenues dans les derniers temps un peu mondaines, ne se rappelaient point assez l'austérité de vie de sainte Menne,

(*) Proprement, à Affràcourt, bailliage de Vézelise. (Peut-être à Nancy, car on dispute beaucoup là dessus, et même nous sommes portés à adopter cette dernière opinion).

dont le grand pape Léon IX leur avait confié le corps : et nous voici entrés à Mirecourt.

Mirecourt, qui n'est plus pour les commis voyageurs que la ville des luthiers et des dentellières, était, avec Nancy et Vaudrevange, l'un des trois lieux où se tenaient les célèbres *Assises :* nobles sessions, politiques et judiciaires, où, par devoir plus encore que par droit, venaient prendre place en commun, venaient rendre gratuitement la justice et veiller sur les grands intérêts publics, ces familles territoriales primitives, dites d'*Ancienne Chevalerie,* dont la suprême magistrature protégeait le bien général, et dont l'absence morale, quand on repoussa leur tutelle, fut la ruine de l'indépendance du pays (2). Nulle part l'idée lotharingienne n'était plus réelle et plus vivace qu'à Mirecourt ; et néanmoins, tout se détruit tellement vite, que, même là, on ne voit déjà plus de témoignages de la domination lorraine, — sinon à l'hôtel du Commerce, débris d'une propriété des Princes, où subsiste, du côté de la cour, un débris de balcon d'un assez beau caractère, mais d'où a disparu, grâce au renouvellement des formes de cheminées, ce qu'on y voyait encore, il y a quinze ans, au fond des foyers des appartements : c'est-à-dire, de superbes plaques de fer, timbrées aux *armes pleines* de la maison ducale. — Mirecourt, si oublieux de ses gloires (et qui ne garde peut-être qu'un honneur, un seul, celui d'avoir moins perdu le courage religieux que les autres villes des Vôges, déplorablement envahies par la tyrannie du respect humain), Mirecourt fut longtemps le point vers lequel les Ducs, attaqués, opéraient leur retraite, pour appeler à eux toutes les forces vives de la patrie. Nancy était la tête de la Lorraine : Mirecourt en était le cœur.

Saluons, en passant, Mattaincourt, la paroisse de Pierre Fourier. On est loin de savoir assez, — même ici, messieurs, — tout ce qu'a valu un tel homme, qui non seulement fut pour nos contrées ce qu'était Vincent de Paul chez les Français, mais qui joua ce rôle quinze ou vingt ans plus tôt que lui. M. Edouard de Bazelaire, dont un estimable écrit, tout récent, vient d'appeler sur le *Bienheureux Père* l'attention et l'admiration, ne lui rend pas encore assez de justice ; notamment en ce qu'il néglige de faire ressortir cette frappante et caractéristique antériorité, qui donne au saint personnage une importance de premier ordre.

Après Mattaincourt, une contrée toujours riche, des champs fer-

tiles, de riants vergers. Au bout de cinq lieues, un village entouré de beaux arbres se dessine dans un vallon. Vous demandez comment il s'appelle, et on vous répond : Lignéville.

Lignéville..! voilà donc où fut la demeure de cette famille, jadis si connue, la seule qui subsiste encore des quatre *grands chevaux* de Lorraine. Oui ; mais les enfants du lieu sont devenus indifférents au souvenir historique qui fait tressaillir le voyageur. A peine savent-ils que leurs bisaïeux ont vu là un vaste château ; ils en ignorent jusqu'à l'emplacement, — que je n'aurais pas réussi à connaître sans une toute vieille femme, laquelle seule a pu me montrer où l'on en avait démoli les dernières tours.

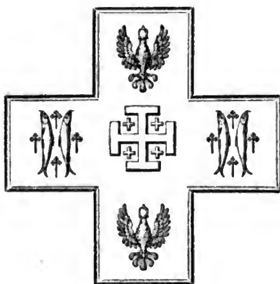
Dans un bassin profond et circulaire, qui s'ouvre à quelques lieues de là, vous trouvez une grosse commune, ancien chef-lieu de marquisat. C'est Iche, dont le nom, beaucoup moins sonore que Lignéville, n'est guère moins intéressant, puisqu'il était porté par l'héroïque Antoine de Choiseul, marquis d'Iche, tué en défendant la Mothe ; celui dont on sait la fameuse bravade, lorsque, voyant l'hésitation des Mazarinistes à commencer les attaques, il leur envoya des ménétriers, pour les inviter *à danser, puisqu'ils ne voulaient pas se battre.*

Encore deux ou trois heures de marche, et le sol sacré de la vieille Lorraine disparaît de dessous les pieds. A Fresnes, où la route se bifurque, on l'a déjà quitté. Le chemin de gauche mène en Franche-Comté ; celui de droite conduit à Bourbonne, dans le Bassigny champenois.

Bourbonne, pays de frontière confuse, ne porta guère les couleurs d'aucune nationalité bien assise. La seigneurie en appartint longtemps à une branche de la maison de Choiseul ; puis aux Livron, qui la gardèrent deux siècles ; elle tomba enfin dans des familles beaucoup moins notables, pour qui elle ne fut plus qu'une affaire de revenu. Ce n'est que tout à l'heure, en quelque sorte, qu'ont achevé de s'en diviser les domaines, lesquels formaient une terre considérable, d'où dépendit longtemps la propriété des sources. Il ne reste du château-fort que d'humbles dépendances et un grand jardin : bel enclos toutefois, admirablement placé entre la ville et la solitude ; lieu précieux par sa position, s'il pouvait s'y établir un jour quelque centre de nouvelle action religieuse, quelque foyer de double vie chrétienne, utilitaire à la fois et contemplative.

La ville de Bourbonne est ainsi appelée d'une ancienne divinité topique, dont on retrouve le nom à Bourbon l'Archambault et à Bourbon l'Ancy. Ses eaux thermales en effet, comme le prouvent des inscriptions antiques, avaient été dédiées à Apollon Borvon, *Apollini Borvoni*. On en connaît la grande puissance. Analogues à celles de Plombières, mais beaucoup plus énergiques, elles sont employées dans les cas où il faut obtenir d'importants résultats ; et s'il leur arrive, comme à tous les moyens terrestres, de rester souvent inefficaces, elles ne sont pas moins considérées, après celles de Barége, comme les plus capables de ranimer la vie chez les gens en qui elle s'éteint. Aussi Barége et Bourbonne sont-ils les deux seuls points où le Ministère de la guerre possède des hospices thermaux. Celui de Bourbonne, messieurs, je puis vous le dire en passant, est en progrès, au point de vue des circonstances qui peuvent favoriser le salut des âmes ; et certains indices commencent à donner l'espérance que les cures qui s'y feront désormais, ne se borneront pas toutes à des guérisons physiques.

Il va sans dire qu'un rendez-vous où les baigneurs ne viennent point par raison de mode, ne saurait avoir le caractère de frivolité que l'on observe ailleurs. Là il ne s'agit guère de parties de plaisir : on voit trop étalées à Bourbonne les graves infirmités humaines. Toutefois, si le voyageur a le bonheur d'être chrétien, qu'il n'aille pas s'y croire condamner à l'ennui. « *Je vois de belles âmes*, m'écrivait dernièrement l'excellent Pellico; *c'est là mon spectacle.* » Eh bien, tel est aussi le spectacle que réserve, à ceux qui se donnent la peine de le chercher, une petite ville où, sans bruit et sans éclat, s'épanchent des torrents de grâce..., sur des âmes privilégiées, dont toute la force gît dans leur simplicité, dans leur oubli d'elles-mêmes, dans leur néant. — Non, non, non, la France n'est pas perdue; Dieu, au contraire, s'y révéle partout. Mais, en rendant grâce au Seigneur, adorons-le et taisons-nous ; car il cache de tels secrets aux grands et aux puissants du monde ; il ne les manifeste qu'aux *petits*, à ceux qui veulent bien se faire *humbles enfants* pour l'écouter et pour le suivre.



II.

En revenant de Bourbonne à Nancy, non plus par Mirecourt, mais par Neufchâteau, — la première halte qui se présente, c'est La Marche : ville placée, comme l'indique son nom, à l'une des limites de vos anciens duchés; ville connue par le fameux collège dont elle disposait autrefois, à Paris; ville qui du reste en possède maintenant un chez elle, fondé dans l'ancienne maison des Trinitaires, — et même un très-intelligent, animé d'un fort bon esprit, progressif en même temps que religieux. — Sur une place de La Marche, on voit le buste du duc de Bellune, l'un des enfants du lieu. Homme simple, droit et vaillant, le maréchal Victor avait dans le sang, comme notre général Drouot, quelque chose qui rappelait la modeste bravoure des vieux Lorrains leurs pères, sages et valeureux sans charlatanisme.

Parmi la bourgeoisie de La Marche, on trouve encore, à l'état de manuscrit, une histoire élémentaire de Lorraine par demandes et par réponses; nous l'avons examinée, elle n'est autre que celle du P. Wilhelm. Vous savez, messieurs, que cet abrégé de vos annales a été imprimé depuis à Nancy, en 1735, deux ans avant la *première mort* du pays (*), et qu'il est ainsi l'un des derniers monuments de sa grande

(*) Deux ans avant 1737. La seconde mort, l'absoption définitive, n'eut lieu qu'en 1766.

existence autonome. Notre confrère M. René de Landrian, en possède un exemplaire, rendu précieux par l'*ex-libris* qui s'y trouve manuellement inscrit: « Sarrazin de Germainvillier. » — Ainsi s'appelait sa bisaïeule, petite-fille du second gouverneur de la Mothe, et qui elle-même avait parlé dans son enfance à des personnes dont les propres yeux avaient vu, corporellement vu, l'héroïque citadelle. — Sarrazin de Germainvillier...! quel nom, quand on peut le lire tracé sur un volume qui contient les fastes de la Lorraine, y compris les combats de la Mothe! Ne dirait-on pas tenir, provenant de la famille de Miltiade, le rouleau des pages d'Hérodote où se trouve le récit de Marathon!

Que la comparaison semble fière, elle n'est pas outrée, messieurs, Elle ne pourra le paraître qu'à raison de l'ignorance où l'on est, en général, sur le vrai caractère de la sublime résistance où s'obstina la Lorraine du 17e siècle, pour Dieu et pour la liberté, — contre le vandalisme hérétique du Nord, marié aux théories absolutistes de l'Occident : — résistance dont les trois sièges de la Mothe furent les faits d'armes les plus saillants.

Oui, sans doute, on ne connaît point assez les prodiges de dévouement d'une petite nation... qui se sacrifia pour la foi, pour la pudeur, pour la loyauté, pour la justice, pour le droit de porter haut la tête, pour tous les principes par lesquels l'homme s'élève au-dessus des brutes ; une nation faible de territoire, qui succomba, — mais sans avoir renié l'Église, comme faisaient les brigands d'Allemagne, ou sans l'avoir trahie, comme le firent les Judas empourprés de Paris. Accablé que fut ce peuple martyr, par la ligue de toutes les passions sanguinaires avec toutes les rapacités et toutes les tartufferies, il n'obtint pas le miracle de sortir vainqueur d'une lutte trop inégale ; mais il supporta, jusqu'au bout, des souffrances inouïes, QUE PERSONNE N'A DIGNEMENT CÉLÉBRÉES.

Messieurs, l'histoire de la guerre de Trente ans n'est pas écrite, puisqu'elle ne l'a été qu'à rebours du vrai. Si jamais quelqu'un la refait, et lui rend un sens véridique, on y verra les efforts surhumains des catholiques d'entre Rhin et Meuse, rangés sous le drapeau de Lorraine : race pure et généreuse, que le nombre ne put effrayer, tant qu'il lui resta des armes en main et du sang dans les veines ; race que torturaient d'un côté les abominables Suédois, enfants privilégiés du Crime, pires dans leur rage infernale que les Huns du temps

d'Attila, tandis que venaient la prendre à revers leurs déplorables alliés les Français ; — les Français, infortunés braves, contraints alors par de machiavéliques ministres, DONT EUX-MÊMES DÉSIRAIENT LA CHUTE ET S'EFFORÇAIENT, MAIS EN VAIN, DE SE DÉBARRASSER ; contraints, dis-je, d'appuyer de leur épée toutes ces horreurs et toutes ces hontes ; forcés de se faire à la fois les complices de la barbarie anti-chrétienne, et les champions du servilisme de cour. Car tel était le rôle, doublement odieux, auquel les contraignait l'obéissance militaire, — eux, les petits-fils des chevaliers croisés, dont certes, tout légers qu'étaient plusieurs d'entre eux, ils auraient généralement mieux aimé pouvoir imiter la noble conduite.

En fait, on doit le reconnaitre (même nous, de qui les pères sont venus de France en Lorraine); et maintenant chacun peut l'avouer sans inconvénient, puisque tous les cœurs, à Nancy, vibrent à l'unisson de Paris, de Marseille ou de Bordeaux, et qu'il n'y a désormais nul danger à exprimer la vérité tout entière, laquelle ne saurait plus éveiller de haines AU BOUT DE DEUX CENTS ANS ; — en fait, les Lorrains de 1640 étaient ce que furent après eux les Polonais..., et les Français d'alors *étaient les Russes*.

Aussi est-ce bien à la russe, dans la force entière du mot, que fut exercée la colère du cabinet parisien, contre une ville trop sans tache, trop respectable, qui avait eu l'irrémissible tort de faire rougir les cardinalistes par sa vertu.

Comme l'Autocratie, messieurs, ne prétend à rien moins, dans le fond, qu'à se faire littéralement *adorer*, elle est jalouse du Dieu réel, du Dieu vivant ; elle aime à insulter les lois célestes. Voilà pourquoi, bien qu'hypocrite d'abord, mensongère avant le succès, elle devient cynique après la réussite ; elle fait alors ostentation de parjure. — Et en effet, le parjure avoué, c'est la bravade impie la plus compléte que puissent se permettre les forts ; c'est le défi jeté par eux à la face du Tout-Puissant. Avoir pris à témoin de ses promesses le nom sacré de l'Eternel, et puis s'en moquer tout à l'aise, — c'est, pour le Despotisme effronté, le comble du plaisir, puisqu'il se fait par là une jouissance de l'indignation même du Ciel ; *et fruitur Dis iratis*.

Tel se montra, dans ses actes, le système que représentaient en France Richelieu et Mazarin. — Richelieu et Mazarin ! force nous est d'unir ces deux hommes. Aussi bien ils trempèrent tous deux dans l'abomination de la ruine de la Mothe : si le premier, avant sa mort, en

avait laissé par écrit le conseil secret, ce fut le second qui l'exécuta.

En dépit non seulement de l'humanité la plus vulgaire, et du droit des gens pratiqué par toutes les nations chrétiennes, mais en dépit d'un serment formel, que les coupables ne prenaient pas même la peine de nier, — la Mothe fut rasée par ordre. — Non pas démantelée (écoutez bien); — encore, d'après la capitulation, n'eût-elle point dû l'être; — *rasée*, disons-nous, rasée au niveau du sol, comme on ne le faisait nulle part depuis deux mille ans. Le château des gouverneurs, la maison de l'habitant paisible, le temple même de Jésus-Christ, ne gardèrent pas pierre sur pierre. Les femmes, les enfants, les malades, les prêtres, furent méthodiquement chassés.., chassés comme un troupeau chétif, sans abri sous la voûte du ciel. — Et c'est à froid, c'est en face de représentations sans nombre, — c'est malgré des suppliques dont on se fit un jeu, — que fut commis, au siécle de Corneille et de Pascal (*), un genre de forfait... dont le monde civilisé n'avait plus été témoin depuis l'apparition du christianisme sur la terre.

Voilons-nous la tête, messieurs. — Silence... et pardon.

Pardon! Oui, c'est le vœu qu'il nous appartient à tous, hommes pécheurs, de former aux pieds des autels. — Et des voyageurs catholiques, amenés sur ce théâtre de sublimes douleurs, aiment à prononcer un tel mot dans la petite église d'Outremécourt, ombre raccourcie de la collégiale de la Mothe, humble copie de ce vieux temple, et pieusement construite d'une partie des matériaux qui le formaient. Car des infortunés sans abri, messieurs, oublièrent jadis leurs propres misères, — pour descendre du moins et pour sauver, dans leur ingénieuse piété, quelques-unes des pierres de la maison du Seigneur. Là, de nombreuses inscriptions sépulcrales, qui de jour en jour s'effacent sans qu'on les ait même recueillies.., reportent avec mélancolie l'âme du passant, l'âme du philosophe sensible, aux jours où elles exprimaient la pensée du peuple croyant et pur qui résidait sur la montagne. Dans le nombre, nous n'avons pu remarquer, sans qu'une larme ne nous vînt à l'œil, les épitaphes des derniers habitants.., qui moururent au temps des siéges, un peu avant la ruine de la Mothe, — et qui ne virent pas du moins renverser, par la

(*) Juillet 1645.

pioche du démolisseur, les murs antiques et glorieux, vénérable tombeau de leurs pères, berceau chéri de leurs enfants. « Heureux, disions-nous avec Virgile, — trois fois et quatre fois heureux, ceux à qui le Ciel accorda de succomber sous les yeux paternels.., au pied des hauts remparts de leur ville, de leur ville encore subsistante! »

O terque quaterque beati,
Quis ante ora patrûm, MOTHÆ *sub mœnibus altis,*
Contigit oppetere!

Messieurs, cette héroïque montagne, — aujourd'hui nue, — silencieuse depuis deux cents ans, — où n'est pas resté debout un pan de mur, mais où n'a pas encore poussé un arbre; — cette cîme déserte, si parlante, dans sa désolation muette..., elle ne semblait pas pouvoir être foulée par les pieds de l'observateur qui vous parle : il n'y avait guère d'apparence qu'une ruine visitât une autre ruine.

Mais l'amitié est une magicienne, dont la baguette aplanit tout. Elle, qui a su me conduire jusque sous l'ombre du *chêne des Partisans,* pour me permettre de saluer de près ce superbe géant végétal, le dernier contemporain vivant des braves qui défendirent la Mothe, — elle a découvert les moyens de me faire parvenir au sommet de la Mothe même, et de me transporter, avec d'intelligents et généreux compagnons, sur tous les points intéressants, notables, historiques, du plateau qui fut la forteresse, des monticules qui furent les bastions, des ravins qui furent les fossés.

A qui, du reste, appartenait-il d'opérer un pareil prodige, sinon à l'héritier du nom de Landrian.., presque le seul des noms militaires lorrains qui survive, dans la province, parmi ceux qu'avait illustrés, aux bords du Mouzon, une admirable lutte contre les ennemis de Dieu, contre les complices des iconoclastes, des incendiaires et des bourreaux (4)! Sinon, dis-je, au fils du dernier gentilhomme de race locale (5) qui n'ait point quitté la garde de la triste et poétique montagne, et qui, flamme expirante de l'antique feu sacré, paraisse veiller encore au pied du gigantesque cimetière (6), comme une lampe funéraire... destinée elle-même un jour à s'éteindre (*)! Le

---

(*) François-Errard de Landrian, père de René dont il s'agit ici, est mort, en effet, bien peu de temps après que ces pages furent écrites.

père de notre ami, messieurs, le vétéran de qui je parle, a touché de ses propres mains, — a porté, enfant, dans des fêtes, où on la faisait figurer comme antiquité glorieuse, — la noble relique conservée pendant cent cinquante ans à Bourmont : l'étendard que les Lorrains assiégés ENLEVÈRENT JADIS A TURENNE.

Finissons. Après de si touchants, de si magnifiques souvenirs, toute autre esquisse pâlirait.

Je ne m'étendrai donc sur rien de ce qu'il m'a été donné d'apercevoir ensuite, dans le reste de ma route, à partir de Parey-Saint-Ouen, dont la forêt renferme l'énorme chêne *des Partisans*. Ni Bullegnéville (**), connu par les illustrations d'une grande famille fondue dans celle de Ludres (la famille Des Salles, qui en possédait le marquisat), mais plus connu encore par la fameuse bataille de 1431, où tomba le vieux Barbazan, près du pont non renouvelé qui perpétue sa mémoire; — ni Neufchâteau, que l'on atteint, au sortir d'une magnifique plaine, par une route singulière et sauvage : Neufchâteau, remarquable par sa position pittoresque, et par ses deux vieilles églises, dont l'une est bâtie sur une crypte bien éclairée, où se célèbre encore le culte; — ni enfin les bords du Vair, et Soulosse (*Solimariaca*), où je ne me suis pas arrêté, mais dont les antiquités, toutes gallo-romaines, n'auraient d'ailleurs eu rien de commun avec les siècles chevaleresques, — avec ceux dont la vie, plus voisine de nous, et plus sympatique à nos croyances, m'était apparue jusqu'alors, dans mon voyage, et en avait déterminé la couleur générale : — je ne parlerai d'aucun de ces lieux, quel que puisse être leur intérêt.

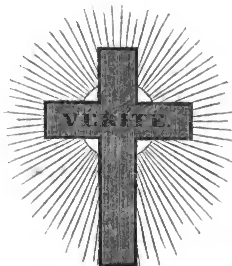
A la suite d'une contrée aride, qui ne commence guère à s'animer qu'à partir du moment où l'œil, après avoir vu s'ouvrir sur la gauche l'horizon des côtes touloises, découvre Viterne au fond d'une gorge et Frôlois dans un riche lointain, — on traverse avec plaisir l'ancien comté de Chaligny, coupé de vignobles et de forêts : verdoyant paysage, empreint d'une beauté sévère. On arrive enfin sur le plateau qui sépare la Moselle de la Meurthe; — et lorsque, des hauteurs de Brabois, plongeant à gauche sur Remicourt et le Montet, on embrasse tout-à-coup le délicieux bassin de Nancy.., alors on res-

(**) Ancienne et véritable orthographe de Bulgnéville.

saisit quelque chose du bonheur que les vieux Lorrains éprouvaient à le contempler, en se rendant à leur capitale.

Mais *capitale,* Nancy ne l'est plus; à peine même semble-t-il savoir qu'il l'ait jamais été. Et c'est précisément son aspect, quand on y rentre, qui dissipe les nuages dorés dont la science et l'imagination pouvaient de loin le couronner encore.

Hélas, messieurs, il en est ainsi de toutes les choses terrestres, même des plus dignes de gloire. Non seulement elles passent et disparaissent, mais leur mémoire disparaît à son tour; de même qu'après le coucher du soleil, finit aussi le crépuscule, qui consolait de son absence. Attachons-nous, tous les jours mieux, au seul Etre qui ne meure point, au Roi créateur et sauveur. Le diadème des Lorrains est tombé; rien de ce qu'ils avaient fait n'est debout, ni dans la guerre, ni dans les lois, ni dans les arts. Mais le vrai Dieu, qu'ils adoraient, — pour lequel ils savaient souffrir, — vit et règne aujourd'hui, comme aux âges de Charles trois ou de Léopold; et son bras, à lui, n'est point raccourci. Tandis que le monde, créé mobile, accomplit de perpétuelles révolutions, la Croix les domine avec calme; et tantôt voilée, tantôt rayonnante, toujours méritant nos hommages.., elle se dresse invincible, inébranlable. — STAT CRUX, DUM VOLVITUR ORBIS.



NOTES.

Note 1. — « Dans la plus noble et la plus légitime des guerres, dans celle qui sauva l'Europe de la dernière invasion des Barbares. »

Ceci fait allusion à l'effort suprême tenté par l'Islamisme pour entamer une dernière fois l'Europe; lorsqu'il ne fallut pas moins, pour sauver l'Allemagne, qui succombait sous trois cent mille Ottomans, que le double enthousiasme des Polonais et des Lorrains; que l'impétueuse valeur de Sobieski, jointe à la bravoure et au génie du duc Charles V, si bien nommé *le meilleur des grands hommes.*

Note 2. — « Ces familles dites d'*Ancienne Chevalerie,* dont la suprême magistrature, etc. »

Sublime institution, propre à la nation lorraine, ET QUI DURA, sans décadence, abus ni reproches, AUSSI LONGTEMPS QUE LA VÉRITABLE INDÉPENDANCE DU PAYS, c'est-à-dire jusqu'à l'époque des sanglants désastres qui ruinèrent à fond ces contrées par la noire et cruelle perfidie de Richelieu, — les *Assises*, dont la France ne posséda jamais l'équivalent (au moins d'une manière organisée et durable), étaient le tribunal souverain du pays, la Cour suprême qui tantôt décidait des intérêts généraux controversés, tantôt jugeait d'affaires particulières entre le Duc et ses sujets. Pas un mouvement factieux, pas un défaut de probité juridique, pas un manque de désintéressement, ne vint, pendant cinq cents ans, déconsidérer cette *assemblée de rois*, comme aurait dit Cinéas : sénat auguste, dont un respect immense environnait les conseils, toujours sages, et les arrêts, toujours équitables. On sait que dans ce noble corps, dont les travaux étaient gratuits, et où siégeaient seuls les chefs des familles patriotes immémoriales, dites d'*Ancienne chevalerie*, — chacun des membres était maître d'échanger son rôle de juge contre le glorieux privilège de se faire, s'il le voulait, l'avocat de ses amis « *ou des pauvres.* » Il n'y avait pas de si haut personnage en Lorraine, fût-ce un Lénoncourt, un Du Châtelet, un Des Armoises, un Lignéville, un Beauvau, un Choiseul, un Bassompierre, un Ludres, un Custines, un Mitry, un Raigecourt, un D'Haussonville, à qui ne pussent aller s'adresser des paysans dans la misère, en le priant de remplacer pour eux l'homme de loi, et

de plaider leur cause. Touchant esclavage volontaire, attaché à la haute fonction de ces pères de la patrie (*) !

Note 3. — « Richelieu et Mazarin : force nous est d'unir ces deux hommes, car ils trempèrent tous deux dans l'abomination de la ruine de la Mothe, etc. »

Comme, dans le nombre des lecteurs de la présente brochure, il devra s'en trouver à qui le *Nancy* ne soit pas tombé sous la main, on ne peut se dispenser de transcrire ici pour elles, au sujet de Richelieu et de sa hideuse politique, un passage des notes de ce livre :

« Les gens s'étonneront sans doute, tant une pareille hardiesse est » peu commune, de la manière dont je m'exprime sur l'un des plus » chers favoris de la Renommée : grand ministre, grand scélérat, — » qui fut habile, cela n'est pas douteux ; — qui l'a prouvé surtout » en se préparant une race toujours renaissante de panégyristes, au » moyen du patronage qu'il s'est donné de quarante *immortels ;* en » sorte que, sans discussion, son éloge est répété depuis deux cents » ans, par l'interminable écho de toutes les sommités littéraires » françaises.

» Mais l'opinion du vulgaire ne m'a jamais imposé, et je ne recon- » nais de reine à qui j'obéisse... que la Vérité.

» Ici donc en passant, j'ai pu jeter quelques mots marqués au coin » de l'exactitude, — empreints de la teinte du *réel*, — sur ce trop » fameux personnage, à la fois tigre et renard, qui, tuant d'une part » LES PROTESTANTS, et de l'autre LES CATHOLIQUES LOYAUX ; n'ayant ja- » mais eu de respect ni pour la *pensée* indépendante, ni pour la *foi* » sincère, mais ayant tout immolé au culte de la FORCE, — culte » qu'il propagea sans relâche, tantôt par le mensonge, tantôt par les » baïonnettes, et tantôt par les échafauds : — est mort heureux » et triomphant, sur les débris de toutes les vertus et de toutes » les libertés; ayant fait prévaloir en France le règne du *bon plaisir,* » et fondé l'orgueilleux despotisme où se délecta plus tard le sultan » de Versailles.

» Aux yeux du czar Pierre, Richelieu parut, comme on sait, » l'idéal du beau, le type parfait à imiter : — CELA DEVAIT ÊTRE.

» Richelieu, l'homme sans conscience, qui ne comprit point le » *devoir,* qui ne crut jamais qu'au *succès,* — au succès amené » par tous les moyens, bons ou mauvais, — présentait un exemple

---

(*) On a laissé subsister ici cette note, quoique depuis elle ait été, sous forme de citation, transportée dans la seconde édition du *Nancy*.

» louable, selon les idées du créateur de cet empire où le knout est
» l'argument qui remplace la justice et la raison.

» Personne n'ignore les mémorables paroles prononcées à Paris,
» devant le tombeau du parjure et sanguinaire cardinal, par le géant
» du Nord, par le fondateur du servilisme absolu; par ce prince
» qui, ne souffrant point d'obstacles à ses caprices, n'eût pas hésité,
» de l'aveu de Voltaire, à porter pour lui seul une loi qui l'autorisât
» au divorce, s'il n'avait trouvé dans sa religion russe des usages
» qui le lui permissent; par l'homme qui faisait trancher la tête à
» ses sujets pour le crime de *barbes non coupées*, et qui, pour
» essayer un nouveau modèle de potence, aurait fait pendre le pre-
» mier venu.

» Il y avait parfaite analogie entre ces deux êtres, systématique-
» ment oppresseurs, froidement perfides, savamment tyranniques,
» dont l'un résolut de sang-froid la mort de son fils, comme l'autre
» avait, par calcul, laissé périr son bienfaiteur. Rusés et féroces con-
» tempteurs de tout élan de générosité, — champions impudents de
» la force matérielle contre la force morale, — ils étaient du reste,
» tous deux, des hommes éclairés, joignant le jugement à l'énergique
» volonté; des novateurs adroits, sachant très-bien discerner ce qu'on
» peut et ce qu'on ne peut pas oser sans péril; marchant *dans le*
» *sens où coulait l'eau*, et prenant par conséquent la route de la
» réussite. Aussi sont-ils devenus les idoles de ces millions d'adora-
» teurs niais que le bonheur traîne à sa suite : lâches cœurs dont
» la paresse accepte comme le *suprême bienfait* une centralisation
« quelconque, obtenue n'importe à quel prix.

» Pierre et Richelieu SE VALAIENT; — l'admirateur était digne de
» l'admiré. »

On pense bien que de telles pages ne pouvaient manquer de choquer une partie du public; elles ont scandalisé surtout des personnes qui vivent spécialement dans l'atmosphère des anciennes traditions royalistes. — Et cependant, il n'y a pas *de quoi*, même à ce point de vue. Car enfin, toutes les fois que le Cardinal, soit pour satisfaire une passion, soit pour faire réussir un calcul, trouvait quelque bénéfice à enfreindre le principe de la légitimité, il ne le respectait pas plus que les autres.

Est-il permis d'oublier, par exemple, que la chute et la mort de Charles Ier, roi très-*légitime* d'Angleterre, ont été surtout amenées par d'odieuses combinaisons dont Richelieu faisait jouer le fil ! machivaéliques intrigues auxquelles il était conduit par l'orgueilleux désir de se venger d'un monarque qui l'avait froissé dans sa gloriole personnelle !

Quoi qu'il en soit, au nombre des personnes dont nous parlons,

il faut mettre l'un des Aristarques du *Nancy*, l'un des juges qui ont bien voulu en rendre compte, et même avec le plus de faveur. Là dessus, voici ce que répondait l'auteur du livre, en écrivant à un prélat, ami du grave et indulgent critique :

« Que M. de M. *** se soit ainsi effarouché, rien de plus simple, et son langage ne doit pas surprendre. Ce sont les protestations et réserves auxquelles se croit obligé, d'après le préjugé établi, quiconque n'est point entré à fond dans l'examen de la chose. Ce sont celles que j'eusse faites moi-même, il y a quinze ans, avant d'avoir dépouillé les pièces du procès.

» Mon Dieu, je n'aime pas plus qu'un autre à heurter les enseignements admis, et personne ne recherche moins que moi le sot plaisir de soutenir un paradoxe. Pour me déterminer à m'écarter, autant surtout que je l'ai fait ici, des opinions généralement reçues, il me faut en général des raisons très-solides.

» Mais aussi en existe-t-il de cette nature, sur le chapitre dont il s'agit. Les preuves y sont fortes, enchaînées, victorieuses. Elles exigent révision et cassation des acquittements subreptices obtenus par Richelieu ; car nulle excuse valable et suffisante ne motive le bill d'indemnité que trop de gens lui accordent pour ses forfaits.

» Il est très-vrai, comme on l'allègue pour sa défense, que l'idée politique en faveur de laquelle cet homme se crut tout permis (l'abaissement de la maison d'Autriche *per fas et nefas*), avait été épousée par Henri IV dans la dernière année de son règne ; mais elle n'en vaut pas mieux pour cela. Il faut savoir reconnaître, savoir confesser ce qui est ; or, quoi que puisse en dire l'honorable écrivain, tel ne fut pas le beau côté de Henri IV. Si ce prince n'en avait pas eu de meilleurs, il mériterait bien peu le rang dont il jouit dans l'histoire.

» Mauvaise en elle-même quant aux résultats européens à en attendre (je dirai pourquoi), l'idée était doublement répréhensible chez le vieux Béarnais, à cause des motifs de coupable, — tranchons le mot, de honteuse passion, — qui la lui faisaient embrasser. On ne peut plus disconvenir que son fameux plan de révolution, son impraticable et chimérique projet de remaniement de toute l'Europe, bouleversement auquel il donnait pour apologie la prétendue nécessité d'abaisser l'Autriche, ne fût dicté par les désirs de vengeance d'un libertinage rancuneux. Ce parti pris, dont les résultats n'auraient pu, dans tous les cas, être atteints que par les moyens les plus sanglants.., la cause, hélas, en était obscène. L'Autriche, en effet, devenue alors l'unique rempart de la justice et de la pudeur, était la seule puissance qui protégeât encore contre les ardentes poursuites

et contre la fougue adultère (on pourrait presque dire incestueuse) d'un homme de cinquante sept ans, une jeune princesse du sang, que voulait absolument posséder, dans sa fièvre érotique, ce père de famille sensuel ; une innocente jeune femme, qu'il n'avait fait épouser à son cousin qu'avec l'intention formelle de la corrompre. — Car l'entière préméditation du triste dessein dont nous parlons, ne saurait être mise en doute, puisque c'est Henri lui-même qui l'avait cyniquement avoué dès l'origine, en termes formels, à son camarade Bassompierre.

» Abaisser l'Autriche! Quand nos annalistes courtisans ont dit cela, ils s'imaginent avoir répondu à tout. Mais pourquoi la dépouiller, — l'abaisser, comme on dit, — quand elle ne nous attaquait point? Qu'est-ce donc que cette commode théorie d'injustice, empruntée aux voleurs de grand chemin! et que ce vil applaudissement, donné aux désirs gratuits de faire tort à autrui pour s'agrandir! — Ici le point de vue machiavélique accepté par nos historiens, est d'autant plus odieux, que non seulement nous n'avions contre l'Autriche aucun sujet de plainte, mais que cette couronne se conduisait avec un bien autre respect que la nôtre dans les questions religieuses et morales. Elle se mettait à la tête du bien, — tandis que nous, qui sous saint Louis avions eu cette noble attitude, nous en étions venus alors à favoriser hautement le mal.

»Abaisser l'Autriche!.. ah! c'était depuis longtemps la ritournelle. Dès le seiziéme siécle, c'était le cri des *politiques*, des huguenots et des libertins. — Certes pourtant, aux yeux de Dieu et des arbitres équitables, Charles Quint remplissait une autre tâche que François I[er]. L'Empereur savait du moins défendre la civilisation, faire tête à la barbarie ; il savait du moins délivrer, au profit de toutes les nations, vingt-cinq mille esclaves chrétiens : tandis que nous, sous le galant roi si prôné comme *père des lettres*, nous faisions effrontément alliance avec l'Islamisme envahisseur, tout immonde et tout brutal encore, c'est-à-dire avec la peste physique et morale ; et nos escadres de Provence recevaient l'ordre d'aller naviguer de concert avec la flotte mahométane ; avec une flotte dont les corsaires étaient ces pirates infâmes qui s'en venaient enlever, sur les rivages de l'Europe, et de jeunes vierges baptisées, et jusqu'à de jeunes garçons, pour les immoler à la luxure.

» Or, pendant la guerre de Trente ans, la différence des rôles était la même. C'est l'Autriche qui soutenait la probité, la chasteté, la piété ; c'est elle qui défendait la foi, qui couvrait de son égide les couvents, qui faisait restituer les biens volés à l'Eglise, et qui demandait pour ses drapeaux les prières des Saints. C'était la France et ses alliés, au contraire, — il est triste pour un Français d'avoir

à en convenir, — qui déployaient visiblement l'étendard de l'immoralité. Au delà du Rhin, et même de la Meuse, pas un homme perdu et sans aveu, ayant intérêt au désordre, qui ne fût leur partisan. C'est le royaume *très-chrétien* qui, reniant tous ses antécédents catholiques, et s'abaissant, pour quelques lambeaux de province, à faire le métier de Judas.., avait le front d'appuyer, avec une persévérance infatigable, la cause de tous les hérétiques, ligués avec tous les scélérats : marché déshonorant, hélas, où le territoire d'Alsace fut la *bourse de trente deniers* pour laquelle la France vendit son Dieu. C'était nos protégés, enfin, qui rançonnaient, pillaient, outrageaient les chastes maisons religieuses ; c'était eux qui ravageaient ou brûlaient les temples, — allons plus loin, — qui, dans leurs abominations, profanaient l'auguste et formidable Eucharistie. Tandis que les populations lotharingiennes, par exemple, donnant leur sang avec leurs larmes, se faisaient hacher en morceaux pour N. S. Jésus-Christ..., les troupes françaises secondaient, appuyaient ces abominables Suédois, incendiaires et bourreaux, qui, pour mettre le comble aux horreurs dont ils remplirent la Lorraine, jetaient la sainte Hostie sur les fumiers, ou la faisaient dévorer aux pourceaux.

» Et l'homme par l'ordre de qui se faisait cette guerre atroce, impie, sacrilège, infernale, —comment s'appelle-t-il dans l'histoire ? Il s'appelle le *grand* Richelieu.

» Par son étonnant savoir-faire, ce personnage est parvenu à s'entourer d'une auréole prestigieuse, qui le transforme en un autre homme, et qui masque chez lui les réalités.

» Rien d'étonnant à ce qu'il ait fasciné le vulgaire, auquel en impose toujours l'adroit mélange de la force et de la ruse. Avec une volonté puissante, avec une conscience que n'arrête aucune sorte de remords, on reste aisément maître et seigneur, d'abord du terrein des faits, en escamotant ou brisant tous les droits, puis du terrein de l'opinion, en offrant récompense aux flatteurs, et soldant, au moyen de la dépouille des victimes, une race d'apologistes, dont les mensonges deviennent de l'histoire. — Mais ce qui est remarquable et qui fait le mieux admirer l'habileté sans égale de Richelieu, c'est qu'il a eu l'art d'abuser jusqu'à des croyants sérieux. Il leur a jeté de la poudre aux yeux, par son siège de la Rochelle ; comme s'il eût voulu tout de bon, et avec de nobles intentions, abattre l'Hétérodoxie !

» Dans le fait, ce n'est pas *en France* qu'il voulait voir les Protestants prévaloir : là, leur esprit de discussion aurait gêné son despotisme. Mais au dehors, mais sur toute la face de l'Europe, il les choya, poussa, stimula, multiplia ; il mit à leur service la triple assistance de la plume, de l'or et du fer. C'est lui (et le professeur

Ranke l'avoue, et bien d'autres commencent à le voir), c'est lui seul, — évêque et cardinal, — dont l'art, dont l'astuce, dont la violence, dont l'inflexible et perverse tenacité — portant sans cesse de nouveaux coups à la cause catholique, lui faisant de nouvelles blessures chaque fois qu'elle reprenait le dessus, — a relevé par toute la terre, et ranimé pour au moins deux cents ans, l'Hérésie protestante, qui s'affaiblissait d'elle-même devant la réaction de la science et de la vertu, ET QUI, SANS LUI, ALLAIT MOURIR.

» Que personne ne vienne donc plus faire valoir, à la décharge de Richelieu, et comme une sorte d'absolution des crimes de cet homme, le but qu'il se proposait. Son *but* (si toutefois il eut un autre mobile que l'égoïsme et que le besoin de dominer); son but, c'est-à-dire, en théorie, la destruction de toutes les libertés, l'asservissement des citoyens et de l'Église, et l'élévation de l'État à l'omnipotence païenne : son but, examiné de près, ne fut pas moins exécrable que ses *moyens*.

» Vainement toute la partie probe et patriarcale des Français; les magistrats les plus vénérables, les propriétaires les plus importants et les plus considérés, avaient réclamé longtemps contre la tyrannie du galant et despote cardinal; vainement, en désespoir de cause, ils avaient essayé, — sous l'auguste patronage de frères et de veuves de rois, — ils avaient, dis-je, essayé de résister aux capricieuses cruautés d'un maître valet, qui en était venu jusqu'à prétendre que sa volonté tînt lieu de raison et fût maîtresse de briser le nœud même des sacrements (*). L'homme rouge en fut quitte pour redoubler d'audace et de perfidie; pour multiplier avec ses parjures, ses actes de terrorisme et d'arbitraire, et pour instituer mieux qu'auparavant le règne des espions et des bourreaux. Aussi implacable qu'habile, il ne se fit scrupule de rien; le plus beau, le plus généreux sang de la France,

---

(*) Qui en était venu, disons-nous, jusqu'à vouloir briser le nœud même des sacrements. On vit cela notamment dans l'affaire du mariage de Gaston d'Orléans, où Voltaire fait une sorte de mérite à Richelieu d'avoir réduit les parlements et le clergé, par voie d'épouvante, à laisser professer devant eux cette honteuse doctrine : que la volonté du Roi (c'est-à-dire du ministre) est au-dessus de toutes les lois, civiles ou même ecclésiastiques.

Car le Philosophisme courtisan, préparant de loin sans s'en douter, les voies au Communisme, n'a cessé de prêcher l'ignoble *Statolâtrie*, et toujours on l'a vu ramper devant l'omnipotence de la force matérielle absorbante. Les expressions de Voltaire sont curieuses : « Le Roi, dit-il, prétendait pouvoir réduire des enfants » légitimes au rang de bâtards. C'était évidemment insulter les usages de la Reli- » gion; *mais la religion n'a pu être instituée que pour le bien des États.* » — Nos athées socialistes ne parleraient pas mieux.

ruissela sur les échafauds ou dans les tortures; et c'est AU FAÎTE DU POUVOIR que mourut tranquille, grâce à sa froide scélératesse, le Robespierre en barette.

» La foule des écrivains qu'il pensionnait, — et après eux, les académiciens, créatures du prélat bel-esprit, — ont réussi à faire oublier toutes ses indignités, toutes ses barbaries, à l'aide de ce seul mot, qui abuse les lecteurs inattentifs : « Il a su abaisser l'Autriche. »

» Oui, en effet; pour le malheur de la religion et des mœurs, et pour le triomphe de Satan au milieu de l'empire germanique, Richelieu (c'est sa triste gloire) a réellement abaissé la malheureuse Autriche, qui défendait au prix de son sang, la Foi, l'Ordre et la Vérité. Oui, par toutes sortes de voies, les unes basses et les autres cruelles, il a réussi, c'est vrai, à détruire ce qui restait de la grande œuvre de Charlemagne; il a su, pour ainsi dire, afin de ne laisser là aucun espoir de vie, empoisonner et poignarder à la fois l'idée même du *Saint Empire*. Oui, il a fait triompher, c'est certain, les partisans de la gloutonnerie, ceux du divorce, ceux du défroquement et de la confiscation sacrilège. Oui, il a donné force et victoire en Allemagne aux amis du système de Henri VIII, aux absolutistes, aux démolisseurs, aux ribauds, — à tous les champions quelconques de la *révolte du corps contre l'âme*.

» Mais abaisser ainsi l'Autriche (c'est-à-dire, dans ce temps-là, flageller la justice, le droit, la morale, et souffletter l'Église catholique), c'était déjà un mal en soi, un mal intrinsèque, indépendamment du choix des procédés de réussite.

» Quand donc pour faire tolérer tous les forfaits de Richelieu, on va répétant ce refrain sempiternel : « *il voulait abaisser l'Autriche,* » on ne sent pas la portée de ce qu'on dit. Les torts que l'on se figure atténuer par là, EN RÉALITÉ ON LES AGGRAVE; car on se trouve, pour excuser des crimes de détail, alléguer un crime fondamental et plus grand.

» Tout ceci, je le sais, est encore un peu nouveau, mais n'en est pas moins exact, et il faudra bien que les oreilles s'y fassent. Le temps est venu de ne plus barguigner; il convient désormais d'avouer hautement toutes les vérités. Malgré des apparences dont on s'épouvante, ce sont les bons principes et les braves gens, soyons-en sûrs, qui en définitive y gagneront.

» Si l'esprit révolutionnaire s'est tellement ancré dans notre sol et l'a si profondément labouré, ce n'a pas été sans des causes qui remontaient fort loin. On avait trop méconnu Dieu, trop oublié sa justice invariable, qui est la même pour les grands et pour les petits. On avait trop dissimulé les mauvaises actions des princes et des premiers mi-

nistres, trop pallié toute iniquité qui semblait couverte par la majesté du trône. De là, implantation d'idées fausses dans les esprits, et corruption des consciences. On avait donné lieu aux peuples de s'imaginer que tout scélérat heureux est suffisamment absous par le succès.

» Dès qu'il n'y avait plus qu'à substituer à un *chapeau rouge* un *bonnet rouge*, c'était peu de chose. Le pas fut aisément franchi*. »

NOTE 4. — « Parmi les noms qu'avait illustrés aux bords du Mouzon une admirable lutte contre les complices des iconoctastes et des bourreaux. »

Comme le dévouement de ces braves les avait ruinés, et qu'ils tombèrent dans une respectable pauvreté, on ne cite plus guère en Lorraine, de famille de défenseurs de la Mothe, qui soit restée parfaitement connue, que les Landrian. Les Montarby pourraient faire exception, mais ils ont quitté le pays. — Du reste, nous ne parlons ici que des noms *militaires* de l'époque dont il s'agit. Quant au sang du magistrat dont le souvenir est inséparable de tant de gloire, il n'a point disparu de nos contrées : l'un des habitants de Nancy, M. Edouard de Riocour, est le descendant direct de ce vertueux Du Bois de Riocour, qui, avant d'aller négocier comme plénipotentiaire de Lorraine en Espagne, avait été, dans les murs assiégés, l'organe des lois expirantes de sa patrie.

NOTE 5. — « Du dernier gentilhomme de race locale qui n'ait point quitté la garde de la triste et poétique montagne. »

De race locale : les Landrian sont Italiens sans doute (anciens seigneurs de Landriano en Lombardie); mais fixés en Lorraine depuis le duc Antoine, ils ont toujours résidé à la Mothe ou dans ses environs.

NOTE 6. — « Et qui, flamme expirante de l'antique feu sacré, paraisse veiller encore au pied du gigantesque cimetière. »

Cette expression de *vaste cimetière*, elle ne nous appartient pas; elle est du temps même qui suivit de près la démolition de la Mothe. Le

(*) A l'instant, et pendant que ces pages sont sous presse, nous acquérons connaissance d'un passage de l'un des écrits où se trouve prêché avec le moins d'ambiguité le bouleversement social absolu, la destruction de toute liberté, et l'établissement du plein communisme par les voies de la terreur. Or, on y réclame avec éloge, pour Richelieu, une place parmi les prédécesseurs des apôtres de ces doctrines. — Nous ne savions pas avoir si bien dit.

lecteur peut la trouver formellement employée, dans les fameux vers qui coururent alors le pays ; vers composés à une époque où l'œuvre de destruction systématique était déjà pleinement accomplie, mais où la montagne n'offrait pas encore son absolue nudité d'à présent, vu qu'il avait été impossible de faire disparaître en quatre ou cinq ans la totalité des débris. On ne saurait enlever si vite, quoi qu'on fasse, tous les matériaux d'une ville : deux siècles y ont à peine suffi.

Les vers dont il s'agit, copiés souvent en secret, circulaient dans les familles lorraines avec diverses variantes, comme il est arrivé à l'égard de tous les vieux chants nationaux qui eurent pour auteur un peuple entier plutôt qu'un homme. En rapprochant et corrigeant un peu les différentes leçons altérées, — de la façon dont opéra jadis Pisistrate sur les souvenirs des rhapsodes, — voici comme l'on peut transcrire ces lignes énergiques, qui datent de 1650 :

Toi qui cherches la Mothe au milieu d'elle-même,
Et n'y trouves plus rien de la fière cité..,
Vois ces murs en débris, qui sont, de tout côté,
Le honteux monument d'une rigueur extrême.

Vois ces affreux monceaux de pierres et de bois,
Qui semblent dans leur ombre, et jusqu'en leur ruine,
Pouvoir encor donner à la gent mazarine,
A défaut de remords, de paniques effrois.

Ce séjour désolé, ce vaste cimetière,
C'est la Mothe. — Aujourd'hui, mise à bas tout entière,
Elle se fait encor reconnaître en un point :
C'est d'inspirer la peur... et de n'en avoir point.



11750


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 08197 0132

